



**HAL**  
open science

## **La tombe augustéenne de Fléré-la-Rivière (Indre) et les sépultures aristocratiques de la cité des Bituriges : en Berry au début de l'époque gallo-romaine : le fer, le vin, le pouvoir et la mort**

Alain Ferdière, Anne Villard-Le Tiec, Alice Barbet, Armand Desbat, Jean-Paul Guillaumet, Suzanne Tassinari, Philippe Velay, Raymont Albert, Marie-Claude Badin, Marc Barbier, et al.

### **► To cite this version:**

Alain Ferdière, Anne Villard-Le Tiec (Dir.). La tombe augustéenne de Fléré-la-Rivière (Indre) et les sépultures aristocratiques de la cité des Bituriges : en Berry au début de l'époque gallo-romaine : le fer, le vin, le pouvoir et la mort. 1993, (Mémoires du Musée d'Argentomagus ; 2) (Supplément à la Revue archéologique du centre de la France ; 7). hal-03363775

**HAL Id: hal-03363775**

**<https://hal.science/hal-03363775>**

Submitted on 13 Apr 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## La tombe augustéenne de Fléré-la-Rivière (Indre) et les sépultures aristocratiques de la cité des Bituriges. En Berry au début de l'époque gallo-romaine : le fer, le vin, le pouvoir et la mort

Alain Ferdière, Anne Villard, Alix Barbet, Armand Desbat, Jean-Paul Guillaumet, Suzanne Tassinari, Philippe Velay, Raymond Albert, Marie-Claude Badin, Marc Barbier, Nathalie Barrandon, C. Bémont, Nicole Blanc, Bernard Gratuze, Maurice Léon, Soeur Marie-Gonzague, M. Willaume

---

### Citer ce document / Cite this document :

, . La tombe augustéenne de Fléré-la-Rivière (Indre) et les sépultures aristocratiques de la cité des Bituriges. En Berry au début de l'époque gallo-romaine : le fer, le vin, le pouvoir et la mort. Tours : Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France, 1993. pp. 1-316. (Supplément à la Revue archéologique du centre de la France, 7);

[https://www.persee.fr/doc/sracf\\_1159-7151\\_1993\\_arc\\_7\\_2](https://www.persee.fr/doc/sracf_1159-7151_1993_arc_7_2)

---

Fichier pdf généré le 01/03/2021



Mémoire 2 du Musée d'Argentomagus



*La tombe augustéenne  
de Fléré-la-Rivière (Indre)*

*et les sépultures aristocratiques de la cité des Bituriges*

Ont collaboré à cet ouvrage :

- Raymont ALBERT, ancien technicien du Service régional de l'Archéologie du Centre.
- Marie-Claude BADIN, ancienne étudiante à l'Université de Paris VIII-Vincennes.
- Alix BARBET, Directeur de Recherche au C.N.R.S.
- Marc BARBIER, Conservateur du Musée de Saint-Dizier.
- Noël BARRANDON, Directeur du Laboratoire du Centre Ernest-Babelon.
- Colette BEMONT, Directeur de Recherche au C.N.R.S.
- Nicole BLANC, Chargée de Recherche au C.N.R.S.
- Armand DESBAT, Directeur de Recherche au C.N.R.S.
- Alain FERDIÈRE, Maître de conférence à l'Université de Tours, UPR 2019.
- B. GRATUZE, Laboratoire du Centre Ernest-Babelon.
- Jean-Paul GUILLAUMET, Chargé de Recherche au C.N.R.S.
- Maurice LÉON, ancien Directeur du Collège de Saint-Cyran-du-Jambot.
- Sœur MARIE-GONZAGUE, ancien professeur au Collège de Saint-Cyran-du-Jambot.
- Suzanne TASSINARI, Chargée de Recherche au C.N.R.S.
- Philippe VELAY, Conservateur au Musée Guimet, Paris.
- Anne VILLARD, Conservateur au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne.
- Martine WILLAUME, Conservateur régional de l'Archéologie de Lorraine.

Couverture : Essai de reconstitution de la tombe de Fléré-la-Rivière présenté pour l'exposition "Tombes aristocratiques en pays biturige", Musée d'Argentomagus, été 1992. (Cliché Gesell).

7<sup>e</sup> supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France

# *La tombe augustéenne de Fléré-la-Rivière (Indre)*

*et les sépultures aristocratiques de la cité des Bituriges*

En Berry au début de l'époque gallo-romaine :  
le fer, le vin, le pouvoir et la mort

par

Alain FERDIERE et Anne VILLARD

avec la collaboration de :

A. BARBET, A. DESBAT, J.-P. GUILLAUMET,  
S. TASSINARI, Ph. VELAY

et de R. ALBERT, M.-Cl. BADIN, M. BARBIER, N. BARRANDON,  
C. BÉMONT, N. BLANC, B. GRATUZE, M. LÉON,  
Sœur MARIE-GONZAGUE et M. WILLAUME.

Mémoire 2 du Musée d'Argentomagus

publié avec le concours

du Conseil Régional du Centre (A.R.C.H.E.A.),  
de l'Association pour la Sauvegarde du Site Archéologique d'Argentomagus,  
et du S.I.V.O.M. d'Argenton-sur-Creuse, le Pêchereau, Saint-Marcel.

SAINT-MARCEL

1993

La collection des “Mémoires du Musée d’Argentomagus”  
est dirigée par Gérard COULON, Conservateur du Musée.

Musée d’Argentomagus  
B.P. 6 - 36200 Saint-Marcel - Tél. : 54.24.47.31

© Musée d’Argentomagus / R.A.C.F. 1993.

Revue Archéologique du Centre de la France  
Château de Tours  
25, quai d’Orléans - 37000 TOURS

ISBN 2-909184-03-X.

## SOMMAIRE

Avant-Propos (A.F.) .....	11
<b>1. LA SÉPULTURE DE FLÉRÉ-LA-RIVIÈRE (INDRE)</b> .....	<b>15</b>
1.1. Historique de la découverte (A.F.) .....	16
1.2. Localisation (A.F.) .....	20
1.3. Le caveau (A.F. et A.V.) .....	22
1.3.1. Dimensions .....	22
1.3.2. Structure de la tombe, et essai de restitution .....	24
1.4. Le corps (A.F. et A.V.) .....	26
1.5. Disposition du mobilier funéraire (A.V.) .....	26
1.5.1. Le mobilier de la fosse centrale .....	26
1.5.2. Le mobilier de la chambre funéraire .....	28
1.5.3. Interprétation .....	30
1.6. Le mobilier .....	32
1.6.1. Inventaire du mobilier de la tombe (A.F.) .....	32
1.6.1.1. Céramique .....	32
1.6.1.2. Fer .....	32
1.6.1.3. Bronze .....	34
1.6.1.4. Autres .....	34
1.6.2. Analyse du mobilier .....	34
1.6.2.1. La céramique (A.F. et A.D.) .....	34
1.6.2.2. La vaisselle de bronze (S.T., avec la collab. d'A.F.) .....	48
1.6.2.3. Les armes (J.-P.G.) .....	58
1.6.2.4. Autres objets en fer (A.F.) .....	63
1.6.2.5. Objets divers (A.F., avec annexe de N. BARRANDON et B. GRATUZE) .....	82
1.7. Datation de la sépulture (A.F. avec la collab. d'A.D., J.-P.G., S.T. et A.V.) .....	91
1.8. Contexte et environnement archéologique (A.F.) .....	92
1.8.1. Contexte immédiat .....	92
1.8.2. Environnement archéologique sur la commune de Fléré-la-Rivière .....	92
1.9. Les caractéristiques de la sépulture de Fléré (A.F.) .....	93
<b>2. LES SÉPULTURES DU “ GROUPE DE FLÉRÉ ” EN BERRY</b> .....	<b>95</b>
2.1. Châtillon-sur-Indre “ le Moulin de la Grange ” (Indre) .....	96
2.1.1. Historique de la découverte (A.F.) .....	96
2.1.2. Localisation de la sépulture (A.F.) .....	96
2.1.3. Le caveau (A.F.) .....	97
2.1.3.1. Dimensions .....	97
2.1.3.2. Structure .....	97
2.1.4. Le corps (A.F.) .....	97
2.1.5. Disposition du mobilier (A.F.) .....	98
2.1.6. Le mobilier (A.F., J.-P.G. et S.T.) .....	98
2.1.6.1. La céramique: les amphores (A.F.) .....	98
2.1.6.2. La vaisselle de bronze (S.T.) .....	98
2.1.6.3. Les armes (J.-P. G.) .....	104
2.1.6.4. La plaque décorée (A.F., avec la collab. de J.-P. G.) .....	105
2.1.7. Interprétation (A.V.) .....	105
2.1.8. Datation (A.F.) .....	106

2.1.9. Contexte et environnement archéologique : Environnement archéologique sur la commune de Châtillon-sur-Indre (A.F.) .....	107
<b>2.2. Dun-sur-Auron (Cher) .....</b>	<b>107</b>
2.2.1. Historique de la découverte (A.F.) .....	107
2.2.2. Localisation (A.F.) .....	108
2.2.3. Le caveau (A.F.) .....	108
2.2.3.1. Dimensions .....	108
2.2.3.2. Structure .....	110
2.2.4. Le corps (A.F.) .....	110
2.2.5. Disposition du mobilier (A.V.) .....	110
2.2.5.1. Au centre de la fosse .....	110
2.2.5.2. Dans la partie Est .....	111
2.2.5.3. Dans la partie Ouest .....	112
2.2.6. Le mobilier (A.F. et J.-P.G.) .....	112
2.2.6.1. La céramique (A.F.) .....	114
2.2.6.2. La vaisselle de bronze : les passoires (A.F.) .....	114
2.2.6.3. Les armes (J.-P.G.) .....	115
2.2.6.4. Les outils (A.F.) .....	115
2.2.6.5. Autres objets métalliques (A.F.) .....	117
2.2.6.6. Objets divers (A.F.) .....	119
2.2.7. Datation (A.F., avec la collab. de J.-P.G. et A.V.) .....	119
2.2.8. Contexte et environnement archéologique : Environnement archéologique sur la commune de Dun-sur-Auron (A.F.) .....	119
<b>2.3. Berry-Bouy (Cher) .....</b>	<b>121</b>
2.3.1. Historique de la découverte (A.F.) .....	121
2.3.2. Localisation de la sépulture (A.F.) .....	122
2.3.3. Le caveau (A.F.) .....	122
2.3.3.1. Dimensions .....	122
2.3.3.2. Structure .....	122
2.3.4. Le corps (A.V.) .....	123
2.3.5. Disposition du matériel (A.V.) .....	124
2.3.5.1. Au Sud de la fosse .....	124
2.3.5.2. Côté Nord de la tombe .....	124
2.3.5.3. Côté Est de la tombe .....	124
2.3.5.4. Dans toute la fosse .....	125
2.3.5.5. Interprétation .....	125
2.3.6. Le mobilier (A.F., J.-P.G. et S.T.) .....	126
2.3.6.1. Le matériel de la fosse .....	127
2.3.6.2. Le matériel du fossé (A.F.) .....	137
2.3.7. Datation (A.F., avec la collab. de J.-P.G., S.T. et A.V.) .....	138
2.3.8. Contexte et environnement archéologique : Environnement archéologique sur la commune de Berry-Bouy (A.F.) .....	138
<b>2.4. Ménestreau-en-Villette (Loiret) .....</b>	<b>139</b>
2.4.1. Historique de la découverte (A.F.) .....	139
2.4.2. Localisation (A.F.) .....	140
2.4.3. Le caveau (A.F.) .....	141
2.4.3.1. Dimensions .....	141
2.4.3.2. Structure .....	141
2.4.4. Le corps (A.V.) .....	141

2.4.5. Disposition du mobilier (A.V.) .....	141
2.4.5.1. À l'Ouest .....	143
2.4.5.2. À l'Est .....	143
2.4.5.3. Interprétation .....	143
2.4.6. Le mobilier (A.F. et J.-P.G.) .....	143
2.4.6.1. La céramique (A.F.) .....	144
2.4.6.2. L'arme : l'épée (J.-P.G.) .....	144
2.4.7. Datation (A.F., avec la collab. de J.-P.G. et A.V.) .....	144
2.4.8. Contexte et environnement archéologique : Environnement archéologique sur la commune de Ménestreau-en-Villette (A.F.) .....	146
<b>2.5. Primelles (Cher) .....</b>	<b>147</b>
2.5.1. Historique de la découverte (A.F.) .....	147
2.5.2. Localisation de la sépulture (A.F.) .....	148
2.5.3. Le caveau (A.F.) .....	149
2.5.3.1. Dimensions .....	149
2.5.3.2. Structure .....	149
2.5.4. Le corps (A.V.) .....	149
2.5.5. Disposition du mobilier (A.V.) .....	149
2.5.5.1. Les amphores .....	149
2.5.5.2. Le mobilier céramique .....	149
2.5.5.3. Le mobilier métallique .....	150
2.5.5.4. Interprétation .....	150
2.5.6. Le mobilier (A.F. et A.D.) .....	150
2.5.6.1. La céramique .....	152
2.5.6.2. Objets divers (A.F.) .....	154
2.5.7. Datation (A.F., avec la collab. de A.D. et A.V.) .....	155
2.5.8. Contexte et environnement archéologique (A.F.) .....	155
2.5.8.1. Contexte immédiat .....	155
2.5.8.2. Environnement archéologique sur la commune de Primelles .....	155
<b>2.6. Neuvy-Pailloux (Indre) .....</b>	<b>156</b>
2.6.1. Historique de la découverte (A.F. et A.V.) .....	156
2.6.2. Localisation de la sépulture (A.F.) .....	158
2.6.3. Le caveau (A.F. et A.V.) .....	158
2.6.3.1. Dimensions .....	158
2.6.3.2. Description de la tombe .....	158
2.6.4. Les peintures murales du tombeau de Neuvy-Pailloux et la question des tombes peintes gallo-romaines (A.B.) .....	162
2.6.4.1. Restitution graphique du décor .....	164
2.6.4.2. L'analyse stylistique .....	166
2.6.4.3. Le problème des tombes peintes en Gaule .....	168
2.6.5. Le corps (A.F. et A.V.) .....	172
2.6.6. Disposition du mobilier (A.V., avec la collab. d'A.F.) .....	172
2.6.6.1. Le quart Est .....	172
2.6.6.2. Le quart Sud .....	173
2.6.6.3. Le centre de la tombe .....	174
2.6.6.4. Le quart Ouest .....	174
2.6.6.5. Le quart Nord .....	175
2.6.6.6. Dans le "sas" .....	175
2.6.6.7. Dans le couloir .....	175

2.6.7. Le mobilier (A.F., A.D., J.-P.G., Ph. V.) .....	177
2.6.7.1. La céramique .....	179
2.6.7.2. La vaisselle de bronze (Ph. V.) .....	181
2.6.7.3. Autres objets de bronze (A.F. et Ph. V., avec la collaboration de C. BEMONT) .....	190
2.6.7.4. Les armes : les "fers de lance" (J.-P.G.) .....	196
2.6.7.5. Objets en fer (A.F.) .....	196
2.6.7.6. Objets divers (A.F., avec la collab. de M. BARBIER) .....	198
2.6.8. Datation (A.F., avec la collab. d'A.B., A.D., Ph. V. et A.V.) .....	199
2.6.9. Contexte et environnement archéologique (A.F.) .....	200
2.6.9.1. Contexte immédiat .....	200
2.6.9.2. Environnement archéologique sur la commune de Neuvy-Pailloux .....	202
2.7. Autres sépultures du "Groupe de Fléré" en Berry (A.F.) .....	204
2.7.1. Levroux (Indre) (avec une annexe de J.-P.G.) .....	204
2.7.2. Palluau (Indre) (avec une annexe de J.-P.G.) .....	205
2.7.3. Saint-Martin-de-Lamps (Indre) .....	207
2.7.4. Saint-Aoustrille (Indre) .....	207
2.7.5. Nouans-les-Fontaines (Indre-et-Loire) .....	207
2.8. Définition du "Groupe de Fléré" (A.F.) .....	207
2.8. 1. Sépultures de grandes dimensions .....	207
2.8. 2. Tombes riches .....	208
2.8. 3. Tombes à inhumation (?) .....	208
2.8. 4. La vaisselle de bronze .....	208
2.8. 5. Les armes .....	208
2.8. 6. Les amphores .....	208
2.8. 7. Le matériel métallique de foyer .....	209
2.8. 8. Les pinces de forgerons .....	209
2.8. 9. Baquets ou coffres de bois .....	209
2.8.10. Céramique "de luxe", importée .....	209
2.8.11. Objets de parure .....	209
2.8.12. Matériel domestique .....	209
2.8.13. Datation .....	210
2.8.14. Sépultures isolées .....	212
2.8.15. Tombes rurales .....	212
2.8.16. Sépultures pituriges .....	212
2.8.17. Des tombes à char ? .....	212
2.8.18. Conclusion .....	212
<b>3. COMPARAISONS</b> (A.F., avec la collab. d'A.V.) .....	215
3.1. La sépulture en Berry gallo-romain .....	216
3.2. Sépultures privilégiées des <i>civitates</i> voisines .....	219
3.2.1. Les Carnutes .....	219
3.2.2. Les Eduens .....	220
3.2.3. Les Arvernes .....	221
3.2.4. Les Lemovices .....	222
3.2.5. Les Pictons .....	223
3.2.6. Les Turons .....	226
3.3. Sépultures comparables de régions plus lointaines .....	227
3.3.1. Quelques découvertes de sépultures privilégiées en Gaule (Haut-Empire) (A.F. avec la collaboration d'A.V.) .....	227
3.3.1.1. Gaule Belgique (et Germanie) (A.F.) .....	227



3.3.1.2. Le reste de la Lyonnaise (A.F. et A.V.) .....	232
3.3.1.3. Le reste de l'Aquitaine .....	235
3.3.1.4. Narbonnaise .....	236
• Le "groupe de Saint-Laurent-des-Arbres" .....	237
3.3.2. Les sépultures du "Groupe de Welwyn" (Grande-Bretagne) .....	238
3.3.3. Les sépultures du "Groupe de Goeblingen-Nospelt" (Luxembourg - Rhénanie) .....	243
3.4. Quelques autres exemples de sépultures privilégiées .....	245
3.4.1. Les puits funéraires du Toulousain .....	245
3.4.2. Les <i>tumuli</i> gallo-romains de Belgique et d'ailleurs .....	249
3.4.3. Les tombes à char .....	251
3.4.4. Les tombes à armes au Haut-Empire .....	254
3.4.5. Les "caveaux funéraires" .....	255
3.4.6. Comparaisons plus lointaines (hors de Gaule) .....	256
3.4.7. Les sépultures et la tombe privilégiée dans le monde rural gallo-romain .....	257
3.5. Conclusions .....	260
<b>4. SYNTHÈSE</b> .....	263
4.1. Les sépultures du "Groupe de Fléré" .....	264
4.1.1. La localisation des sépultures (A.F.) .....	264
4.1.2. Le caveau (A.F.) .....	265
4.1.3. Les pratiques funéraires (A.V.) .....	266
4.1.3.1. Le mort : le traitement du corps, incinération ou inhumation ? .....	266
4.1.3.2. La place du mort dans la tombe .....	269
4.1.3.3. L'habillement du mort .....	269
4.1.3.4. Le mort .....	271
4.1.4. Le mobilier (A.F., A.D., J.-P.G., S.T.) .....	273
4.1.4. 1. Les amphores (A.F.) .....	273
4.1.4. 2. La poterie (A.F.) .....	273
4.1.4. 3. La céramique importée (A.D.) .....	274
4.1.4. 4. La vaisselle de bronze (A.F. et S.T.) .....	274
4.1.4. 5. Les armes (J.-P.G.) .....	274
4.1.4. 6. Les outils (A.F.) .....	275
4.1.4. 7. Le matériel de foyer (A.F.) .....	275
4.1.4. 8. La parure (A.F.) .....	276
4.1.4. 9. Le verre (A.F.) .....	276
4.1.4.10. Les dépôts alimentaires (A.F.) .....	276
4.2. Conclusions (A.F.) .....	276
4.2.1. Le problème des limites de la cité des Bituriges .....	276
4.2.2. En Berry à la fin de La Tène et au début de l'époque gallo-romaine .....	278
4.2.3. Appartenance culturelle des sépultures du "Groupe de Fléré" .....	278
4.2.4. Les relations culturelles et économiques des Bituriges à la fin de La Tène et au début de l'époque gallo-romaine .....	279
4.2.5. Interprétation des sépultures du "Groupe de Fléré" .....	279
4.2.5.1. Des indigènes .....	280
4.2.5.2. Des propriétaires fonciers .....	280
4.2.5.3. Des membres de l'aristocratie .....	280
4.2.5.4. Des vétérans des troupes auxiliaires de César et Auguste .....	282
4.2.5.5. Des "maîtres de forges" ? .....	282
<b>Bibliographie</b> .....	287

(N.B. : dans ce sommaire, comme dans le corps du texte, les auteurs principaux des différents chapitres sont identifiés par leur initiales : A. B. : Alix BARBET ; A.F. : Alain FERDIÈRE ; A.D. : Armand DESBAT ; J.-P. G. : Jean-Paul GUILLAUMET ; Ph. V. : Philippe VELAY ; A.V. : Anne VILLARD).

## AVANT-PROPOS (A.F.)

La sépulture de Fléré a été découverte en Janvier 1968. Elle reste, vingt-cinq ans après, pratiquement inédite, et n'avait même pas, à l'époque, fait l'objet d'une information dans *Gallia*.

Depuis, aucune autre tombe de ce type n'a été mise au jour en Berry, ni d'ailleurs dans les régions voisines, si ce n'est tout dernièrement à Antran (Vienne). Mais la découverte de Fléré avait dès l'origine attiré l'attention par ses affinités avec d'autres sépultures anciennement signalées (XIX<sup>e</sup> siècle) dans le territoire des Bituriges, et notamment à Berry-Bouy et Primelles (Cher) ou Neuvy-Pailoux (Indre), mais aussi à Châtillon-sur-Indre (Indre), Dun-sur-Auron (Cher) et Ménestreau-en-Villette (Loiret) (voir fig. 1-2). Mais de telles découvertes, compte tenu du caractère de ces tombes, profondément enfouies et isolées, ne peuvent pratiquement qu'être dues au hasard ; notons que les 2 000 ha récemment étudiés et surveillés en Berry sur le tracé de l'autoroute A.71 (FERDIÈRE et RIALLAND, à paraître) n'ont livré aucun indice de tombe de ce type.

Dès lors aussi, de nombreux points de ressemblance avaient été soulignés avec des tombes britanniques contemporaines du "Groupe de Welwyn", ainsi qu'avec certaines riches sépultures précoces de Rhénanie (Goeblingen-Nospelt, etc...).

Une première ébauche d'étude systématique de cette sépulture avait d'abord été entreprise par Melle Marie-Claude BADIN, à l'Université de Paris VIII-Vincennes, sous la direction de Mme Martine WILLAUME. Ce travail n'a pu aboutir.

Il a été repris par l'un de nous, Anne VILLARD, notamment dans le cadre d'un contrat d'Aide à la Préparation de Publication (1985) de la Sous-Direction de l'Archéologie. Dans sa phase finale, il a en outre bénéficié d'une aide financière du C.N.R.S. (ERA 2) d'une part, du Conseil Régional du Centre (ARCHÉA) de l'autre, pour dactylographie et dessins.

Cette étude du matériel, de sa disposition et des pratiques qu'elle induit, vient compléter les recherches menées depuis 1968 par un autre d'entre nous, Alain FERDIÈRE.

Le long délai écoulé depuis la découverte, s'il a nui à la conservation de certains des objets mis au jour, a du moins eu le mérite de permettre de réunir une documentation très complète sur le sujet, notamment en matière de comparaisons pour ce type de sépulture privilégiée, mais aussi quant à l'interprétation de la signification de ces tombes bituriges.

Il est amusant de voir, compte tenu de la datation que nous proposons pour la sépulture de Fléré (cf. 1.6), que cette publication intervient en quelque sorte à l'occasion du bi-millénaire de cet enfouissement !

La fouille de Fléré a été faite dans de très mauvaises conditions (hiver, milieu humide). Une seule autre sépulture du Groupe a fait, en 1844, l'objet d'une fouille délibérée, celle de Neuvy-Pailloux (ci-dessous, chap. 2-6). Pour les cinq autres tombes (chap. 2.1 à 5), il s'agit de découvertes fortuites. Ce fait et l'ancienneté des découvertes font que l'on doit certainement regretter une importante perte d'informations sur ces riches sépultures (disposition et nature des objets, etc...). Souhaitons que la découverte prochaine d'une nouvelle tombe de ce type en Berry permette cette fois une fouille méthodique.

On a jugé opportun de confier à des spécialistes des études spécifiques de certaines catégories de matériel, à savoir : Mme Suzanne TASSINARI pour la vaisselle de bronze, M. Philippe VELAY pour certains autres objets de bronze (notamment de Neuvy-Pailloux), M. Jean-Paul GUILLAUMET pour les armes, M. Armand DESBAT pour la sigillée (et le gobelet d'ACO), Mme Alix BARBET pour les enduits peints de la tombe de Neuvy-Pailloux.

Toutes les sépultures du "groupe berrichon" ont enfin été contrôlées par nous (A.F.) sur le terrain.

Il nous est agréable de remercier ici toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à l'aboutissement de ce travail, en facilitant les recherches ou en apportant de précieux renseignements :

- les inventeurs de la sépulture de Fléré, M. CERISIER, conducteur d'engins, et Melle FRÉMONT, puis Sœur MARIE-GONZAGUE et M. M. LÉON, ainsi que le propriétaire du terrain, M. L. CARTIER.
- Les autres fouilleurs de 1968 :
  - Mmes M. LÉON, M. WILLAUME ;
  - Melle LAPRUNE ;
  - MM. R. ALBERT (alors ITA à la Dir. des Antiq. du Centre), BRANÇON, FRÉMONT, B. et F. JOURMARD, M. JOURMARD (Maire de Saint-Cyran).
- et toutes les personnes qui nous ont apporté des informations utiles à nos recherches :
  - Mmes BEIGNEUX (Buzançais), V. BEL (Lyon), C. BÉMONT (C.N.R.S.), CAZÉ (Conservateur du Musée d'Issoudun), A. CHAZELLES (I.G.M.R.A.F.), A.-M. FOURTEAU-BARDAJI (Ingénieur d'étude au S.R.A. de Poitou-Charentes), Ch. JOUANNET-MENNESSIER (Contractuelle au S.R.A. d'Auvergne), F. LAUBEINHEIMER (C.N.R.S.),
  - Melles M.-C. BADIN (étudiante), N. BLANC (C.N.R.S.), H. CHEW (Musée des Antiq. Nat.), Ch. ÉLUÈRE (Musée des Antiq. Nat.), A. HESNARD (C.N.R.S.), O. HUBERT (B.R.G.M. Orléans), N. PATUREAU (Archiviste de l'Indre), Ch. SIRE (Ingénieur au Labor. de Restaur. Arch. Argenton-s/-Creuse), St. THIEBAULT (C.N.R.S., Paléo-botanique),

- MM. M. AMANDRY (Cabinet des Médailles), G. AUBIN (Conservateur Régional de l'Archéologie de Rhône-Alpes), P. BAILLY (Musée du Berry, Bourges), M. BARBIER (Conservateur au Musée de Saint-Dizier), N. BARRANDON (C.N.R.S.), R. BOUDET (C.N.R.S.), l'abbé BOURDERIOUX (Conservateur des A.O.A. pour l'Indre-et-Loire), R. BRULET (Univ. de Louvain-la-Neuve, Belgique), O. BÜCHSENSCHÜTZ (C.N.R.S.), J.-F. BUISSON (Archéologue Municipal à Saintes), G. CHOUQUER (C.N.R.S.), D. CLIQUET (Musée d'Évreux), G. CORDIER (C.N.R.S.), G. COULON (Conservateur du Musée Archéologique d'Argentomagus), C. DOMERGUE (Univ. de Toulouse), D. DUBANT (Déols, Neuvy-Pailloux), A. DUVAL (Musée des Antiq. Nat.), F. FAVORY (Université de Besançon), M. FEUGÈRE (C.N.R.S.), H. GAILLARD de SEMAINVILLE (ancien Directeur des Antiq. Hist. de Bourgogne), P. GALLIOU (Université de Brest), Ch. GENDRON (Conservateur des Musées de Niort), J.-L. GIRAULT (Châtillon-sur-Indre), B. GRATUZE (C.N.R.S.), J. HOLMGREN (Pilote, fotogr. aérien), A. JACQUES (Archéologue Municipal à Arras), B. LAMBOT (Choizy-au-Bac), M. LEQUÉMENT (ancien Directeur des Ant. Hist. de Midi-Pyrénées), G. LINTZ (Conservateur au S.R.A. du Limousin), B. LIOU (Univ. de Provence, Aix), J. METZLER (Musée de Luxembourg, G.D. Lux.), D. PAUNIER (Univ. de Genève), J.-P. PAUTREAU (C.N.R.S.), R. PÊCHERAT (Châteauroux), P. PION (URA 12), M. REDDÉ (Univ. Paris IV), P. ROUALET (Musée des Antiq. Nat.), O. RUFFIER (Ingénieur d'étude au S.R.A. du Centre), M. SANTROT (Conservateur du Musée Dobrée à Nantes), I. STEAD (British Museum), F. TASSAUX (Univ. de Pau), J. TOURNAIRE (Déols), M. VIDAL (Conservateur Régional de l'Archéologie de Midi-Pyrénées).
- Les secrétaires de Mairie des communes de Dun-sur-Auron et Primelles (Cher).
- Ainsi que les personnes qui ont réalisé des dessins inclus dans le présent ouvrage :
  - Mmes C. BRIGNON (Atelier de Cartographie de l'Université de Tours), A. LE BOT-HELLY (pour Neuvy-Pailloux) et B. RIALLAND ;
  - Melles L. BRISSAUD (Eq. Arch. de St Romain-en-Gal), J. DURAND (Orléans), M. GUILBAUD (Nantes), L. MESLIN (Saint-Marcel) et C. VIBERT-VIGNE (pour Neuvy-Pailloux),
  - MM. J. ARTAUD (Bourges), J.-F. BARATIN (Orléans), M. BATT (Rennes), P. TROTIGNON (Architecte à Bourges) ;
- et les auteurs des photographies d'objets : MM. CHUZEVILLE (Musée du Louvre : Neuvy-Pailloux), G. FRAT (Musée du Berry : Berry-Bouy), HÉMON (Musée de Nantes : Châtillon-sur-Indre).
- Et bien sûr, tout le personnel du Service Régional de l'Archéologie du Centre, pour toute l'aide technique apportée, et notamment M. J.-F. BARATIN, ainsi que son Conservateur Régional, M. M. CLÉMENT, sans oublier Mme N. LE BRET pour la dactylographie.

Partant de la découverte de Fléré (chap. 1), nous décrivons ensuite six autres ensembles régionaux (chap. 2) (ainsi que quelques éléments épars), qui constituent à notre avis un groupe homogène et localisé dans l'espace ; nous cherchons ensuite des éléments de comparaison plus éloignés.

Le manuscrit de la présente publication a été terminé en juin 1990, pour une publication annoncée dans les Documents d'Archéologie Française. Il a toutefois pu faire l'objet d'une mise à jour, prenant notamment en compte les découvertes (Antran, Clémency...) et la bibliographie récentes.

Ce volume est finalement publié dans la collection des "Mémoires du Musée d'Argentomagus" (7<sup>e</sup> supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France) afin de ne pas différer davantage encore sa parution.

Nous remercions Gérard COULON, directeur de la collection, et le S.I.V.O.M. d'Argenton-sur-Creuse-Le Pêchereau-Saint-Marcel, gestionnaire du musée, d'avoir permis la publication de cet ouvrage dans des délais plus acceptables.

## **1. LA SÉPULTURE DE FLÉRÉ-LA-RIVIÈRE (INDRE)<sup>(\*)</sup>**

---

\* Les sous-chapitres 1.1. à 1.5. inclus sont en partie redevables, pour leur participation au moment de la découverte, à R. ALBERT, M. LÉON, Sœur MARIE-GONZAGUE, et M. WILLAUME.

## 1.1. Historique de la découverte (A.F.) (Fig. 1-1 à 1-18)

La première découverte a été le fait de M. FRÉMONT, agriculteur à la "Bataillerie", qui observait des travaux d'extraction faits par M. CERISIER, conducteur d'engin, sur la sablière de l'entreprise MARCEL, de Paulnay, le 30 janvier 1968. C'est la fille de M. FRÉMONT, Josette, alors âgée de 15 ans, qui prévint son professeur de Sciences au Collège (Centre d'Études Agricoles) de Saint-Cyran-du-Jambot, Sœur MARIE-GONZAGUE.

Une première fouille fut effectuée le 31 janvier par M. FRÉMONT, sa fille, et Sœur MARIE-GONZAGUE, ainsi que M. Maurice LÉON, sa femme, et Melle LAPRUNE, enseignants au même collège. Les fouilles furent poursuivies les 1<sup>er</sup> et 2 février par Sœur MARIE-GONZAGUE, en compagnie de cinq élèves, puis par M. et Mme LÉON (Fig. 1-8 et 1-9).

M. l'Abbé BOURDERIOUX, alors correspondant de la Direction des Antiquités Historiques de la Région Centre, fut prévenu de la découverte le 2 février et se rendit immédiatement sur place ; il avertit la Direction des Antiquités le même jour.

Le 4 février, MM. P. FRÉON et M. TRIPETSKY, de la Société Archéologique de Touraine, se rendirent sur les lieux ; le 7, c'est le tour de Melle Nicole PATUREAU, Directeur des Services d'Archives Départementales de l'Indre, et Conservateur des Antiquités et Objets d'Art pour ce département.



Fig. 1-1: **Fléré-la-Rivière** : situation en France (dessin : A.F.).

La Direction des Antiquités (alors dirigée par M. G.-Ch. PICARD), alertée, envoya sur les lieux l'un de nous (A. FERDIÈRE) le 9 février, en compagnie de M. l'Abbé BOURDERIOUX et P. FRÉON, de M. LEVEEL (Président de la Soc. Arch. de Touraine), de M. FOUCHER (Doyen de la Faculté des Lettres de Tours, correspondant de la Direction des Antiquités).

Mi-février, à l'occasion des vacances scolaires, le tamisage des déblais fut entrepris, par Sœur MARIE-GONZAGUE, M. et Mme LÉON, M. JOUMARD (Maire de Saint-Cyran) et ses deux fils (Bernard et François), et Melle Josette FRÉMONT : de nouvelles fouilles sont réalisées les 17 et 18 février.

A la suite d'une visite, le 19 février, de M. Raymond ALBERT (Agent Technique à la Direction des Antiquités), le Directeur, M. G.-Ch. PICARD décide d'une intervention de sauvetage complémentaire, réalisée du 23 février au 2 mars par MM. R. ALBERT et BRANÇON, ainsi qu'A. FERDIÈRE et Melle Martine WILLAUME (Fig. 1-13) ; un crédit de sauvetage urgent d'un peu plus de 1 000 F fut affecté à cette opération...

Depuis sa découverte en janvier 1968 jusqu'à sa publication aujourd'hui, 25 ans après, le matériel de cette riche sépulture a subi de nombreux avatars. Le mobilier métallique a été remis à deux reprises (1968 et 1977) au Laboratoire du Fer à Nancy, en vue de sa restauration, qui n'a pu être effectuée (à l'exception du seau en bois et du gril), faute de crédits.

Ces objets ont entre temps (1969 à 1975) été rendus au Collège de Saint-Cyran-du-Jambot, où le mobilier céramique était resté, et avait subi quelques tentatives de reconstitutions, plus ou moins heureuses.

De retour de Nancy (1981), à l'occasion de l'exposition "Celts et Gallo-Romains en Berry" (*Celtes...*, 1982), le matériel métallique a enfin pu faire l'objet d'une restauration systématique au Laboratoire Archéologique d'Argenton-sur-Creuse (Melle Christiane SIRE), en 1982-1983.

Finalement, l'ensemble du mobilier de la sépulture a fait l'objet d'un dépôt définitif, fin 1984, de la part des inventeurs (Sœur MARIE-GONZAGUE et M. M. LÉON), auprès du SIVOM d'Argenton-Le Pêcheur-Saint-Marcel, en vue de sa présentation dans le futur Musée de Site d'Argentomagus (Conservateur : M. Gérard COULON) : N<sup>os</sup> d'Inventaire au Musée : 84.1.1 et suivants.

Le propriétaire du terrain, M. Louis CARTIER, avait abandonné ses droits, en vue de la restauration, au profit de la Direction des Antiquités, dès 1974.



Fig. 1-2 : **Fléré-la-Rivière** : situation de la sépulture (carré noir) dans le groupe des autres sépultures du même type en Berry (carrés blancs, auxquels on a ajouté la tombe d'Antran, à l'Ouest). Tireté : limites de la *civitas* des Bituriges (d'après LONGNON, 1888) (dessin : A.F.).



Fig. 1-8 : **Fléré-la-Rivière** : vue de la fouille en cours, avec Sœur MARIE-GONZAGUE (d'après diapositive M. LÉON, 1968).

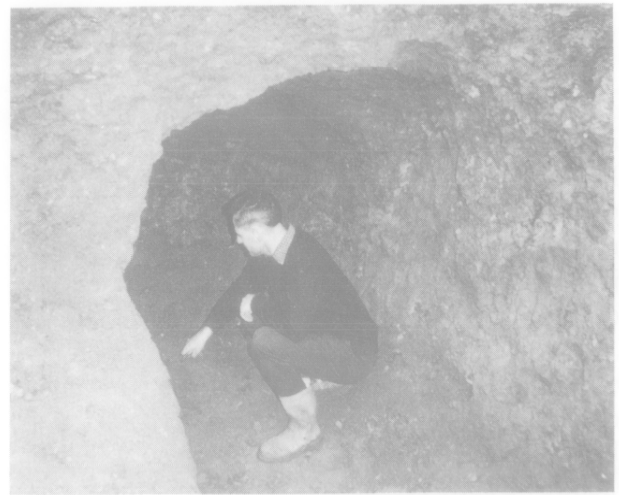


Fig. 1-9 : **Fléré-la-Rivière** : vue de la fouille en cours, avec M. Maurice LÉON (d'après diapositive M. LÉON, 1968).



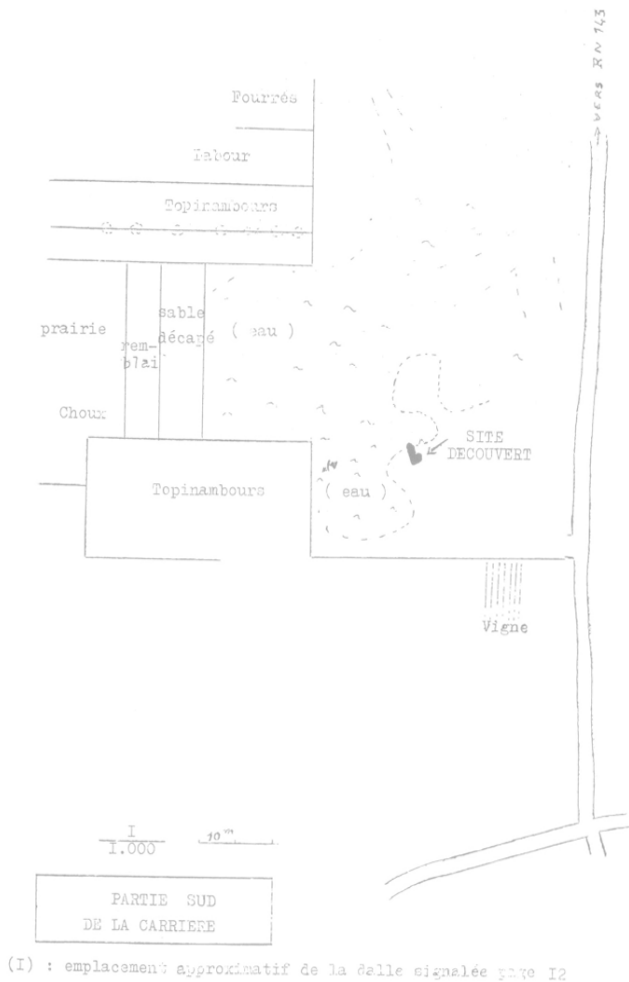


Fig. 1-4 : Fléré-la-Rivière : plan de situation au moment de la découverte (extrait de MARIE-GONZAGUE et LÉON, 1968a, 4).

Durant ce laps de temps avant restauration, les objets métalliques se sont certainement détériorés. La plus gravement endommagée est la pince à feu, découverte entière mais extrêmement oxydée : il n'en subsistait, au moment de la restauration, que la jonction entre les deux branches et le départ de l'une des poignées.

En outre, quelques objets ont été égarés ou perdus : d'une part la monnaie de bronze, sans doute remise après sa découverte à M. G.-Ch. PICARD, alors Directeur des Antiquités Historiques pour la Région Centre ; d'autre part la pièce de bois de la fosse centrale ; enfin, les ossements, silex et fragments de plomb.



Fig. 1-5 : Fléré-la-Rivière : situation cadastrale au moment de la découverte (ancien cadastre) (extrait de MARIE-GONZAGUE et LÉON, 1968a, 3).

Quant aux documents concernant la fouille (Direction des Antiquités), ils n'ont pas, durant ce laps de temps, subi de pertes irrémédiables ; toutefois, la mesure de la dimension Est-Ouest de la tombe, effectuée à la fin de l'intervention de M. Raymond ALBERT et moi-même, semble avoir été égarée dans des documents alors transmis à M. G.-Ch. PICARD. Cette perte oblige à ne proposer qu'un plan de la tombe reconstitué par symétrie par rapport à la fosse centrale.

La sépulture de Fléré-la-Rivière est donc pratiquement inédite depuis sa découverte en 1968.

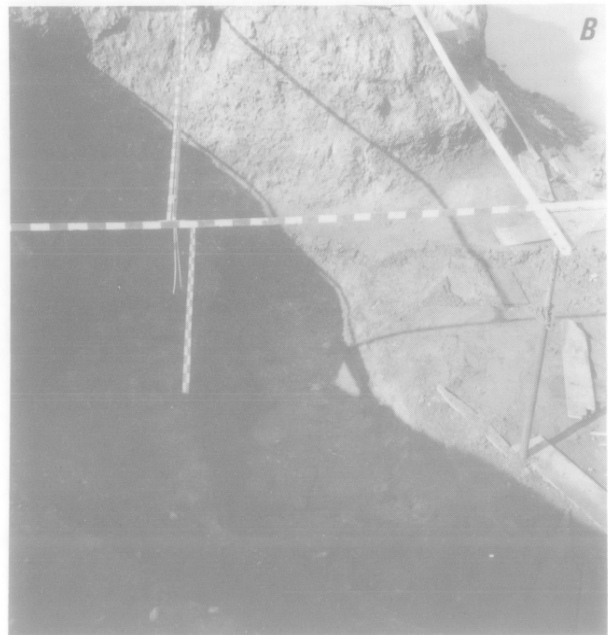
Outre les deux rapports inédits faits par les inventeurs au moment de la découverte (MARIE-GONZAGUE et LÉON, 1968 a et b), tout au plus peut-on signaler quelques courtes notes ou mentions : FRÉON, 1968 a, b et c ; MARIE-GONZAGUE, 1968 ; PHILIPPON, 1969 ; VAUTHEY, 1969, 165 ; CHAUVIGNÉ, 1970, 32 ; BÜCHSENSCHÜTZ *et al.*, 1976, 19 ; PICARD, 1981, 896 ; BADIN, 1982 ; COULON, 1986, 37 ; BRISSAUD, 1988, II, 200-210, et IV, 143-168 ; FERDIÈRE, 1989 ; 1991 ; *Tombes...*, 1992.

La découverte avait toutefois fait l'objet – sur le moment – de quelques mentions dans la presse locale : *Nouvelle République du Centre-Ouest*, du 15 Février 1968, p. 3 ; des 17-18 Février 1968, p. 5 ; du 12 Septembre 1968, p. 4 ; *Journal Centre-Pressé*, du 13 Mars 1968, p. 5 ; *La Renaissance Lochoise*, 21 Février 1968, p. 1 ; *la République du Centre*, 16 Février 1968.



Fig. 1-7 : **Fléré-la-Rivière** : vue de la fouille en cours (photo X, 1968).

Fig. 1-13 : **Fléré-la-Rivière** : a) et b) fouille de contrôle en cours, en février 1968 (photos : A.F.).



## 1.2. Localisation (A.F.) (Fig. 1-3 et 1-6)

La découverte a été faite dans une sablière bordant la R.N. 143 de Tours à Châteauroux, au lieu-dit "la Bataillière", à environ 1,600 km au Sud-Est du bourg de Fléré.

Coordonnées Lambert : 507,7 x 2224,1.

Coordonnées cadastrales : cadastre de Fléré-la-Rivière : en 1968, au moment de la découverte : Section F, Feuille 1, n° 82 (propriétaire : M. L. CARTIER, de Fléré). La tombe est à localiser à l'extrémité Nord-Est de cette parcelle. Le cadastre a depuis été remembré (1977, à jour pour 1986) : il s'agit aujourd'hui de la Section ZI, parcelle 96c, transformée en terrain vague et décharge.

La tombe est située sur le rebord de la terrasse moyenne de l'Indre, dominant la vallée de cette rivière, au Nord-Est, d'une dizaine de mètres ; situé sur une légère croupe, ce point domine aussi la vallée d'un petit ruisseau, à l'Ouest.

Géologie : alluvions anciennes de l'Indre : argile, sables et graviers, fortement rubéfiés, comportant des traînées noires de manganèse (cf. CORDIER, 1965, 319-320) : il s'agit ici de la basse terrasse de l'Indre (formation a1b : DENIZOT, 1954) ; immédiatement au Nord se trouvent les alluvions récentes et modernes de la rivière (formation a2), et, sur le plateau, au Sud, l'argile à silex du Sénonien décalcifié (formation C7).

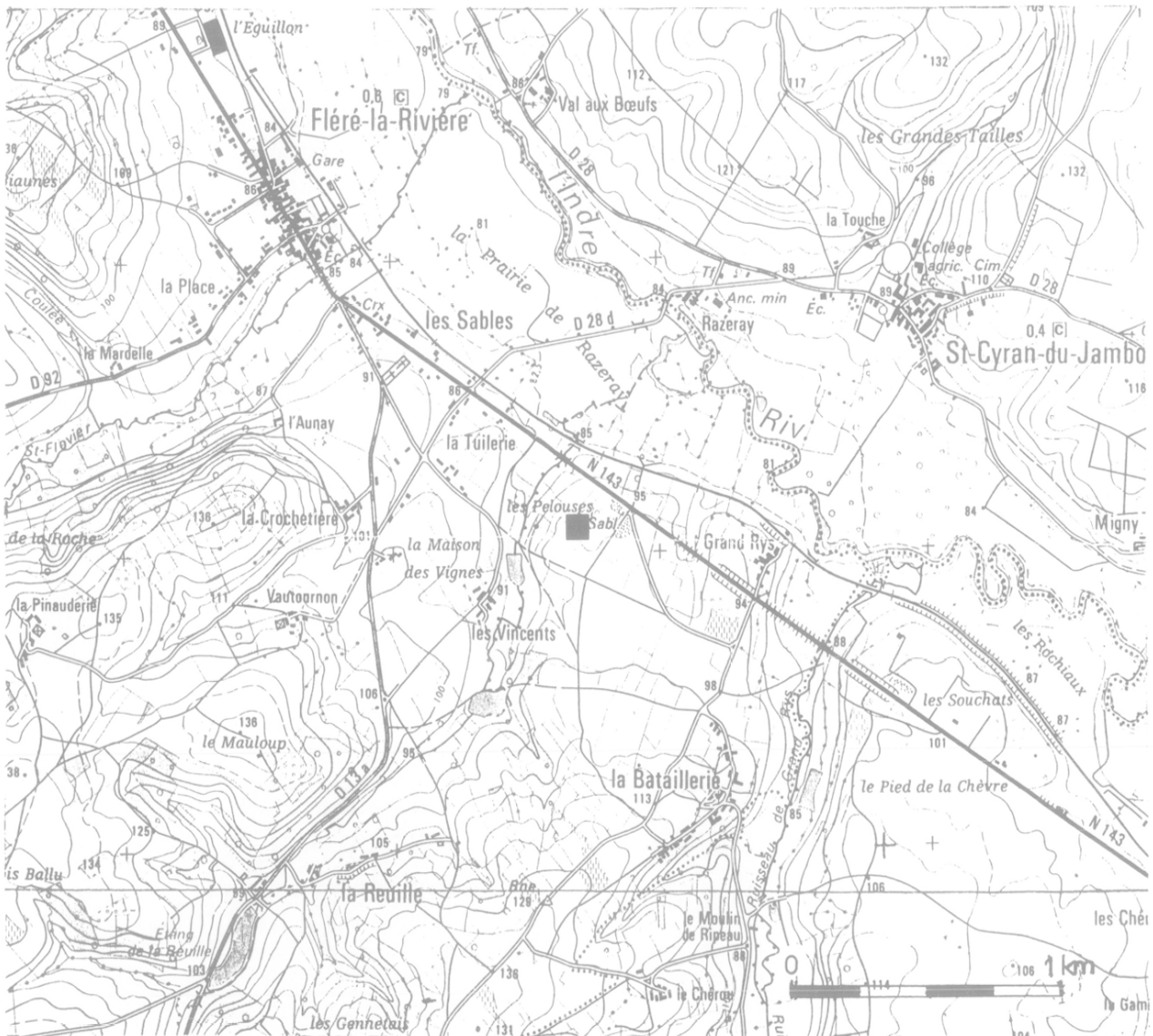


Fig. 1-3 : Fléré-la-Rivière : situation de la sépulture (carré noir). Extrait de la carte IGN au 1/25 000 (feuille n° 20.24 Ouest).



Fig. 1-6 : **Fléré-la-Rivière** : situation cadastrale actuelle (carré noir : sépulture) ; cadastre de Fléré-la-Rivière, Section ZI (parcelle 96 c). Feuille remembrée en 1977, à jour pour 1983.



Fig. 1-12 : **Fléré-la-Rivière** : la fouille (flèche), vue de la carrière, en février 1968 (photo : A.F.).

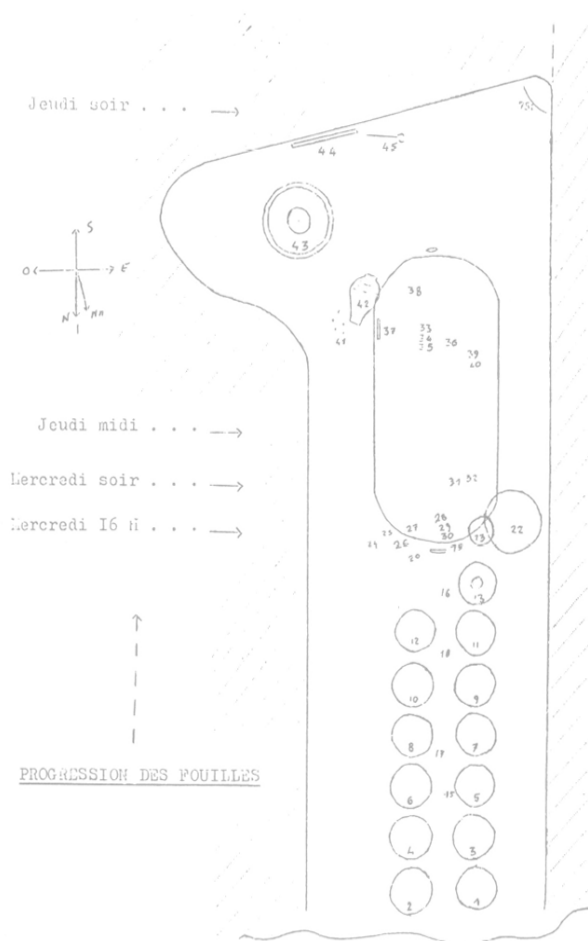


Fig. 1-14 : Fléré-la-Rivière : plan de la première fouille, réalisé au moment de la découverte (extrait de MARIE-GONZAGUE et LÉON, 1968a, 10).

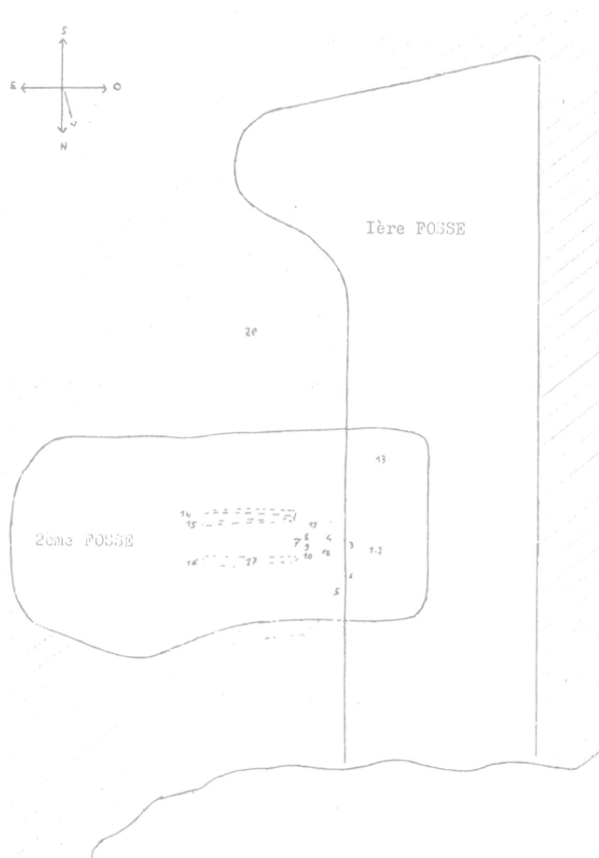


Fig. 1-16 : Fléré-la-Rivière : plan de la seconde fouille, réalisé au moment de la découverte, selon MARIE-GONZAGUE et LÉON (1968b, 7).

### 1.3. Le caveau (A.F. et A.V.) (Fig. 1-17 à 1-19)

#### 1.3.1. Dimensions

Le "caveau" n'est pas connu dans sa totalité : sa dimension E-O, relevée à la fin de la fouille sur la paroi Sud, a malheureusement été perdue ; elle est d'au moins 4,40 m, compte tenu de l'emplacement de la fosse centrale, (ci-dessous), plus vraisemblablement d'environ 5,30 m, si l'on restitue la paroi Est par symétrie par rapport à cette fosse ; cette dimension concorde avec les notes prises par M. R. ALBERT au moment de la fouille de contrôle : extension de la fouille sur une longueur de 3 m dans l'angle SE du caveau (notes manuscrites R. ALBERT, 27 fév. 1968 - Archives du Service Régional de l'Archéologie du Centre).

Sa dimension N-S est inconnue : toute la paroi Nord, du côté de la carrière, a été détruite au moment de l'apparition des premières amphores

occasionnant la découverte ; compte tenu de la position de celles-ci, dont on peut penser que les plus au Nord s'appuyaient dans l'angle de la tombe (comme dans d'autres tombes du Groupe que nous définirons plus loin), et qu'aucune n'avait disparu dans l'exploitation avant la découverte, cette dimension est d'au moins 4,60 m (5,10 m relevés dans le rapport : MARIE-GONZAGUE et LÉON, 1968 a, Fig. p. 10), voire peut-être 5,60 m, si l'on restitue également cette paroi Nord par symétrie par rapport à la fosse centrale.

Les dimensions sont un peu plus faibles à la base de la paroi qu'à la partie supérieure (cf. relevé P. TROTIGNON).

La profondeur du caveau est de 2,20 m environ (se relevant légèrement vers les parois), à partir de la surface de décaissage de la carrière, elle-même située à 0,90 m sous la surface naturelle du terrain. La position de la tombe, en bordure de terrasse, ne permettant d'envisager ici un rehaussement du niveau du

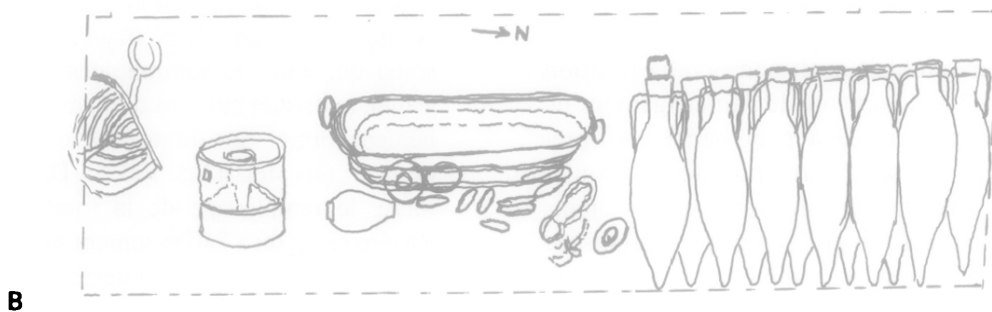
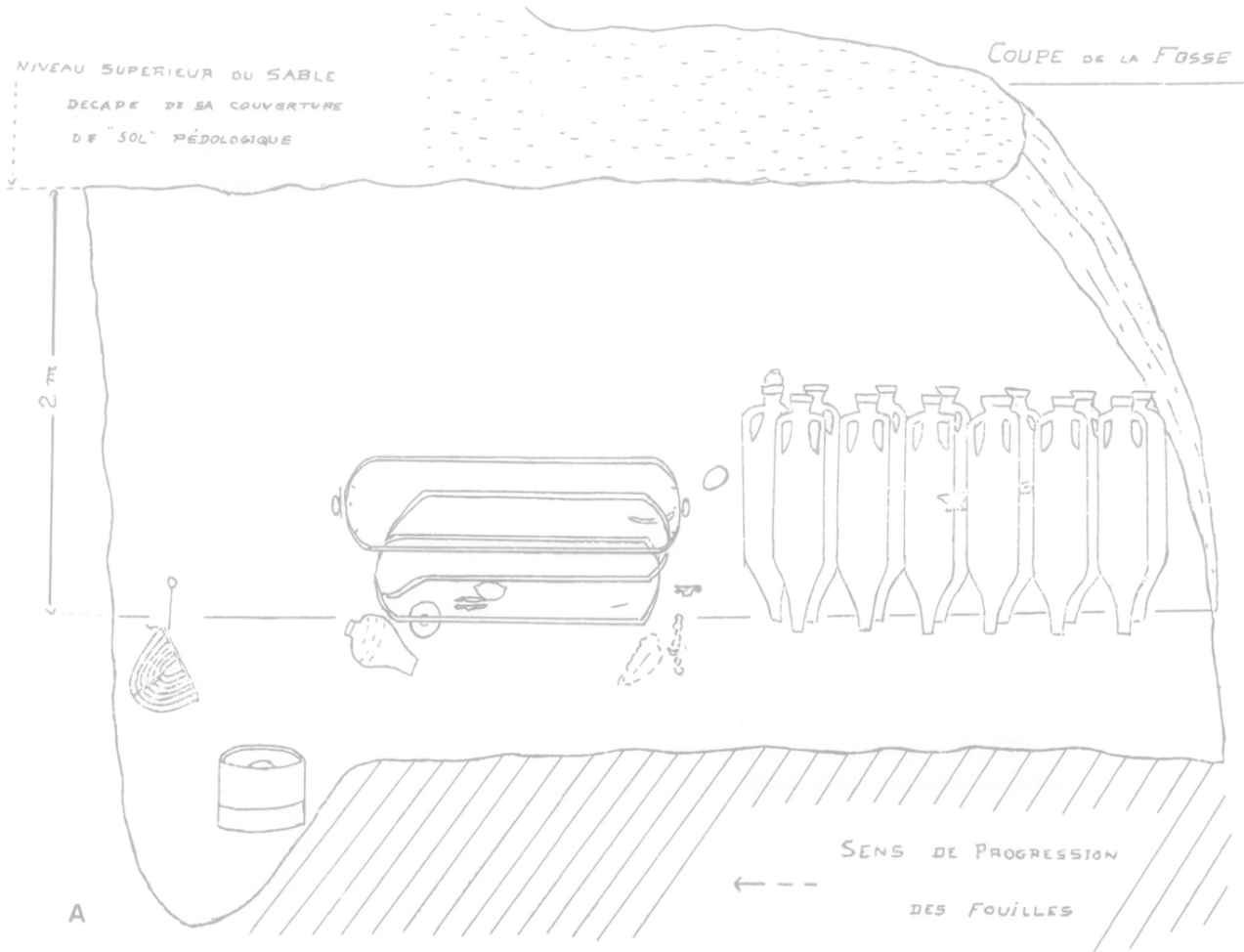


Fig. 1-15 : **Fléré-la-Rivière** :  
 a) vue en coupe de la première fouille, réalisée au moment de la découverte (extrait de MARIE-GONZAGUE et LÉON, 1968a, 11).  
 b) id<sup>e</sup>, selon croquis au tableau au Collège de Saint-Cyran : calque (A.F.) sur photos de J.-L. GIRAULT.

sol depuis l'Antiquité, le caveau était donc à l'origine décaissé de plus de 3,10 m sous la surface du sol.

Surface à l'ouverture : environ 30 m<sup>2</sup> (cf. Neuvy-Pailloux, ci-dessous : 23,5 m<sup>2</sup>).

Volume (sans la fosse centrale) : environ 66 m<sup>3</sup>.

La fosse centrale, quant à elle, entièrement relevée en 1968 (P. TROTIGNON), présente les dimensions suivantes (quadrilatère irrégulier) : L. supér. : 3,60 m ; L. infér. : 3,40 m ; l. supér. : 1,30 à 1,60 m ; l. infér. : 0,70 à 1,20 m ; prof. : 0,30 à 0,60 m.

### 1.3.2. Structure de la tombe, et essai de restitution

Notons tout d'abord la présence, unique dans le Groupe de sépultures du Berry que nous allons définir, d'une fosse secondaire centrale.

La fouille n'a livré aucune indication sur l'aménagement architectural interne et la couverture de la tombe. Seuls les parois et le sol ont été reconnus aisément, grâce à leur consistance compacte, qui tranchait sur l'aspect meuble du remplissage.

#### – a) *Les parois :*

Le bon état des parois laisse supposer qu'une armature en bois protégeait la chambre funéraire de leur effondrement plus que prévisible, puisque le substrat est constitué de sable, matériau qui n'aurait en effet pas permis aux parois de se maintenir, ne serait-ce que le temps de la cérémonie funéraire. Le bois a disparu sans que la moindre trace en ait pu être relevée. Les seuls vestiges de bois mis au jour étaient contenus dans la fosse rectangulaire centrale, où l'eau a permis leur conservation.

Le mobilier semblait avoir conservé la position qui lui avait été assignée lors de l'aménagement de la chambre funéraire. Cela peut paraître surprenant, car, en pourrissant, l'armature de bois soutenant les parois aurait dû s'effondrer sur les objets consacrés au défunt : le gril et les instruments de cuisine ont été retrouvés à mi-hauteur de la paroi, position dans laquelle ils avaient été accrochés ; les amphores – encore alignées et placées verticalement – et les autres offrandes n'avaient pas subi de choc violent ; les ferrures du baquet en bois n'étaient ni déplacés ni tordus, et les vases étaient presque toujours fragmentés par la simple pression des terres.

#### – b) *Présence d'un tumulus au-dessus de la tombe ? (Fig. 1-18)*

L'effondrement des parois n'a pu être évité que si le remplissage comblant le caveau est intervenu avant leur dégradation. Cela nous amène à considérer le problème de la couverture du tombeau, dont aucune trace n'a été retrouvée. Il paraît évident qu'elle était construite en matériaux périssables (bois...). Son effondrement dans la tombe n'a pas perturbé l'ordonnance du mobilier.

Trois hypothèses s'offrent à nous pour interpréter la nature de la superstructure protégeant la tombe de Fléré-la-Rivière. Elles dépendent en grande partie de la nature du sable comblant le creusement. En effet, les fouilleurs ont noté que le remplissage était presque identique au sous-sol sableux, mis à part quelques charbons de bois épars ; d'après ceux-ci, il ne s'en distinguait que par sa consistance, plus meuble, et non par sa couleur et sa composition. Cependant, sur l'une des rares photographies de fouille qui ont été conservées, le remplissage apparaît plus gris que le substrat.

Si la composition du remplissage est identique à celle du substrat, celui-ci provient des matériaux issus du creusement de la tombe. Deux hypothèses sont alors plausibles :

1. Le caveau est soigneusement rebouché après la cérémonie funéraire ou peu de temps après, ce qui paraît peu vraisemblable.
2. Un tertre est constitué au-dessus de la tombe, pour en manifester la présence, avec sans doute divers aménagements : cela nous rappelle le principe des mausolées gallo-romains construits en pierres et symbolisant la puissance de la famille du défunt. Il semblerait qu'un tertre ait également surmonté la tombe de Neuvy-Pailloux (cf. ci-dessous) où, entre le sommet des parois et le sol actuel, subsistait sur 1 m de haut "un léger bombement formé, sans doute, des terres extraites du caveau" (des MELOIZES, 1845, 9). Dans cette hypothèse, le remplissage de la tombe de Fléré-la-Rivière serait dû à l'affaissement progressif du tertre au fur et à mesure de la dégradation de la charpente en bois qui le soutenait. Ce phénomène a évité que le mobilier ne soit écrasé sous l'effondrement brutal de la superstructure.
3. Si le remplissage est différent du sable constituant le substrat, il proviendrait d'un comblement volontaire ou progressif, après que la structure protégeant la tombe eut disparu, sans que l'ordonnance

Fig. 1-17 : **Fléré-la-Rivière** : plan restitué de la sépulture : relevé des parois subsistantes, et localisation des objets d'après renseignements (relevé R. ALBERT et P. TROTIGNON, février 1968 ; dessin : P. TROTIGNON, mars 1968).

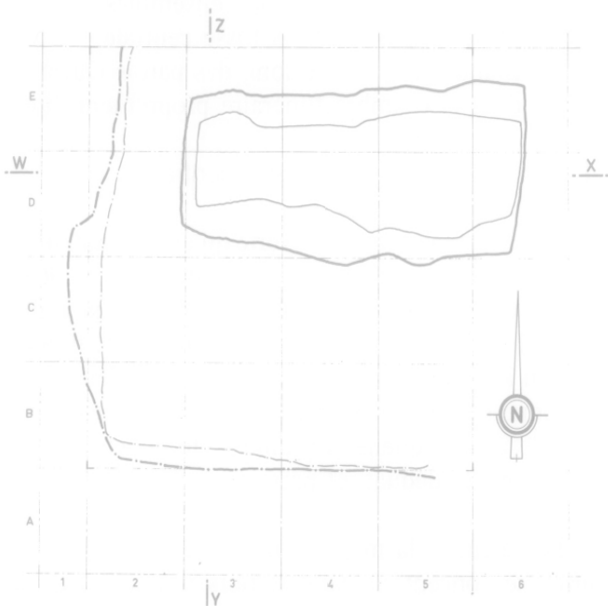


Illustration non autorisée à la diffusion

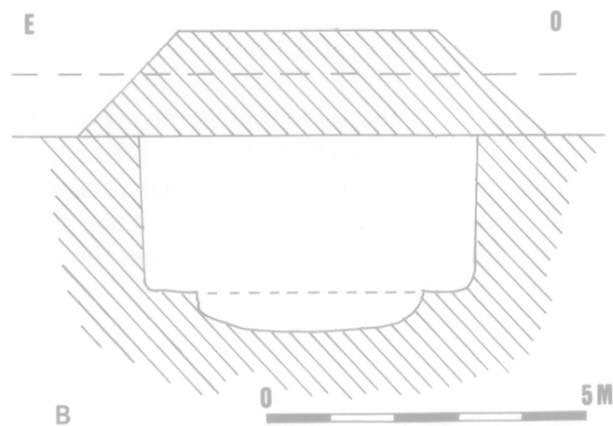
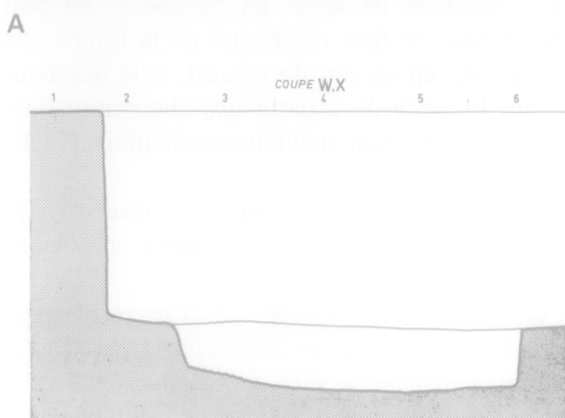
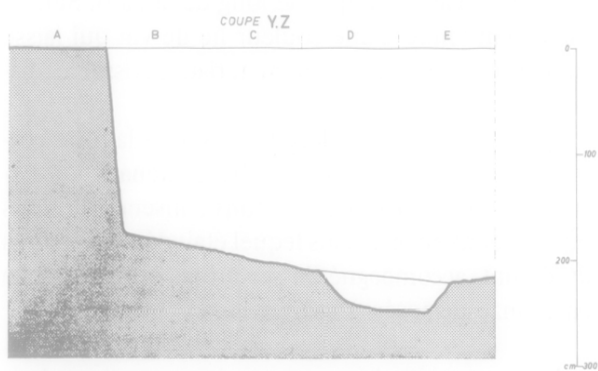


Fig. 1-18 : **Fléré-la-Rivière** : a) coupes de la sépulture (relevé des parois subsistantes (relevé et dessin id°) ; b) proposition de restitution de la sépulture et de son terre, vus en coupe (dessin : A.F. et B. RIALLAND).



des objets contenus dans la tombe n'ait été dérangée. Comme nous l'avons démontré plus haut, il semble difficile dans ce cas d'expliquer la bonne conservation des parois creusées dans la grève.

Les terres extraites à l'occasion du creusement du caveau et de la fosse secondaire centrale (soit près de 68 m<sup>3</sup>) ont donc dû, à l'origine, être redéposées au-dessus du plafond du caveau, formant ainsi une sorte de *tumulus*, affaissé au moment de l'effondrement de ce plafond et du comblement consécutif du caveau.

Si l'on imagine ce tertre d'une surface à la base débordant d'environ 1 m de part et d'autre de l'ouverture du caveau (soit 7,50 x 7,50), à peu près en forme de tronc de pyramide, on obtient en fait un amas peu élevé, d'environ 1,55 m de haut au-dessus du sol (Fig. 1-18).

Enfin, la comparaison entre les tombes de Fléré-la-Rivière et de Neuvy-Pailloux nous amène à soulever la question de l'accessibilité des chambres funéraires. La profondeur de ces chambres exigeait en effet la construction d'une rampe d'accès, afin que la famille du défunt ou les personnes chargées de l'accomplissement des rites liés au culte funéraire (cf. le "Testament du Lingon", HATT, 1951, 65-67) puissent s'y rendre facilement, et tout simplement pour qu'ils puissent déposer le mort dans sa dernière demeure au moment des funérailles. À Neuvy-Pailloux, la nature de la construction a permis une conservation exceptionnelle de la chambre et de la rampe qui y conduisait. À Fléré-la-Rivière, la destruction de la partie Nord de la tombe ne permet pas de savoir si un accès avait été aménagé de ce côté pour pénétrer dans le caveau.

#### 1.4. Le corps (A.F. et A.V.)

La présence d'une fosse centrale et ses dimensions, l'existence vraisemblable d'un cercueil, la position des armes et de l'anneau digital, paraissent ici suffisants pour confirmer la présence d'une inhumation, en l'absence de tout ossement humain conservé.

Des ossements incinérés auraient sans doute mieux résisté à l'acidité du sol.

Il faut sans doute imaginer le corps en décubitus dorsal, tête à l'Est (l'anneau par conséquent à la main droite), disposé dans un cercueil de chêne massif, sans doute monoxyle (?), ses épées et lances à ses côtés, la vaisselle de bronze disposée à ses pieds.

#### 1.5. Disposition du mobilier funéraire (A.V.) (Fig. 1-19)

Il se répartit en deux grands ensembles :

- le mobilier déposé dans la fosse centrale,
- les offrandes alignées le long des parois Ouest et Sud dans la chambre funéraire proprement dite.

##### 1.5.1. Le mobilier de la fosse centrale

Cette fosse n'a été découverte qu'au moment de la seconde campagne de fouilles (mi-février 1968). Notre connaissance de cette structure a pâti des conditions de découverte : si l'eau qui sourdait à ce niveau a permis la conservation partielle d'éléments de bois, elle a transformé le remplissage en boue liquide, dans laquelle la fouille a été effectuée sans équipement adéquat, et presque sans visibilité.

Le cercueil : la majorité des objets retrouvés en place se concentraient dans le tiers occidental de la fosse. Certains reposaient directement sur des restes de planches en bois incomplètement décomposé. Il s'agissait notamment d'un panneau horizontal de 0,86 m de long, qui constituait le fond d'un coffre ; "deux fragments de côtés suivaient, mais tout le reste de ce coffre est décomposé et noircit la terre environnante" (MARIE-GONZAGUE et LÉON, 1968 b, 2). Signalons également que, le long de la paroi Sud, le sable était teinté d'une couleur lie de vin qui laisse supposer l'existence d'un matériau périssable disparu.

La présence de planches de bois dans la fosse corrobore l'hypothèse d'une tombe contenant un cercueil en bois (monoxyle ? Notons l'absence de clous ou crampons en fer), dans lequel était déposé le corps du défunt, accompagné de ses armes et de vaisselle en bronze disposée à ses pieds.

Un ensemble de vases en bronze et en bois occupait donc le tiers occidental de la tombe ; en voici la liste, en partant de l'Ouest, telle que nous pouvons la concevoir à partir des observations des fouilleurs et du plan malheureusement incomplet qu'ils nous ont laissé :

- le rebord d'un bassin en tôle de bronze (n° 51) ;
- le rebord perlé d'un second bassin en tôle de bronze (n° 52) ;

A ces deux rebords correspondent respectivement deux fonds posés l'un sur l'autre, retrouvés à l'autre extrémité du dépôt de vases métalliques, bien à plat sur une planche en bois au fond de la tombe ; il est

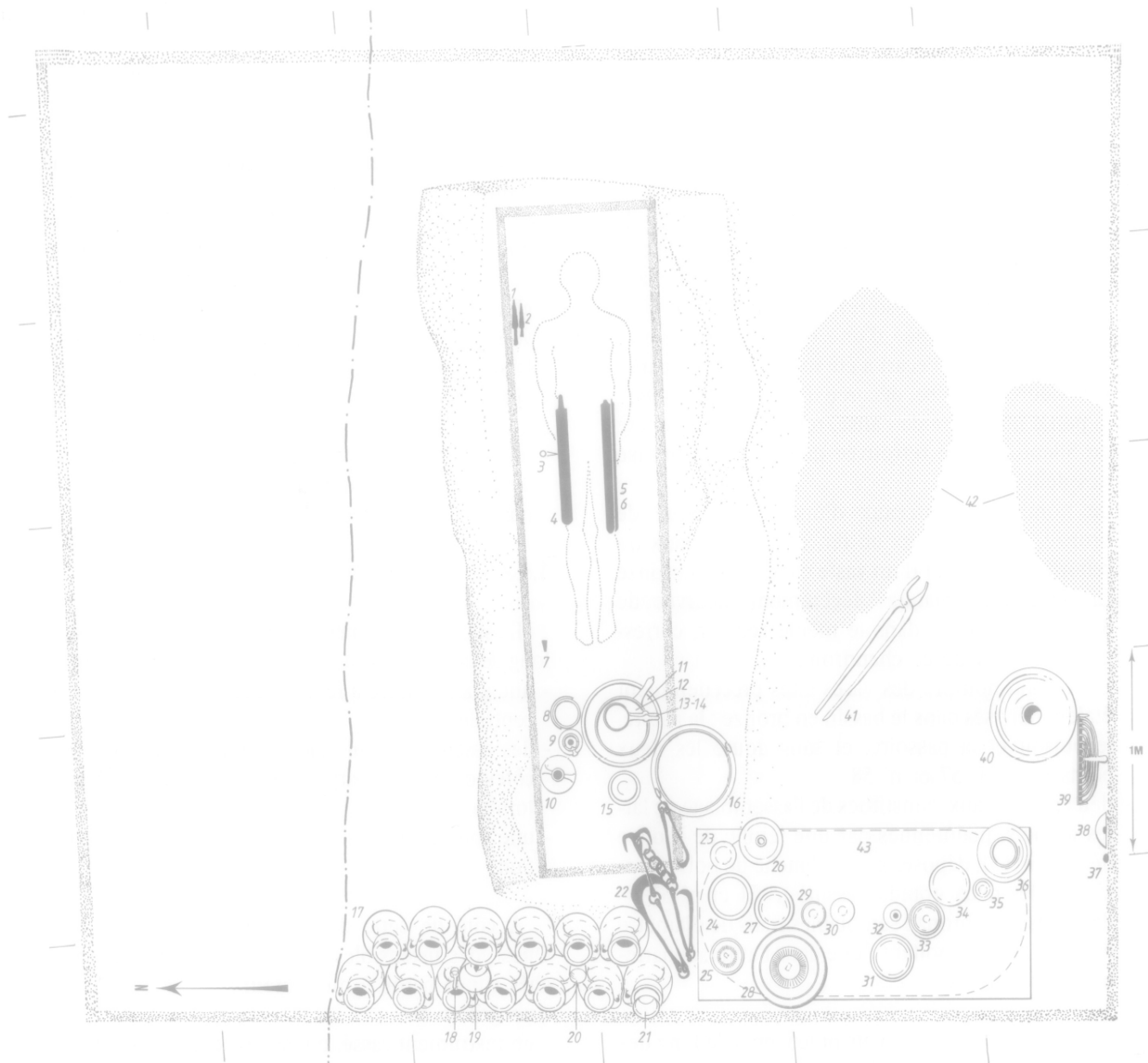


Fig. 1-19: **Fléré-la-Rivière**: reconstitution de la tombe et disposition du mobilier, selon les indications des rapports et des plans (Fig. 1-14 à 18) **Légende**: 1 : pointe de lance en fer (n° 45) ; 2 : pointe de lance en fer (n° 46) ; 3 : bague en or (n° 63) ; 4 : épée en fer (n° 44) ; 5 et 6 : deux épées identiques, en fer, dans un fourreau de bronze (n° 60 et 61) ; 7 : talon de lance de fer (n° 45-46) ; 8 : seau en bois d'if recouvert de bronze (n° 65 ou 66) ; 9 : œnochoé en bronze (n° 53) ; 10 : amphorette en céramique (n° 33) ; 11 : bassin en bronze à rebord perlé (n° 52) ; 12 : patère en bronze (n° 56) ; 13 et 14 : puitsoir et passoire en bronze (n° 54 et 55) ; 15 : deux bassins en bronze (n° 57 et 58) ; 16 : chaudron en bronze, fer et bois (n° 48) ; 17 : treize amphores Pascual I (n° 1 à 13) ; 18 : *simpulum* en bronze (n° 50) ; 19 : vase-bobine (n° 29) ; 20 : gobelet d'ACO (n° 36) ; 21 : gobelet (n° 14) ; 22 : crémaillère (n° 41) ; 23 :

grand gobelet décoré de bandes à la molette (n° 35) ; 24 : assiette (n° 19-28) ; 25 : assiette en céramique sigillée (n° 37) ; 26 : marmite tripode (n° 30) ; 27 : trois assiettes empilées (n° 19-28) ; 28 : plat en céramique sigillée (n° 38) ; 29 et 30 : deux gobelets (n° 15 et 18) ; 31 : trois assiettes empilées (n° 19-28) ; 32 : petites bouteilles en céramique (n° 34) ; 33 : trois assiettes empilées (n° 19-28) ; 34 : assiette (n° 19-28) ; 35 : gobelet (n° 15-18) ; 36 : grand vase balustre (n° 32) ; 37 : pique-feu ou fourchette à chaudron en fer (n° 43) ; 38 : louche en fer (n° 42) ; 39 : gril en fer (n° 40) ; 40 : meule rotative (*meta* et *catillus*) (n° 67-68) ; 41 : pince à feu (n° 47) ; 42 : ossements d'animaux (localisation approximative, due à une mauvaise conservation de ces ossements) (n° 71) ; 43 : baquet en bois cerclé de trois bandages de fer et sans doute recouvert d'une planche supportant les objets (n° 39) (Dessin : M. BATT).

vraisemblable que seuls les fonds étaient à leur place.

- les rebords de deux petits vases en tôle de bronze, non localisés dans le rapport de fouille, mais seulement sur le plan (n° 57 et n° 58), dont l'un pourrait être une patère dont le manche en tôle de bronze (n° 56) a été retrouvé ;
- les rebords et les manches en queue d'aronde de récipients en tôle de bronze identiques mais de diamètre différent, destinés à s'emboîter l'un dans l'autre (puisoir et passoire) (n° 54 et n° 55) ;
- l'embouchure bilobée d'une œnochoé en bronze (n° 53) ; un peu à l'écart a été mise au jour la partie supérieure de l'anse, décorée d'une tête féminine ; la partie inférieure de l'anse, représentant une tête de Silène, n'a été retrouvée que lors du tamisage des déblais ;
- de nombreux morceaux d'une fine plaque de bronze, deux anneaux en fer, et les morceaux du rebord cerclé de fer d'un vaste chaudron en bronze (n° 48) ; une "plaque" légèrement incurvée de 3,5 dm<sup>2</sup>, retrouvée dans le même secteur, correspond au fond de ce chaudron ;  
Un certain nombre des vases cités précédemment étaient déposés dans le bassin en bronze : la patère, le puisoir et la passoire, et sans doute les deux petits vases n° 57 et n° 58.
- deux petits seaux, constitués de l'assemblage de lattes de bois, maintenues par une feuille de bronze décoré (n° 65), déposés sur la planche de bois à proximité des deux grands bassins n° 51 et n° 52 ;
- deux anses en bronze semblables mais de diamètre différent, et s'emboîtant l'une dans l'autre, appartenant à ces seaux.

Un peu à l'écart des objets précédents, le long des parois de la fosse, ont été mis au jour :

- une amphorette, seul mobilier céramique présent dans la tombe ;
- un "grand silex" (40 x 30 cm), poli sur l'une de ses faces, reposant sur un lit de gravier : fragment de polissoir ou de meule ?

S'il semble bien que l'amphorette ait été disposée à proximité de l'œnochoé dans le cercueil, la présence de gravier sous le grand silex pourrait signifier que celui-ci avait été placé en dehors du coffre.

En poursuivant la fouille vers l'Est, des armes furent découvertes, avec une bague et une monnaie :

- côté Sud : orientées Est/Ouest, deux épées en fer identiques et présentant le même fourreau en tôle

de bronze ; elles avaient été placées l'une sur l'autre ;

- côté Nord : une épée en fer dans son fourreau en bois (disparu) ; elle était située à 25 cm, parallèlement aux précédentes ;
- sous l'épée en fer, à mi-hauteur, un anneau formé d'un fil d'or spiralé ;
- un talon de lance, le long de la paroi Nord-Est ; au moment de sa découverte, le gel révéla l'emplacement de sa hampe, sous forme de fins cristaux de glace dressés, formant un axe étroit se dirigeant vers l'Est (renseign. Dr J. ALLAIN) ; deux pointes de lances ont été retrouvées au moment du tamisage ; elles étaient vraisemblablement situées à proximité, vers l'Est ;
- un as de Nîmes, retrouvé au moment du tamisage des terres provenant de la tombe centrale ; sa position précise n'est donc pas connue.

#### 1.5.2. Le mobilier de la chambre funéraire

Il est particulièrement abondant. Il a été disposé le long de la paroi Ouest, sauf quelques objets tels que :

- une grande pince à feu, au Sud-Ouest de la tombe centrale ;
- des ossements d'animaux, très mal conservés (des côtes de porc), éparpillés cntre la paroi Sud ct la tombe ;
- une meule rotative complète, le long de la paroi Sud.

A côté de cette dernière, près de l'angle Sud-Ouest, des ustensibles de cuisine avaient été accrochés sur la paroi, à mi-hauteur :

- un gril en fer ;
- un instrument cassé, qui se présente sous la forme d'une grande pique terminée par un œillet : fourchette à chaudron (?) ;
- une grande louche en fer.

Un ensemble de vaisselle commune et en sigillée reposait sans doute sur une planche posée sur un grand baquet en bois, cerclé de bandages de fer. Les vases ont été retrouvés dispersés autour et dans ce baquet, en deux groupes situés à chaque extrémité. L'ensemble formait un service complet, destiné au banquet funèbre :

- dix assiettes en céramique grise et noire dont quelques-unes étaient encore empilées les unes dans les autres ;
- un grand vase balustre et un grand gobelet décoré de palmettes ;

- une petite bouteille ;
- une assiette et un plat en sigillée ;
- quatre gobelets en céramique “grossière”.

Une crémaillère, retrouvée entre le baquet et une série d'amphores (Fig. 1-10), complète la panoplie d'instruments de cuisine accrochés à la paroi Sud, ainsi que la marmite tripode accompagnée de son couvercle située à proximité immédiate.

On peut s'interroger sur la position de la crémaillère, mêlée au service de table ; elle est en effet très proche de l'endroit où furent découverts, pendant la seconde campagne de fouilles, les vases en bronze, notamment le chaudron — auquel le système de suspension que représente la crémaillère correspond parfaitement —. Il n'est donc pas impossible que la crémaillère ait été déposée à proximité immédiate du chaudron, sans qu'on puisse dire si c'était dans la fosse centrale ou simplement au pied du baquet.

Des fragments tubulaires en plomb, dont l'usage n'est pas défini, étaient éparpillés à côté du vase balustre. A Neuvy-Pailloux, des morceaux de plomb furent retrouvés à proximité du squelette, associés aux objets de parure et aux balsamiques déposés sur le corps.

Enfin, au moins treize amphores étaient alignées en quinconce sur deux rangées, contre la paroi Ouest. Toute la partie Nord de la chambre ayant été détruite, il est difficile d'estimer le nombre d'amphores réellement présentes dans la tombe au moment de l'inhumation, mais le conducteur d'engin ne semble pas en avoir observé auparavant. Dans certaines tombes riches du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. ou un peu plus tardives, leur nombre peut atteindre des chiffres semblables, 10 à Berry-Bouy (cf. ci-dessous) ou 15 à Tesson (cf. ci-dessous), ou carrément plus élevés, jusqu'à 57 à Neuvy-Pailloux (cf. ci-dessous).

Au fond des amphores, se trouvaient un “sable blanc étranger et des dépôts grisâtres”, seuls vestiges de ce qu'elles avaient contenu. L'amphore placée à proximité du baquet possédait un bouchon formé par un petit vase qui avait bien protégé ce dépôt.

Trois autres objets étaient encore posés entre les deux rangées d'amphores :

- un *simpulum* ;
- un bol imitant les vases en bois tourné, en céramique fine noire ;
- un gobelet signé ACO.

Fig. 1-10 (ci-contre) : **Floré-la-Rivière** :

a) vue de la fouille en cours (1<sup>ère</sup> fouille) : une amphore, et pointes d'autres amphores à gauche ; cerclages du baquet ; crémaillère au premier plan (d'après diapositive M. LÉON, 1968).

b) calque d'interprétation de la photo (A.F.).



### 1.5.3. Interprétation

La tombe de Fléré-la-Rivière possède une architecture qui n'a pas de précédent en Gaule, sauf peut-être à Tesson (Charente-Maritime) (cf. ci-dessous), sépulture datée du deuxième quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. : dans cette découverte, l'aspect de la tombe, fouillée anciennement, est particulièrement difficile à apprécier (A. DUVAL *et al.*, 1986, 35-36). Elle s'inspirait sans conteste de modèles romains, les "hypogées", mais avait gardé de nombreux traits indigènes dans son aménagement.

Nous avons souligné la bipartition de la tombe – la sépulture elle-même et le reste du caveau –, qui coïncide avec celle du mobilier.

#### – a) *La sépulture centrale :*

La sépulture centrale renfermait en effet les objets les plus précieux : les vases en bronze et les armes.

La vaisselle de bronze était composée en partie par le service à boire (œnochoé, puisoir et passoire à vin, accompagnés du petit seau en bois et de la cruche à deux anses (cf. étude de S. TASSINARI) ; celui-ci était donc placé dans une position privilégiée par rapport au défunt, ce qui reflète la valeur qu'on accordait à ce type d'objets et au symbole qu'ils représentaient, l'ivresse divine. L'existence de personnages tenant un gobelet dans la main sur les stèles des siècles suivants procède du même rite (HATT, 1951, 359-363 ; CUMONT, 1966, 417-420).

L'autre partie de la vaisselle n'a pas d'usage bien défini : les bassins, la patère pourraient tout aussi bien appartenir à de la vaisselle de table qu'être destinés à un rite d'ablutions. Cette dernière hypothèse n'est pas à négliger, car elle peut être corroborée par la présence du grand baquet en bois, de dimensions idéales pour une baignoire !

Il semble cependant que la majorité des vases était plutôt liée au banquet funéraire ; en effet un certain nombre d'entre eux était réuni dans un chaudron, qui symbolise ici l'étape initiale du repas, la cuisson. Le service était donc complet : instrument de cuisson, service à boire, service de table, et éventuellement vases liés aux rites d'ablutions précédant le repas.

Cet ensemble est le reflet, en matériau noble et précieux, des objets plus communs disposés dans le reste du caveau et qui sont tous (mis à part les outils) destinés au banquet funéraire et à sa préparation. Cette distinction parmi les offrandes évoque la notion de trésor, dont la composition rappelle d'ailleurs

certain trésors de l'époque gallo-romaine, tel celui de Rethel "le Moulinet" (Ardennes) (BARATTE et BECK, 1988).

L'armement était composé de deux types d'armes :

- la panoplie ordinaire du mort : une épée en fer dans son fourreau en bois et une lance (comportant encore sa hampe ?) et son talon ;
- et les armes de parade : deux épées dans leur fourreau en bronze, identiques, complétées par une seconde lance.

Ce type de dépôt dans une tombe ne pouvait appartenir qu'à un aristocrate gaulois. Il est remarquable que, à une période où les armes sont particulièrement rares dans les tombes, elles soient déposées dans quelques sépultures en plusieurs exemplaires, trois le plus souvent. À Dun-sur-Auron par exemple (Cher) (cf. ci-dessous), la tombe renfermait un ensemble de trois épées en fer dans leur fourreau, et très vraisemblablement une autre épée ou un poignard incinéré sur le bûcher. De telles tombes – au mobilier en général exceptionnel – sont très souvent isolées des cimetières (cf. DUVAL et VERRON, 1985).

Cette situation tranche sur les autres dépôts funéraires de La Tène finale, comme ceux de nécropoles bien documentées et au riche mobilier céramique, où les armes sont rares, par exemple en Champagne septentrionale (Ménil-Annelles et Ville-sur-Retourne, cf. ci-dessous : FLOUEST et STEAD, 1981), sinon absentes (Hauviné "La Poterie", cf. ci-dessous : ROUALET, 1977). Cette sur-représentation va de pair avec une multiplication des offrandes, qui semble en revanche être une tendance générale dans les nécropoles depuis le milieu du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., que ce soit en Gaule Belgique, chez les Ségusiaves (Feurs), ou en Gaule Narbonnaise.

À Dun-sur-Auron, il est impossible de prouver que ces armes étaient celles d'un seul personnage, puisqu'il s'agit d'une fouille ancienne où les ossements incinérés n'ont même pas été remarqués ; le rite pratiqué à Fléré-la-Rivière nous autorise cependant à considérer que l'hypothèse d'une sépulture unique est tout à fait vraisemblable.

#### – b) *Le reste du caveau :*

L'ensemble du mobilier était aligné le long de la paroi Ouest, face au mort. L'organisation des offrandes semblait en effet suivre une mise en scène qui se

retrouve dans les autres tombes de notre Groupe du Berry, comme celles de Berry-Bouy (Cher), et surtout de Neuvy-Pailloux (Indre).

Il se composait essentiellement du service consacré au banquet funèbre. Les descriptions et les plans des fouilleurs sont d'une grande aide pour étudier la répartition de ce mobilier, à quelques détails près : par exemple, quatre vases en céramique non tournée au lieu des trois cités ... Le service de table était réparti en deux groupes, de chaque côté du baquet :

- côté Sud : six assiettes en deux piles, un (ou deux ?) petits gobelets en céramique non tournée, un grand vase balustre, une petite bouteille en céramique, des fragments tubulaires en plomb ;
- côté Nord : une pile de trois assiettes et une assiette à l'écart, ainsi qu'une autre en sigillée (donc cinq), un plat en sigillée, deux petits gobelets en céramique non tournée, un grand gobelet décoré de palmettes.

Une certaine symétrie semble se dégager de cette répartition. On retrouve donc de chaque côté du baquet :

- six assiettes ou plats, parfois encore empilés par trois ;
- deux gobelets en céramique non tournée ;
- un grand contenant : vase balustre ou grand gobelet à palmettes.

Si l'impression que le couvert pour deux convives avait été installé ne peut être validée, la réalité d'une vaisselle consacrée au banquet funèbre n'est pas contestable. Elle est corroborée par l'iconographie funéraire, notamment celle qui se développera aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles sur les mausolées trévières d'Igel (ESPERANDIEU, 1915, n° 5268) et Neumagen (ESPERANDIEU, 1915, n° 5142), et qui représente le défunt et son épouse assis devant une table dressée pour le banquet célébré en leur honneur et servi par leurs proches ou leurs serviteurs. S'il est délicat d'opérer des rapprochements aussi éloignés dans le temps, il semble bien que la scène représentée sur les mausolées trévières — correspondant (selon certains auteurs) à l'origine au rite d'un culte oriental introduit en Gaule à la fin du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (HATT, 1951, 72, n° 2) — ait trouvé un parallèle très proche dans les rites funéraires de l'Europe Celtique. En effet, dès le Bronze Final ou le début du Premier Age du Fer, la vaisselle de table et le service à boire sont présents dans les tombes, par exemple dans le *tumulus* de Singen-am-Hohentweil (Allemagne, VIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C., BRUN,



Fig. 1-11 : **Fleré-la-Rivière** : vue de la fouille en cours (1<sup>ère</sup> fouille) : céramique en place, dont une assiette en *terra nigra* (d'après diapositive M. LÉON, 1968).

1987, 37). La richesse des offrandes liées au banquet atteint son apogée dans les tombes princières halls-tattiennes, comme à Hochdorf, pour ne citer que l'une des plus riches ! (*Trésors...*, 1987, 95-163).

À côté de ce service de table, les instruments servant à la préparation des mets étaient bien représentés : gril, crémaillère et chaudron, louche et fourchette, tripode, meule destinée à obtenir de la farine pour confectionner pains ou bouillies...

Les amphores, dont le nombre est aussi une caractéristique de certaines tombes au mobilier exceptionnellement abondant et riche, renfermaient un liquide, vraisemblablement du vin. L'exemple de Primelles (Cher), où les amphores étaient remplies de squelettes d'oiseaux et celui de Berry-Bouy (Cher) où elles contenaient des cendres, nous incitent à la prudence. Il semblerait que ce ne soit pas tant le contenu qui importait, que l'apparence des amphores, symbolisant le vin.

La fonction du vaste baquet de bois est incertaine : était-elle liée au banquet funèbre, vu sa position dans la tombe, ou à tout autre chose, par exemple à la toilette du défunt ? Nous avons déjà évoqué

cette notion d'ablutions avec la présence des vases en bronze déposés au pied du mort.

Le "Testament du Lingon", texte particulièrement précieux pour l'étude des rites funéraires, notamment ceux liés aux mausolées construits par les riches familles gallo-romaines, mentionne, parmi les objets que le défunt désire voir brûlés avec lui, ses "litières de bain" (HATT, 1951, 69) ou ses "baignoires" et ses "litières" (PRIEUR, 1986, 37), selon les traductions. Il n'est donc pas impossible que ce baquet soit tout simplement une baignoire.

Les offrandes animales étaient très mal conservées : seules ont pu être reconnues les côtes d'un porc (en connexion anatomique ?) ; le porc était en effet l'animal le plus représenté dans les tombes de la région. Il était également l'animal le plus consommé ; l'étude ostéologique des sites d'habitat, notamment celle de Levroux "le Village des Arènes", daté de La Tène C2/D1, le confirme (KRAUSZ, 1985). Et il en est par exemple de même à *Argentomagus*-Saint-Marcel à l'époque augustéenne (ALLAIN *et al.*, 1966, 18).

Une grande pince à feu avait été placée au sud du caveau, un peu à l'écart du reste. Elle représentait peut-être l'activité de forge dont le mort avait tiré sa richesse. La présence d'outils dans les sépultures apparaît à La Tène ancienne (LEGENDRE et PIÉCHAUD, 1985) mais ne se développera vraiment qu'à La Tène finale (FLOUEST et STEAD, 1981, 23-30) ; elle est surtout liée au développement de l'artisanat, avec l'essor lors de la "Civilisation des *Oppida*", dans le courant des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. J.-C.

## 1.6. Le mobilier

Outre les quelques pertes et dégradations subies par ce mobilier depuis sa découverte, il y a 25 ans, il faut noter la forte acidité du sédiment enrobant (sable) : les objets céramiques présentent des surfaces et des cassures parfois très érodées ; les objets de fer sont très oxydés ; l'essentiel des parois de vases en tôle de bronze a disparu.

Ce sont en tout cas au moins 70 objets différents qui composent le mobilier de cette sépulture.

### 1.6.1. Inventaire du mobilier de la tombe (A.F.) (Fig. 1-20)

(N<sup>o</sup> d'Inventaire au Musée Archéologique d'Argentomagus : 84.1.1 et suivants).

(N.B. : on a donné ici la correspondance avec les numéros des *Rapports* de MARIE-GONZAGUE et LÉON = M.G. et L., 1968 a et b).

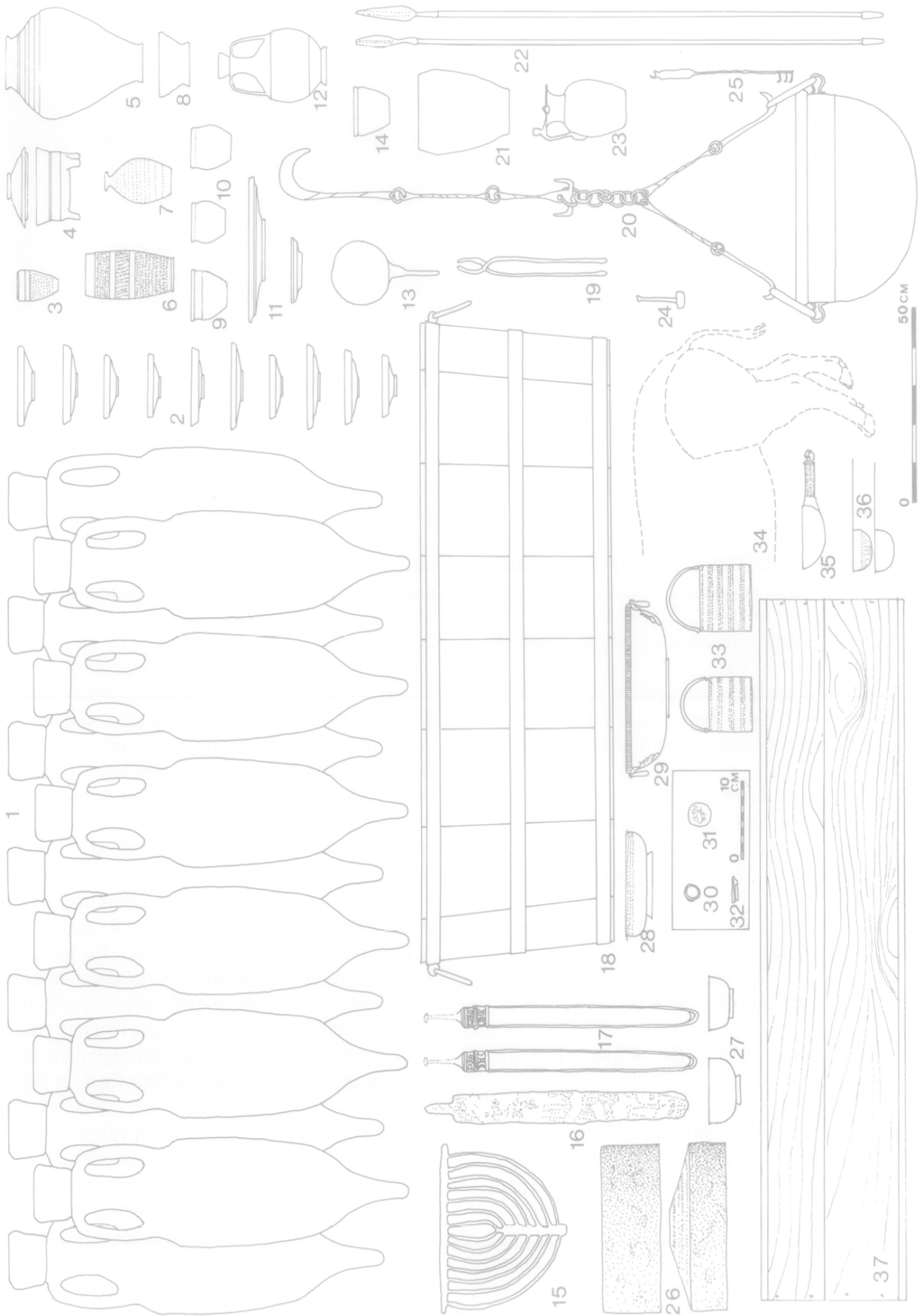
#### 1.6.1.1. Céramique

- n<sup>o</sup> 1 à 13 : amphores (M.G. et L., 1968 a, n<sup>o</sup> 1 à 13) ;
- n<sup>o</sup> 14 à 17 : petits vases non tournés (M.G. et L., 1968 a, n<sup>o</sup> 14, 38) ;
- n<sup>o</sup> 18 : fond et fragment de vase non tourné (M.G. et L., 1968 a, n<sup>o</sup> 31 et 32) ;
- n<sup>o</sup> 19 à 28 : assiettes en *terra nigra* (M.G. et L., 1968 a, n<sup>o</sup> 16, 28 à 30, 33 à 35, 37, 39, 40) ;
- n<sup>o</sup> 29 : vase "en bobine", en *terra nigra* (M.G. et L., 1968 a, n<sup>o</sup> 17) ;
- n<sup>o</sup> 30 et 31 : tripode avec son couvercle (M.G. et L., 1968 a, n<sup>o</sup> 24, 26 et 27) ;
- n<sup>o</sup> 32 : grand vase à cannelures (M.G. et L., 1968 a, n<sup>o</sup> 42) ;
- n<sup>o</sup> 33 : amphorette (M.G. et L., 1968 b, n<sup>o</sup> 5) ;
- n<sup>o</sup> 34 : bouteille (M.G. et L., 1968 a, n<sup>o</sup> 36) ;
- n<sup>o</sup> 35 : grand gobelet à palmettes (M.G. et L., 1968 a, n<sup>o</sup> 25) ;
- n<sup>o</sup> 36 : gobelet d'ACO (M.G. et L., 1968 a, n<sup>o</sup> 18) ;
- n<sup>o</sup> 37 et 38 : assiette et plat en sigillée, signés (M.G. et L., 1968 a, n<sup>o</sup> 22 et 23).

#### 1.6.1.2. Fer

- n<sup>o</sup> 39 : 3 cerclages (et bandages) et 2 anneaux, d'un grand baquet (avec clous) (M.G. et L., 1968 a, n<sup>o</sup> 19) ;
- n<sup>o</sup> 40 : gril (M.G. et L., 1968 a, n<sup>o</sup> 44) ;
- n<sup>o</sup> 41 : éléments de crémaillère avec chaîne, en plusieurs fragments (M.G. et L., 1968 a, n<sup>o</sup> 20 et 21) ;
- n<sup>o</sup> 42 : louche (M.G. et L., 1968 a, n<sup>o</sup> 45 ?) ;
- n<sup>o</sup> 43 : poignée de fourchette à chaudron (?) (M.G. et L., 1968 a, n<sup>o</sup> 45) ;
- n<sup>o</sup> 44 : épée en fer (M.G. et L., 1968 b, n<sup>o</sup> 16) ;
- n<sup>o</sup> 45 et 46 : 2 fers de lances et 1 talon (M.G. et L., 1968 b, n<sup>o</sup> 19) ;
- n<sup>o</sup> 47 : pince à feu (M.G. et L., 1968 b, n<sup>o</sup> 20) ;

Fig. 1-20 : **Fléré-la-Rivière** : ensemble du mobilier de la sépulture (représentation schématique) **Légende** : 1 : les treize amphores ; 2 : les dix assiettes ; 3 : gobelet d'ACO ; 4 : tripode et son couvercle ; 5 : grand vase ; 6 : grand gobelet type "Beuvray" ; 7 : bouteille ; 8 : vase "bobine" ; 9 : pot non tourné ; 10 : deux pots non tournés ; 11 : assiette et plat en sigillée ; 12 : amphorette ; 13 : louche en fer ; 14 : pot non tourné ; 15 : gril en fer ; 16 : épée à fourreau en fer ; 17 : deux épées à fourreau en bronze ; 18 : baquet à ferrures ; 19 : pinces à feu ; 20 : crémaillère et chaudron ; 21 : pot non tourné ; 22 : deux lances ; 23 : œnochoé ; 24 : *simpulum* ; 25 : fourchette à chaudron ; 26 : meule (*meta* et *catillus*) ; 27 : deux bols en bronze ; 28 : petit bassin en bronze ; 29 : grand bassin en bronze ; 30 : anneau en or ; 31 : monnaie de Nîmes ; 32 : tube en plomb (échelle différente pour les n<sup>os</sup> 30 à 32) ; 33 : deux seaux en bois à décor de bronze ; 34 : quartier de porc ; 35 : patère en bronze ; 36 : passoire et puisoir en bronze ; 37 : cercueil (?) en bois (Dessin : B. RIALLAND).





- n° 48 : bord (en fer) de chaudron de bronze (et fragments, dont fond), avec 2 anneaux (M.G. et L., 1968 b, n° 3, 11 ; et 12 ?) ;
- n° 49 : petite poignée en fer avec son attache (pas de n° dans M.G. et L.).

### 1.6.1.3. Bronze

- n° 50 : *simpulum* (M.G. et L., 1968 a, n° 15) ;
- n° 51 et 52 : 2 bassins, avec poignées (et fonds) (M.G. et L., 1968 b, n° 1, 2, 4, 8, 9, 21) ;
- n° 53 : œnochoé (lèvre et anse) (M.G. et L., 1968 b, n° 4, 6 et 18) ;
- n° 54 et 55 : puits et passoire (M.G. et L., 1968 b, n° 4) ;
- n° 56 : manche de patère (M.G. et L., 1968 b, n° 4) ;
- n° 57 à 59 : bords de petits bassins, et un fragment d'attache (pas de n° dans M.G. et L.) ;
- n° 60 et 61 : épées avec fourreaux en bronze (M.G. et L., 1968 b, n° 14 et 15).

### 1.6.1.4. Autres

- n° 62 : monnaie de Nîmes (perdue) (non signalée dans M.G. et L.) ;
- n° 63 : bague en or (M.G. et L., 1968 b, n° 17) ;
- n° 64 : fragments tubulaires en plomb (perdus) (M.G. et L., 1968 a, n° 41) ;
- n° 65 et 66 : 2 seaux en bois à décor de bronze, et leurs anses (M.G. et L., 1968 b, n° 4 et 10) ;
- n° 67 : pièce de bois massive (perdue) (M.G. et L., 1968 b, n° 7) ;
- n° 68 et 69 : paire de meules (M.G. et L., 1968 a, n° 43) ;
- n° 70 : quelques silex (perdus) dont un bloc poli (M.G. et L., 1968 b, n° 13 et s. n°, p. 4) ;
- n° 71 : ossements (perdus) (M.G. et L., 1968 b, s. n°, p. 4).

## 1.6.2. Analyse du mobilier

### 1.6.2.1. La céramique (A.F. et A.D.)

— a) *Les amphores* (A.F.) (N° d'Inv. : 1 à 13) (Fig. 1-21 à 24)

Les 13 amphores découvertes (13 pointes décomptées) sont du même type : bien que le col manque à certains exemplaires, le reste du profil et la pâte sont identiques.

Ce sont des amphores d'environ 1,00 m de haut (entre 0,92 et 1,07), pour un diamètre maximum de 25 cm, et 13,5 cm au col. Leur pâte est claire et contient un dégraissant visible (grains blancs).



Fig. 1-21 : Fléré-la-Rivière : quatre des amphores, après la découverte, au Collège de Saint-Cyran-du-Jambot. La seconde est bouchée par le petit pot n° 14 (photo : M.-Cl. BADIN).

*Couleur* : autour de C. 64 (CAILLEUX), soit “ brun très pâle ”.

Il s'agit d'amphores dites “ léétaniennes ” (Pascual 1), qui apparaissent vers 50 av. J.-C., mais sont surtout courantes à l'époque augustéenne (HESNARD, 1980, 145-146 et Pl. III, 1) (abondantes à Lyon et Vienne dès 20 av. J.-C. : DESBAT, 1987, 408). La pâte semble bien confirmer l'attribution à une production de Tarraconaise (examen visuel F. LAUBENHEIMER), comme d'ailleurs des détails de forme. De telles amphores, à vin, ont été en effet fabriquées surtout en Tarraconaise (Catalogne) (GUASCH, 1962 ; 1977 ; TCHERNIA, 1971), mais aussi en Narbonnaise et notamment à Aspiran (Hérault) (GENTY et FICHES, 1978 ; LAUBENHEIMER, 1985, 167-174), à Corneilhan (Hérault) (LAUBENHEIMER et WIDEMANN, 1977 ; LAUBENHEIMER, 1985, 174-180), ainsi sans doute qu'à Montans (Tarn) (LABROUSSE, 1976, 496 ; LAUBENHEIMER, 1985, 191-193).

Il est intéressant de constater qu'à la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., les vins de Tarraconaise concurrençaient ici, en plein centre de la Gaule, ceux d'Italie, importés dans des amphores Dressel 1 (A et B) que l'on retrouve en assez grande quantité sur les sites régionaux antérieurs et contemporains (de La Tène finale et augustéens).

Ces amphores Pascual 1 ne sont certes pas aussi courantes, en Gaule intérieure et occidentale, que les Dressel 1 contemporaines : leur commerce par les côtes atlantiques a fait l'objet d'une étude récente (GALLIOU, 1987 ; cf. aussi ROMAN, 1983, 173-180 ; 1985).

On a identifié des amphores Pascual 1 chez les Bituriges à Nérès (Allier) (GALLIOU, 1987, 381), et plus à

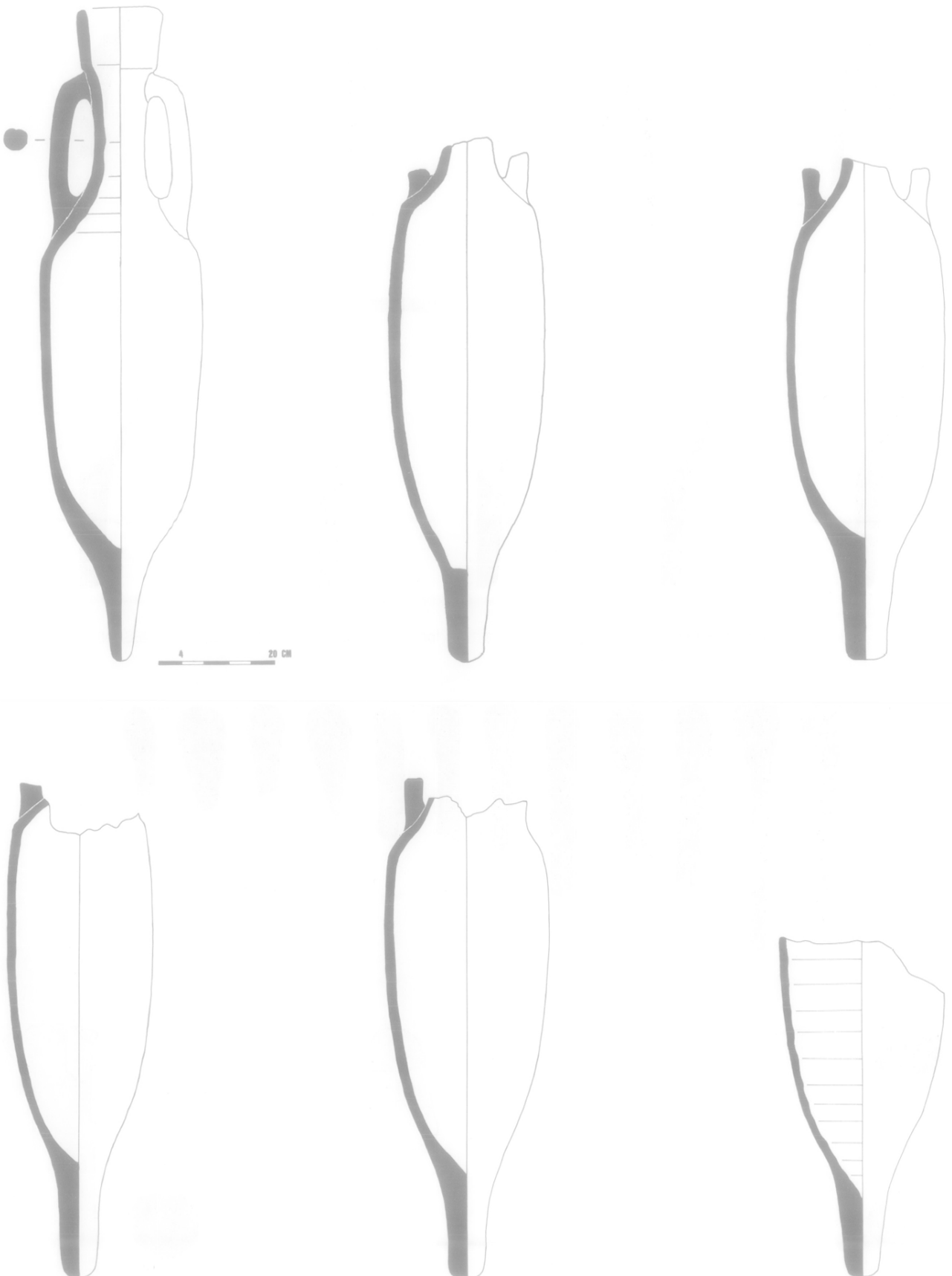


Fig. 1-22 : **Fléré-la-Rivière** : amphores complètes, ou en partie complètes (n° 1 à 6) (dessin : L. BRISSAUD et L. MESLIN).

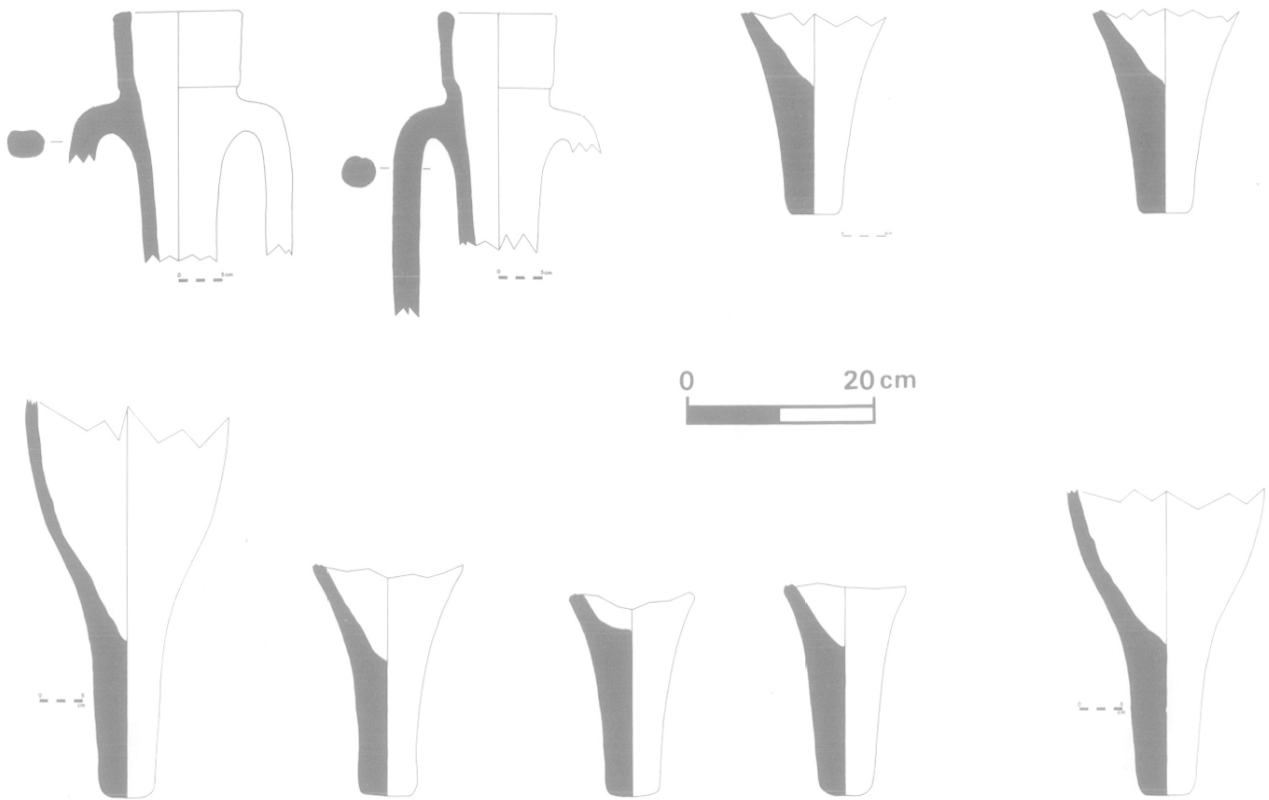


Fig. 1-23 : Fléré-la-Rivière : autres amphores (n° 2 à 13) : fonds, cols (dessins : L. BRISSAUD et L. MESLIN).

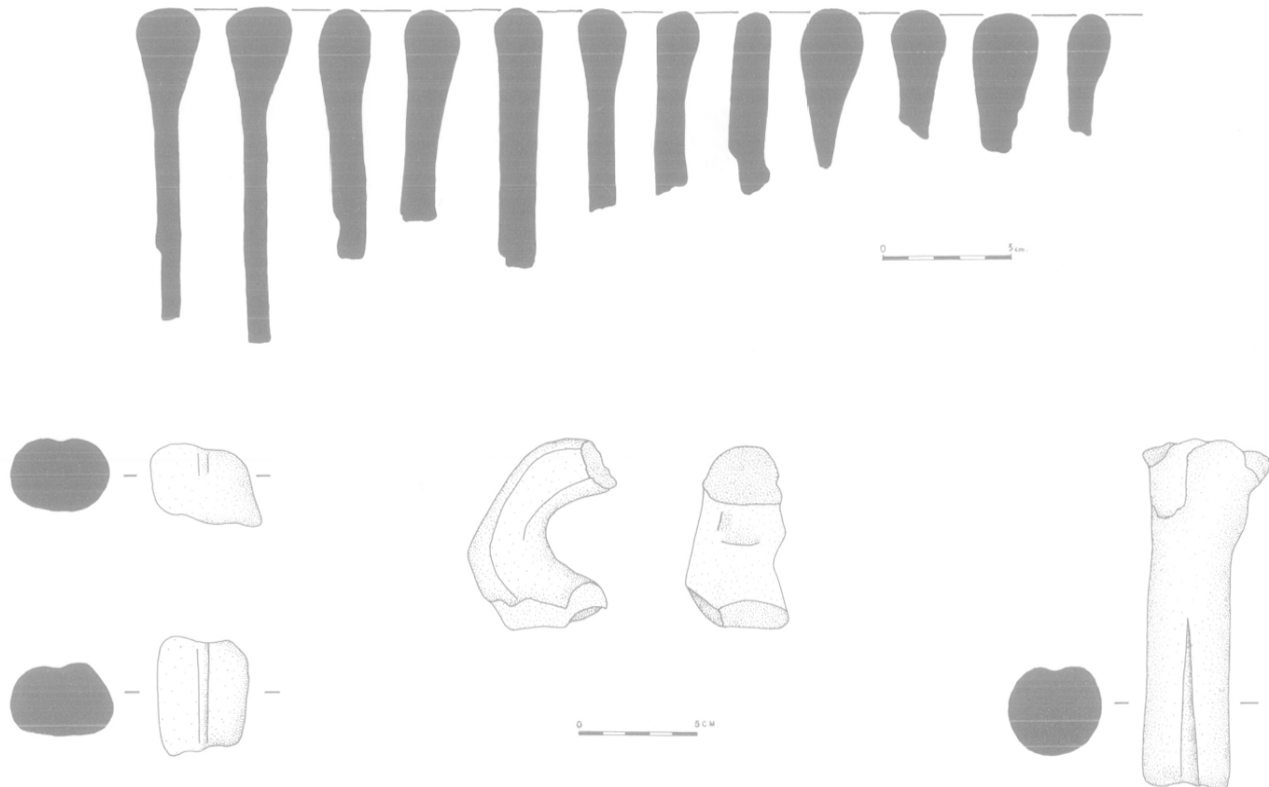


Fig. 1-24 : Fléré-la-Rivière : amphores n° 2 à 13 : fragments divers : lèvres, anses (dessins : L. BRISSAUD et L. MESLIN). (Suite de la fig. p. 37).

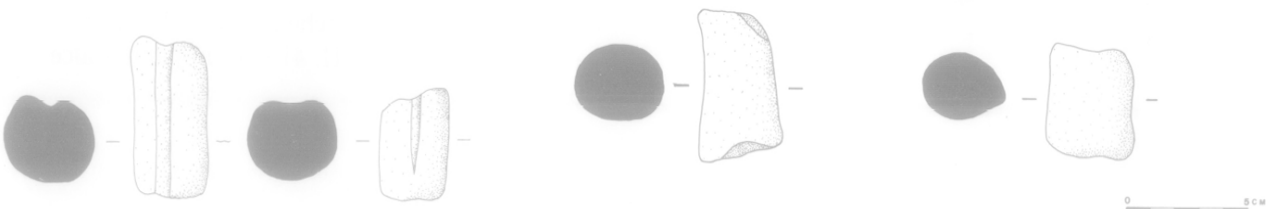
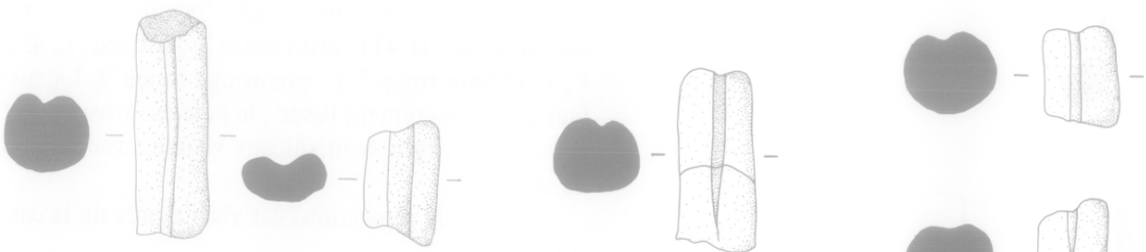
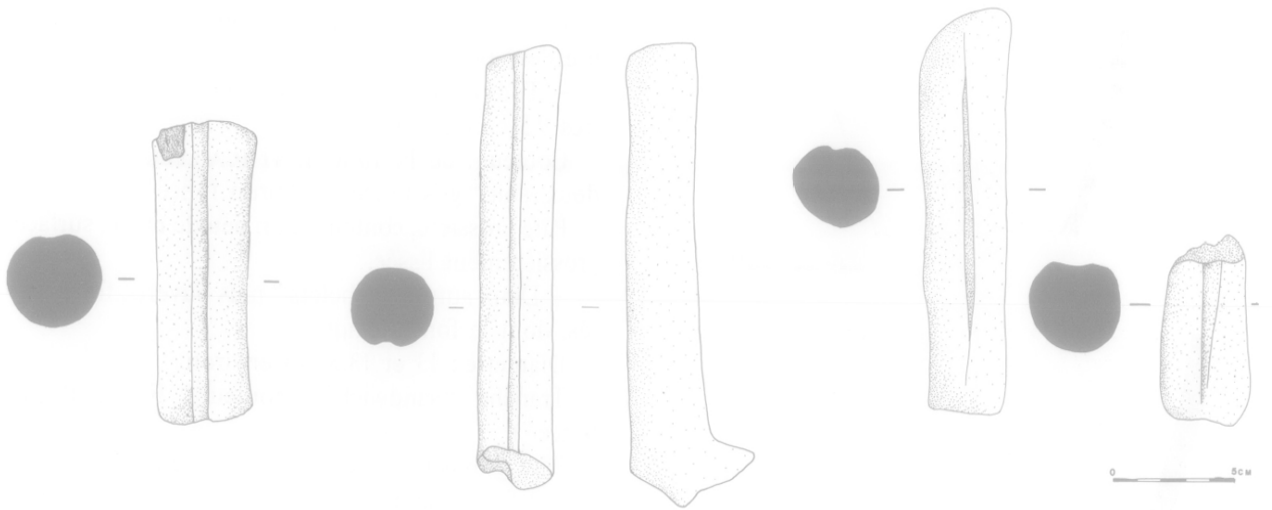
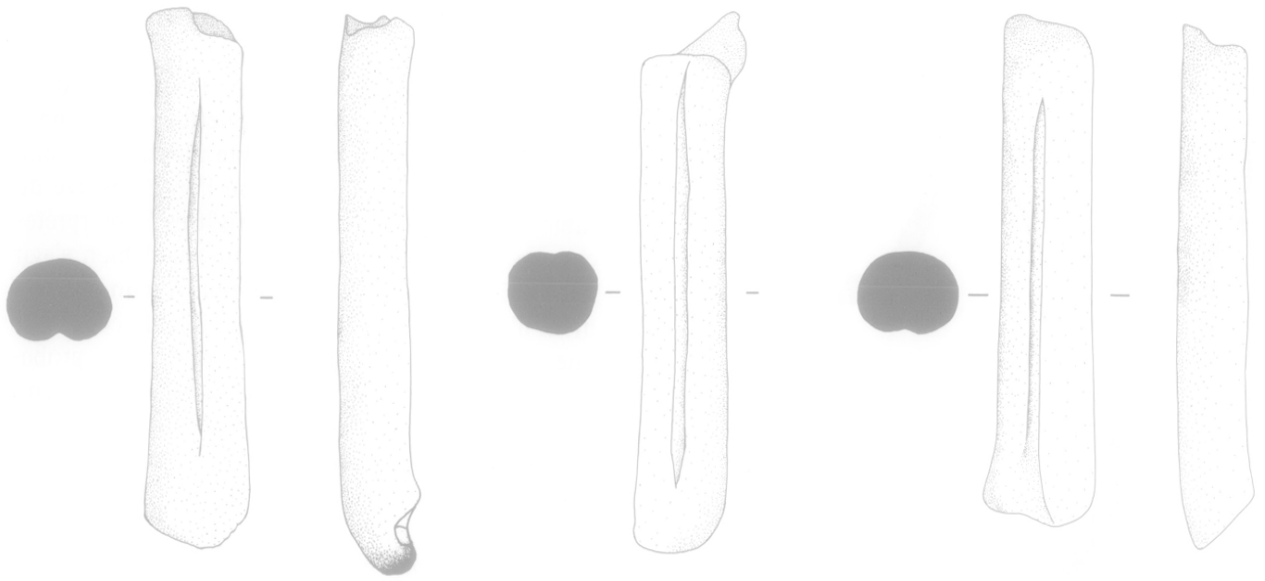


Illustration non autorisée à la diffusion

l'Ouest et au Sud, à Limoges et Poitiers ainsi qu'à Chassenon (Charente) (*ibid.*, 382).

Selon les premiers fouilleurs (MARIE-GONZAGUE et LÉON, 1968 a, 5), qui ont vidé et nettoyé ces amphores, celles-ci contenaient du sable identique à celui de la fosse, sauf vers le fond, où l'on a observé du sable blanc et des "dépôts grisâtres" interprétés comme de la cendre. Il peut tout aussi bien s'agir d'altérations chimiques du contenu. Aucun prélèvement n'ayant été fait, il est impossible de confirmer que ces amphores étaient bien, comme il est probable, remplies de vin au moment de l'enfouissement. Seule la 13<sup>e</sup> amphore, la plus au Sud et à l'intérieur de la fosse, était entièrement vide, car bouchée par le petit pot noir (n° 14).

– b) *La céramique non tournée* (A.F.) (N° d'Inv. 14 à 18) (Fig. 1-25)

Les vases en céramique non tournés sont au nombre de 5 ou 6.

– Tout d'abord deux "gobelets" entiers ; diamètres 9,5 et 10,5 cm environ.

Couleur : de F. 10 à H. 41 (CAILLEUX) pour les deux, soit "gris foncé" à "brun foncé".

Pâte grossière, contenant un peu de mica ; surface grossièrement lissée.

– Deux autres "gobelets" plus ouverts, fragmentés, dont le fond manque.

Diamètre : 13 et 13,5 cm environ.

Tranche "sandwich" ; couleur : F. 10 ("gris foncé").

Pâte grossière, à dégraissant moyen.

– 1 fond (diam. au fond : 12 cm) et un fragment de panse et de bord (diam. ?), pouvant éventuellement correspondre à un même vase.

Le fond présente une tranche "sandwich" : couleur du cœur : H. 41 ("brun foncé") ; surface : E. 43 à F. 41 ("brun rouge" à "gris-rouge foncé"). La surface est grossièrement lissée ; la pâte est grossière, et présente un dégraissant siliceux visible, avec un peu de mica.

Un trou (de réparation) est visible près de la cassure.

Le bord est lissé ; la pâte en est grossière et présente un dégraissant visible, contenant notamment du mica ; couleurs : tranche : F. 61 ("brun gris foncé") ; surface : F. 64 à H. 41 ("brun jaune foncé" à "brun foncé").

Fig. 1-25 : **Fléré-la-Rivière** : vases non tournés (n° 14 à 18) (dessin : L. BRISSAUD et L. MESLIN).

Les quatre premiers vases correspondent sensiblement au type 1212 de Feurs (VAGINAY et GUICHARD, 1988, Fig. 31) et sont donc des formes courantes à La Tène finale, présents aussi par exemple à Levroux (LEVERY, 1988, type 1-2, Pl. 2, p. 27 ; et Pl. 5, p. 37). Ils caractérisent même le faciès de La Tène D.2 (50 à 20-15 av. J.-C.) selon MIRON (1986, 216, Fig. d ; 1989, 59, Fig. 10 = type 2, phase 4, Pl. 18).

Le type de rebord de notre dernier exemplaire est plus exceptionnel ; on pourrait à la rigueur le rapprocher de la forme 3001 de Feurs (VAGINAY et GUICHARD, 1988, Fig. 34) (occupation : 4 phases, de 160 à 20 av. J.-C.), ainsi que de la forme D. 212 c 1 de LINTZ (1989, t. I, 143 ; t. V, Fig. 44).

— c) *La terra nigra* (A.F.)

1) Bol “en bobine” (N° d’Inv. : 29) (Fig. 1-26)  
Fragmenté, reconstitué.  
Diamètre : 16,5 cm.

Sans pied, ombilic intérieur très marqué ; stries de lissage à l’intérieur ; surface externe très soigneusement lissée ; pâte micacée.

Couleurs : pâte : C. 61 (CAILLEUX) : “gris brun clair” ; surface (externe) : F. 10 : “gris foncé”.

Cette forme est caractéristique des productions de *terra nigra* aquitaines (MENEZ, 1985, forme 126 a et b, Pl. 26, p. 76 et carte fig. 40 ; MENEZ, 1986, forme 75, p. 35 et Pl. 28 — MENEZ, 1989 — ; SANTROT, 1979, forme 75, Pl., et p. 105-106), bien qu’aucun des exemplaires représentés ne comporte un ombilic aussi proéminent et mouluré ; voir aussi, pour le Limousin, LINTZ, 1989 : type B. 132 a (t. I, 110 ; t. V, Fig. 30).

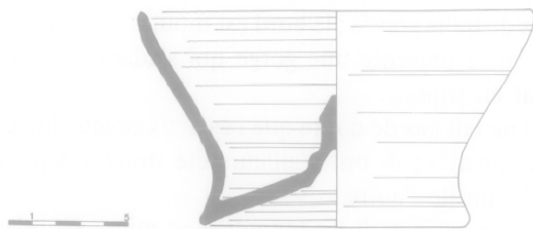


Fig. 1-26 : Fléré-la-Rivière : vase “en bobine”, en *terra nigra* (n° 29) (dessin : L. BRISSAUD).

Des exemplaires sont notamment cités en Berry, à Châteaumeillant et Nérès (MENEZ, 1986, 35), dans des niveaux datés de 20 av. J.-C. à 20 ap.

On en connaît encore à Bourges (fouilles O. RUFFIER, *rens. inédits* 1988), ainsi qu’en Limousin, dans l’ensemble funéraire de Saint-Gence (Haute-

Vienne), dont nous parlerons ci-dessous (PERRIER, 1984, 30 et Fig. 21).

2) Assiettes (N° d’Inv. : 19 à 28) (Fig. 1-27 et 28).

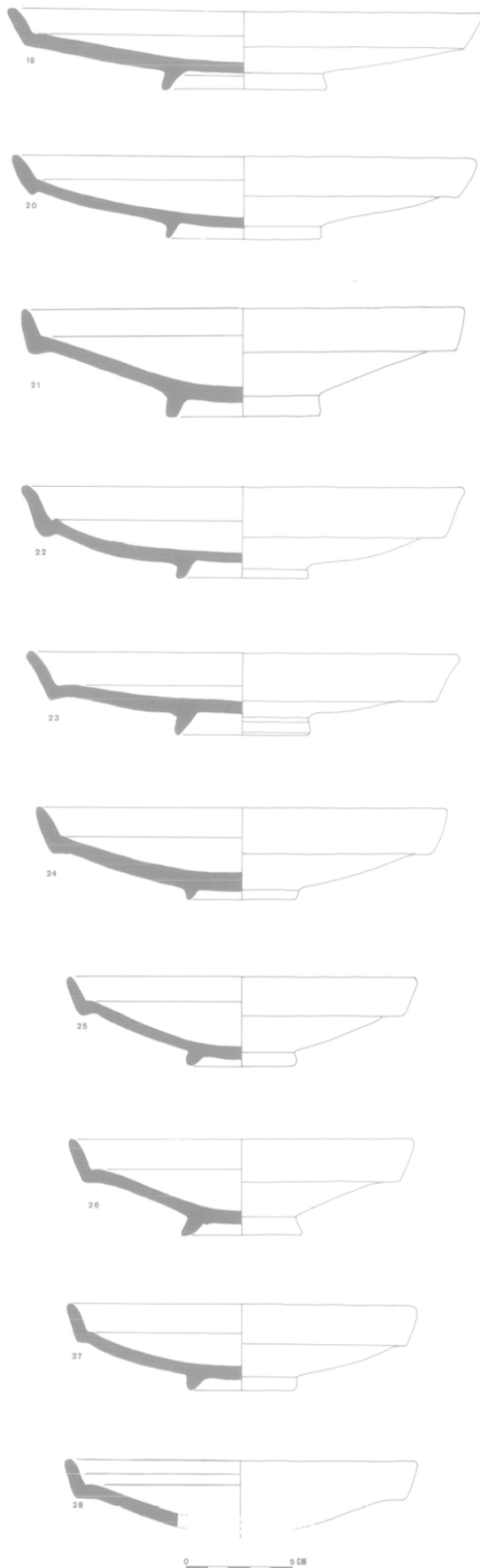
Les 10 autres vases en *terra nigra* sont tous des assiettes à pied annulaire, et bord oblique.

Elles sont parfois altérées (et fragmentées), ce qui a fait disparaître les traces de lissage.

- n° 19 : fragmentée, soigneusement lissée ; diamètre : 22,5 cm ; présence de mica ; trace de graffiti (?) à l’extérieur (Fig. 1-28) ; couleur : pâte : C. 90 (CAILLEUX) : “gris clair” ; surface : H à J. 90 : “gris très foncé”.
- n° 20 : fragmentée, lissée ; mica ; diamètre : 22 cm ; couleurs : pâte : C. 90 ; surface H à J. 90.
- n° 21 : Intacte ; non lissée (?) ; mica ; trace d’oxyde de fer sur la surface ; diamètre : 21 cm ; couleurs : pâte : A. 90 (“blanc”) ; surfaces : A. à D. 90 (“blanc” à “gris”).
- n° 22 : fragmentée ; lissée ; traces circulaires de lissage à l’extérieur ; mica ; diamètre : 21 cm ; couleurs : pâte et surface interne : C. 90 (“gris clair”) ; surface externe : E. 90 (“gris”).
- n° 23 : fragmentée ; lissée ; mica ; diamètre : 20,5 cm ; couleurs : pâte : C. 90 ; surfaces : E. à F. 90 (“gris” à “gris foncé”).
- n° 24 : fragmentée ; traces de lissage (?) à l’extérieur ; diamètre : 19 cm ; couleurs : pâte : B. 90 (“gris très clair”) ; surfaces F. à H. 90 (“gris foncé” à “gris très foncé”).
- n° 25 : fragmentée ; non lissée (?) ; mica ; diamètre : 16,5 cm ; couleurs : pâte et surface interne : C. 90 à D. 61 (“gris clair” à “gris brun clair”) ; surface externe : E. à F. 90.
- n° 26 : fragmentée ; lissée (?), assez érodée ; mica ; diamètre : 16,5 cm ; couleurs : pâte et surface interne : C. 90 ; surface externe : D. à E. 90.
- n° 27 : fragmentée ; lissée ; mica ; diamètre : 16,5 cm ; couleurs : pâte : D. 61 (“gris brun clair”) ; surfaces : H. 90 (“gris très foncé”).
- n° 28 : fragmentée (manque le pied) ; lissée ; mica ; diamètre : 16,5 cm ; couleurs : pâte : D. 54 à 64 (“brun clair” à “brun”) ; surfaces : F. 10 (“gris foncé”).

Il s’agit de formes classiques de *terra nigra* précoce, correspondant aux formes 22 à 27 de MENEZ (1985, Pl. 7-8 ; p. 50-52), présentes dans les ensembles datés de 10 av. J.-C. au règne de Tibère.

Notre assiette n° 1 correspond sans doute plus particulièrement à la forme MENEZ 25.



Les mêmes formes en *terra nigra* se retrouvent notamment en Bourbonnais : MENEZ, 1986, formes 22 à 24 ; Pl. 8 et p. 18-19 = forme 22 a pour notre n° 1) (= MENEZ, 1989), et en Aquitaine (SANTROT, 1979, forme 58, Pl. et p. 64), et notamment en Limousin (LINTZ, 1989, type 411/421/422 ; t. I, 86 ; t. V, Fig. 21). Elles sont attestées en Berry : par exemple à Châteaumeillant et Nérès (MENEZ, 1986, 18), Levroux (BÜCHSENSCHÜTZ, 1971, Fig. 9), *Argentomagus-Saint-Marcel* (ALLAIN *et al.*, 1966, Pl. III, n° 1 à 3 ; ALBERT, 1973, Pl. II, n° 8).



Fig. 1-28 : Fléré-la-Rivière : graffiti sous l'assiette n° 19 (dessin : A.F.) (échelle 1/1).

— d) Tripode, et son couvercle, en céramique dorée (A.F.)

(N° d'Inv. : 30 et 31) (Fig. 1-29).

Diamètre : 20 cm.

Les deux vases, fragmentés et reconstitués, présentent les mêmes caractéristiques techniques : pâte fine, sans dégraissant visible, surface micacée ("dorée").

Couleurs (pâte et surfaces) : C. 64 à D. 64 (CAILLEUX) : "brun très pâle" à "brun".

Les pieds du tripode sont de section plate, et marqués de traits gravés ; le bord est mouluré ; le bord du couvercle présente une gorge qui s'adapte parfaitement au tripode.

Il ne fait pas de doute que ces deux objets doivent être appariés ; ils ont d'ailleurs été trouvés à proximité l'un de l'autre.

La céramique dorée (engobée au mica) est relativement courante à l'époque gallo-romaine précoce et durant tout le I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., dans nos régions.

Des marmites tripodes dorées, de profil similaire, sont datées, par leur contexte, de l'époque augustéenne, à Saint-Gence (Haute-Vienne) (PERRIER, 1984, 28 et Fig. 9, n° 8) et à Châteaumeillant (GOURVEST, 1969, 222 et Fig. 4, n° 39).

Fig. 1-27 : Fléré-la-Rivière : assiettes en *terra nigra* (n° 19 à 28) (dessin : B. RIALLAND).

De manière générale, les pieds de tripodes en forme de languette plate sont attribuables, dans la région, à la période gallo-romaine précoce (par ex. : ALLAIN *et al.*, 1966, 214 : augustéen) ; cf. en Limousin, LINTZ, 1989, type G. 112 a (t. I, 216 ; t. V, Fig. 88).

À Fléré, il s'agit d'un des éléments les plus anciens de cette série, qui apparaît d'origine méditerranéenne, et dont les premiers exemplaires au Nord de l'Aquitaine sont du dernier quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (SANTROT, 1979, 78).

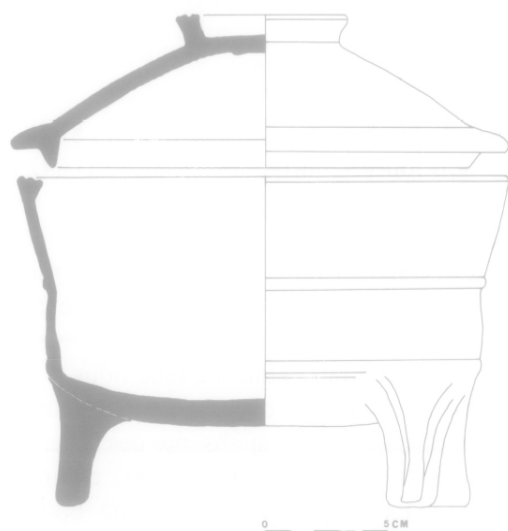


Fig. 1-29 : **Fléré-la-Rivière** : vase tripode avec son couvercle (n° 30 et 31) (dessin : L. BRISSAUD, L. MESLIN et B. RIALLAND).

Quant au couvercle, à rebord interne, il n'est pas — semble-t-il — d'un type courant pour l'époque. Toutefois, un couvercle semblable est signalé à Châteaumeillant, en céramique dorée au mica (GOURVEST, 1969, 220, et Fig. 4, n° 34).

Il est intéressant de noter que le couple tripode-couvercle se retrouve dans deux sépultures de La Tène finale de la nécropole d'Ornavasso, dont nous reparlerons plus loin : tombes de S. Bernardo, n° 165, et de Persona, n° 35 (GRAUE, 1974, Pl. 41, n° 5, et Pl. 59, n° 8).

— e) *Le grand vase à cannelures* (A.F.) (N° d'Inv. : 32) (Fig. 1-30)

Fragmenté, reconstitué. Pâte assez fine, non lissée ; légèrement dégraissée, avec mica.

Hauteur : 38,5 cm.

Couleur (pâte et surface) : C. 46 à C. 56 (CAILLEUX) : "jaune rouge".

Ce type de vase est de tradition indigène, dans la filiation des "vases balustres" de La Tène ancienne (par ex. : HATT et ROUALET, 1976) : le fond est légèrement débordant.

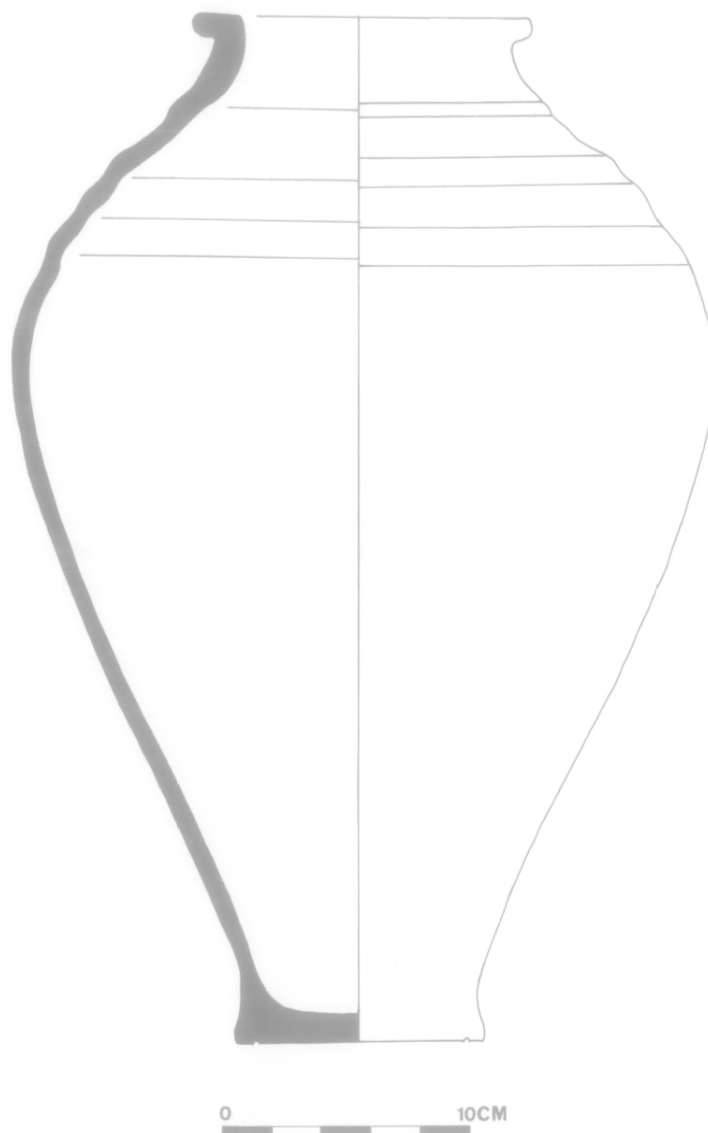


Fig. 1-30 : **Fléré-la-Rivière** : grand vase à cannelures (n° 32) (dessin : L. BRISSAUD et L. MESLIN).

Toutefois, cette forme spécifique correspond bien à la chronologie de notre ensemble : une forme comparable n'apparaît à Feurs (VAGINAY et GUICHARD, 1988, forme 1611, Fig. 33) qu'à partir de la phase 3a (après 100 av. J.-C.), bien que des formes comparables se retrouvent jusqu'au milieu du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. : par exemple : Roanne, "Saint Joseph", 3<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> périodes (1 à 40, et 40 à 70 ap. J.-C.) : PÉRICHON, 1977, Pl. 17, 3, et 31,1. Cf. aussi, à Saintes (25 av.-15 ap. J.-C.) : SANTROT, 1979, 142, forme 288.



A Aulnat, une forme comparable, à l'exception toujours de la lèvre, n'apparaît que dans l'horizon gallo-romain précoce, daté de 50 à 20 av. J.-C. (COLLIS, 1983, 55 et Fig. 3, n° 6).

En revanche, ce vase est tout à fait comparable aux deux exemplaires trouvés dans la sépulture de Ménestreau-en-Villette, que nous associons au "Groupe de Fléré", et qui est bien contemporaine, ou un peu plus tardive ; la lèvre de l'exemplaire de Fléré est toutefois beaucoup plus horizontale.

— f) *L'amphorette : vase à deux anses* (A.F.) (N° d'Inv. : 33) (Fig. 1-31)

Très fragmentée, reconstituée. Hauteur : 22 cm. Anses de section plate.

Couleurs (cœur et surface) : C. 56 (CAILLEUX) : "jaune rouge".

Pâte fine, contenant un peu de mica.

Forme assez rare ; elle peut être comparée aux amphores "Gauloises 9" (LAUBENHEIMER, 1985, 306-310, Fig. 167) de l'atelier d'Aspiran (Hérault), bien que notre vase soit plus fin.

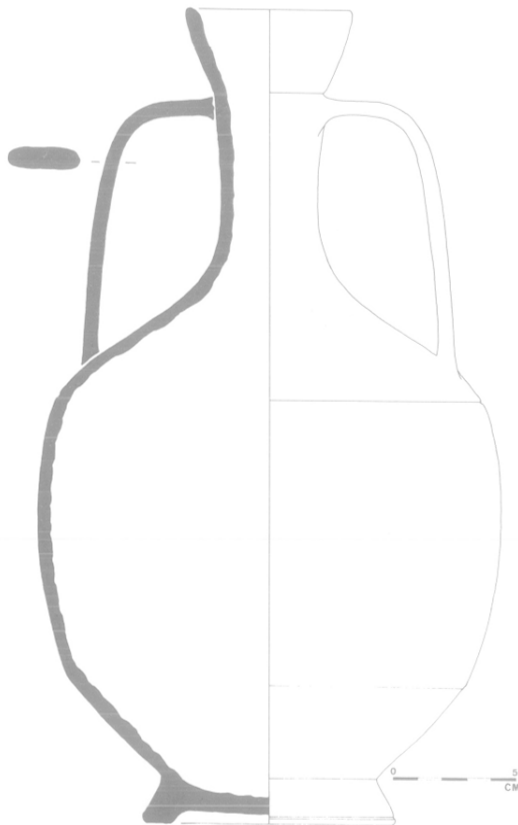


Fig. 1-31 : **Fléré-la-Rivière** : amphorette (n° 33) (dessin : L. BRIS-SAUD et L. MESLIN).

Un col comparable fait partie de l'ensemble augustéen de Saint-Gence (Haute-Vienne) que nous citerons ci-dessous comme élément de comparaison (PERRIER, 1984, 34, et Fig. 14, n° 11).

Pas de comparaison en Aquitaine (SANTROT, 1979), mais vers l'Est : Alésia (SENECHAL, 1975, 41-42, et fig. p. 41 = type 3B), Vindonissa, I<sup>er</sup> s. (ETTLINGER et SIMONNET, 1952, forme 504 : p. 82 et Pl. 22) ; voir aussi : HATT, 1949, p. 108, Pl. VIII, n° 18 (début du I<sup>er</sup> s.).

— g) *La bouteille* (A.F.) (N° d'Inv. : 34) (Fig. 1-32)

Fragmentée, reconstituée.

Hauteur : 18,75 cm.

Pâte "sandwich" ; couleurs : cœur : F. 81 (CAILLEUX) : "gris foncé" ; surface externe : C. 63 à D. 64 : "brun très pâle" à "brun".

Trace d'engobe blanc ?

Pâte à dégraissant moyen, siliceux, avec mica.

Le vase est asymétrique, monté de manière irrégulière.

C'est une forme rare, pour laquelle nous n'avons pas trouvé de comparaison pertinente, pour une période comparable ; elle est absente des répertoires de Feurs (VAGINAY et GUICHARD, 1988) comme de Levroux (LEVERY, 1988). Toutefois, une bouteille, bien qu'assez différente, est présente dans le matériel précoce de Vindonissa (Suisse) (ETTLINGER et SIMONNET, 1952, forme 12, p. 10 et Pl. 1). Un exemplaire plus proche du nôtre provient de la tombe augustéenne de Goebingen-Nospelt, dont nous parlerons ci-dessous (METZLER, 1984, tombe C, Fig. 2, n° 10).

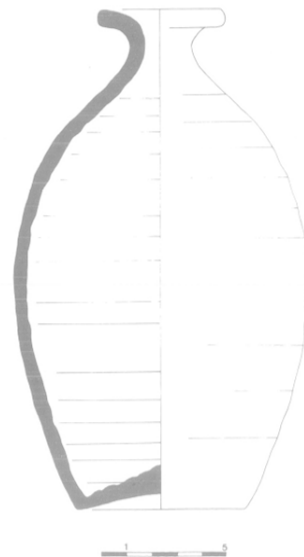


Fig. 1-32 : **Fléré-la-Rivière** : bouteille (n° 34) (dessin : L. BRIS-SAUD).

– h) *Le gobelet à palmettes* (A.F.) (N° d'Inv. : 35)  
(Fig. 1-33 et 34)

Découvert brisé, incomplet ; profil reconstituable.

Grand gobelet à paroi fine, de forme cylindrique légèrement renflée (tonnelet) (H = 249 mm) ; petite lèvre ; cannelure à la base du col ; mouluration au pied ; fond plat, très légèrement ombiliqué ; traces de tournage bien visibles à l'intérieur.

Trois registres de décor, à la molette, séparés par des bandes lisses : palmettes sur les registres inférieur et supérieur ; guillochis (traits verticaux) sur le registre central ; les passages de la molette, appliquée de bas en haut, se chevauchent, rendant très difficile la "lecture" de ces éléments constitutifs. Le reste de la panse (col, bandes intermédiaires) est soigneusement lissé.

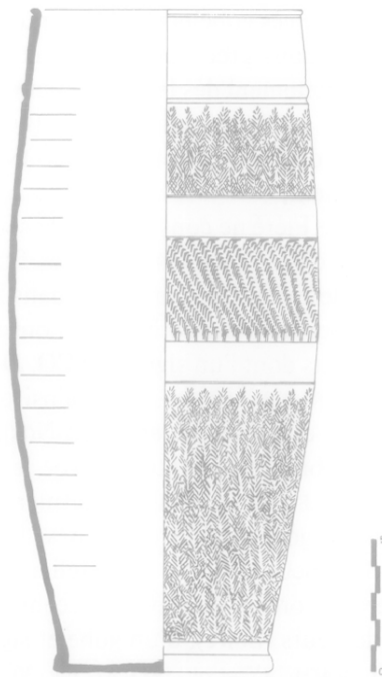


Fig. 1-33 : **Fléré-la-Rivière** : grand gobelet à palmettes et guillochis (n° 35) (dessin : A.F. et B. RIALLAND).

Pâte fine, micacée. Engobe rouge à l'intérieur, et, à l'extérieur, à la base seule ; engobe brun-gris à l'extérieur. Il est possible qu'il s'agisse du même engobe, la différence étant obtenue par emboîtement des vases dans le four, et léger enfumage en fin de cuisson, afin d'obtenir le brunissage de l'engobe extérieurement exposé. L'engobe extérieur est ici assez altéré par endroits, notamment dans la partie inférieure, où il a presque entièrement disparu, sans doute à cause des conditions d'enfouissement.



Fig. 1-34 : **Fléré-la-Rivière** : grand gobelet à palmettes (n° 35) : détail du décor (registre supérieur) (photo : M.C. BADIN).

Couleurs (CAYEUX et TAYLOR) : pâte C. 54/D. 54 (" brun très pâle " / " brun clair " ) ; intérieur (engobe) : E. 36 (" rouge " ) ; extérieur : E. 62/F. 61 à D. 62 (engobe : " brun-gris " / " brun gris foncé " à " brun " ) et C. 54 (" brun très pâle " ).

Il s'agit d'un grand gobelet, traditionnellement dénommé " de type Beuvray " à la suite de DÉCHELETTE (1904 a ; et 1927, 991, Fig. 679), que l'on rencontre au moins dans toute la Lyonnaise et le Nord de l'Aquitaine, où ils sont courants à l'époque gallo-romaine précoce, mais dont le type se perpétue sans doute jusqu'au milieu du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., voire jusqu'à Néron, mais en céramique grise (GOURVEST, 1971, 92). Ce type a été réétudié par GALLIOU (1981 b).

Ces gobelets sont décorés (à la molette) soit de palmettes, soit de chevrons striés, soit de guillochis.

Toute la question est de savoir à quel moment apparaît ce type de gobelet à paroi fine : le vase de Fléré est certainement, pour la région, l'un des exemplaires les plus anciens.

Les exemplaires bien datés par leur contexte ne sont malheureusement pas nombreux : il est donc important de citer le dépotoir " augustéen " d'*Argentomagus* (ALLAIN *et al.*, 1966, 210-212, et Pl. VII, n° 10 ; Pl. IX, n° 10), daté par un important lot de sigillées italiques, où certains gobelets sont de grande taille (26 cm) et décorés de palmettes ; il apparaît que ce dernier décor puisse appartenir à une série plus précoce que le décor de chevrons : on notera que seul ce décor, et

les guillochis, à l'exception des chevrons, sont présents dans la fosse funéraire de Saint-Gence (Haute-Vienne), datée de 10 av. J.-C. (PERRIER, 1984, 26 et Fig. 8).

Des gobelets (décor soit de chevrons, soit guilloché) sont également présents dans une fosse de Venduvre-du-Poitou (Vienne), datée de fin Tibère-début Claude (POTUT et AUCHER-SIRE, 1979, Pl. 4) et dans une autre fosse d'*Argentomagus* (ALLAIN *et al.*, 1981, Fig. 6, n° 11), datée de 20-30 ap. J.-C., ainsi par exemple qu'en Limousin (LINTZ, 1989, type C. 131, t. I, 122-123 ; et t. V, Fig. 35).

Mais le décor composite, où sont comme ici associés palmettes et guillochis, en trois registres, apparaît rare : un vase de ce type est signalé à Clermont-Ferrand (HATT, 1944, 16 et Fig. VIII) (décor de chevrons striés, et de guillochis), dans un ensemble plus tardif (daté de 40-70 ap. J.-C. par la sigillée).

La datation du contexte de Fléré-la-Rivière confirme donc qu'au moins les prototypes de cette catégorie de gobelets à paroi fine apparaît dans la (ou les) dernière(s) décennie(s) du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Il est intéressant de noter que trois autres des sept sépultures du "Groupe de Fléré" ont livré des fragments de gobelets de ce type : Berry-Bouy, Primelles et Neuvy-Pailloux.

— *i) Le gobelet d'ACO (A.D.) (N° d'Inv. : 36) (Fig. 1-35 à 38)*

Un gobelet d'ACO presque entier figure dans le mobilier. Haut de 11 cm pour un diamètre de 7 cm, il présente une pâte jaune tendre. Seuls quelques points d'engobe rouge subsistent.

Le décor est constitué d'une frise formée d'un double rang de feuilles jumelles, surmontant un semis de picots. Dans le champ de picots apparaît la signature ACO, reprise à la base du décor.

On note que le A ne présente pas de barre horizontale. On remarque également l'irrégularité du décor de picots. La signature ACO seule, disposée dans le champ de picots, est connue à plusieurs exemplaires, notamment à Gergovie sur un gobelet lèvre concave (VEGAS, 1970, fig. 3), ainsi qu'au Mont-Beuvray (VEGAS, 1970, fig. 18 ; DÉCHELETTE, 1904, 132, fig. 13). Sur ce dernier exemplaire, le A ne présente pas de barre comme sur le gobelet de Fléré.

Depuis la découverte des ateliers de Lyon (LASFARGUES et VERTET, 1967 ; VERTET et LASFARGUES, 1968 ; 1972), on sait que ce type de gobelet a été fabriqué en Gaule. Des découvertes récentes ont montré que Vienne a été également un centre de production de gobelets d'ACO, et qu'une partie des

potiers de Lyon sont venus de Vienne avec leurs moules (DESBAT, 1985).

Par sa pâte autant que par sa facture, le gobelet de Fléré se distingue cependant des productions lyonnaises et viennoises. Celles-ci présentent en effet des pâtes siliceuses rouges ou brunes et un décor exécuté de manière très soignée. Il faut ajouter également qu'aucun n'est engobé en rouge. Les mêmes critères distinguent le gobelet de Fléré de la plupart des productions italiques. Nous pensons donc qu'il faut probablement voir dans ce gobelet une imitation produite en Gaule, mais dans un centre de production qui reste à découvrir.

Du point de vue chronologique, on peut situer le début de la production des gobelets d'ACO entre 30 et 20 av. J.-C. et son arrêt durant la première décennie de notre ère. Bien que l'on puisse encore en rencontrer quelques exemplaires dans des contextes plus tardifs et que ces gobelets aient connu un avatar dans les productions précoces de Lezoux, leur fréquence baisse nettement dès le changement d'ère. La différence entre le matériel de Haltern (LOESCHKE, 1909 b) et celui de Dangstetten (FINGERLIN, 1972) le montre clairement.

Le gobelet de Fléré ne constitue pas le seul exemple de gobelet d'ACO dans les contextes funéraires. On peut citer des trouvailles similaires dans la nécropole de Gubiasco en Italie du Nord, où ont été trouvés deux gobelets dont l'un signé C.ACO. DIOPHANES, (LAVIZZARI-PEDRAZZINI, 1983), ainsi que dans les tombes A et B de Goeblingen-Nospelt, qui offrent de nombreuses similitudes avec les tombes du Berry (METZLER, 1984). Dans ces dernières ont été recueillis trois gobelets d'ACO signés HILARUS ACO, que l'on peut attribuer aux ateliers lyonnais. On signalera encore la découverte récente, dans la nécropole de Feurs (Loire), d'un gobelet signé VIANOTALOS (VAGINAY *et al.*, 1985, 47, Fig. 30), qui est sans aucun doute une production gauloise.

— *j) La sigillée (A.D.) (N° d'Inv. : 37 et 38) (Fig. 1-39 et 40)*

Deux vases en sigillée ont été recueillis dans la tombe (cf. aussi : VAUTHEY, 1969, 165).

Le premier est un grand plat (ø 37,5 cm) de type GOUDINEAU 15 (GOUDINEAU, 1968) sur lequel on relève l'estampille A.VIVIV(s)/SCROF(ula) (OXÉ et COMFORT, n° 2327).

Le second est une assiette de taille plus réduite (ø 16,8 cm.) comportant l'estampille inédite SESTI/SETVS. SETVS n'est pas signalé comme esclave de

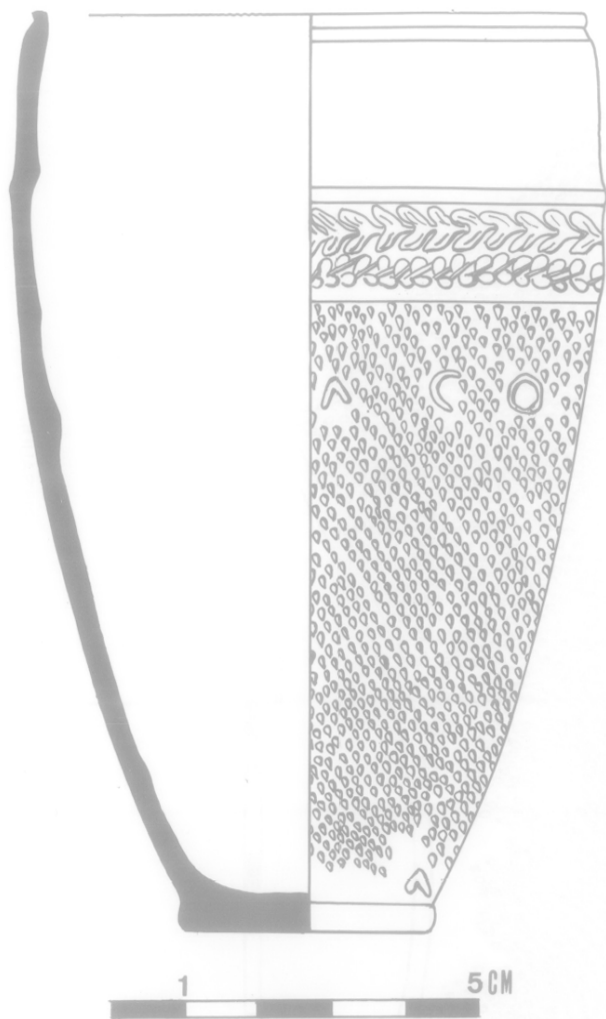


Fig. 1-35 : Fléré-la-Rivière : gobelet d'ACO (n° 36) (dessin : L. BRISSAUD).



Fig. 1-37 : Fléré-la-Rivière : gobelet d'ACO (n° 36) (photo : GESELL).



Fig. 1-38 : Fléré-la-Rivière : gobelet d'ACO (n° 36) : détail du décor et de la signature supérieure (photo : GESELL).

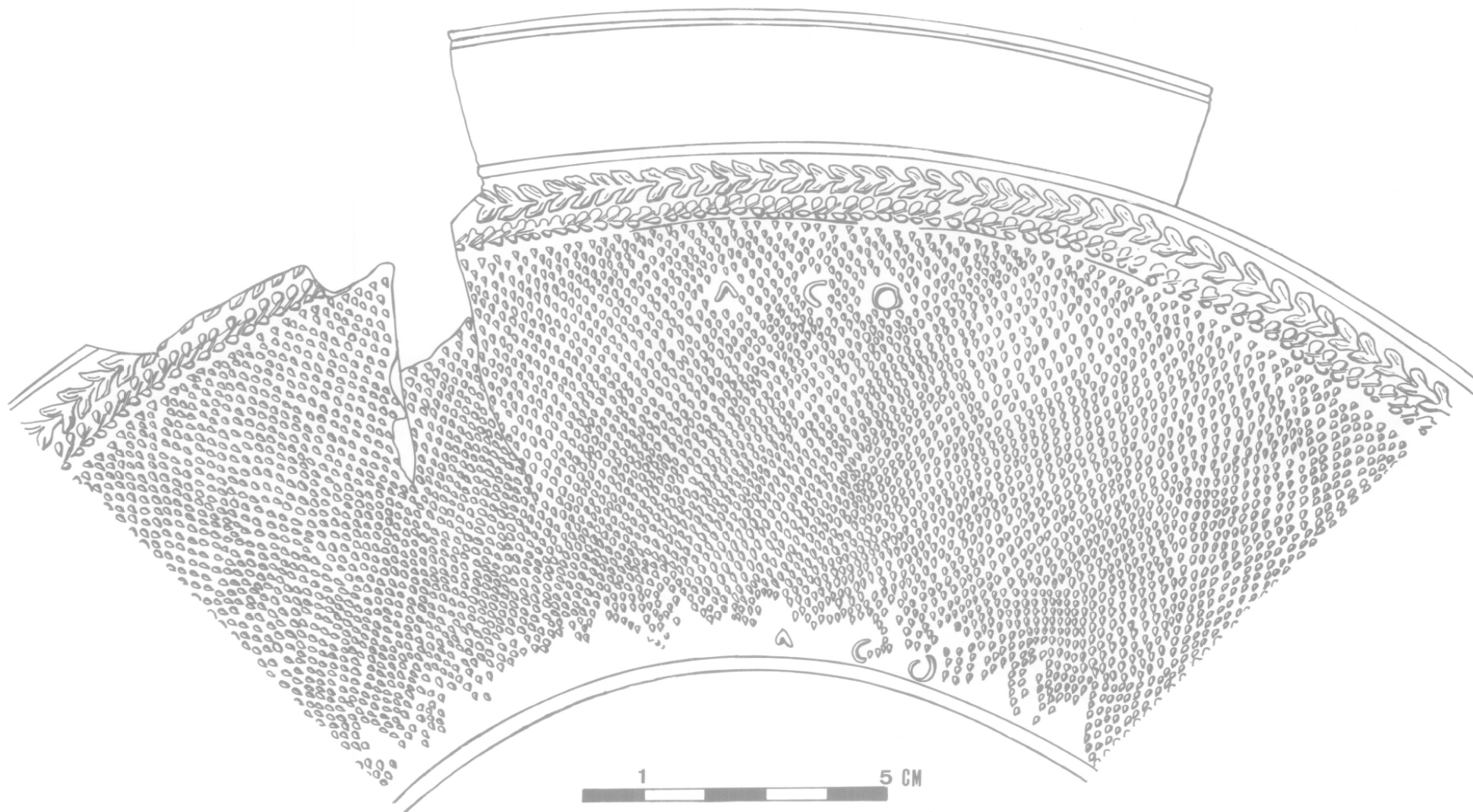


Fig. 1-36 : **Fleré-la-Rivière** : gobelet d'ACO (n° 36) : développé du décor (dessin : L. BRISSAUD).

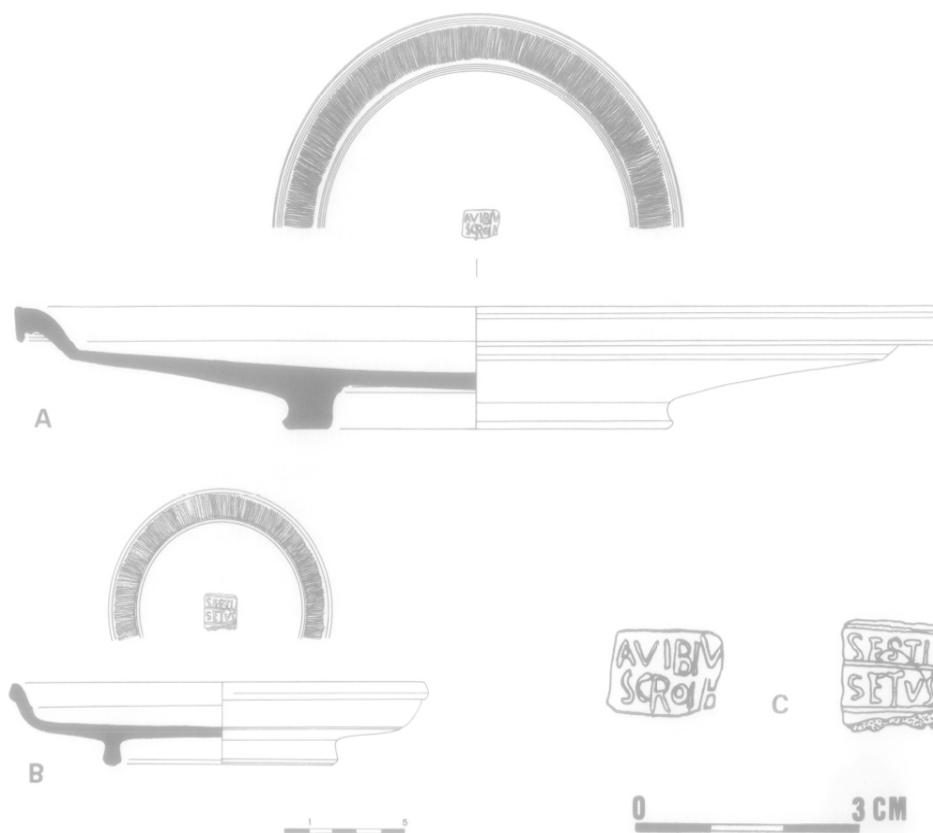


Fig. 1-39 : Fléré-la-Rivière : plat (a) et assiette (b) en sigillée (n° 37 et 38) (dessin : L. BRISSAUD) ; estampilles (c), à l'échelle 1/1.

SESTIVS (cf. OXÉ et COMFORT, n° 1792-1819). Le *cognomen* n'est d'ailleurs pas courant (cf. OXÉ et COMFORT, n° 2503). Cette assiette, bien que pouvant être affiliée au Service 1 de Haltern, constitue une variante peu courante, avec sa lèvre arrondie. La division interne la rattache au Service Ib.

Ces deux plats sont sans aucun doute d'origine italique et pourraient être datés entre 20 et 10 av. J.-C. Le type GOUDINEAU 15 apparaît à Bolsena vers 15 au plus tard. Il se rencontre au Magdalensberg dans le complexe 2 (antérieur à 10 av. J.-C.) (SCHINDLER et SCHEFFENEGER, 1977, Taf. 21), ainsi que dans le dépôt d'Amiens (MASSY et MOLIÈRE, 1979).

Ce type est encore présent dans le camp de Dangstetten (FINGERLIN, 1972 ; 1986) ainsi qu'à Neuss (ETTLINGER, 1983, Taf. 3-4), et à Vindonissa (HARTMANN et LUDIN, 1978, Taf. 3, 40 et 43). Il est également bien représenté dans les contextes lyonnais, dans les premiers niveaux de la rue des Farges et du Verbe Incarné (DESBAT *et al.*, 1989, Fig. 67, 10), ainsi que dans les premiers niveaux d'occupation à Saint-Romain-en-Gal. A l'inverse, on remarque son absence à Haltern (SCHNURBEIN, 1982).



Fig. 1-40 : Fléré-la-Rivière : estampille de l'assiette (n° 37) et du plat (n° 38) en sigillée (photo : GESELL).

L'estampille elle-même se rencontre sur des formes et des sites précoces. On peut souligner son absence à Haltern (SCHNURBEIN, 1982) et Oberaden. On la connaît en revanche à Narbonne (PONCIN et GUY, 1970, n° 693 à 695), à Lyon sur une forme GOUDINEAU 6 (DESBAT *et al.*, 1989, Fig. 76, 5), à Amiens sur des bols à parois obliques (MASSY et MOLIÈRE, 1979). A noter que la composition chimique de l'assiette portant la marque A.VIVIV/SCROF semble incompatible avec une origine d'Arezzo, et sans doute même d'Étrurie. De telles compositions sont par contre assez courantes dans le *Latium* et en Campanie. Pour ce qui est de l'autre assiette, sa partition interne, comparable au Service 1b, nous encourage à y voir un type de transition dont les spécimens sont nombreux antérieurement au développement des formes classiques, vers 12 av. J.-C..

#### 1.6.2.2. La vaisselle de bronze :

(S.T., avec la collab. d'A.F.)

La tombe contenait au moins neuf récipients ou plutôt fragments de récipients : une cruche à embouchure bilobée, une patère, deux grands bassins, deux petits bassins, une louche (ou *simpulum*) et un couple passoire-puisoir.

– a) La cruche à embouchure bilobée (*ænochoé*) (N° d'Inv. : 53) (Fig. 1-41 à 44)

Le récipient est extrêmement fragmentaire : l'anse et trois fragments de l'embouchure.

Hauteur résiduelle de l'anse : 15 cm.

Largeur résiduelle des bras : 7,4 cm ; (diamètre de l'embouchure au moment de la découverte : 9 cm : MARIE-GONZAGUE et LÉON, 1968 b, 9, n° 4).

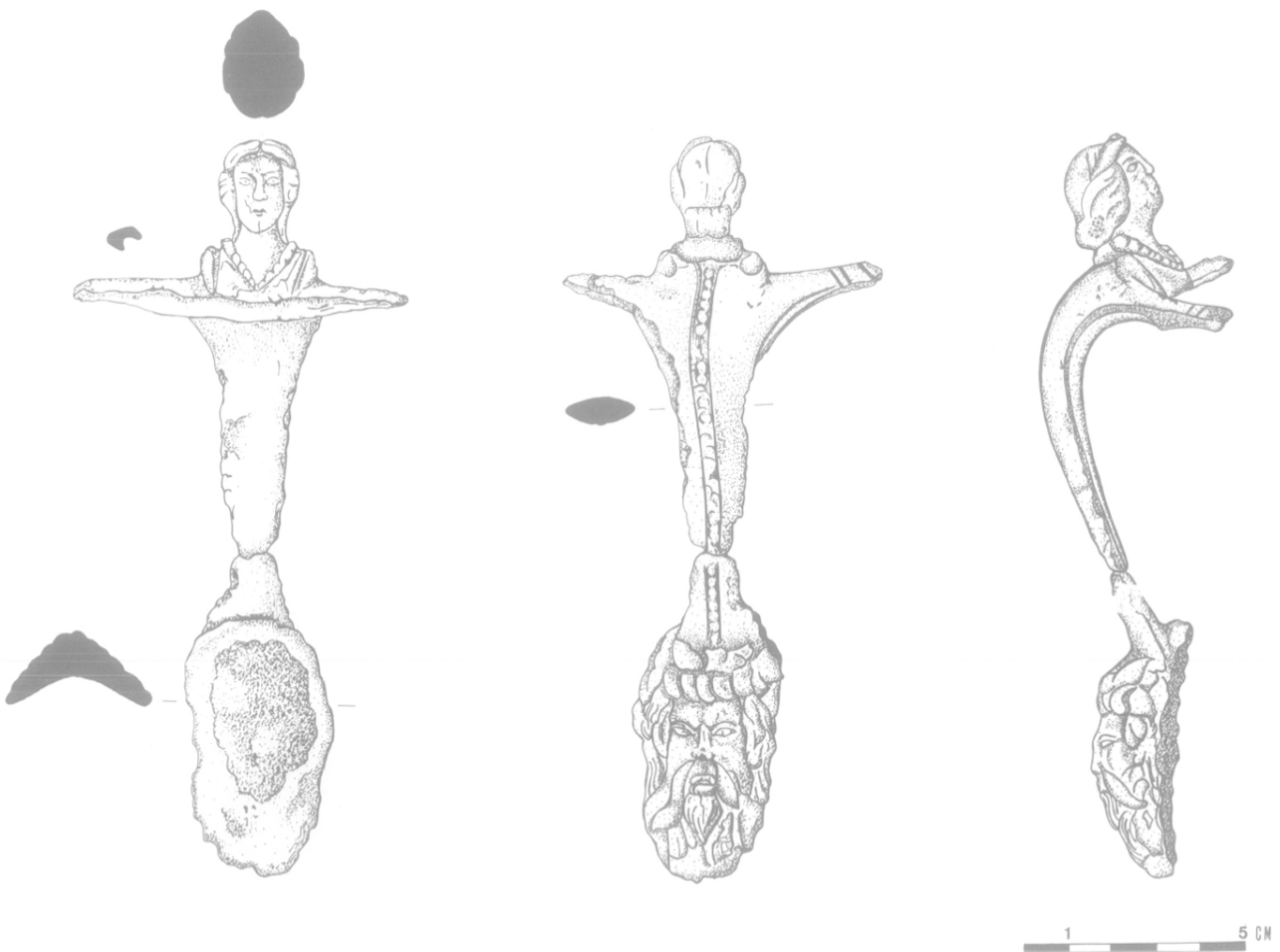


Fig. 1-41 : Fléré-la-Rivière : *ænochoé* (n° 53) : anse (dessin : L. BRISSAUD).

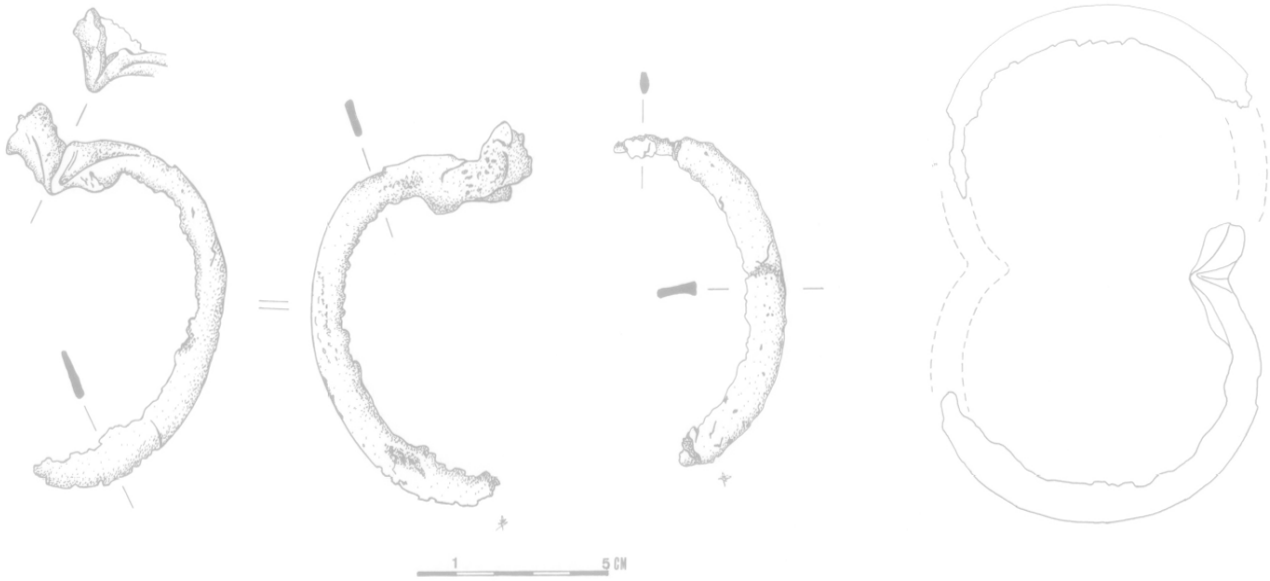


Fig. 1-42 : **Fléré-la-Rivière** : cœnochoé (n° 53) : fragments de la lèvre, bilobée ((dessin : L. BRISSAUD) et reconstitution (dessin : B. RIALLAND).



Fig. 1-43 : **Fléré-la-Rivière** : cœnochoé (n° 53) : détails de l'anse : a) tête féminine supérieure, vue de face ; b) masque inférieur (photos : GESELL).



L'embouchure devait être bilobée, la lèvre arrondie éversée avec un bord mince, pincée à la jonction des deux lobes. L'anse a une tige avec une section en croissant, ornée longitudinalement d'une rangée de perles ; l'état de conservation ne permet pas de définir la terminaison des bras, actuellement tronqués, et soulignés avant la cassure de stries transversales.

L'attache inférieure est en forme de masque de satyre (il ne semble pas que l'on puisse lire la présence de cornes et qu'il s'agisse d'un Pan) : le visage semble assez allongé, avec les sourcils froncés, le nez camard, la bouche lippue et de grandes oreilles caprines ; la chevelure est difficile à décrire, mais la barbe semble longue, divisée en longues mèches dont la base est recouverte par les deux longs brins souples de la moustache. Le poucier est constitué par un buste féminin surplombant l'embouchure du récipient : l'état de conservation rend la description précise du visage presque impossible ; il semble toutefois

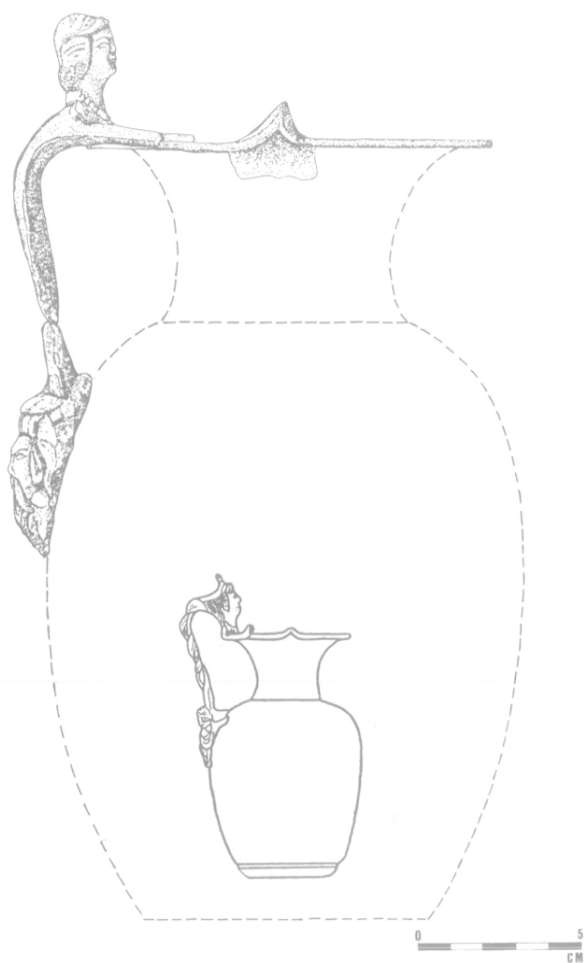


Fig. 1-44 : Fléré-la-Rivière : œnochoé n° 53 : restitution (dessin : B. RIALLAND) et comparaison (à l'échelle 1/6) d'après EGGERS (1951, Pl. 11, n° 124).

que le nez soit droit. La chevelure est divisée par une raie centrale, les mèches frontales retournées au-dessus du front, les mèches temporales recouvrant la base des premières également enroulées, l'ensemble ramené sur la nuque enroulé en chignon à révolution interne, le sommet de la tête avec des mèches lisses et tirées en casque. Le cou est large, assez court, le buste avec les épaules étroites recouvertes d'une tunique plissée à manche courte, ouverte en V avec une bordure torsadée en relief, à moins qu'il ne s'agisse de perles cousues ou en collier.

La densité élevée laisse supposer un alliage cuivreux riche en plomb (observation Ch. SIRE, au moment de la restauration au Laboratoire d'Argenton).

On ne peut évidemment pas dire grand chose de la forme de cette cruche, les fragments parvenus étant trop minimes. Toutefois, le décor de l'anse évoque celui de récipients beaucoup plus anciens, V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. : COMSTOCK et VERMEULE, 1971, n° 423 et 424, figure féminine, le buste revêtu d'un *chiton*. Il évoque aussi celui de deux exemplaires géographiquement proches, la cruche de Thorey, Saône-et-Loire (BONNAMOUR, 1969, 291-294, fig. 4, 5, 6) et celle de "Fontillet" à Berry-Bouy (ci-dessous, chap. 2.3). Il n'est pas impossible de supposer que le récipient de Fléré avait aussi un col relativement court et une panse tronconique allongée. Ce type de cruche est peu fréquent en Campanie en 79, où triomphe alors le modèle pansu et trapu, plus bas et avec un décor résolument différent. Il faut toutefois citer deux exemplaires provenant de Pompéi, l'un, n° 5016, provenant de la maison de Ménandre (I, 10, 4) (MAIURI, fig. 177, p. 449), l'autre, sans provenance connue, n° 18763, modèles du début du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. Il s'agit de vases du type Hagenau D II (NUBER, 1972). Une œnochoé de ce type est présente dans l'une des tombes du Groupe de Welwyn-Garden (ci-dessous ; chap. 3), à Stanfordbury (STEAD, 1967, 55).

Il s'agit du type EGGERS n° 124 (1951, Pl. 11 : Hagenow, Mecklenburg), correspondant au type K de WERNER (1979) : datation Auguste-Claude.

— b) *Le manche de patère* (N° d'Inv. : 56)  
(Fig. 1-46)

L. résiduelle : 13,6 cm, diamètre : 3 cm.

C'est la seule partie, incomplète, qui soit conservée de ce vase.

Manche tubulaire, cannelé, ou — mieux — strié longitudinalement, bordé à l'extrémité d'une seule cannelure arrondie transversale et, avant l'attache, de

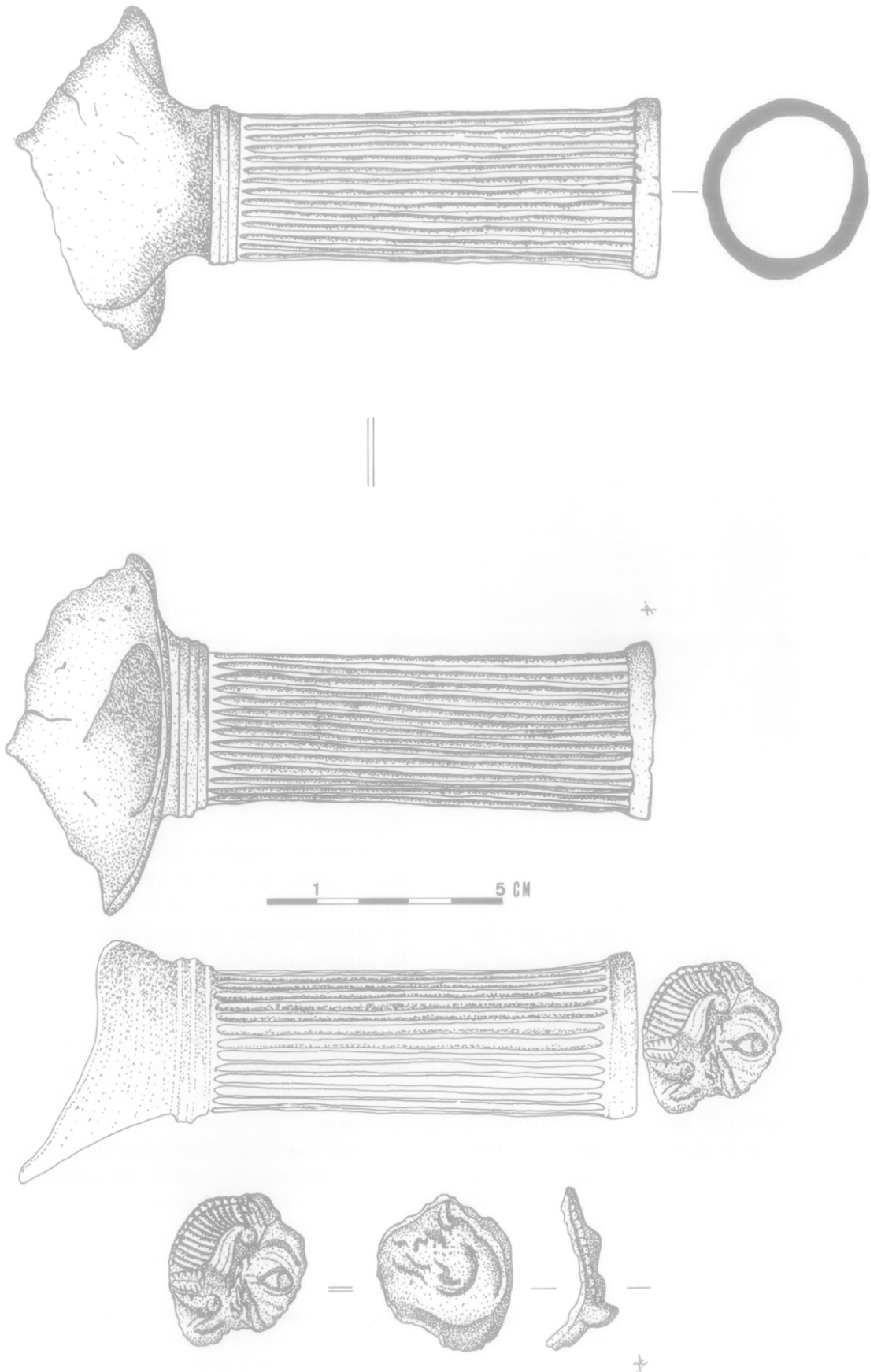


Fig. 1-45 : Fléré-la-Rivière : manche de patère (n° 56) (dessin : L. BRISSAUD et B. RIALLAND).

trois bourrelets d'inégale largeur. La forme de l'attache est inconnue, la partie conservée n'a pas de décor. L'extrémité est obturée par un disque, orné en faible relief d'un masque de bélier, dont on peut lire une corne et l'œil, la partie antérieure manquant. Du bassin ne subsiste qu'un très petit fragment, à peine plus large que l'attache, permettant de suggérer un bassin à lèvres minces avec un petit bord rond.

La densité élevée indique un alliage cuivreux riche en plomb (observation Ch. SIRE au moment de la restauration au Laboratoire d'Argenton).

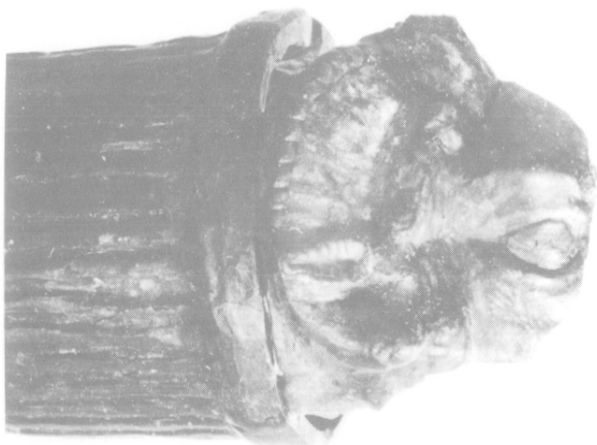


Fig. 1-46 : Fléré-la-Rivière : manche de patère (n° 56) : détail de la tête de bélier (photo : GESELL).

Le décor de l'extrémité du manche de Fléré est extrêmement curieux. Le thème du masque de bélier est fréquent, fort répandu en 79 en Campanie et connaissant ailleurs une large dispersion, étudiée par H. NUBER (1972). Mais, si le thème est fréquent, son support ne l'est pas. Il existe des terminaisons plates, jamais, à ma connaissance, avec décor ; il peut s'agir d'une réparation ou peut-être d'un type moins répandu. Il existe quelques patères de ce type dans le dépôt de Pompéi, trois dont deux ont perdu leur extrémité (MAIURI, Fig. 173/4 et 174, p. 446) ; ces manches sont associés à un type de bassin assez large et à fond plat comme celui de Fontillet. Elle appartient, comme la cruche, au type Hagenau (NUBER, 1972, D1b). Type EGGERS n° 154-155 (1951, Pl. 13 : Rondsen et Leg Piecarski, Pologne).

Il n'est pas exclu que l'un des deux rebords de petits bassins ci-dessous (n° 57 et 58), alors le plus grand, corresponde à cette patère, mais il est plus

probable qu'il faille rattacher cette poignée au plus petit des deux bassins ci-dessous (n° 51), ces deux objets (56 et 51) ne formant alors qu'un.

— c) *Les fragments de grands bassins* (N° d'Inv. : 51 et 52)

Selon les circonstances de découvertes, deux fonds ont été trouvés superposés, posés sur la pièce de bois du fond de la fosse centrale (MARIE-GONZAGUE et LÉON, 1968 b, 2 et 11, Fig.). Cette position ne peut s'expliquer (Fig. 1-47) que si le plus petit bassin (n° 51 ici) était à l'origine placé dans le plus grand, et que son fond soit passé à travers celui du second après corrosion de la tôle de ce dernier ; le fond du plus petit bassin a donc un diamètre légèrement plus important que celui du plus grand, et correspond à celui recouvrant l'autre au moment de la découverte.

On dispose en outre de deux rebords de bassins à peu près complets, de deux poignées, dont l'une avec son attache, et d'une attache ajourée, sans poignée.

Ces objets semblent pouvoir être assemblés comme suit :

- Bassin n° 51 (Fig. 1-48 et 55) :

Il semble que l'on puisse rattacher au même récipient le pied avec un fragment de fond, ainsi qu'un bord plat, presque complet.

Diamètre du pied : 17,5 cm ; diamètre du bord : 26,2 cm.

La base est annulaire à faces convexes, la surface interne ornée de trois groupes de stries concentriques. Le fragment du fond du bassin est concave, la concavité accentuée au centre ; la pente des extrémités suggère un bassin à fond large et peu évasé. La reconstitution graphique (Fig. 1-48) que l'on peut faire de ce bassin permet d'imaginer la courbure de la panse : celle-ci ne s'accorde pas à la courbure de l'élément d'attache ajourée (ci-dessous, bassin n° 52) découverte ici, qui doit donc bien correspondre à l'autre bassin.

À la restauration (observation Ch. SIRE, au Laboratoire d'Argenton-sur-Creuse), des vestiges de soudures à l'étain ont été observés pour l'assemblage du cercle de fond ; cet anneau est de densité très élevée et contient du plomb ; la couche externe de corrosion est constituée d'azurite bleue (carbonate de cuivre basique) dont la présence est assez inhabituelle ; l'analyse de l'alliage (electrotest DAMAC) a révélé un bronze contenant 5 à 7 % d'étain. Quant au bord, on y a alors observé la trace d'une soudure à l'étain, sur 9 à



Fig. 1-47 : **Fléré-la-Rivière** : superposition des fonds des bassins de bronze n° 51 et 52 au moment de la découverte, posés sur la pièce de bois (d'après MARIE-GONZAGUE et LÉON, 1968b, 11).

10 cm : il pourrait bien s'agir de l'assemblage du manche de patère ci-dessus (n° 56), ce bassin et ce manche formant un seul objet. Mais il faut signaler que la patère de Berry-Bouy comporte à la fois un manche et des poignées (au moins une conservée).

Le bassin, seul, correspond au type EGGERS A92 (WERNER, 1979, type H, 26 exemplaires ; KUNOW, 1985, 21) : période augusto-claudienne.

• Bassin n° 52 (Fig. 1-49 à 55) :

On possède donc de ce bassin un rebord, à décor perlé (diamètre 42,5 cm) et un fond (cercle, et un seul fragment du vase lui-même, présentant une trace en arc de cercle de soudure à l'étain) (diamètre : 15,1 cm ; ép. de la tôle : 0,22 cm), ainsi que deux poignées (dont l'une avec cylindre subsistant), avec une

attache ajourée, et un fragment d'une autre, qui doivent selon toute vraisemblance appartenir à ce bassin.

Cette attache figure une palmette à dix lobes traités en ajours, avec le départ et le pourtour pleins. La largeur (35 mm) de la "base" de la palmette (partie supérieure en fait) est identique à celle du cylindre d'attache de poignée conservé, ce qui semble donc bien confirmer que ces éléments font partie d'un même ensemble : EGGERS (1951, Pl. 9, n° 92) présente en effet un bassin, également à bord retombant décoré, qui comporte des attaches où se retrouvent à la fois la palmette et un "cylindre" d'attache comparable au nôtre ; en outre, ce cylindre est rejeté par sa forme vers l'extérieur du vase, permettant alors à la poignée, une fois relevée, de ne pas accrocher le rebord du bassin : cette compatibilité semble confirmer l'assemblage que nous proposons.

A la restauration (Ch. SIRE) au Laboratoire d'Argenton-sur-Creuse, on a observé les traces (encore visibles) des deux attaches de poignées, diamétralement opposées : traces de soudure à l'étain.

Il s'agit du type EGGERS (1951, Pl. 9) n° 91/92 : le n° 91 (Poggendorf, Pomméranie) présente notamment un rebord retombant décoré d'oves, et une

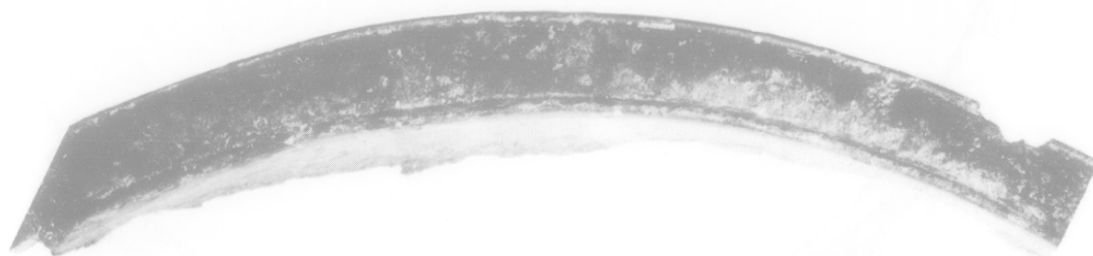


Fig. 1-49 : **Fléré-la-Rivière** : bassin n° 51 : détail du bord (photo : GESELL).

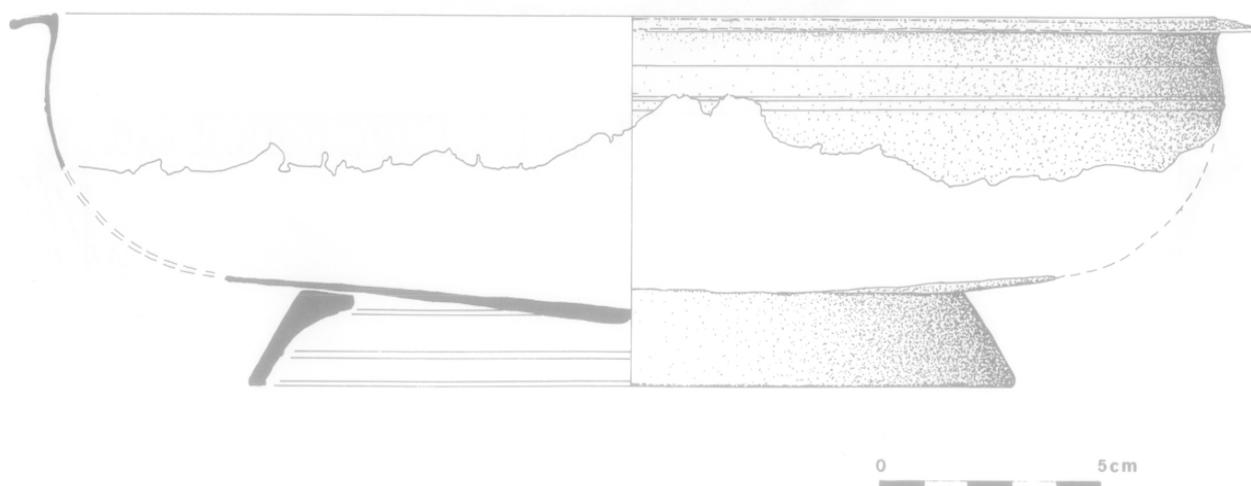


Fig. 1-48 : **Fléré-la-Rivière** : bassin de bronze (n° 51) (dessin : L. BRISSAUD, L. MESLIN et B. RIALLAND).

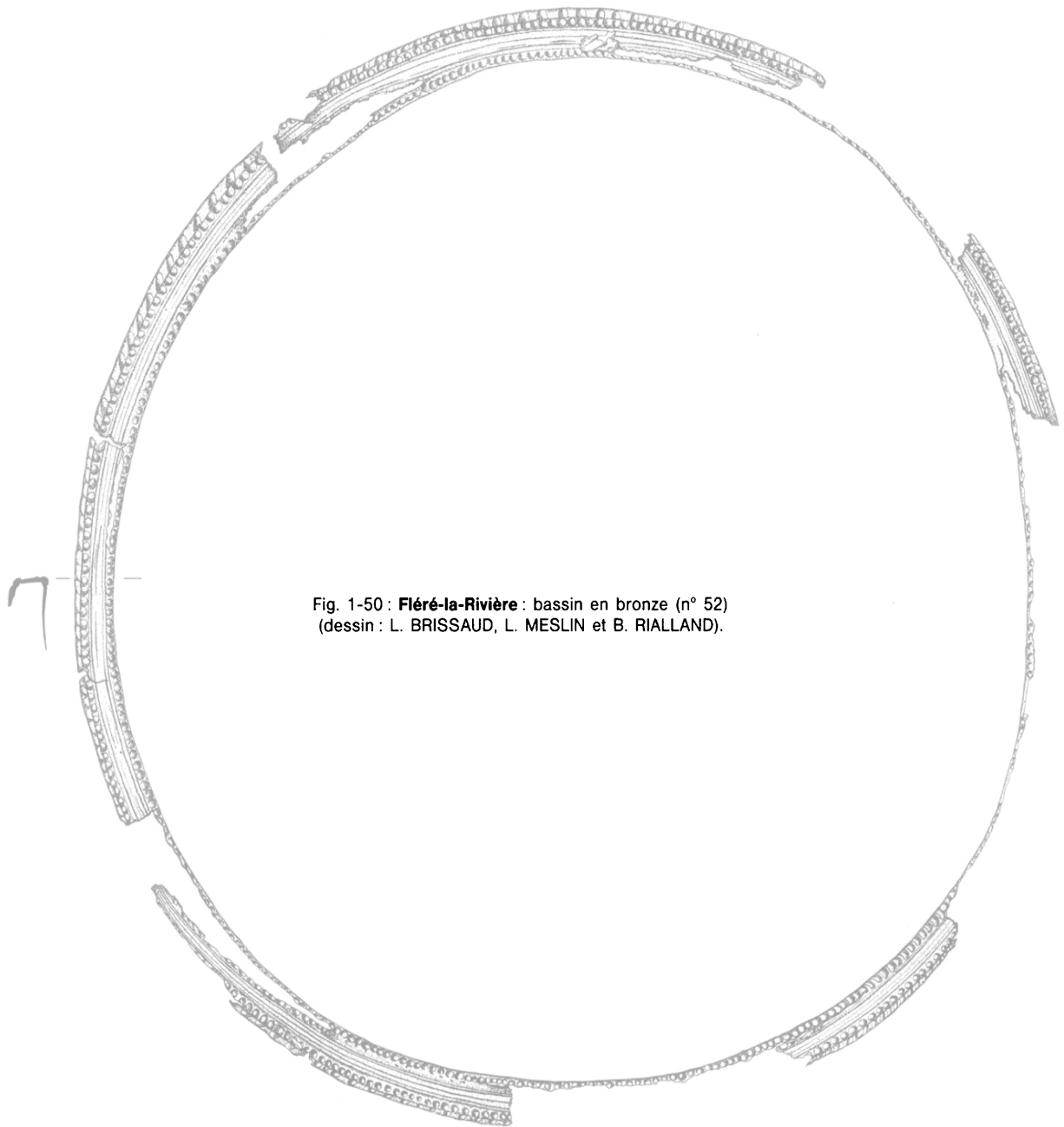


Fig. 1-50 : **Fléré-la-Rivière** : bassin en bronze (n° 52)  
(dessin : L. BRISSAUD, L. MESLIN et B. RIALLAND).

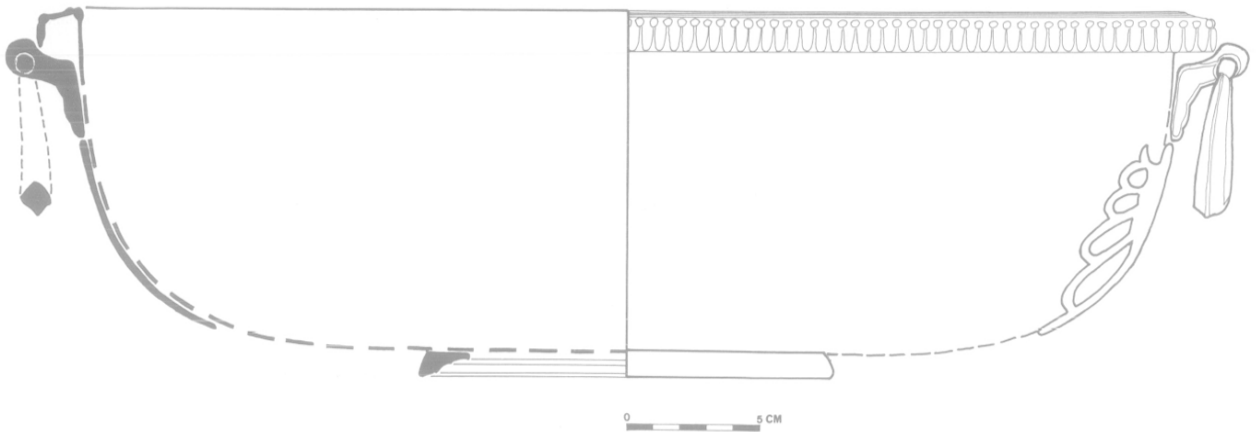




Fig. 1-51 : **Fléré-la-Rivière** : bassin n° 52 : détail du bord (photo : GESELL).

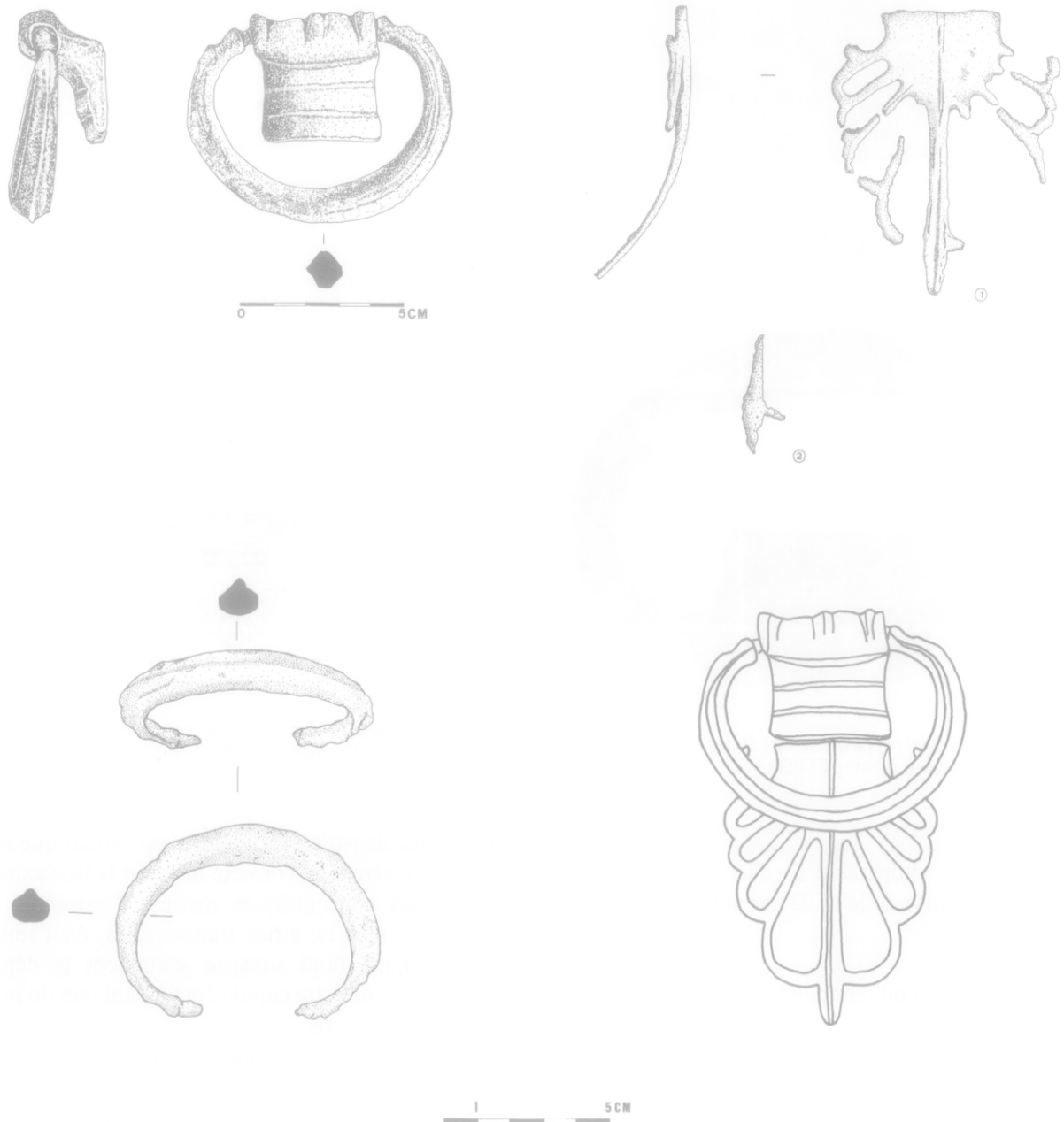


Fig. 1-52 : **Fléré-la-Rivière** : bassin n° 52 : détails des poignées et attaches (1 : seul élément subsistant de la seconde palmette, et reconstitution) (dessin : L. BRISSAUD, L. MESLIN et B. RIALLAND).

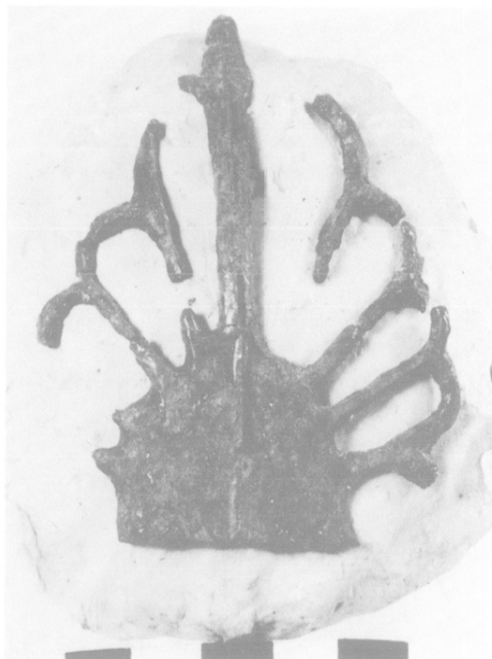


Fig. 1-53 : **Fléré-la-Rivière** : bassin n° 52 : détails de l'attache et de la palmette de poignée (photo : GESELL).

attache d'anse comparable à celle que nous attribuons ici à ce vase, et le n° 92 des palmettes (ci-dessus).

— d) *La louche* (ou *simpulum*) : (N° d'Inv. : 50) (Fig. 1-56 à 58)

État fragmentaire : manque l'extrémité du manche, sans doute en cupule-passoire. Hauteur résiduelle totale : 13,7 cm ; diamètre coupelle : 4,8 cm.

Petite louche munie d'un manche rubané de faible épaisseur, orné à la base, sur la face interne, de stries obliques (lignes pointées) surmontées d'un rang

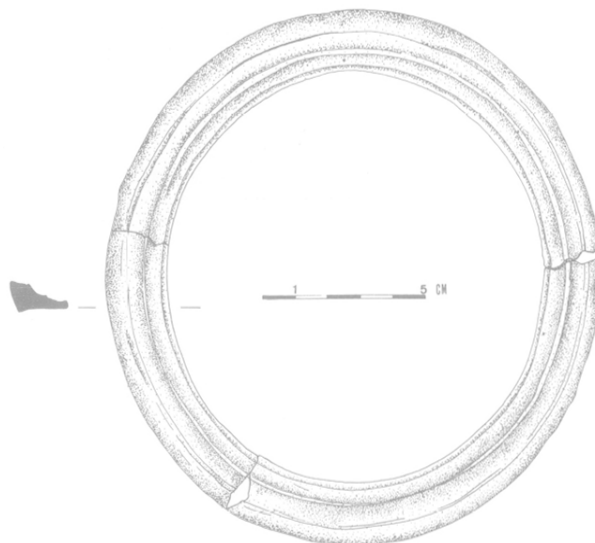


Fig. 1-54 : **Fléré-la-Rivière** : bassin n° 52 : détail du fond ; vue du dessous (dessin : L. BRISSAUD et L. MESLIN).

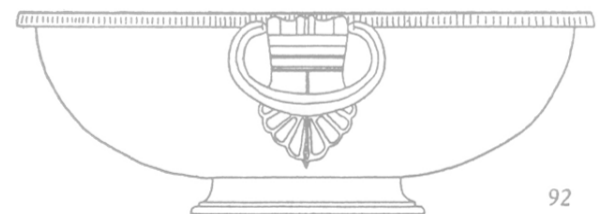
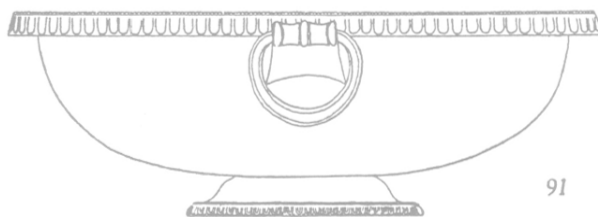


Fig. 1-55 : **Fléré-la-Rivière** : comparaison pour les bassins n° 51 et 52 (à l'échelle 1/6) d'après EGGERS (1951, Pl. 9, n° 91 et 92).

horizontal de perles. La coupelle est cylindrique avec un fond légèrement convexe orné sur la face externe de cercles concentriques incisés. L'extrémité du manche, ornée de stries transversales, était munie d'une cupule dont subsiste seulement le départ. L'ouverture de cette cupule était à l'aplomb du manche, dans son axe.

On manque de comparaisons pour ce type de *simpulum* d'un type moins courant (coupelle cylindrique) que celui de Berry-Bouy (coupelle hémisphérique).

Un exemplaire à coupelle cylindrique, plus profonde mais également décorée sous le fond de stries concentriques, a été découverte dans la Saône (BARATTE *et al.*, 1984, 102, n° 153, Pl. XLIX : aucune

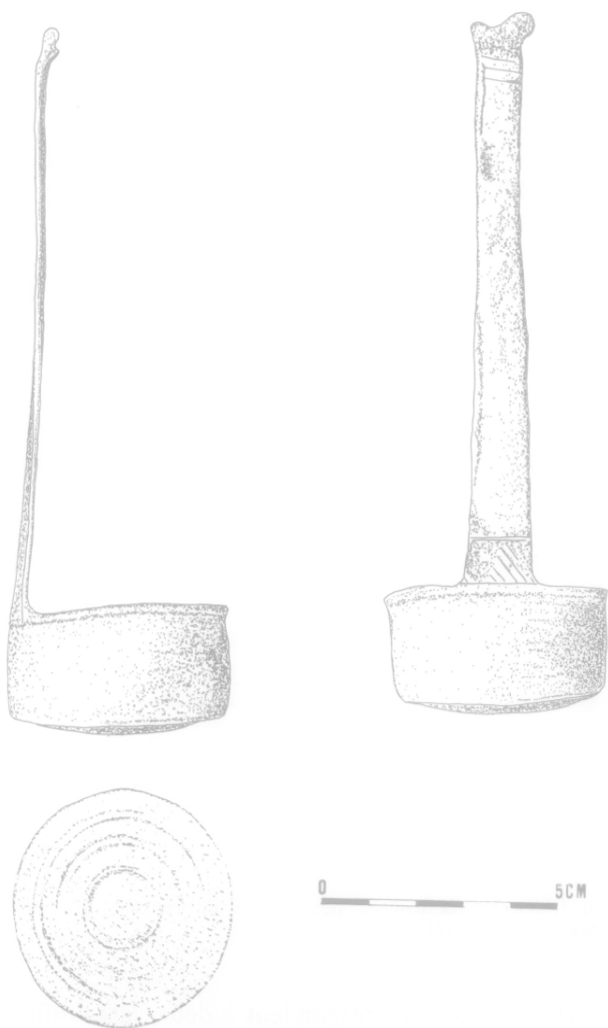


Fig. 1-56 : **Fléré-la-Rivière** : *simpulum* en bronze (n° 50) (dessin : L. BRISAUD, L. MESLIN et B. RIALLAND).

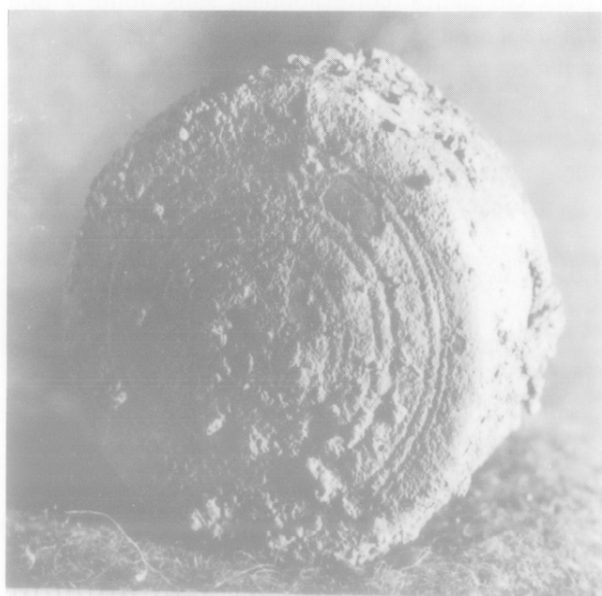


Fig. 1-57 (ci-contre) : **Fléré-la-Rivière** : *simpulum* n° 50 : détail du fond (photo : M.-C. BADIN).

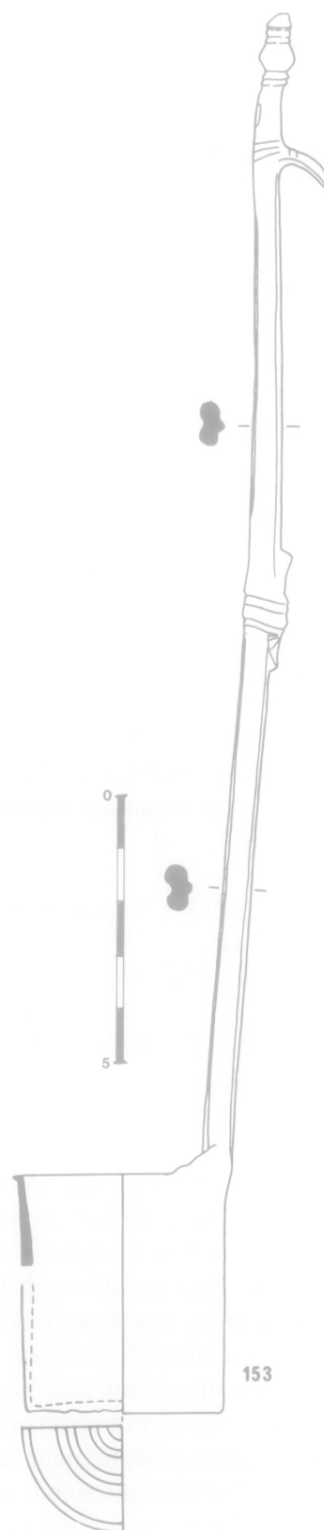


Fig. 1-58 : **Fléré-la-Rivière** : comparaison pour le *simpulum* n° 50 : *simpulum* trouvé en Saône (d'après BARATTE *et al.*, 1984, Pl. XLIX, n° 153).



comparaison n'est donnée) ; ce dernier ne comporte manifestement pas de passoire à l'autre extrémité du manche ; il en est de même d'un exemplaire, plus petit, découvert dans une sépulture de Murviel-les-Montpellier (Hérault), daté par son contexte de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. (FICHES, 1977, 130, Fig. 4, n° 6) (\*) ; enfin, un *simpulum* comparable à celui de Fléré (forme de la coupelle et du manche) a été découvert dans une fosse de l'aire cultuelle d'*Argentomagus* (Saint-Marcel, Indre), inédit (Musée d'*Argentomagus* ; cf. toutefois PICARD, 1972, 324 ; et *Assoc...*, 1971, Fig.) ; cette fosse -carré C.6, fosse 2- est datée du premier tiers du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (rens. I. FAU-DUET).

Ce type à fond plat (type 6) est daté par CASTOLDI et FEUGÈRE (1991, 85-86) du début du dernier quart du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.

— e) Casserole (ou puisoir) et passoire : (N° d'Inv. : 54 et 55) (Fig. 1-59)

Seuls subsistent les manches et les rebords des deux récipients, qui s'emboîtent l'un dans l'autre, et ont été découverts ensemble (MARIE-GONZAGUE et LÉON, 1968 b, 2 et 9, n° 4).

- Puisoir (N° 54) : L. subsistante (manche incomplet) : 28,5 cm ;  
diamètre : 12 à 12,2 cm.

- Passoire (N° 55) : L. subsistante (manche incomplet) : 29 cm ;  
diamètre : 11,2 cm.

Les deux récipients sont munis d'un long manche plat, dit en rame (la partie interne rubanée, la partie extrême élargie, la base à angles arrondis, les côtés arqués). L'ouverture a une lèvre rabattue horizontale avec un bord droit. Les bassins eux-mêmes sont conservés sur une très faible hauteur (0,5 cm pour le puisoir ; 1,9 cm au maximum pour la passoire), ce qui ne permet pas de présumer sûrement de leur allure. Cette cassure est trop haute, pour la passoire, pour que les trous d'écoulement soient visibles.

Ce couple puisoir-passoire est assez courant. On estime généralement que la production des puisoirs et passoires du type EGGERS 159-160 se situe entre la moitié du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. et le II<sup>e</sup> siècle. Elles sont présentes à Pompéi (CARANDINI, 1977, 167, forme XII et

Pl. LXXXVI). Voir aussi : WIELOWIEJSKI (1985, 218-293 ; Pl. 20-21).

Type EGGERS n° 160 (1951, Pl. 13 : Mun Kehøgaard, Lolland).

Un couple de ce type est présent dans la tombe A de Goeblingen-Nospelt (METZLER, 1984, Fig. 2, n° 35 et 36).

— f) Petits vases en bronze (N° d'Inv. : 57 et 58) (Fig. 1-60)

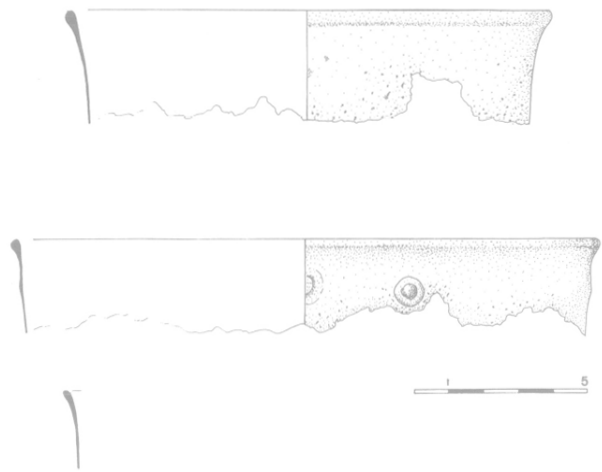


Fig. 1-60 : Fléré-la-Rivière : petits vases en bronze n° 57 et 58 (dessin : L. BRISSAUD).

Deux rebords correspondent à deux vases différents (diamètre : 13 à 14 et 16,5 à 17 cm ; hauteur conservée : 2,8 et 2,2 cm).

Le plus grand (N° 57) comporte deux traces de rivets, circulaires, correspondant sans doute à une attache d'anse.

Il n'est pas impossible que ce dernier corresponde à la patère dont on possède le manche (ci-dessus, n° 56) : la patère de Berry-Bouy) comporte en effet une poignée mobile (ici, traces de rivets), en sus de son manche.

### 1.6.2.3. Les armes (J.-P. G.)

Les armes découvertes sont trois épées et deux lances.

— a) Épée (N° d'Inv. : 60) (Fig. 1-61)

La lame, d'une longueur totale restituée de 70 cm, en fer, est entièrement oxydée et a conservé une partie de la croisière et de la soie, avec bois de la poignée. Le fourreau est constitué de deux plaques de

\* Ce renseignement m'a été aimablement communiqué par M. FEUGÈRE, que je remercie ici.

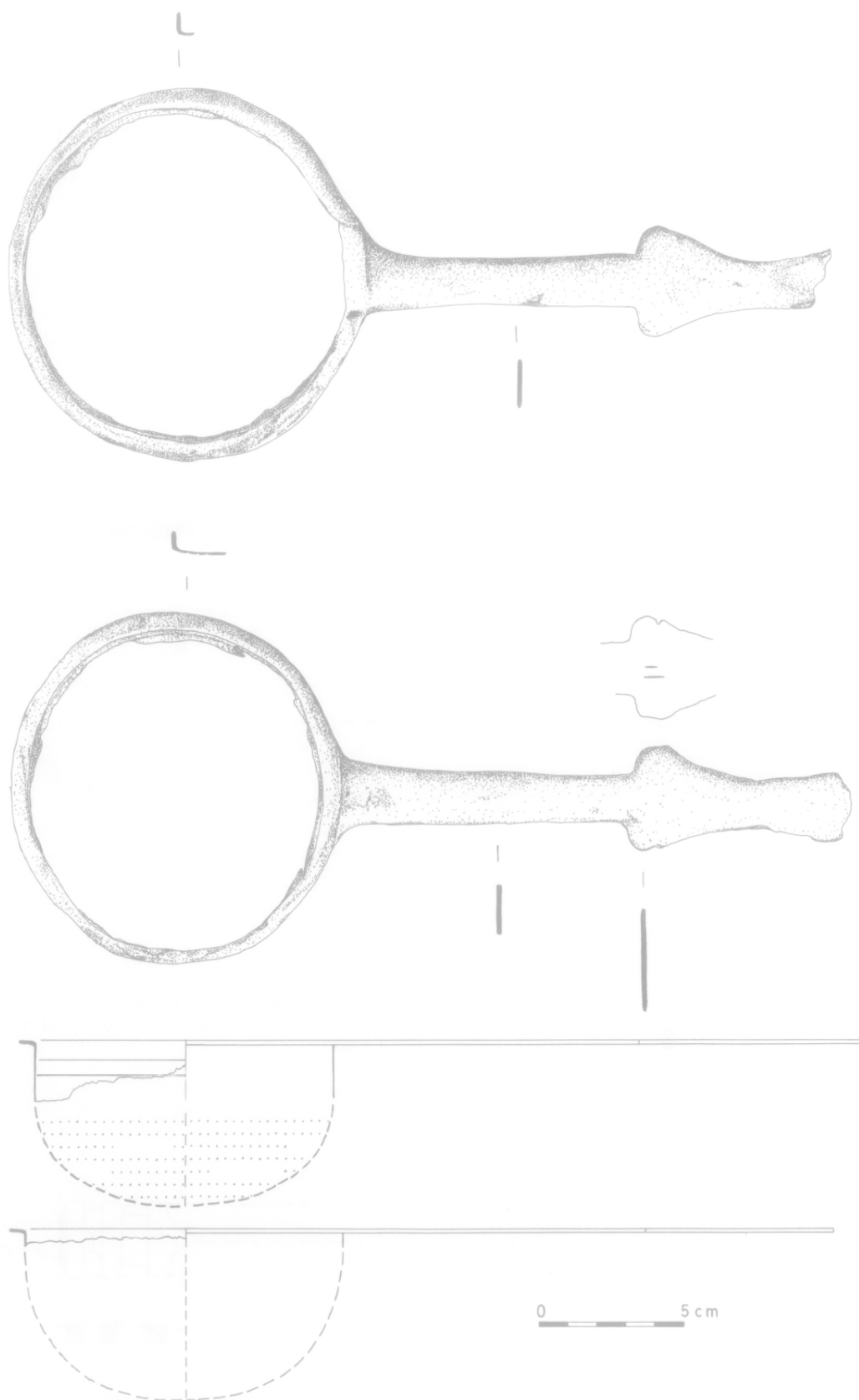


Fig. 1-59 : **Fléré-la-Rivière** : puisoir et passoire n° 54 et 55 (dessin : L. BRISSAUD et L. MESLIN), et reconstitution (dessin : B. RIALLAND).

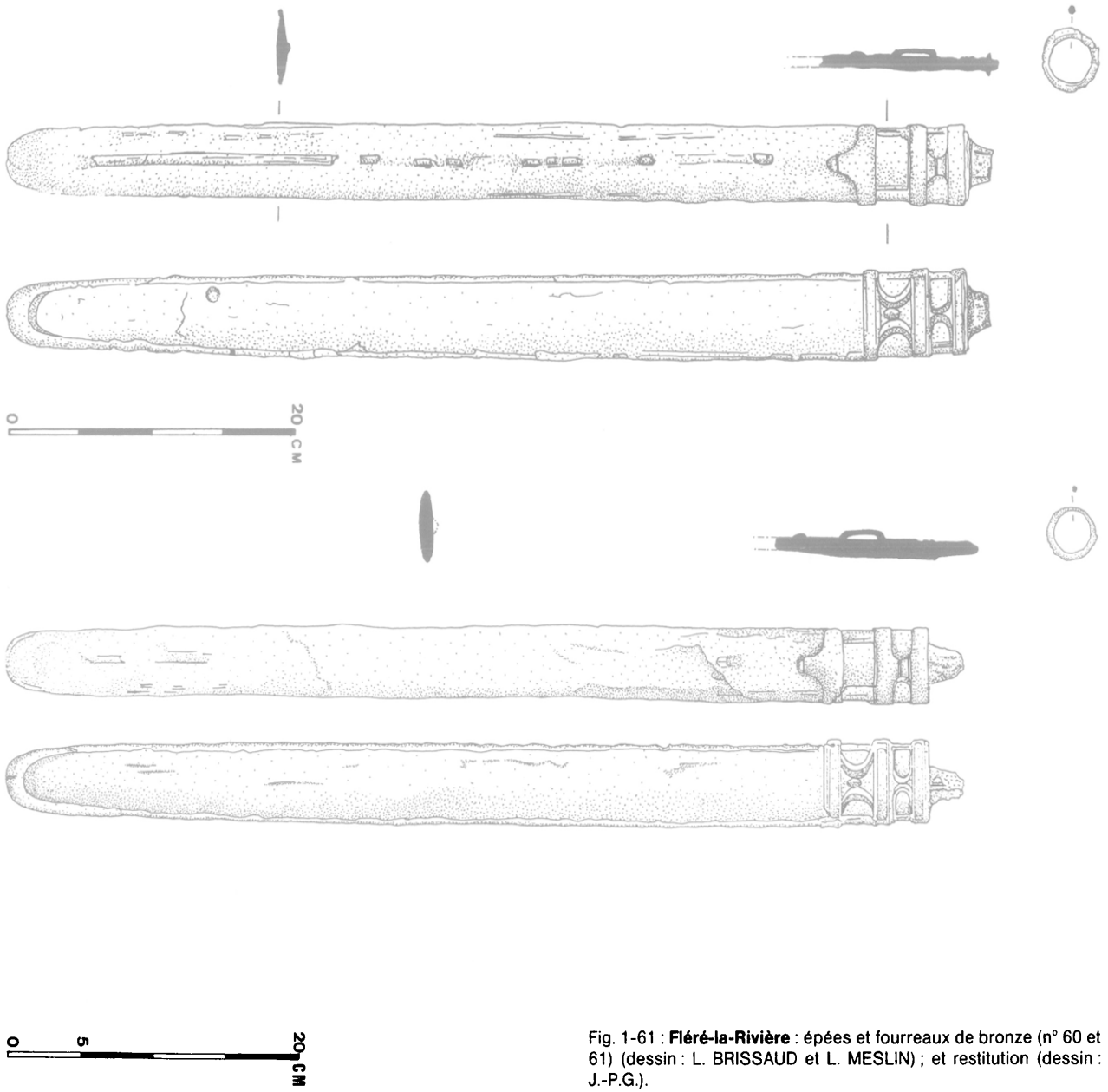


Fig. 1-61 : **Fléré-la-Rivière** : épées et fourreaux de bronze (n° 60 et 61) (dessin : L. BRISSAUD et L. MESLIN) ; et restitution (dessin : J.-P.G.).



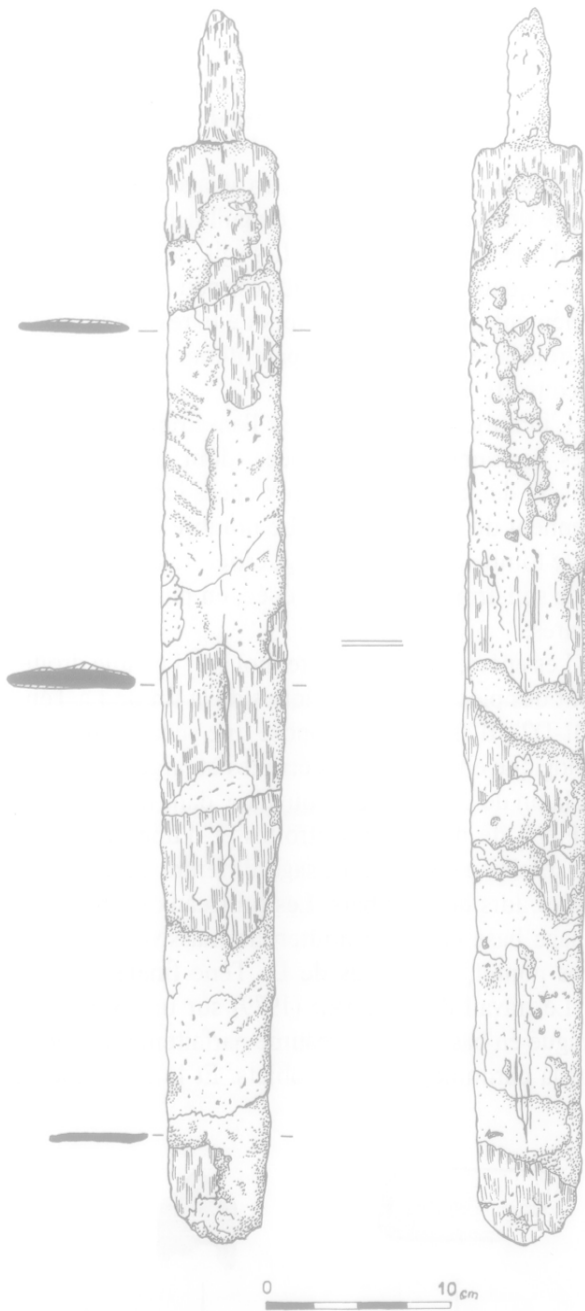


Fig. 1-62 : Fléré-la-Rivière : épée et fourreau de fer (n° 44) (dessin : L. BRISSAUD).

tôle, d'un alliage base cuivre, à emboîtement à gouttière de la tôle de revers sur l'avvers. Cet emboîtement forme la bouterolle, en U massif. Le pontet, ou pièce de suspension, est formé de trois frettes reliées sur l'avvers par des éléments en demi-cercles opposés, et sur le revers par la patte de suspension et un motif. Il se prolonge par une baguette de même métal sur l'axe médian de l'avvers, fixé par une brasure à l'étain. Cette baguette est soulignée par deux fois deux traits

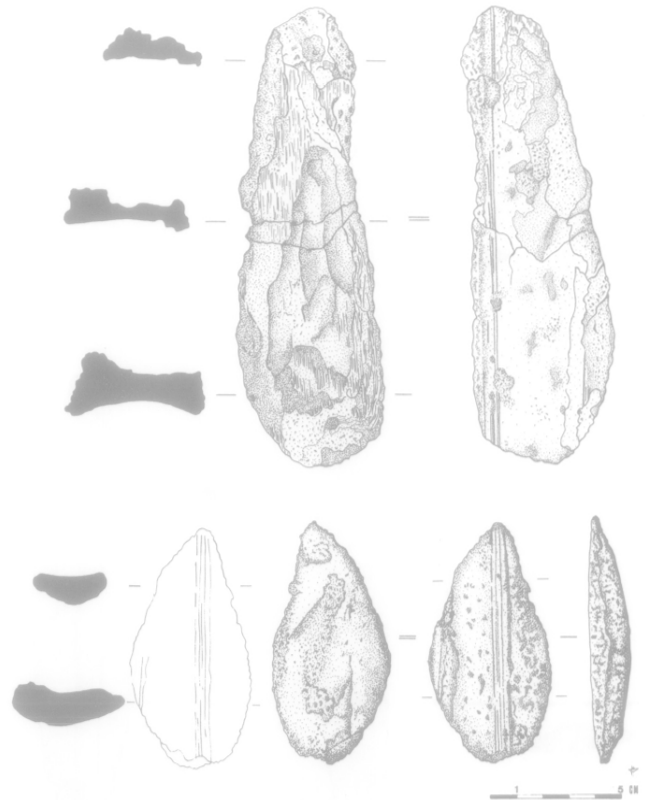


Fig. 1-63 : Fléré-la-Rivière : fragments de fer (et bois ?) avec empreinte de l'épée n° 44 (dessin : L. BRISSAUD).

gravés parallèles. Un anneau de bronze plein, de 13 cm de diamètre, est un des éléments de l'attache de suspension.

– b) *Épée* (N° d'Inv. : 61) (Fig. 1-61)

Même morphologie que la première, avec le même anneau de l'attache de suspension (L. : 66,5 cm).

– c) *Épée* (N° d'Inv. : 44) (Fig. 1-62 et 63)

D'une longueur actuelle de 62,5 cm environ, elle a une lame en fer entièrement oxydée à épaulement droit et extrémité mousse, et a conservé une partie de la poignée. Les traces d'un fourreau en bois sont apparentes sur une face. Il était tenu par deux gouttières en fer, et sur ses faces peut-être renforcé par une mince tôle de fer.

– d) *Lance* (N° d'Inv. : 45) (Fig. 1-65)

Longue actuellement de 18 cm, cette lance à douille en fer possède une pointe bien marquée, et un empennage réduit, convexe à carène haute.

– e) Lance (N° d'Inv. : 46) (Fig. 1-65)

Longue actuellement de 24 cm, cette lance à douille en fer possède une pointe bien marquée, et un empennage réduit, convexe à carène haute.

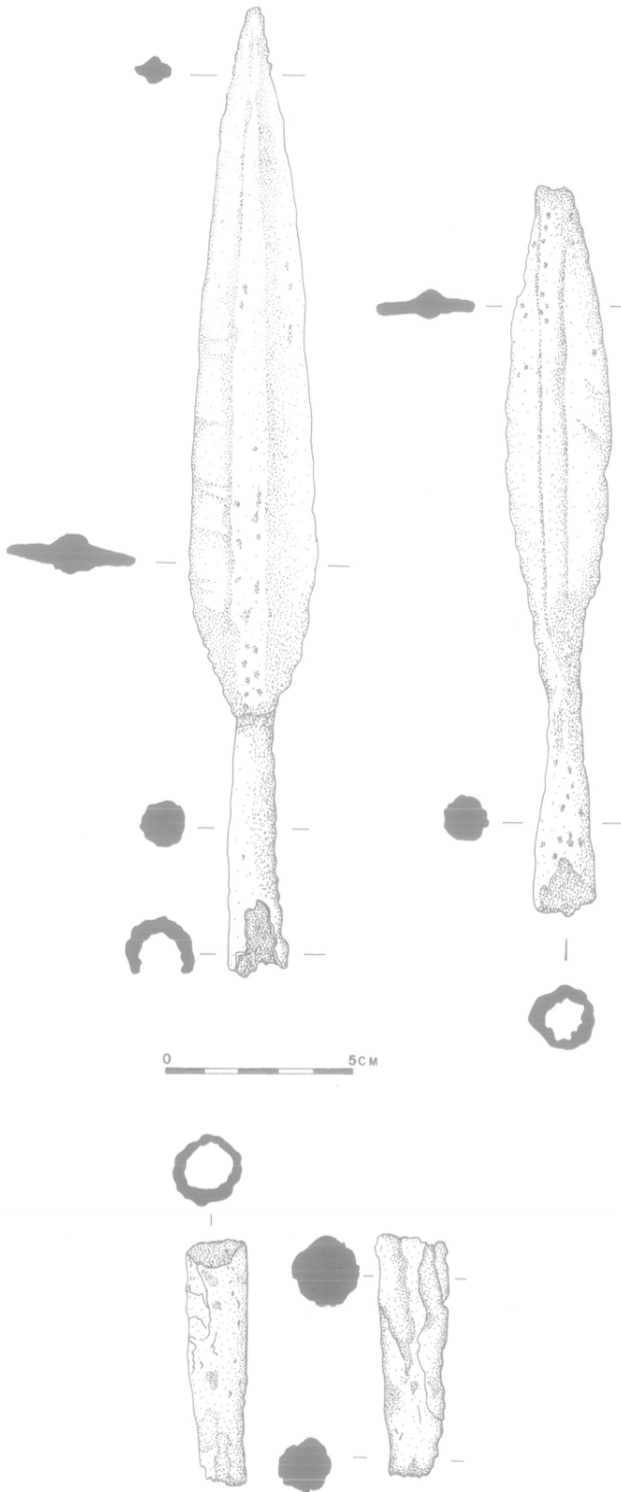


Fig. 1-65 : Fléré-la-Rivière : fers et talon de lance (n° 45 et 46) (dessin : L. BRISSAUD).

On possède un talon de lance, simple, à douille, correspondant à l'une ou l'autre de ces lances.

– f) Deux pièces d'épée (Fig. 1-64)

Dans les petites fragments en alliage base cuivre, il existe une croisière décorée de guillochis et une partie d'une bouterolle en U. Il s'agit, soit d'éléments d'une quatrième épée, ce qui est peu probable, soit d'éléments, non identifiés lors de la restauration, de la troisième épée, qui s'apparenterait alors à l'épée découverte à Ménestreau.

L'inhumé est enterré avec l'ensemble de ses armes personnelles : trois épées, dont deux semblables, et deux lances. Les deux épées identiques proviennent du même atelier. Le nombre d'armes dans cette tombe indique que le guerrier, riche alors, possède son arme principale, l'épée, en plusieurs exemplaires.

Les épées, par leur pointe mousse, l'épaule droite, sont des pièces caractéristiques de la fin de La Tène (D1-D2). Il est parfois proposé une succession chronologique entre les lames étroites et larges des épées de la fin de La Tène. La trouvaille, dans le même site à Fléré, de deux épées étroites et d'une large peut aussi faire penser à un usage différent de ces deux armes, lors des combats. Les fourreaux en bronze à alliage base cuivre, à bouterolle massive en U et à gros pontet, sont datés de La Tène finale.

Le travail d'A. BULARD (1979) sur un exemplaire dragué en basse Marne résume parfaitement le point sur la chronologie de ces objets. Et le catalogue de

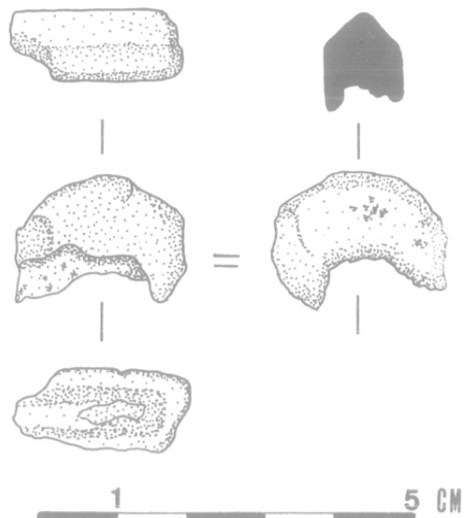


Fig. 1-64 : Fléré-la-Rivière : fragment de bouterolle (?) en bronze (n° 59) (dessin : L. BRISSAUD).

l'exposition de Rully (BONNAMOUR, 1983) présente les nouvelles découvertes sur ce type, ainsi que l'article d'U. SCHAAF (1986). Cependant, il faut reconnaître que la datation proposée reste large, que la nature des différents types apparents n'est pas résolue et que les auteurs ci-dessus se sont surtout attachés au type à bouterolle et à suspension à frettes. La simplification de la bouterolle des épées 1 et 2 de Fléré, construite par retournement du métal, la massivité du pontet et la baguette de renfort fixée à l'étain, font pencher en faveur de la construction tardive de ces objets.

Le remarquable travail de techno-typologie d'A. RAPIN (BRUNEAU et RAPIN, 1988), à partir de l'ensemble de Gournay (Oise), donne les datations : les lances de Fléré sont du type 1 (*id.*, 1988, 132-133), et "cette forme traverse les siècles et les mutations depuis le début du deuxième âge du fer, sans subir de gros changements, sinon au niveau de la longueur de la douille", ce qui n'est pas encore un paramètre chronologique.

#### 1.6.2.4. Autres objets en fer (A.F.)

– a) *La pince à feu* (N° d'Inv. : 47) (Fig 1-66 à 69)

Celle-ci a malheureusement été très détériorée, depuis sa découverte, au cours des tribulations de ce matériel entre 1968 et 1988...

Nous possédons toutefois la photographie de l'objet dans son gisement au moment de la découverte, et un dessin sommaire effectué peu après par les premiers fouilleurs (MARIE-GONZAGUE et LÉON, 1962 b, 14, Fig. 20).

Ces documents permettent de se faire une idée assez précise de l'objet complet : L. : 85 cm ; l. (max., à l'extrémité des poignées) : 7 cm. En tenant compte des proportions du dessin, la partie active de la pince devait mesurer 16 cm, et les poignées 69 cm.

Au moment de la découverte, on signale des traces de bronze sur les poignées (MARIE-GONZAGUE et LÉON, 1968 b, 4).

La partie conservée (L. : 32,2 cm) comporte l'œillet de fixation des deux branches, et le départ de l'une des poignées, d'abord de section plate, puis ovale (destinée à être sertie dans une poignée en bois ?).

Il s'agit bien entendu d'une pince de forgeron tout à fait caractéristique, dont le type est connu dès La Tène finale (DÉCHELETTE, 1927, 1049, Fig. 712 : Beuvray ; JACOBI, 1974, Pl. 2 et 3 : Manching). De nombreux exemples pourraient être cités en Gaule.



Fig. 1-66 : **Fléré-la-Rivière** : Pince à feu (n° 47) : dessin au moment de la découverte (d'après MARIE-GONZAGUE et LÉON, 1968b, 20) ; longueur indiquée : 85 cm.



Fig. 1-67 : **Fléré-la-Rivière** : pince n° 47 au moment de sa découverte (photo : A.F.).



Fig. 1-68 : **Fléré-la-Rivière** : pince n° 47, peu après sa découverte, au Laboratoire de Nancy (photo : Labor. Nancy).

Il est remarquable que de telles “pinces à feu”, pour le travail du fer, soient présentes dans deux autres des sept sépultures de notre Groupe (ci-dessous), à Berry-Bouy (dans le fossé) et à Dun-sur-Auron.

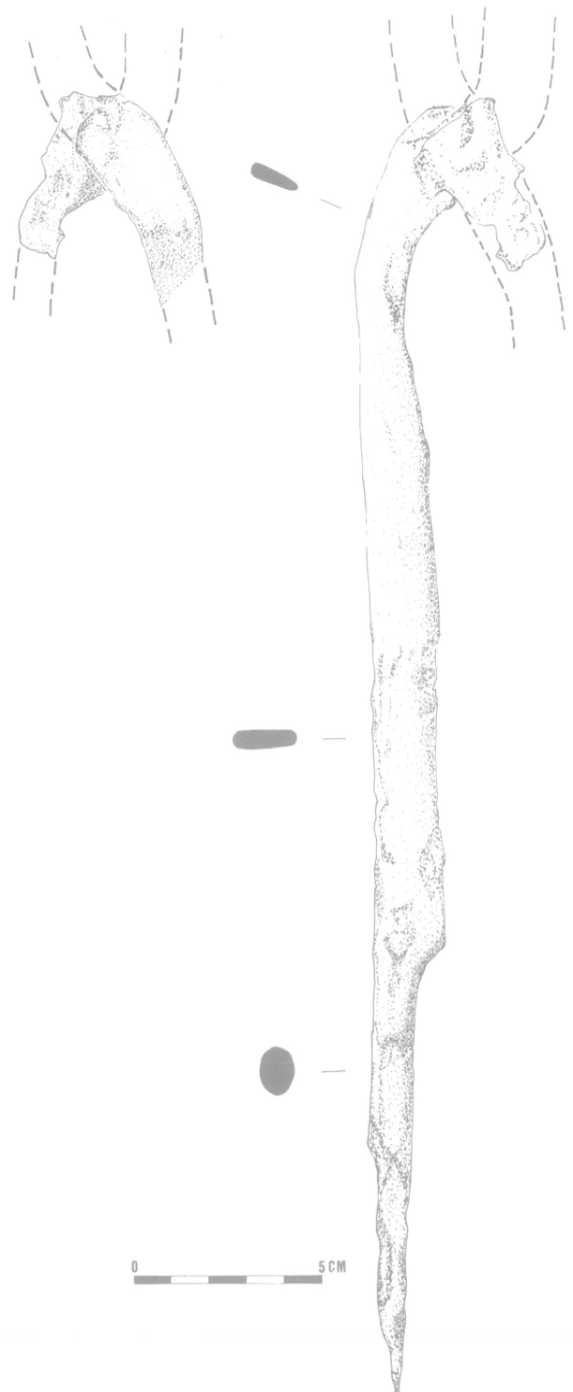


Fig. 1-69 : **Fléré-la-Rivière** : pince n° 47. Partie subsistante en 1989 (dessin : L. BRISSAUD et L. MESLIN).

Notons que, parmi les sépultures que nous serons amenés à citer ci-dessous pour comparaison avec celles de notre groupe, la tombe de Bussière-Etable (Haute-Vienne) a fourni aussi une pince de forgeron.

D'autres pinces à feu sont en outre signalées dans la cité des Bituriges, ou ses abords immédiats : citons celles (L. : 86 et 79 cm) de Belâbre (Indre) (PARENTEAU, 1878, 19 et Pl. 8, n° 4 et 5) et celle (gallo-romaine ?) de Betz-le-Château (Indre-et-Loire) (CORDIER, 1974, 25 ; *M.S.A.T.*, XVII, 1865, p. XIIIIC\* ; VIVIER *et al.*, 1935, 30, Fig. ; COUDERC, 1984, 738) : Betz ne se trouve qu'à une quinzaine de kilomètres à l'Ouest de Fléré-la-Rivière, et Belâbre à une cinquantaine au Sud.

Nous reviendrons ci-dessous, dans nos conclusions, sur les relations entre notre groupe de sépultures bituriges et la métallurgie du fer.

— b) *Le chaudron* (A.F., avec la collaboration de J.-P. G.) (N° d'Inv. : 48) (Fig. 1-70 à 77 et 1-91)



Il s'agit vraisemblablement d'un chaudron en bronze, à rebord de fer, mais dont seuls subsistent le rebord, avec des traces de sertissage de la tôle de bronze, ainsi que les deux anneaux de suspension en fer, et sans doute des fragments de tôle de bronze, dont un grand fragment de 21 cm de diamètre (fond ?).

Diamètre : 65 cm selon le *Rapport* de fouille (MARIE-GONZAGUE et LÉON, 1968 b, 12, n° 11), mais seulement 52 cm environ après restauration (?) ; deux rivets de fer, diamétralement opposés, sont fixés à la tôle de bronze ; diamètre des anneaux : 14 cm et diamètre du jonc (plein) : 18 mm à 20 mm.

Le sertissage de la tôle de bronze dans le rebord, de section circulaire, se fait au moyen d'une rainure ; des traces de carbonate de plomb, correspondant à une soudure ancienne, ont été observées (observations Ch. SIRE au moment de la restauration au Laboratoire d'Argenton-sur-Creuse).

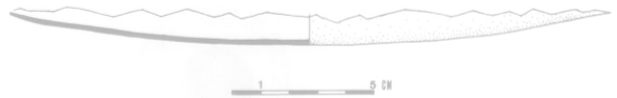


Fig. 1-72 : **Fléré-la-Rivière** : chaudron n° 48 : fragment de tôle de bronze du fond (dessin : B. RIALLAND).

L'assemblage des poignées se fait selon une technique assez complexe, qu'il est évidemment difficile de reconstituer en l'état de conservation des fragments : l'anneau, de grande dimension, à jonc plein, joue dans une bague de fer cylindrique (L. : 4 à 5 cm dans un cas ; 5 à 6 cm dans l'autre). Cette bague devait être ouverte, en oméga, et donc se poursuivre de part et d'autre par une plaque destinée à recevoir les rivets de fixation, au nombre de quatre sans doute (deux au-dessus la bague, deux au-dessous). Ces rivets traversaient donc tout d'abord ces plaques de fixation (solidaires de la bague), puis une épaisseur de tôle de fer, comme on peut le voir sur l'exemplaire de poignée le mieux conservé : il apparaît donc que le chaudron devait être, dans sa partie supérieure, consolidé par une tôle de fer, comme il est assez courant sur ce type de chaudron (EGGERS, 1951, n° 4 à 6). Les restes conservés du cerclage de fer du rebord n'interdisent pas cette hypothèse ; ce renfort pouvait être d'une seule pièce avec ce rebord. Les rivets traversaient ensuite la tôle de bronze du chaudron, et

Fig. 1-70 : **Fléré-la-Rivière** : chaudron n° 48 : bord (fer sur bronze) ; vue du dessus et du dessous ; légende : 1 : fer (parfois avec traces de bois) ; 2 : restauration ; 3 : bronze peu oxydé ; en coupe : 4 : fer ; 5 : bronze (dessin : L. BRISSAUD).



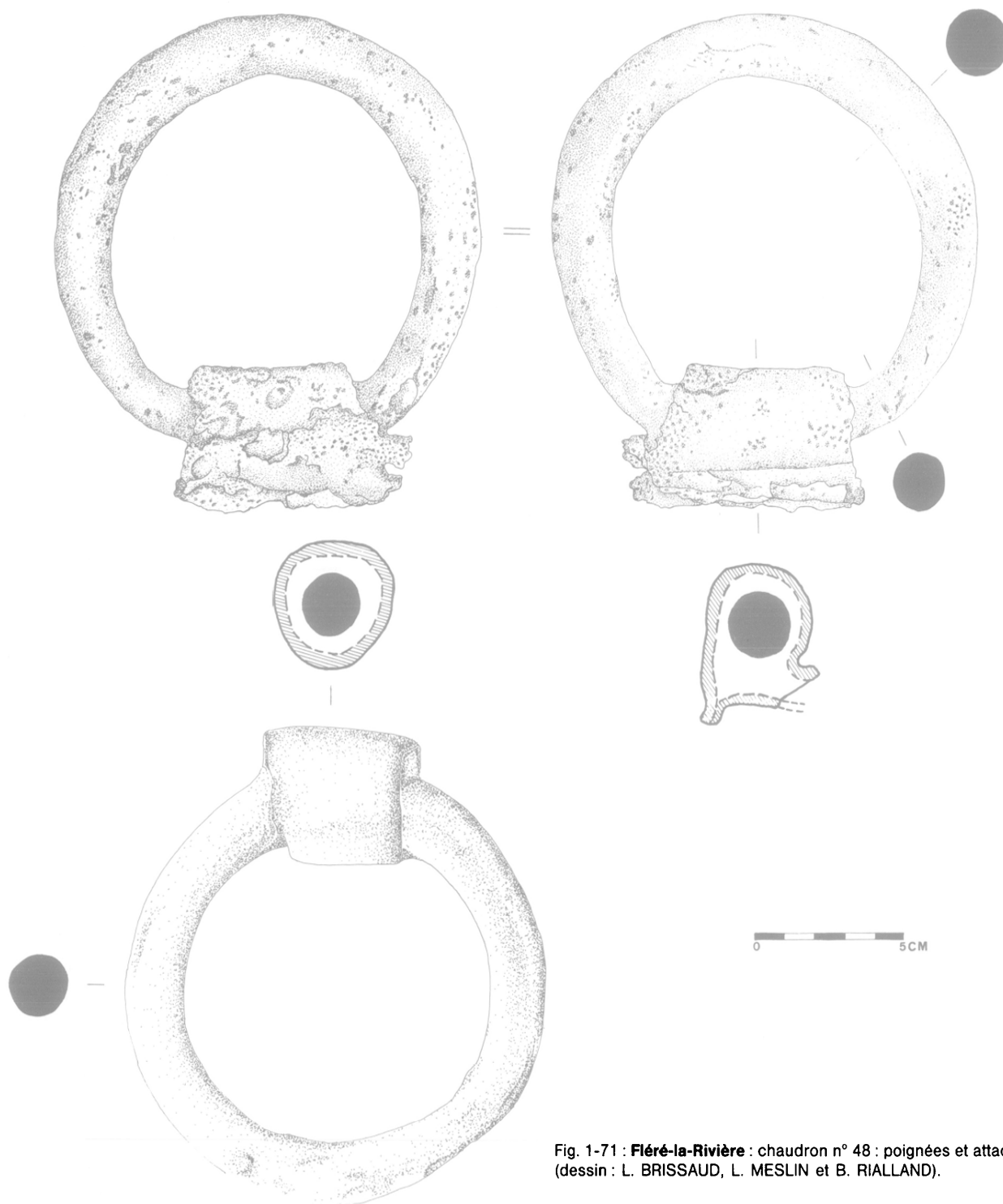


Fig. 1-71 : **Fléré-la-Rivière** : chaudron n° 48 : poignées et attaches (dessin : L. BRISSAUD, L. MESLIN et B. RIALLAND).

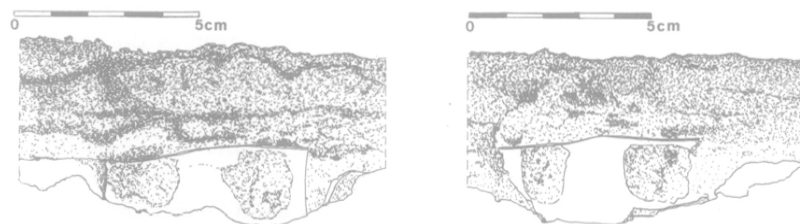


Fig. 1-73 : **Fléré-la-Rivière** : chaudron n° 48 : détail du rivetage interne des attaches de poignées (dessin : B. RIALLAND).



Fig. 1-74 : **Fléré-la-Rivière** : chaudron n° 48 (?) : amas de fragments de tôle de bronze, peu après la découverte, au Laboratoire de Nancy (photo : Labor. Nancy).

enfin une contre-plaque, encore en bronze, dont subsiste dans les deux cas la partie supérieure avec les

deux têtes de rivets, espacés de 4 cm. Cet espacement ne permet pas de reconstituer le type de fixation des poignées figuré sur le chaudron n° 4 de EGGERS (*loc. cit.*), compte tenu de la longueur des bagues.

Les anneaux de poignée (tore plein) ne comportent plus de métal subsistant : entièrement minéralisés, ils sont constitués de magnétite ( $Fe_3O_4$ ) (observations Ch. SIRE au moment de la restauration au Laboratoire d'Argenton-sur-Creuse).

Ce type de chaudron est connu à La Tène finale et au début de la période romaine, notamment en Germanie Libre (EGGERS, 1951, Pl. 2 ; KUNOW, 1985, Pl. I), mais aussi en Gaule, (BARATTE *et al.*, 1984, 24-25 ; voir aussi RANCHON et PÉRICHON, 1979).

Il correspond ici à un ensemble de matériel de foyer, comportant en outre la crémaillère, le grill, la fourchette et la louche (ci-dessous).

Un chaudron du même type (à rebord de fer) est présent dans la tombe de Neuvy-Pailloux ; un autre dans la tombe à char de La Mailleraye-sur-Seine (Seine-Maritime), ainsi qu'un dans celle de Marcilly-sur-Eure (Eure).

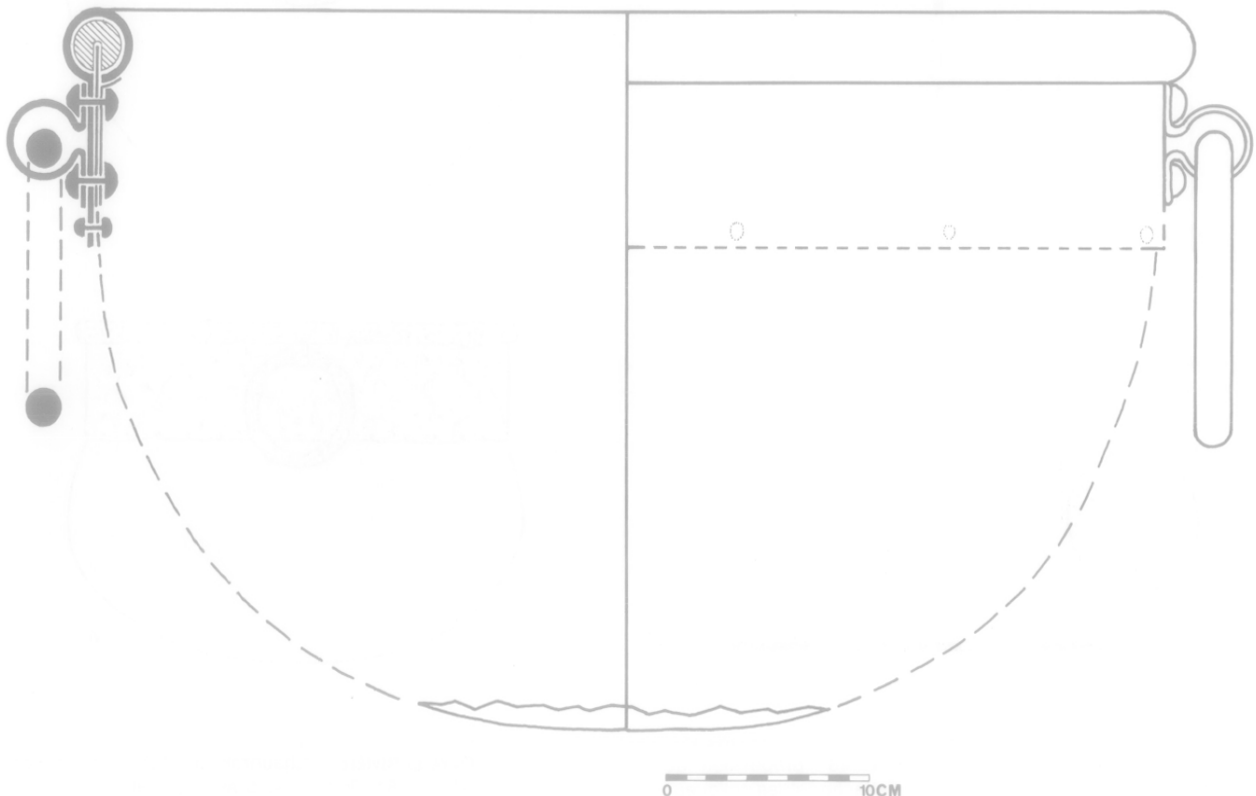


Fig. 1-75 : **Fléré-la-Rivière** : chaudron n° 48 : proposition de remontage des éléments (dessin : B. RIALLAND).

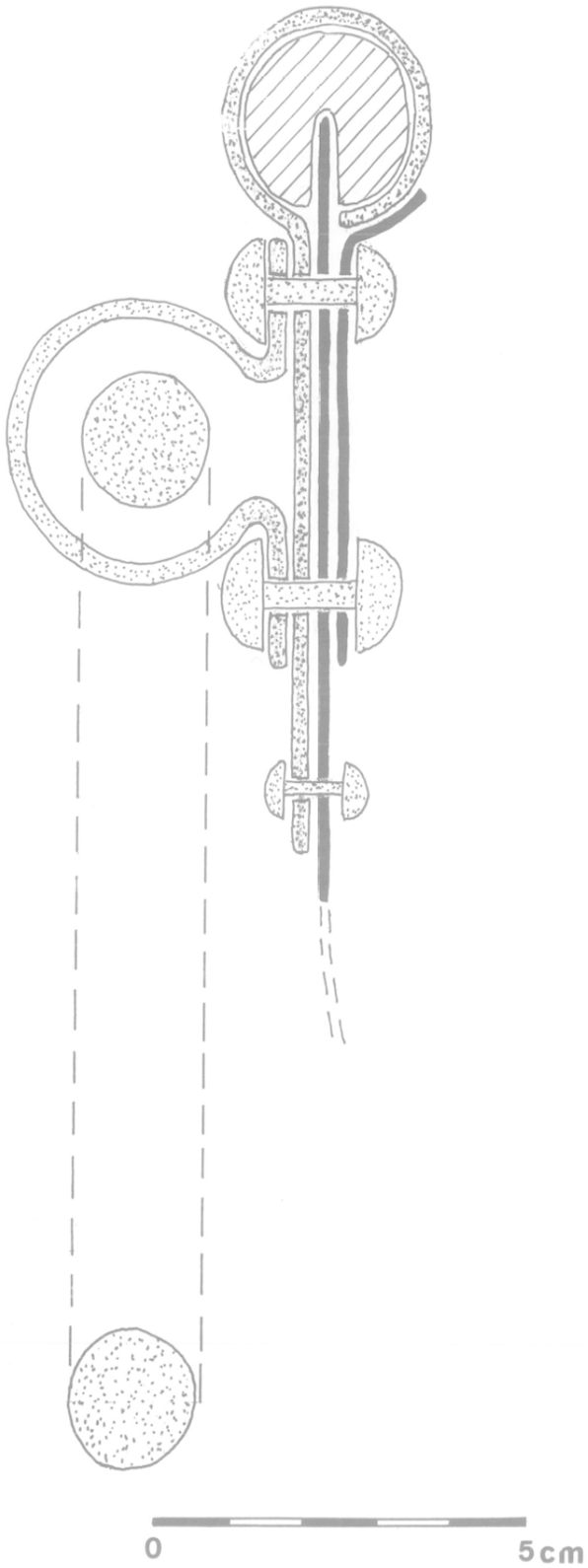


Fig. 1-76: **Fléré-la-Rivière**: chaudron n° 48: proposition de montage du bord, de la poignée et de son attache : stries obliques : bois (?); pointillés : fer ; noir : bronze ; tireté : anneau (dessin : A.F. et B. RIALLAND).

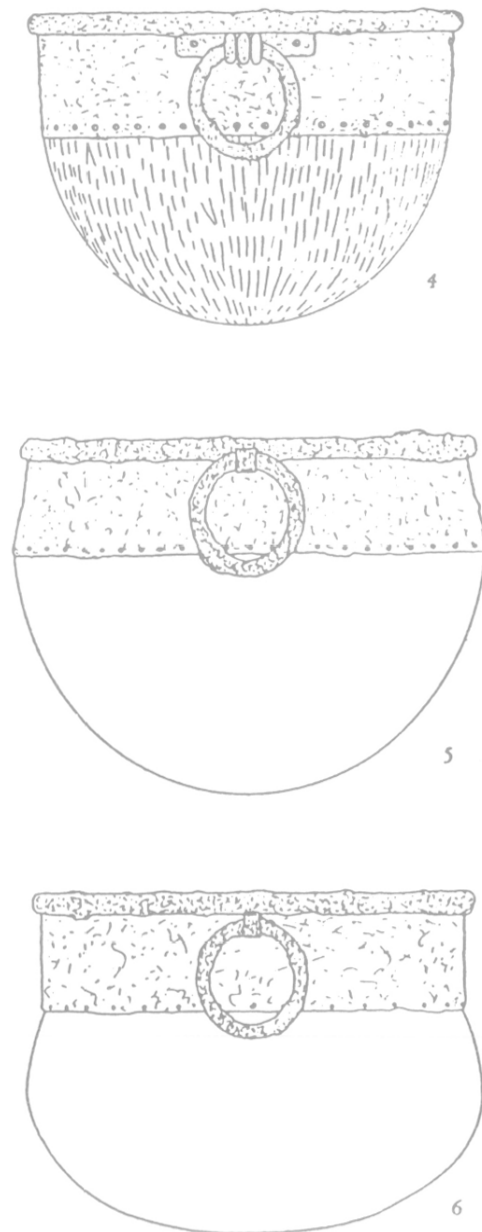


Fig. 1-77: **Fléré-la-Rivière**: (chaudron n° 48) comparaisons, d'après EGGERS, 1951, Pl. 2, n° 4, 5 et 6 (échelle 1/6).

— c) Fourchette à chaudron (?) (N° d'Inv. : 43)  
(Fig. 1-78 et 79)

Il s'agit d'un objet apparemment incomplet : poignée plate, comportant sans doute un anneau à la partie supérieure, et prolongée par une tige assez fine, peut-être torsadée (L. totale conservée : 27,8 cm ; au moment de la découverte : L. : 40 cm) ; il a été interprété par les fouilleurs comme un pique-feu (MARIE-GONZAGUE et LÉON, 1968 a, 8 et Fig., n° 45, p. 22).

Il pourrait s'agir du manche d'une "fourchette à chaudron" (dont la partie utile, plus fragile, aurait disparu) (DÉCHELETTE, 1927, 928-934, Fig. 637 ; HOFMANN, *Quinc.*, 2, Pl. XIV-XV ; JACOBI, 1974, Pl. 32, n° 564 *sq.*), objet assez typique à La Tène finale : l'un des exemplaires de Sainte-Blandine, à Vienne, comporte une poignée plate, à anneau, du même type (CHAPOTAT, 1970, 78, et Pl. XX, n° 13) ; cf. aussi un exemplaire de "Larina" (Isère) (PERRIN, 1990, 63-69, Fig. 51, n° 224, *av. comparaisons*).

Cet objet doit être associé au chaudron, au gril, à la louche, et à la crémaillère (ci-dessus et ci-dessous).

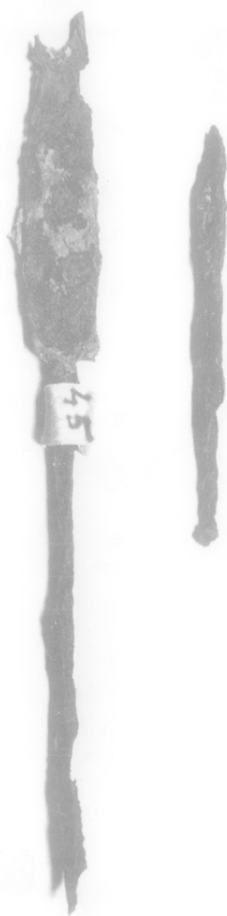


Fig. 1-79 : **Fléré-la-Rivière** : fourchette n° 43, peu après sa découverte, avec un autre fragment du manche (photo : M.-Cl. BADIN).

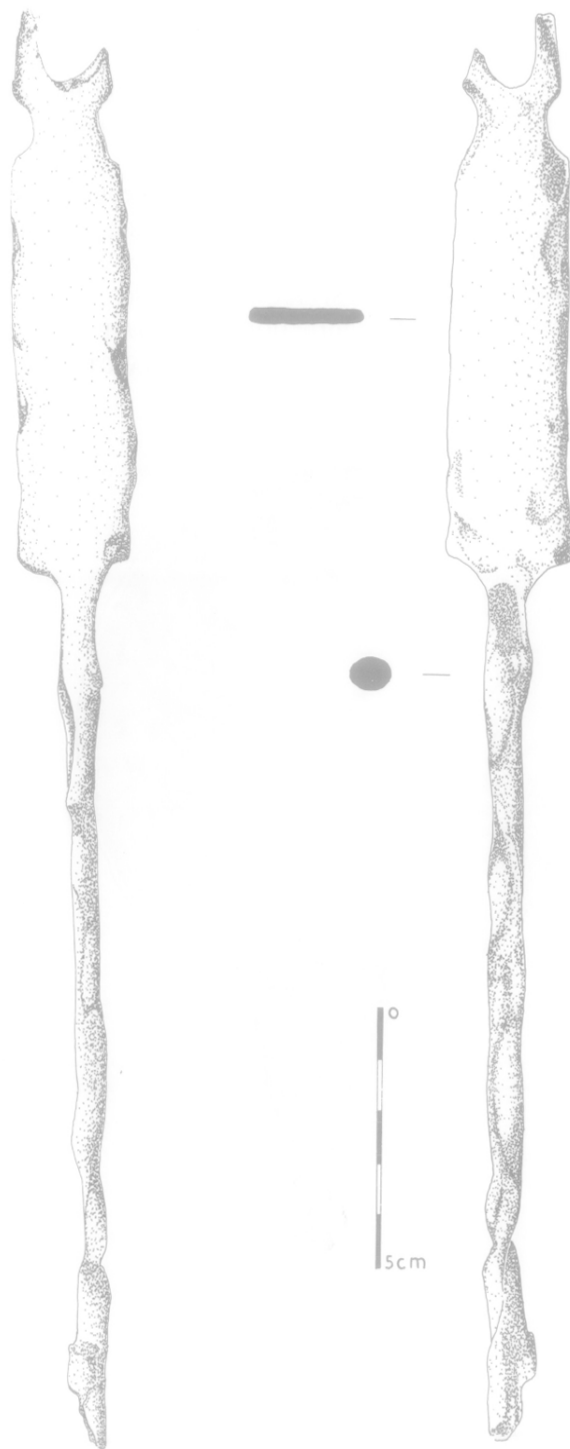


Fig. 1-78 : **Fléré-la-Rivière** : fourchette (?) n° 43 (poignée) (dessin : L. BRISSAUD et L. MESLIN).

– d) *La louche* (A.F., avec la collaboration de J.-P. G.) (N° d'Inv. : 42) Fig. 1-80 à 82)

Cet objet en fer a été retrouvé en plusieurs fragments, et reconstitué à l'aide de résine, au Laboratoire de Restauration Archéologique d'Argenton-sur-Creuse.

Il s'agit d'une coupelle circulaire à manche de section plus ou moins carrée.

Diamètre de la coupelle : 17 cm ; L. du manche subsistant : 14,4 cm (au moment de la découverte : 16 cm ?).

Il est probable que le manche est incomplet. En effet, les louches à chaudron connues (Alésia : DÉCHELETTE, 1927, 933, Fig. 638, n° 2 ; HOFMANN, *Quinc. ....*, 2° partie, n° 18 à 21 = ESPÉRANDIEU, 1906/07, 53, Pl. XI, Fig. 7 ; Guiry-Gadancourt : HOFMANN, *ibid.*, Pl. XX, n° 12 = MITARD, 1960, Fig. 19, n° 25 ; Vienne : CHAPOTAT, 1970,

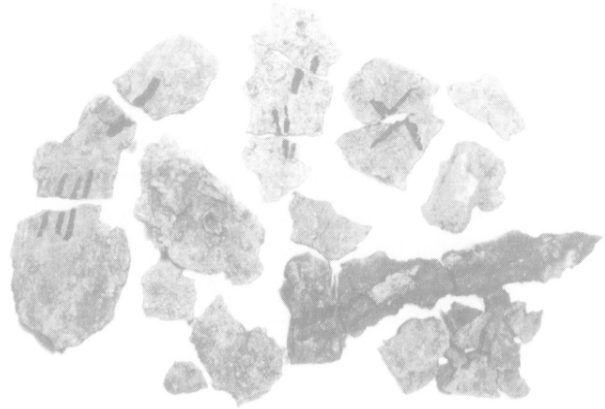


Fig. 1-81 : Fléré-la-Rivière : fragments de la louche n° 42, avant restauration au Laboratoire d'Argenton-sur-Creuse (photo : Labor. Argenton).

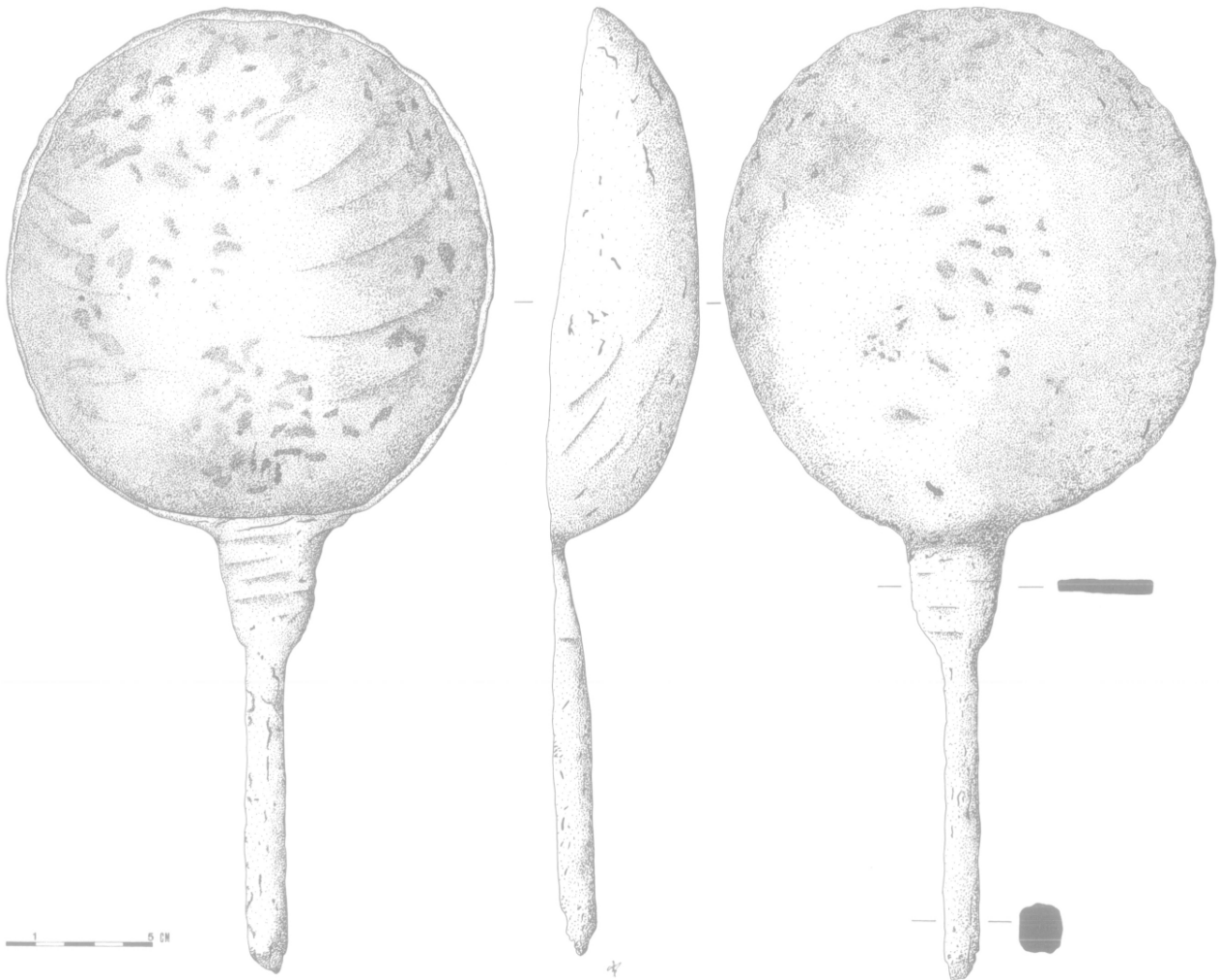


Fig. 1-80 : Fléré-la-Rivière : louche en fer (n° 42) (manche incomplet) (dessin : L. BRISSAUD).

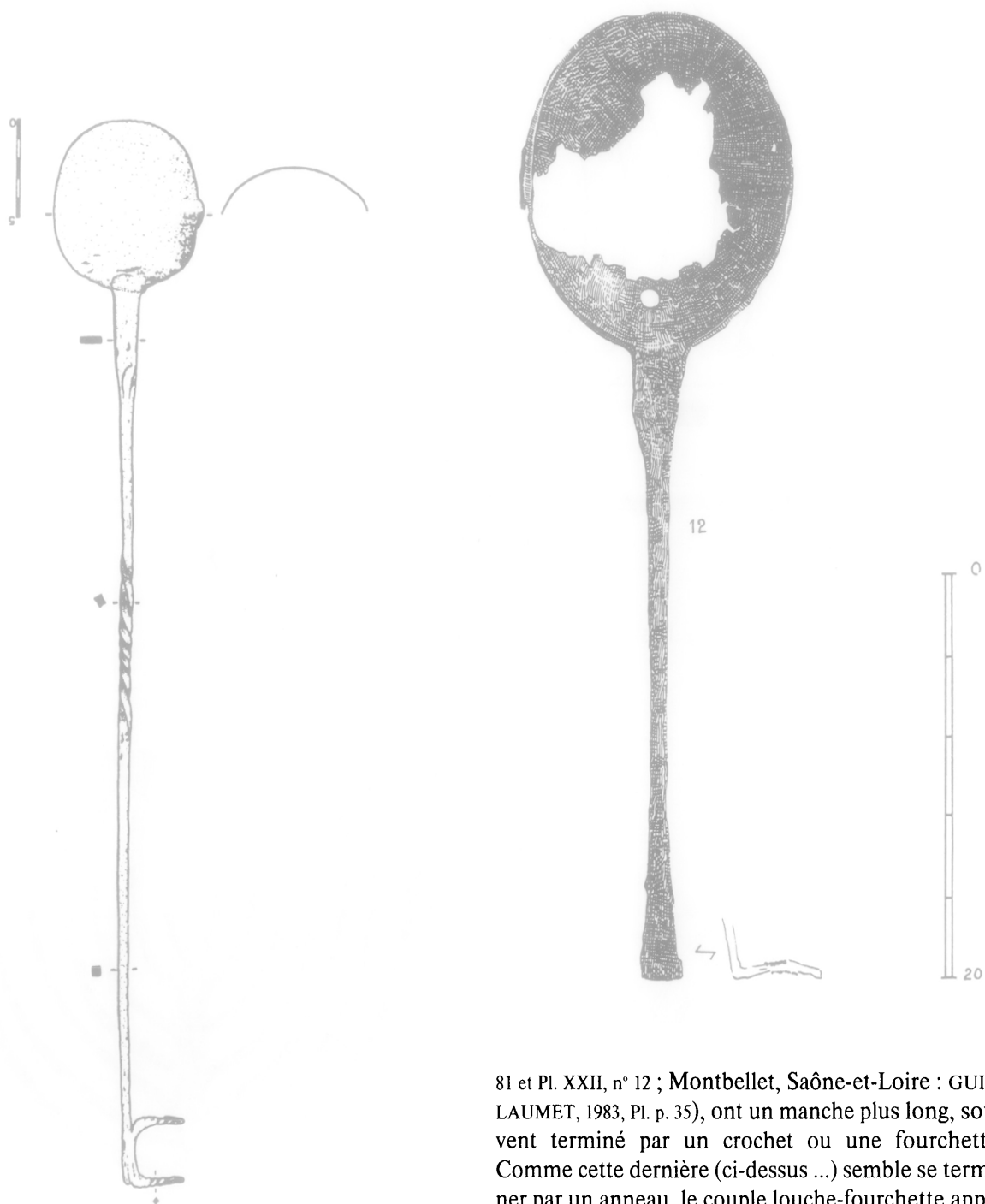


Fig. 1-82 : **Fléré-la-Rivière** : (louche n° 42) comparaisons : a) d'après GUILLAUMET, 1983, 35 ; b) d'après CHAPOTAT, 1970, Pl. XXII, n° 12.

81 et Pl. XXII, n° 12 ; Montbellet, Saône-et-Loire : GUILLAUMET, 1983, Pl. p. 35), ont un manche plus long, souvent terminé par un crochet ou une fourchette. Comme cette dernière (ci-dessus ...) semble se terminer par un anneau, le couple louche-fourchette apparaît ici dissocié.

Cet objet doit être mis en relation avec le chaudron, la fourchette (ci-dessus), la crémaillère et le gril (ci-dessous).

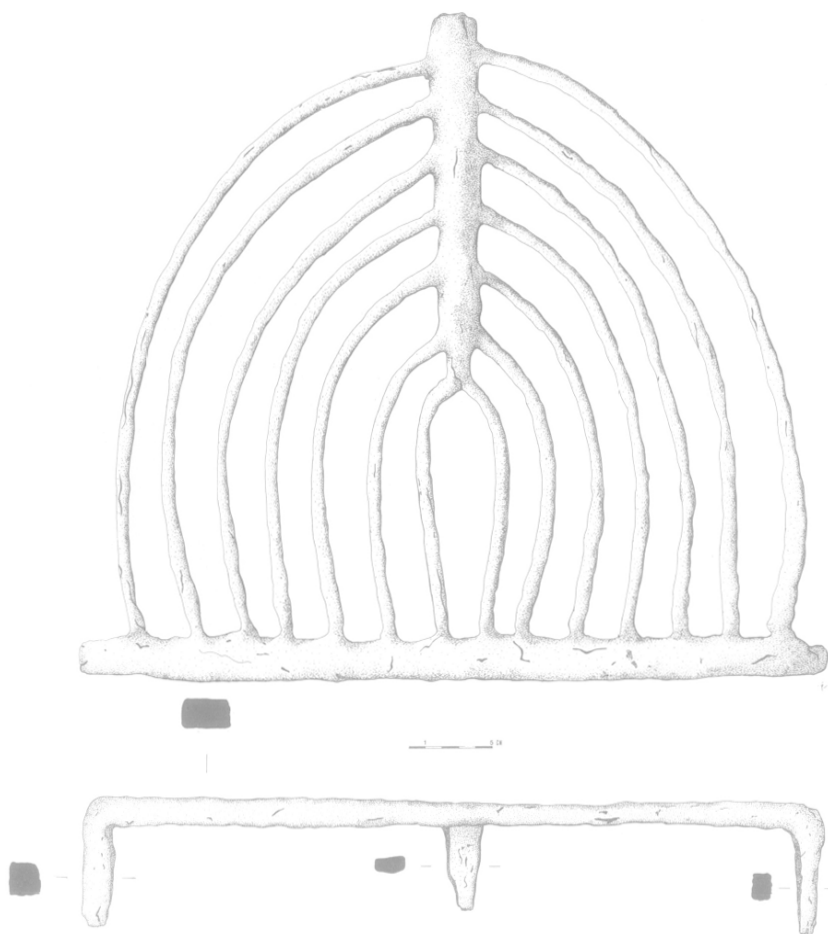


Fig. 1-85 : **Fléré-la-Rivière** : grill n° 40 (dessin : L. BRISSAUD).

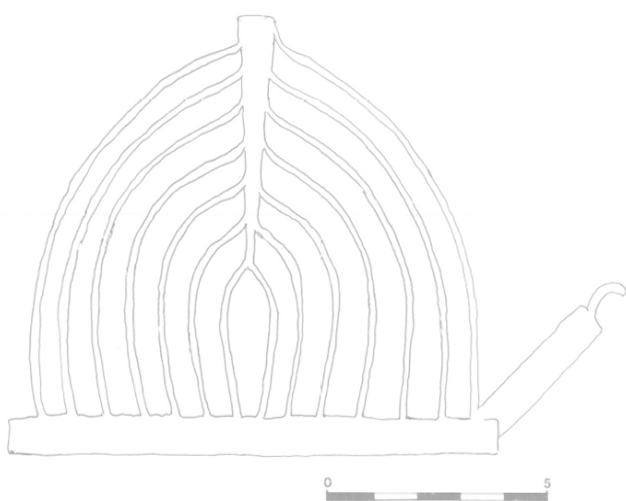


Fig. 1-83 : **Fléré-la-Rivière** : grill n° 40, au moment de la découverte, avec sa poignée (?) (d'après MARIE-GONZAGUE et LÉON, 1968a, n° 45).



Fig. 1-84 : **Fléré-la-Rivière** : grill n° 40, avant restauration (photo : Labor. Nancy). On remarque le fragment de fer, correspondant à la poignée (?), posé sur l'objet, en haut à gauche.

– e) *Le gril* (N° d'Inv. : 40) (Fig. 1-83 à 87)

Il s'agit d'une pièce de ferronnerie tout à fait remarquable. Elle comporte trois pieds et aurait présenté, au moment de la découverte, une sorte de poignée oblique latérale, terminée en anneau (?) (Fig. 1-83 et 84).

Compte tenu des observations effectuées au moment de la restauration (Ch. SIRE), et de la morphologie de la partie centrale, il semble bien que les branches ont été découpées à chaud et détachées deux par deux à partir d'un "tronc" central, puis soudées à leur extrémité à une autre pièce de fer (observations Ch. SIRE au moment de la restauration au Laboratoire d'Argenton-sur-Creuse) : ceci est confirmé par la radiographie (Dr. G. GAULTIER, à Argenton) (Fig. 1-87).

Dimensions : 25 x 20 cm - Hauteur : 2 cm.

Nous n'avons pu trouver d'objet comparable dans la bibliographie consultée : ces grils et "trépieds de foyer" sont généralement triangulaires ou carrés (HOFMANN, *Quinc.*, 2, 14 et Pl. XVII : n° 15 à 19, dont, pour la Gaule, Compiègne ; FERDIÈRE, 1971, 267 et Pl. VII, n° 1 : Chilleurs-aux-Bois, Loiret, IV<sup>e</sup> s. ; gril carré du Musée Hist. de l'Orléanais, provenant de Gien, Loiret ; Maclaunay, Marne : FAVRET, 1947, Fig. ; Lixhe, Belgique : VAN OSSEL, 1984, Fig. 8, n° 34).

Pour La Tène finale, citons par exemple le gril d'Ornavasso, carré (KAENEL, 1985, Fig. 6, n° 6 : GRAUE, 1974, Pl. 12, n° 6), les fragments de grils de Manching (Allemagne) (JACOBI, 1974, 110, n° 577-591), ou de "Larina" (Isère) (PERRIN, 1990, 60-62, Fig. 47-49, av. comparaisons).

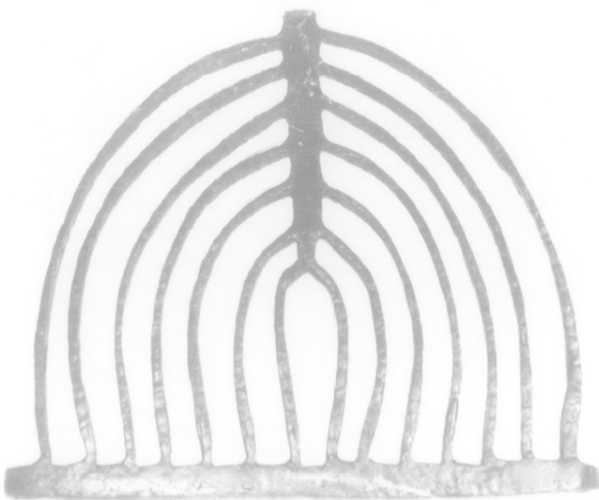


Fig. 1-86 : Fléré-la-Rivière : gril n° 40, après restauration au Laboratoire d'Argenton-sur-Creuse (photo : Labor. Argenton).



Fig. 1-87 : Fléré-la-Rivière : gril n° 40 : radiographie (Dr G. GAULTIER à Argenton), montrant la séparation des tiges à partir de l'axe central (tirage : R. MALNOURY, Inventaire Centre).

Signalons aussi un gril carré dans la tombe trévière (ci-dessous) de Clémency (METZLER *et al.*, 1988, Fig. 2).

Le seul élément de comparaison pourrait être un gril découvert dans l'une des tombes de notre groupe, à Dun-sur-Auron (cf. ci-dessous) : l'auteur parle en effet d'un "grillage en fer ressemblant vaguement à une lyre" (de LA CHAUSSÉE, 1873, 56). On mentionnera enfin un "gril" (ou fourche ?), de forme un peu comparable, au Musée d'Ontario, provenant du lac Trasumène (HARCUM, 1921, 49, Fig. 10) (renseignement aimablement communiqué par N. BLANC).

Il n'est pas impossible que ce type de "gril" ait été destiné à être suspendu au-dessus du foyer.

– f) *La crémaillère* (N° d'Inv. : 41) (Fig. 1-88 à 93)

Compte tenu de l'état de corrosion de l'ensemble, qui n'a en outre été restauré que plusieurs années après sa mise au jour, il n'est pas aisé de s'en faire une idée précise ; l'objet a en effet été "égaré" pendant plusieurs années...

Cette crémaillère comporte manifestement au moins trois crochets : un de grande dimension (ouverture 13 cm), un plus petit (ouverture : environ



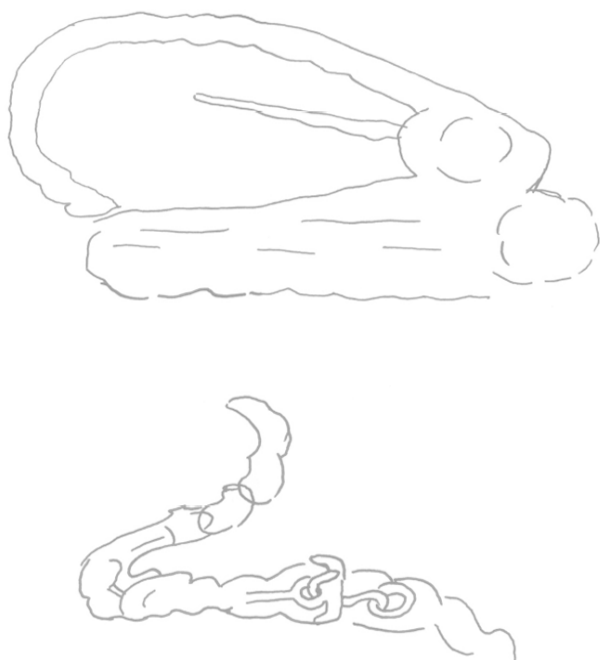


Fig. 1-88 : **Fléré-la-Rivière** : éléments de crémaillère en fer (n° 41) au moment de la découverte (d'après MARIE-GONZAGUE et LÉON, 1968a, n° 20 et 21) : a) longueur indiquée : 38 cm ; b) longueur indiquée : 55 cm.



Fig. 1-89 : **Fléré-la-Rivière** : éléments de crémaillère n° 41, peu après la découverte, au Laboratoire de Nancy (photo : Labor. Nancy).

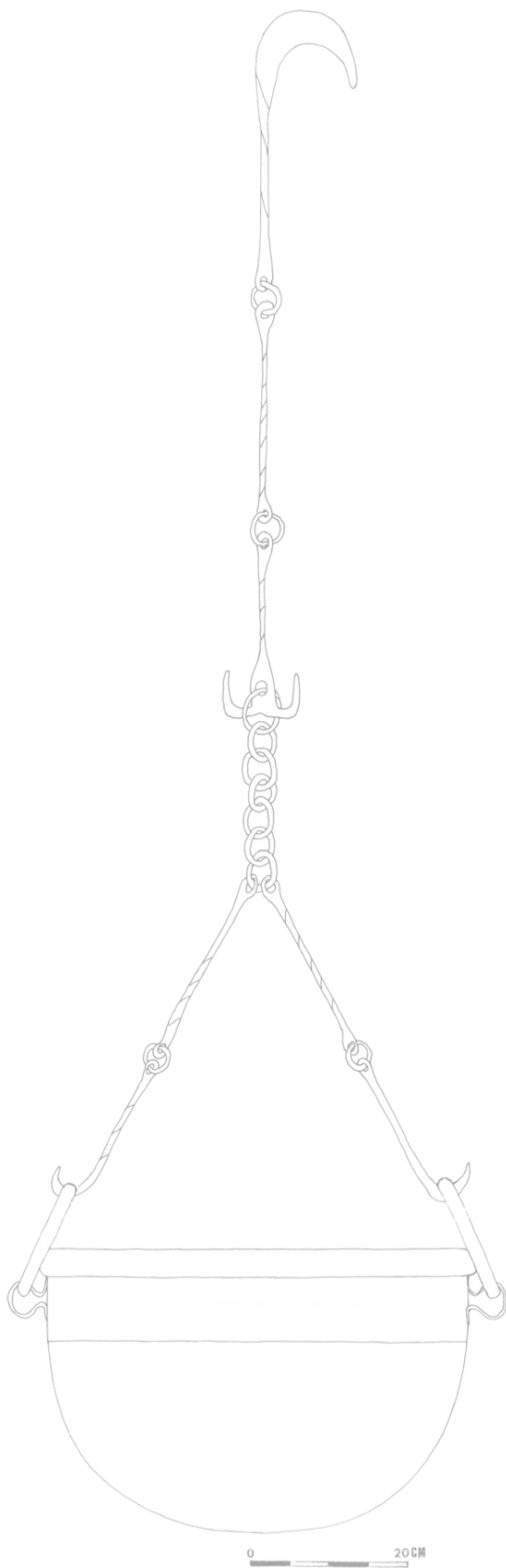


Fig. 1-91 : **Fléré-la-Rivière** : crémaillère n° 41 et chaudron n° 48 : proposition de montage (dessin : B. RIALLAND, d'après les Fig. 1-76, et 88 à 90).

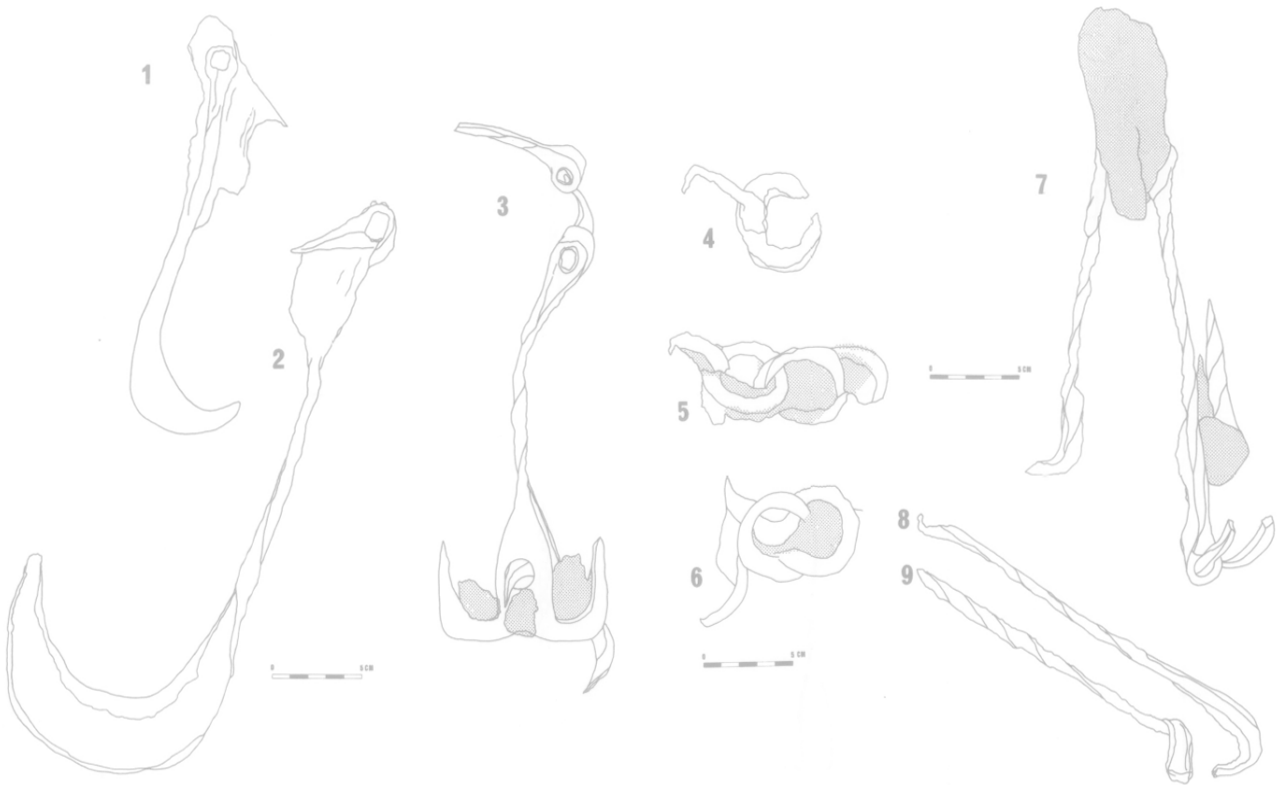


Fig. 1-90 : **Fléré-la-Rivière** : éléments de crémaillère n° 41 ; en grisé : amas d'oxydation et de sable (dessin : M.-Cl. BADIN).

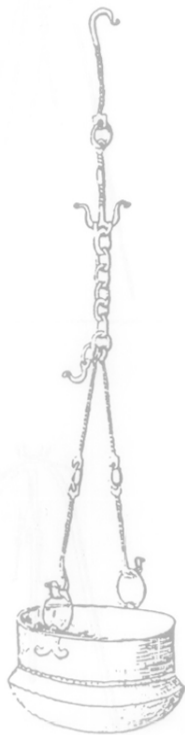


Fig. 1-93 : **Fléré-la-Rivière** : (crémaillère n° 41) : comparaisons : crémaillère et chaudron d'Emmendingen (Bade) (d'après DÉCHELETTE, 1927, Fig. 636).

7 cm) et un double. Les autres éléments identifiables sont quatre fragments de tiges et quelques chaîons.

Compte tenu de ces éléments, on peut sans doute reconstituer une crémaillère assez élaborée, d'un type représenté par JACOBI (1974, Fig. 28 : Kaiserzeit, n° 4 ?) : grand crochet supérieur, plus deux éléments de tige, articulés, dont le second se termine par un double crochet, puis courte chaîne (à maillons circulaires) supportant les deux éléments de suspension, chacun composé de deux tiges, articulées, dont le second se termine en crochet (dont l'un manquerait ici, à moins qu'il soit non identifiable) ; le nombre de fragments de tige (4), qui semblent à peu près complets (à l'exception de ceux comportant des crochets identifiables), laisse donc supposer que l'un d'eux correspond au second crochet de suspension, inférieur.

De telles crémaillères sont connues dès l'époque de La Tène moyenne, mais sont assez courantes à La Tène finale et au début de l'époque romaine, avec ou sans trépied (cf. JULLIAN, 1915 ; DÉCHELETTE, 1927, 924-927 ; NICOLLE, 1963 ; JACOBI, 1974, 114, Fig. 28 et Pl. 34, n° 592 ; SCHLOTT, 1985, Fig. 3, n° 8 ; HOFMANN, *Quinc.*, 2<sup>e</sup> partie, 18-19, Pl. XIX, n° 13 à 21).

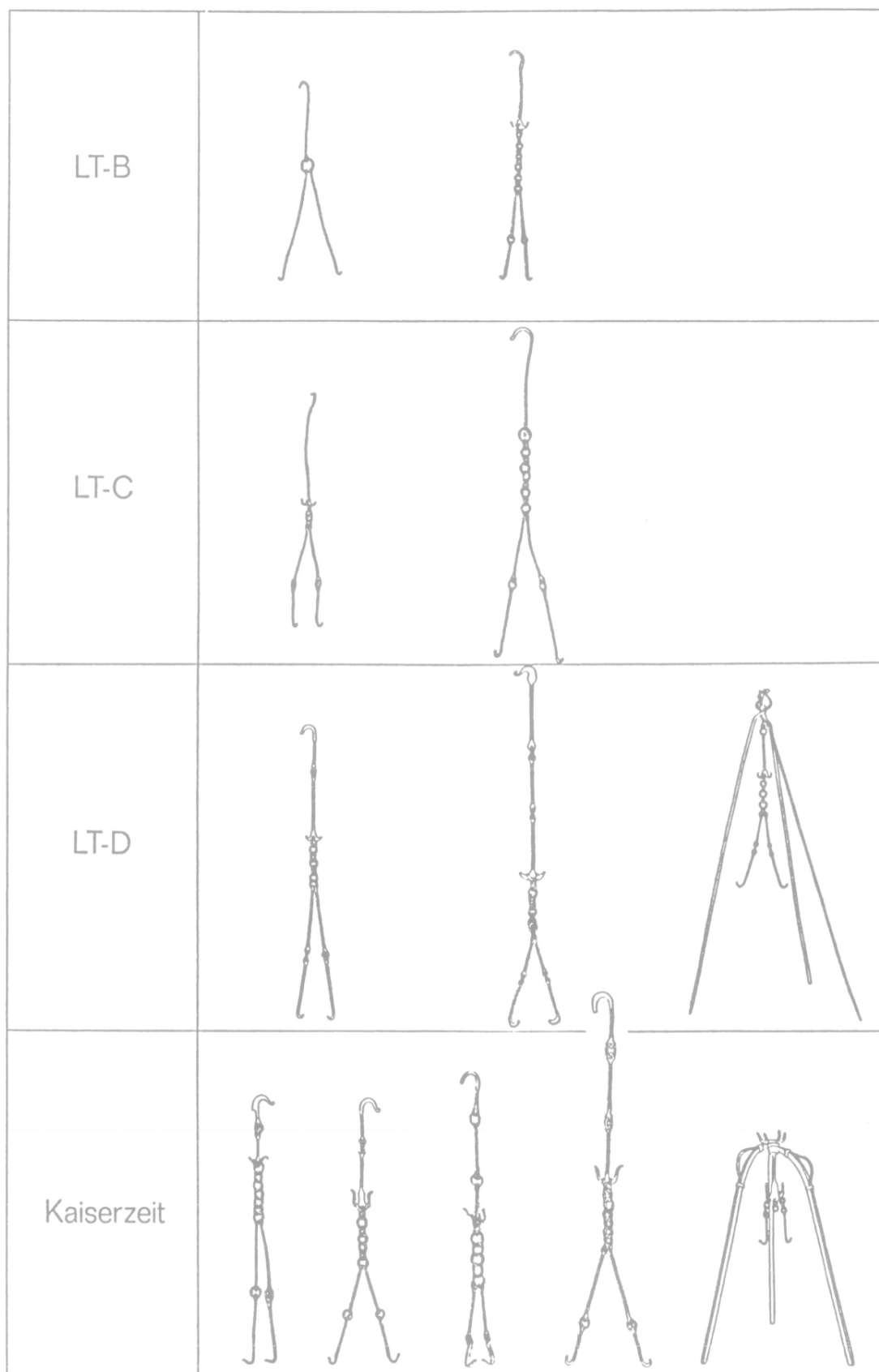


Fig. 1-92 : **Fléré-la-Rivière** : (crémaillère n° 41) : comparaisons : typologie des crémaillères de la Tène et du début de l'époque romaine (d'après JACOBI, 1974, fig. 28) (LT : La Tène ; Kaiserzeit : Haut-Empire).

Les crémaillères d'Emmendingen (Bade, La Tène III) (HOFMANN, n° 13 ; WAGNER, (s.d.), Fig. 132, cité par : DÉCHELETTE, 1927, Fig. 636), Maclaunay (Marne - gallo-romaine) (HOFMANN, n° 14 ; FAVRET, 1947, Fig), Vichy (Allier) (HOFMANN, n° 17 : *M.A.N.*, n° 25795) et Vertault (Côte-d'Or) (HOFMANN, n° 19 : Musée de Châtillon-sur-Seine), en particulier, sont apparemment du même type que celle que nous restituons ici.

Elle a dû servir à suspendre le chaudron (ci-dessus). La fourchette à chaudron, le gril et la louche doivent aussi être associés à cet ensemble de mobilier de foyer culinaire.

Une crémaillère, avec son trépied, est présente dans une autre tombe de notre Groupe, à Neuvy-Pailloux (ci-dessous), ainsi que dans une sépulture du Groupe allemand, à Wincheringen (ci-dessous), et dans la tombe à char de la Mailleraye-sur-Seine.

Ajoutons qu'une crémaillère, en très bon état de conservation, a été découverte il y a quelques années dans le lit de la Claise, à Martizay (Indre) ; elle pourrait bien sûr être plus récente — le type existant au moins jusqu'au Moyen Âge —, mais son bon état peut également être dû, si elle est plus ancienne, à sa conservation en milieu humide (rens. J.-L. SOUBRIER).

— g) *Le grand baquet de bois* (N° d'Inv. : 39) (Fig. 1-94 à 99)

La position des éléments au moment de la découverte ne laisse pas de doute quant à l'interprétation : grand baquet (ou cuveau) de bois, à cercles de fer, comportant deux poignées : les 3 bandages ont été découverts en position (ce qui montre que le sable remplissant le caveau s'est déposé avant le pourrissement du bois du baquet), les uns au-dessus des autres, le bandage inférieur toujours un peu en retrait par rapport au précédent (MARIE-GONZAGUE et LÉON, 1968 a, 6 ; Fig., p. 9 ; n° 19, Fig., p. 16). Le bandage supérieur était accompagné, à ses deux extrémités, de deux forts anneaux de fer, fixés au bandage par l'intermédiaire d'une bague, ainsi que par une fiche de fer comportant un rivet à l'autre extrémité, et qui traverse d'une part le cerclage, d'autre part un élément de bandage vertical.

Dimensions des bandages : largeur : 4 cm ; épaisseur : 0,3 mm environ ; longueur des 10 fragments subsistants, courbés ou droits : 126 cm ; 116 cm ; 85 cm ; 68,5 cm ; 62 cm ; 56 cm ; 54 cm ; 45 cm ; 44 cm ; 40 cm... (deux autres fragments ont récemment été redécouverts dans les réserves du Musée d'Argentomagus).



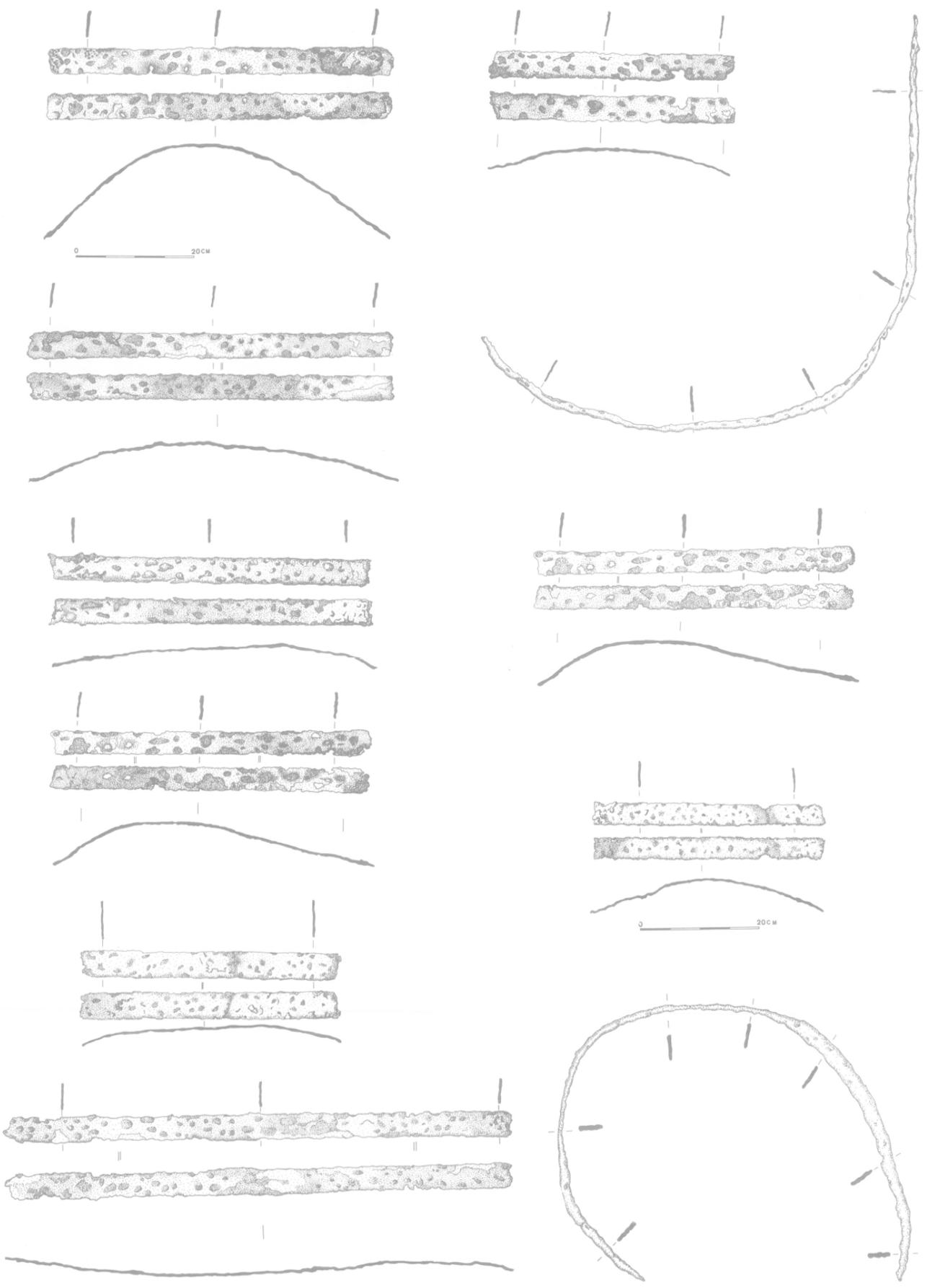
Fig. 1-94 : **Fléré-la-Rivière** : éléments de bandages et ferrures du grand baquet n° 39, peu après la découverte, au Collège de Saint-Cyran-du-Jambot (photo : X) ; au centre : élément de la crémaillère ; en bas à droite : bord du chaudron (?).

Plusieurs fragments comportent des clous de fixation, souvent de plus de 10 cm de longueur subsistante (l'un : 13 cm). En outre, des traces de bois ferritisé sont visibles sur plusieurs fragments (observation Ch. SIRE, au moment de la restauration, au Laboratoire d'Argenton-sur-Creuse).

Dimensions des anneaux : diamètre : 12,5 cm ; jonc plein, de section carrée ou rectangulaire (Fig. 1-98) ; clou de fixation : L : 17 cm. Compte tenu de la présence du rivet distal et de l'épaisseur du bandage, cette fiche était donc destinée à traverser une pièce de bois de 17 cm d'épaisseur environ, ce qui peut paraître très épais. Sans doute des renforts de bois verticaux doivent-ils être restitués, au niveau des poignées d'une part, et vraisemblablement au milieu de chacun des grands côtés, comme le montre la reconstitution faite peu après la découverte (Fig. 1-99).

D'autres clous de fixation des cerclages ne font d'ailleurs que 9 cm de long (épaisseur des douelles du baquet avec les bandages de fer ?).

Les cerclages, mesurés au moment de la découverte, avec leur espacement, permettent de reconstituer un baquet présentant les dimensions suivantes : L. : environ 165 cm en haut, un peu plus faible en bas ; l. : environ 70 cm en haut, sans doute un peu plus faible en bas ; h. (compte tenu des espacements



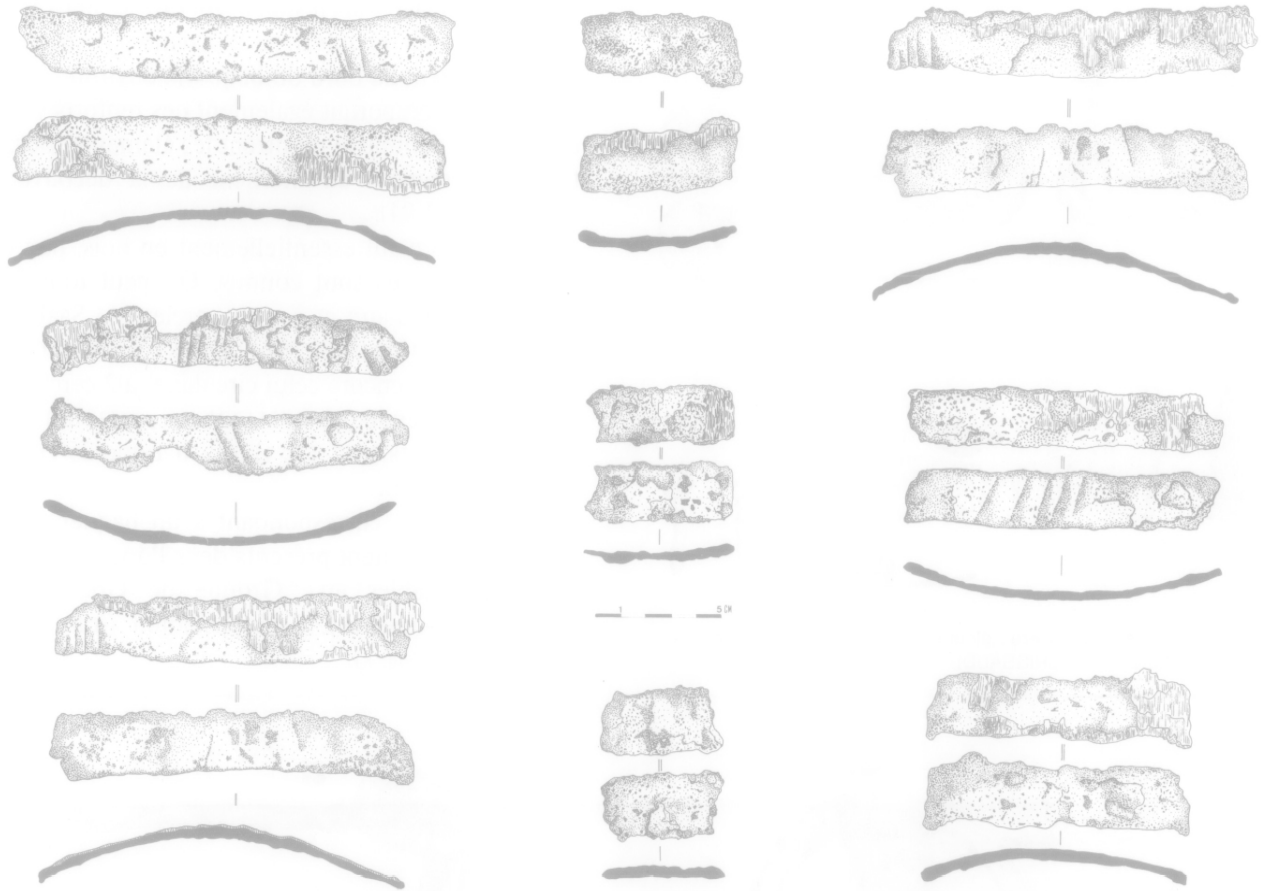


Fig. 1-95 (page 78 et ci-dessus) : **Fléré-la-Rivière** : éléments de bandages de fer du grand baquet (n° 39) (dessin : L. BRISSAUD).

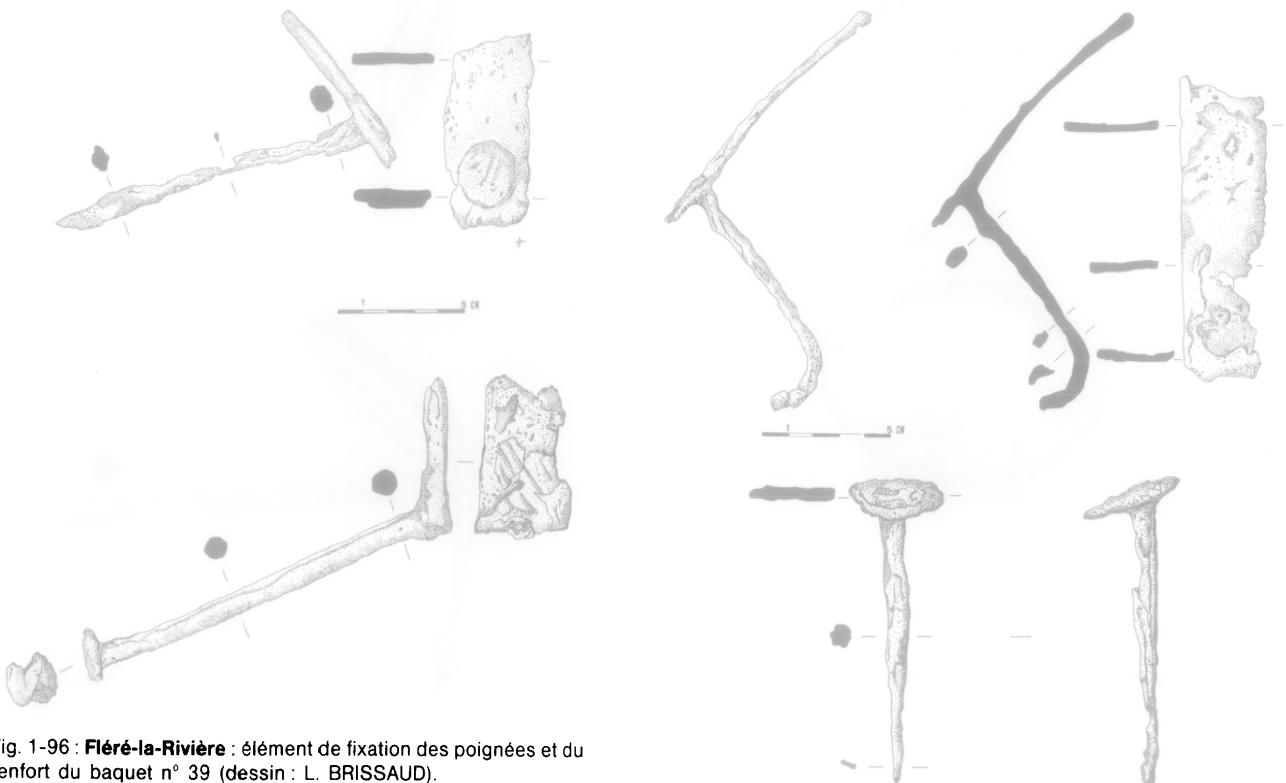


Fig. 1-96 : **Fléré-la-Rivière** : élément de fixation des poignées et du renfort du baquet n° 39 (dessin : L. BRISSAUD).

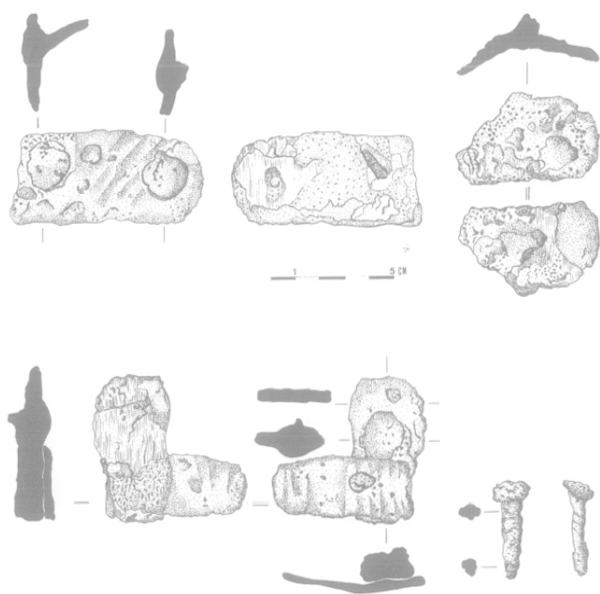


Fig. 1-97 : **Fléré-la-Rivière** : éléments du baquet n° 39 : ferrures diverses (dessin : L. BRISSAUD).

entre les bandages, et en supposant que les deux bandages supérieur et inférieur n'étaient pas disposés immédiatement au bord du baquet) : environ 50 cm. L'ensemble comportait également des renforts verticaux en fer, comme le montrent les éléments subsistant aux poignées au moment de la découverte (photo, Fig. 1-94).

Ces objets étant essentiellement en bois, peu de baquets ou cuves sont connus. On peut toutefois citer celui, circulaire et à trois cercles, de Saalburg (Allemagne) (HOFMANN, *Quinc.*, 2, Pl. XIX, n° 10 : JACOBI, 1936, Fig. 51), ou encore celui circulaire, à 2 cerclages, du Bernard (Vendée) (HOFMANN, *ibid.*, n° 22 : BAUDRY et BALLEREAU, 1873, 57, Fig. 1), qui n'a que 35 cm de diamètre environ.

Des cerclages correspondant à un baquet de ce genre sont également présents dans l'une des sépultures rapportables au "Groupe de Goeblingen-Nospelt" (ci-dessous), à Hoppstädten (tombe 14) (*Jahresb...*, 1938, Fig. 8).

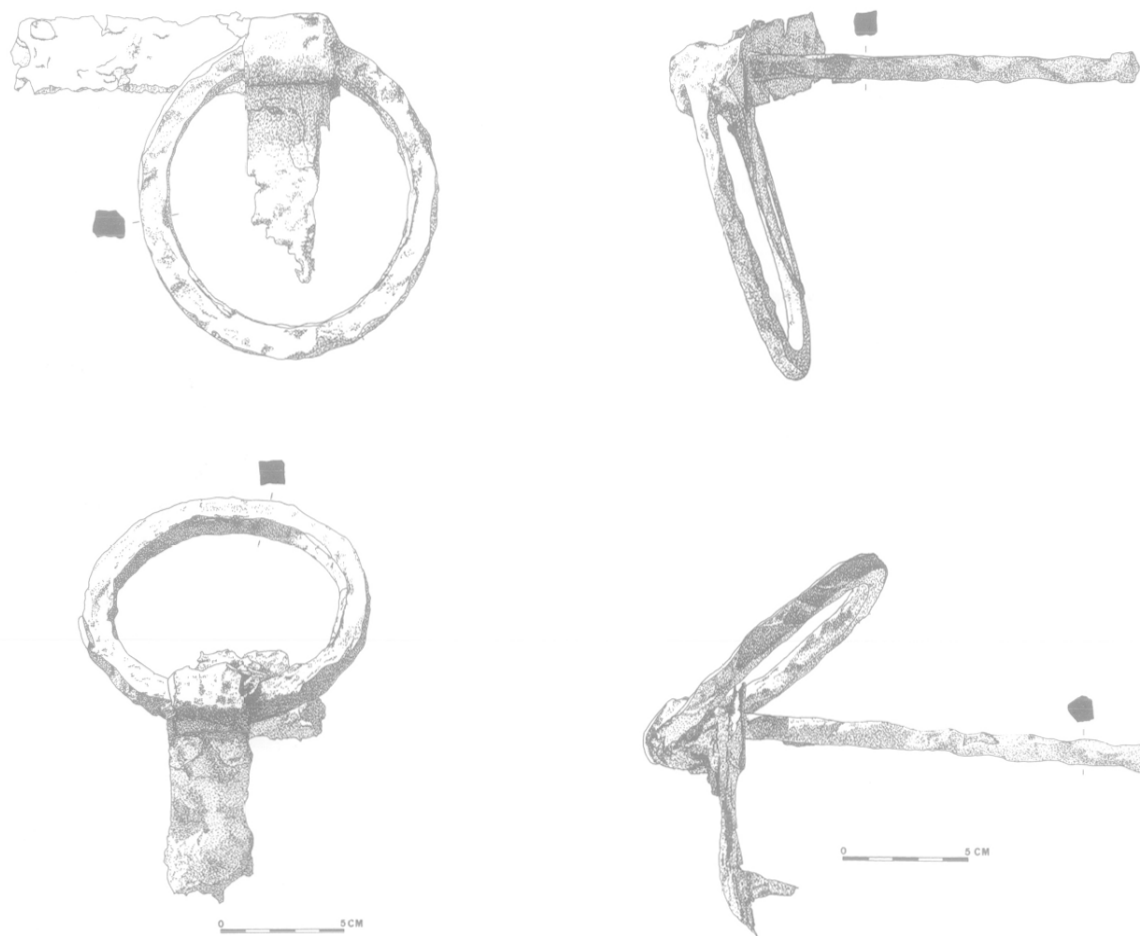


Fig. 1-98 : **Fléré-la-Rivière** : poignées du grand baquet n° 39 : vues de face et de profil (dessin : B. RIALLAND).

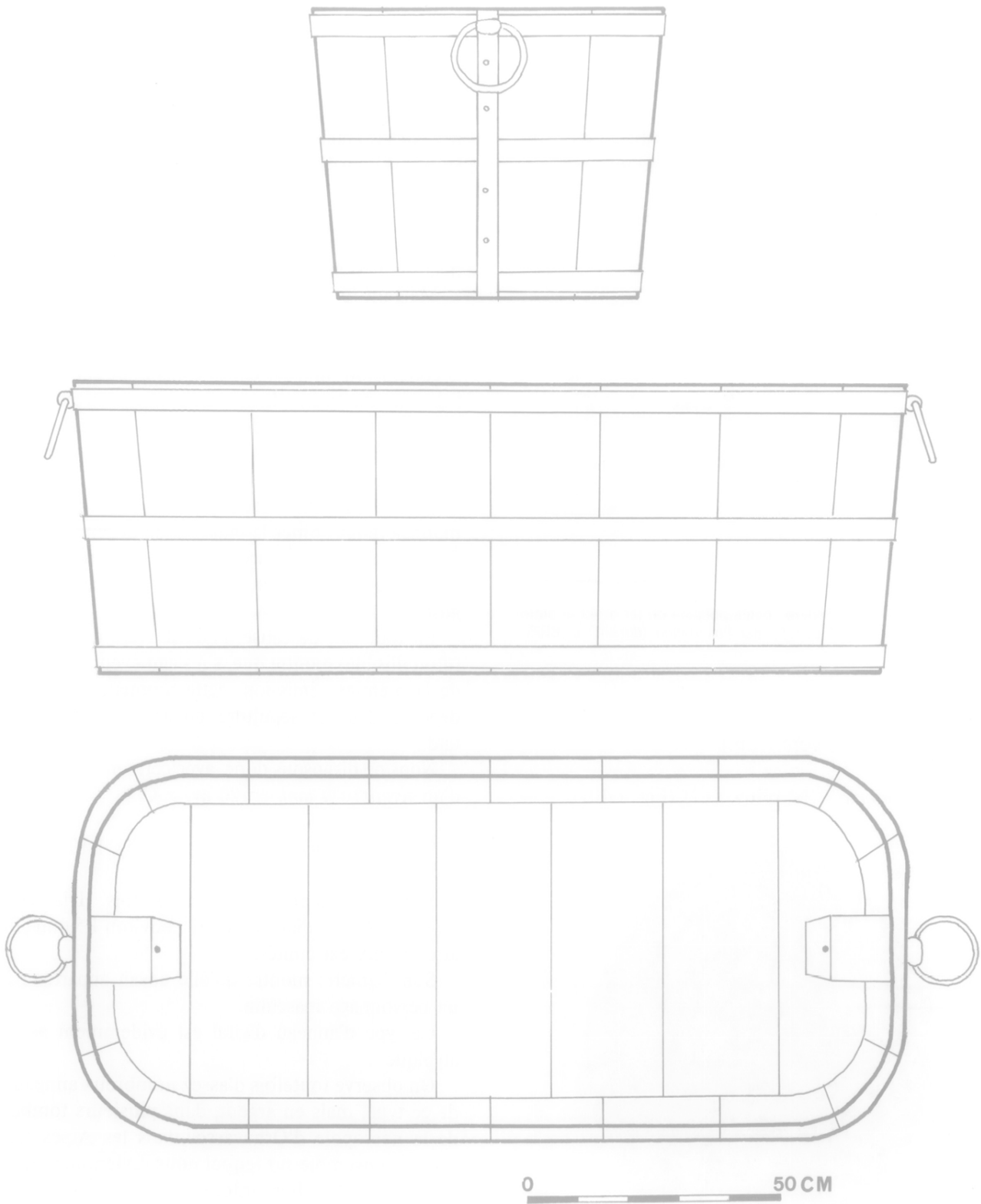


Fig. 1-99 : Fléré-la-Rivière : baquet n° 39 : proposition de reconstitution (dessin : A.F. et B. RIALLAND).



– h) *Fragments divers en fer*

On reconnaît notamment une petite poignée (N° 49) (Fig. 1-100) (Diamètre : 5 cm), incomplète ; elle est fixée à une attache, elle-même solidaire d'un fragment de bandage, mais cet assemblage n'est dû qu'à la corrosion ; il pourrait s'agir d'une poignée supplémentaire (grand côté) du baquet n° 39 (?) ; l'emplacement précis de cet objet dans la tombe est inconnu.



Fig. 1-100 : Fléré-la-Rivière : petite poignée de fer n° 49 et autre élément, fortuitement soudés par l'oxydation (dessin : L. BRIS-SAUD).

### 1.6.2.5. Objets divers (A.F.)

– a) *La monnaie* (N° d'Inv. : 62) (Fig. 1-101)



Fig. 1-101 : Fléré-la-Rivière : monnaie de Nîmes (n° 62 ; perdue) : revers (photo : M.-Cl. BADIN).

Il s'agit d'un des quelques objets perdus depuis la découverte.

On ne possède plus qu'une photo du revers. Au moment de la découverte (en retriand les terres extraites au contact de la pièce de bois, non mentionnée dans les rapports : cf. Archives D.A.H. : lettre de Sœur MARIE-GONZAGUE, du 10 avril 1968), on signale que le droit n'était pas lisible.

Une première identification fut alors faite par le Docteur J. DUPOUX et R. ALBERT : As de Nîmes, première émission.

Mais un ré-examen de la photo du revers, réalisée par M. M. AMANDRY, au Cabinet des Médailles (lettre du 7 avril 1988) aboutit malheureusement à la conclusion qu'il est dans ce cas impossible – en l'absence du droit – de trancher entre les trois groupes d'émission des as de Nîmes (20 à 13 av. J.-C. ; 12 à 3 av. J.-C. ; 10 à 14 ap. J.-C.), voire une imitation.

Il n'est donc pas possible de s'appuyer sur cette monnaie pour affiner la datation de la sépulture de Fléré, la fourchette chronologique des trois émissions couvrant pratiquement tout le règne d'Auguste.

En tout état de cause, l'état d'usure de la pièce (droit illisible) montre que, s'il s'agit éventuellement de la première émission, cette monnaie a pu être déposée dans la sépulture plusieurs années plus tard...

Nous ne disposons donc, avec cette monnaie, que d'un *terminus a quo*, en 20 av. J.-C.

– b) *La bague en or* (N° d'Inv. : 63) (Fig. 1-102 à 104)

Simple fil d'or enroulé trois fois. Diamètre moyen : 22 mm ; diamètre du fil : environ 1,5 mm ; fil arrondi aux extrémités.

Son diamètre montre qu'elle devait appartenir à un personnage masculin.

Ce type d'anneau digital est évidemment assez atypique.

On observe toutefois d'assez nombreux anneaux de ce type, mais en argent, dans plusieurs tombes de la nécropole d'Ornavasso, dans les Alpes Italiennes, ensemble sur lequel nous reviendrons (par ex., tombes de S. Bernardo, n° 10, 15, 30, 161, 162, 164, et Persona, n° 5, 35 et 38 : GRAUE, 1974, Pl. 47, n° 5 ; Pl. 16, n° 2 ; Pl. 22, n° 3 ; Pl. 37, n° 2 ; Pl. 36, n° 7 ; Pl. 38, n° 1 ; Pl. 53, n° 5 ; Pl. 59, n° 2 ; Pl. 63, n° 3). D'autres comparaisons plus anciennes peuvent être encore citées, notamment dans la nécropole laténienne de Münzingen-Rain (HODSON, 1968, Pl. 83, n° 208 ; Pl. 86, n° 175 ; cf. aussi



Fig. 1-102 : **Fléré-la-Rivière** : anneau digital en or (n° 63) (dessin : B. RIALLAND).



Fig. 1-103 : **Fléré-la-Rivière** : anneau d'or n° 63 (photo : M.-Cl. BADIN).

DEPERT-LIPPITZ, 1985, n° 159, 33 et Pl. 54) (\*), mais les bagues sont rares avant La Tène finale.

Cet objet a été analysé par le Laboratoire du Centre "Ernest Babelon" (C.R.A.-C.N.R.S., Dir. N. BARRANDON : expérience réalisée par B. GRATUZE) (Fig. 1-104).

Les résultats suivants nous ont été communiqués :

"La bague qui nous a été confiée à des fins de caractérisation a été analysée par deux méthodes nucléaires.

\* Je remercie Melle Ch. ÉLUÈRE (M.A.N.) pour les renseignements qu'elle m'a aimablement communiqués à ce sujet.

Une analyse superficielle au VAN de GRAAFF a montré que celle-ci était constituée d'or très pur ( $Au \geq 99\%$ ).

On a donc pratiqué une deuxième analyse non destructive par activation protonique, afin de déterminer les éléments présents à l'état de traces dans l'or. Nous rappellerons que ce mode d'analyse permet le dosage dans une épaisseur de 425 microns des éléments-traces jusqu'à l'échelle de la ppm (10<sup>-6</sup> g/g).

Les résultats (cf. tableau ci-dessous) confirment la pureté de l'or utilisé : argent inférieur à 0,5 %, et seulement des traces de cuivre (950 ppm).

ÉLÉMENTS	CONCENTRATION (*)
Au	99,290 %
Ag	0,490 %
Cu	0,095 %
Sn	41 ppm
Pd	54 ppm
Pb	44 ppm
Fe	0,11 %

(\*) en ppm = 10<sup>-6</sup> g/g ; 1 % = 10 000 ppm.

La teneur en plomb étant faible (< 100 ppm), on peut affirmer que l'or utilisé n'est pas un alliage volontaire mais est soit un or natif ayant une teneur en argent particulièrement et anormalement faible, soit un or natif purifié par coupélation ou cémentation.

Il était intéressant de comparer les résultats d'analyse de cet objet avec ceux obtenus par le Centre "E. Babelon" pour les monnaies gauloises de la même région (Centre de la France).



Fig. 1-104 : **Fléré-la-Rivière** : anneau d'or : composition, comparée à celle des monnaies d'or du Centre ; diagramme ternaire (d'après BARRANDON *et al.*, 1991, Fig.). Légende (monnaies) : 1 = type de Sologne ; 2 = type à la tête de face ; 3 = type de Bourges ; 4 = type à l'éclair ; 5 = types isolés : B.N. 10209, 10211, 10253 ; 6 = id° B.N. 3619 et 3622.

Le graphique ternaire (Au, Ag, Cu) ainsi obtenu montre de façon très nette que le métal utilisé pour fabriquer les deux types d'objets est totalement différent :

- or contenant Ag et Cu dans le cas des monnaies,
- or très pur dans le cas de la bague.

Cette différence importante nous amène à admettre l'hypothèse que la bague est sans doute fabriquée avec de l'or de provenance autre que celui utilisé pour les monnaies.

On a peut-être utilisé de l'or de refonte d'objets très pur (monnaies par exemple) de provenance extérieure ou bien il s'agit d'une importation.»

— c) *Les meules* (N° d'Inv. : 68 et 69) (Fig. 1-105 et 106).

Il s'agit d'un "moulin à bras" complet, dont les deux parties (*meta* et *catillus*) s'adaptent parfaitement : diamètre 43,5 cm ; hauteur extérieure : partie fixe : 10 cm ; partie tournante : 16 cm ; trou latéral pour la fixation d'une poignée de bois dans la partie tournante.

La pierre est un grès rose caractéristique des formations triasique bordant le Bassin Parisien au Sud en Berry (grès et arkoses du Bourbonnais) ; des carrières d'extraction et de fabrications de telles meules, ayant au moins fonctionné à l'époque gallo-romaine, sont connues en Berry, à Saint-Christophe-le-Chaudry et Ardenais (Cher) (LAVILLE, 1963 ; BERNON, 1987).

Il est intéressant de voir ainsi que ce matériau était utilisé pour la fabrication de meules rotatives dès la fin de La Tène finale ou au moins le tout début de la période gallo-romaine précoce.



Fig. 1-105 : **Fléré-la-Rivière** : meules n° 67-68, au Collège de Saint-Cyran-de-Jambot (photo : M.-Cl. BADIN).

Ici, les surfaces externes (tranches) sont seulement apprêtées par bouchardage ; les surfaces de travail sont par contre très bien finies et lisses. Le moulin semble avoir peu servi.

Ce type de meule domestique est déjà courant dès l'époque gauloise (cf. par ex. DÉCHELETTE, 1927, 892-895, notamment au tumulus de Celles - Cantal, si cet ensemble doit bien être daté de La Tène finale). De nombreux exemplaires en ont été mis au jour sur le site de Manching (JACOBI, 1974, 131 *sq.*). La meule rotative semble bien apparaître dès La Tène moyenne en Gaule (par exemple à Levroux), mais ne se généralise qu'à La Tène finale : cf. par ex. sur l'habitat de Feurs (VAGINAY et GUICHARD, 1988, 151).

Pour le Berry, on peut notamment citer la meule (dormante) de la Place du Chapitre à Châteaumeillant (Cher), antérieure ou contemporaine de la Conquête (HUGONOT et GOURVEST, 1961, Fig. 9, n° 13) ; notons aussi la présence d'assez nombreuses meules de ce type dans certains puits funéraires du Toulousain (par ex. : LEQUÉMENT et VIDAL, 1986, Fig. 7), sur lesquelles nous reviendrons.

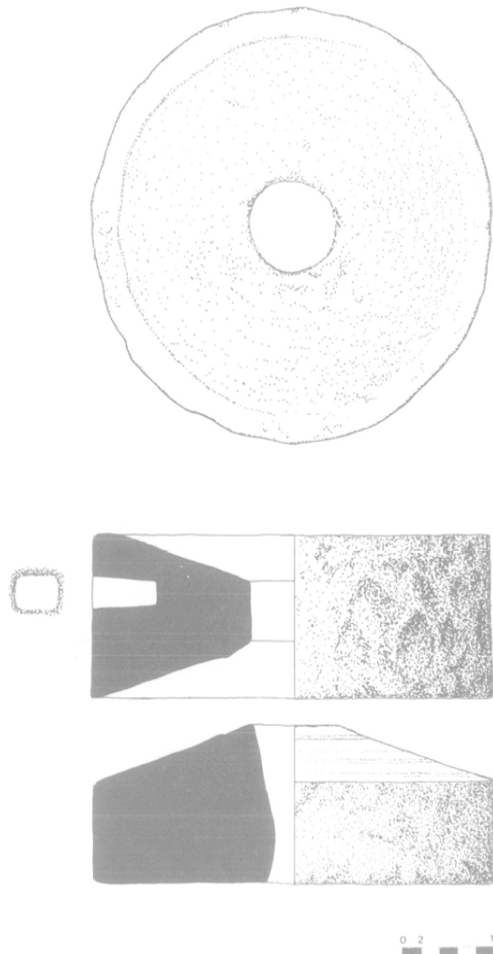


Fig. 1-106 : **Fléré-la-Rivière** : meules n° 67 et 68 (dessin : B. RIAL-LAND).

– d) *Les seaux* (N° d'Inv. : 65) (Fig. 1-107 à 116)

L'examen des fragments semble bien démontrer que nous avons affaire à deux seaux distincts, et non un seul comme noté au moment de la découverte (MARIE-GONZAGUE et LÉON, 1968 b, 2).

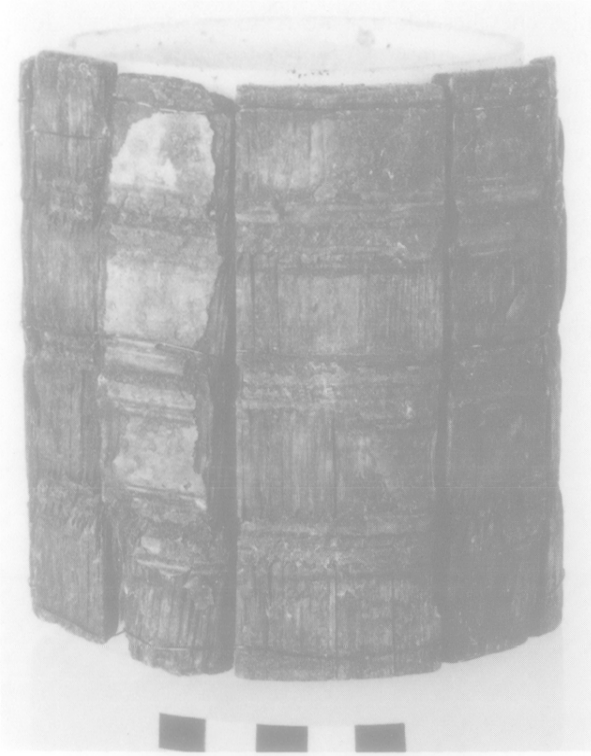


Fig. 1-107 : **Fléré-la-Rivière** : seaux en bois et bronze (n° 65 et 66) : vue d'ensemble après assemblage au Laboratoire de Nancy (photo : GESELL) ; il y a en fait deux seaux.

En effet, on dispose d'une part de deux anses de diamètres différents (respectivement 12,5 et 15 cm d'ouverture), ce qui serait unique pour ce type de seau (ci-dessous).

En outre, l'une des douelles subsistantes est plus longue que les autres, de près d'un cm, et comporte quatre, et non pas trois registres de décor, comme les autres : on pourrait admettre qu'il s'agit du prolongement correspondant à un pied, comme sur certains exemplaires de cette série (par exemple à Goeblingen-Nospelt, ci-dessous), mais on constate *a contrario* qu'alors au moins l'un des registres de décor n'est pas en concordance avec ceux des autres douelles, et qu'en outre l'alternance des stries de sertissage du décor (ci-dessous) est inversée (stries supérieures de gauche à droite, au lieu de droite à gauche).

Nous décrivons donc séparément ces deux objets :

• Seau n° 65 :

Il en subsiste l'anse et sept douelles entières ou fragmentaires (correspondant, selon le diamètre restitué, à environ la moitié du seau). Une douelle est entière (comportant ses quatre trous de fixation : larg. : 4,4 cm. Une autre est complète (id.) (larg. 5,2 cm), mais brisée dans la longueur en deux fragments. La largeur est constante, de la partie inférieure à celle supérieure : cela permet d'induire que le seau est de forme cylindrique, courante pour ce type. De deux autres, il ne subsiste que la partie droite (vue de l'extérieur) pour l'une, gauche pour



Fig. 1-108 : **Fléré-la-Rivière** : seaux n° 65 et 66 : douelles et décor (dessin : L. BRISSAUD).



l'autre, avec leurs trous de fixation : larg. : 3,1 et 2,9 cm. Un autre élément incomplet (sans bord latéral) est également séparé en deux dans la longueur : larg. : 3,3 cm maximum pour une longueur de 10,4 maximum. Enfin, un fragment, complet sur sa hauteur (sans bord latéral), ne conserve qu'une largeur de 1,7 cm.

L'anse correspondante, en bronze, de section rectangulaire, comporte deux attaches cylindriques à goupille centrale ; elle présente une ouverture de 12,3 cm, ce qui semble supérieur au diamètre extérieur observé sur la mieux conservée des douelles, de l'ordre de 11 cm. Mais cette différence peut s'expliquer par la rétraction du bois, chaque douelle étant d'ailleurs souvent assez déformée et présentant aujourd'hui des diamètres manifestement différents. Ce type d'anse est connu sur des seaux comparables (ci-dessous), par exemple à Mailhac.

Aucun élément ne permet de savoir comment l'anse était fixée au seau.

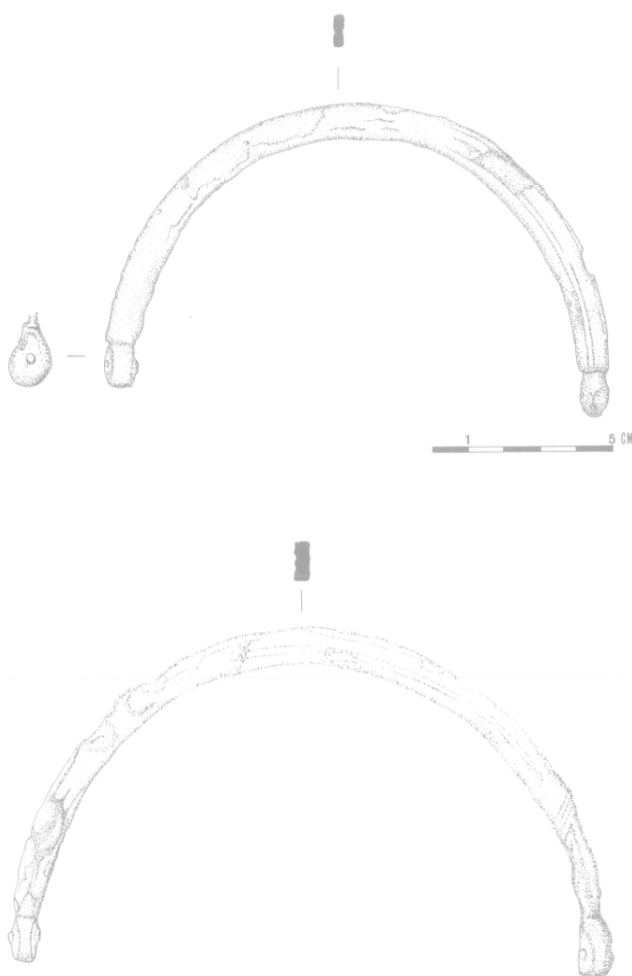


Fig. 1-109 : **Fléré-la-Rivière** : anses des seaux n° 65 et 66 (dessin : L. BRISAUD et L. MESLIN).

Le système de fixation des douelles entre elles (auquel participe aussi le placage de bronze), est complexe et sophistiqué : les douelles complètes, et les éléments latéraux encore conservés des autres, comportent en effet, sur leurs tranches latérales des petits trous (profonds de plus d'1 cm ; diam. 0,4 cm environ), dans lesquels devaient s'insérer de minuscules chevilles (dont il ne reste pas de trace), destinées à assurer la cohérence de l'ensemble (Fig. 1-115). La hauteur sur la tranche de ces trous (centre) n'est pas absolument régulière : 2,2 ; 2,7 ; 2,8 cm pour ceux inférieurs ; 8,6 ; 8,9 ; 9,0 et 9,1 cm pour ceux supérieurs ; cela pour les douelles subsistantes ; mais cette hauteur devait certainement concorder pour deux douelles jointives.

En outre, la tranche supérieure des douelles (Fig. 1-114) comporte au moins quatre fines bandes de tôles de bronze insérées de chant dans le bois,

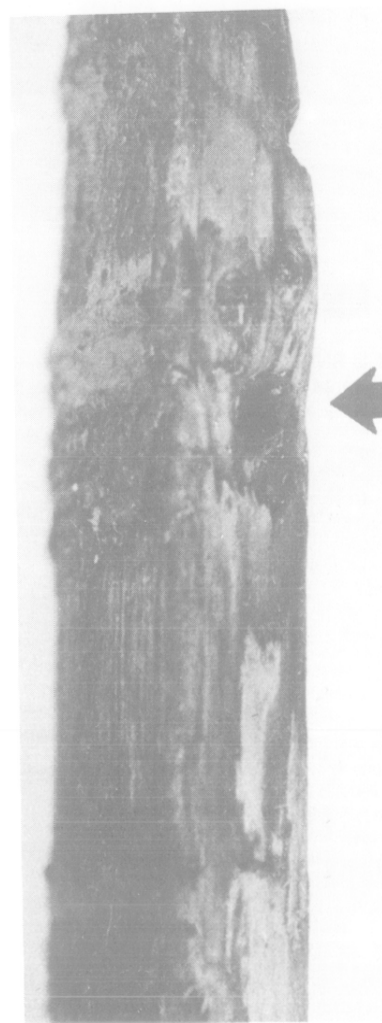


Fig. 1-115 : **Fléré-la-Rivière** : seau n° 65 : détail de l'assemblage des douelles : observer le trou, en haut (flèche), destiné à recevoir une cheville (photo : Labor. Nancy).

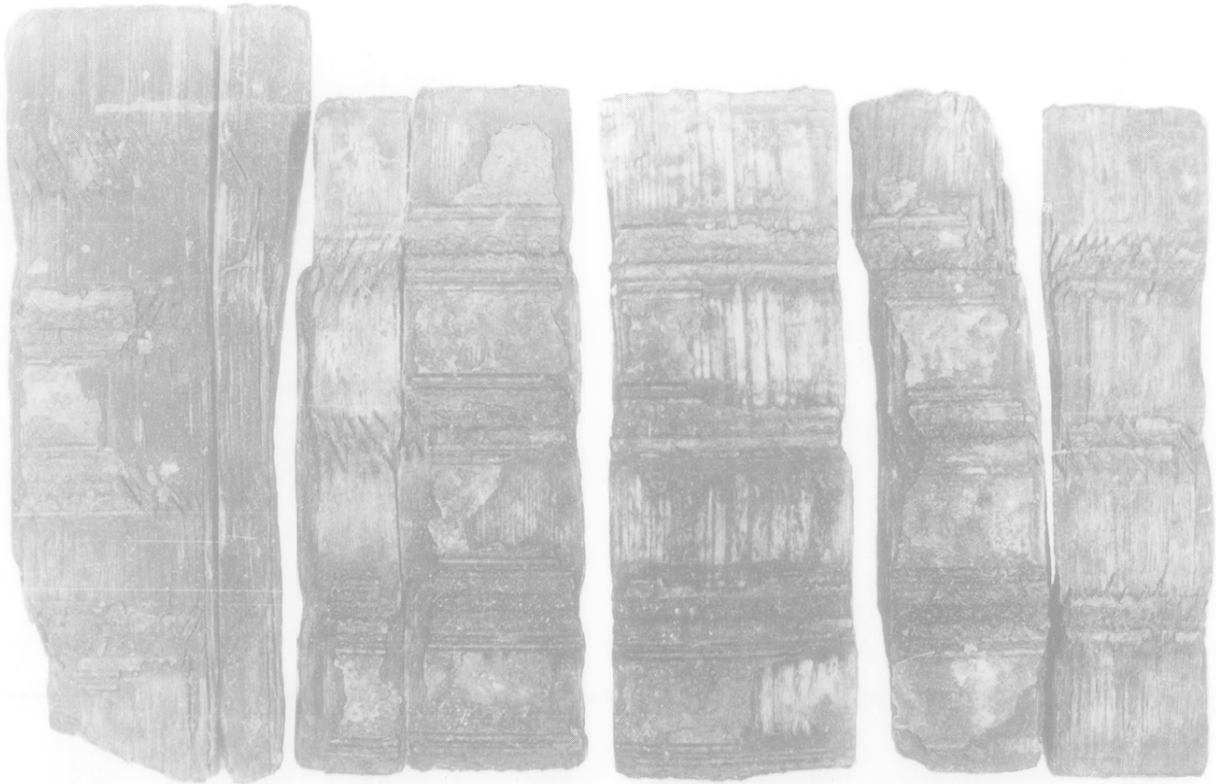


Fig. 1-110 : **Fléré-la-Rivière** : seaux n° 65 et 66 : développé des douelles avant remontage, au Laboratoire de Nancy (photo : Labor. Nancy) : a) à gauche : douelle du grand seau ; b) douelles du petit seau.



Fig. 1-111 : **Fléré-la-Rivière** : seaux n° 65 et 66 : douelles vue de l'intérieur, avant remontage au Laboratoire de Nancy (photo : Labor. Nancy) : observer la rainure pour l'encastrement du fond ; a) à gauche : douelle du grand seau ; b) douelles du petit seau.



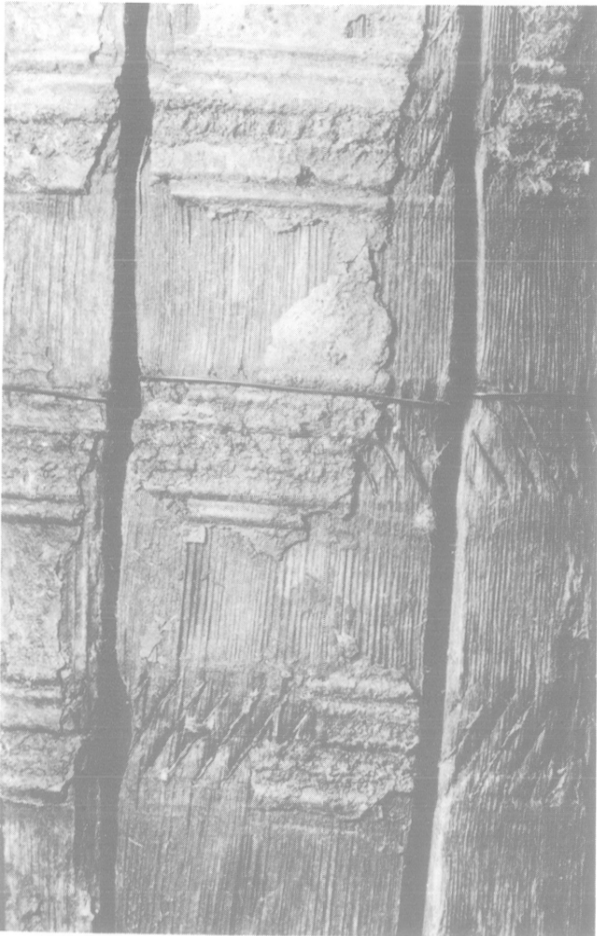


Fig. 1-113 : **Fléré-la-Rivière** : seau n° 65 : détail du décor (baguettes et perles) (photo : GESELL).

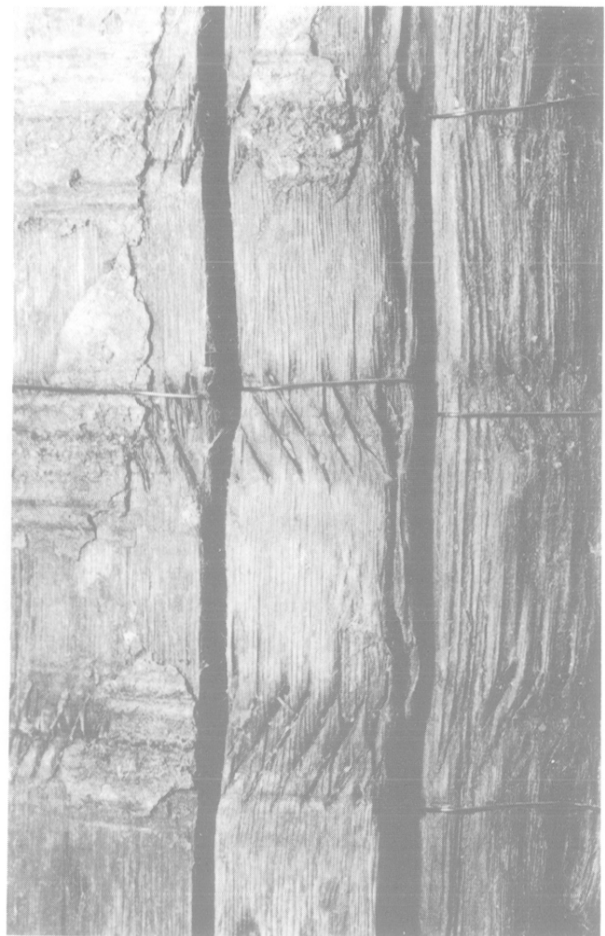


Fig. 1-114 : **Fléré-la-Rivière** : seau n° 65 : détail de la technique d'assemblage de la tôle sur le bois (lamelles obliques) (photo : GESELL).

alternativement droites (circulaires) et onduées, qui confortaient la cohésion des douelles.

La partie inférieure interne des douelles est enfin marquée d'une rainure, d'environ 0,25 cm de large (limite inférieure à 0,8 cm de la base des douelles) : il s'agit certainement de l'emplacement du fond du seau, constitué d'un disque de bois disparu (certainement plus épais et présentant donc une feuillure périphérique), et ainsi assujéti par le maintien des douelles entre elles.

La hauteur du seau (douelle) est donc de 11,7 cm, et son diamètre extérieur donc de l'ordre de 12 cm : comme les seaux "votifs" de ce type, il est de petite dimension.

Le décor est simple, mais de technique également complexe : comme le montrent les fragments de douelle les mieux conservés, le seau était entièrement recouvert d'une fine tôle de bronze ; deux baguettes en relief horizontales devaient marquer les bords inférieur et supérieur ; entre les deux

couraient trois registres de décor, composés d'une ligne de "perles" en relief, chacune encadrée d'abord d'une étroite bande plate, puis de deux baguettes horizontales de part et d'autre. L'espacement des registres (centre à centre) est à peu près égal (2,8 cm).

Au niveau de ces registres de décors, sur une hauteur de l'ordre de 1,2 cm, la tôle de plaquage du décor était fixée au bois des douelles par de fines lamelles de tôle de bronze enfoncées de chant dans le bois (Fig. 1-114) et sans doute collées à chaud, à l'étain, à la tôle du décor, perpendiculaire.

Ces incrustations, espacées en général de 0,3 cm au maximum, sont disposées obliquement en trois bandes parallèles (correspondant aux trois registres de décor), l'obliquité étant inversée à chaque bande : de droite (en haut) à gauche (en bas) – vue de l'extérieur – pour la bande supérieure ; l'inverse pour celle médiane ; et de nouveau de même pour celle inférieure.

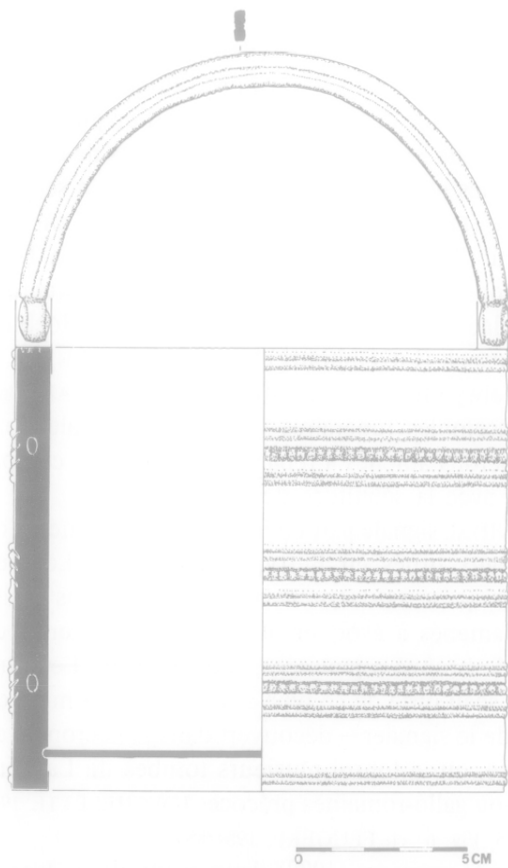
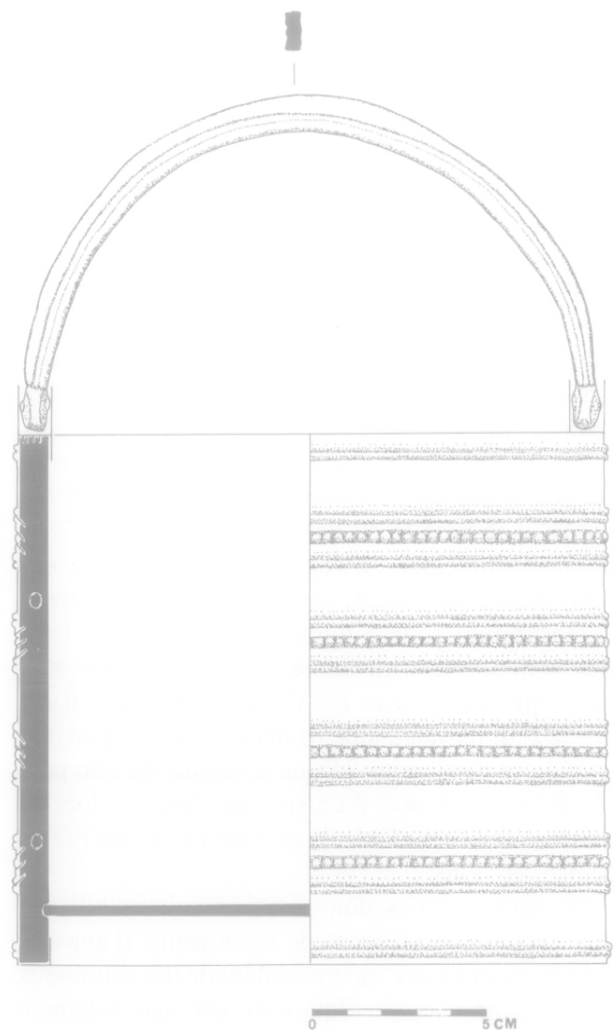


Fig. 1-112 : **Fléré-la-Rivière** : seaux n° 65 et 66, reconstitution d'ensemble, et du décor ; le fond doit sans doute être restitué plus épais (dessin : B. RIALLAND).



Cette technique n'est attestée sur aucun des exemplaires connus de petits seaux à décor de bronze (ci-dessous).

L'essence de bois identifiée ici n'a pas été analysée mais est selon toute apparence identique à celle du second seau (ci-dessous) : il s'agit certainement de bois d'if.

Cette pièce, par la technique d'assemblage des douelles et de fixation du décor, constitue un véritable chef-d'œuvre, à la fois de tonnellerie et de toreu-tique, de l'artisanat de l'époque.

- Seau n° 66 :

Il ne reste de celui-ci que l'anse et une seule douelle, incomplète.

Ici non plus, rien ne subsiste qui permette de connaître le système de fixation de l'anse au seau.

La douelle conservée présente son bord latéral gauche à peu près intact (trous de fixation) : larg. : 3,6 cm ; son bord inférieur est dégradé, en biseau.

L'anse est exactement de même type que celle du seau n° 65, mais d'ouverture légèrement supérieure : 15 cm environ.

Les dimensions du seau sont donc de l'ordre de 15 cm au diamètre, pour une hauteur (conservée) d'au moins 13,6 cm. Le rapport hauteur/diamètre est donc très comparable à celui du seau précédent.

L'assemblage des douelles devait être réalisé — autant qu'on puisse en juger — selon la même technique précédemment décrite : les trous de fixation des chevilles sont en tout cas visibles (centres à 3,1 et 9,4 cm de la base), sur la tranche latérale gauche conservée ; et il semble bien que l'on puisse aussi observer des traces de sertissage des fines bandes de tôle de bronze, comme décrit ci-dessus, à la tranche supérieure, malgré son mauvais état de conservation.

Le décor de tôle de bronze est également tout à fait semblable — autant qu'on puisse en juger malgré l'état de conservation — à celui du seau précédent :



même motif de perles encadré de baguettes horizontales, mais cette fois sur quatre registres au lieu de trois. La présence de baguettes à la base et à la lèvre ne peut être confirmée. Le système de fixation de la tôle de bronze décorée est aussi le même que celle décrite ci-dessus : insertion de fines lamelles de tôle de bronze, de chant et obliquement, par bandes parallèles, dans le bois ; l'espacement de ces lamelles est peut-être un peu plus faible (environ 0,2 cm) ; l'obliquité des bandes est également alternée, comme ci-dessus, mais la première (supérieure) de gauche à droite, et ainsi de suite. L'espacement des registres des décors est régulier (et correspondant à celui du premier seau : de l'ordre de 2,8 cm).

Ici, un fragment de bois a fait l'objet d'une identification botanique d'essence (Melle Stéphanie THIEBAULT, Laboratoire de Paléobotanique de l'Université de Montpellier) : il s'agit de bois d'if (*Taxus baccata*), bois couramment utilisé pour la tonnellerie et la fabrication d'objets domestiques, malgré sa toxicité, et notamment en Gaule (PLINE l'Ancien, *H.N.*, XVI, 50, et par ex. le seau de Vieille-Toulouse : VIDAL, 1976, 172). L'if avait d'ailleurs déjà été reconnu ici (sur lequel des deux seaux ? Dans la mesure où l'on pensait être en présence d'un seul spécimen...), lors du traitement de ces éléments au Laboratoire du Fer de Nancy, en 1968.

Si nous sommes donc certains aujourd'hui que l'on est bien en présence de deux seaux, il apparaît que ces deux objets, qui présentent de très nombreux détails techniques identiques, sortent manifestement de la main du même artisan : rappelons qu'une constatation identique a été faite pour les fourreaux de bronze des deux épées (ci-dessus).

Ce type de seau en bois orné, connu notamment à La Tène finale, a fait l'objet d'une étude assez récente (VIDAL, 1976), mais les exemplaires mentionnés

ne sont pas très comparables au nôtre ; on note en particulier ici l'absence de pieds, et d'attaches d'anses, en tout cas massives (elles devaient ici être en simple tôle, comme par exemple à Roanne). Le seau objet de l'étude de M. VIDAL provient d'un puits funéraire daté de 35-10 av. J.-C. ; les éléments de comparaisons les plus pertinents restent surtout le seau de Roanne (FEUGÈRE, 1984/85), et notamment l'anse de Mailhac (Aude) (*ibid.*, 16 et Fig. 7), datés de La Tène finale ou du début de l'Empire. Observons que des exemplaires sont en particulier signalés à Goeblingen-Nospelt (Luxembourg) (cf. METZLER, 1984, Fig. 6) et à Welwyn B (?) (Grande-Bretagne) (cf. STEAD, 1967, 58), ensembles funéraires de La Tène finale dont nous serons amenés à reparler ci-dessus, en comparaison avec la sépulture de Fléré.

M. VIDAL signale particulièrement des éléments de tels seaux ornés en Berry, à Bourges et Levroux (VIDAL, *op. cit.*, 182-184, n° 17 et 21). Nous serons également amenés à évoquer plus bas ces éléments, de tôles de bronze repoussées, provenant de Levroux.

Un seau orné de ce type a donc été — comme on vient de le signaler — découvert dans la nécropole de Roanne, qui a fourni plusieurs tombes de La Tène finale ou gallo-romaines précoces (DÉCHELETTE, 1904 C, 14-15, Fig. 6 ; cf. FEUGÈRE, 1984/85).

Plus récemment (1989) deux seaux de ce type, à anse et revêtement de bronze, ont été découverts dans une tombe à incinération de la nécropole de La Tène finale d'Acy-Romance (Ardennes) (renseign. B. LAMBOT, sept. 1989).

On signalera en outre pour le Berry un seau gallo-romain (?) d'un peu plus grande dimension, à cerclages de fer et attaches d'anse en fer, récemment découvert à Bourges (BERNON, 1982, 68-70, Fig. 3), ainsi que le grand seau (H. 45 cm) à puiser de Château-meillant (CHENON, 1909, Pl. II).

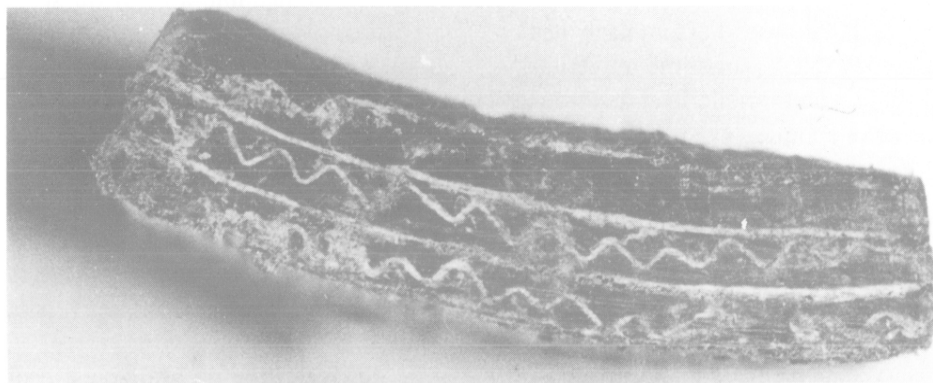


Fig. 1-116 : Fléré-la-Rivière : seau n° 65 : détail de l'assemblage des douelles, par lames de bronzes incrustées dans la tranche inférieure (photo : Labor. Nancy).

— e) *La pièce de bois (perdue)* (N° d'Inv. : 67) (Fig. 1-117)

Découverte au fond de la fosse intérieure, elle peut correspondre aux restes d'un cercueil (cf. ci-dessus, chap. 1.5.1).

Une identification de l'essence de bois a été réalisée avant sa perte par M. Joël LAMBERT : il s'agit de chêne.

Les dimensions de cette pièce, massive et irrégulière (pas de surface travaillée conservée), sont les suivantes : longueur : 80 cm ; largeur : 43 cm ; épaisseur max. : 12 cm (cf. MARIE-GONZAGUE et LÉON, 1968 b, 12, n° 7).

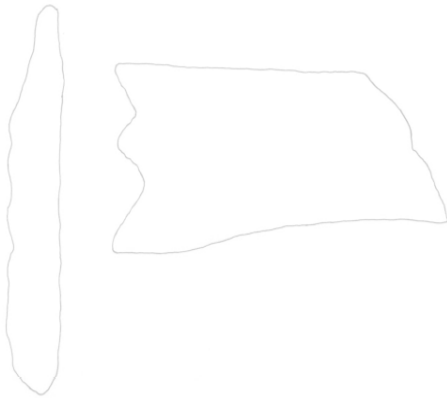


Fig. 1-117 : **Fléré-la-Rivière** : pièce de bois n° 67 (perdue) au moment de la découverte (d'après MARIE-GONZAGUE et LÉON, 1968b, n° 7) ; longueur indiquée : 80 cm ; larg. : 43 cm ; ép. : 12 cm.

En l'absence de clous dans la fosse centrale, il faut imaginer un cercueil de bois assemblé à l'aide de chevilles, ou monoxyle. Ce type de cercueil est connu à La Tène finale, mais les cercueils cloutés sont attestés dès l'époque de La Tène ancienne, par exemple au *tumulus* de Courcelles-en-Montagne (Haute-Marne) (DÉCHELETTE, 1913, 85-86). Toutefois la présence de ces cercueils est rarement observée, et la question est donc encore mal connue : on peut citer le cercueil monoxyle, en tronc de chêne (à deux compartiments), de Châtenay-Macheron (Haute-Marne), dont la sépulture comportait notamment un poignard anthropoïde (anonyme, 1883 ; DRIOUX, 1921).

— f) *Les silex* (N° d'Inv. : 70).

Il s'agit tout d'abord de silex taillés (MARIE-GONZAGUE et LÉON, 1968 b, 4). Ceux-ci sont malheureusement perdus, et il n'est donc pas possible d'en dire plus.

Sans doute sont-ils résiduels, et introduits fortuitement dans le comblement de la sépulture, en provenance des sables enrobants qui contiennent souvent ici de l'industrie lithique d'époque préhistorique (cf. CORDIER, 1965, 319-324, et ci-dessous)

Il faut en outre noter le gros bloc de silex perdu aussi recueilli dans la fouille de la sépulture centrale (ci-dessus) ; MARIE-GONZAGUE et LÉON, 1968 b, 3, et 6, n° 13) : 40 x 30 cm, " poli sur l'une de ses faces " ; il pourrait s'agir d'un polissoir portatif, ou d'une meule, de type néolithique, mais qui peut être plus tardif : cf. l'élément du même type découvert à Levroux dans une fosse de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. (KRAUSZ *et al.*, 1989, 85).

— g) *Les ossements* (N° d'Inv. : 71).

Ils sont également perdus. Selon les observations faites au moment de la découverte, il s'agissait non d'ossements humains, mais d'animaux, constituant donc une offrande funéraire. Le porc a été identifié (côtes).

— h) *Fragments de plomb* (N° d'Inv. : 64) (Fig. 1-118)

Perdus ; ils sont signalés comme étant de forme tubulaire (MARIE-GONZAGUE et LÉON, 1968 a, 7, n° 41 et Fig., p. 21) : 13 fragments, pour une longueur totale de 50 cm.

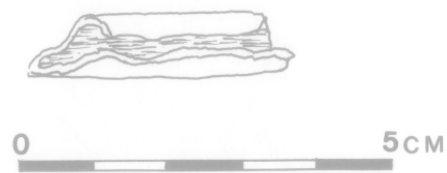


Fig. 1-118 : **Fléré-la-Rivière** : élément tubulaire en plomb (n° 64) (perdu), au moment de la découverte (d'après MARIE-GONZAGUE et LÉON, 1968a, n° 41).

## 1.7. Datation de la sépulture

(A.F. avec la collaboration d'A.D., J.-P. G., S.T. et A.V.)

Celle-ci étant aujourd'hui perdue, il n'est plus possible d'utiliser la monnaie découverte dans la tombe (ci-dessus) pour en préciser la datation. La frappe de cette émission indéterminée de Nîmes ne peut, dans tous les cas, qu'être d'époque augustéenne (20 av. — 14 ap. J.-C.).

Dans tous les cas, la présence d'une unique monnaie ne peut donner qu'un *terminus a quo* (20 av. J.-C.).

L'assiette et le plat en sigillée, et le gobelet d'ACO, permettent peut-être de préciser un peu cette date : selon l'étude d'A. DESBAT, ces éléments sont assez caractéristiques de l'extrême fin du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. C'est donc à cette période que nous situons l'enfouissement de Fléré-la-Rivière : deux dernières décennies du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (–20 à –1, et plutôt sans doute –20/–10), soit l'extrême fin de la Tène D 2.

La datation, plus imprécise, des amphores, de la vaisselle de bronze et des armes ne contredit pas cette proposition.

## 1.8. Contexte et environnement archéologique (A.F.)

### 1.8.1. Contexte immédiat

Un élément de coffre funéraire a été extrait (en 1966-1967) de la carrière, sur une parcelle voisine (n° 81, appartenant à M. JUMEAUX) : il s'agit d'une

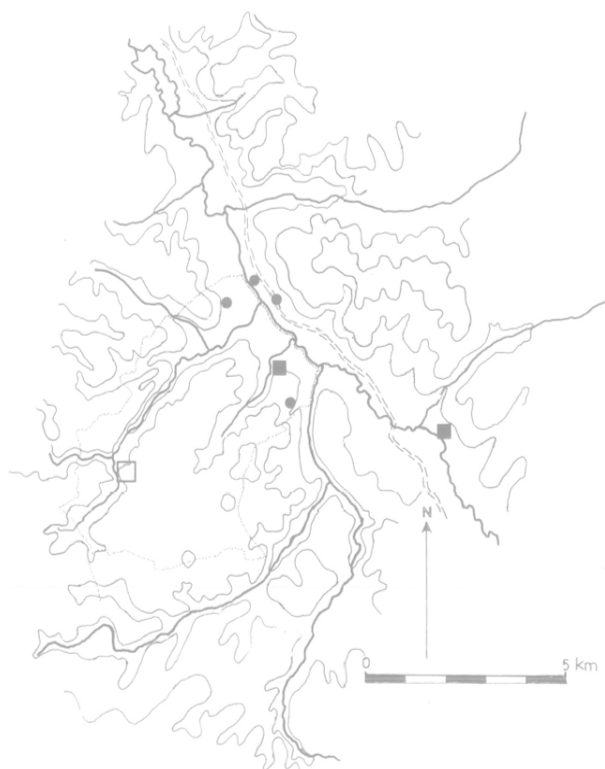


Fig. 1-119 : **Fléré-la-Rivière** : contexte archéologique de la sépulture, sur la commune ; courbes de niveau d'après la carte au 1/100 000. Légende : carrés noirs : au centre : sépulture de Fléré, et pour mémoire, celle de Châtillon-sur-Indre, à droite ; carré blanc : enceinte ; cercles noirs : autres sites gallo-romains ; en tireté : voie romaine hypothétique ; en pointillé : limites de la commune (dessin : A.F.).

dalle de 120 x 70 x 20 cm, présentant une cavité de 30 cm de diamètre et 15 à 20 cm de prof. (déposée au Musée Archéologique de Saint-Marcel), (MARIE-GONZAGUE et LÉON, 1968a, 12). Ce "coffre funéraire" aurait été accompagné de débris de poterie, dont un fragment de vase "à palmette" ("Beuvray") (rens. G. CORDIER, lettre du 24 juin 1988).

La même parcelle voisine a fourni une pointe d'amphore et un vase (renseignement de M. BASQUE, à Châtillon-sur-Indre : cf. *ibid.*).

Des fosses remplies de cendre noire ont également été observées à plusieurs reprises sur les coupes de la carrière (*ibid.*, et lettre de M. LÉON du 13 fév. 1968), dont l'une à 10 m de la sépulture ; mais il peut ne s'agir que de concentrations de manganèse, courantes ici (cf. géologie, ci-dessus, chap. 1.2.).

La carrière a livré en outre quelques silex taillés (*ibid.*) ; il s'agit d'éléments néolithiques, mais aussi acheuléens, ces derniers contemporains de la terrasse (CORDIER, 1965, 319-324).

### 1.8.2. Environnement archéologique sur la commune de Fléré-la-Rivière (Fig. 1-119)

Outre le site de la carrière du Grand-Ris, lieu de la découverte, où d'autres éléments gallo-romains ont donc été signalés, on connaît encore peu de choses sur l'occupation gallo-romaine de cette commune.

Le hameau de la "Bataillerie", à moins d'1 km en amont de la carrière, paraît toutefois correspondre à un habitat relativement important : on y a découvert une pointe d'amphore (MARIE-GONZAGUE et LÉON, 1968a, 12) avec un petit vase, et une pointe de lance en fer (GIRAULT, 1985 ; cf. p. 8), d'époque sans doute gauloise. Une enceinte (?) est signalée ici (CHARBONNIER, 55 ; MARTINET, 1882, 58).

Une autre enceinte a été repérée par photographie aérienne aux "Mahuteaux" (au Sud de la commune), de 85 x 65 m : elle pourrait être liée à l'exploitation du fer dans le secteur (CORDIER, 1974, 19 et Fig. 12).

Des substructions et des tessons gallo-romains (dont un bol Drag. 37, et de la céramique noire) ont été découverts en 1979 à l'entrée Nord du Bourg, juste au Nord de la RN 143 (COULON, 1987, 44-45).

Enfin, on signale des "mardelles" (?) (MARTINET, 1882, 58) et un chemin ancien, dit "de Charlemagne", en lisière du bourg (CHARBONNIER, 55).

La commune limitrophe de Saint-Cyran-du-Jambot, sur l'autre rive de l'Indre, a en outre livré quelques éléments : dans une sablière de "Val-au-Bœuf" (en limite des communes de Saint-Hippolyte et

Fléré), un grand vase fermé par une tuile, et d'autres poteries gallo-romaines, dont une petite cruche (rens. G. CORDIER, lettre du 24 juin 1988 ; et rens. recueillis sur place en 1968).

Enfin, une toute récente découverte par photographie aérienne (juillet 1991 : renseignement Y. RIALLAND) vient compléter cet inventaire : petit bâtiment gallo-romain, dans le val, rive droite, sur la commune de Saint-Hippolyte, tout près de la limite de Fléré.

La voie romaine de Déols à Tours passerait à proximité, sur la rive opposée, commune de Saint-Cyran-du-Jambot (MABILLE, 1863, 419-422 et 427 ; CHENON, 1922, 67 ; BOUSSARD, 1960, 117 ; COULON, 1986, 34).

N.B. : Voir aussi carte archéologique de la commune de *Châtillon-sur-Indre*, limitrophe, ci-dessous.

Aucun site d'habitat gallo-romain n'est donc connu à proximité immédiate de la sépulture. Une prospection de contrôle a en outre été effectuée (A.F.) en janvier 1989 sur environ 12 ha alentour du lieu de découverte de la tombe : aucun site n'a été découvert ; les champs environnants ne comportent même pas de matériel gallo-romain erratique.

### 1.9. Les caractéristiques de la sépulture de Fléré

C'est à partir de ces caractéristiques que nous rechercherons les éléments de comparaison, d'abord

en Berry, puis dans les cités limitrophes, et enfin dans le reste de la Gaule, voire au-delà.

Ces caractères sont les suivants :

1. caveau de grande dimension, en grande fosse (ou caveau) ;
2. mobilier "riche" (environ 70 objets) ;
3. pratique de l'inhumation (?) (celle-ci est induite de la présence et des dimensions de la fosse centrale, de la position des épées et de la bague, la présence d'un élément de cercueil en bois (?), et de l'absence de tout indice d'incinération) ;
4. présence de vaisselle de bronze (patères, bassins, œnochoé, *simpulum*...) ;
5. présence d'armes (ici, trois épées, deux lances) ;
6. présence d'amphores (treize ici) ;
7. présence de matériel métallique de foyer : chaudron et crémaillère, gril... ;
8. présence d'une pince de forgeron, indice d'une relation avec la métallurgie du fer ;
9. présence d'un grand baquet en bois à cerclage de fer ;
10. présence de céramique "de luxe" importée : ici, gobelet d'ACO, sigillée "italique" ;
11. présence d'objet de parure (bague en or) ;
12. présence de matériel domestique (moulin complet) ;
13. datation augustéenne (ici sans doute avant l'ère) ;
14. tombe isolée (pas d'autres sépultures à proximité immédiate) ;
15. tombe rurale (pas d'agglomération gallo-romaine à proximité immédiate).

## **2. LES SÉPULTURES DU “ GROUPE DE FLÉRÉ ” EN BERRY**

Il nous paraît possible de constituer, autour de cette sépulture, un groupe de tombes bituriges, de la fin de La Tène et du début de l'époque gallo-romaine, comprenant au moins cinq autres caveaux de ce type, découverts en Berry, dans l'Indre (Châtillon-sur-Indre, Neuvy-Pailloux) et dans le Cher (Berry-Bouy, Primelles, Dun-sur-Auron), auxquels nous croyons devoir associer une sépulture de la Sologne du Loiret, Ménestreau-en-Villette. Nous présenterons ces ensembles dans l'ordre chronologique supposé.

En outre, quelques découvertes éparses de la *civitas* des Bituriges, ou de ses abords immédiats, notamment à Levroux, Palluau et Saint-Aoustrille (Indre), montrent que d'autres sépultures de ce groupe ont dû exister en Berry.

## 2.1. Châtillon-sur-Indre " le Moulin de la Grange " (Indre)

### 2.1.1. Historique de la découverte (A.F.)

La sépulture de Châtillon a été découverte en décembre 1886, et publiée seulement en 1917 (de LISLE, 1917) ; cette publication fut faite au moment de l'entrée des objets au Musée Dobrée de Nantes ; elle ne comporte qu'une planche d'illustration (objets de bronze).

La découverte eut lieu dans un champ, au lieu-dit " le Moulin de la Grange ", sur la rive droite de l'Indre, à l'occasion de travaux d'extraction de pierre.

Les circonstances de cette trouvaille sont très imprécises : tout au plus signale-t-on que les objets se trouvaient dans une fosse d'environ 1,60 m de profondeur, et qu'on y découvrit aussi des dents de porcs et de sanglier.

Les objets furent alors acquis par M. G.-R. GUITTON, de Châtillon, dont les petits-fils firent don au Musée des objets recueillis à cette occasion (N<sup>os</sup> d'Inventaire au Musée : 563519 à 563523), soit :

- un poignard à poignée anthropoïde,
- une œnochoé en bronze,
- une plaque de bronze décorée,
- une patère en bronze,
- un bassin de bronze,
- deux anneaux de bronze,
- des fragments d'épée en fer,
- 7 amphores, brisées, dont une seule fut conservée.

L'auteur datait cette sépulture de la fin de La Tène moyenne ou du début de La Tène finale (de LISLE, 1917, 321), datation qui doit aujourd'hui être revue.

Ces objets ont été signalés et re-publiés à maintes reprises depuis cette première publication : TOUREAU, 1917/18, XLVI-XLVII ; COUISSIN, 1926, 50-51, Fig. 45 ; COUTIL, 1929, 176-177 ; CHARBONNIER, 1955 ; CLARKE, 1955, 213-214 et 223 ; carte 2 ; Fig. 6, n° 2 ; et Pl. XXVI, n° 4-8 ; ULBERT, 1960, 72-73 ; DUVAL, 1977, 183, et Fig. 188 ; *Celtes...*, 1982, 36-41, 81 et 84, Fig. ; DUVAL, 1983/84 ; DRIHLON et DUVAL, 1985, 302-304 ; DUVAL, 1986 ; 1989, 250-251 ; FERDIÈRE, 1989 ; 1991 ; *Tombes...*, 1992, 15-18.

En 1926, COSNIER (1926, 16) signale que, sur la commune de Châtillon, " lors de la construction d'un pont au gué de la Chauffetière, on a découvert des poteries gallo-romaines, des amphores et des casseroles en cuivre " : ce lieu-dit est proche, et ce pourrait être le même ensemble, mais les circonstances de découverte ne semblent pas concorder (cf. ci-dessus et chap. 2.1.9).

### 2.1.2. Localisation de la sépulture (A.F.) (Fig. 2-1 à 3)

Les indications de la publication (ci-dessus : de LISLE, 1917) ne sont pas très précises : rive droite de l'Indre, au " Moulin de la Grange ", lors d'une extraction de pierre.

Il faut en tout cas exclure les environs immédiats du " Moulin " (alluvions, sans pierres). Une extraction, aujourd'hui comblée (cuvette) semble avoir existé, sur des terres exploitées par cette ferme, sur une croupe un peu plus au Nord, qui domine à la fois l'Indre et un ruisseau adventice (position d'ailleurs plus comparable à celle des autres sépultures du Groupe). Alors, le point est très proche du pont de la Chauffetière (400 m) et la découverte signalée sur ce dernier point (ci-dessus et ci-dessous : chap. 2.1.9) est en fait peut-être la même (renseignements confirmés par M. J.-L. GIRAULT, de Châtillon, que nous remercions ici).

Coordonnées Lambert (localisation supposée) 511,600 x 2222,950.

Coordonnées cadastrales actuelles supposées : section AP (feuille renouvelée pour 1972), parcelle n° 34 ? (Fig. 2-3).

Géologie : nous sommes à la limite entre les alluvions récentes et modernes de l'Indre (au Sud) (formation a<sup>2</sup> : DENIZOT, 1954) et le calcaire de Touraine affleurant sur la rive droite de cette rivière (au Nord) (formation m ///) ; au-dessus s'étendent, sur le plateau, les argiles à silex du Sénonien décalcifié (formation C 7).



Fig. 2-1 : **Châtillon-sur-Indre** : situation de la sépulture (carré noir) dans le groupe des autres sépultures du même type, en Berry (carrés blancs ; avec Antran) ; tireté : limites de la *civitas* des Bituriges (d'après LONGNON, 1988) (dessin : A.F.).



Fig. 2-2 : **Châtillon-sur-Indre** : situation (*supposée*) de la sépulture - Extrait de la carte I.G.N. au 1/25 000 (feuilles n° 20-24 Ouest et 20-25 Ouest) : carré noir (carré blanc : autre découverte ?).

### 2.1.3. Le caveau (A.F.)

#### 2.1.3.1. Dimensions

Il s'agissait donc d'une fosse (ci-dessus), dont les dimensions sont pratiquement inconnues, à l'exception de sa profondeur : 1,60 m (sous le sol naturel ?). Le volume devait certainement dépasser les 2 m<sup>3</sup>, d'après la profondeur et le matériel découvert.

#### 2.1.3.2. Structure

La publication *princeps* ne livre aucun détail révélateur de l'architecture de la tombe.

### 2.1.4. Le corps (A.F.)

Nous ne disposons d'aucune information sur la nature de la sépulture elle-même ; aucun ossement n'est signalé : s'agit-il d'une incinération ou d'une inhumation ?



Fig. 2-3 : **Châtillon-sur-Indre** : situation cadastrale actuelle (*supposée*) de la sépulture (carré noir). Cadastre de Châtillon-sur-Indre, Section AP (feuille renouvelée pour 1972) (dessin : A.F.).

### 2.1.5. Disposition du mobilier

Inconnue.

### 2.1.6. Le mobilier (A.F., J.-P.G. et S.T.) (Fig. 2-4)

Il est clair que l'on ne dispose pas de la totalité de celui-ci. Des éléments céramiques devaient notamment être présents.

Une quinzaine d'objets différents nous sont connus (Musée Dobrée de Nantes, n° 563519 à 563523).

Inventaire :

- n° 1 à 7 : sept amphores (aucune conservée : une déposée au Musée Dobrée, perdue) ;
- n° 8 et 9 : poignard à poignée anthropoïde et son fourreau ;
- n° 10 : fragments de lame d'épée (perdus) ;
- n° 11 : œnochoé en bronze ;
- n° 12 : patère en bronze ;
- n° 13 : bassin en bronze ;
- n° 14 : plaque en bronze, décorée ;
- n° 15 et 16 : deux boucles de bronze (de l'épée ou du poignard ?) (perdus).

### 2.1.6.1. La céramique : Les amphores (A.F.) (N° d'Inv. : 1 à 7).

L'exemplaire conservé au début du siècle, signalé par De LISLE De DRENEUC (1917, 321 et 327), semble aujourd'hui perdu au Musée Dobrée de Nantes (renseignement J. SANTROT, Conservateur, juin 1988) ; ces amphores (sept) sont dites "de grande dimension"... (?); celle déposée au Musée Dobrée mesurait 0,95 m de haut, et comportait des anses de 0,32 m de long. Elle n'est malheureusement pas figurée (Pl. VI) dans la publication de P. de LISLE. Elle aurait pu sans doute permettre une datation plus précise de cet ensemble.

La hauteur peut faire penser à une Dressel 1 (A ?), mais aussi à une Pascual 1.

### 2.1.6.2. La vaisselle de bronze (S.T.)

La tombe contenait trois récipients dont l'état de conservation permet une lecture correcte : une cruche, une poêle et un plat.



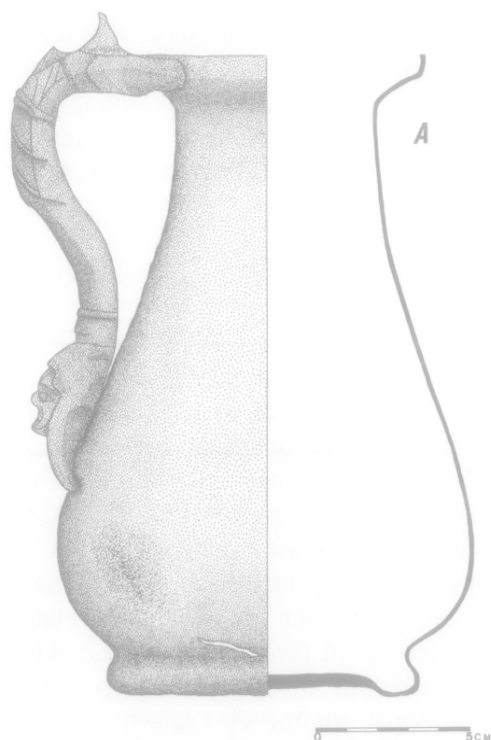
Fig. 2-4 : **Châtillon-sur-Indre** : ensemble des objets conservés au Musée Dobrée de Nantes (photo : Ch. HÉMON, Musée Dobrée de Nantes).



— a) *La cruche (ou œnochoé)* (N° d'Inv. : 11) (Fig. 2-5 à 7)

H. : 19 cm ; diamètres : ouverture : 10,4 cm ; max. panse : 13,4 cm ; base : 10,4 cm. H. anse : 14,3 cm. De LISLE (1917) signalait les traces de trois pieds sous la base.

Cruche à profil continu, avec une panse piriforme (diamètre maximum près de la base) et un col à peine tronconique. Base annulaire large et fond horizontal



rentrant. L'embouchure est évasée, avec une lèvre verticale à mince bord droit. L'anse est en S : la tige épaisse a, sur la moitié supérieure et les bras, une structure végétale en gaine de feuilles emboîtées, superposées, deux descendantes sur la tige, une sur chaque bras, avec, au croisement entre elles, des feuilles stylisées, la dernière particulièrement en relief et servant de pousier ; les bras sont terminés par une tête d'oiseau à long bec, renflé à la naissance. Le bas de la tige, arrondie au revers, est à pans sur la face, sa jonction avec l'attache se faisant par un piédestal à trois anneaux superposés, celui du centre renflé. L'attache inférieure est complexe, au centre d'une plaquette large, avec des volutes aux angles supérieurs et, à la base, deux appendices cornus, larges, à crête centrale, et divergents. Un masque de silène : petits yeux ronds et espacés, enfoncés sous les arcades sourcilières avec des sourcils très arqués, nez camard, bouche typique des masques, exagérément ouverte et menton barbu (barbe en collerette), le tout d'un travail très fruste.

Illustration non autorisée à la diffusion

Fig. 2-5 : **Châtillon-sur-Indre** : œnochoé (n° 11) : a) : vue latérale ; b) anse ; c) vue du dessus ; d) vue du dessous (dessin M. GUILBAUD).



Fig. 2-6 : Châtillon-sur-Indre : détail de l'œnochoé n° 11 : vue de l'anse (photo : Ch. HÉMON, Musée Dobrée de Nantes).



Fig. 2-7 : Châtillon-sur-Indre : détail du masque décoratif à la base de l'anse de l'œnochoé n° 11 (photo : Ch. HÉMON, Musée Dobrée de Nantes).

Les cruches de ce type ont particulièrement été étudiées par J. WERNER (1978 et 1979) (voir LEQUÉMENT et VIDAL, 1986 : la cruche d'Estarac). Le dernier recensement a été fait par C. BOUBE (1991) qui cite dix-neuf cruches similaires à celle de Châtillon, appartenant toutes au type dit Kappel-Kelheim : onze en France, une en Italie, cinq en Allemagne, une en Bohême, une en Yougoslavie. Elle les situe, comme les autres chercheurs, dans un espace chronologique assez large, 120-20 av. J.-C., mais plutôt de La Tène D1 (120-70 av. J.-C.).

On remarquera la présence de ce type d'œnochoé dans des sépultures comparables, à Welwyn (ci-dessous : STEAD, 1967, 57 et 58) et à Goeblingen-Nospelt (tombe B) (METZLER, 1984, Fig. 5, n° 12), ainsi que par exemple à Hannogne (FLOUEST et STEAD, 1977 b, Fig. 3).

– b) La poêle (ou patère) (N° d'Inv. : 12) (Fig. 2-8 et 9)

Diamètres : ouverture : 21,6 cm ; max. panse : 22,4 cm ; L. manche : 24 cm ; H. externe : 6,3 cm.

Bassin à très large fond plat, avec les parois convexes légèrement refermées au sommet. Ouverture large, avec une lèvre horizontale à section triangulaire, épaissie sur la face externe. Des deux côtés du bassin, cette lèvre est ornée d'un décor incisé en chevrons, se prolongeant sur la base du manche, ce même décor étant recouvert au départ d'une languette à incisions en chevrons de sens opposé au décor principal, comme s'il s'agissait d'un repli. Le long manche, oblique, a un revers plat, une partie centrale à pans divergents entre les bords épaissis et verticaux, faiblement arqués vers l'extrémité et également ornés, là, d'incisions en chevrons. Rétréci et triangulaire vers l'extrémité, le manche a une longue terminaison effilée et recourbée vers le bas, son extrémité ayant la forme d'une tête de cygne aux traits stylisés.

M. FEUGÈRE et DE MARINIS (1991), reprenant le travail de J. WERNER, dressent une liste de 49 poêles appartenant, comme celle de Châtillon, au type Aylesford et conservées dans divers musées, qu'ils datent de 125 à 70 av. J.-C. : quatre en Grande-Bretagne, treize en Allemagne, une au Luxembourg, six en France, deux en Suisse, une en Autriche, une en Pologne, une en Tchécoslovaquie, trois en Hongrie, une en Yougoslavie, une au Canada. J. KUNOW reprend également ce travail.

Type EGGERS n° 130 (1951, Pl. 12 : Gautzsch, Freist Sachsen).

Illustration non autorisée à la diffusion

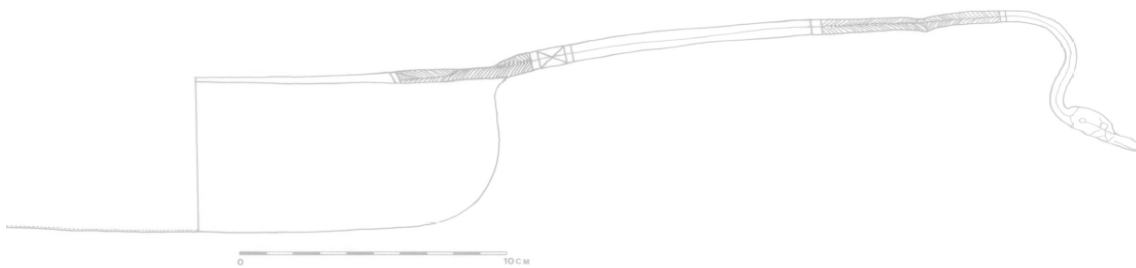


Fig. 2-8 : **Châtillon-sur-Indre** : patère de bronze (n° 12) (dessin : M. GUILBAUD).



Fig. 2-9 : **Châtillon-sur-Indre** : détail du manche à col de cygne de la patère n° 12 (photo : Ch. HÉMON, Musée Dobrée de Nantes).

On peut proposer une datation allant du premier quart du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., à la fin de ce siècle (80/70-15/10).

Notons que des patères à col de cygne de type Aylesford sont notamment présentes dans les tombes de Welwyn (STEAD, 1967, 58 : tombe B) et de Goeblingen-Nospelt (METZLER, 1984, Fig. 5, n° 14 : tombe B), ainsi qu'à Hannogne (FLOUEST et STEAD, 1977 b, Fig. 4). C'est une patère de ce type qui a été découverte dans les environs de Dun-sur-Auron (sans provenance précise) (N.B. : cet objet est, sans raison apparente, attribué à la commune de Lantan (Cher), dans la vitrine du Musée du Berry et

dans le dossier communal des archives de ce Musée).

— c) *Le plat* (N° d'Inv. : 13) (Fig. 2-10)

Diamètre fond : environ 28 cm ; H. : 7,8 cm.

Bien que très déformé, ce plat semble appartenir au type des plats à large fond horizontal, en liaison discontinue avec les parois obliques peut-être un peu convexes. Sur la face interne du fond, plusieurs groupes de cercles concentriques sont incisés : un au pourtour et deux, espacés, au centre. La lèvre a un étroit bord mince.

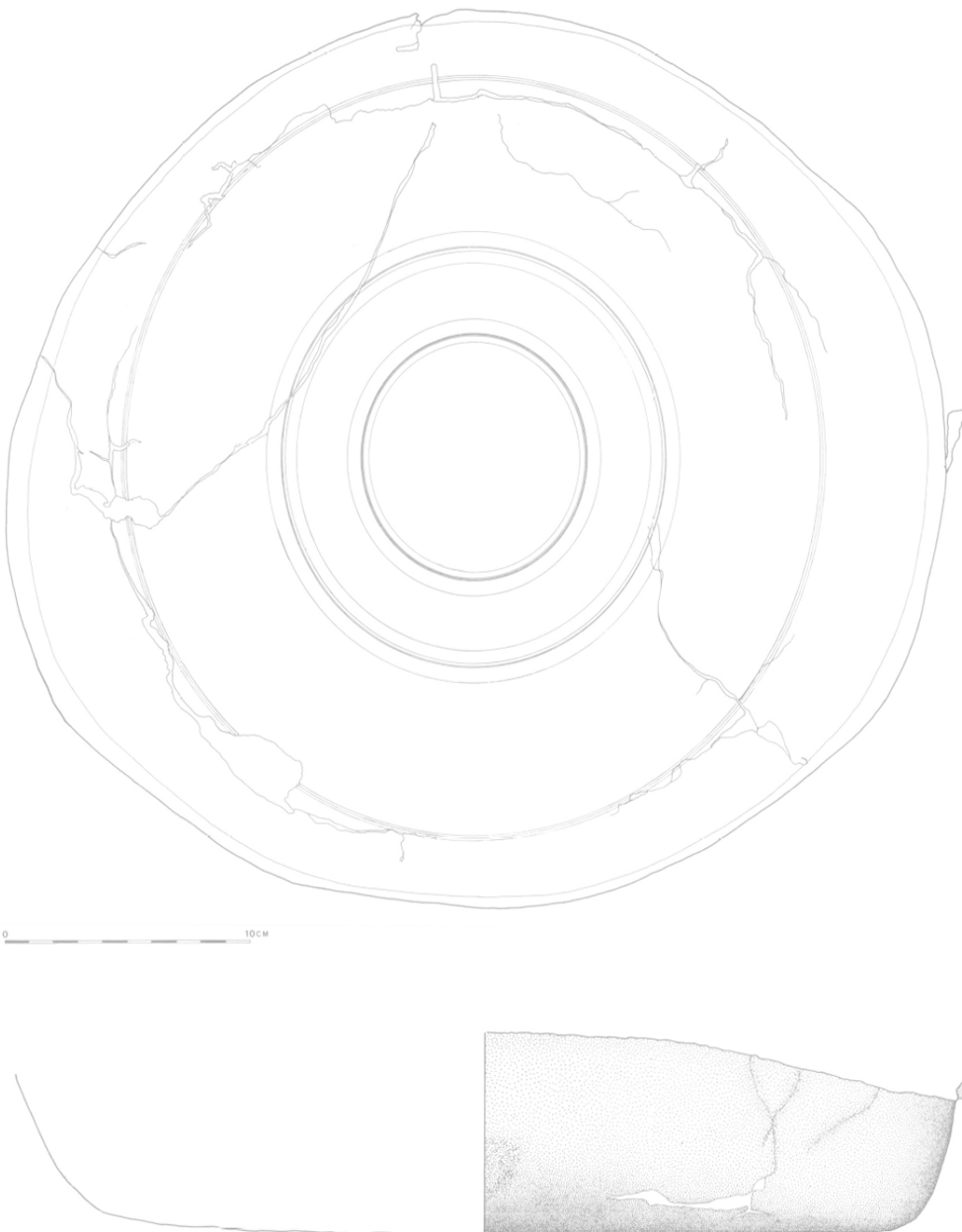


Fig. 2-10 : Châtillon-sur-Indre : bassin en bronze (n° 13) : profil, et vue du dessus (DESSIN : M. GUILBAUD).

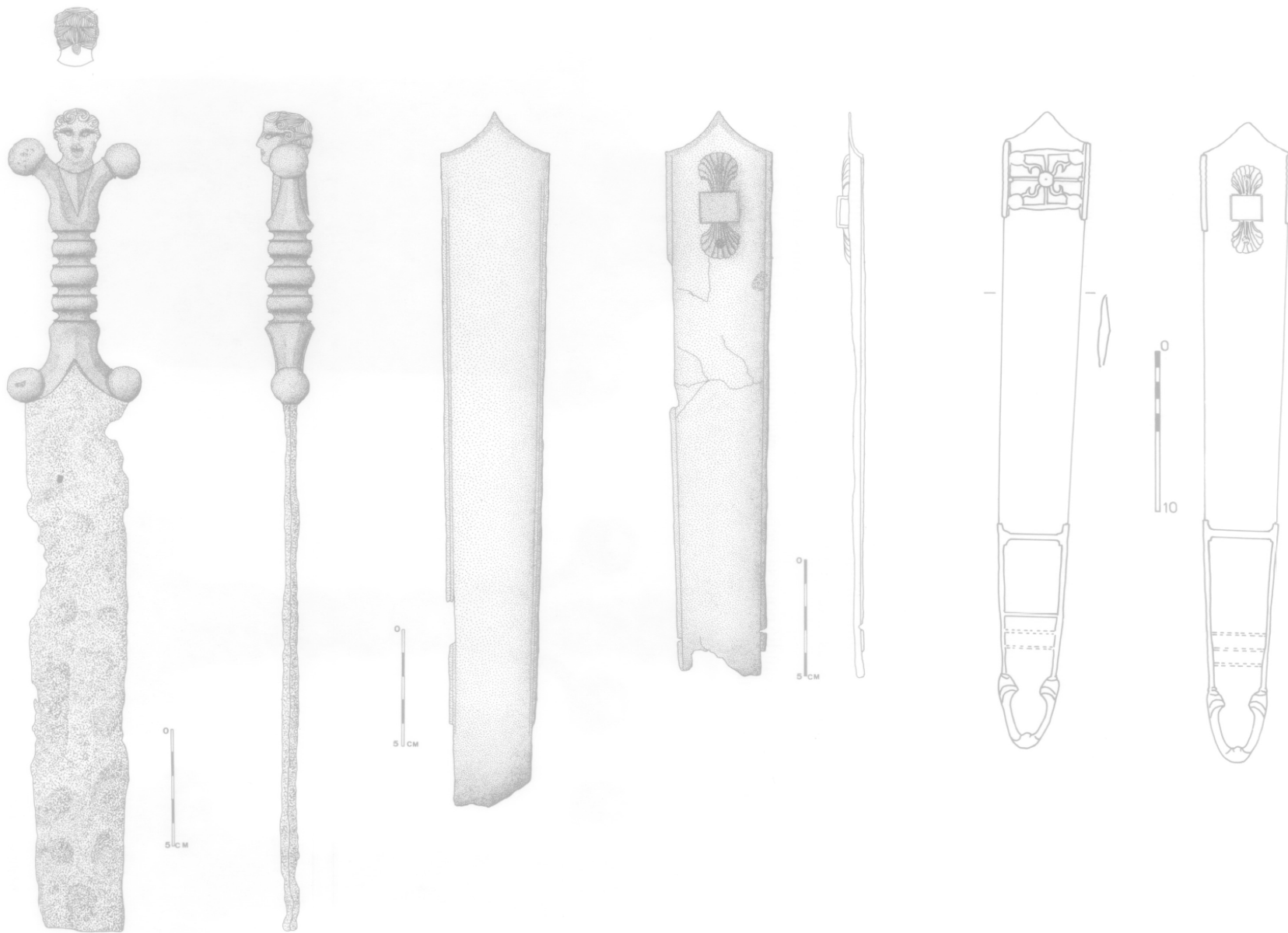


Fig. 2-11 : **Châtillon-sur-Indre** : poignard et son fourreau (n° 8 et 9) (dessin : M. GUILBAUD) ; et restitution, d'après l'exemplaire de Mirebeau (dessin : J.-P. G.).

### 2.1.6.3. Les armes (J.-P. G.)

– a) *Épée courte et son fourreau* (N° Inv. : 8, 9, 15 et 16)(Fig. 2-11 à 13)

L'objet, brisé, mesure actuellement 35 cm. La lame est en fer, avec incrustation d'un filet d'or sur le plat. Cette lame est prolongée par une soie qui maintient la poignée en alliage base cuivre. Celle-ci est en fonte creuse et très fortement moulurée. La croisière et son symétrique figurent les bras et les jambes d'un humain, dont la tête termine la soie de l'épée. Le fourreau, en tôle de même alliage, porte sur l'avant, ainsi que le signale A. BULARD (1980, 41), un décor du même type que celui de Mirebeau (Côte-d'Or). Cette sorte d'"*Union Jack*" est composée de deux motifs cruciformes décalés de 45° l'un par rapport à l'autre, centrés et cantonnés de cinq disques plats. Sur le revers, une patte de suspension de même alliage, terminée par des palmettes circulaires, est fixée par rivetage.

Le poignard de Châtillon a été étudié pour sa technique de fabrication par F. DRILHON et A. DUVAL



Fig. 2-12 : **Châtillon-sur-Indre** : poignard n° 8 : détail de la poignée anthropomorphe (de face et de dos) (photo : Ch. HÉMON, Musée Dobrée de Nantes).

(1985). Dans cet article, il est étudié en comparaison avec l'ensemble de ces objets découverts. La datation (La Tène D2 : environ 50 à 20 av. J.-C.) est donnée dans un article de A. BULARD (1980), où l'auteur recense les poignards à incrustation d'argent ou d'or. La similitude des techniques de fixation des chapes ou pontets et des bouterolles sur ces fourreaux et ceux des épées lui font dire qu'"au 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère, l'évolution de ces deux armes était concomitante". Les poignées de ces poignards sont étudiées et présentées dans le catalogue *Celtes et gallo-romains en Berry* (1982, 80-85).

Deux "boucles" (anneaux ?) de bronze (n° 15 et 16), perdues, peuvent correspondre à ce poignard.

– b) *Épée (disparue)* (N° d'Inv. : 10).

Des fragments, tous en fer, sont cités dans la publication *princeps* de cette tombe (de LISLE, 1917, 325).



Fig. 2-13 : **Châtillon-sur-Indre** : fourreau n° 9 : détail du pontet (photo : Ch. HÉMON, Musée Dobrée de Nantes).

**2.1.6.4. La plaque décorée**  
(A.F. avec la collaboration de J.-P. G)  
(Fig. 2-14 et 15)

Il s'agit d'un disque (diam. : 15 cm) de fine tôle de bronze à décor repoussé, de forme circulaire : au centre, en relief, un cercle entouré de quatre rosaces à cinq branches, chacune terminée par un bouton.

Un élément de comparaison peut être trouvé en Irlande (RAFTERY, 1984, 276-290, Pl. 96, 1), où sont connus les seuls autres disques de bronze estampés : l'usage de ces objets est mal déterminé, le décor totalement différent, et les datations proposées beaucoup plus récentes.

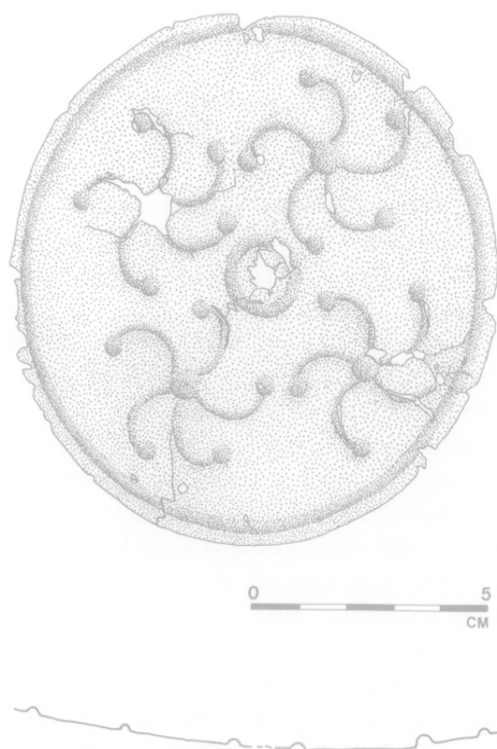


Fig. 2-14 : Châtillon-sur-Indre : plaque en bronze décorée (n° 14) et profil (dessin : M. GUILBAUD).

**2.1.7. Interprétation (A.V.)**

Le rite n'est pas connu. Il s'agit très vraisemblablement d'une sépulture à incinération, comme c'est en général le cas à La Tène finale et même postérieurement, bien que l'exemple de l'inhumation de Fléré-la-Rivière, certes plus tardif, nous incite à la prudence.

Il est délicat d'interpréter cette tombe, où visiblement le matériel conservé a été choisi en fonction de sa valeur vénale et esthétique. Il serait surprenant en effet qu'aucun dépôt de poteries n'eût été présent

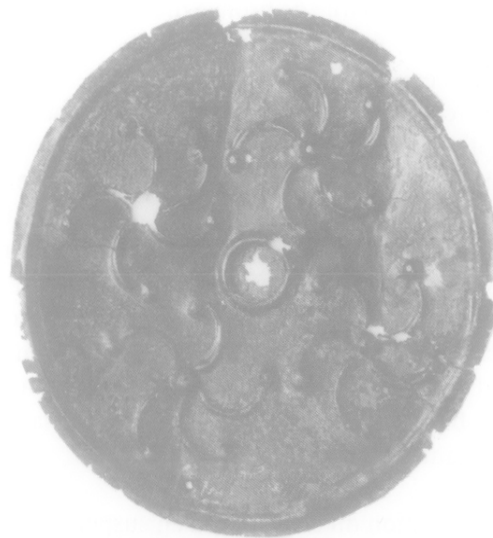


Fig. 2-15 : Châtillon-sur-Indre : plaque décorée n° 14 (photo : Ch. HÉMON, Musée Dobrée de Nantes).

dans la sépulture. L'absence de mobilier en fer, mis à part des fragments d'une lame d'épée, est également significative. La plupart des tombes de ce type comportaient toujours un mobilier en fer, ne serait-ce qu'une fibule, des clous, des crampons, etc ... Il est donc à craindre que les arguments nécessaires pour replacer cette sépulture parmi l'ensemble des tombes "riches" de la fin de l'Age du Fer et du début de l'époque romaine en Gaule ne soient absents.

Par ailleurs, les deux sépultures qui présentent les analogies les plus frappantes avec celle de Châtillon-sur-Indre ont livré des témoignages, extrêmement ténus et parfois sujets à discussion, de la présence d'un char, car il s'agit encore une fois de fouilles anciennes :

— à Tesson (Charente-Maritime) (DUVAL *et al.*, 1986) :

- un passe-guide en bronze ;
- une bande en fer semi-circulaire interprétée comme le bandage d'une roue de char, bien que sa description puisse correspondre à un cerclage de baquet en bois.

— à Hannogne (Ardennes) (FLOUEST *et* STEAD, 1977 b) :

- deux tiges de fer à extrémités en bronze, identifiées comme clavettes de moyeu ;

- un fragment en tôle de bronze moulurée, considéré comme une frette de moyeu ;
- un morceau de mors de cheval ;
- des cercles de fer “trouvés intacts et à plat dans le remplissage de la tombe”, selon une description tardive d’un des fouilleurs ; comme l’ont justement fait remarquer FLOUEST et STEAD, les éléments de char mentionnés ci-dessus inciteraient à les interpréter comme des bandages de roues démontées et déposées les unes sur les autres ; en l’absence de descriptions fiables de ces cerclages, notamment des dimensions, il semble peu prudent de trancher entre bandages de roues de char ou cerclages de contenant en bois (baquet).

Si la question du char restera en suspens à Châtillon-sur-Indre, les autres analogies avec les tombes de Tesson et d’Hannogne n’en restent pas moins importantes. Ces comparaisons se situent cependant sur des plans différents :

- arme et amphores à Tesson,
- service à boire de luxe à Hannogne.

En effet, la tombe d’Hannogne (\*) a livré une œnochoé du type de Kelheim, un puits du type d’Aylesford, et au moins une amphore Dressel IA, donc un service à boire de prestige importé, tout à fait semblable à celui de Châtillon-sur-Indre.

Cette association de vaisselle métallique (œnochoé, puits) et d’une ou plusieurs amphores est présente dans les sépultures du Sud-Est de l’Angleterre, à Aylesford et Welwyn, tombe A (STEAD, 1967, 51 et 58) et au Luxembourg, à Goebingen-Nospelt, tombe B (METZLER, 1984, 94-96) ; cependant, elle est représentée par un mobilier un peu plus tardif (amphores Dressel IB et œnochoés du type Ic de J. WERNER), qui situe la tombe de Welwyn A dans la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. et celle de Goebingen-Nospelt B vers 20-10 av. J.-C..

Leur association systématique dans des tombes situées dans des régions éloignées les unes des autres nous donne l’image d’une zone, allant du Berry au Luxembourg et s’étendant dans le Sud de l’Angleterre, où règnent une communauté d’idées et une évolution parallèle de l’aristocratie celtique, pendant plus d’un demi-siècle.

La sépulture de Tesson s’intègre dans ce phénomène de tombes “riches” du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. non

seulement par ses dimensions (DUVAL *et al.*, 1986, 35-36), mais surtout par la présence de ses quinze amphores Dressel IA et son poignard anthropoïde provenant du même atelier que celui de Châtillon, arme de prestige. Pourtant, non seulement elle ne possédait pas ce service à boire de luxe (dont l’ampleur ne fera que s’accroître pendant la période augustéenne), mais présentait le dépôt “archaïque” d’un char. Ce rite la rattache aux rares sépultures à char de La Tène moyenne et finale de la Celtique occidentale, découvertes dans une vaste zone allant de la Gaule Belgique à l’Aquitaine (DUVAL *et al.*, 1986, 45).

Comme l’ont suggéré A. DUVAL et J. GOMEZ de SOTO (1986, 45), la présence ou l’absence du char était vraisemblablement la marque d’un statut différent du défunt à l’intérieur d’un même niveau social, à laquelle venait se surajouter l’effet de particularismes régionaux, que l’on voit apparaître de façon préférentielle dans les rites funéraires.

#### 2.1.8. Datation (A.F., avec la collaboration d’A.V., J.-P. G. et S.T.)

En l’absence de l’amphore, perdue au Musée Dobrée de Nantes, il n’est pas possible de fournir une fourchette chronologique précise.

Toutefois, le poignard anthropoïde et la vaisselle de bronze (ci-dessus) permettent de penser à une datation autour du milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., et au plus tôt au 2<sup>e</sup> quart de ce siècle (fin de La Tène D1).

En effet, l’association de l’œnochoé de type Kelheim (ci-dessus) avec la patère de type Aylesford (ci-dessus), ainsi d’ailleurs que le poignard à manche anthropomorphe, permet de rapprocher cet ensemble d’une petite série de sépultures qui viennent d’être mentionnés et dont nous parlerons plus loin (chap. 3) : Tesson, en Aquitaine, Hannogne en Champagne, Welwyn B en Grande-Bretagne, ainsi que Goebingen-Nospelt au Luxembourg ; mais, dans cette dernière, on note la présence de céramique importée et notamment d’un gobelet d’ACO, et la datation proposée est vers 10 av. J.-C.

Ici, comme à Dun-sur-Auron, c’est sans doute en fait l’absence de céramique, comme élément de datation, qui a incité les auteurs à vieillir cette découverte (jusqu’à La Tène II : de LISLE, 1917, 321 ; ou la Tène III : par ex. *Celtes...*, 1982, 39).

Une datation postérieure à la Conquête (La Tène D2) (cf. DUVAL, 1983/84, 183) paraît toutefois difficile à envisager.

\* Ainsi qu’un certain nombre d’autres sépultures dans la région de Château-Porcien (Ardennes), très mal connues mais sans doute du même type (FLOUEST et STEAD, 1977 b, 63).



## 2.1.9. Contexte et environnement archéologique (A.F.) (Fig. 2-16)

Aucune découverte n'est à signaler dans l'environnement immédiat de la sépulture.

*Environnement archéologique sur la commune de Châtillon-sur-Indre :* (NB : cf. aussi ci-dessus, carte archéologique de Fléré-la-Rivière (et Saint-Cyran-du-Jambot), commune limitrophe).

Rien ne prouve, en l'état des connaissances, que le site du bourg corresponde à un *oppidum* pré-romain. En revanche, une enceinte est signalée à la "Bataillerie" : mais ce hameau est sur la commune de Fléré-la-Rivière (cf. ci-dessus), même si limitrophe de Châtillon.

Des monnaies romaines sont signalées dans Châtillon et ses environs (Le Tranger, gué) (ROUËDE, 1873, 405-406) (petits bronzes de Tacite, Valérien, Aurélien, Maximien, etc.), ainsi qu'une meule, ailleurs (localisation imprécise : rens. G. CORDIER, lettre du 24 juin 1988).

Au Nord du bourg, en construisant un pont au gué de "la Chauffetière", on découvrit des amphores et des casseroles en cuivre (?) (cf. ci-dessus) (COSNIER,

1926, 16) ; n'y a-t-il pas confusion avec la découverte de la tombe ? Le lieu-dit ne concorde pas, mais il est très proche ; l'"extraction de pierre" n'aurait-elle pas été faite à l'occasion de la construction de ce pont ?

À "Toizelay", au Nord-Ouest du bourg, on découvrit des amphores en construisant la voie ferrée, à proximité du cimetière (rens. du Maire à G. CORDIER en 1950 : lettre de G. CORDIER du 24 juin 1988) : il semble s'agir de Dressel 1A ; en 1982, à l'occasion de travaux dans ce hameau, on a également découvert un élément de mosaïque, avec des fragments de *tegulae* et de poterie (COULON, 1987, 44 ; FERDIÈRE et de KISCH, 1984, 308). "Toizelay" est proposé pour la localisation du "*vicus Tauriacus*" cité par GRÉGOIRE de Tours (*Hist. Fr.*, X, 31 : éd. LATOUCHE, 1963/65, II, 323), ou encore du "*Tausiriacum*" mentionné par le même (GRÉGOIRE de Tours, *Vita Patrum*, 18, § 1 ; cf. CHENON, 1922, 67).

En amont de Châtillon (Sud), sur la rive droite de l'Indre, près de "Vignolle", on a découvert des tuiles à rebord, dans une sablière (rens. G. CORDIER, lettre du 24 Juin 1988).

La voie romaine de Déols à Tours, qui suit la vallée de l'Indre, arriverait par la rive gauche de la rivière à Châtillon, passerait à "Toizelay", puis traverserait la rivière au "Gué" et suivrait ensuite la rive droite, commune de Saint-Cyran-du-Jambot (cf. MABILLE, 1863, 419-422 et 427 ; CHENON, 1922, 67 ; BOUSSARD, 1960, 117 ; COULON, 1986, 34).

Il n'est pas inutile de signaler l'important *vicus* de Clion-Claudiomagus (commune limitrophe de Châtillon), où un imposant sanctuaire, avec temples et théâtre, a récemment été révélé par la photographie aérienne (HOLMGREN, 1980) (cf. ci-dessous, au sujet des frontières de la *civitas* des Bituriges).

## 2.2. Dun-sur-Auron "Place de la Tournoise" (Cher)

### 2.2.1. Historique de la découverte (A.F.)

La sépulture de Dun-sur-Auron – autrefois Dun-le-Roi – fut découverte en juin 1857, et publiée de manière posthume par A. de LA CHAUSSÉE (1873) : cette publication ne comporte pas de plans, mais deux planches figurant le matériel métallique : le plan dressé par l'auteur fut perdu avant sa publication.

La découverte se fit lors de travaux pour l'établissement d'une place, dans l'enceinte de la ville médiévale, entre la Porte de l'Horloge et la "rue des Porcs", près des tours Buchaille et Tournoise (lors

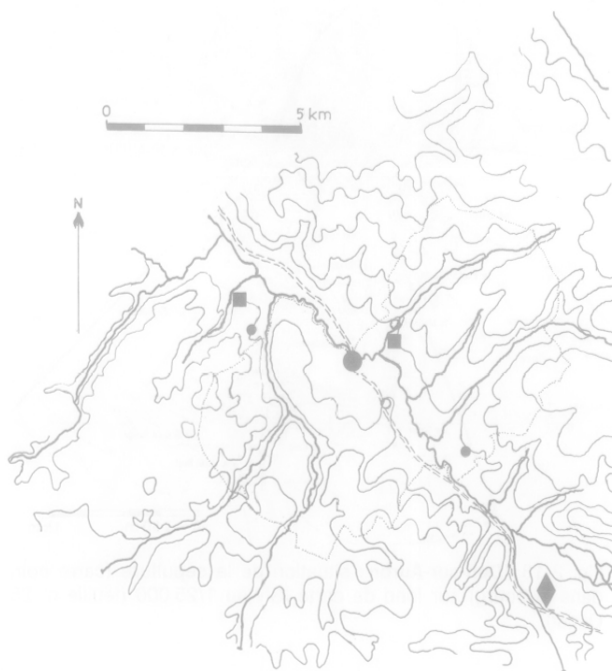


Fig. 2-16 : Châtillon-sur-Indre : contexte archéologique de la sépulture, sur la commune ; courbes de niveau d'après la carte au 1/100 000 ; **légende** : carré noir au centre : emplacement supposé de la sépulture ; autre carré noir : pour mémoire, tombe de Fléré-la-Rivière ; cercles noirs : autres sites ; cercle blanc : site hypothétique ; grand cercle noir : *vicus* ou site routier ; losange noir : *oppidum* et *vicus* de Clion-Claudiomagus ; tireté : voie romaine supposée ; pointillé : limites de commune (dessin A.F.).

du creusement de la fondation du mur de clôture de la place) : on découvrit une quantité “ d’objets anti-ques en fer et de poteries brisées ”.

A. de LA CHAUSSÉE se rendit sur place pour voir les objets et se faire relater les circonstances de la découverte ; il acheva la fouille de la fosse.

Peu profonde, elle était recouverte ici de 5 m environ de terrains rapportés. Le fond (calcaire naturel dur) était rubéfié et fendillé par le feu.

Le fait que la publication ait été faite treize ans après la mort d’A. de LA CHAUSSÉE a sans doute occasionné la perte de quelques renseignements, et notamment du plan restitué, des dessins d’assez nombreux objets, de certaines concordances précises entre descriptions et illustrations.

L’auteur datait cette sépulture de l’époque mérovingienne, datation qui ne peut évidemment aujourd’hui être retenue, compte tenu notamment du type des épées.

D’ailleurs, cette datation a été rapidement remise en cause : la sépulture est bien datée de La Tène III par J. DÉCHELETTE (1927, 555).

D’autres auteurs ont signalé par la suite cette découverte : BUHOT, 1889, 88, 90 et Pl. VI ; DÉCHELETTE, *loc. cit.*, et 857, 879, note 5, et 889 ; QUERRIEN *et al.*, 1979, 210-218 = n° 15 ; FERDIÈRE, 1989 ; 1991 ; *Tombes...*, 1992, 19-20.

Seuls les épées et le “ soc d’araire ” sont conservés au Musée du Berry.

**2.2.2. Localisation (A.F.) (Fig. 2-17 à 19)**



Fig. 2-17 : **Dun-sur-Auron** : situation de la sépulture (carré noir) dans le groupe des autres tombes du même type en Berry (carrés blancs ; avec Antran) ; tireté : limites de la civitas des Bituriges (d’après LONGNON, 1888) (dessin : A.F.).

Coordonnées Lambert : 517, 875 x 2209, 475.  
Coordonnées cadastrales actuelles :

La description de la découverte montre que celle-ci doit être située sur la “ Place de la Tournoise ”, alors établie, les tours (de l’enceinte médiévale) Buchaille et Tournoise, aujourd’hui non visibles, étant respectivement situées au Nord-Ouest et au Nord-Est de cette place (elle-même à l’angle de l’enceinte) (cadastre de 1840/41, Section C, 2<sup>e</sup> feuille) terrain communal ; cadastre de 1960 : section AY (la “ rue des Porcs ” doit être en fait la rue ou “ Montée des Ponts ”, nom ancien de la Route départementale n° 6, aujourd’hui Avenue Jean-Jaurès, qui passe immédiatement à l’Ouest de la Place) (Fig. 2-19).

Géologie : Nous nous trouvons sur les calcaires lithographiques, durs, du Rauracien (J3), parfois recouverts, sur le plateau, de limons (a 11 : de GROS-SOUVRE, 1969).



Fig. 2-18 : **Dun-sur-Auron** : situation de la sépulture (carré noir, dans le bourg) sur fond de carte IGN au 1/25 000 (feuille n° 25 Ouest).

**2.2.3. Le caveau (A.F.) (Fig. 2-20)**

**2.2.3.1. Dimensions**

La fosse mesurait, d’après la description, 3,50 x 1,80 m. Sa profondeur n’était que de 0,60 m sous la



Fig. 2-19 : **Dun-sur-Auron** : situation cadastrale actuelle (*supposée*) de la sépulture (carré noir) ; cadastre de Dun-sur-Auron, section AY, terrain non cadastré, feuille rénovée pour 1960.

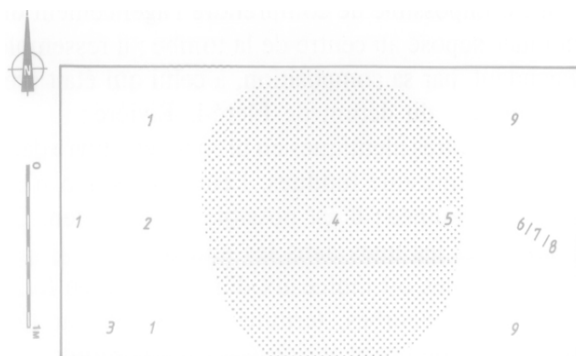


Fig. 2-20 : **Dun-sur-Auron** : restitution du plan et de la disposition du mobilier de la sépulture, d'après les indications de la publication *princeps* (de LA CHAUSSÉE, 1873). **Légende** : 1 : quelques "vases" (à boire ?) et "plats" ; 2 : gril, marteau, deux cerclages (de récipients, de roues ?) ; 3 : clé de coffret ; 4 : trois passoires identiques, en bronze, chaînes, extrémité de poignard dans son fourreau, cadenas, deux clés et entrée de serrures de coffres avec leurs ferrures, meule en grès, pierre à affûter..., et, auprès de cette masse d'objets incinérés, des "cercles de différentes dimensions" (cerclage de récipients en bois, de roues de chars ?) ; 5 : panoplie d'outils (marteau, enclume, deux serpes, deux haches, trois plaines, soc d'aire, deux petites pinces, "asciau") ; 6 : trois épées, légèrement ployées en S, dans leur fourreau, trois fers de lances ; 7 : bracelet, bague ; 8 : entrée de serrure de coffret ; 9 : "vases" (à boire ?). Et, "en tous points", bandes de fer, crampons, anneaux de fixation en fer et en bronze (poignées ?), très nombreux clous, grain et paille brûlés (dessin : A.V.).

surface du terrain naturel (couche géologique), recouvert ici d'environ 5 m de remblais : compte tenu de la localisation de la découverte, il est probable que cette sépulture a été assez largement écrêtée, antérieurement à sa découverte, par la construction du rempart médiéval ou le creusement de son fossé.

Surface : 6,30 m<sup>2</sup>.

Volume minimum : 3,75 m<sup>3</sup>.

Volume supposé : environ 10 m<sup>3</sup> (prof. au moins 1,50 m ?).

### 2.2.3.2. Structure

La fosse est creusée dans le calcaire dur, et ne nécessitait donc pas de coffrage. Elle pouvait toutefois être close par un plafond de bois, mais ce qui reste de sa profondeur ne permet pas de restituer le caveau dans sa totalité, ni de savoir s'il pouvait être recouvert d'un tertre.

Des traces de feu ont été observées sur les parois de la fosse : l'incinération a-t-elle été faite sur place ? Ou bien a-t-on utilisé ce procédé pour fendre le calcaire dur et pratiquer ainsi plus aisément cette vaste excavation ?

### 2.2.4. Le corps (A.F.)

Aucune sépulture proprement dite n'est signalée, hormis la présence d'os brûlés (*op. cit.*, 56) : humain ou animaux ? (cf. ci-dessous). Il pourrait s'agir d'une incinération (?).

### 2.2.5. Disposition du mobilier (A.V.) (Fig. 2-20)

La description du mobilier est extrêmement confuse ; il est regrettable qu'aucun plan ne nous soit parvenu, car la tombe renferme une quantité très importante d'objets, qu'il est bien difficile de replacer d'après les indications d'A. de LA CHAUSSÉE. Nous avons tenté de retrouver l'organisation des offrandes en respectant l'ordre de la description de l'auteur.

Malgré cette absence de précision, il apparaît clairement que la sépulture fut divisée en trois parties, correspondant chacune à un type de dépôt bien précis :

- au centre de la fosse, au milieu d'objets non identifiés et de bandes de fer, sont regroupés trois passoires en bronze, des chaînes, ce qui pourrait être les restes d'une épée ou d'un poignard dans son fourreau, et, "auprès de cette masse", une panoplie

d'outils soigneusement rangée, ainsi que des cercles de fer de différentes dimensions.

- venaient ensuite une énumération de mobilier, situé à "l'extrémité" de la tombe, et constituée d'armes, de parures, d'un coffre et de vases ;
- "vers l'Ouest", divers objets, comme des plats, un gril, une meule, avaient été déposés.

En tenant compte du volume de chaque groupe d'offrandes, nous avons émis l'hypothèse que "vers l'Ouest" ne pouvait signifier que "à l'autre extrémité de la tombe", et que, par conséquent, les objets qui n'appartenaient pas au dépôt central étaient situés soit à l'Est, soit à l'Ouest de celui-ci. Quoiqu'il en soit, il semble bien que les objets furent déposés dans un certain ordre et regroupés par fonction.

Échappent en partie à cette division tripartite de nombreuses bandes de fer qui furent retrouvées "sur tous les points", bien que la plupart semblait entourer la partie centrale de la fosse et la recouvrir en partie. Selon A. de LA CHAUSSÉE, ils appartenaient à quatre coffres (puisque'il y avait quatre entrées de serrure) dans lesquels étaient disposées les offrandes. Mais ils pourraient également faire partie d'autres types de "contenants" en bois. Les bandes de fer, dont certaines étaient encore garnies de leurs clous de fixation, étaient étroites. Ces bandages étaient parfois soudés ensemble par la rouille ou peut-être par l'action du feu (les descriptions sont en effet quelquefois contradictoires !). Leur étaient associés des anneaux fixés à des crampons. Ces anneaux, en fer (quinze) ou en bronze (six), étaient formés d'un simple fil soudé par les deux bouts ou d'un fil spiralé, etc. Un certain nombre d'entre eux semblent avoir été des poignées de coffres ou bien d'autres contenants (seaux, baquets ?) en bois ou en bronze, comme ceux déposés dans la sépulture de Fléré-la-Rivière, par exemple.

#### 2.2.5.1. au centre de la fosse

Il est impossible de comprendre l'agencement du mobilier déposé au centre de la tombe ; il ressemble cependant, par sa composition, à celui qui était présent au pied du défunt de Fléré-la-Rivière :

- trois passoires identiques en bronze (en cuivre dans le texte), presque fondues. Leur disposition n'est pas mentionnée ; il est possible qu'elles aient été emboîtées les unes dans les autres ;
- deux chaînes ou morceaux d'une chaîne en fer, à chaînons recourbés, terminées chacune par une douille, étroitement agglomérées par la rouille et la

fusion ; l'auteur précise plus loin leur structure : six "lingots" de fer étaient soudés au milieu des anneaux constituant la chaîne ;

- près des chaînes, un anneau plat ; un petit anneau plat le rattachait par un clou à tête ronde à une plaque de fer. Il s'agissait sans doute d'une anse de "contenant" en bois d'une certaine importance ou d'un chaudron ; elle était en effet placée en face d'une autre plaque de fer ;
- les restes de la garniture inférieure d'un fourreau d'épée en fer ; ils adhéraient à cette plaque de fer ; un fragment de lame d'épée ou de poignard, retrouvé par la suite, fut associé à ce fourreau. La présence de cette arme rappelle les poignards anthropoïdes des tombes de Châtillon-sur-Indre et de Tesson. Sa position supposée au milieu de la tombe, à l'écart des autres armes et au milieu d'objets de luxe ayant subi l'incinération, est particulièrement intéressante ;
- un cadenas de forme cylindrique, avec une chaîne fixée à chaque extrémité, dont une seule avait conservé encore une certaine longueur. A. de LA CHAUSSÉE l'interprète comme une entrave qui devait être placée au niveau de la ceinture d'un prisonnier. Il semble plutôt que ce cadenas était simplement posé avec les autres offrandes ;
- deux entrées de serrure en fer, dont la disposition n'est pas connue, et deux clés ; entremêlées aux bandages et aux autres objets en fer, elles appartenaient à deux coffres calcinés ;
- et enfin plusieurs ustensiles ou ornements, dont l'auteur "n'a pu spécifier le caractère" : des clous, des bandes, des petits lingots de fer...

Après des objets précédents étaient rangés des outils, "encore dans un ordre apparent, malgré le tassement des terres et le dérangement produit par la combustion" ; en voici la liste, en respectant l'ordre donné par A. de LA CHAUSSÉE :

- un marteau (Pl. I, n° 11),
- une petite enclume portative, ou "enclume à battre les faux" (Pl. I, n° 13), dont le corps était entouré en spirale d'un fil de fer,
- deux petites serpes à douille (Pl. I, n° 8, 9),
- deux haches (Pl. I, n° 14),
- trois planes, placées les unes sur les autres (Pl. I, n° 5, 6),
- un soc d'araire,
- de nombreux cercles, de différentes dimensions,
- deux petites tenailles, de dimension inconnue, dont l'une était terminée par un anneau en S (Pl. I, n° 7),

- un "asciau" ; il avait la forme d'une pioche et était destiné, comme la doloire des tonneliers, à préparer les pièces de bois concaves et courbées (p. 63).

Ces outils correspondaient au travail du bois (tonnellerie ?). Contrairement au mobilier situé au centre de la fosse, cette panoplie ne semblait pas avoir subi de crémation.

Deux objets, trouvés l'un près de l'autre, "au centre de la fosse", étaient vraisemblablement associés aux outils :

- deux petites meules en grès gris et calciné par la chaleur, déposées l'une sur l'autre ; l'extérieur était arrondi et usé par le frottement,
- une pierre à affûter, très usée.

De nouveau, la question de la présence d'éléments provenant d'un ou plusieurs chars est posée. En effet, A. de LA CHAUSSÉE s'interrogea sur la fonction du soc d'araire et des cercles de fer de différentes dimensions ; il proposa de les interpréter comme "le(s) débris(s) mutilé(s) d'une charrue mérovingienne, à laquelle on pourrait encore trouver des analogies en usage dans certaines parties du Bas-Berry" (p. 67-68). Deux autres cercles "faisant sans doute partie du même instrument" (p. 56) furent découverts dans la partie Ouest.

Si l'interprétation de ces cercles comme bandages de roues d'une "charrue mérovingienne", n'est plus d'actualité, il n'en reste pas moins vrai que leur identification en tant que bandages de roues d'un ou plusieurs chars reste plausible.

La publication ne livre aucune information concrète sur la nature ou le mode de ce dépôt ; si l'on retient l'hypothèse d'une tombe à char(s), l'exiguïté relative de la fosse (1,80 x 3,50 m) et surtout l'énorme quantité d'objets entassés dans le caveau impliquent que le (ou les) chars avai(en)t été démonté(s), comme c'est en général le cas pour les tombes à char du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. (cf. ci-dessous "Les Ebihens", et Boé).

En l'absence d'informations (dessins ou dimensions) autres que l'identification proposée par A. de LA CHAUSSÉE, il est bon de rappeler toutefois que ces bandes de fer peuvent également avoir été des cerclages de récipients en bois.

#### 2.2.5.2. dans la partie Est (ou "à l'extrémité")

- trois grandes épées dans leur fourreau, légèrement ployées comme des S, trois fers de lance, un bracelet, une bague en bronze, ainsi qu'une grande

entrée de serrure (Pl. I, n° 1), appartenant à un coffre,

- la plus grande partie des vases découverts,
- un rasoir (?); non localisé, cet objet a pu être déposé à l'origine avec les éléments de parure.

### 2.2.5.3. dans la partie Ouest

- vers l'Ouest, quelques autres vases et des plats,
- une clef et une petite entrée de serrure, à l'extrémité Sud,
- deux cercles en fer, rappelant ceux qui sont au milieu des outils,
- un marteau à deux pointes (Pl. I, n° 10),
- un "grillage en fer ressemblant vaguement à une lyre" (gril ?),
- au milieu de cet ensemble, une quantité énorme de clous de toutes formes et de toutes grandeurs, et de grains et de paille brûlés a été retrouvée en tous points,
- "quelques os également brûlés étaient mélangés au dépôt"; s'agit-il d'ossements humains ou animaux ?

Parmi toutes ces offrandes, il se trouvait plus de trente vases, pour lesquels nous n'avons ni dessin, ni description.

Des "bouts" de flèches, deux briquets ne purent être replacés parmi le reste du mobilier.

A. De LA CHAUSSÉE précise que toutes les armes, y compris les trois épées, portaient distinctement les "traces dévorantes du feu". Elles n'avaient donc pas subi une incinération telle qu'elles en aient été déformées; en effet, d'après l'auteur-même, elles étaient d'une remarquable conservation! Si on tente de replacer les objets qui paraissaient avoir été fondus, déformés ou cassés par le feu, ils semblaient être rassemblés au centre de la fosse. Nous n'irons pas plus loin dans notre raisonnement, car les éléments ne sont pas suffisamment précis pour proposer une interprétation fiable du rituel funéraire.

Il faut cependant souligner quelques traits importants :

- des offrandes ayant trait au statut aristocratique du défunt et à sa richesse étaient représentées en triple exemplaire : les épées repliées, les pointes de lance et les passoires en bronze.
- ce chiffre trois était présent dans la structure-même de la tombe : les offrandes étaient organisées en trois groupes, représentant des échelles de valeurs différentes :

#### 1) La richesse :

Au centre de la tombe avaient été regroupés les éléments les plus ostentatoires du service à vin — les trois passoires en bronze, et très vraisemblablement d'autres récipients qui n'ont pu être identifiés — comme à Berry-Bouy.

L'ensemble de ces objets, auxquels étaient mêlés au moins deux coffres, une entrave et un poignard, avait été incinéré sur le bûcher.

Les outils, symbolisant les activités agricoles et artisanales d'où le défunt tirait sa richesse, étaient placés à proximité, ainsi que les cerclages de roues (ou peut-être de récipients en bois ?).

#### 2) Le rang social :

À une extrémité (à l'Est ?), les trois épées ployées, les trois pointes de lances, le bracelet et la bague en bronze (et un rasoir ?) — rangés à côté ou à l'intérieur d'un coffre — rappellent de manière frappante la composition du mobilier déposé dans la sépulture centrale de Fléré-la-Rivière; ces objets représentaient sa qualité d'"*equites*".

#### 3) L'idée de survie après la mort : le banquet funéraire :

À l'Ouest (l'autre extrémité ?), des vases, des plats et un gril complétaient le service du banquet funéraire, dont la plus grande partie des vases avait été déposée de l'autre côté de la tombe.

Si la meule à bras était absente ici, on peut considérer que les gerbes de céréales, parvenues sous forme de grains et de pailles brûlés, en étaient l'équivalent. L'absence d'amphores ne manque pas de surprendre; la faible hauteur du caveau, 0,60 m sous le niveau du sol naturel, en est peut-être l'explication. Mais peut-être les trente vases signalés comprenaient-ils des amphores ?

Si la distribution des objets dans la tombe est très semblable à celle de Berry-Bouy, la composition du mobilier funéraire présente des traits communs frappants avec Fléré-la-Rivière, impliquant l'idée d'un statut social équivalent des deux personnages. La présence d'un poignard ou d'une épée courte rapproche également cette tombe des sépultures de Tesson et de Châtillon-sur-Indre.

### 2.2.6. Le mobilier (A.F. et J.-P.G.) (Fig. 2-21)

Ce sont sans doute plus de 120 objets qui ont été découverts ici.

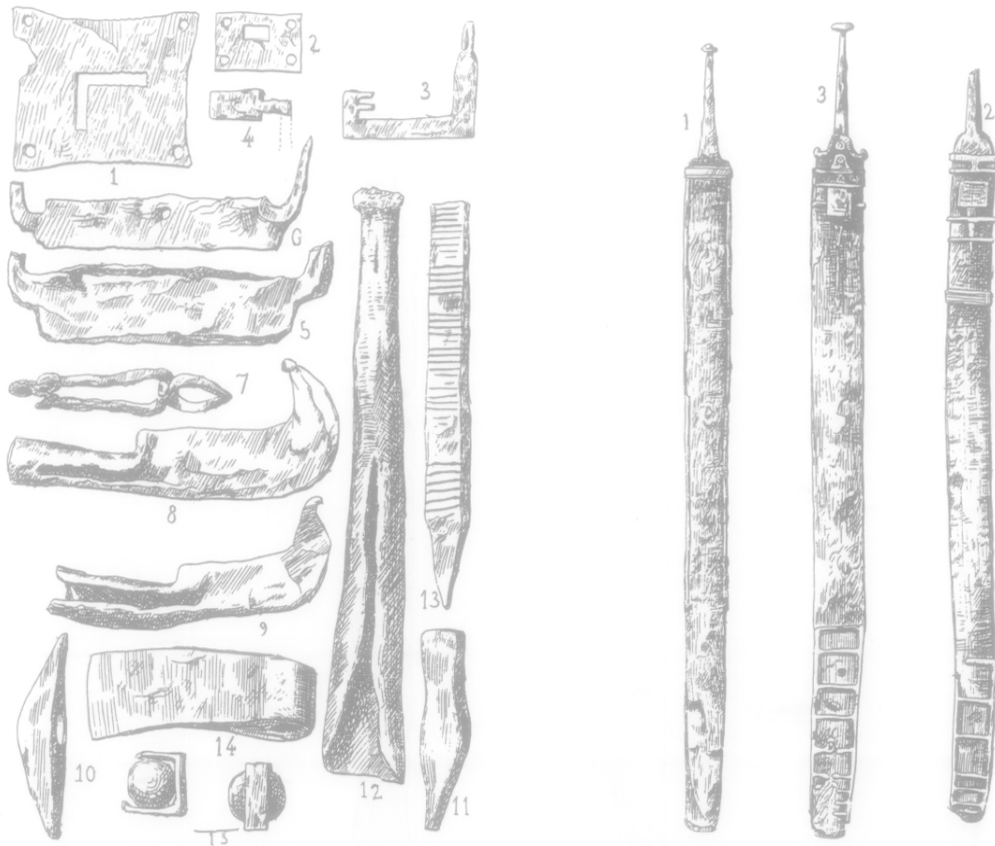


Fig. 2-21 : **Dun-sur-Auron** : mobilier de la sépulture, planches de la publication *princeps* (de LA CHAUSSÉE, 1873, Pl. I et II).

Inventaire (N.B. : le signe (+) indique que le nombre n'est pas connu) :

- n° 1 à 30 + : vases en céramique ;
- n° 31 à 33 : passoires en bronze ;
- n° 34 à 36 : épées ;
- n° 37 à 39 : fers de lance ;
- n° 40 : couteau ;
- n° 41 : poignard ;
- n° 42 + : pointes de flèches (?) ;
- n° 43 et 44 : briquets ;
- n° 45 : *ascia* ;
- n° 46 et 47 : pinces à feu ;
- n° 48 : lime ;
- n° 49 et 50 : marteaux ;
- n° 51 et 52 : haches ;
- n° 53 à 55 : planes ;
- n° 56 : soc d'araire (?) ;
- n° 57 et 58 : serpes ;
- n° 59 et 60 : clefs ;
- n° 61 et 62 : entrées de serrure ;
- n° 63 + : pentures de coffres, avec clous ;
- n° 64 à 78(?) : anneaux de fer à crampons ;
- n° 79 à 84 : anneaux de bronze à crampons ;
- n° 85 + : éléments de chaînes ;
- n° 86 + : "lingots" de fer (?) ;
- n° 87 : gril ;
- n° 88 : entrave ;
- n° 89 + : cerclage de fer ;
- n° 90 + : objets divers en fer ;
- n° 91 + : petits anneaux en fer ;
- n° 92 + : clous en fer ;
- n° 93 + : fragments de douilles en fer ;
- n° 94 + : fragments de couteaux en fer (dont un rasoir ?) ;
- n° 95 + : fragments de tiges de fer ;
- n° 96 : bande de fer ;
- n° 97 à 99 : pierres à aiguiser (ou meules ?) ;
- n° 100 : bracelet ;
- n° 101 : bague en bronze ;
- n° 102 : ossements brûlés ;
- n° 103 : grain (et paille), brûlé.

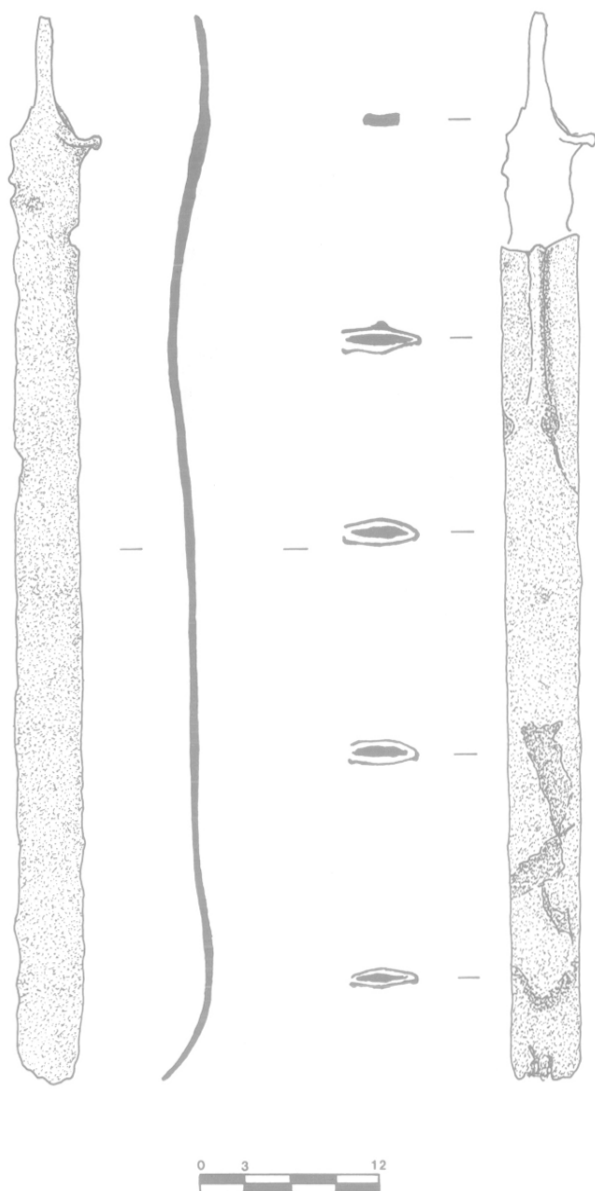


Fig. 2-22 : **Dun-sur-Auron** : les deux épées de fer conservées au Musée du Berry (n° 34 et 35) (dessin : J. ARTAUD).

### 2.2.6.1. La céramique : (A.F.) (N° d'Inv. : 1 à 30)

De nombreux vases sont signalés par de LA CHAUSSÉE (1873, 54, 55, 70-71) mais aucun n'est dessiné ; il mentionne notamment des plats ; il s'agissait surtout de céramique grossière.

L'auteur signale un minimum de trente vases, la plupart brisés, mais dont quatre intacts, et sept reconstituables.

Deux d'entre eux avaient 30 cm de diamètre pour 20 cm de haut, et l'auteur renvoie, pour le type, à des vases publiés (" p. 406 ") par l'abbé COCHET (1857) ;

Illustration non autorisée à la diffusion

malheureusement, il semble y avoir erreur de référence, car cette page de COCHET ne concerne pas des vases.

### 2.2.6.2. La vaisselle de bronze : les passoirs (A.F.) (N° d'Inv. : 31 à 33).

On en découvrit trois, en "cuivre" (?) (de LA CHAUSSÉE, 1873, 55 et 71-72). Elles ne sont malheureusement pas dessinées. Les trois sont identiques : diamètre 60 cm, hauteur 50 cm, rebords : 3 cm, et sont



percées de trous de petite taille. Elles comportent de petites poignées de bronze “en forme d’ancre”.

Elles étaient très détériorées ; le rebord présente des moulures parallèles. Aucune ne comporte de fond.

En l’absence de dessins, il est difficile de se faire une idée précise du type représenté ; toutefois, la forme des poignées (doigtiers), en bronze, se réfère à une série de passoires de La Tène finale : GUILLAUMET, 1977, qui cite celles de Dun : p. 246, n° 7 ; voir aussi GUILLAUMET (1991a, 92-93), qui propose pour ce type (Groupe 4) une datation du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. au règne de Tibère.

### 2.2.6.3. Les armes : (J.-P. G.)

#### – a) les épées (N° d’Inv. : 34 à 36) (Fig. 2-22)

Trois épées (p. 55) ont été trouvées (de LA CHAUSSE, 1873, 55 et 73-77 ; Pl. II, 1-3) (Musée du Berry, n° 53. X. 28 à 30).

(La troisième signalée par erreur comme venant des “Fertisses” à Sainte-Solange par de LAUGARDIERE, 1869, épées n° 4 et 5 : cf. WILLAUME, 1985, 112).

##### 1) Épée (N° Inv. : 34)

D’après le dessin dû à l’inventeur, longue de 90 cm, cette épée a la lame en fer à l’extrémité pointue. Elle est terminée par une soie à extrémité bouletée. Le fourreau est fait de deux tôles, dont l’avant porte les gouttières de fixation et la bouterolle. Le pontet ou suspension en fer était en partie conservé : frette supérieure et attache. Il ne reste plus de cet objet qu’une lame tordue et atypique.

##### 2) Épée (disparue) (N° d’Inv. : 35)

La lame, de même longueur que la première, en fer, a une soie brisée. Le pontet ou suspension en fer a trois frettes et une suspension carrée à extrémité triangulaire, qui a pu être reliée à une quatrième frette en “fer cannelé”. La bouterolle, dans le même métal, est du type à échelle à six frettes et une extrémité en U. Le fourreau est en tôle de fer, dont l’une porte des gouttières de fixation.

##### 3) Épée (N° d’Inv. : 36)

D’après le dessin dû à l’inventeur, la lame en fer a une soie terminée par un bouton. La croisière en fer, incurvée, a deux extrémités qui semblent bouletées. Le fourreau en fer est fait de deux tôles, dont l’une porte des gouttières de fixation. Le pontet ou suspension en fer a deux frettes dans la partie supérieure et une suspension carrée à extrémité triangulaire. La

bouterolle, du même métal, est du type à échelle, à neuf frettes et à extrémité en U. Il ne reste de cette épée que la lame et des lambeaux de fourreau.

Peut-être certains des anneaux de bronze signalés (N° d’Inv. : 79 à 84) (ci-dessous), correspondent-ils aux attaches de fourreaux ?

#### – b) les fers de lances (N° d’Inv. : 37 à 39)

Ils sont aussi au nombre de trois (de LA CHAUSSE, 1873, 55 et 73-74 ; non dessinés). Il est impossible de savoir à quel type ils se rattachent.

#### – c) le couteau et le poignard (N° d’Inv. : 40 et 41)

Un couteau (ou un rasoir ?) est signalé – non dessiné – (de LA CHAUSSE, 1873, 73) : lame, à soie (brisée à 2 cm de la base) ; tranchant d’un seul côté ; longueur 8 cm (sans la soie), largeur : 3 cm.

Un “poignard ou épée courte” a également été découvert (*ibid.*, non dessiné) : extrémité de lame, pointue, avec des restes d’ornement de fourreau en fer adhérents, et un anneau.

En l’absence de représentation, la recherche de comparaison reste impossible.

#### – d) des fragments de couteaux (N° d’Inv. : 94) sont encore signalés (*op. cit.*, 78).

#### – e) les flèches (?) (N° d’Inv. : 42)

A. De LA CHAUSSE (1873, 74) signale seulement des “bouts de flèches” (?).

Cette découverte ancienne suggère les mêmes remarques que la tombe de Fléré. L’inhumé riche est enterré avec l’ensemble de ses armes.

Les épées 1 et 3 ont des similitudes nombreuses en ce qui concerne l’attache de suspension et la bouterolle, le fourreau et l’extrémité de la soie. Il s’agit de modèles datés traditionnellement de La Tène D2, c’est-à-dire de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, d’un type moins évolué que les équivalents à fourreau de bronze de Fléré.

### 2.2.6.4. Les outils (A.F.)

#### – a) l’“asciau” (ascia) (N° d’Inv. : 45)

Il s’agit (de LA CHAUSSE, 1873, 55 et 63, non dessiné) d’un outil de 15 cm de long sur 5 cm de large au tranchant, à douille (à 6 pans) ; il est en forme de pioche,

et correspond à l'“ asciau ” du Berry, outil de charron destiné à travailler les bois courbes.

Il semble bien s'agir d'une *ascia*, outil à travailler le bois (ou la pierre), comme le suppose l'auteur (cf. HOFMANN, *Quinc.*, 1<sup>ère</sup> part., Pl. XI et XII), mais l'absence d'illustration ne permet pas de pousser les comparaisons.

– b) *les pinces* (N° d'Inv. : 46 et 47)

Deux paires de pinces sont signalées (de LA CHAUSSÉE, 1873, 55, et 67), mais une seule figurée (Pl. I, n° 7) : elle présente un anneau de suspension en S à l'extrémité des branches.

Leur forme permet d'y voir des pinces à feu, de forgeron.

De telles pinces font partie du mobilier des tombes de Fléré (ci-dessus, pour les comparaisons et la bibliographie) et Berry-Bouy (ci-dessous).

– c) *l'enclume portative (?) (lime ?)* (N° d'Inv. : 48)

Il s'agit d'une pièce de fer (de LA CHAUSSÉE, 1873, 55 et 68 ; Pl. I, n° 13), longue de 30 cm, et de section de 4 x 3 cm, se terminant en pointe, et ornée d'un fil de fer enroulé en spirale : l'auteur interprète cet objet comme une enclumette à faux, portative.

Cet objet est bien volumineux, et d'une forme étrange pour une enclumette à faux (cf. FERDIÈRE, 1971, 268).

Ne pourrait-il s'agir d'une lime, du type de celles du *tumulus* de Celles (ci-dessous) (cf. GUILLAUMET, 1983, 195, Fig. 8, n° 13 et 14 ; 202, Fig. 10, n° 24 et 25), voire d'une “rape à pierre” (BESSAC, 1986, Fig. 43) ? Cf. par exemple à Manching, pour La Tène finale (JACOBI, 1974).

– d) *les marteaux* (N° d'Inv. : 49 et 50)

Deux sont figurés et mentionnés (de LA CHAUSSÉE, 1873, 55, 56 et 67, Pl. I, n° 10 et 11) : l'un a deux pointes, le second une extrémité pointue et l'autre plate.

Le premier pourrait être un marteau de carrier (HOFMANN, *Quinc.*, 2<sup>e</sup> part., 11 et Pl. XVI, n° 45 et 46 : Compiègne : REINACH, 1926, 271, Fig. 276, n° 15866 et 28994.B ; voir surtout : BESSAC, 1986, Fig. 2, n° 114 : pic de tailleur de pierre ou smille). Un outil de ce type (deux pointes) est précisément figuré sur la stèle d'un tailleur de pierre (?) à Bourges (ESPÉRANDIEU, 1908, 352, n° 1509).

Le second, un marteau de forgeron (HOFMANN, *op. cit.*, n° 4 et 13, Compiègne et Saint-Dizier : REINACH, *op. cit.*, 269 et Fig. 275, n° 15863 et 49841 ; cf. DÉCHELETTE, 1927, Fig. 607). Sans doute du type IA3 de KOKOWSKI (1981, Fig. 2).

– e) *les haches* (N° d'Inv. : 51 et 52)

Deux haches (de LA CHAUSSÉE, 1873, 55 et 72-73), en forme de cognées à fendre le bois, ont été trouvées.

La plus grande (Pl. I, n° 14) mesure 20 cm sur 8 au tranchant, et présente une douille large.

La seconde (non dessinée) a 17 cm de long pour 7 cm de large.

Il s'agit de haches de forme courante : par ex. Forêt de Compiègne (REINACH, 1926, 260, Fig. 272, n° 15.859.D. 28.991.A. et C. : HOFMANN, *Quinc.*, 1<sup>ère</sup> part., Pl. III, n° 39, 46 et 54) ou les Fins d'Annecy (HOFMANN, *op. cit.*, n° 13).

– f) *les “plaines” (planes)* (N° d'Inv. : 53 à 55)

On en a découvert trois, superposées (De LA CHAUSSÉE, 1873, 55 et 64-65 ; Pl. I, n° 5 et 6) : lames rectangulaires à deux tiges pointues aux deux bouts (soies) ; deux sont de dimensions comparables : longueur : 15 cm, largeur de la lame : 5 cm, longueur de la soie : 5 cm. Les tiges sont ajoutées, soudées ; l'une des deux comporte un trou central.

La troisième (non dessinée) est plus grande, mais brisée : largeur : 7 cm.

Cet outil sert à ébaucher (bois, etc.). Un exemplaire fait partie du matériel du *tumulus* de Celles (ci-dessous) (GUILLAUMET, 1983, 195, Fig. 7, n° 7), et on en connaît par exemple à Compiègne et Alésia (REINACH, 1926, 284 et Fig. 284, n° 15883, 15913 et 50815 ; HOFMANN, *Quinc.*, 3<sup>e</sup> part., 36 et Pl. XLIII, n° 44 à 46), ainsi que dans le matériel de La Tène finale de Sainte-Blandine à Vienne (CHAPOTAT, 1970, 72, et Pl. XIV, n° 7).

– g) *la “douille” (soc d'araire ?)* (N° d'Inv. : 56) (Fig. 2-23)

Il s'agit d'une grande douille de fer (de LA CHAUSSÉE, 1873, 55 et 67-68 ; Pl. I, n° 12).

Découverte à côté des cercles de fer, dont l'auteur suppose qu'il s'agit des cerclages de roues d'une charrue ! Il peut en tout cas bien s'agir d'une armature de soc d'araire, d'un type connu notamment à La Tène III sur l'*oppidum* de Manching (All.) (JACOBI, 1974, 67 sq., Pl. 28, n° 498), ainsi par exemple qu'en Grande-Bretagne (REES, 1979, Fig. 53b ; 56, c et d ...).

C'est un des rares objets encore conservés au Musée du Berry (n° 53.X.31).

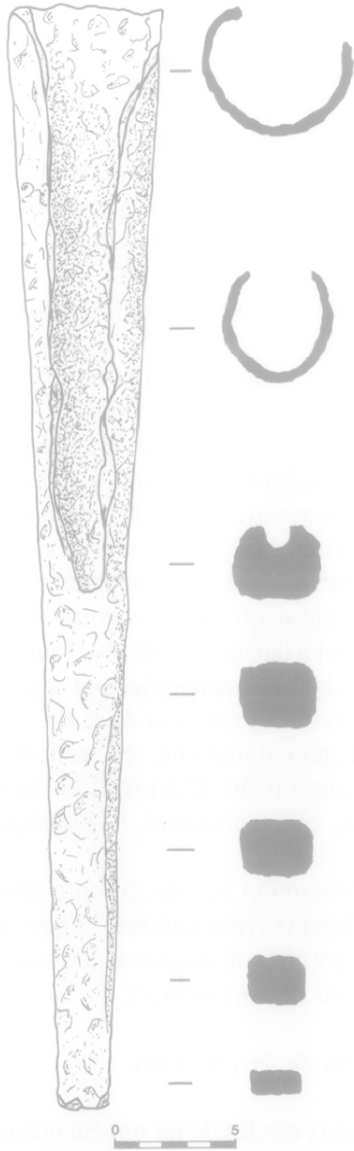


Fig. 2-23 : Dun-sur-Auron : soc d'araire (?) n° 56 (dessin : J. ARTAUD).

– h) les serpes (ou ébranchoirs) (N° d'Inv. : 57 et 58)

On en a trouvé deux (de LA CHAUSSÉE, 1873, 55 et 65-66 ; Pl. I, n° 8 et 9).

L'une a 25 cm de long pour 4 cm de large au tranchant, et présente une douille fendue, avec un clou de fixation ; sa pointe est relevée.

L'autre a 22 cm de long sur 5 cm de large ; sa douille présente aussi son clou de fixation.

La forme de ces deux objets, à douille, fait penser à des "ébranchoirs", à long manche.

Ces objets sont d'un type assez courant, notamment dès La Tène III, à Vienne (CHAPOTAT, 1970, 73, et Pl. XV, n° 9 et 11 : cf. HOFMANN, *Quinc.*, 1<sup>re</sup> part., Pl. III, n° 28) et à Saint-Audebert (DÉCHELETTE, 1927, Fig. 614, n° 2 : MOREAU, 1891, II, Pl. 112, Fig. 3). Un objet de ce type est présent dans la tombe de Neuvy-Pailloux (ci-dessous).

Les outils – assez nombreux – découverts dans la sépulture de Dun-sur-Auron ne semblent pas caractériser une activité ou un artisanat spécifique : l'agriculture et les activités agrestes avec le soc (?) et les deux ébranchoirs ; le travail du bois – outre ces derniers – avec les haches, sans doute l'*ascia*, et les planes ; le travail de la pierre avec la lime (?) et l'un des marteaux (ou extraction ?) ; celui du fer avec l'autre marteau et les deux paires de pinces à feu : à tout prendre, c'est cette dernière activité qui peut apparaître privilégiée (y compris extraction du minerai, avec le second marteau, et récolte du combustible de fusion, avec les ébranchoirs et les haches...).

### 2.2.6.5. Autres objets métalliques (A.F.)

– a) les clefs (N° d'Inv. : 59 et 60)

Elles aussi (de LA CHAUSSÉE, 1873, 55, et 61-62) peuvent correspondre au coffre (ci-dessous), car elles ont été découvertes mêlées aux pentures.

L'une est intacte, de forme coudée (Pl. I, 3), a 8 cm de long. L'autre est brisée (Pl. I, 4).

(Aucune trace de serrure, à proprement parler, n'a été découverte).

La forme de l'exemplaire intact se rapproche de ceux mis au jour sur la villa gallo-romaine de Guiry-Gadancourt (HOFMANN, *Quinc.*, 3<sup>e</sup> part., Pl. XXVII, n° 7, 8 et 10) ; des clefs de cette forme sont attestées dès La Tène finale, à Manching (JACOBI, 1974, n° 758, Pl. 47, par ex.) ; il s'agit d'une variante du type 1.1 de MASUREL (1979, 225 et Pl. LXI, Fig. 281), assez courant.

L'autre, brisée, semble plutôt être la poignée d'une clef que la partie "active" (voir par ex. FERDIÈRE, 1971, 267 et Pl. VII, n° 5).

– b) les entrées de serrure (N° d'Inv. : 61 et 62)

Elles sont au nombre de quatre, dont deux dessinées, une petite et une grande.

Elles correspondent (de LA CHAUSSÉE, 1873, 55, 56 et 60) sans doute aux coffres décrits ci-dessus. L'une est grande (15 x 11 cm), comportant quatre trous de

fixation aux angles, et une entrée de clef en forme d'équerre (Pl. I, n° 1).

Deux autres sont plus petites, et ont été découvertes mêlées aux chaînes.

Une quatrième (Pl. I, n° 2) mesure 6 x 4 cm.

Il s'agit de types courants, peu caractéristiques ; l'entrée de serrure en L (équerre) est propre aux clefs "laconiennes", courantes à l'époque gallo-romaine (HOFMANN, *Quinc.*, 3<sup>e</sup> part., Pl. XXXII, n° 1 et 5), mais déjà connues à La Tène finale, par exemple à Manching (JACOBI, 1974, Pl. 48). Notamment, des entrées de serrure, de ce type en "L", sont connues en contexte de La Tène finale, à Feurs (Loire) (VAGINAY et GUICHARD, 1988, Fig. 128, n° 13) et en Berry, à Levroux (rens. O. BÜCHSENSCHÜTZ, décembre 1988).

Des entrées de serrures plus simples, présentes ici, sont par exemple connues à La Tène finale à Vienne-Sainte-Blandine (CHAPOTAT, 1970, Pl. XVIII, n° 9 à 11).

— c) *les bandes de fer et les anneaux : les coffres* (N° d'Inv. : 63 à 84)

Il s'agit, selon la description, de pentures de coffres (de LA CHAUSSÉE, 1873, 55, 57-60) ; ces bandes avaient 4 ou 2 cm de large, voire moins, et comportaient des trous, ou même des clous ; certaines étaient agglomérées ensemble par l'oxydation (pas de figures).

Les anneaux, de fer (une quinzaine) et de bronze (une demi-douzaine), comportant des crampons, étaient mêlés à ces pentures.

Le plus grand des crampons a 15 cm de long, et des pointes de 4 cm.

Il s'agit donc, selon toute vraisemblance, de ferrures d'un ou plusieurs coffres ou coffrets de bois, comme le suppose l'auteur lui-même (p. 59-60), qui imagine quatre coffrets, ayant contenu les autres objets.

Certains des anneaux (non figurés) sont de simples fils, d'autres ont une section ronde à l'extérieur et plate à l'intérieur ; deux sont constitués d'une bande de fer spiralée ; un est très petit (boucle ?) ; un autre, grand (10 cm de diamètre), à section ronde, jouant dans un autre anneau plat, et fixé à l'extrémité d'une plaque de fer (16 x 5 cm) par un clou à tête ronde.

— d) *les chaînes* (N° d'Inv. : 85 et 86)

Elles formaient un amas difficile à démêler (de LA CHAUSSÉE, 1873, 55 et 62) ; leurs chaînons étaient associés à de petits lingots de fer de 2 x 2 cm, de forme "extraordinaire" (?). En particulier (p. 55) "deux chaînes en fer à chaînons recourbés, terminées chacune par une douille en fer" (?).

Ces éléments ne sont malheureusement pas dessinés. On pourrait penser, comme à Fléré et à Neuvy-Pailloux (ci-dessus et ci-dessous), à des chaînes de crémaillères de foyer.

— e) *le gril* (?) (N° d'inv. : 87)

Il est signalé "un grillage en fer ressemblant vaguement à une lyre" (de LA CHAUSSÉE, 1873, 56) : cette forme rappelle le gril de fer de Fléré-la-Rivière (ci-dessus, pour les comparaisons).

— f) *la "serrure" (?) ou entrave* (N° d'Inv. : 88)

L'objet décrit, mais non figuré, par A. de LA CHAUSSÉE (1873, 62-63), doit être imaginé : cylindre de 6 cm de long et 7 cm de diamètre ; une chaîne part d'une de ses extrémités, et vient, à son autre bout, "s'adapter à la serrure pour en recevoir le pêne". L'autre extrémité du cylindre présente une entrée destinée à recevoir une autre chaîne.

L'auteur suppose qu'il s'agit d'entraves : c'est une proposition tout à fait acceptable, au regard de la description de l'objet qui concorde tout à fait avec les exemplaires connus d'entraves de la fin de La Tène au début de l'époque romaine, telle celle récemment signalée à Glanon (Côte-d'Or) (DAUBIGNEY et GUILLAUMET, 1985, qui reprennent la bibliographie du sujet).

Mais la description est insuffisante pour choisir parmi les différents types connus : il peut tout aussi bien s'agir d'entraves destinées à des animaux qu'à des esclaves ou des prisonniers.

— g) *les cercles de fer* (N° d'Inv. : 89)

De nombreux cercles de fer ont été découverts, en deux groupes (de LA CHAUSSÉE, 1873, 55 et 56, et cf. p. 67) : cerclages de roues ? ou de tonneaux ?

On pensera surtout à de grands baquets, ici en tronc de cône ou cylindriques, du type de celui observé dans la tombe de Fléré (ci-dessus, pour les comparaisons et la bibliographie).

En effet, le mobilier de la sépulture ne semble pas comporter d'autres éléments de charonnage ou de harnachement, qui pourraient faire penser à un char.

— h) *les "frondes" (?) (briquets)* (N° d'Inv. : 43 et 44)

L'auteur (*op. cit.*, 74 et Pl. I, n° 15) signale deux objets identiques : tige de fer plate, de 2 cm de large, pliée

en forme de carré (de 5 x 5 cm), enserrant une boule de silex, de 4 cm environ de diamètre.

Il s'agit, en fait, de briquets, dont l'existence est attestée dès cette époque.

Des briquets, au retour plus incurvé vers l'intérieur, sont connus en Allemagne, en Belgique et dans le Nord de la France (MARIEN, 1970, 130). Il n'existe encore aucune typologie ni chronologie de ces objets mal connus (identification et référence : J.-P. G.).

– *i) autres objets métalliques* (N° d'Inv. : 90 à 96)

A. De LA CHAUSSÉE (1873, 55, 56 et 78) signale encore d'autres "ustensiles et ornements" de caractère indéterminé, un grand nombre de petits anneaux de fer, et une très grande quantité de clous de toutes formes et de toutes tailles ; des débris de douilles, de tiges de fer, et une grande bande de fer (larg. : 2 cm) qui "pourrait être une ceinture" (plutôt encore un bandage de seau, baquet ou coffre).

### 2.2.6.6. Objets divers (A.F.)

– *a) les pierres à aiguiser (?)* (N° d'Inv. : 97 à 99)

Trois ont été trouvées (de LA CHAUSSÉE, 1873, 69-70), dont deux en grès gris, brûlées (14 x 12 x 8 cm), posées l'une sur l'autre ; à côté : une "pierre à effiler" très usée, brisée lors de la découverte.

Quant aux deux premières, que l'auteur décrit piquetées, sauf sur le bord, il pense qu'il pourrait aussi s'agir de meules à grain.

De nombreuses pierres à aiguiser sont par exemple attestées à La Tène finale sur le site de Manching (JACOBI, 1974, 129-130, Pl. 83-85).

– *b) le bracelet* (N° d'Inv. : 100)

Aucune description n'est donnée de cet objet (De LA CHAUSSÉE, 1873, 55).

Il pourrait s'agir d'un simple anneau, dont plusieurs autres exemplaires sont signalés, et non d'un objet de parure ; mais de tels bracelets à jonc simple sont courants dans les sépultures de La Tène.

– *c) la bague* (N° d'Inv. : 101)

De LA CHAUSSÉE (1873, 55) signale seulement "une bague en bronze", non dessinée.

– *d) ossements animaux (?)* (N° d'Inv. : 102)

L'auteur signale seulement (*op. cit.*, 56) quelques os brûlés.

– *e) grain* (N° d'Inv. : 103)

Découvert brûlé, il était mélangé à de la paille (*ibid.*, 56).

### 2.2.7. Datation (A.F. avec la collaboration de J.-P.G. et A.V.)

L'absence de monnaie et la perte de la céramique découverte ne permettent pas une datation précise pour cette sépulture, traditionnellement datée de La Tène finale (cf. DÉCHELETTE, 1927, 555).

Rien n'empêche en fait une datation plus tardive, car seule l'absence de céramique a poussé ici les auteurs à exclure une telle date ; rien, dans le mobilier, ne permet d'exclure une datation à La Tène D2, postérieure à la Conquête : 50 à 20 av. J.-C. ?

### 2.2.8. Contexte et environnement archéologique (Fig. 2-24)

Aucune découverte n'est signalée à proximité immédiate.

#### – *Environnement archéologique sur la commune de Dun-sur-Auron*

On dispose d'un document récent mais très incomplet et peu fiable (*Carte...*, 1975 ; cf. aussi QUERRIEN *et al.*, 1979, 210-218).

C'est un secteur où les *tumuli* de l'Age du Fer sont relativement nombreux. Ceux-ci sont signalés aux lieux-dits "les Fertis", "la Périsse", "Ripière", "Coquelin", "le Tureau de la Borne Plate", "la Touratte", "Cors", "le Tureau de la Gironnée", "Targon" (BUHOT, 1867, 17-21 ; de LA CHAUSSÉE, 1870/72, 41 ; de GOY, 1886, 8 ; 1887 ; 1898, 146 ; BUHOT, 1889, 86-88 ; MOREAU, 1895, t. I, 23-25 ; de GROSSOUVRE, 1914/16, 138-139 ; 1917/18, 137 ; DÉCHELETTE, 1927 b, 272 ; *Carte...*, 1975, site 087-02, 03, 05, 06, 08, 09, 10, 13, 17 ; QUERRIEN *et al.*, 1978, 210-218 ; WILLAUME, 1985, 74-90).

L'éperon de la Touratte a été interprété comme un *oppidum* (de SAINT-HIPPOLYTE, 1841, 8 et n. ; NAPOLÉON III, 1866, t. II, 220 ; BUHOT, 1867, 17-21 ; BÜCHSENSCHÜTZ, 1968, 44, 1 Fig.). Cette opinion semble aujourd'hui abandonnée : la ligne de fosses allongées qui barre cet éperon est en fait les vestiges d'une exploitation

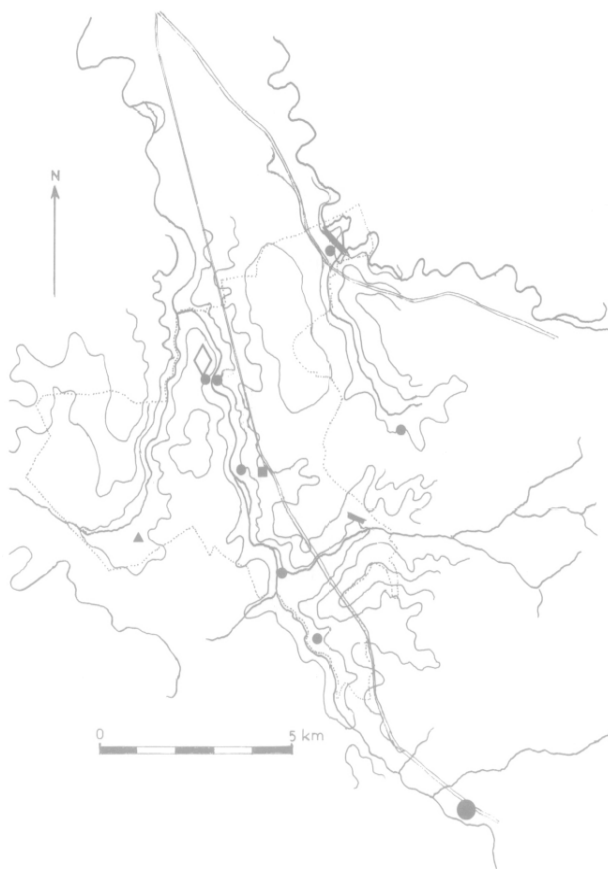


Fig. 2-24 : Dun-sur-Auron : contexte archéologique de la sépulture, sur la commune, avec courbes de niveau : la sépulture (carré noir) ; sites et villae gallo-romains (cercles noirs) ; nécropole gallo-romaine (triangle noir) ; aqueducs (traits épais) ; oppidum supposé (losange blanc) ; sanctuaire (grand cercle noir) ; voies romaines (doubles traites) ; en pointillé : limites de la commune (dessin : A.F.).

de fer post-médiévale (DINDINEAU, 1969). Toutefois, des monnaies gauloises et romaines, et des murs antiques sont signalés ici (BUHOT, *loc. cit.*), différents de la villa de la Touratte (ci-dessous).

Pour l'époque gallo-romaine, plusieurs sites sont connus :

- le plus important est la villa (?) de "la Touratte", grand ensemble fouillé au XIX<sup>e</sup> siècle (de BEAUREPAIRE, 1867 ; CAUMONT, 1867, 626 ; *P.V.S.A.C.*, 6 Mars 1867, 9-10 ; BUHOT, 1889, 91-95, Pl. V ; MOREAU, 1895, 58-79, plan ; ESPÉRANDIEU, 1908, n° 1534 ; 1541-1542 ; FAVIÈRE, 1949 ; *Carte...*, 1975, *id.* ; QUERRIEN *et al.*, 1979, site 087-04 ; LEDAY, 1980, 42 et Pl. XVIII) et où des observations aériennes complémentaires (rens. J. HOLMGREN, 9 octobre 1988) ont été faites plus récemment. Il s'agit d'un ensemble important, assez monumental, où des sculptures ont notamment été mises au jour.

- Face à ce site, sur la rive opposée de l'Auron, des substructions gallo-romaines ont également été récemment repérées par prospection aérienne (rens. J. HOLMGREN, 9 octobre 1988) : autre villa (?), et peut-être un temple (?).
- En 1962, une monnaie de Trajan a été découverte précisément entre ces deux sites, au bord de l'Auron, rive gauche, en aval du gué de "Ripière" (au pied de "la Touratte", en allant vers "Villemernard") (Archives du Musée du Berry, dossier "Dun-sur-Auron").
- Une monnaie d'Hadrien est également signalée à "Cors" dans les années 1930 (de BENGYPUYVALLÉE, 1934, p. XXIX ; *Carte...*, 1975, site n° 087.07) ; il peut encore s'agir du site proche de "la Touratte" (au Nord).
- Deux autres villae ont encore été récemment repérées par prospection aérienne (*id.*), ainsi qu'une autre sur la commune limitrophe de Bussy, proche de Dun.
- A la "Grange Rouge" : site gallo-romain, où ont été découvertes des tegulae et une monnaie de Faustine (MOREAU, 1895, t. I, 55 ; *Carte...*, 1975, site n° 087-18 ; QUERRIEN *et al.*, 1978, *id.*).
- Des sépultures gallo-romaines (lacrymatoires...), accompagnées de substructions, et de rigoles bétonnées (?) (venant des marais de Contres) ont été mises au jour au domaine du "Marais" en 1863 (MOREAU, 1895, 58 ; *Carte...*, 1975, site n° 087-12 ; QUERRIEN *et al.*, 1979, *id.*).
- Au "Moulin Neuf" (parcelle C. 869), entre l'Auron et le vieux chemin du Tureau de la Motte : découverte de substructions, de restes d'hypocaustes (MOREAU, 1895, 58 ; *Carte...*, 1975, site n° 087-19 ; QUERRIEN *et al.*, 1978, *id.*) ; un contrôle au sol, en 1971, a révélé des tegulae et de la sigillée (*Carte...*, *ibid.*).
- Des éléments d'aqueduc ont été mis au jour sur les parcelles C. 768, 770 et 784 (cadastre de 1826) (MOREAU, 1895, 57 ; *Carte...*, 1975, site n° 087-16 ; QUERRIEN *et al.*, 1978, *id.* ; LEDAY, 1980, 59), entre "Malçay" et "Targon" (à 500 m au N.-O. de "Malçay"), visibles dans la coupe du chemin rural n° 39 dit "de Lurcy". Cette amenée d'eau concerne sans doute les villae de la "Grange Rouge" ou du "Moulin Neuf" (ci-dessus).
- L'aqueduc de Bourges, dit de "Traslay", passe aux confins de la commune, à "la Chaussée" (BUHOT, 1889, 94-95 ; *P.V.S.A.C.*, 7 décembre 1892, 160 ; *Carte...*, 1975, site n° 087-01 ; QUERRIEN *et al.*, 1978, *id.* ; BERNON et TRO-TIGNON, 1979, 31) ; une sépulture en pleine terre, non datée, a été découverte aux abords en 1983, dans la "Combe d'Airain" (Archives du Musée du Berry).

- Une cachette monétaire de 250 petits bronzes de la fin du III<sup>e</sup> s. a été découverte en 1886 (*P.V.S.A.C.*, 1<sup>er</sup> décembre 1886, 68 ; *Carte...*, 1975, site n° 087-14 ; QUERRIEN *et al.*, 1978, *id.*), à “Pillemoÿ” (au N.-O. du bourg), malheureusement non localisée plus précisément.
- Autre découverte non localisée : une patère en bronze, découverte “près de Dun” (MATER, 1892/93, 48-50, Pl. III, Fig. 6) ; il s’agit d’une patère “à col de cygne” de “type Aylesford”, et il n’est donc pas exclu qu’elle puisse provenir d’une autre sépulture rattachable à notre Groupe (patère attribuée à Lantan au Musée du Berry, sans raison apparente).
- De même, “aux environs de Dun”, on signale la découverte d’une statuette en bronze de l’Abondance ou de la Fortune (PONROY, 1902, 9, Pl. II, Fig. 5).
- Deux voies romaines concernent la commune : l’une la traverse entièrement, venant de Bourges, et se dirigeant vers Bourbon-l’Archambault ; elle passe dans le bourg, et donc à proximité de notre sépulture (VALLOIS, 1892/93, 59 ; MOREAU, 1895, 54-55 ; MATER, 1900, 193-196 ; CHENON, 1922, 44). L’autre ne fait qu’effleurer la commune, au Nord : c’est la voie de Bourges à Autun par Sancoins (VALLOIS, 1892/93, 55-59 ; MOREAU, 1895, 54 ; MATER, 1900, 186-188 ; CHENON, 1922, 35).
- Une enceinte (?) est en outre signalée (non datée), le “Camp du Gué”, entre la route de Levet et le ruisseau du Taissiau, rive droite (MOREAU, 1895, 45-46 ; *Carte...*, 1975, site n° 087-11).
- Il n’est pas inutile de signaler la proximité, au Sud, du sanctuaire gallo-romain de Thaumiers, comportant théâtre et *fanum*, récemment découvert en prospection aérienne par J. HOLMGREN (1983 b).

La plus grande *villa* — s’il s’en agit bien d’une — est sans conteste celle de la Touratte, à environ 2,7 km de la sépulture.

Il apparaît donc aventureux d’associer cette tombe à l’un des premiers propriétaires de ce domaine, dont d’ailleurs l’occupation précoce n’est pas attestée.

Un autre site est plus proche (environ 500 m) : celui de “Pillemoÿ” : une cachette monétaire y a été enfouie à la fin du III<sup>e</sup> siècle, et il est peu probable que cet enfouissement ait été pratiqué en plein champ, hors de tout habitat. Mais, ici non plus, aucune trace d’occupation plus précoce (ni non plus d’ailleurs sous le bourg actuel).

En l’état actuel de nos connaissances sur l’occupation du sol de la commune de Dun-sur-Auron, il n’est donc pas possible de rattacher cette sépulture à une exploitation agricole connue, d’autant que la datation de la tombe reste imprécise.

## 2.3. Berry-Bouÿ “Fontillet” (Cher)

### 2.3.1. Historique de la découverte (A.F.)

La sépulture de Berry-Bouÿ a été découverte en décembre 1873 et publiée en 1875 (de LAUGARDIÈRE, 1875). La publication comporte les dessins de tous les objets métalliques, et de quelques tessons, mais pas de plan.

La mise au jour fut faite à l’occasion de travaux de défonçage dans un champ du domaine (colonie pénitentiaire agricole) de “Fontillet” (propriété de M. de VEILLECHÈZE de la MARDIÈRE), au lieu-dit “la Cognée”, sur le versant Nord d’un coteau surplombant un ruisseau.



Fig. 2-25 : **Berry-Bouÿ** : situation de la sépulture (carré noir) dans le groupe des autres tombes du même type en Berry (carrés blancs, avec Antran). Tiré : limites de la *civitas* des Bituriges (d’après LONGNON, 1888) (dessins : A.F.).

La découverte d’un alignement de six amphores ayant attiré l’attention, puis d’une fosse, avec vase de bronze et armes, Charles de LAUGARDIÈRE, membre éminent de la Société des Antiquaires du Centre, se transporta sur les lieux pour compléter l’intervention et faire les observations nécessaires, ce qui fut fait dès le début janvier 1874. Compte tenu du peu de temps écoulé, Ch. de LAUGARDIÈRE insiste sur la fiabilité des témoignages, et des observations ainsi recueillies.

Du grand nombre de vases qui a en outre été mis au jour sur “toute l’aire de la sépulture” (*op. cit.*, 49), brisés, en fragments épars, ou intacts, malheureusement seuls quelques tessons furent récupérés par Ch. de LAUGARDIÈRE.







Fig. 2-27 : **Berry-Bouy** : situation cadastrale actuelle (supposée) de la sépulture, cadastre de Berry-Bouy, section B2, parcelle 173 ; feuille révisée pour 1933, à jour pour 1983.

Dans ces conditions, une reconstitution géométrique du type de celle faite ci-dessus pour Fléré ou Neuvy (tertre en tronc de pyramide débordant de part et d'autre d'un mètre sur l'ouverture du caveau), ne permet d'imaginer qu'un petit tertre, de 0,60 m de haut environ.

En outre, comme à Neuvy-Pailloux, le caveau comprenait peut-être un dispositif d'accès : le fossé signalé peut en effet avoir constitué une sorte de rampe, au Nord de la fosse (?), bien que son profil, en V, paraisse dans ce cas peu fonctionnel. Mais il est également possible qu'il s'agisse d'un enclos, à proximité immédiate de la sépulture, comme à Antran. Ici, sa longueur reconnue est d'au moins 15 m. Ou

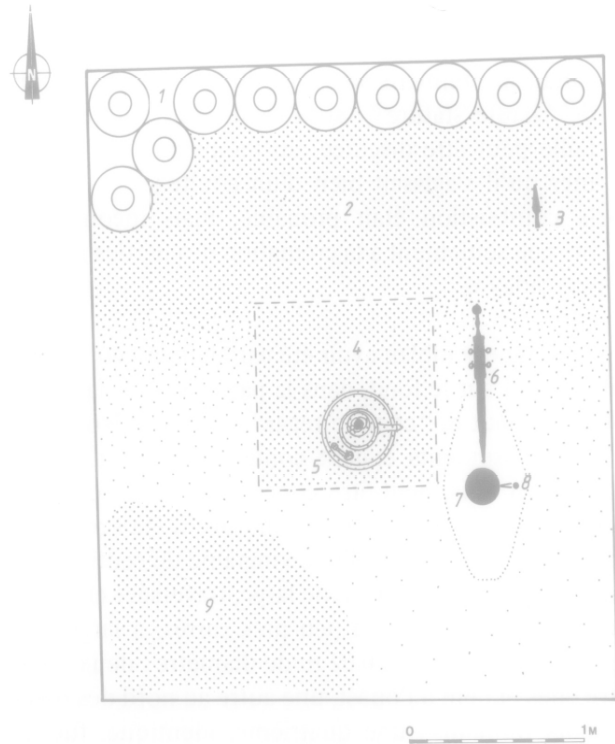


Fig. 2-28 : **Berry-Bouy** : reconstitution du caveau et de la disposition du mobilier, d'après la description de Ch. de LAUGARDIÈRE (1973/74). **Légende** : 1 : dix amphores remplies au tiers de leur hauteur de cendres mélangées à des charbons de bois ; 2 : " quantité innombrable de vases ", déposés sur toute l'aire de la tombe, plus particulièrement à proximité des amphores (vaisselle de table) ; 3 : pointe de lance ; 4 : emplacement approximatif du coffre, suggéré par la présence de trois ferrures, dans laquelle se trouvaient probablement un crâne et des ossements, vraisemblablement incinérés ; 5 : service à boire (œnochoé, bassin, patère et *simpulum*), posé sur le coffre (?) ; 6 : épée dans son fourreau ; 7 : *umbo* de bouclier ; 8 : monnaie de Nîmes ; 9 : ossements d'animaux (dessin : A.V.).

encore d'une limite parcellaire, le long de laquelle aurait été installée la sépulture.

### 2.3.4. Le corps (A.V.)

Au centre de la fosse et " sur son aire ", avaient été rassemblés les ossements d'un adulte, " non pas cependant en position horizontale ni dans l'ordre anatomique, mais bien disloqués, mélangés et jusqu'à un certain point amoncelés " (de LAUGARDIÈRE, 1875, 42). Le rite de l'incinération, qui semble se dégager des différentes observations, reste au stade de la très forte probabilité, car l'auteur, Ch. de LAUGARDIÈRE, ne put malheureusement voir ces restes humains. Il ne recueillit qu'une phalange, portant d'ailleurs des traces d'oxydation peut-être dues à la présence d'objets en bronze tout proches ; cette

phalange permit à un médecin, le Docteur MOREAU, d'en tirer les conclusions suivantes :

- c'était la première phalange du médius d'un sujet de "haute stature" ; si la validité du critère de la taille peut être discutée, du moins peut-on présumer qu'il s'agissait bien d'un adulte ;
- la combustion était probable, mais incomplète, bornée seulement à la crémation des parties molles du cadavre.

Le crâne semblait avoir été parfaitement conservé : il reposait sur le fond, dans la partie Sud de la fosse, face en haut et "comme regardant vers le Nord".

Les ossements étaient contenus dans un solide coffre en bois, peut-être conçu comme un cercueil destiné à contenir un corps inhumé ; il était renforcé par des bandes de fer d'une vingtaine de centimètres de long sur 0,05 à 0,06 m de large, traversées chacune de deux longs clous à peu près carrés, à large tête plate et circulaire de 0,02 m de diamètre : deux d'entre elles étaient à l'ouest, une autre au nord des ossements humains ; une quatrième, identique, fut retrouvée dans les déblais.

En outre, un squelette humain a été découvert dans le fossé adjacent (ci-dessous) ; l'auteur (*op. cit.*, 56) signale qu'il était "plus complet" que celui déposé dans le caveau : il s'agit selon toute vraisemblance d'une inhumation. Les os n'ont pas été conservés. Il s'agit peut-être d'un sacrifice, lié à la cérémonie funéraire (?). La présence d'ossements humains (relégation ? sacrifice ?) est attestée dans des fossés comparables, parfois associés à des restes animaux (dont cheval : voir par ex. le fossé du Verbe Incarné à Lyon : MANDY *et al.*, 1989, 44-50, ou le sanctuaire de Gournay : BRUNAUX, 1986, 13 et 24).

### 2.3.5. Disposition du matériel (A.V.) (Fig. 2-28)

Le mobilier était disposé autour de la sépulture proprement dite, placé au centre de la fosse.

#### 2.3.5.1. Au Sud de la fosse

Dans les terres de remblais, au-dessus et un peu "à droite" (à l'Est ?) du crâne, furent retrouvés trois vases et un *simpulum* en bronze ; l'auteur pense que les deux vases, posés dans un grand bassin sur le coffre, glissèrent lors de son effondrement, ce qui paraît vraisemblable :

- au-dessus, renversé, le grand bassin circulaire ;
- sous le précédent, renversée également, une patère ; une poignée cannelée et terminée par une

tête de lion, tombée près de l'épée, peut être attribuée à ce vase ;

- une petite œnochoé ;
- à côté, un *simpulum* d'une vingtaine de centimètres de long, brisé en trois morceaux.

Dans l'angle Sud-Ouest, des ossements d'animaux provenant de plusieurs espèces différentes étaient amoncelés ; dispersés lors de la découverte, M. de LAUGARDIÈRE ne put les identifier. D'après son cousin, il s'agissait entre autres d'une mâchoire de cheval, d'ossements de chien et de porc.

#### 2.3.5.2. Côté Nord de la tombe

Les amphores avaient été placées debout le long de la paroi Nord ; huit d'entre elles, légèrement inclinées vers l'Est, étaient appuyées les unes contre les autres en partant de l'angle Nord-Est et deux autres, par manque de place, étaient insérées perpendiculairement entre la dernière amphore à l'Ouest et le reste de la rangée. Leur goulot avait été cassé par les travaux et sans doute les labours.

Elles étaient remplies jusqu'à un tiers de leur hauteur de cendres mélangées à des charbons de bois ; si l'auteur n'a pu constater lui-même la nature de ce remplissage, la composition en fut vérifiée par M. PÉNEAU, pharmacien à Bourges, à qui il confia un échantillon prélevé en râclant le fond d'une amphore.

#### 2.3.5.3. Côté Est de la tombe

L'armement du défunt avait été disposé à plat sur le sol entre le coffre funéraire et la paroi Est :

- dans l'angle Nord-Est, une pointe de lance en fer, pointe vers le Nord ;
- à côté le long du coffre funéraire, pointe vers le Sud, une épée en fer dans son fourreau en bois "presque tout consumé par le temps", recouvert d'une plaque de cuivre, avec deux barrettes munies de deux anneaux de suspension, des baguettes latérales, une bouterolle et une entrée de fourreau en cuivre ;
- sur la face externe du fourreau, deux fragments d'un objet en bronze composé de deux tiges plates s'élargissant aux extrémités pour former un triangle décoré de motifs ajourés. L'auteur proposa de le considérer comme un élément de décor fixé ou incrusté dans le bois du fourreau. Il appartenait sans doute à un autre objet, très fragile et brisé au moment de la fouille, et pour lequel nous ne pouvons proposer d'identification sûre (cf. ci-dessous) ;

- au Sud-Est de la fosse, à l'extrémité de l'épée, un *umbo* de bouclier en bronze ; à proximité, les fouilleurs remarquèrent des veines de terre plus noire marquant l'emplacement où le bois du bouclier s'était décomposé ; l'auteur a mis en doute la nature de cet objet, car il ne possédait aucun trou de rivet permettant de le fixer au bois constituant le bouclier ; en revanche, le rebord relevé et en forme de torsade " était plein d'un métal blanc oxydé laissant soupçonner une soudure " (cf. ci-dessous : J.-P. GUILLAUMET) ;
- sous l'*umbo*, un moyen bronze de la colonie de Nîmes, bien conservé.

#### 2.3.5.4. dans toute la fosse

" Une quantité innombrable " de poteries avait été déposée sur toute l'aire de la tombe, mais plus particulièrement à proximité des amphores. Les inventeurs observèrent une distinction entre les vases dont seuls quelques fragments épars furent retrouvés et ceux qui étaient intacts mais brisés par le tassement des terres ; les premiers furent interprétés comme ayant été jetés et brisés sur le bûcher ; les seconds, déposés " autour et peut-être même (...) à l'intérieur du coffre funéraire " (p. 49), étaient " pressés dans la région des amphores funéraires " (p. 50). Ch. de LAUGARDIÈRE ne put récupérer que quelques fragments dans les déblais. Il identifia ainsi :

- des assiettes et des plats en terre grise recouverts d'un vernis noir ;
- plusieurs cruches en terre grise ou blanche, dont l'une à col cannelé ;
- des tessons d'une bouteille " vernie " à long col en terre rouge ;
- deux gobelets en céramique fine rouge, recouverte d'un enduit brun, ornés de losanges striés ;
- un vase tripode en terre grise ;
- d'assez nombreux fonds et rebords de vases à cuire (*ollae*), " de médiocres dimensions ", en céramique noire, micacée et granuleuse, dont certains portaient encore des traces d'utilisation dans un foyer.

#### 2.3.5.5. Interprétation

Ch. de LAUGARDIÈRE interpréta de façon très juste cette tombe augustéenne comme " celle d'un riche Gaulois, nouvellement et incomplètement romanisé, de l'un de ces soldats peut-être empruntés par Rome à la Gaule, que STRABON nous montre composant déjà de son temps la meilleure cavalerie romaine " (p. 58).

La fosse présentait une disposition rappelant celle de Fléré-la-Rivière. Si ici le rite observé paraît être l'incinération, la " mise en scène " du tombeau était très semblable :

- les restes du corps (incinéré ?) furent placés au centre de la tombe dans un vaste coffre en bois, le crâne " regardant " vers les amphores ;
- le service à boire en bronze fut sans doute posé de façon ostentatoire sur le coffre, donc en contact étroit avec le mort ;
- la panoplie d'armes était déposée à plat à droite du mort, à part des autres offrandes. La monnaie leur était associée ; c'est le seul cas parmi les tombes de cette série où la monnaie a été retrouvée en place ;
- la vaisselle destinée au banquet funèbre était rangée principalement près des amphores ; aucun renseignement ne nous permet de savoir comment elle était disposée. Si les amphores semblent bien associées, à Fléré comme à Berry-Bouy, aux vases du banquet, elles contenaient à Berry-Bouy cendres et charbons de bois (ramassés sur le bûcher funéraire ?). Il faut noter là-aussi la présence d'une vaisselle liée à la cuisine et celle, plus fine et imitant les formes romaines, réservée au service de table ;
- les ossements animaux furent placés à l'écart des autres dépôts, au Sud-Ouest ; ils représentaient des offrandes alimentaires (porc), et peut-être aussi des animaux sacrifiés au moment des funérailles comme un cheval et un chien, compagnons du défunt (?)

Il manque dans cette tombe un certain nombre d'objets qui sont présents dans les autres sépultures aristocratiques du Berry (sauf à Ménestreau-en-Villette, plus pauvre, et à Primelles, qui est certainement une tombe de femme) :

- des instruments ou des outils liés à des activités artisanales ou agricoles et symboles de la vie dans un domaine agricole (*villa*), comme les serpes, les planes, les meules à grains, etc...
- les instruments de cuisine en fer : chaudron, gril, crémaillère, etc...

La très bonne conservation des objets métalliques et la qualité des observations faites au moment des fouilles laissent supposer que l'absence d'instruments métalliques notamment en fer n'était pas fortuite. Elle est certainement liée au statut du défunt, fondé sans doute davantage sur une carrière militaire que sur l'exploitation d'un domaine agricole ou la maîtrise d'activités artisanales.

Le contexte de la sépulture est particulièrement confus ; il est d'ailleurs fort dommage que les informations sur les structures découvertes à proximité de la tombe ne soient pas plus précises. Elles auraient permis de déterminer si cette sépulture était isolée, entourée d'un périmètre délimité par un fossé, ou bien si elle avait été placée dans une nécropole, etc.

En effet, en faisant aménager un chemin, le propriétaire du terrain avait recoupé un fossé de section triangulaire, à 15 m au Nord de la tombe. Le fossé, " qui paraissait remonter vers la fosse ", avait livré des tessons de " poterie noire celtique très accusée ". Ch. de LAUGARDIÈRE le fit fouiller au printemps 1874 et y découvrit :

- de nombreux tessons notamment " d'urnes en terre noire mal préparée, ornées sur la panse et un peu en-dessous du rebord de feuilles tracées en creux " (p. 56) ;
- du mobilier métallique : un clou en fer à tête de bronze, un anneau et une coquille en fer, un fil de bronze, etc..., et une petite tenaille en fer ;
- une grande quantité de charbons et de cendres ;
- au niveau de la fosse funéraire : un squelette humain " plus complet ", la " carcasse d'un cheval ", ainsi qu'un potin " portant au droit la tête barbare et au revers le type de l'animal qui paraît une dégénérescence du taureau cornupète " ; les os furent dispersés avant que l'auteur n'ait pu observer s'ils présentaient des traces d'incinération.

Il est particulièrement malaisé d'interpréter ces données, puisque nous ignorons la position précise du fossé par rapport à la grande tombe, ainsi que la succession chronologique des événements : le fossé, l'inhumation ou l'incinération d'un personnage avec un cheval, et la grande tombe.

Trois hypothèses sont plausibles :

1. Il s'agit d'un fossé délimitant un périmètre autour de la grande tombe et dans lequel avait été inhumé ou incinéré un personnage, accompagné d'un cheval sacrifié à cette occasion.
2. Le fossé contenant la sépulture était antérieur à la tombe augustéenne ; le type de mobilier, où n'a été retrouvé aucun tesson de céramique importée ou d'imitation, pourrait le laisser supposer, de même que la nature de la monnaie déposée dans la sépulture : un potin au taureau cornupète, dont l'émission est en principe antérieure à la Conquête.

Pour les deux premières hypothèses, reste posée la question de l'utilisation de ce fossé : les vestiges découverts dans son remplissage correspondent-ils à des incinérations non repérées, ou à un matériel résiduel provenant par exemple d'un bûcher proche ?

3. La sépulture avait été placée dans un fossé de délimitation de parcelle, sans qu'il y ait de rapport avec la grande tombe.

Etant donné le caractère exceptionnel de la sépulture découverte dans le fossé et sa proximité avec la tombe augustéenne, les deux premières hypothèses paraissent les plus vraisemblables.

Remarquable également était la différence de rite et de richesse entre ces deux sépultures : elle pérennisait en effet la position sociale de chaque défunt jusque dans le monde des morts.

### 2.3.6. Le mobilier (Fig. 2-29 et 30)

Ce sont certainement plus de 50 objets qui ont été recueillis ici, dont une quarantaine dans la sépulture proprement dite.

Inventaire (N.B. : Le signe (+) indique que le nombre d'objets est inconnu) :

- A. Caveau :
  - n° 1 à 10 : amphores ;
  - n° 11 : col de cruche ;
  - n° 12 : vase tripode ;
  - n° 13 et 14 : gobelet " type Beuvray " ;
  - n° 15 + : assiettes et plats en *terra nigra* ;
  - n° 16 + : " lagènes " en terre blanche ;
  - n° 17 + : vases en céramique grossière ;
  - n° 18 + : cruches en terre grise ;
  - n° 19 : bouteille en sigillée (?) ;
  - n° 20 : œnochoé en bronze ;
  - n° 21 : patère en bronze ;
  - n° 22 : bassin en bronze ;
  - n° 23 : *simpulum* en bronze ;
  - n° 24 : épée avec son fourreau ;
  - n° 25 : fer de lance ;
  - n° 26 : *umbo* de bouclier, et élément de décor (?) ;
  - n° 27 à 30 : ferrures de coffre en bois ;
  - n° 31 : monnaie de Nîmes ;
  - n° 32 + : ossements animaux.
- B. Fossé :
  - n° 33 : vase " type Besançon " ;
  - n° 34 : jatte à bord rentrant ;

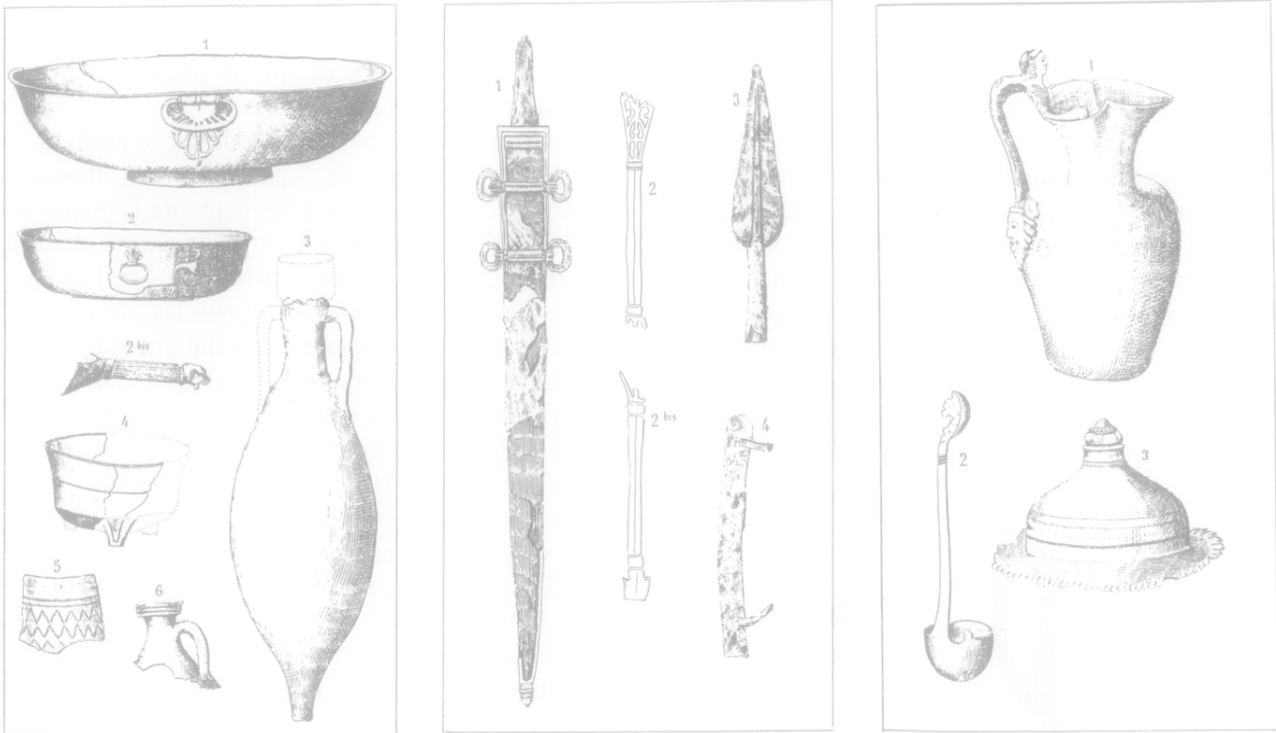


Fig. 2-29 : **Berry-Bouy** : mobilier de la sépulture : Planches originales de Ch. de LAUGARDIÈRE (1973/74, Pl. I à III).

- n° 35 : vase balustre ;
- n° 36 : faisselle ;
- n° 37 + : céramiques diverses ;
- n° 38 : monnaie gauloise ;
- n° 39 : pince à feu ;
- n° 40 : objet en fer ;
- n° 41 : cuillère en fer ;
- n° 42 : clou en fer à tête de bronze ;
- n° 43 : fil de bronze ;
- n° 44 : anneau en fer ;
- n° 45 + : fragments de fer indéterminables ;
- n° 46 : ossements de cheval.

### 2.3.6.1. Le matériel de la fosse

– a) les amphores (A.F.) (N° d'Inv. : 1 à 10) (Fig. 2-31)

Selon Ch. de LAUGARDIÈRE (1875, 40 et Pl. I, n° 3), les dix amphores étaient de forme allongée, hautes de 0,90 m à 1,00 m, et, selon l'auteur, du même type que celle de Primelles (ci-dessous).

Bien que les cols aient été brisés lors de la découverte, l'illustration restitue une lèvre en bandeau plat qui pourrait correspondre à une amphore de type Dressel I B.

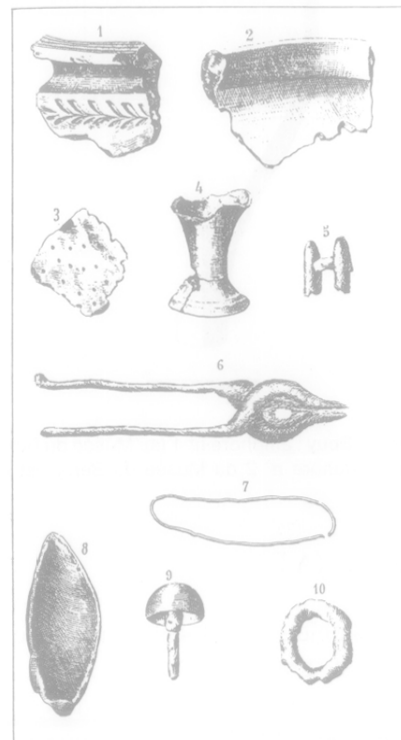


Fig. 2-30 : **Berry-Bouy** : mobilier du fossé annexe : Planche originale de Ch. de LAUGARDIÈRE (1973/74, Pl. IV).

Mais deux amphores sont encore conservées au Musée du Berry, dont malheureusement les lèvres manquent ; elles sont de même type et de même pâte ; on peut identifier plutôt des amphores de type Pascual 1 (comme à Fléré, et à Neuvy-Pailloux) (identification confirmée par F. LAUBENHEIMER). La pâte d'au moins l'une de ces amphores (la seconde semble identique) peut être attribuée à la Tarraconnaise (identification visuelle F. LAUBENHEIMER).

Ces amphores contenaient, selon l'auteur (*ibid.*, 41-42), des cendres et des charbons de bois (présence de potasse, confirmant l'identification de cendre, constatée par l'analyse effectuée alors par M. PÉNEAU, pharmacien).

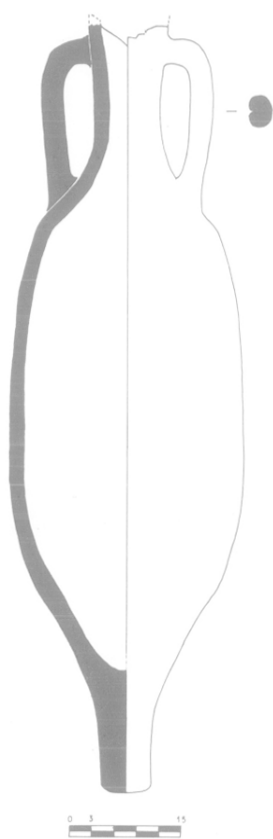


Fig. 2-31 : **Berry-Bouy** : amphore n° 1 (au Musée du Berry) (dessin : J. ARTAUD) (l'amphore n° 2 du Musée du Berry est identique).

— b) la poterie (A.F.)

Seuls trois objets de vaisselle céramique sont dessinés par Ch. de LAUGARDIÈRE (Pl. I, n° 4, 5 et 6 - cf. Fig. 2-29), dont un seul est conservé au Musée du Berry (n° 893.30.10/E. 1559) ; l'auteur signale pourtant une "quantité innombrable" de vases (*op. cit.*, 49), entiers ou brisés.

Il s'agit d'un col de cruche en terre claire (couleur : beige ; la couleur "codée" n'a pu être prise, cet objet ayant été égaré, après dessin, au Musée du Berry) (N° d'Inv. : 11) (Fig. 2-32).

Une cruche un peu comparable par le profil de la lèvre et de l'anse est signalée à *Argentomagus* (ALLAIN *et al.*, 1981, Fig. 6, n° 1), datée de l'époque de Tibère (20 à 30 ap. J.-C.). Ce type de cruche claire, à lèvre moulurée, est assez caractéristique de l'époque gallo-romaine précoce (cf. HATT, 1949, 108 et Pl. VIII, n° 20 à 23) et est notamment présente à Haltern et Hofheim à l'époque augustéenne (LOESCHKE, 1911, type 45 et 53 ; RITTERLING, 1912, type 50 B et 58), et par exemple à Vindonissa (ETTLINGER et SIMONETT, 1952, type 429, p. 77 et Pl. 19) et Augst (ETTLINGER, 1949, 107 et Pl. 24, n° 3-4), ou encore à Alésia (SÉNÉCHAL, 1975, 10-11 et Fig. 16), dans des contextes chronologiques analogues.

C'est ici un type sensiblement différent de la cruche "de Gergovie" (PÉRICHON, 1977, type 23 ; 28 et Fig. 8), comparable à des exemplaires de la Marne (Aulnay-aux-Planches : Tibère ; ROUALET, 1974, 11-12 et Pl. I).

Le profil de la lèvre se retrouve de manière très proche sur d'autres formes contemporaines (amphorettes à deux anses) à *Argentomagus* (ALBERT, 1973, 112 et Pl. VI, n° 5), ou, dans la Marne, à Hauviné (ROUALET, 1979, 18 et Pl. II, n° 277).

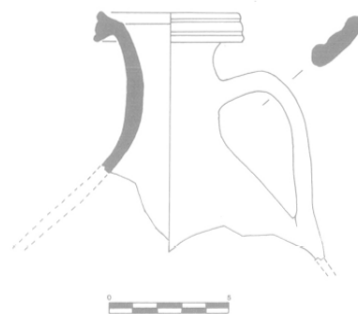


Fig. 2-32 : **Berry-Bouy** : col de cruche n° 11 (dessin : J. ARTAUD).

Les deux autres dessins de Ch. de LAUGARDIÈRE, et ses descriptions sommaires (1878, 50) permettent toutefois d'y reconnaître d'autres types céramiques caractéristiques de la période gallo-romaine précoce et de l'époque augustéenne :

- le type de pied du vase ("en terre grise") tripode — en languette plate — (N° d'Inv. : 12) est spécifique de la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. et de la première

- moitié du I<sup>er</sup> ap. : c'est le type de pied du tripode de la tombe de Fléré-la-Rivière (ci-dessus, pour les comparaisons);
- le fragment de gobelet décoré (comparable, aux dires mêmes de Ch. de LAUGARDIÈRE – p. 50 –, à ceux des sépultures de Neuvy-Pailloux et Primelles) correspond à un gobelet à “palmettes” ou (plutôt ici) “chevrons”, dit “du Beuvray”, et également courant dans le répertoire précoce de nos régions (cf. ci-dessus le gobelet de Fléré-la-Rivière) (l'auteur signale les fragments de deux gobelets de ce type) (N° d'Inv. : 13 et 14);
  - les assiettes et plats en terre grise “à vernis noir” sont des *terra nigra*, courantes à cette époque dans la région (N° d'Inv. : 15);
  - les “lagènes” en terre blanche correspondent aux cruches et amphorettes engobées blanc, dites de l'Allier, et de date concordante (cf. par ex. le dépôt augustéen d'*Argentomagus* : ALLAIN *et al.*, 1966, 210 et Pl. IX) (N° d'Inv. : 16);
  - les vases en terre noire “micacée et granuleuse” pourraient être des vases de type “Besançon”

(urnes à bord mouluré), de datation comparable (FERDIÈRE, 1972; cf. ci-dessous : Neuvy-Pailloux) (N° d'Inv. : 17).

Des cruches en terre grise (N° d'Inv. : 18), une “bouteille vernie à long col en terre rouge” (sigillée ? ou engobée rouge ?) (N° d'Inv. : 19), sont encore signalées.

– c) la vaisselle de bronze (S.T.)

La tombe contenait quatre récipients métalliques d'un bon état de conservation : une cruche, une patère, un bassin et une louche.

1) La cruche à embouchure bilobée : (ou œnochoé) (N° d'Inv. : 20).

(N° Inv. au Musée du Berry : 893.30.7/E.1560) (Fig. 2-33 à 36).

H. totale : 21,7 cm ; 17,6 cm sans le poucier ; diamètre bassin : 12 cm ; H. anse : 15 cm.

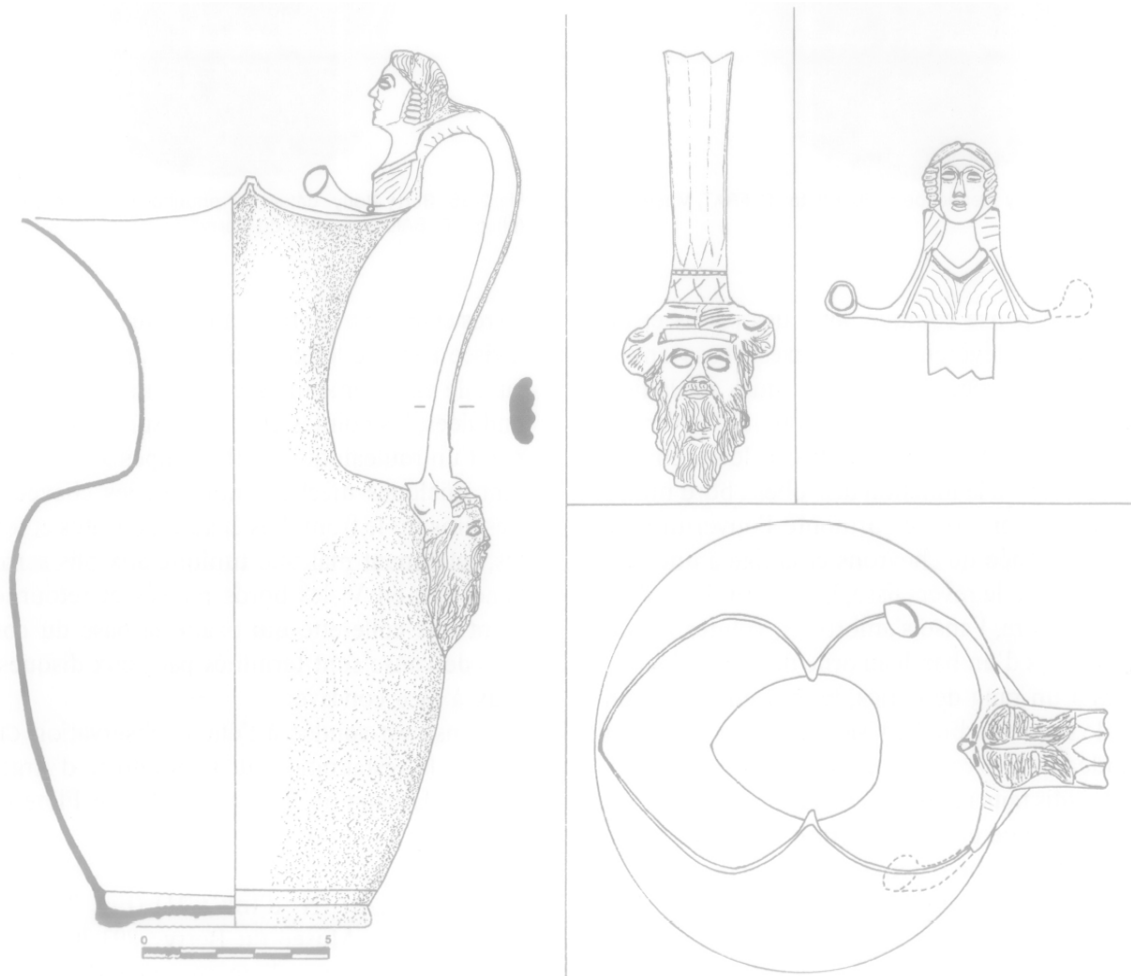


Fig. 2-33 : Berry-Bouy : œnochoé n° 20 (dessin : J. ARTAUD).



Fig. 2-34 : **Berry-Bouy** : œnochoé n° 20 (photo : G. FRAT, Musée du Berry).

Récipient à panse conique, avec des parois et un épaulement très légèrement convexes ; base annulaire, fond avec des cercles concentriques sur la face externe, à peine concave. Col tronconique renversé à parois concaves. Ouverture bilobée à lèvre courte, éversée et pincée à la jonction des lobes ; bord mince et droit. L'anse en crosse surmonte l'ouverture ; la courbure est ornée de chevrons et la tige a une section en croissant, le revers lisse, la face trifide. A l'extrémité inférieure, l'anse s'amortit en volutes latérales, surmontées d'un bandeau orné de trois X incisés et accolés à un rang de perles, le tout encadrant un masque de satyre barbu. Le visage, au front bas, ceint d'un bandeau, a des cavités oculaires vides — les yeux étaient-ils jadis faits par des incrustations d'argent ? — une bouche lippue et un nez écrasé. Les deux longs brins de la moustache recouvrent la base des mèches de la barbe à révolution opposée. La partie supérieure de l'anse est occupée par un buste féminin. Le visage, au front assez bas, a également des cavités oculaires vides (cf. *supra*), le nez est assez fort et les



Fig. 2-35 : **Berry-Bouy** : détail de l'œnochoé n° 20 : anse vue de dos (photo : P. BAILLY, Musée du Berry).

lèvres charnues. Du front à la nuque, la chevelure est divisée par une longue raie médiane, chaque masse latérale elle-même divisée en quatre grosses mèches ondulées, les pointes enroulées sur elles-mêmes formant un rouleau qui va des tempes à la nuque, laissant quelques mèches ondulées, les cheveux étant très tirés sur le front. Les épaules, étroites et tombantes, retiennent mal une tunique aux plis serrés et à l'encolure en V, les bords relevés et retournés formant une collerette qui exalte la base du cou. Les bras de l'anse sont terminés par deux disques verticaux à face concave.

L'anse est soudée à l'étain (observation Ch. SIRE lors de la restauration au Laboratoire d'Argenton).

Pour la datation, voir la cruche de Fléré (ci-dessus).

2) La patère : (N° d'Inv. : 21) (Fig. 2-37 à 40).  
(N° Inv. au Musée du Berry : 893.30.2).

H. bassin : 6 cm ; diamètre : ouverture : 27,5 cm, pied : 14,75 cm. L. totale de l'anse : 16,5 cm.



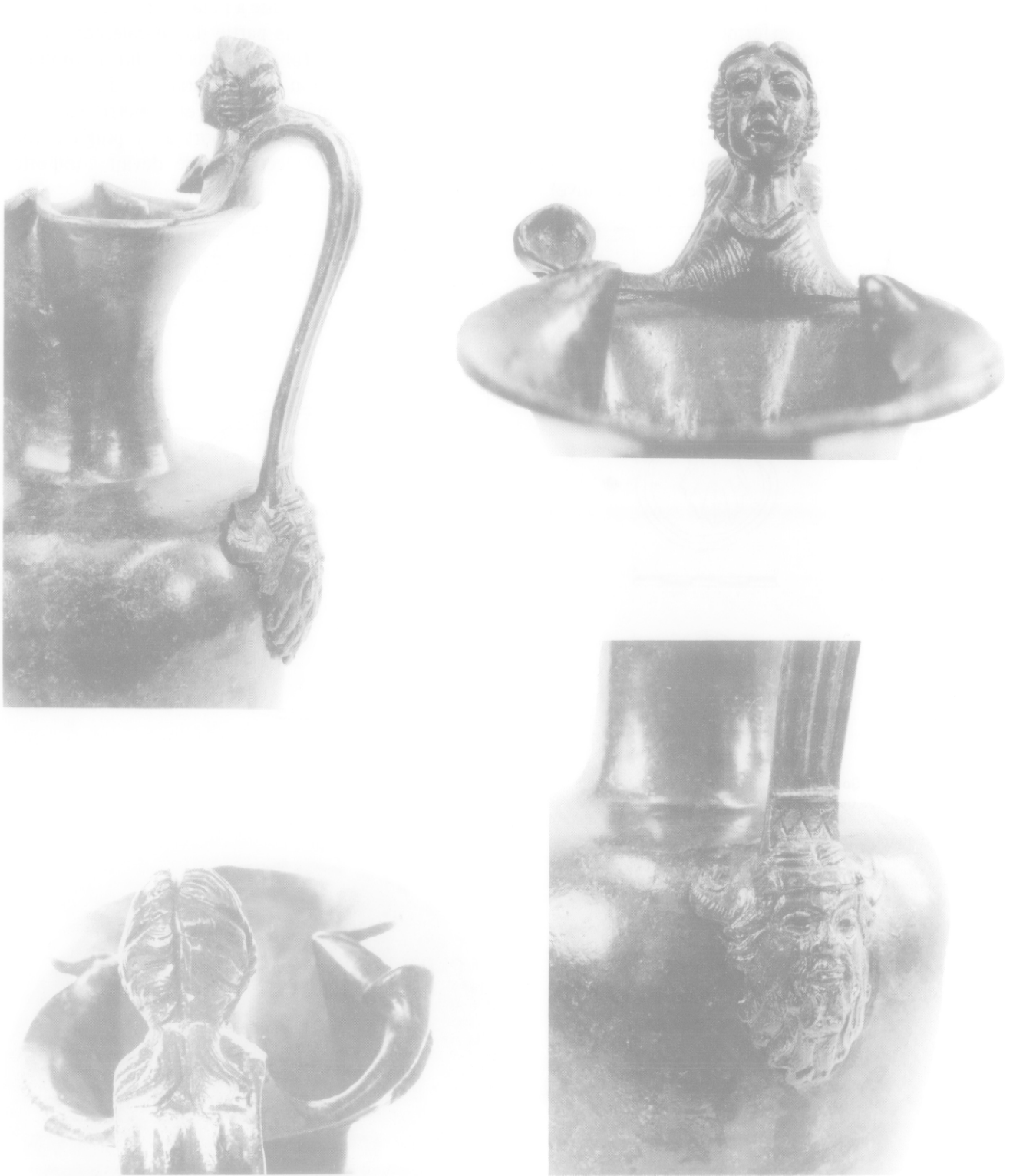


Fig. 2-36 : **Berry-Bouy** : vue de détail de l'anse de l'œnochoé n° 20 : a) vue latérale ; b) vue du buste de femme supérieur, de face ; c) vue du buste de femme, de dos ; d) mascarón inférieur (photos : a, b et d : G. FRAT ; c : P. BAILLY ; Musée du Berry).

Bassin à large fond plat reposant sur une base annulaire plate. Ce fond est en liaison continue avec les flancs, à parois convexes évasées. Ouverture à lèvre rabattue, horizontale, avec un bord mince. Le récipient est muni d'une anse à anneau mobile, jouant dans une attache fixe, en forme de coquille, fixée sur le haut des flancs, curieusement proche du manche et non en opposition diamétrale avec lui. Ce manche a une forme tubulaire, sa face externe portant de nombreuses et étroites cannelures longitudinales; il est fixé sur le bassin par une attache triangulaire sans décor et a une extrémité animale (tête de fauve).

Pour être moins fréquente que la tête de bélier, la tête de panthère est un décor bien connu. Pour les comparaisons, voir la patère de Fléré.

Le manche est soudé à l'étain; des traces d'étain sont visibles dans la partie diamétralement opposée à ce manche (observations Ch. SIRE au moment de la restauration au Laboratoire d'Argenton), ainsi que, au même endroit et symétriquement à l'anse conservée, par rapport à la poignée (observ. J. ARTAUD): cette patère devait comporter trois anses.

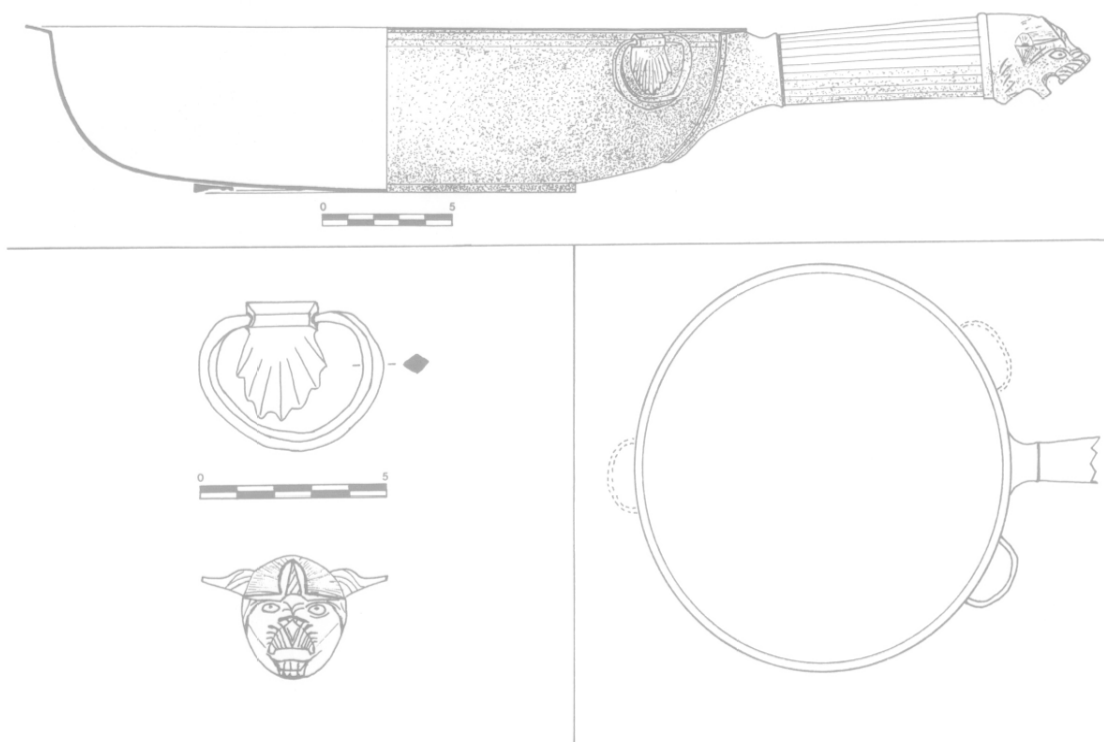


Fig. 2-37 : **Berry-Bouy** : patère n° 21 : en haut, vue de profil ; en bas à gauche, détails de la poignée, et du manche, vue de face ; en bas à droite, emplacements des poignées (les 2 autres d'après les traces d'attache) (dessin : J. ARTAUD).



Fig. 2-38 : **Berry-Bouy** : patère n° 21 (photo : G. FRAT, Musée du Berry).

Illustration non autorisée à la diffusion

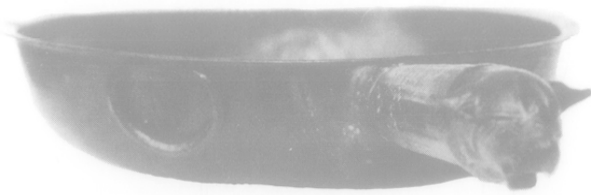


Fig. 2-39 : **Berry-Bouy** : détail de la patère n° 21, montrant l'emplacement de la poignée latérale (photo : P. BAILLY, Musée du Berry).

3) Le bassin à poignées mobiles : (N° d'Inv. : 22).  
(N° d'Inv. au Musée du Berry : 893.30.1/E.1556)  
(Fig. 2-41 et 42).

H. : 12 cm ; diamètre ouverture : 44 cm, pied :  
16,9 cm. Attache : H. : 8,9 cm ; l. : 8,6 cm.

Grand bassin aux flancs régulièrement convexes et au fond aplati, reposant sur une base annulaire aux faces obliques, la face interne relevée de cercles incisés. Ouverture à lèvre rabattue oblique. Chaque anse est composée d'un élément mobile et deux parties fixes, placées sous la lèvre, sur le haut des flancs. La poignée proprement dite, oblongue à tige cannelée, est ouverte, ses extrémités insérées dans les cavités de la partie supérieure de l'attache. Celle-ci est constituée d'une partie utilitaire en double bobine, aux extrémités évidées, qui surmonte un élément décoratif en forme de palmette à dix lobes ajourés.

Voir le bassin de Fléré (ci-dessus).

4) La louche-passoire (ou *simpulum*) (N° d'Inv. : 23).

(N° d'Inv. au Musée du Berry : 893.30.8/E.1561)  
(Fig. 2-43 et 44).

H. totale : 19,5 cm ; diamètre : coupelle : 5 cm ;  
passoire : 3,8 cm.

Le manche est rubané, peu épais, la base, à la jonction avec la coupelle, un peu élargie, le bord de la coupelle étant incurvé à cet endroit avant de se relever, en contre-point, en volutes intraverties. La coupelle a un fond convexe, une ouverture ronde à lèvre verticale étranglée à la base. A l'autre extrémité du manche, une petite cupule, avec l'ouverture dans l'axe du manche, a les parois percées d'une vingtaine de trous moyens irrégulièrement dispersés.

Nous avons déjà vu un *simpulum* dans la tombe de Fléré ; mais il est d'un type différent. Celui-ci est plus classique : cf. EGGERS (1951, Pl. 13) et type WERNER Fa (1954), et voir encore par exemple à Vienne



Fig. 2-40 : **Berry-Bouy** : détail du manche de la patère n° 26 : a) vue de profil ; b) vue de dessus ; c) vue de 3/4 face (photos : a : P. BAILLY ; b et c : G. FRAT ; Musée du Berry).

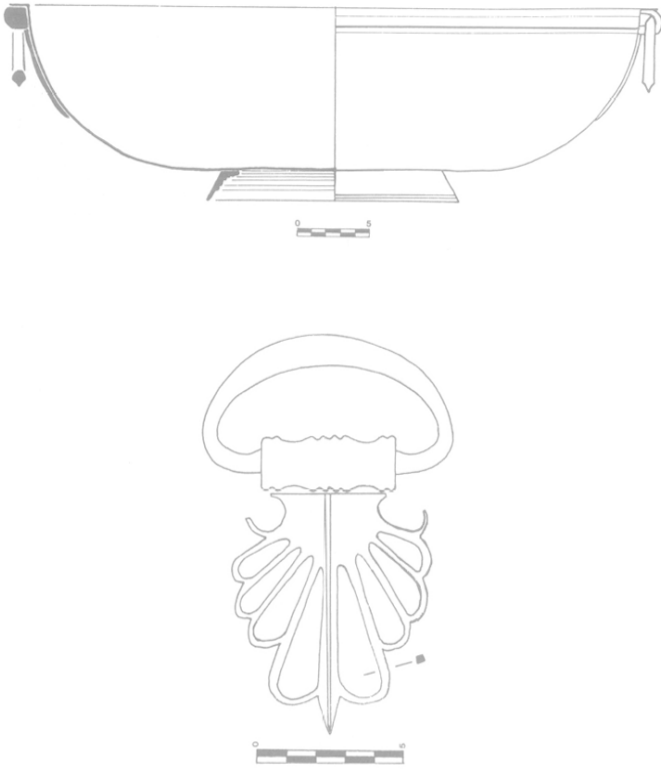


Fig. 2-41 : **Berry-Bouy** : bassin de bronze n° 22 (dessin : J. ARTAUD).

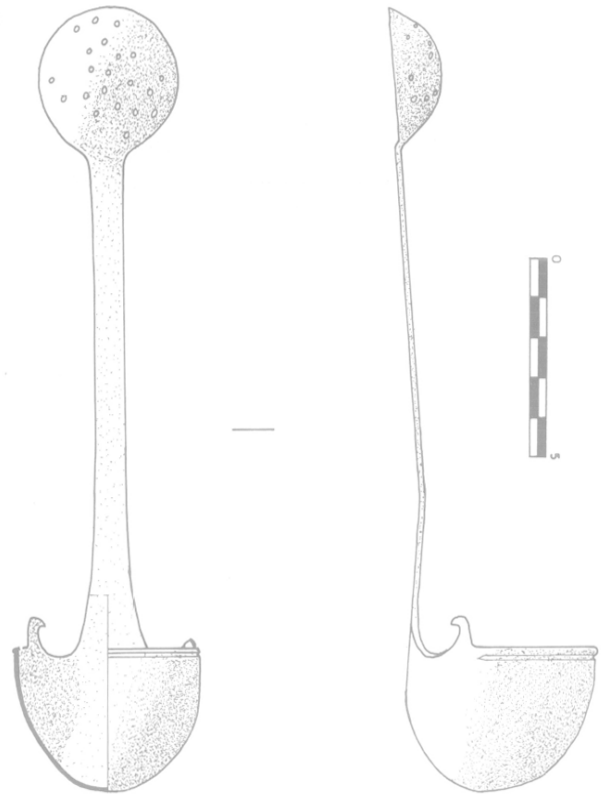


Fig. 2-43 : **Berry-Bouy** : *simpulum* n° 23 (dessin : J. ARTAUD).



Fig. 2-42 : **Berry-Bouy** : détail de la poignée mobile du bassin n° 22 (photo : P. BAILLY, Musée du Berry).

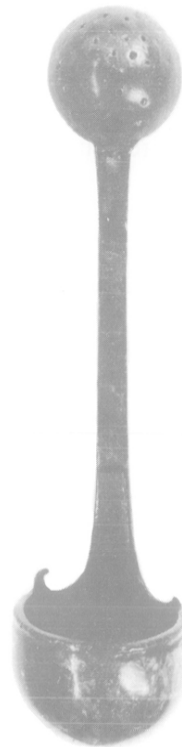


Fig. 2-44 : **Berry-Bouy** : *simpulum* n° 23 (photo : G. FRAT, Musée du Berry).

(CHAPOTAT, 1970, 84-85 et Pl. XXV). A noter que des *simpula* de ce type sont présents dans plusieurs sépultures que nous serons amenés à citer en comparaison (ci-dessous), et notamment dans les nécropoles italiennes de Giubiasco et Ornavasso, et dans le “Groupe de Saint-Laurent-des-Arbres” (Narbonnaise); ils sont datés (type 5) par CASTOLDI et FEUGÈRE (1991, 83) de 40-20 av. J.-C..

– d) les armes (J.-P. G.)

1) Épée courte avec son fourreau (N° d’Inv. : 24).  
(N° d’Inv. au Musée du Berry : 893.30.3/E.1562, et 893.30.4/E.1557 pour les ornements) (Fig. 2-45 à 47).

D’une longueur actuelle de 77 cm, elle a une lame de fer de section pyramidale et extrémité pointue. A sa partie supérieure subsiste la croisière, en alliage base cuivre, avec partie de la soie de la poignée. Les

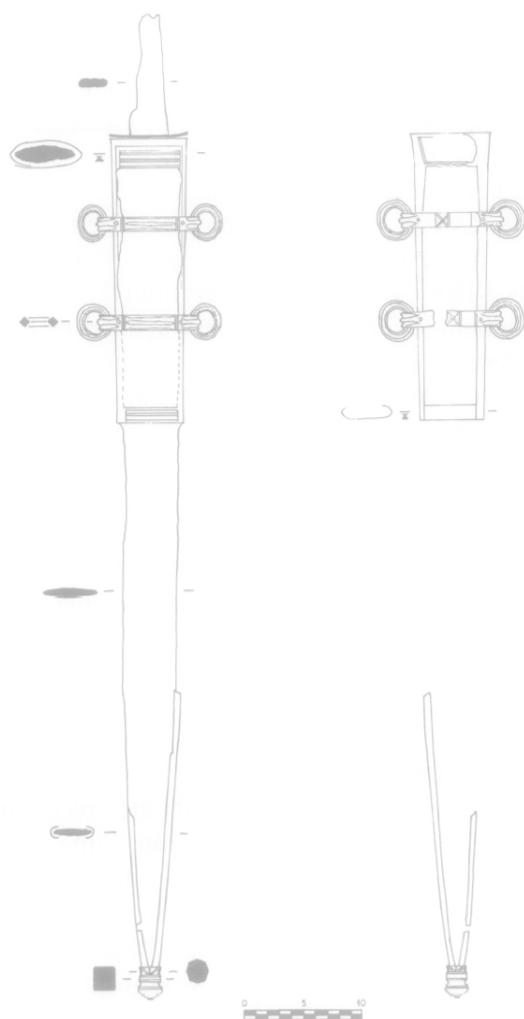


Fig. 2-45: **Berry-Bouy** : épée et fourreau n° 24 (dessin : J. ARTAUD).

parties hautes et basses, en alliage base cuivre, du fourreau au corps en bois subsistent (traces de bois observées, à la base et à la pointe, par Ch. SIRE lors de la restauration au Laboratoire d’Argenton). La boulerolle est terminée par un bouton hémisphérique, suivi de gorges et d’une bande étroite gravée de traits. Il manque la (ou les) frette(s) supérieure(s). Le pontet ou pièce de suspension a ses deux gouttières reliées aux extrémités par des barrettes décorées à l’avant de traits gravés. Il est renforcé par deux barrettes à anneaux, aux tiers supérieur et inférieur de la pièce. Celles-ci sont décorées de traits gravés en avers et d’une croix de Saint-André cantonnée en revers. Les anneaux décorés de traits gravés ont une section quadrangulaire.

C’est un glaive romain (\*) d’un type ancien (fin du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère et milieu du I<sup>er</sup> ap. J.-C.), dont on connaît un bon nombre. Il passe, par “*cross dating*”, pour l’un des plus anciens dont on dispose.

2) Lance (N° d’Inv. : 25).

(N° d’Inv. au Musée du Berry : 893.30.5/E.1562 : récemment retrouvée après y avoir été égarée) (Fig. 2-48).

De 25 cm de long, à douille en fer, elle a, d’après le dessin originel, une pointe bien marquée, à empennage réduit convexe et à carène basse.

Pour la datation de ce type, voir ci-dessus à Fléré.

3) *Umbo* de bouclier (N° d’Inv. : 26).

(N° d’Inv. au Musée du Berry : 893.30.9/E.1562) (Fig. 2-49).

Il s’agit d’une coque circulaire décorée de filets et terminée par un bouton renforcé à l’intérieur par un

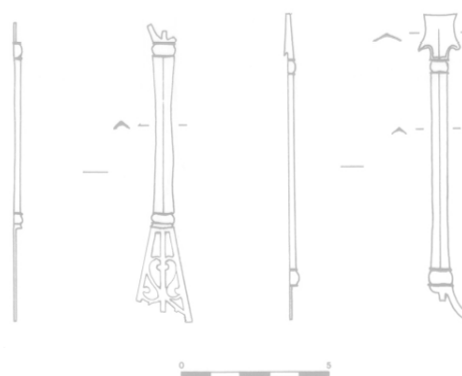


Fig. 2-46: **Berry-Bouy** : éléments décoratifs du fourreau de l’épée ou du bouclier (?) (n° 24) (dessin : J. ARTAUD).

\* Je dois ces renseignements à M. FEUGÈRE que je remercie.

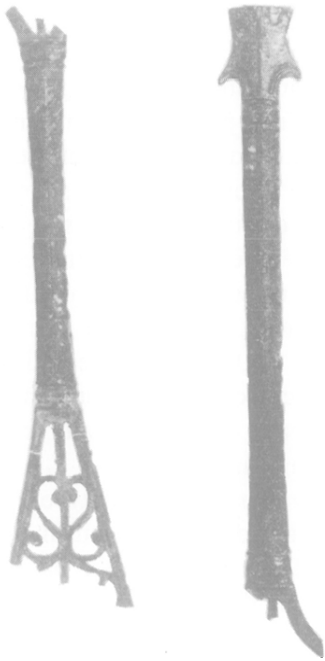


Fig. 2-47 : **Berry-Bouy** : éléments décoratifs du fourreau (n° 24) (?) (photo : G. FRAT, Musée du Berry).

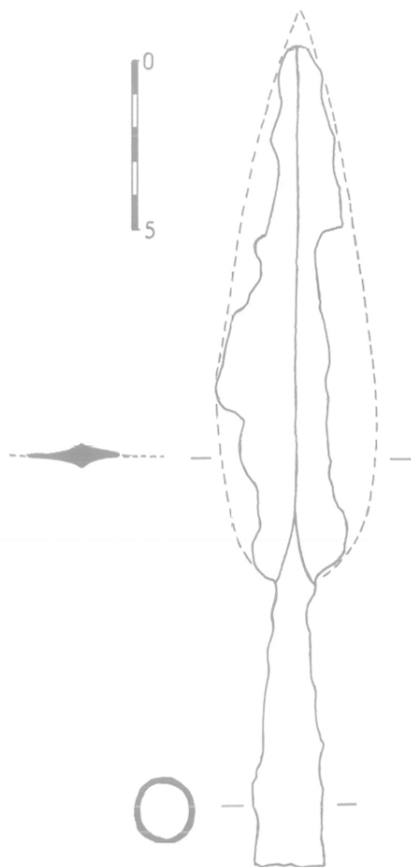


Fig. 2-48 : **Berry-Bouy** : fer de lance n° 25 (dessin A.F.).

amalgame de métal blanc (alliage étain-plomb). L'extérieur porte un décor de gorges réhaussées de traits gravés, à l'extrémité creuse, pour supporter une perle disparue. La base de l'*umbo* est un rebord relevé, décoré de traits gravés. Il est rempli à l'intérieur de métal blanc : il s'agit d'un alliage étain-plomb (observations Ch. SIRE lors de la restauration au Laboratoire d'Argenton).

La découverte de traces de planche indiquées par les inventeurs est en faveur d'un bouclier. Cependant, pour fixer l'*umbo*, le bouclier devait être recouvert d'une plaque d'alliage base cuivre, sur laquelle il aurait été fixé par brasure. Au point de vue technique, cette interprétation est possible à cette période. L'absence de mention de cette plaque peut s'expliquer par le peu de soin de la fouille.

Deux fragments de tôle en alliage base cuivre à la coupe triangulaire sont terminés par des "résilles" (Fig. 2-47). Leur forme ne permet pas de les associer à l'épée. Ils pourraient faire partie d'un décor sur le plat du bouclier.

L'*umbo* de bouclier est de type inhabituel : nous aurions tendance à y voir une pièce de Germanie (?), mais nous n'avons aucun parallèle.

Le bouclier est rond ou ovale.

[P.S. (A.F.) : ce type d'*umbo* paraît bien germanique (cf. ZIELING, 1989, qui cite — n° 2030, p. 1004-1005 — l'*umbo* de Berry-Bouy) ; on peut notamment le comparer à des exemplaires de Chorula, Spieymierz, Snortheim (ZIELING, 1989, type S2, S3 et S4, n° 963, 1450 et 1922, cf. p. 1030, Pl. 18) et surtout à celui, en bronze, de Folkeslunda (*ibid.*, type S3, n° 1796, cf. p. 930), exemplaires malheureusement non datés. Quant aux baguettes de bronze de Berry-Bouy, il pourrait aussi s'agir d'éléments de boucliers de ce type (ZIELING, 1989, Pl. 20 et 21, dont type E1 à E3 ; mais les baguettes de Berry-Bouy ne sont pas citées dans le catalogue)].

— e) *objets divers* (A.F.)

1) le coffre (cercueil ?).

Quatre pentures de fer ont été recueillies (N° d'Inv. : 27 à 30) (Fig. 2-50), dont l'une déplacée ; il s'agit de bandes de fer, larges de 5 à 6 cm et longues de plus de 20 cm, chacune traversée par deux clous (un seul pour la 4<sup>e</sup>), à large tête plate (de LAUGARDIÈRE, 1875, 43 ; Pl. II, n° 4). Compte tenu de leur position, autour du squelette, il pourrait bien s'agir d'un cercueil, comme le suggère l'auteur.

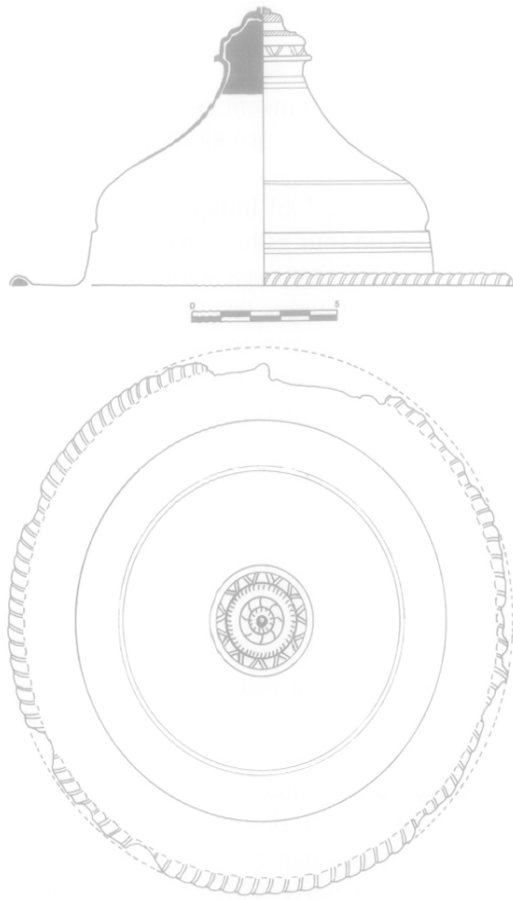


Fig. 2-49: **Berry-Bouy**: umbo de bouclier n° 26 (dessin: J. ARTAUD).

Elles ont été déposées au Musée du Berry (n° 893.30.6), où l'on en a retrouvé trois (L. : 26, 23 et 20,5 cm ; larg. : 4,0 à 4,8 cm ; ép. : 0,2 cm en moyenne ; traversées par des clous de section carrée : L. max. : 6,2 cm ; espacement : 15 et 22 cm).

Ce cercueil (coffre ?) n'aurait donc eu que 25 cm de haut environ.

#### 2) la monnaie (N° d'Inv. : 31).

Celle-ci est malheureusement perdue ; il s'agit, aux dires de Ch. de LAUGARDIÈRE (1875, 47), d'un moyen bronze de la Colonie de Nîmes, du type d'Auguste et Agrippa, bien conservé.

#### 3) les ossements (N° d'Inv. : 32).

Ils n'ont pas été conservés ; ils correspondaient à plusieurs espèces d'animaux différentes : on y avait notamment reconnu une mâchoire de cheval, et sans doute du chien et du porc.

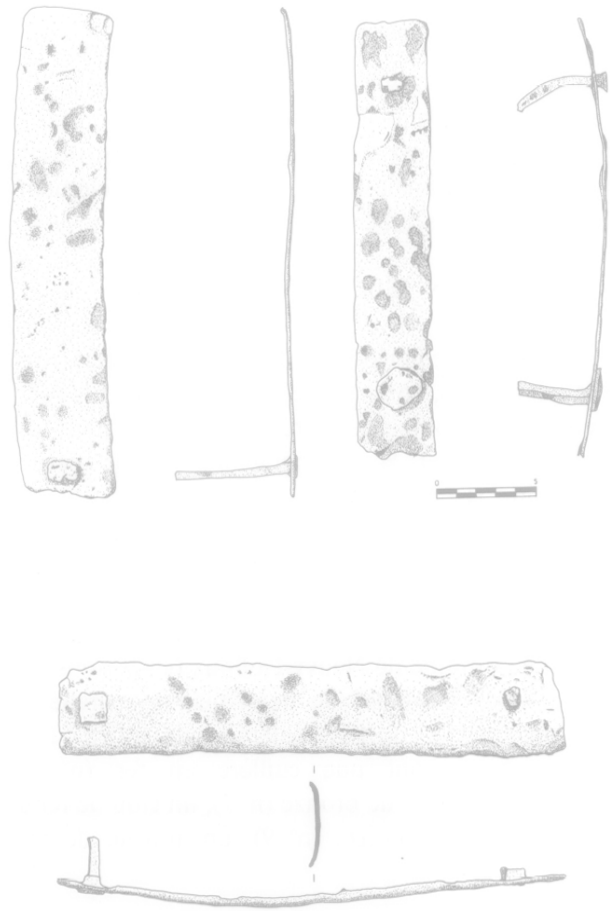


Fig. 2-50: **Berry-Bouy**: ferrures de coffre (ou de cercueil ?) (dessin: J. ARTAUD).

### 2.3.6.2. Le matériel du fossé (A.F.)

#### — a) la céramique (N° d'Inv. : 33 à 37)

Ch. de LAUGARDIÈRE (1875, 56 et Pl. IV, n° 1 à 4) en signale de nombreux fragments, dont aucun n'est conservé.

- Ses gravures permettent toutefois de reconnaître :
- un bord de vase type "Besançon" (FERDIÈRE, 1972 : cf. Fig. 3), à décor gravé sur l'épaule (n° 1),
  - une jatte à bord rentrant (n° 2), d'un type alors courant,
  - un pied de vase "balustre", de datation comparable (n° 4),
  - un fragment de faisselle (n° 3), atypique.

#### — b) la monnaie (N° d'Inv. : 38).

Perdue, elle est décrite par Ch. de LAUGARDIÈRE (1875, 56) comme une monnaie gauloise en potin, tête barbare au droit, et taureau cornupète au revers : il

s'agit d'un type biturige courant, dont l'émission est traditionnellement datée postérieurement à l'Indépendance (NASH, 1978, II, Pl. 24, n° 590-593), mais qui peut en fait être plus ancienne (cf., sur la datation des potins : DUVAL, 1987 ; FISCHER et BÜCHSENSCHÜTZ, 1987) : cette monnaie n'apporte donc pas d'élément de datation plus précis.

— c) *la pince* (N° d'Inv. : 39).

Il s'agit d'une pince à feu, de forgeron, caractéristique (Pl. IV, n° 6), comparable à celle trouvée précisément dans la tombe de Fléré (cf. ci-dessus, pour les comparaisons et la bibliographie), ici de petite dimension (L. = 21 cm).

— d) *le petit matériel métallique* (N° d'Inv. : 40 à 45)

Un objet indéterminé (Pl. IV, n° 5) rappelle un élément de la tombe de Neuvy-Pailloux (ci-dessous, n° d'Inv. : 100), composé de deux plaques parallèles liées par un clou ou rivet : élément de coffre ? Les autres objets sont une cuillère en fer (n° 8) (L. : 6,5 cm), un fil de bronze (n° 7), un clou de fer à tête plaquée de bronze (n° 9), un anneau de fer (n° 10).

— e) *ossements (perdus)* (N° d'Inv. : 436).

Seul un squelette de cheval est signalé.

### 2.3.7. Datation (A.F., avec la collaboration de J.-P.G., S.T. et A.V.)

La monnaie (*as* de Nîmes, frappe indéterminée) donne au moins un *terminus a quo* en 20 av. J.-C., qui n'est pas contredit par la présence d'un potin gaulois dans le fossé.

L'absence de sigillée ne permet pas d'affiner la datation par la chronologie de la céramique.

Le mobilier est toutefois très comparable à celui de Fléré, et nous supposons cette sépulture à peu près contemporaine de cette dernière : 20 à 1 av. J.-C.

La datation de la vaisselle de bronze d'une part, des armes de l'autre, ne contredit pas cette proposition.

### 2.3.8. Contexte et environnement archéologique

Aucune découverte à proximité immédiate.

— *Environnement archéologique sur la commune de Berry-Bouy* (Fig. 2-51)

On ne dispose pas d'inventaire récent pour cette commune (cf. toutefois : QUERRIEN *et al.*, 1979, 269).

- MARTINET (1882, 106) indique la découverte, à "Souaires", d'un four gallo-romain avec débris de poterie : il semble bien s'agir d'une confusion avec la commune de Bourges (cf. FERDIÈRE, 1975, 87).
- A "l'Hermitage", des substructions gallo-romaines ont été mises au jour dans la cour de la ferme (*Rép. Arch.*, ..., 1872, 369 ; QUERRIEN *et al.*, 1979, 269, site n° 028-03) ; on découvre plusieurs salles, et des fûts de colonnes. Des monnaies de Salonine, Gallien, Valentinien, Gordien et Claude le Gothique y sont signalées (*P.V.S.H.L.A.S.C.*, 5 et 19 mars 1869, 20 et 24-25).
- A "Mazières", une villa gallo-romaine a été fouillée (VALLOIS, 1877 ; *M.S.A.C.*, X, 1882, p. X-XI ; LEDAY, 1980, 41, 51, 96, Pl. XXXIII) ; elle est souvent signalée par erreur sur Saint-Éloy-de-Gy, commune dont la limite est très proche de la ferme ; des monnaies de Constantin et Claude le Gothique y ont été découvertes, ainsi que six meules à bras.
- Des fragments de poteries et d'amphores auraient été mis au jour à "Chantelat" (Archives du Musée du Berry, dossier Berry-Bouy ; cf. LEDAY, 1980, 51) (la villa de la Motte d'Inçay — ci-dessous — est proche) ; une villa y a été découverte récemment par J. HOLMGREN (rens. du 9 octobre 1988).
- Près du bourg, on aurait découvert un tronçon d'aqueduc (*ibid.*). La villa de "Mouron" (ci-dessous) correspond peut-être à ces vestiges.
- Des monnaies du III<sup>e</sup> siècle auraient été découvertes dans les fossés d'une route (? ; *ibid.*) ; peut-être la D. 68, qui coupe le site de "Langenot" (ci-dessous).
- Un site gallo-romain a été récemment (1977) signalé par M. J. DEPONT à "Langenot" (Archives du Musée du Berry, dossier Berry-Bouy).
- Plusieurs villae ont été découvertes par photographie aérienne (outre des observations complémentaires sur la villa de "Mazières") (et cf. renseignements J. HOLMGREN, 9 octobre 1988) :
  - à la "Motte d'Inçay" (LEDAY, 1980, 51, 87-88, Pl. VI),
  - à "Mouron" "champ de la Lande" (*ibid.*, 51, Pl. LIV),
  - une autre au Nord de la commune, de découverte plus récente.
- Une villa doit également être signalée à proximité immédiate de la commune, celle de *Saint-Doulchard*, au "Champ-Laurent" (HOLMGREN, 1980, 9, site n° 205-01 ; cf. carte Pl. IV).



- La voie romaine de Bourges à Beaugency ou Blois, puis Chartres ou Orléans, par Salbris, passe immédiatement au Nord de la commune (DELÉTANG, 1984, t. 2, 262-263 ; t. 3, Fig. 137-139 ; MATER, 1900, 174-175 ; cf. VALLOIS, 1878 ; 1892/93, 63-64 ; CHENON, 1922, 53). Une autre voie, celle de Bourges à Tours, passe à proximité de la commune au Sud, mais sur la rive opposée de l'Yèvre (CHENON, 1922, 17).

Certains auteurs (FERRAND, 1869, 43 ; MATER, 1900, 176-177) supposent enfin une voie de Bourges vers Mehun-sur-Yèvre, Vierzon et Romorantin, passant par la commune de Berry-Bouy, mais qui paraît très douteuse.



Fig. 2-51 : **Berry-Bouy** : contexte archéologique de la sépulture, sur la commune, avec courbes de niveau ; la sépulture (carré noir) ; sites et *villae* gallo-romains (points noirs), voies romaines : attestée (double trait) ; supposée (id° tireté) ; en pointillé : limites de commune (dessin : A.F.).

Aucune *villa* n'est donc signalée à proximité immédiate de la sépulture de Fontillet, qui puisse correspondre à la résidence de notre riche propriétaire.

Toutefois, la *villa* signalée à *Saint-Doulchard* ("Champ-Laurent") n'est qu'à 1,25 km de l'emplacement de notre tombe, d'autant que le caractère précoce de cette exploitation agricole pourrait être étayé par son type de "ferme indigène", à enclos (HOLMGREN et LEDAY, *ibid.*).

On ne peut clore ce chapitre sur Berry-Bouy sans invoquer — exceptionnellement — la toponymie : le nom de lieu "Bouy" est en effet particulièrement courant en Berry (BOUDET, 1970, 13-14) ; il est attesté

aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> s., sous la forme *Boiago/Boiaco*, pour Berry-Bouy (*ibid.*, 13), soit "le lieu-dit du Boïen" ; rappelons que ce peuple, venu du Nord du Danube par l'Helvétie au début de la guerre des Gaules (CÉSAR, *B.G.*, I, 5,4), fut installé par César chez des Eduens, aux confins des Bituriges (Sancerrois ? ; *ibid.*, I, 28, 5), comme cité autonome, ayant pour chef-lieu *Gorgobina/Gortona* (probablement Sancerre ; *B.G.*, VII, 9,6), avant d'être rattaché à la cité des Bituriges, sans doute lors des réformes augustéennes.

On ne peut totalement exclure que c'est peut-être précisément ce Boïen qui a donné son nom à Bouy dont nous avons la tombe à "Fontillet" : auxiliaire des armées de César (cf. *infra*) doté ici d'un domaine foncier ? Mais reconnaissons que l'hypothèse est fragile et ne pourra jamais être confirmée.

## 2.4. Ménestreau-en-Villette "Le Cyran" (Loiret)

### 2.4.1. Historique de la découverte (A.F.)

Nous rattachons cette sépulture au "Groupe de Fléré", malgré son éloignement au Nord. Nous reviendrons plus tard sur la question posée par la présence de cette tombe, d'un type qui apparaît bien biturige, en territoire en principe carnute (Sologne du Loiret). Mais ses caractères sont trop proches de notre groupe pour qu'on puisse l'écarter.

La sépulture fut découverte en décembre 1889, et publiée immédiatement par L. DUMUYS (1887/90).



Fig. 2-52 : **Ménestreau** : situation de la sépulture (carré noir) dans le groupe des tombes du même type en Berry (carrés blancs, avec Antran). Tireté : limites de la *civitas* des Bituriges (d'après LONGNON, 1888) (dessin : A.F.).

La mise au jour se fit lors d'une extraction de sable, au domaine du "Cyran" (ou "Ciran"), propriété de M. le Dr MARTIN, lors de la construction du nouveau château.

Les objets découverts alors restèrent chez le propriétaire ; son descendant, M. J. MARTIN, en fit le dépôt au Musée Historique et Archéologique de l'Orléanais en 1980, grâce à l'intervention de M. J.-F. BARATIN (n° d'inventaire : D.80.1.1 à D.80.1.13, et D.80.2.1) ; seul le gobelet a été conservé par M. J. MARTIN (Saint-Denis-de-l'Hôtel) ; un vase (DUMUYS, n° 9) semble toutefois avoir disparu (sauf peut-être un fragment de fond ?).

A l'exception de la sépulture de Neuvy-Pailloux (ci-dessous), celle de Ménestreau est la seule de ces découvertes du XIX<sup>e</sup> siècle pour laquelle on dispose d'un plan de la tombe, aussi sommaire soit-il, et même d'un plan de situation.

L. DUMUYS se fit relater les circonstances de la découverte par l'un des ouvriers. Les objets gisaient à une profondeur d'environ 45 cm, à l'exception de l'amphore, plus enfoncée, ce qui n'a pas empêché son col d'être brisé et entraîné à environ 1 m à l'Est.

La fosse, profonde d'1,20 m au maximum, était creusée dans un sable (silice pure) reposant sur une couche de "tuf" très compact (? argile ?), où sourd la nappe de la rivière proche.

Les objets étaient disposés "en forme de croix" sur une surface rectangulaire d'environ 4 x 1,50 m, orientée Est-Ouest.

L'auteur pense à la présence d'une inhumation, dont les ossements auraient disparu (le sol de Sologne est particulièrement acide), plutôt qu'à une incinération. La place pour le squelette existe d'ailleurs au centre de la fosse.

DUMUYS (1887/90, 479-481) date cette sépulture de la fin du V<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., à cause de la présence de l'inhumation et de l'épée (!), datation qui ne peut évidemment être retenue aujourd'hui.

Cette sépulture n'a pas fait, depuis sa découverte, l'objet de beaucoup d'attention : SEVESTRE, 1976 ; TRAUTMANN, 1980, 24 ; FERDIÈRE, 1985, 343 ; PROVOST, 1988a, 75 ; FERDIÈRE, 1989 ; 1991 ; *Tombes...*, 1992, 31 ; curieusement, elle n'est pas signalée par NOUEL (1968), ni à Ménestreau, ni parmi les sépultures.

#### 2.4.2. Localisation (A.F.) (Fig. 2-52 à 54)

La sépulture est située au bas du coteau bordant au Sud la vallée du Cosson (à environ 1 km au Nord du château du Ciran, au bord d'un chemin d'exploitation perpendiculaire à la route de Marcilly-en-

Illustration non autorisée à la diffusion

Fig. 2-53 : Ménestreau : situation de la sépulture (carré noir) sur fond de carte IGN au 1/25 000 (feuilles n° 22-20 Est).

Villette à Ménestreau (ancienne voie romaine)), à environ 40 m de cette dernière (selon le texte de DUMUYS). Aujourd'hui, aucune trace de sablière n'apparaît à cet endroit, mais en revanche en face, au Sud du chemin (ce qui d'ailleurs apparaît plus logique, car alors non à contre-pente).

Coordonnées Lambert : 576, 050 x 2303, 925.

Coordonnées cadastrales actuelles : Cadastre révisé pour 1936 ; mise à jour 1985, Section D.1, n° 127 (Fig. 2-55).

Géologie : l'environnement géologique est simple (cf. TRAUTMANN, 1980, 23 ; GIGOUT, 1969 ; notice : p. 5-6) : nous sommes, aux abords du Cosson, sur des "Sables Superficiels" (FN), lessivés et redéposés, provenant — et à proximité, au Sud — des "Formations de Sologne" (m 1), sables et argiles du Miocène inférieur/burdigalien.



Fig. 2-54 : **Ménéstreau** : situation cadastrale actuelle de la sépulture : cadastre de Ménéstreau-en-Villette, section D.1, parcelle 127 ; plan révisé pour 1936.

### 2.4.3. Le caveau (A.F.) (Fig. 2-55)

#### 2.4.3.1. Dimensions

Les dimensions indiquées sont les suivantes (rectangle aux angles très arrondis) : L. : 4 m ; l. : 1,50 m ; Prof. : 1,20 m. La fosse a-t-elle bien été entièrement vidée ?

Surface : moins de 6 m<sup>2</sup>.

Volume : moins de 7,20 m<sup>3</sup>.

#### 2.4.3.2. Structure

Dans la mesure où la fosse est creusée dans le sable, il faut sans doute imaginer un coffrage, et un plafond de bois.

### 2.4.4. Le corps (A.V.)

La disposition du mobilier funéraire, placé à chaque extrémité, laissait au centre un vide qui ne peut

être interprété que comme l'emplacement d'un corps inhumé.

La nature des objets déposés à la tête et aux pieds du mort nous permet de reconnaître l'orientation du corps : il est très vraisemblable que la tête était située à l'Ouest, où avaient été placées les offrandes les plus prestigieuses de la tombe : l'épée, objet personnel du défunt et signe de son rang dans la société celtique, ainsi que des vases, liés au service à boire et l'amphore. Les autres poteries, plats et vases hauts, appartenant plutôt au service destiné au banquet funéraire, avaient été disposés aux pieds du mort.

Bien que l'acidité du sol de Sologne ait fait disparaître toute trace du corps, il semble donc bien s'agir d'une inhumation.

### 2.4.5. Disposition du mobilier (A.V.) (Fig. 2-55)

Il se répartit en deux ensembles situés à chaque extrémité de la fosse. Il est possible que quelques objets aient échappé aux terrassiers ; il manquerait

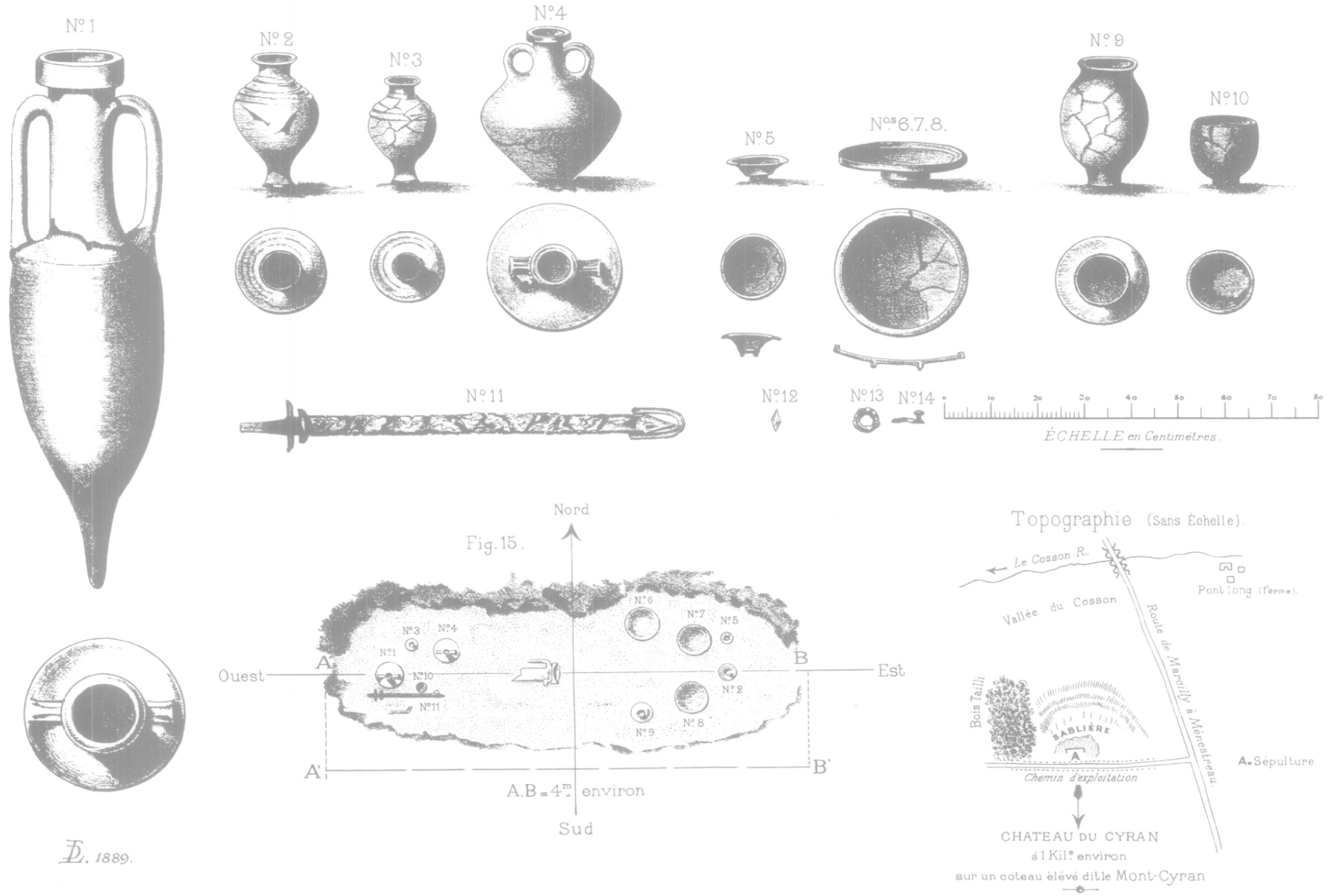


Fig. 2-55 : Méneestreau : planche originale de la publication *princeps* (DUMUYS, 1887/90) : plan, localisation et mobilier.

notamment une monnaie, alors qu'elle est presque toujours présente dans les autres tombes du groupe de Fléré-la-Rivière.

#### 2.4.5.1. A l'Ouest

- Une amphore (1,20 m de hauteur) fichée dans le substrat, dans l'axe de la tombe : la hauteur de l'amphore dépassait largement la profondeur (0,45 m) à laquelle reposait le reste du mobilier ; M. DUMUYS n'a pas noté la profondeur à laquelle l'amphore était enfouie ; on peut cependant penser qu'elle dépassait du sol et que, par conséquent, l'ensemble de la tombe était protégé par une superstructure visible au-dessus du sol. Le fait que l'amphore ait été brisée et que sa partie supérieure, cassée, repose à un mètre de son point d'origine au milieu de la fosse, confirme cette hypothèse ; l'amphore aurait été cassée au moment où la superstructure se serait effondrée.

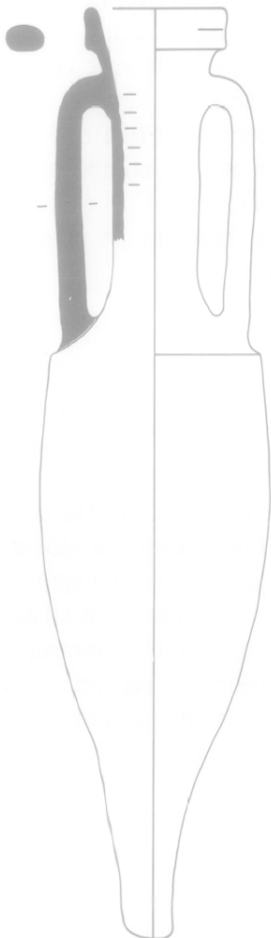


Fig. 2-56 : **Ménestreau** : amphore n° 1 (dessin : J.-F. BARATIN).

La partie inférieure de la panse contenait encore " un résidu graisseux analogue à un dépôt d'huile ".

- Au Sud, sur le fond de la fosse, une épée en fer ; elle gardait encore la trace de son fourreau en plaquettes de bois recouvertes de cuir, terminé par une bouterolle. Un anneau de bronze était collé par l'oxyde du côté gauche de la bouterolle.
- Près de l'épée, un gobelet en céramique grossière.
- En face de lui, un petit vase balustre et une amphorette.

#### 2.4.5.2. A l'Est

- En face de l'amphore, un vase balustre du même type que le précédent, mais de taille plus élevée, ayant pour couvercle une coupe en terre grise.
- Au Nord, deux grandes assiettes, présentant des traces d'utilisations (entailles, éraflures).
- Au Sud, une assiette similaire et un " vase ollaire à couverte rouge vernissée ".

#### 2.4.5.3. Interprétation

Comme à Fléré-la-Rivière, la répartition des objets dans la tombe semble significative et de même nature : le service à boire était déposé à une place privilégiée par rapport au défunt (à sa tête), alors que l'ensemble du service destiné au banquet funèbre était disposé dans le caveau, en face de lui.

Si un certain nombre d'objets (arme, amphore, service de table) permettent de comparer cette tombe à celles d'aristocrates de la cité des Bituriges, il n'en demeure pas moins qu'elle ne possédait pas le même nombre d'objets, notamment le luxueux service à vin en bronze, ni d'outils. A peu près contemporaine de la sépulture de Fléré-la-Rivière, cette tombe était sans doute celle d'un personnage appartenant à la même classe sociale, mais dont le niveau de richesse était loin d'être comparable, si l'on considère que le nombre et la qualité des offrandes funéraires étaient le reflet du statut du défunt dans la société celtique de la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., et proportionnelle à sa richesse.

#### 2.4.6. Le mobilier (A.F. et J.-P.G.) (Fig. 2-55)

Ce ne sont que douze objets qui forment le mobilier de cette tombe, la plus pauvre de notre groupe.

Inventaire :

- n° 1 : amphore ;
- n° 2 et 3 : vases balustres ;
- n° 4 : amphorette ;

- n° 5 : coupe en *terra nigra* ;
- n° 6 à 8 : assiettes en *terra nigra* ;
- n° 9 : vase à couverte rouge ;
- n° 10 : gobelet en céramique grossière ;
- n° 11 : fond id° ;
- n° 12 : épée avec fourreau et anneaux.

#### 2.4.6.1. La céramique (A.F.)

— a) *l'amphore* (N° d'Inv. : 1) (Musée d'Orléans, n° D. 80. 2.1) (Fig. 2-56)

Brisée en trois morceaux, reconstituée (DUMUYS, 1887/90, 468, et Pl., n° 1).

Il s'agit d'une amphore Dressel 1 B.

L'aspect de la pâte et de la surface en fait sans conteste un produit italien.

— b) *la poterie* (au Musée d'Orléans : n° D. 80.1.1. à D.80.1.11) (Fig. 2-57).

1) Deux vases à pied balustre (DUMUYS, 1887/90, 468-469, et Pl., n° 2 et 3), à épaule cannelée. Couleur (CAILLEUX) : E.54 (brun) et E.56 (brun vif). (N° d'Inv. : 2 et 3).

Pour les comparaisons et la datation, voir le vase balustre de Fléré, ci-dessus (n° 32).

2) Une amphorette, à deux anses, en céramique engobée blanche (DUMUYS, 469, et Pl., n° 4). Couleurs (CAILLEUX) : pâte : D.38 (rouge) et engobe : A.81 (gris clair) (N° d'Inv. : 4).

Une amphorette assez comparable fait partie de l'une des sépultures britanniques du "Groupe de Welwyn" (ci-dessous) : celle de Welwyn Garden City (STEAD, 1967, 14, Fig. 9, n° 36, et Pl. III, d).

3) Une coupe en céramique grise (*ibid.*, n° 5). Couleurs (CAILLEUX) : pâte : B.90 (gris très clair) ; surface : C.90 (gris clair) (N° d'Inv. : 5).

Plus petite mais comparable à la forme 39a, en *terra nigra*, de MENEZ (1985, 55, Pl. 8 : Tibère ?).

4) Trois assiettes en *terra nigra* (*ibid.*, n° 6, 7 et 8), à bord droit : parmi les poteries retrouvées, une seule présente ces caractères ; une autre, non mentionnée par DUMUYS, est une assiette à large bord en marli éversé (5 fragments). Couleurs (CAILLEUX) : a) C.90 (gris clair) ; b) C.90 (gris clair) ; c) gris (la couleur "codée" n'a pu être prise), (N° d'Inv. : 6 à 8).

Pour l'assiette à bord droit, voir les comparaisons et la datation qui sont données ci-dessus, à Fléré (n° 19 à 28).

L'assiette à marli correspond à la forme 39 de MENEZ (1986, 23), typique de la fin du règne d'Auguste (cf. ALLAIN *et al.*, 1966, Pl. III, n° 6) et, manifestement, de la Gaule du Centre.

5) Un vase brisé (DUMUYS, 1887/90, 470, n° 9) de forme ollaire, n'a pas été conservé (hauteur : 26 cm ; diamètre : 20 cm), en "terre fine bien cuite, enduite d'une couverte rouge vernissée", au rebord légèrement évasé (N° d'Inv. : 9).

La description et la mauvaise qualité du dessin ne permettent pas de reconnaître ici un type bien identifiable. Il pourrait peut-être s'agir de la forme (peinte) n° 1511 de Feurs (VAGINAY et GUICHARD, 1988, Fig. 61), mais DUMUYS (*loc. cit.*) ne parle pas ici d'autre décor que d'un engobage rouge.

6) Un gobelet en poterie grossière (*ibid.*, 470, et Pl., n° 10), conservé par M. J. MARTIN. Couleurs (CAILLEUX) : de H.90 à D.62 (gris très foncé à brun) (N° d'Inv. : 10).

Pour les comparaisons et la datation, voir les pots non tournés de Fléré (ci-dessus, n° 14 à 17).

7) Un autre fragment de vase conservé (fond en céramique grossière) ne semble correspondre à aucun des vases décrits par DUMUYS. Couleur (CAILLEUX) : E.63 (brun jaune) ; comportant des traces de feu (N° d'Inv. : 11).

L'objet est trop fragmentaire pour être attribué à un type déterminé.

#### 2.4.6.2. Arme (J.-P. G.)

Épée (N° d'Inv. : 12 ; au Musée d'Orléans : D.80.1.12 ; et D.80.1.13 pour l'anneau) (Fig. 2-58 et 59).

Longue de 94 cm à la découverte, cette lame a l'extrémité pointue et une poignée à soie et croisière. Le fourreau en bois, couvert de cuir d'après les inventeurs, se termine par une bouterolle en alliage base cuivre dont il reste l'extrémité en U. L'anneau d'attache de la chaîne de suspension, de section ovale, d'alliage base cuivre, a été retrouvé près de la bouterolle.

L'ensemble est typique de La Tène finale.

#### 2.4.7. Datation (A.F., avec la collaboration de J.-P.G. et A.V.).

La présence de l'amphore de type Dressel 1B, et certains traits de la céramique font penser à une datation augustéenne, mais probablement postérieure à

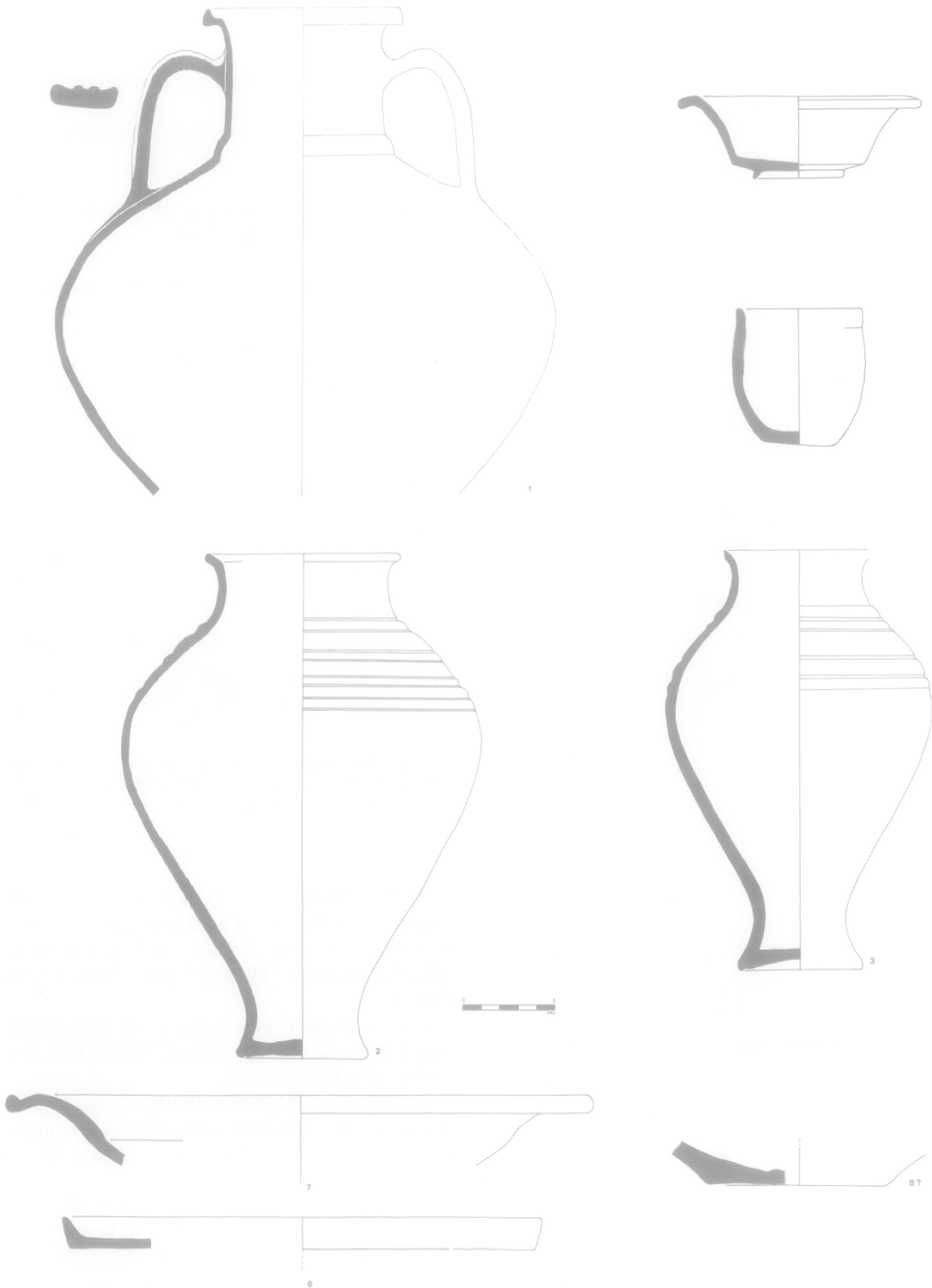


Fig. 2-57 : **Ménétreau** : céramique (n° 2 à 11) (dessin : J.-F. BARATIN).

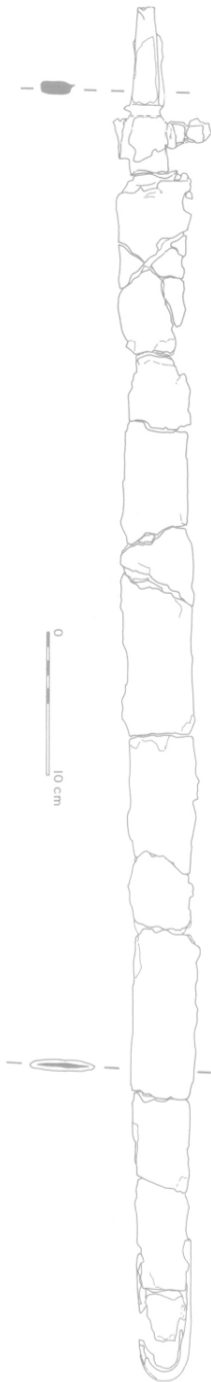


Fig. 2-58 : Méneestreau : épée n° 12 (dessin : J. DURAND).

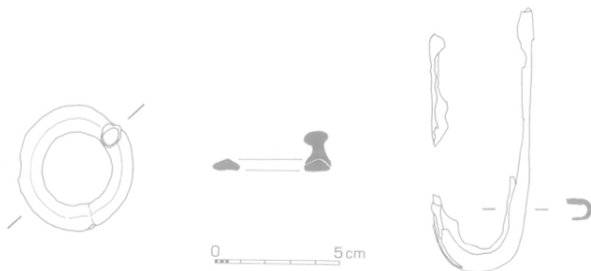


Fig. 2-59 : Méneestreau : bouterolle et anneau de suspension de l'épée n° 12 (dessin : J. DURAND).

l'ère et donc à la tombe de Fléré : *premier quart du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. ?*

#### 2.4.8. Contexte et environnement archéologique

Aucune découverte n'est à signaler dans l'environnement immédiat.

— *Environnement archéologique sur la commune de Méneestreau-en-Villette (Fig. 2-60)*

L'étude du contexte de découverte de cette sépulture est facilitée par deux recherches récentes : TRAUTMANN, 1980, et DELÉTANG, 1984, 305-307.

Comme sur beaucoup de communes de Sologne, peu de découvertes archéologiques sont mentionnées ici.



Fig. 2-60 : Méneestreau : contexte archéologique de la sépulture, sur la commune, avec courbes de niveau ; la sépulture (carré noir) ; voie romaine (tireté) ; en pointillé : limites de la commune (dessin : A.F.).

Pour la Protohistoire, on note la présence d'un *tumulus*, non localisé (DELÉTANG, 1984, t. 2, 305 ; PATRON, 1870, t. 1, 409), à moins qu'il ne s'agisse de celui découvert au "Masuray" par F. TRAUTMANN (1980, 23).

Pour la période gallo-romaine, le signalement d'un théâtre paraît fantaisiste (cf. DESNOYERS, 1894, 166-176 ; DELÉTANG, *loc. cit.*).

Le "Chemin d'Orléans à Bourges", qui passe à proximité de la sépulture, et traverse la commune, serait une voie romaine (DELÉTANG, 1984, t. 1, 152-156 ; t. 2, 305 ; t. 3, Fig. 24-25).

Enfin, pour le Haut Moyen Age, une nécropole mérovingienne serait attestée dans le bourg par la présence de remplois de fragments de sarcophages dans la construction de l'église (DELÉTANG, 1984, t. 2, 307 ; TRAUTMANN, 1980, 24 ; GAUCHERY, 1897/98, 81-86).



En l'état – très lacunaire – de nos connaissances sur l'occupation du sol de la commune de Ménestreau-en-Villette, il n'est pas possible de rattacher cette sépulture à un habitat actuellement connu.

## 2.5. Primelles “Le Grand Malleray” (Cher)

### 2.5.1. Historique de la découverte (A.F.)

La sépulture de Primelles fut découverte en avril 1866 et publiée en 1868 (de ROBILLARD, 1868 a et b), après une première mention (de ROBILLARD, 1867, V). L'article ne comporte pas de plan, et les dessins des objets y sont d'assez mauvaise qualité.

La découverte fut faite à l'occasion d'une extraction de pierre, par MM. CHEVRIN et DECHIRON, à la carrière de “la Coudraie”, au bord d'un bois communal proche du hameau du “Grand Malleray” (commune de Primelles).

Informée de cette découverte par l'instituteur, M. CHAROT, la Société des Antiquaires du Centre délégua sur place A. BUHOT de KERSERS, puis, à la demande d'A. de CAUMONT, E. de ROBILLARD de BEAU-REPAIRE, qui recueillit tous les renseignements sur les circonstances de cette mise au jour, et acquit les objets.

Deux amphores, debout, étaient d'abord apparues dans le front de carrière, accolées l'une à l'autre, à une profondeur de 3 m ; quelques jours plus tard, deux autres amphores furent mises au jour trois mètres plus loin. Il s'agissait d'une fosse, qui fut alors vidée : elle était creusée dans la pierre et présentait des parois verticales. De forme “ovoïde coupée aux extrémités”, sa paroi, du côté Est, formait un léger surplomb, protégeant les amphores.

L'une des trois monnaies découvertes (Faustine) ne fut recueillie que plus tard, après la découverte.

L'auteur date, sans précision, ce dépôt de l'époque gallo-romaine, mais l'identifie comme un “puits funéraire”, dont la “mode” était alors grande (BAUDRY et BALLEREAU, 1873).

De ROBILLARD (1868a, 37) fit effectuer des fouilles alentour quelques mois après la découverte.

Des débris de poterie, en grande quantité, ont été recueillis aux abords immédiats de la fosse, avec de la terre contenant des charbons de bois :

- A 4 m à l'Est, on mit au jour un vase rougeâtre en forme de “pot-au-feu”, au milieu de cendres et charbons, accompagné d'un plat noir, d'une bouteille grise, de “poteries à dessins losangés” (N° d'Inv. : 139 à 142).



Fig. 2-61 : **Primelles** : situation de la sépulture (carré noir) dans le groupe des autres tombes du même type en Berry (carré blanc, avec Antran). Tirété : limites de la civitas des Bituriges (d'après LONGNON, 1888) (dessin : A.F.).

- A proximité de ce groupe furent mis au jour trois autres ensembles comparables : l'un avec un grand vase en terre noire ayant contenu des cendres, des tasses rouges et noires, et deux anneaux (l'un en fer, l'autre en cuivre, N° 146 et 147) ; le second avec deux anneaux semblables, un vase en terre noire, une bouteille à pied, un petit plateau en terre noire, un couvercle blanchâtre, des fragments de verre violacé (d'une petite fiole) ; le troisième dépôt, coupé par la carrière, avec les fragments d'un grand vase en poterie grossière, des charbons, des cendres et des clous en fer.
- A l'orée du bois, à 6 m environ au Nord de la fosse, on découvrit des fragments de poteries grises, rouges et noires, une lame de cuivre tordue accompagnés de cendres, charbons, ossements indéterminés.

Ces enfouissements se trouvaient dans le roc, à 60-80 cm de profondeur.

Des débris de poterie, des amas de cendres et de terre noire avaient été signalés dans les terres supérieures, au-dessus du roc.

La tombe principale était donc entourée d'une petite nécropole.

Cette découverte fut par la suite signalée à plusieurs reprises (P.V.S.H.C., 7 juin 1867, 207-209 ; de CAUMONT, 1870, 580-581, Fig. 302 (indiqué par erreur comme provenant de “Dun-le-Roi”) ; CARTIER, 1879,

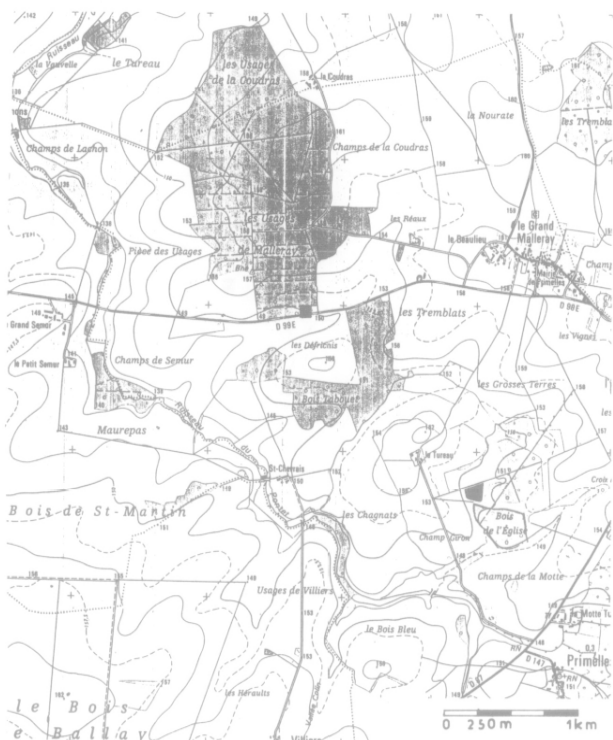


Fig. 2-62 : **Primelles** : situation de la sépulture (carré noir) : extrait de la carte IGN au 1/25 000 (feuille n° 23-25 Ouest).



Fig. 2-63 : **Primelles** : situation cadastrale actuelle de la sépulture (carré noir) : cadastre de Primelles, section A3, parcelle 377 ; feuille rénovée pour 1981.

472 ; MARTINET, 1882, 96 ; BUHOT, 1883, 162-163 et Pl. X, fig. 2-5 ; FAVIÈRE, 1953 et 1956 ; QUERRIEN *et al.*, 1979, 177, n° 01 ; FERDIÈRE, 1989 ; 1991 ; *Tombes...*, 1992, 29-30). En outre, un manuscrit des Archives du Cher (1 F 2, p. 207-209) indique, pour le 7 juin 1867, la découverte à Primelles, par M. FOURNIER, de quatre urnes, plats, vases, burins, mâchoires d'animaux, défenses de sangliers, cornes de chevreuils, etc...

Le Musée du Berry ne possède plus que cinq (ou six ?) objets de cette sépulture : trois plats en terre noire (n° 883.2.142, 143 et 144), le gobelet à pied, le fond de sigillée signé IOTHVR (n° 883.4.10), et en outre un fond de sigillée portant l'estampille (sur deux lignes, accompagné d'une amphore) GNATEI/XANTI (n° 884.1.1.) (cf. FAVIÈRE, 1953, 2 ; cf. ROMANN, 1974, 16, n° 7) (cf. ci-dessous : 2.5.6.1, c) : il est à présumer que ce dernier, non signalé dans la publication d'E. de ROBIL-LARD (1868a), provient d'une des sépultures alentours.

#### 2.5.2. Localisation de la sépulture (A.F.) (Fig. 2-61 à 63)

Coordonnées Lambert : 588, 725 x 2213, 950.

Coordonnées cadastrales (Fig. 2-64) : l'examen du cadastre "napoléonien" (1835, Section A, 2<sup>e</sup> feuille)

montre qu'il s'agit très vraisemblablement du lieu-dit des "Usages de Maleray", parcelle n° A. 208, en taillis, alors propriété des "habitants de Maleray et de la Coudraie" (usage accordé au XVI<sup>e</sup> siècle par le seigneur de la Croisette (CARTIER, 1879, 436) et aujourd'hui (cadastre de 1981), parcelles remembrées n° A. 358-361, 364-375, 377-386.

La seule carrière (abandonnée aujourd'hui) située de telle manière que ce ne fût que vers le Nord que la fouille fût en sous-bois, se trouve dans la parcelle A3 n° 377 (cadastre de 1981), en bordure de la route départementale D.99 E du Grand Malleray à Saint-Ambroix.

Géologie : Nous sommes sur les calcaires jurassiques (dur) de l'Oxfordien supérieur (formation J6 : LABLANCHE, 1978, cf. notice, p. 12) parfois recouvert, dans la commune, par des limons des plateaux (LP) ; notons, vers le Sud-Est, mais toujours sur la commune de Primelles, une présence importante d'argile à minerai de fer pisolithe (e 5-7 Fe : *ibid.*, p. 13).

### 2.5.3. Le caveau (A.F.) (Fig. 2-64)

#### 2.5.3.1. Dimensions

L. : 3,10 m. Plus grande largeur : 1,40 m. Prof. : 2,70 m (dans le roc ?).

Surface : 3,75 m<sup>2</sup> environ.

Volume : 10 m<sup>3</sup> environ.

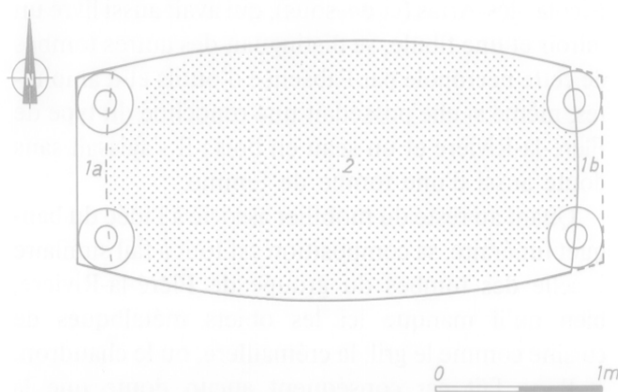


Fig. 2-64 : **Primelles** : reconstitution du plan de la sépulture et de la disposition du mobilier, d'après les indications du texte de ROBIL-LARD (1868). **Légende** : 1 : amphores remplies d'ossements d'oiseaux ; 1a : une amphore Pascual 1, et une Dressel 20 ou Haltern 70 ; 1b : deux amphores Pascual 1 retrouvées debout, protégées par un "rebord saillant de la pierre formant toit au-dessus d'elles et laissé à dessein" ; 2 : ensemble d'objets disposés "avec un soin quasi religieux", recouverts de cendres et de charbons de bois : un fragment d'occipital (seul os étant reconnu comme humain), deux fibules à queue de paon, quatre perles en verre, un miroir, deux grands bronze d'Auguste (et un de Faustine, vraisemblablement intrusif ?), des clous à tête plate de 4 et 7 cm de long (coffret ?), de la vaisselle de table et de cuisine, un fragment de lame de couteau, des ossements d'animaux (porcs ou sangliers, bovidés) dont certains étaient carbonisés. L'extrémité Est de la fosse présentait un léger surplomb dont la symétrie est proposée pour le côté Ouest en pointillé (dimensions arbitraires) (dessin : A.V.).

### 2.5.3.2. Structure

Outre sa forme "en tonneau" ("ovoïde coupée aux extrémités", parois surplombantes...), la description ne permet pas de plus amples observations.

La fosse est creusée dans le roc, et ne devait pas nécessiter de coffrage. Un plafond doit en revanche être sans doute restitué : compte tenu de la disposition du mobilier, on peut en effet penser que le caveau était vide de terre à l'origine.

Les matériaux extraits (terre et pierre) pouvaient ici aussi constituer une sorte de tertre au-dessus de la tombe, dont la hauteur ne devait pas dépasser 0,95 m.

### 2.5.4. Le corps (A.V.)

Parmi les ossements recueillis (*op. cit.*, 35) (non conservés, non localisés), beaucoup avaient subi la crémation ; soumis à l'époque à l'examen d'un médecin (Dr BERCIoux), seul un fragment d'occipital (dont il n'est pas précisé s'il était carbonisé, bien que cela semble vraisemblable), fut identifié comme humain. Il s'agit donc probablement d'une incinération.

### 2.5.5. Disposition du mobilier (A.V.) (Fig. 2-64)

Si, pour d'autres tombes, il a été possible de proposer une reconstitution de la répartition du mobilier, la description de E. ROBIL-LARD est par trop lacunaire. C'est fort dommage, car il précisa lui-même que "les amphores, les bouteilles, les urnes, les plats et les ossements avaient été disposés avec un soin pour ainsi dire religieux" (p. 41).

#### 2.5.5.1. Les amphores

Seule la position des quatre amphores présentes dans la tombe est décrite : placées debout dans chaque angle. Deux tombes (n° 2 et n° 3) sur les quatre découvertes à Saint-Nicolas-lès-Arras (ci-dessous) présentaient la même disposition — une amphore dans chaque angle —, et en particulier la tombe n° 3, où, comme à Primelles, l'une des amphores était sans doute une amphore à huile (TERNINCK, 1879, 233-238).

Les quatre amphores contenaient, en très grande quantité, des ossements d'oiseaux.

#### 2.5.5.2. Le mobilier céramique

"Dans l'espace intermédiaire limité par ces quatre amphores, se trouvaient des poteries blanches, noires et rouges, de formes diverses, dont nous n'évaluons

pas le nombre à moins de cent vingt” (p. 33). C’est bien entendu une estimation (surévaluée ?), car la plupart des vases était brisés. Des poteries trouvées amoncelées en tas, seules les plus remarquables furent restaurées. Voici la liste qu’en donna l’auteur, qui distingua bien la céramique de table, fine et décorée, de celle, plus grossière, destinée aux préparations culinaires :

– a) *le service de table*

- des cruches en terre blanche (au moins trois) (Pl. 1, n° 3, 4, 5) ;
- une cruche à une anse, en céramique fine noire (Pl. 2, n° 10), à laquelle faisait pendant une grande coupe à piédestal, au fond de laquelle un “sédiment brun” était le seul vestige d’un liquide (vin, hydromel ... ?) (Pl. 2, n° 84) ;
- des gobelets d’une pâte très fine, décorés à la molette (Pl. 2, n° 4) ;
- des “tasses couvertes de dessins losangés appliqués en creux” (Pl. 2, n° 6, 6bis) ;
- des petites coupes en sigillée, sans décor, dont deux portaient une marque de potier (Pl. 2, n° 11 bis) ;
- une vingtaine d’assiettes de 0,16 m de diamètre, en céramique noire, dont certaines paraissaient avoir été percées intentionnellement au centre (?) (Pl. 2, n° 9) ;
- des “plats creux” (Pl. 2, n° 3, 7) ;
- un plat de 0,28 cm de diamètre, en céramique noire ;

– b) *les vases à usage culinaire*

- des vases tripodes (Pl. 2, n° 1) ;
- des pots-à-cuire en céramique grossière (Pl. 2, n° 2, 5).

Certains fragments de poterie étaient noircis par le feu, et certains vases étaient remplis de charbon et de cendres.

### 2.5.5.3. Le mobilier métallique

Recueilli “parmi” les vases, il se composait :

- de deux fibules à queue de paon en bronze (Pl. 2, n° 12, 13) ;
- de fragments d’un miroir circulaire en bronze, dont la face convexe était étamée ;
- du “bas” d’une lame de couteau ;
- de clous à tête plate, de deux grandeurs ; ils provenaient sans doute d’un coffre en bois ;
- et de trois monnaies.

Quatre perles en pâte de verre, appartenant à un bracelet ou un collier, complétaient le mobilier de cette sépulture.

Il est remarquable que les amphores ne contenaient pas de produits d’importation comme de l’huile, du vin ou de la saumure, mais des oisillons : “ils étaient agglutinés à peu près entièrement en énorme quantité et remplissaient à peu près entièrement la capacité des vases” (p. 36).

M. de ROBILLARD ne fit pas d’observations précises sur le rite funéraire. Il signala seulement que les charbons de bois, les cendres et les ossements animaux étaient répandus dans toute la partie inférieure de la fosse et remplissaient même certains vases. La plupart des vases, placés soigneusement sur le sol de la tombe, ne semble pas avoir brûlé sur le bûcher.

### 2.5.5.4. Interprétation

S’il manque trop de renseignements pour formuler des hypothèses sur l’aménagement de la tombe, la nature du mobilier nous permet de conclure qu’il s’agissait de la sépulture d’une femme.

L’absence des armes, du service à boire en bronze, des outils, et des instruments de foyer était compensée par la présence de parures – fibules, perles en pâte de verre – et du miroir. La tombe n° 1 de Saint-Nicolas-lès-Arras (ci-dessous), qui avait aussi livré un miroir et une fibule, se distinguait des autres tombes de cette nécropole par l’absence d’outils et d’amphores, même si elle possédait une œnochoé du type de Fléré-la-Rivière et un seau en bois ; il s’agissait sans doute aussi d’une tombe de femme.

Quant au reste du mobilier associé à l’idée du banquet funéraire, sa composition est tout à fait similaire à celle des tombes du groupe de Fléré-la-Rivière, bien qu’il manque ici les objets métalliques de cuisine comme le gril, la crémaillère, ou le chaudron.

Il ne fait par conséquent aucun doute que la défunte appartenait à la même classe sociale que ceux qui ont été enterrés avec leurs armes et les outils symbolisant leur appartenance à une aristocratie fondée sur la possession de grandes propriétés foncières.

### 2.5.6. Le mobilier (A.F. et A.D.) (Fig. 2-65)

Ce serait donc au moins 135 objets qui auraient été recueillis dans cette tombe.

Inventaire : (N.B. : le signe (+) indique que le nombre d’objets n’est pas connu).

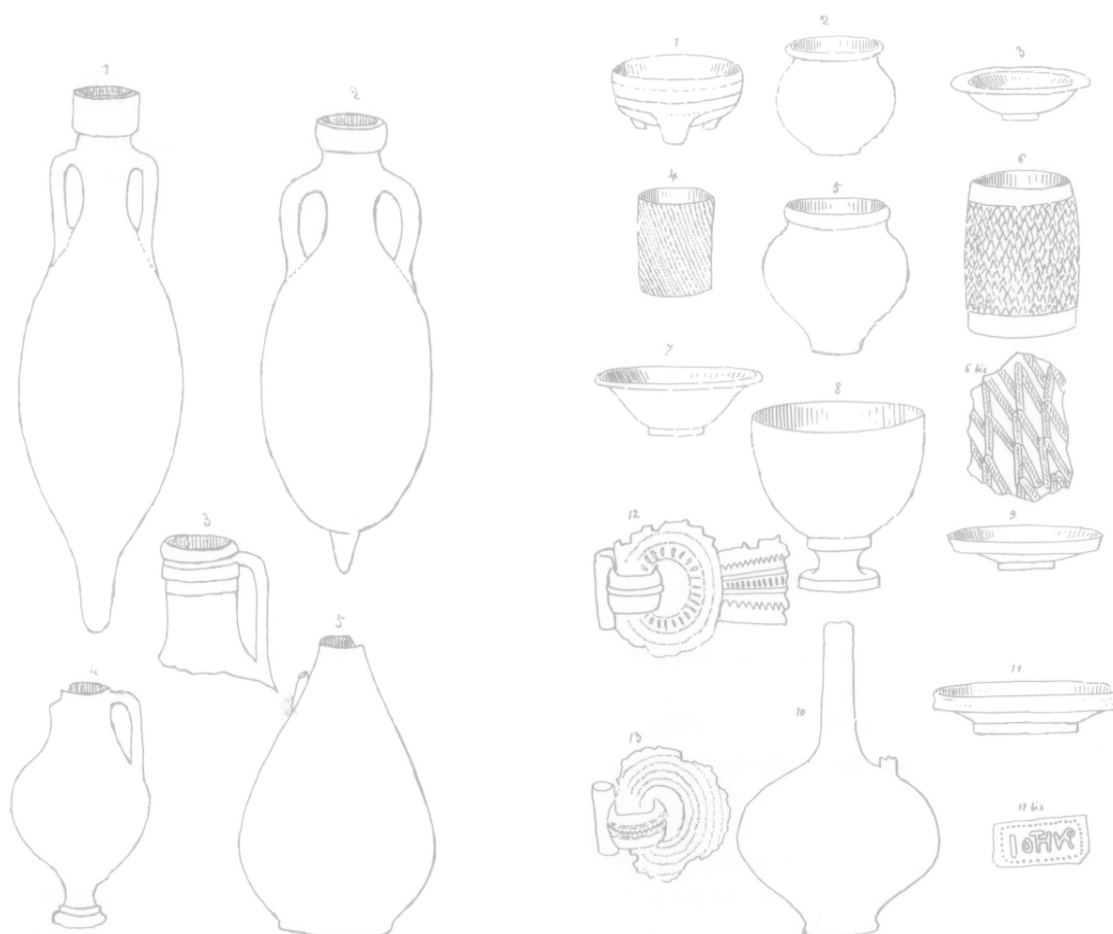


Fig. 2-65 : **Primelles** : mobilier de la sépulture : planches originales de la publication *princeps* (ROBILLARD, 1868, Pl. 1 et 2).

— *A. Caveau* :

- n° 1 à 4 : amphores ;
- n° 5 + : bouteilles en terre blanche ;
- n° 6 + : gobelets en pâte fine ;
- n° 7 + : vases tripodes ;
- n° 8 + : pots en céramique grossière ;
- n° 9 à 11 : assiettes en *terra nigra* ;
- n° 12 à 31 (?) : plats et assiettes en *terra nigra* (dont onze entiers) ;
- n° 32 + : “plats creux” en terre noire ;
- n° 33 : bouteille en *terra nigra* ;
- n° 34 : coupe à pied en *terra nigra* ;
- n° 35 + : “tasses” de type Beuvray ;
- n° 36 et 37 : assiettes en sigillée estampillées ;
- n° 38 + : autres assiettes en sigillée ;
- n° 39 à 124 (?) + : vases divers ;
- n° 125 et 126 : fibules ;
- n° 127 : miroir en bronze ;
- n° 128 : lame en fer ;
- n° 129 + : clous en fer ;

- n° 130 à 133 : perles en verre ;
- n° 134 et 135 : monnaies d’Auguste ;
- n° 136 + : ossements animaux.

— *B. Sépultures environnantes* :

- n° 137 (?) : monnaie de Faustine ;
- n° 138 : assiette en sigillée estampillée CN.ATEI-XANTHI (Musée du Berry) ;
- n° 139 : vase rougeâtre (Sép. 1) ;
- n° 140 : plat noir (Sép. 1) ;
- n° 141 : bouteille grise (Sép. 1) ;
- n° 142 + : poteries “à dessins losangés” (Sép. 1) ;
- n° 143 : vase en terre noire (Sép. 2) ;
- n° 144 + : tasses rouges (Sép. 2) ;
- n° 145 + : tasses noires (Sép. 2) ;
- n° 146 : anneau en fer (Sép. 2) ;
- n° 147 : anneau en bronze (Sép. 2) ;
- n° 148 : anneau en fer (Sép. 3) ;
- n° 149 : anneau en bronze (Sép. 3) ;
- n° 150 : vase noir (Sép. 3) ;

- n° 151 : bouteille à pied (Sép. 3) ;
- n° 152 : plateau en terre noire (Sép. 3) ;
- n° 153 : couvercle blanchâtre (Sép. 3) ;
- n° 154 : fiole en verre violacé (Sép. 3) ;
- n° 155 : vase grossier (Sép. 4) ;
- n° 156 + : clous en fer (Sép. 4) ;
- n° 157 + : poteries grises (Sép. 5) ;
- n° 158 + : poteries noires (Sép. 5) ;
- n° 159 + : poteries rouges (Sép. 5) ;
- n° 160 : lame de bronze (Sép. 5) ;
- n° 161 + : ossements indéterminés (Sép. 5) ;
- n° 162 + : fragments de poterie (alentour).

### 2.5.6.1. La céramique (A.F. et A.D.)

#### — a) les amphores (A.F.) (N° d'Inv. : 1 à 4).

Elles sont au nombre de quatre, malheureusement perdues : trois amphores d'1,90 m de haut (de ROBIL-LARD, 1868a, 33 et Pl. 1, n° 1), et la dernière "plus trapue" (*ibid.*, Pl. 1, n° 2). Pour les trois premières, il semble bien s'agir d'amphores léétaniennes Pascual 1 (confirmation par A. DESBAT, *rens. du 7 janvier 1989*), comme à Fléré, Berry-Bouy et Neuvy-Pailloux.

La quatrième pourrait être une Dressel 20 (*rens. A. DESBAT, id.*), amphores à huile, de Bétique, dont la fabrication, et l'importation en Gaule sont attestées dès la période augustéenne (cf. BECKER *et al.*, 1986, 76 et Fig. 13, n° 8 à 10), ou encore de la forme Haltern 70 (*ibid.*, 76 et Fig. 11), amphores vinaires de Bétique, contemporaines.

#### — b) les poteries (A.F.)

Seuls les descriptions et les mauvais dessins (d'A. des MELOIZES) permettent d'identifier certains types (de ROBILLARD, 1868a, 33-34, Pl. I, n° 3-5 ; Pl. II, n° 1.11), parmi les 120 (?) vases "au moins" signalés par l'auteur (p. 33) (N° d'Inv. : 5 à 124) :

- les "bouteilles en terre blanche" correspondent à des amphorettes ou cruches à engobe blanc dites "de l'Allier" (Pl. I, n° 3-5) (cf. ci-dessus, Berry-Bouy) (N° d'Inv. : 5).
- les "gobelets d'une pâte très fine" (Pl. II, n° 4) sont soit des gobelets de type ACO, soit des parois fines du Centre de la Gaule à décor guilloché, imitant ces derniers (WINIA, 1973, Fig. 5-7 ; MAYET, 1976, forme XVII, n° 184-187, Pl. XXIV ; FURGER-GUNTI, 1979, Pl. 38) (N° d'Inv. : 6).
- les "trépieds" sont des tripodes : le dessin (Pl. II, n° 1) ne permet pas d'identifier un type datable, mais les pieds semblent être en languettes plates,

comme il est courant à l'époque gallo-romaine précoce (N° d'Inv. : 7).

- les "pots d'aspect vulgaire rappelant nos pot-au-feu" (Pl. II, n° 2) ne sont pas reportables à une typologie connue (N° d'Inv. : 8).
- les "plateaux en terre noire" et le "plat de même couleur" (N° d'Inv. : 9 à 31), sont des *terra nigra* courantes à cette époque (Pl. II, n° 9) ; au nombre d'une vingtaine, dont onze entières. L'auteur signale des diamètres de 16 cm pour les premiers, de 28 cm pour le plat. Le dessin permet de reconnaître des assiettes à bord oblique. Trois de ces assiettes (N° d'Inv. : 9 à 11) subsistent encore au Musée du Berry (n° 883.2.142 à 144) : terre gris clair, surface plus foncée ; certains avaient été percés intentionnellement au centre (Fig. 2-66).
- de même, les "plats creux" en terre noire (Pl. II, n° 3 et 7), de types difficiles à identifier sur le dessin (un exemplaire, non dessiné, présentait un diamètre de 28 cm) (N° d'Inv. : 32).
- la "grande bouteille noire", de "fabrication plus soignée" (Pl. II, n° 10) est également une *terra nigra*, d'un type qui n'est pas courant : cf. MENEZ, 1985, forme 159, p. 83 et Pl. 36, au Mans (1 à 40 ap. J.-C.) (N° d'Inv. : 33).
- il en est de même de la coupe à pied (Pl. II, n° 8) (N° d'Inv. : 34) (Fig. 2-67). Cet objet semble avoir été récemment retrouvé (sans référence) au Musée du Berry : il s'agit d'un calice en *terra nigra* d'un type connu dans l'Ouest et le Centre de la Gaule, et sans doute fabriqué en Saintonge ; les auteurs le datent de l'époque augustéenne (SANTROT, 1979, 122, forme 213 ; MENEZ, 1985, 97 et Pl. 27, forme 128 ; 1986, 37 et Pl. 30, forme 79 ; LINTZ, 1989, type C.311a : t. I, 125 ; t. V, Fig. 36) : des exemplaires sont connus en Berry (Châteaumeillant, Nérès : MENEZ, *op. cit.*), et un à Saint-Hilaire-le-Luc (Corrèze) (LOMBARD, 1980, 35 et Fig. 3).
- les "tasses couvertes de dessins losangés appliqués en creux" (Pl. II, n° 6 et 6 bis) sont des gobelets à palmettes ou à chevrons dits "du Beuvray" : pour les comparaisons et la bibliographie, voir l'exemplaire de la sépulture de Fléré (ci-dessus) (N° d'Inv. : 35).

#### — c) La sigillée (A.D.) (Fig. 2-68 et 69)

La publication de ROBILLARD (1868) ne donne de détails que sur deux "soucoupes rouges unies, en terre dite de Samos". La première, intacte, dont il donne un croquis, comportait la marque IOTHVR. Un fragment aurait livré en outre la marque TITIHVR (N° d'Inv. : 36 et 37).

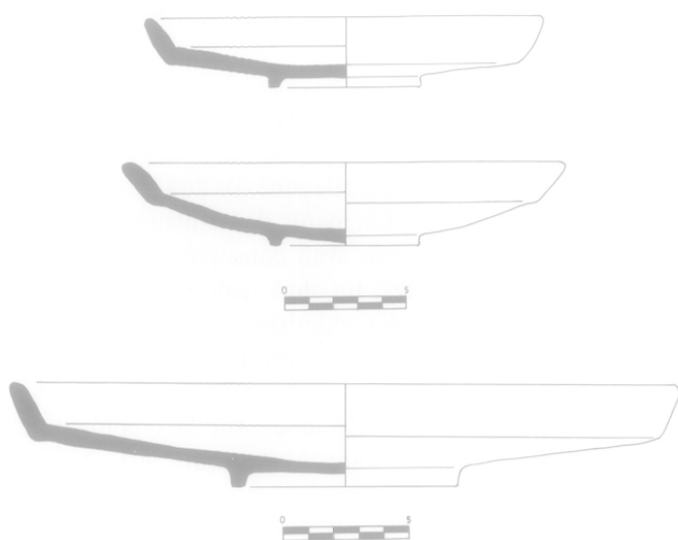


Fig. 2-66 : **Primelles** : assiettes en *terra nigra* (n° 9 à 11) (dessin : J. ARTAUD).

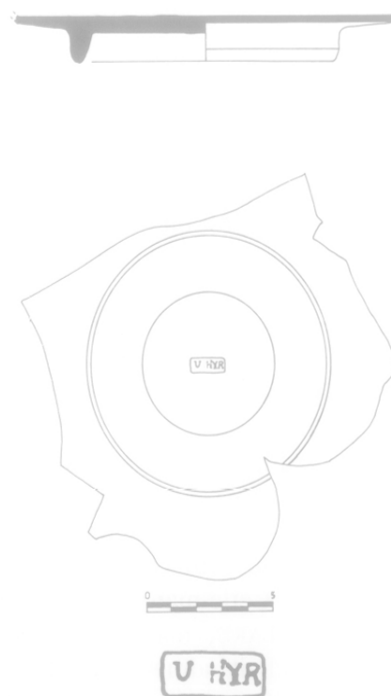


Fig. 2-67 : **Primelles** : gobelet à pied, en *terra nigra* (dessin : B. RIALLAND).

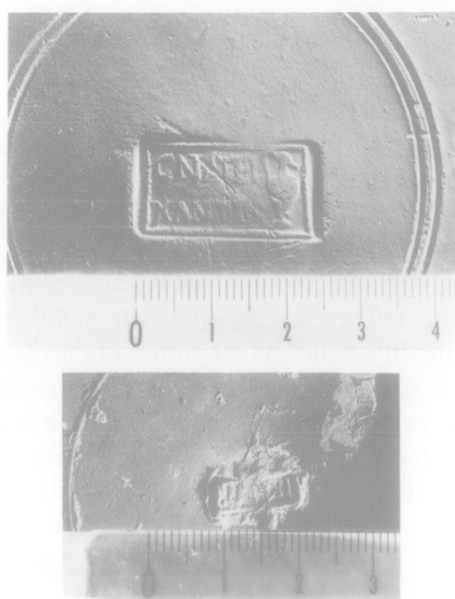


Fig. 2-69 : **Primelles** : estampilles sur sigillée (assiettes n° 36 et 138) (photo : R. MALNOURY).

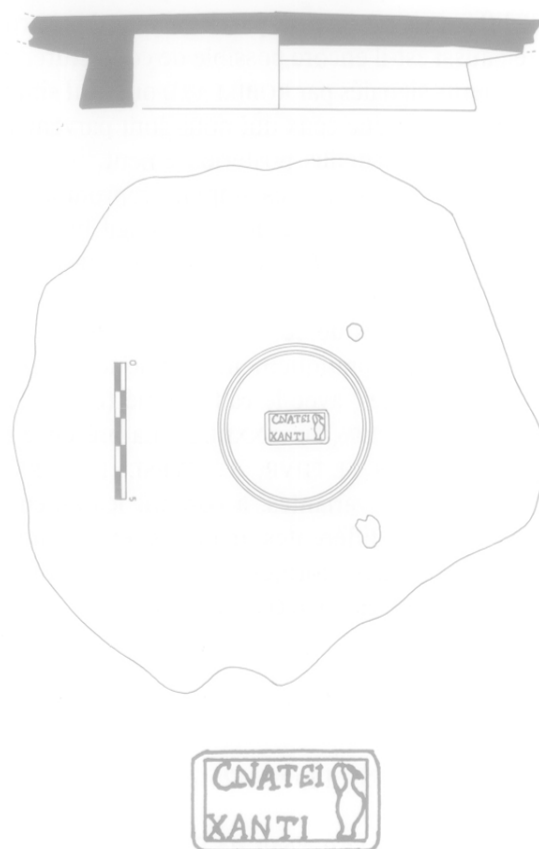


Fig. 2-68 : **Primelles** : assiette en sigillée, estampillée, de la sépulture (n° 36) et fond de plat id°, d'une des sépultures adventive (?) (n° 138) (dessin : J. ARTAUD).

D'autres assiettes en sigillée auraient été recueillies (*op. cit.*, 34) (N° d'Inv. : 38).

Deux fonds subsistent aujourd'hui, mais ils ne correspondent pas à la description de ROBILLARD.

Le premier (N° d'Inv. au Musée du Berry : 884.1.1, provenant sans doute de l'une des tombes périphériques) (N° d'Inv. : 138), est un fond de plat de grande taille. Il comporte au centre l'estampille CN.ATEI/XANTI, avec à droite la figuration d'un vase à une anse. Cette estampille, qui ne figure pas dans le catalogue d'OXÉ et COMFORT, est connue à Neuss (ETTLINGER, 1983, Taf. 6, 31 et Taf. 65, 193), ainsi qu'à Narbonne (PONCIN et GUY, 1970, n° 911).

Le second (N° d'Inv. : 36) (N° d'inv. au Musée du Berry : 883.4.10 ; cf. ROMANN, 1974, n° 18), est un fond de plat ou d'assiette avec une estampille centrale abîmée, sur laquelle on peut cependant déchiffrer la marque (I)O(T)HYR. Cette marque correspond à celle donnée par ROBILLARD, mais, s'il s'agit bien du même plat, il faudrait admettre qu'il a beaucoup souffert depuis sa découverte. L'autre solution est de considérer que ce fragment est le deuxième signalé par ROBILLARD, et que la lecture en ait été erronée. En effet, la marque TITHVR n'est pas connue. Une telle différence de lecture paraît néanmoins surprenante ; aussi est-il encore possible de conjecturer que les éléments signalés par ROBILLARD ont tout simplement disparu et que ceux qui nous sont parvenus en sont d'autres, recueillis postérieurement.

Quoiqu'il en soit, l'estampille reproduite par ROBILLARD ne fait pas de doute. Il s'agit bien de la marque IOTHVR ou LOTHVR (OXÉ et COMFORT 831), connue à la Muette (LASFARGUES et VERTET, 1976). Parmi les variantes de cette signature attestée dans l'atelier, une est pratiquement identique à l'exemplaire de Primelles, avec le cadre perlé (cf. LASFARGUES et VERTET, 1976, Fig. XXXIII, 2). La présence des marques IOTHVR, L.THVR, L.THYRSI, L.THYRS et L.TYRS, avec des variantes, a conduit les auteurs à rapprocher ces différentes marques et à faire de IOTHVR, une des formes de la signature de L.THYRSUS (OXÉ et COMFORT, n° 2064).

### 2.5.6.2. Objets divers (A.F.)

#### — a) les fibules (N° d'Inv. : 125 et 126)

(Pl. II, n° 12 et 13) : il s'agit de fibules "à queue de paon", classiques pour l'époque : elles sont datées de la période augustéenne (et postérieures à 15-10 av. J.-C.), notamment à partir des découvertes d'*Argento-*

*magus*, dans la typologie de FEUGÈRE (1985, 273 : type 16 a 2).

#### — b) le miroir (N° d'Inv. : 127)

Il n'est pas non plus dessiné. De ROBILLARD (1868a, 34) indique : "des fragments d'une plaque circulaire dont la face convexe avait conservé un éclat particulier". Une analyse fut alors réalisée (par M. CHAUMEREAU, pharmacien-chimiste à Bourges) : il s'agissait d'une feuille de cuivre recouvert d'étain (pur) sur une face.

Cet élément est atypique ; sur la typologie des miroirs romains, voir : ROTH-RUBI, 1974 ; LLOYD-MORGAN, 1981.

#### — c) le couteau (N° d'Inv. : 128)

En l'absence de dessin, le texte de ROBILLARD (1868a, 34 : "le bas d'une lame de couteau") ne permet pas de commentaire.

#### — d) les clous (N° d'Inv. : 129)

(De ROBILLARD, 1868a, 35) à tête plate, soit de 7, soit de 4 cm de long.

#### — e) les perles (N° d'Inv. : 130 à 133)

Au nombre de quatre (*ibid.*, 35), elles sont en pâte de verre : elles correspondent sans doute à des éléments de collier.

#### — f) les monnaies (N° d'Inv. : 134, 135 et 137)

(*ibid.*, 35). Il s'agit de trois grands bronzes : deux d'Auguste, la dernière (découverte plus tard) de Faustine Jeune, en très bon état de conservation ; perdues, elles ne peuvent faire l'objet d'une identification plus précise.

Cette dernière pose problème, car elle est postérieure de 150 ans à l'ensemble du mobilier de la sépulture : n'a-t-elle pas été introduite accidentellement, *a posteriori*, comme le suggèreraient les circonstances de sa découverte, seulement à la reprise des fouilles, sept mois plus tard ? Elle pourrait alors provenir de l'une des tombes secondaires alentour.

Quant aux grands bronzes d'Auguste — s'il s'agit bien de cela — ils peuvent peut-être permettre une datation ; seulement deux séries de G.B. ont en effet été frappés sous Auguste : les premiers à Rome, entre 18 et 15 av. J.-C. ; mais ils sont très rares en Gaule, et



il est peu probable qu'il s'agisse ici de cela ; les seconds sont beaucoup plus plausibles : frappe de Lyon, entre 10 et 14 ap. J.-C. (rens. M. AMANDRY, 10 janvier 1989).

– g) *Les ossements (perdus)* (N° d'Inv. : 136)

Ce sont des ossements d'animaux, dont trois maxillaires de porcs ou sangliers, quatre défenses de sangliers, des os de gros ruminant, et de nombreux ossements d'oiseaux (dans les amphores).

### 2.5.7. Datation (A.F., avec la collaboration d'A.D. et A.V.)

Les seuls éléments de datation relativement précis sont la sigillée et les monnaies : si l'on exclut celle, intrusive, de Faustine, il s'agit de deux grands bronzes (?) d'Auguste (27 av.-14 ap.), qui fournissent au moins un *terminus a quo*.

Quant à l'assiette sigillée estampillée IOTHVR, cette estampille, comme à la Muette (ci-dessus), permet sans doute de fixer la fourchette chronologique de cette sépulture *entre 10 av. et 10 ap. J.-C.*

### 2.5.8. Contexte et environnement archéologique (A.F.) (Fig. 2-70)

#### 2.5.8.1. Contexte immédiat

Pour mémoire, un petit groupe de sépultures gallo-romaines a été découvert aux abords immédiats de la fosse (cf. ci-dessus).

Aucune autre découverte n'est signalée à proximité.

#### 2.5.8.2. Environnement archéologique sur la commune de Primelles

On ne dispose pas d'inventaire récent pour cette commune (cf. toutefois QUERRIEN *et al.*, 1979, 177).

- MARTINET indique (1882, 96) un "*agger*" (camp ?) au "Bois du Coudray", et des tertres funéraires près du domaine des "Thureau" et dans les bois de "La Motte-Turlin".

Ce même "*agger*" (de 100 m de long) est signalé au "Tureau du Grand Chêne" par BUHOT de KERSERS (1883, 162 *sq.*).

- Pour l'époque gallo-romaine, on signale la découverte, en 1937, d'une cachette monétaire, dans un pot, à la sortie de hameau du Grand Malleray vers

la Coudraie (chez M. DESDION), composée de grands bronzes de Trajan à Alexandre Sévère (enfouissement en 237 ap. J.-C.) (PONROY, 1937 ; CHENU, 1937 ; 1950 ; QUERRIEN *et al.*, 1979, 177, site n° 188-02).

- Une *villa* est signalée au "Champ Chiron", découverte par prospection aérienne (LEDAY, 1980, 54, 86 et Pl. XLVIII).

- Deux autres *villae*, découvertes dans les mêmes conditions, sont signalées à proximité de la commune, sur celles voisines de Mareuil (au Sud de "Villiers") et de Civray (près de "Bois Ratier") (rens. J. HOLMGREN, 9 octobre 1988).

- Sur cette dernière commune de Civray passe la voie romaine ("Chaussée de César") de Bourges à Argenton-sur-Creuse et Poitiers, par Saint-Ambroix (CHENON, 1922, 21 ; VALLOIS, 1892/93, 79-82).

- Enfin, une enceinte indéterminée, d'environ 150 x 150 m, est signalée à "Boisjaffier" (BUHOT, 1883, 165 ; BÜCHSENSCHÜTZ, 1968, 89).



Fig. 2-70 : **Primelles** : contexte archéologique de la sépulture, sur la commune, avec courbes de niveau ; la tombe (carré noir) ; sites et *villae* gallo-romains (cercles noirs) ; *vicus* (grand cercle noir) ; enclos (petit losange blanc) ; voie romaine (double trait) ; en pointillé : limites de la commune (dessin : A.F.).

- Il est utile de signaler la proximité du *vicus* gallo-romain de Saint-Ambroix-*Ernodurum* (LEDAY, 1976, 238-244 ; 1980, 245-248 et Pl. LXXIX). Plusieurs *villae* sont connues alentour (LEDAY, 1980, *loc. cit.*, et p. 45 et 54 ; rends. compl. J. HOLMGREN, 10 janvier 1989), dont certaines sur la rive droite de l'Arnon, et donc assez proches de Primelles, dont la *villa* de "Lachon".

La villa du “Champ Chiron” se trouve à 1,750 km de la sépulture ; c’est assez éloigné ; il est également probable qu’un autre habitat doit être localisé au Grand Malleray, où une cachette monétaire, qui ne doit pas être isolée, a été découverte : ce site est à 1,600 km de la tombe. Aucun élément précoce n’est connu sur ces deux sites : on ne peut donc les rattacher clairement à la sépulture.

## 2.6. Neuvy-Pailloux “Villesaison” (Indre)

### 2.6.1. Historique de la découverte (A.F. et A.V.)

En 1838, M. Denis BARBOU découvrit, à la suite d’un violent orage, le haut d’un mur, qu’il renonça à dégager, vu l’ampleur des terrassements à effectuer ; il reprit ses recherches quand il trouva (fortuitement ?), à 5 m de là, de nouvelles traces de constructions. Il mit au jour un “grand nombre d’objets extraordinaires”, dans un espace de 2,50 m de côté, limité au Nord et à l’Est par deux murs à angle droit recouverts d’une peinture murale ; le sol, à 4 m de profondeur, était constitué d’un béton.



Fig. 2-71 : **Neuvy-Pailloux** : situation de la sépulture (carré noir) dans le groupe des autres sépultures du même type, en Berry (carrés blancs, avec Antran). Tireté : limites de la *civitas* des Bituriges (d’après LONGNON, 1988) (dessin A.F.).

La date de ces travaux n’est pas mentionnée, mais il paraît vraisemblable qu’ils avaient été exécutés peu de temps avant l’arrivée de M. des MÉLOIZES, Inspecteur des Monuments Historiques de l’arrondissement d’Issoudun, informé par la gendarmerie le 9 septembre 1844, donc six ans après la première découverte.

La publication fut réalisée dès l’année suivante (des MÉLOIZES, 1845, et THABAUD, 1845).

Le propriétaire fournit à M. des MÉLOIZES les renseignements sur les objets et la place qu’ils occupaient dans le sondage qu’il avait réalisé. Reculant devant la tâche à accomplir pour dégager la construction souterraine, il céda les objets et ceux qui seraient trouvés dans les fouilles exécutées par M. des MÉLOIZES, “se réservant les matières d’or et d’argent”. Ce dernier poursuivit donc les travaux, du 14 au 18 septembre 1844, à la pioche. Cette méthode expéditive ne l’empêcha pas de distinguer les traces de matériaux organiques qui permirent de reconstituer le mode de couverture de l’édifice.

L’article de M. des MÉLOIZES (1845) décrit la découverte et les objets déposés dans le caveau. Il est complété par un “Essai sur l’origine du tombeau” de M. THABAUD de LINETIÈRE. Celui-ci développa un certain nombre d’hypothèses sur la nature des objets et



Fig. 2-72 : **Neuvy-Pailloux** : situation de la sépulture : extrait de la carte I.G.N. au 1/25 000 (feuille Issoudun 1-2 et 5-6) : carré noir.

interpréta la tombe comme celle d’un homme considérable – un vergobret, puis un druide – ayant vécu au siècle précédant la Conquête, bien qu’il ait remarqué le caractère à la fois indigène et romain des objets et de la tombe elle-même. En effet, si le rapport de M. des MÉLOIZES est rigoureusement descriptif et se limite à relater des faits, l’essai de M. THABAUD



Fig. 2-73 : **Neuwy-Pailloux** : situation cadastrale actuelle de la sépulture (carré noir) ; cadastre de Neuwy-Pailloux renouvelé pour 1964 (2<sup>e</sup> éd. 1980). Section ZE (au Nord) et G (au Sud).

de LINETIÈRE fait partie des écrits du siècle dernier où les érudits locaux déployaient leur lyrisme et leur enthousiasme pour interpréter les découvertes archéologiques sur la base de données historiques utilisées de façon abusive.

Alors qu'elle avait fait l'unanimité jusqu'à ce moment-là, notamment de la part de J. DÉCHELETTE dans son *Manuel* (1927, 1052, note 1), l'interprétation funéraire de la découverte fut violemment contestée pour la première fois par Adrien BLANCHET en 1921 dans son article "Le prétendu tombeau antique de Neuwy-Pailloux" (BLANCHET, 1921 a). Les arguments que développa celui-ci sont contradictoires et peu convaincants, et dénotent même une certaine mauvaise foi ! L'hypothèse d'une sépulture lui sembla peu plausible en l'absence d'autres tombes connues associant une architecture et un mobilier comparables. Il considéra en revanche que tous les éléments étaient réunis pour identifier cette construction à une habitation "d'un type sans doute très rare, mais aisé à comprendre" ! Enterrée en raison de sa position au sommet d'une colline exposée au vent, elle aurait été, si ce n'est une boutique de négociant, une sorte de pavillon voisin d'une exploitation agricole

comportant des vignobles. "Ainsi s'expliquerait la présence de nombreuses amphores, celle des cercles de tonneaux et même celle du grand bassin de cuivre sans oublier les outils, la serpe, les pioches, déposées à la porte, en rentrant d'une journée de travail, après laquelle le vigneron pouvait s'étendre dans un coin de sa chambre, sur un lit de peau de bêtes peut-être..." (*ibid.*, 75-76).

Cependant, au moment où A. BLANCHET écrivait son article, les comparaisons ne manquaient pas pour définir ce type de structure ; la plupart de ces tombes de l'époque romaine et de la fin de l'Age du Fer renfermant un mobilier riche, et hétéroclite à première vue, avaient été découvertes et identifiées comme telles : Dun-sur-Auron, Berry-Bouy, Arras (TERNINCK, 1879), Celles (PAGES-ALLARY *et al.*, 1902 ; 1920), etc.

Il s'agit de la tombe la plus anciennement découverte de notre groupe, et de la seule qui n'ait pas été découverte fortuitement au cours de travaux, mais qui ait fait l'objet de fouilles délibérées, somme toute, pour l'époque, relativement méthodiques, et relatées avec une assez grande précision dans une publication particulièrement soignée.

La publication de M. des MÉLOIZES est en effet de fort bonne qualité et présente, outre une description détaillée, un plan (malheureusement sans situation des objets) et une coupe du tombeau, ainsi qu'un plan de situation (des MÉLOIZES, 1845, Pl. I).

Le matériel découvert par le propriétaire fut remis à M. des MÉLOIZES, puis cédé par sa famille au Musée du Louvre en 1857 (BLANCHET, 1921, 96 ; cf. dossier d'Archives A4 du Musée du Louvre : lettre de M. des MÉLOIZES du 16 avril 1857) (avec des fragments d'enduits peints ?) ; seuls subsistent aujourd'hui la plupart des objets de bronze (neuf), dans les réserves du Musée du Louvre, et une amphore, au Musée d'Issoudun, ainsi que quelques menus objets de bronze (des MÉLOIZES, 1845, Pl. V, n° 12, 13, 17, 18, 20 et 21) et trois outils de fer (*ibid.*, Pl. IV, n° 17 et Pl. V, n° 10, 15 et 17), retrouvés dans les réserves du Musée du Berry, avec le petit vase (*ibid.*, Pl. V, n° 3) : ancien fonds, dont les provenances sont perdues, de la Société des Antiquaires du Centre (N° d'Inv. au Musée : n° 950.1.448 à 456 et 458). Le Musée Bertrand de Châteauroux ne semble avoir hérité d'aucun objet de cette sépulture.

La bague en or, l'anneau de bronze, une agrafe en bronze et la fibule étaient, en 1921, encore propriété des descendants de M. des MÉLOIZES (BLANCHET, 1921, 96) ; nous n'avons pu obtenir d'informations sur ces objets de la part des descendants actuels de M. des MÉLOIZES.

Cette sépulture fut datée, lors de sa découverte, du "siècle qui précéda la conquête" (THABAUD, 1845, 18) ; il est intéressant de constater qu'elle fut dès lors (anonyme, 1944/45) interprétée comme la tombe d'un "chef de cohorte romaine".

Mentionnons, pour l'anecdote, la curieuse interprétation de la découverte comme une église paléochrétienne "épiscopale" (!), qui s'appuie notamment sur la lecture de l'inscription peinte sur amphore comme une mention de Jésus-Christ (ROBERT, 1847 ; cf. aussi Fonds Hercule ROBERT, Archives Départementales de l'Indre, cote F. 42).

La sépulture de Neuvy-Pailloux a été mentionnée à de nombreuses reprises : *Journal de l'Indre*, 18 sept. 1844, n° 74, 3, col. 1 ; *L'Affiche de Châteauroux*, 22 sept. 1844 ; anonyme, 1844/45 ; *Le Courrier Français*, n° 217, 5 août 1845, 3-4 ; ROBERT, 1847 ; BENNDORF, 1878, 33-34 et fig. 2 ; de LONG-PERIER, 1879, n° 74, 331, 371, 695 et 696 ; LA TRAMBLAIS *et al.*, 1882, 93-95 ; HUBERT, 1889, 132 ; DÉCHELETTE, 1903 ; BLANCHET, 1913, 41-43 et Fig. 9 ; 1921a ; DÉCHELETTE, 1913, 257 ; de RIDDER, 1913a, p. 14-15, n° 48 et 49, et Pl. 8 ; p. 140, n° 3049 ; p. 178, n° 3469 ; p. 179, n° 3480, et Pl. 117 ; de RIDDER, 1913b, 110 et 130 ; DÉCHELETTE, 1927, 558, note 1 ; BOYER, 1976, 40-42 ; BARBET, 1983, 146-149, fig. 25-26 ;

HOLMGREN, 1984 ; BRISSAUD, 1988, III, 129-133, et V, 74-78 ; DUBANT, 1988/89 ; FERDIÈRE, 1991 ; BARBET, 1991 ; *Masques...*, 1991, 119-128, *Tombes...*, 1992, 33-39 ; BOYER, s. d.

## 2.6.2. Localisation de la sépulture (A.F.) (Fig. 2-71 à 73)

L'emplacement de la découverte correspondait à un "bombement" assez sensible ; le tombeau était établi sur une croupe bordant le plateau, et dominant le ruisseau de Villesaison, et à 90 m environ au Nord de la route de Châteauroux à Issoudun.

Coordonnées Lambert : 565, 850 x 2212, 875.

Coordonnées cadastrales actuelles (cadastre renouvelé pour 1965, 2<sup>e</sup> édition 1980) : section ZE, n° 5 (Fig. 2-74).

Géologie : la sépulture est localisée sur les calcaires de l'Oxfordien supérieur et du Kimmeridgien inférieur (formation J 6-7a : DEBRAND-PASSARD, 1975, cf. notice : p. 5-8), parfois recouvert sur la commune par des argiles, sables, graviers et galets des formations d'Ardentes (FA : *ibid.*, p. 13-14).

## 2.6.3. Le caveau (A.F. et A.V.) (Fig. 2-74 et 75)

### 2.6.3.1. Dimensions

Elles sont très précisément données dans la publication de des MÉLOIZES (1845, et notamment Pl.).

Il s'agit d'un caveau construit, de 4,92 m x 4,79 m, profond de 4,04 m sous le sol actuel (élévation des murs : 3,04 m) : il semble donc avoir été recouvert d'un terre de terre, de près d'1 m d'épaisseur.

Superficie (interne) : 23,5 m<sup>2</sup>.

Volume (interne) : plus de 80 m<sup>3</sup>.

Ce caveau comporte, sur sa face Sud-Ouest, un couloir d'accès, légèrement oblique, de quelque 12,82 m de long pour 1,97 m de large, présentant d'abord un palier de niveau avec le tombeau, puis une rampe, d'abord en pente douce, puis plus raide.

### 2.6.3.2. Description de la tombe

#### — Présence ou absence de tertre

La coupe de la construction (des MÉLOIZES, 1845, Pl. I), montrant qu'il existe 1 m de dénivelé entre le haut des murs du caveau et le niveau du sol au moment de la fouille, n'est pas suffisamment précise pour permettre de trancher sans équivoque pour ou contre la présence d'un *tumulus*. Cependant, un certain nombre d'éléments laissent penser que la tombe

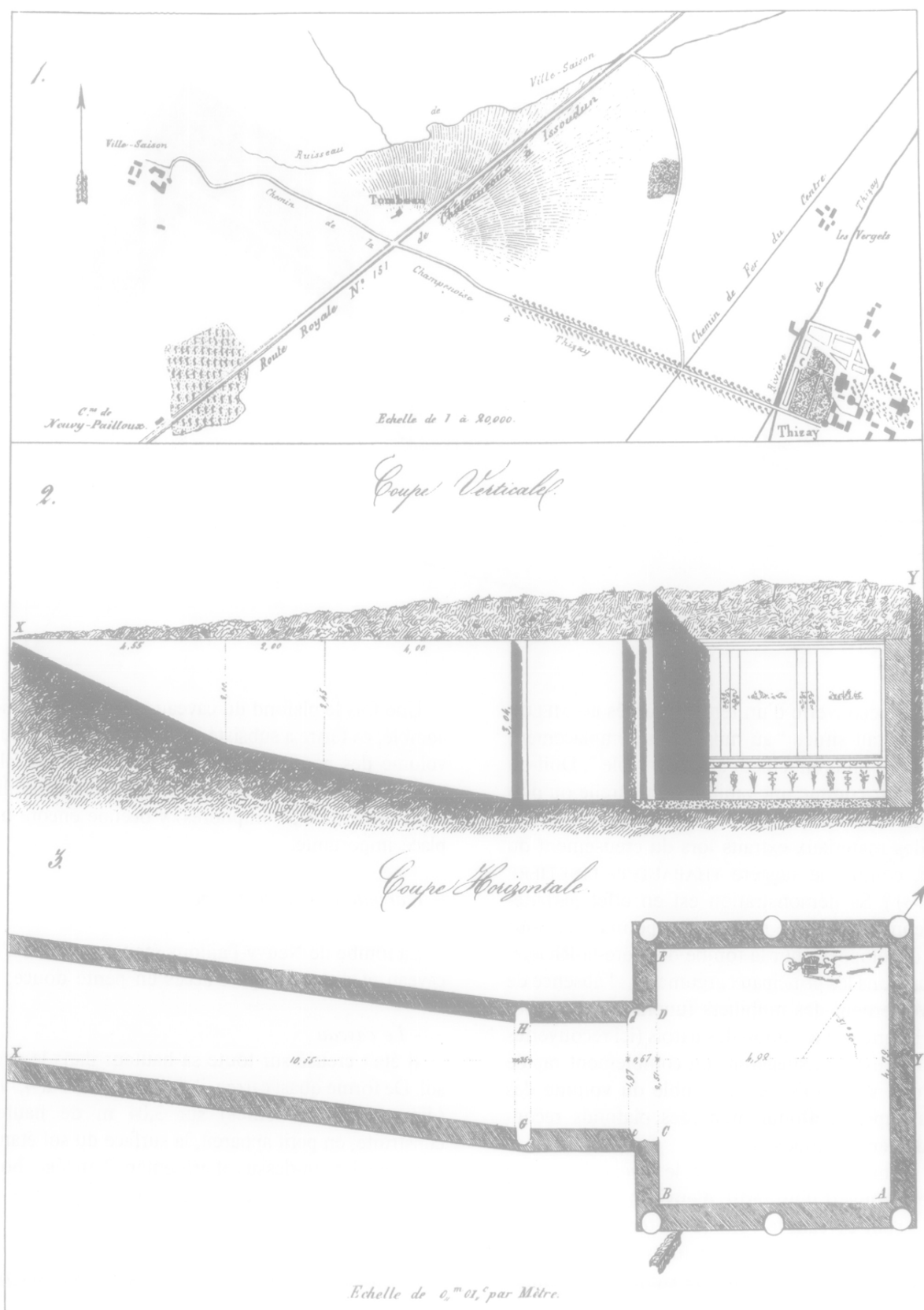
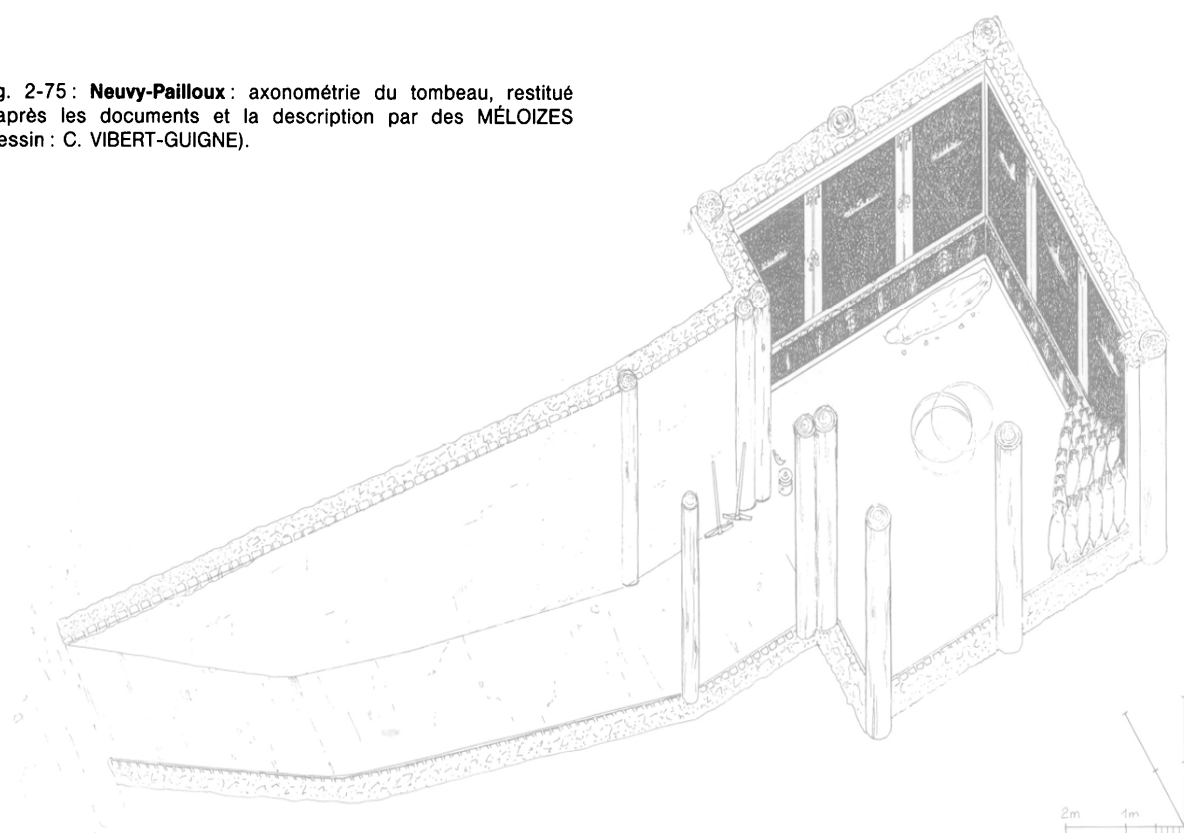


Fig. 2-74 : **Neuvy-Pailloux** : localisation et plan de la sépulture d'après la publication originale (des MÉLOIZES, 1845, Pl. I).

Fig. 2-75 : **Neuvy-Pailloux** : axonométrie du tombeau, restitué d'après les documents et la description par des MÉLOIZES (dessin : C. VIBERT-GUIGNE).



était bien recouverte d'un terre : d'après des MÉLOIZES, elle était située "au milieu d'un emplacement indiqué par un bombement assez sensible". Doit-on l'interpréter comme une éminence naturelle ou plutôt comme un "tumulus" constitué de l'amoncellement des matériaux extraits lors du creusement du caveau, comme le suggère THABAUD de LINETIÈRE (1845, 4-5)? Sa démonstration est en effet parfaitement convaincante et recoupe les points que nous avons développés pour la tombe de Fléré-la-Rivière.

Rappelons les principaux arguments : l'absence de bouleversement des mobiliers funéraires et surtout la très bonne conservation des parois (ici recouvertes de peintures), qui suggèrent un comblement rapide et en une seule fois de l'ensemble du volume des caveaux après l'effondrement des plafonds recouverts de terres imposants.

Au moment de la découverte, le caveau était donc encore recouvert d'un terre d'environ 1 m de haut. Pour le seul caveau, le volume de terre extraite est (volume des parois et du sol inclus) de 92 m<sup>3</sup>. Si l'on imagine un terre en forme de tronc de pyramide débordant de tous côtés d'1 m sur l'ouverture du caveau (épaisseur des parois exclue), celui-ci pouvait, à l'origine, s'élever de plus de 2,60 m.

Une fois le plafond du caveau effondré et celui-ci comblé, ce terre a subsisté en partie, car le caveau – volume des parois construites exclu – n'offre plus une capacité que d'environ 71,60 m<sup>3</sup>, et le mobilier (notamment les 57 amphores) y occupe encore une place importante.

#### – L'architecture de la tombe

La tombe de Neuvy-Pailloux était constituée d'un caveau et d'une rampe d'accès en pente douce.

#### - Le caveau

Il était creusé sur toute sa hauteur dans le sous-sol. De forme quasi carrée, il mesurait 4,92 sur 4,79 m (dimensions intérieures) sur 3,04 m de hauteur construite, en petit appareil, la surface du sol étant à au moins 1 m au-dessus et présentant "un léger bombement formé sans doute des terres extraites du caveau" (des MÉLOIZES, 1845, 9).

Les parois étaient constituées, sur 0,50 m d'épaisseur :

- d'un blocage de pierres entre le mur et le sol naturel ;



Fig. 2-76 : **Neuvy-Pailloux** : peintures murales du mur Nord de la sépulture, restituées d'après des MÉLOIZES, avec des compléments d'A.B. (dessin : A.B. et C. VIBERT-GUIGNE).

- d'un parement de moellons de calcaire, de 0,13 à 0,16 m de hauteur sur 0,13 m d'épaisseur, jointoyés au mortier de chaux et sable ;
- d'une couche de 0,6 cm de chaux et de calcaire broyés ressemblant à celui des carrières d'Ambrault, d'après THABAUD de LINETIÈRE ;
- d'une couche de 0,1 cm d'épaisseur, très dure et de couleur ardoise, base de la couche picturale qui décorait les quatre murs du caveau (cf. des MÉLOIZES, 1845, Pl. II et III) (cf. la description et l'étude des panneaux peints par A. BARBET, ci-dessous).

Le sol était recouvert d'un béton de 0,07 m d'épaisseur, constitué de petites pierres concassées liés par un mortier de chaux et de sable, reposant sur un hérisson de petites pierres calcaires, de 0,10 m d'épaisseur.

La couverture était à l'origine soutenue par six poteaux de bois intégrés dans la maçonnerie des murs, dans les angles et au milieu des murs 2 et 4. Sur le plan de la publication (Pl. I), l'emplacement des poutres, marqué par des vides circulaires de 0,42 cm de diamètre, semblait avoir entamé les parois du sol naturel extérieur (Fig. 2-75). Cette technique de construction a été mise en évidence, dans notre région, dans deux caves gallo-romaines mises au jour sur le vicus de Villedieu "Mehun" (Indre) (COULON, 1982).

Sur les piliers reposait un plafond constitué de planches ou de poutres. Lors de la fouille, des MÉLOIZES en a retrouvé les traces en négatif dans "la dernière couche, dont les éléments sans cohésion, sur une épaisseur de plus d'un mètre, montraient, par des vides encore sensibles, que des corps interposés avaient dû s'opposer au tassement" (1845, 7). A la base de cette couche, provenant de l'effondrement du plafond, se trouvait une couche de terre argileuse brun foncé, de 0,05 à 0,06 m d'épaisseur, sans doute infiltrée entre les poutres du plafond.

Le dôme qui recouvrait sans aucun doute la tombe était peut-être surmonté d'un signal (stèle, colonne ...) définissant le statut et le nom du défunt.

#### - *Le couloir d'accès*

Un passage incliné, au sol recouvert du même béton que le caveau et aux parois épaisses de 0,40 m revêtues d'un mortier de chaux et de sable, menait vers la tombe. Ce couloir était large de 1,97 m, long de 10,35 m et présentait une pente irrégulière.

Une sorte de vestibule, conçu vraisemblablement pour renforcer la protection de la tombe, était ensuite ménagé sur 2,59 m de long ; il était fermé de chaque

côté par une porte, sans doute à double battant, étant donné la largeur du couloir : 1,97 m.

La première porte avait un cadre en bois qui a laissé un vide de 0,35 m de diamètre dans la paroi maçonnée de chaque côté du passage. A partir de cette porte, le niveau du sol du caveau était atteint et l'orientation légèrement déviée, pour une raison inconnue.

La deuxième porte s'ouvrait au milieu du mur Sud-Ouest de la tombe. Le cadre de la porte s'emboîtant dans la maçonnerie avait laissé l'empreinte de poutres accolées par paire de chaque côté de l'embrasure. Le fantôme de la porte en bois fut retrouvé par des MÉLOIZES sous la forme "d'un massif à surface unie, couvert d'une espèce de moisissure blanche", située dans la partie la plus large du passage, donc là où l'embrasure de la porte passe de 1,97 m à 2,51 m de large. Les gonds en fer, des ferrures et un grand verrou (ou deux ? 1845, 4) furent retrouvés à proximité, à l'intérieur de la tombe.

Ce vestibule, et peut-être une partie du couloir, devait posséder le même type de couverture que la tombe ; les quelques rares tuiles à rebords, mêlées à des tessons en céramique grossière, retrouvés dans le vestibule, proviendraient plutôt des terres effondrées que d'un auvent recouvert de tuiles à rebords tel que suggéré par A. BLANCHET (1921 a, 72).

#### 2.6.4. Les peintures murales du tombeau de Neuvy-Pailloux et la question des tombes peintes gallo-romaines (A.B.) (Fig. 2-76 (voir Pl. couleur) à 85)

Le tombeau peint de Neuvy-Pailloux est donc exceptionnel à plus d'un titre : il comportait notamment des peintures murales en place, dont une description et des relevés nous permettent de restituer le style et, partant, de proposer une datation plausible (des MÉLOIZES, 1845).

Alors que l'essentiel du mobilier le plus précieux, cédé au Musée du Louvre, en même temps que les peintures, a été retrouvé dans les réserves, il n'y a hélas plus aucune trace des plaques déposées. Malgré tout, à l'aide des gravures de la publication sus-nommée, et des détails de la description, nous avons tenté une mise en couleur et proposé certaines modifications mineures, dans les motifs décoratifs. Cet essai permet de confirmer ce que nous avons déjà écrit auparavant : les peintures de Neuvy-Pailloux s'inscrivent parfaitement dans une évolution stylistique du III<sup>e</sup> style pompéien, dans une phase assez précoce (BARBET, 1983, 146-149).



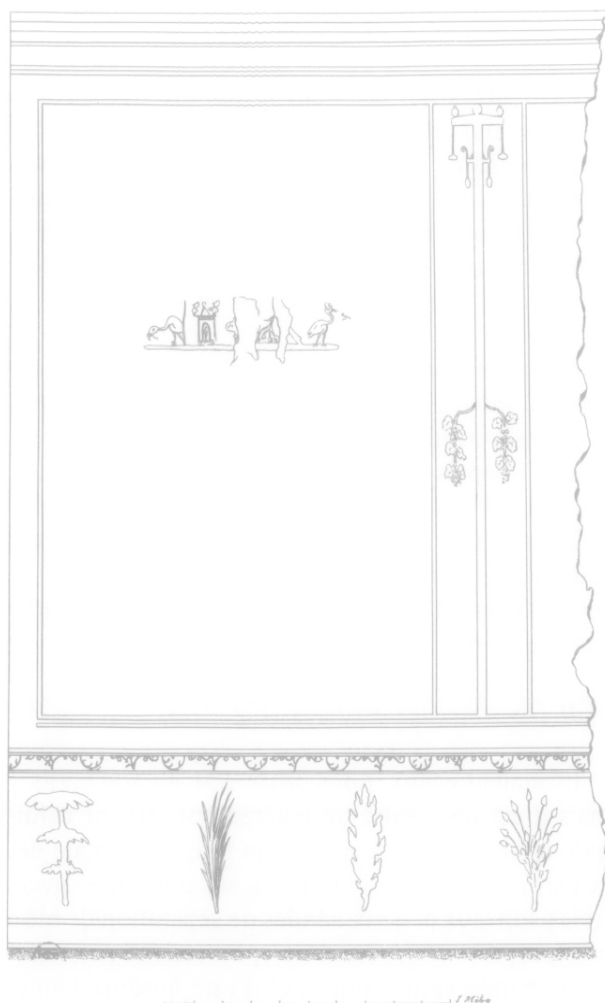


Fig. 2-77 : **Neuvy-Pailloux** : pan de paroi peinte du tombeau, d'après des MÉLOIZES (1845, Pl. II).

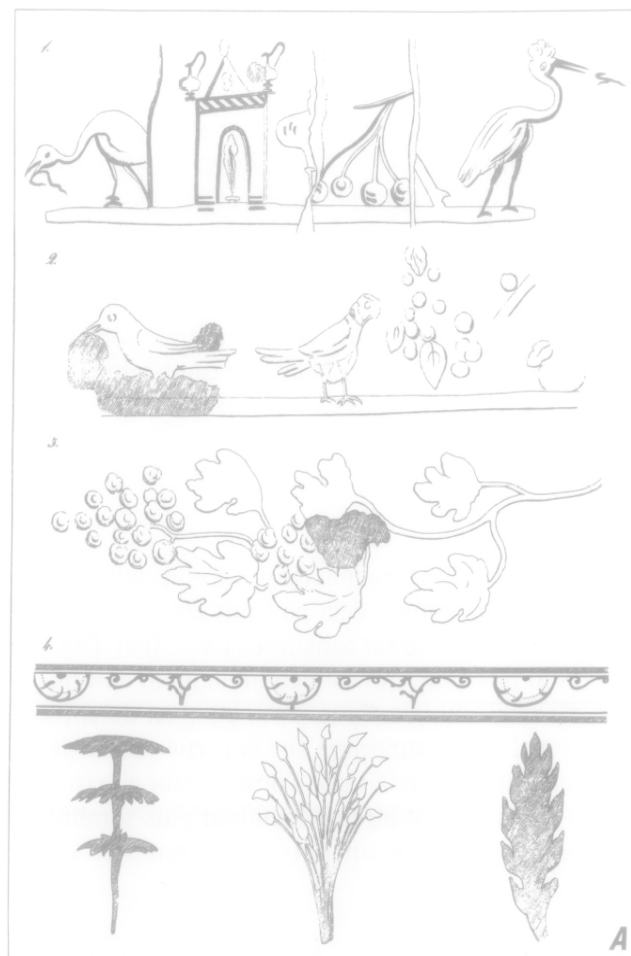
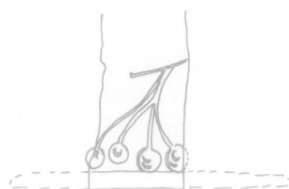


Fig. 2-78 : **Neuvy-Pailloux** : a) détail des peintures murales du tombeau, d'après des MÉLOIZES (1845, Pl. III) ; b) les mêmes vignettes peintes, revues et complétées par A. BARBET (dessin : A.B.).



### 2.6.4.1. Restitution graphique du décor

Notons que les cotes données dans le texte ne sont pas tout à fait celles du décor en place présenté sur la gravure (Fig. 2-77). Nous avons pris le parti d'adopter les dimensions proposées et non pas la restitution partielle du décor, dont l'échelle est peut-être légèrement inexacte. La composition comprend une sous-plinthe et plinthe, surmontées de panneaux médians portant au centre des vignettes, séparés les uns des autres par des bandes à candélabres et couronnés par une fausse mouluration de corniche.

#### – a) La sous-plinthe

Elle était grise ; on ne précise pas si elle était unie ou mouchetée, comme cela pourrait être fort bien le cas ; une bizarrerie est constituée par le filet d'encadrement inférieur, qui est habituellement absent, puisqu'il s'agit du bas d'une paroi en aplat de couleur (nous l'avons supprimé sur la partie droite de notre restitution). Le fait que l'observateur ait cru à un filet indique peut-être une couleur plus sombre à l'origine, peut-être un noir qui aurait viré au gris ?

#### – b) La plinthe

Le bon observateur qu'était M. des MÉLOIZES écrit qu'elle était d'un gris plus clair que la sous-plinthe. Là aussi, on peut se demander s'il ne s'agit pas d'un noir pâli par des remontées de sel, car la présence de touffes de feuillages s'inscrit bien dans l'école du III<sup>e</sup> style à fond noir, qui se perpétuera au IV<sup>e</sup> style (cf. *infra*).

Du fait d'un état de conservation médiocre, les plantes ont été dessinées sous forme de palme ou de rameau isolé, ce qui n'est pas le cas dans la peinture murale romaine. Il faut supposer qu'un effacement des pigments, ou un nettoyage insuffisant de la surface, a fait croire à ces tiges isolées. Dans notre restitution en couleur, nous proposons, à droite, des touffes plus étoffées, tout en nous inspirant des découpes des plantes observées par des MÉLOIZES, qui correspondent à quatre types différents. Nous proposons également une division verticale en compartiments longs et inter-compartiments étroits, situés sous les bandes à candélabres, comme il est usuel de le rencontrer. Nous prendrons pour exemple deux maisons de Vienne : résidence des Nymphéas, et place Saint-Pierre (BARBET, 1982, Fig. 1, 3-4).

#### – c) Les bandes de séparation

Les bandes qui séparent la plinthe de la zone médiane ont été bien observées. Il y avait une bande à galons brodés, où l'on reconnaît une palmette dans un demi-cercle à fond bleu, et sans doute des lotus renversés, terminés par des volutes, mal comprises par le dessinateur. Des parallèles proches ont déjà été proposés à ce sujet (BARBET, 1983, Fig. 20).

La bande verte a dû être modelée en deux couleurs au moins, selon une habitude solidement établie dans la peinture provinciale du début du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., depuis la Gaule Lyonnaise jusqu'à la Gaule Belgique. Il en est ainsi à Lyon, rue des Farges (5-20 ap. J.-C.), à Champlieu (40 ap. J.-C.), Vienne, place Saint-Pierre (I<sup>er</sup> tiers du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.), Soissons, Château d'Albâtre (30-50 ap. J.-C.) (cf. BARBET, 1982, Fig. 4 ; 1983, Fig. 33 ; 1987, Fig. 14).

#### – d) Les panneaux médians (Fig. 2-78)

Ils étaient égaux, nous affirme M. des MÉLOIZES ; mais il est nécessaire de légèrement rétrécir celui qu'il a fait dessiner pour que la longueur totale de la paroi coïncide – comme il est normal – avec trois panneaux et deux bandes de séparation de mêmes proportions. A fond noir, ils étaient entourés d'une bande verte externe et d'une bordure jaune interne.

Dans le texte, il est question de filets blancs, et nous ne voyons pas d'autre solution que d'imaginer un éventuel filet d'encadrement intérieur blanc, indiqué sur notre restitution à droite, mais qui reste parfaitement aléatoire.

Au centre des panneaux, des vignettes sont représentées, avec une ligne de sol brune : images conventionnelles d'oiseaux becquetant des fruits, mais aussi petite construction : une chapelle, à en juger par la statue qui apparaît au centre, couronnée par deux œnochoés en guise d'acrotères, sur le panneau de gauche du mur nord. Tout est parfaitement vraisemblable, sauf l'échelle des vignettes, qui nous paraît un peu trop volumineuse en hauteur et en largeur, eu égard aux modèles connus. Cela vient-il de la transposition des motifs les uns à côté des autres et provenant de panneaux différents ? (cf. hypothèse *infra*). Peut-être y a-t-il eu un relevé dont l'échelle n'est pas tout à fait exacte, ou seulement les proportions paraissent-elles faussées par les dimensions modestes des panneaux ?

– e) *Les candélabres*

Ils se détachent sur fond noir également et sont constitués par une longue tige couronnée d'un plateau de candélabre, que le dessinateur n'a pas su interpréter mais qu'il a parfaitement transcrit, avec des rinceaux de vigne retombant. Nous avons suggéré un autre rinceau en symétrie, car il nous paraît difficile qu'il y en ait eu un seul isolé. D'après le relevé, le thème a été traité avec la plus grande sobriété, sans pied marqué ni ornements adventices.

Enfin, au sommet, une bande de couronnement en gris et vert devait imiter une mouluration de corniche en stuc, et c'est la raison pour laquelle nous avons proposé des dégradés dans les couleurs décrites par l'inventeur, par référence aux séries désormais bien connues en Gaule romaine.

L'exactitude des observations est indéniable, à condition d'admettre une lisibilité imparfaite du document par endroits, qui explique certaines maladresses de rendu. On peut se fonder sur ce témoignage

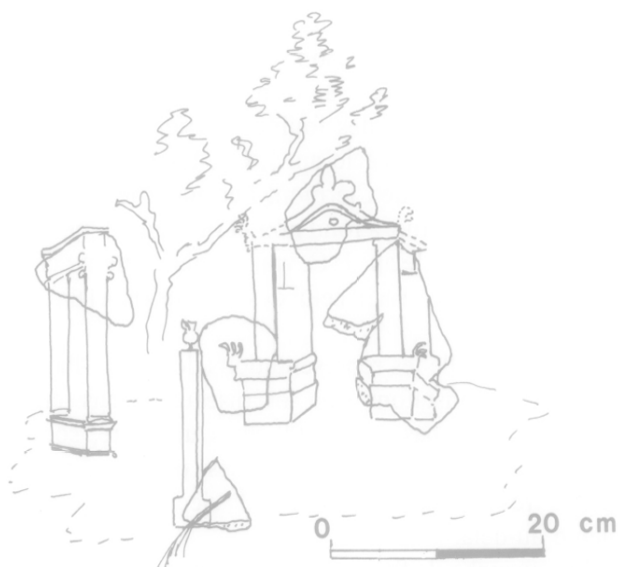


Fig. 2-79 : **Neuvy-Pailloux** (comparaison des peintures) : vignette avec temple à fronton de Vaison-la-Romaine ; fouilles près de la cathédrale (30-40 ap. J.-C.) (dessin : A.B.).



Fig. 2-80 : **Neuvy-Pailloux** (comparaisons des peintures) : exemple de hauts de candélabres, de galons brodés en Gaule (III<sup>e</sup> style pompéien) (dessin : A.B. et A. LE BOT-HELLY).

Illustration non autorisée à la diffusion

pour serrer de plus près une datation stylistique, qui est à confronter ensuite avec la datation des objets enfouis.

#### 2.6.4.2. L'analyse stylistique

Nous avons reconnu, dans cette ordonnance très plate et sévère, un III<sup>e</sup> style précoce, antérieur aux années 30 ap. J.-C., par comparaison avec la production gallo-romaine qui s'affirme et dont nous possédons à l'heure actuelle plus de quarante exemples (BARBET, 1987, 14-15 : tabl.). Nous avons déjà fait référence à certains d'entre eux pour rétablir des motifs de la composition, incomplets ou insolites. Il est donc important d'examiner les parallèles précis sur les motifs qui semblent assez fidèlement rendus.

##### — a) La zone basse

Comme nous l'avons déjà dit, la plinthe à feuillages est presque toujours sur fond noir, et il y a fréquemment des oiseaux. A Vienne, place Saint-Pierre, le décor aux pilastres a une plinthe à fond rouge dont les touffes de feuilles laissent échapper des tiges de fleurs (peut-être modifiées par la restauration) (BARBET, 1982, Fig. 9). On peut imaginer la même chose pour la touffe de type D de Neuvy-Pailoux. Des fleurs plus épanouies et authentiques se remarquent sur la plinthe noire de la peinture du péristyle de la maison du quai Riondet (résidence des Nymphéas), dont la datation au I<sup>er</sup> tiers du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. peut être proposée.

A Soissons, la maison du Château d'Albâtre, (lycée G. de Nerval) a révélé des touffes de feuillages sur fond noir en plinthe dans la salle II, surmontées d'une prédelle de fond identique, avec touffes et oiseau près d'un fruit rond, sur une ligne de sol semblable (DEFENTE, 1987, 177, Fig. 10), tandis que les touffes simples sont de règle pour la salle VII (DEFENTE, 1987, 178, Fig. 13). Les deux décors sont datés pour l'instant entre 30 et 50 ap. J.-C.

Quant à Champlieu, les touffes de feuillages sur fond noir alternaient sûrement avec des échassiers, d'après quelques fragments significatifs (40 ap. J.-C. ; BARBET, 1987, 159, Fig. 33, un peu plus tôt d'ap. DEFENTE, 1990, 45).

##### — b) Panneaux médians à vignettes

Les panneaux médians à vignettes centrales sont rarissimes en Gaule, sans doute parce que nous avons affaire à des décors incomplets, dont il est

impossible de posséder la zone médiane dans son intégralité. Signalons la figure de Muse isolée de Lyon, rue des Farges (maison augustéenne B2 bis), le petit temple ombragé à fronton de Vaison-la-Romaine (Fig. 2-79), des fouilles derrière la cathédrale (milieu du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.), les oiseaux du décor fragmentaire de Clermont-Ferrand, rue Audolent, non reconstitué, à fond noir et quasiment inédit (I<sup>er</sup> tiers du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. vraisemblablement ; cf. BARBET, 1987, 14-15 : tabl.), celui des Bolards (PLATEAU, 1985, 74).

Si l'on détaille les représentations de Neuvy-Pailoux, nous constatons que les oiseaux, échassiers dans deux cas, passereaux (?) dans un autre, sont associés à des fruits : raisins, cerises, pommes, rien que de très banal pendant tout le I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. et même au-delà.

En revanche, la figuration du sanctuaire, très minutieuse, devait être isolée et on peut se demander si les brèches et lacunes portées sur le dessin (des MÉLOIZES, 1845, Pl. III) ne signifient pas qu'il s'agit de vignettes différentes, rapprochées pour simplifier la représentation, car aucun des sujets n'est complet.

Ce type de sanctuaire champêtre est généralement accompagné, sous un éclairage violent, de verdure, de petites silhouettes, ainsi dans la *villa* d'Agrippa Postume à Boscotrecase (ANDERSON, 1987, 39). Le détail des acrotères en forme de vase, peints avec beaucoup de finesse à cette petite échelle, pourrait se comparer aux vases posés sur des barrières de jardins enclos, fréquents sur les prédelles à fond noir, comme celle de la maison de Cérés (cf. ALLAG, BARBET, GALLIOU et KROUGLY, 1987, Fig. 22 : sanctuaire de Vaison, Pl. 1c).

##### — c) Les candélabres grêles (Fig. 2-80)

Quant au type de candélabre lisse, sans ombelles, sans pied, et sans ornements, sauf le plateau terminal et le rinceau de vigne (type A, proposé dans BARBET, 1987, 22, Fig. 17, mais sans pied à boules), il faut le rapprocher des exemples de Lyon, rue des Farges (5-20 ap. J.-C.), de Vienne, Banque de France (I<sup>er</sup> tiers du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.), Vienne, place Saint-Pierre (même date) et Metz, rue Marchant, pièce I (cf. HECKENBENNER et PÉRICHON, 1987, 184, Fig. 1 ; milieu du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.).

La présence de vrilles de vigne est en revanche plus rare en Gaule et se trouve plutôt dans le domaine italien (cf. *Herculanum*, maison à la Cloison de Bois, avec oiseau : BARBET, 1975, 107, Fig. 7).

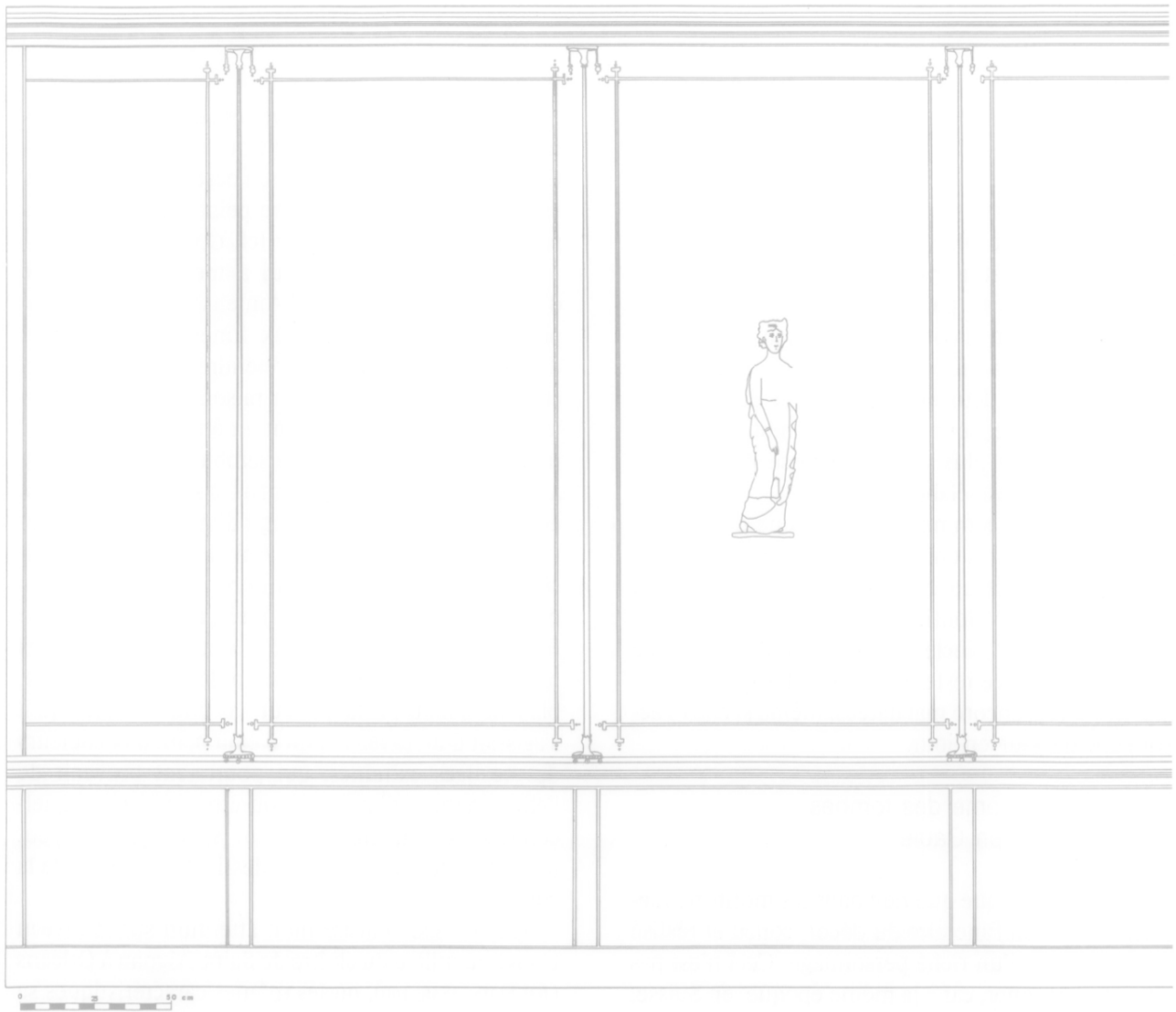


Fig. 2-81 : **Neuvy-Pailloux** (comparaison des peintures) : Lyon, rue des Farges : décor à candélabres de la pièce à la Muse, du tout début du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. N.B. : seule la moitié gauche de la restitution est reprise ici (dessin : A. LE BOT-HELLY).

— d) *Les bandes de séparation* (Fig. 2-80)

Les bandes de séparation, pendant une longue période du III<sup>e</sup> style, imitent une moulure, et le fond vert soutenu, en contact avec les panneaux, devient plus clair au-dessous, quand il n'est pas remplacé par une bande crème à dégradés de marron. On ne peut en être sûr pour Neuvy-Pailloux, comme nous l'avons indiqué. En ce qui concerne le galon brodé de pseudo-palmettes et lotus, en guise de séparation entre plinthe et panneaux médians, il est caractéristique du III<sup>e</sup> style riche, et passera dans le répertoire du IV<sup>e</sup> style qui en diversifiera les motifs. Nous l'avons signalé à Périgueux, à Vienne, à Bordeaux et Ribemont-sur-Ancre (cf. tabl. : BARBET, 1983, 140, Fig. 20) ; toutes ces peintures sont assignées au 1<sup>er</sup> tiers du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., sauf Ribemont, dont le motif est plus ramassé et dans un style attardé (70 ap. J.-C.).

On ne peut être assuré que l'ensemble du décor était sur fond monochrome noir ; nous avons émis des doutes sur les fonds gris de teinte différente pour la zone basse, car il est plus courant de trouver une ordonnance entièrement à fond noir, surtout lorsqu'il y a des touffes de plantes en plinthe. En effet, à Lyon, rue des Farges et à Clermont-Ferrand, rue Audollent, la plinthe est grise mais mouchetée, sans sujet décoratif quelconque ; en Campanie, la *villa* des Mystères, la *villa* d'Agrippa Postume, la *villa* Impériale (BASTET et DE VOS, 1979, 135, tabl. synoptique, en citent vingt exemples) sont parmi les témoins les plus fameux de ce goût pour une décoration de parois entièrement à fond noir. En Gaule romaine, nous le retrouvons à Vienne, place Saint-Pierre, sous la résidence des Nymphéas, et à Plassac, à la fin du 1<sup>er</sup> tiers du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. (BARBET, 1987, 14-15, tabl.). Même si l'on reste incertain sur la couleur exacte de la partie

basse, on notera la tonalité sombre d'ensemble voulue par le peintre.

Si nous résumons les acquis de cette étude stylistique, le modèle le plus sobre et le plus proche de Neuvy-Pailloux est la maison augustéenne de la rue des Farges à Lyon, peinte entre 5 et 20 ap. J.-C. (Fig. 2-8). Les autres comparaisons établies avec des peintures datables entre 30 et 50 ap. J.-C., c'est-à-dire exécutées par la deuxième génération des peintres attachés à ce style, sont valables à condition de faire abstraction d'une plus grande richesse dans l'ornementation des candélabres.

On proposera comme hypothèse une date d'exécution des peintures du tombeau de Neuvy-Pailloux aux alentours de 30 ap. J.-C., au plus tard, bien qu'on puisse supposer volontiers une "perdurance" jusqu'au milieu du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., tant il est vrai que notre connaissance reste fondée sur des séries disparates et parfois encore mal datées, même si elles s'accroissent de jour en jour.

#### 2.6.4.3. Le problème des tombes peintes en Gaule

On aura remarqué que rien dans les motifs ne rappelle la fonction funéraire du décor, conçu et réalisé pour la tombe d'un riche personnage. Ceci n'est pas pour nous étonner, car à la même époque, en Suisse, le tombeau de Minutio (daté d'Auguste à Vespasien : DRACK, 1950, Pl. XIV), présente une plinthe mouchetée et des panneaux blancs unis, sans même des candélabres ; aucune allusion, aucun motif ne vient relever le décor réduit, à la plus grande simplicité (Cf. BARBET, à paraître 1994).

##### — a) Caves ou caveaux ?

On comprendra alors combien il est malaisé de discerner, dans les découvertes de structures enterrées, les "caves" qui pourraient avoir été des tombeaux (\*).

Pour identifier avec sûreté un complexe funéraire, lorsqu'il n'y a ni sépulture, ni inscription, ni mobilier, la présence de peintures fragmentaires ne suffit pas à caractériser l'ensemble. En effet, des gravats jetés dans une cave constituent un phénomène ordinaire ;

\* O. CORTET dans un bref article (1973, 159), a bien mis en valeur l'usage abusif du terme de "cave", pour toute structure enterrée dont la destination n'était pas nécessairement économique. Le fait qu'il s'agisse souvent de caves-sanctuaires est indéniable, mais la présence d'un jointolement des pierres, ou d'un enduit décoratif, ne constituent pas à mes yeux le signe d'une attribution automatique à une vocation religieuse, car ce type de revêtement est assez banal.

en revanche, une structure avec escalier et niche décorée, comme celle récemment trouvée à Argenton-sur-Creuse, prouve que des caves, à destination religieuse vraisemblable, pouvaient être peintes et ne font pas partie de la même catégorie (cf. COULON, 1986 b).

D'après F. VASSELLE, qui a mené une enquête d'archives dans la région d'Amiens sur des caves qui pourraient être des caveaux funéraires, la plupart d'entre elles ne peuvent prétendre avec certitude à cette destination, même en raison des niches dans lesquelles des urnes auraient pu être déposées. Pour un cas, la fonction funéraire semble évidente, car il y a un cercueil et trois corps, mais la relation de fouille est ancienne et il pourrait s'agir d'inhumations postérieures (VASSELLE, 1963, 817 : Amiens, place Montplaisir) ; il n'y avait pas de peinture mentionnée, alors que dans la construction voûtée à deux niches du Faubourg Saint-Maurice, il y avait des tuiles, des poteries et des peintures à couleurs rouge, verte, blanche à filets ; cela ne veut pas dire non plus qu'il s'agissait d'un caveau et qu'il était peint aux couleurs des vestiges exhumés, qui pourraient provenir de l'effondrement d'un étage, ou être un remblai quelconque. Aucun aménagement spécifique ne peut permettre de trancher sur la destination précise de la construction.

A. FERDIÈRE a attiré mon attention sur le caveau trouvé au milieu du cloître de Saint-Aignan à Orléans (JOLLOIS, 1836, 100), où les mêmes caractéristiques se retrouvent : escalier d'accès, construction soignée, deux niches semi-circulaires. L'enduit en place était



Fig. 2-82 : Neuvy-Pailloux (peintures) : carte des tombes peintes retrouvées en Gaule. **Légende** : 1 : Neuvy-Pailloux ; 2 : Bordeaux ; 3 : Reims ; 4 : Boulton-sur-Suippe (dessin : A.B.).

peint en jaune avec une raie noire pour diviser la zone de plinthe de la zone médiane. Aucune urne funéraire, aucune sépulture n'a été retrouvée dans les décombres (une monnaie de Constantin) et on ne signale aucune tombe dans les alentours. Dans ces conditions, il peut y avoir présomption mais pas de certitude concernant la destination funéraire de ce petit monument de 5 m x 3 m, qui pourrait aussi être un oratoire domestique, comme celui d'Argenton-sur-Creuse, récemment mis au jour.

Notons, en effet, que même les tombes apparemment riches se contentent souvent d'un aménagement architectural assez fruste et sommaire. C'est le cas pour la fameuse tombe de la prétendue femme-peintre de Saint-Médard (Vendée), qui était située à 80 m environ de la *villa* auparavant identifiée et assez luxueusement aménagée. Elle mesurait 4 m de côté approximativement, comme celle de Neuvy-Pailloux. Elle était construite en poutres de chêne, sans pierre, et dotée d'un riche matériel, dont non moins de quatre-vingts vases en verre (FILLON, 1887, rééd. 1981, 123) et six amphores (p. 125). Figurait aussi une "boîte de couleurs", sans doute un nécessaire de toilette avec des fards, à en juger par la liste des objets, et des matières identifiées par CHEVREUL : mortier et son pilon, ambre jaune, petites cuillers et palette, et parmi les produits reconnus, terre de Vérone, orpiment, bleu égyptien, résine de pin, cire d'abeille pure ou en mélange, noir de fumée mélangé à un corps gras, ces deux derniers ingrédients pouvant faire penser à un dépilatoire et du kohol, ou de l'encre (?).

Aucune peinture n'avait été appliquée sur les parois du caveau, laissées en bois brut.

– b) *Les autres tombeaux peints gallo-romains* (Fig. 2-82) :

A côté du cas de Neuvy-Pailloux, précoce, nous pouvons citer seulement trois autres trouvailles, dont une reste incomplète.

A Bordeaux, près de l'église Saint-Seurin, tout un complexe funéraire a été retrouvé ; dans la pièce n° 7 subsiste une frise de caractère nilotique, au-dessus d'une plinthe rouge bordeaux ornée de méandres (Fig. 2-83). On y voit des constructions ébauchées en silhouettes noires sur des îles, avec canards nageant, un Amour (?) monté sur un cheval marin. Aussi bien le thème que la facture rappellent les tombeaux d'Ostie du III<sup>e</sup> siècle, date la plus haute qu'on pourrait accorder à l'ensemble (BARBET, 1985, 103-111).

Le thème choisi s'accorde bien à la destination du lieu : il évoque le voyage des défunts vers les Îles des Bienheureux.

A Reims, sous la tour du clocher de l'église Saint-Martin, un caveau funéraire avait été retrouvé en 1738 (Fig. 2-84). Il comportait un escalier d'accès, et trois niches, dont deux plates et une semi-circulaire. Les murs étaient couverts de peinture à sujets, tirés du Nouveau Testament, dans un cas au moins à mon avis (KALAS, 1912, 82-84). En effet, une gravure nous montre un ensemble cohérent et bien conservé : sur la voûte, une imitation de caissons octogonaux, à carrés sur pointe à l'intérieur ; des guirlandes s'accrochent fictivement en haut de la paroi. La niche semi-circulaire est tapissée d'un semis de fleurs, avec de part et d'autre de grands oiseaux, à longue queue (des paons), perchés sur des vases qui sont des canthares



Fig. 2-83 : **Neuvy-Pailloux** (comparaison des peintures) : Bordeaux, près de l'église Saint-Seurin, pièce 7 dans la nécropole (III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles ap. J.-C.) (dessin : A.B.).



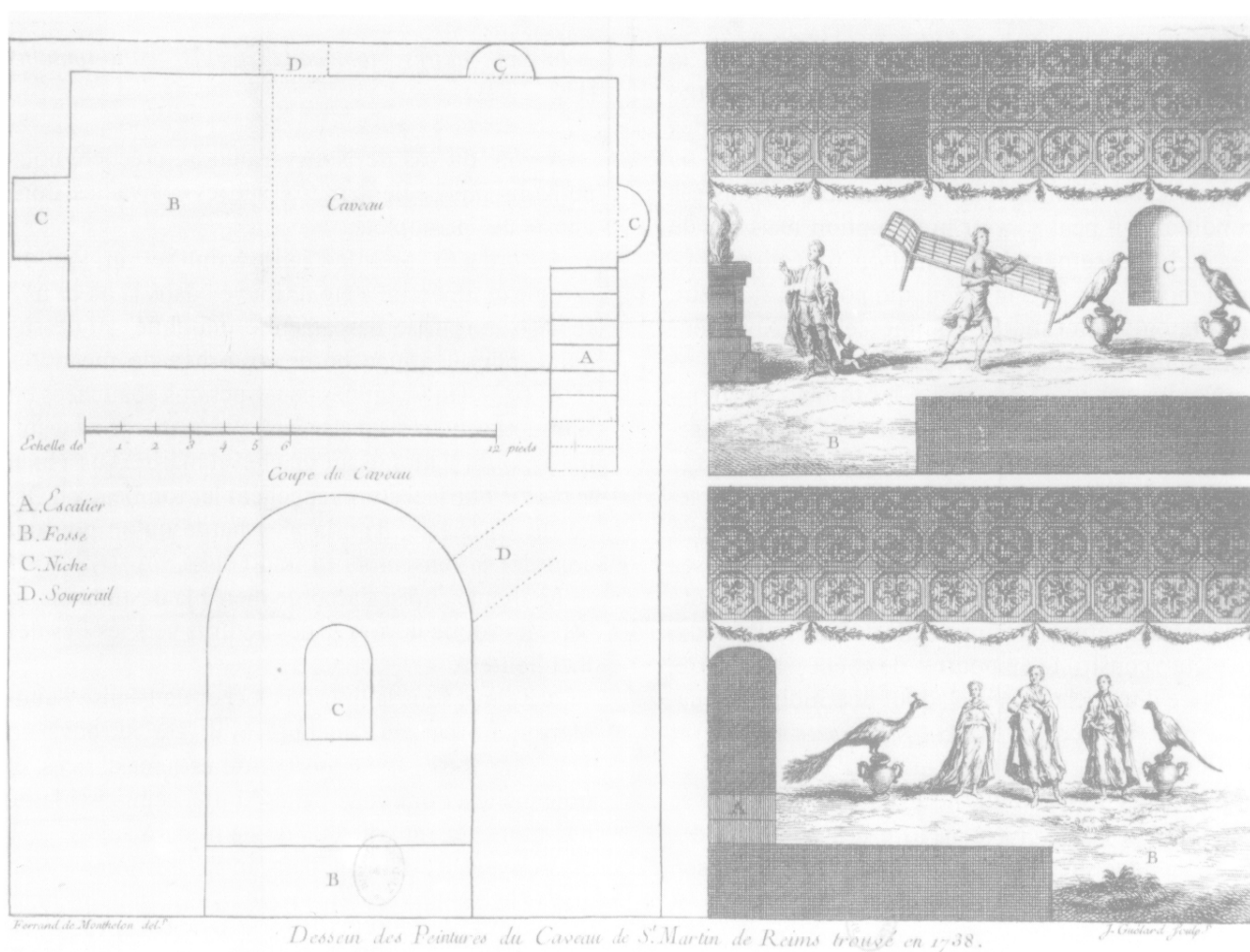


Fig. 2-84 : **Neuvy-Pailloux** (comparaison des peintures) : tombeau disparu, sous le clocher Saint-Martin de Reims (dessin : J. GUÉLARD, in : LÉVESQUE, 1749, Pl. I).

à grandes anses en volute, rendus avec maladresse. A gauche de cette niche, on reconnaît un personnage transportant un lit, dont le dossier courbe est identifiable, ainsi que les pieds, et le cadre ; à gauche encore, un personnage se trouve devant un piédestal sur lequel est représentée une forme ronde. Un observateur a cru y voir un homme devant un autel païen, d'autres Abraham préparant le sacrifice d'Isaac. S'il est difficile aujourd'hui d'en décider, en l'absence de détails caractéristiques, l'homme portant son lit évoque le paralytique de l'Évangile, qui est guéri par le Christ, thème que l'on retrouve traité de façon analogue à Doura-Europos (ROSTOWZEFF, 1938, Pl. L).

Sur l'autre mur, on voit trois personnages, à longs manteaux, dont une femme (?), et aux extrémités les mêmes oiseaux perchés sur des canthares. Si l'on retient l'hypothèse de la présence d'une femme, on songera aux portraits des défunts, mais comme l'identification n'est pas sûre, il pourrait s'agir d'une

autre scène de l'Évangile, avec le Christ, dans le personnage central qui est plus grand, et deux de ses apôtres. Quoiqu'il en soit, le style, comme l'iconographie, font pencher pour un tombeau chrétien, dont la date est impossible à fixer avec précision, en raison de la documentation disponible trop incomplète. Le commentateur regrette la perte de ce monument qui, écrit-il, était : "aux dires des plus autorisés le seul échantillon d'anciennes peintures que l'on connaisse, en des cimetières gallo-romains" (KALAS, 1912, 84).

C'est un fait que ce genre de témoin reste rare, et la découverte extraordinaire de Boulton-sur-Suippe, à 20 km de Reims, est d'autant plus remarquable (Fig. 2-85). Il s'agit d'une construction enterrée, d'au moins 2,50 m de largeur pour 2,30 m de longueur, incomplète ; les peintures étaient en débris et les murs disparus, sauf quelques moellons de craie et des carreaux de terre. Des six tessons ramassés, un fragment de gobelet à paroi fine suggère une date de 250 à 350 ap. J.-C. (ALLAG, BARDOUX et CHOSENOT,



1988, 94-95). Les traces d'une *villa* romaine sont éloignées à près de 300 m. D'après les inventeurs, il s'agirait d'un mausolée, en raison de l'iconographie tout à fait exceptionnelle des peintures recomposées et restaurées (Musée de Reims).

Sur le mur du fond, légèrement cintré, en raison d'une couverture vraisemblablement en voûte surbaissée, est peinte la scène dramatique de Narcisse blessé secouru par Vénus et Amour, et qui est près d'expirer. La scène, sur fond bleu violine, encadrée d'architectures fictives, est centrée sur le héros, à demi-nu, dont la chair musclée et bronzée contraste avec la nudité blonde de Vénus parée de bijoux. Le naturalisme sensuel dans cette scène, exécutée par un peintre de grand talent, suppose un commanditaire fortuné, qui n'a pas épargné sur la qualité des pigments, où le bleu égyptien employé d'abondance pour les draperies et le fond dénote un certain "standing". De la même façon le choix de personnages grandeur nature, d'un épisode mythologique bien adapté au deuil d'un éventuel jeune homme, sont autant d'indices d'un rang social élevé. Nous avons affaire à des gens cultivés, qui emploient une iconographie présente aussi à Rome, pour embellir la dernière demeure d'un fils (?), à de riches propriétaires terriens d'une *villa* voisine, dont les traces ont été trouvées à proximité.

Si l'interprétation est juste, nous devons reconnaître que l'usage de la peinture dans des tombes construites pour de riches gallo-romains, s'il s'avère rare est néanmoins attesté, depuis le milieu du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. au moins. Le fait d'avoir retrouvé seulement quatre exemples incontestables pour l'instant, répartis sur trois à quatre siècles, et à des endroits assez éloignés les uns des autres, est peut-être dû au hasard des découvertes, au peu de soin mis à recueillir les données éparses lors des fouilles anciennes, sauf cas particuliers, et fort heureusement dans des cas spectaculaires comme à Neuvy-Pailloux. Cette dispersion dans le temps et l'espace est une preuve que la coutume de peindre un tombeau ne se limite pas à une époque ou à une région, même si les deux seuls ensembles à personnages ont été trouvés dans la région de Reims.

Toutefois, la rareté du procédé est peut-être aussi la conséquence d'un usage réservé à une très petite élite de gens possédant à la fois fortune et pouvoir.

Dans cette optique, la trouvaille de Neuvy-Pailloux reste donc exceptionnelle et laisse supposer que le défunt, enterré avec une bague d'or, était un personnage sans doute considérable, dont les funérailles et la dernière demeure devaient être dignes du rang social noble qui était le sien (?).

La datation des peintures, d'après leur style (30 ap. J.-C.), semble plus précoce que celle du mobilier (50 ap. J.-C.). J'ai pensé que le tombeau avait été commandé et réalisé par le propriétaire bien avant sa mort, survenue quelque vingt ans après (cf. ci-dessous, datation).



Fig. 2-85 : **Neuvy-Pailloux** (comparaison des peintures) : peintures de Boulton-sur-Suippe : Narcisse mourant près de Vénus et Amour (d'après ALLAG, BARDOUX et CHOSSNOT, 1988, Fig. 5 : dessin : B. BARDOUX).

### 2.6.5. Le corps (A.F. et A.V.)

Un squelette humain a été découvert dans l'angle Nord du caveau, le long du mur 4 (des MÉLOIZES, 1845, 7) "couché à nu sur le sol". La position du corps telle qu'elle est représentée sur la Pl. I (n° 3) est à prendre avec les précautions d'usage ; en effet, l'auteur signale bien un certain bouleversement des os (*loc. cit.* : "obliquité du tronc", "brisement des os", dû à "un choc violent" après inhumation, sans doute causé par l'effondrement du plafond), mais le relevé (*loc. cit.*) présente le corps en décubitus dorsal parfait. L'orientation ne manque pas de surprendre, car le défunt tourne ainsi le dos à l'entrée du caveau et aux richesses accumulées pour l'accompagner dans l'au-delà : il gisait tête au Sud-Ouest, pieds au Nord-Est, dans l'angle Nord du caveau.

Il s'agit en tous les cas d'une inhumation complète. On peut penser que le corps n'était pas simple-

ment posé à terre, et qu'il reposait dans un cercueil de bois ou sur un catafalque, écroulé au moment de l'effondrement.

### 2.6.6. Disposition du mobilier (A.V., avec la collaboration d'A.F.) (Fig. 2-86 et 87)

Nous avons tenté de replacer le mobilier dans le caveau d'après les descriptions de M. des MÉLOIZES, parfois succinctes et surtout trop imprécises.

#### 2.6.6.1. Le quart Est

Un quart de la surface (6 m<sup>2</sup>), occupant l'angle est de la tombe, avait déjà été vidé avant l'arrivée de M. des MÉLOIZES ; il contenait malheureusement la plus grande partie des objets mis au jour. En effet, une densité extraordinaire de matériel avait été déposée là. M. des MÉLOIZES essaya d'en obtenir une description

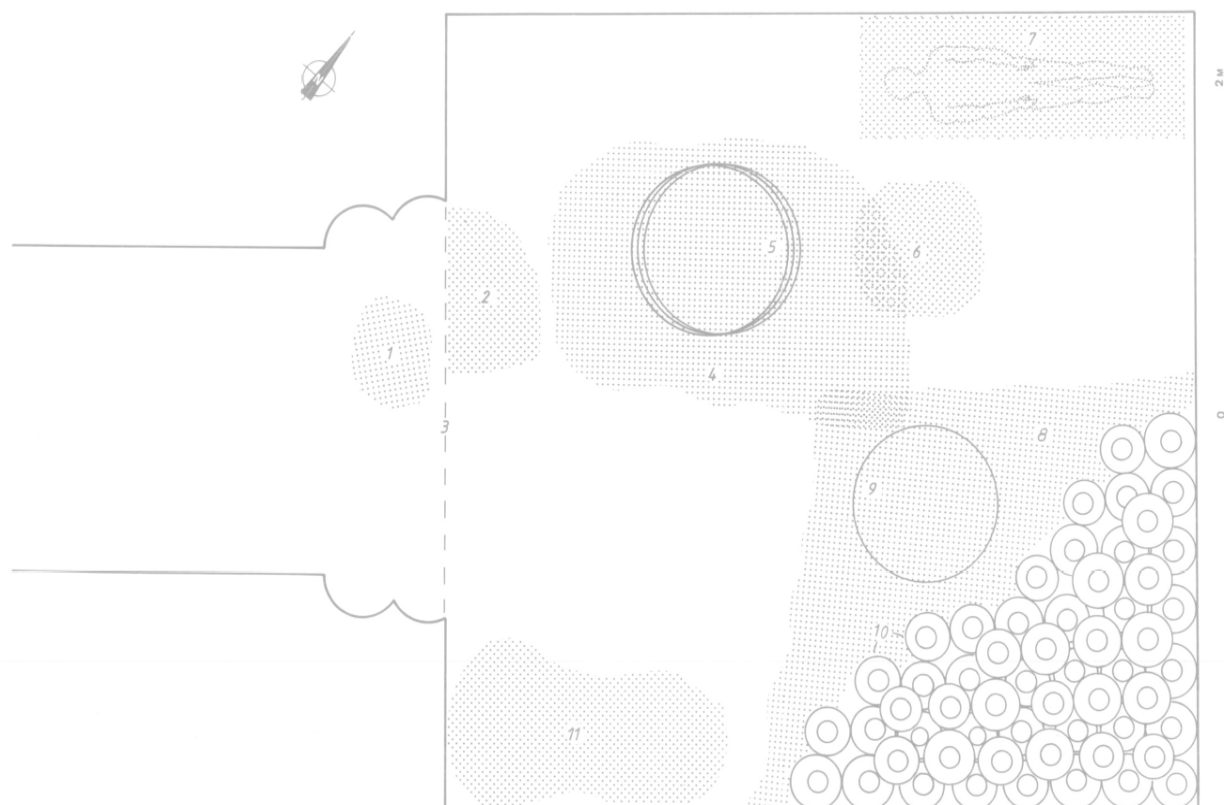


Fig. 2-86 : **Neuvy-Pailloux** : disposition restituée du mobilier d'après la description de la publication. **Légende** : 1 : deux "pioches" ; 2 : meule rotative, serpe et grain en décomposition ; 3 : grand verrou, ferrures et gonds ; 4 : "grande quantité de pièces de fer d'un travail assez remarquable" dont deux frettes, un passe-guide, une chaîne formée de trois tiges articulées (pièce de char ou de baquet ?) ; une clé et une entrée de serrure ; 5 : trois cercles de fer, de 1,03 m de diamètre (cerclages de roues de char ou de baquet ?) ; 6 : fers de lance (quatre ?) ; 7 : fibule, bague en or, charnière de coffret, balsamiques en céramique et en verre ; 8 : deux masques, éléments de lanterne, service à boire en bronze (patère, œnochoé, amphorette, bassin), plaque décorative, "bague" en bronze, vaisselle de table, trépied et crémaillère ; 9 : grand chaudron, de 0,95 m de diamètre ; 10 : 57 amphores empilées sur deux niveaux ; 11 : ossements d'animaux (la localisation des cerclages est uniquement indicative des diamètres) (dessin : A.V.).

sommaire, mais sa disposition originale ne peut être reconstituée.

En voici la liste : 57 amphores, debout, les unes contre les autres, “sur deux rangs”, un trépied en fer avec chaîne (crémaillère), trois vases en bronze (“amphore” à deux anses, coupe, œnochoé), des fragments de vases en terre cuite (dont sigillée), un fond de coupe en bronze à décor en relief, un manche de patère en bronze, une plaque décorée en bronze, deux masques en fer recouvert de bronze, des “bagues” en bronze, d’autres petits objets en bronze (anneau passe-guide, éléments de lanterne, appliques) et enfin, un grand chaudron en bronze.

Cette description de la disposition du matériel dans la première surface fouillée (2,50 x 2,50 m selon le texte, p. 3) pose problème, notamment pour les

amphores ; il est en effet impossible, dans cette surface, de faire tenir 57 amphores sur deux rangs (soit un rang de 28 amphores et un de 29) : la file atteindrait alors la longueur de 9,24 m (selon le diamètre de 33 cm) de l’amphore du Musée d’Issoudun, qui semble correspondre aux dimensions moyennes indiquées pour toutes les amphores par M. des MÉLOIZES, p. 4) ; cette longueur dépasse même d’ailleurs les dimensions du caveau (4,90 x 4,80 m). Il doit donc être admis que les amphores ne pouvaient de toute façon être rangées sur deux rangs.

Il est en revanche possible de faire tenir 57 amphores dans un quadrilatère d’environ 2,70 x 2,40 x 2,50 x 2,40 m, en disposant les amphores en quinconce : 8 rangs de 7 amphores, plus une amphore dans un angle.

Cette surface est à peu près celle signalée pour la première fouille (2,50 x 2,50 m) : on peut imaginer que cette fouille a porté sur le secteur où sont apparus les cols d’amphores, plus hauts que le reste des objets.

Il faut alors imaginer que le reste du matériel signalé dans cette première fouille — matériel d’ailleurs abondant — était disposé dans les interstices des amphores, de leurs pointes ou de leurs cols : une telle disposition pour certains objets de la tombe de Fléré montre que cela est possible.

Mais il existe une autre hypothèse pour la disposition des amphores, qui permet de justifier la mention de “deux rangs” : il s’agirait de deux rangées *en hauteur*, les amphores du rang supérieur étant emboîtées dans les espaces laissés entre celles du niveau inférieur (Fig. 2-88).

Dans ces conditions, les 57 amphores n’occupent qu’une surface de 1,65 x 2,31 m, soit :

- 1<sup>er</sup> niveau : 5 rangs de 7 amphores = 35,
- 2<sup>e</sup> niveau : 3 rangs de 6 amphores et un de 4 = 22.

Cette disposition réserve une place importante au reste du mobilier découvert.

#### 2.6.6.2. Le quart Sud

Quand M. des MÉLOIZES reprit les recherches dans le reste de la tombe, il fut surpris et déçu par la pauvreté du mobilier découvert alors.

Dans l’angle Sud, il mit au jour des ossements d’animaux de plusieurs espèces dont il ne cita qu’“un grand nombre de défenses de sangliers” (p. 6).

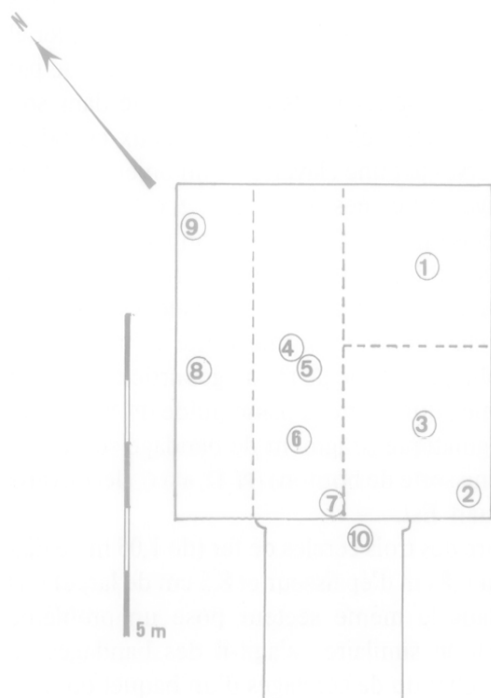


Fig. 2-87 : **Neuwy-Paillox** : déroulement de la fouille et emplacement des différents groupes d’objets, d’après la description de la fouille. **Légende** : 1 : partie fouillée par le propriétaire ; très nombreux objets, dont les amphores et objets de bronze ; 2 : ossements d’animaux ; 3 : première fouille de des MÉLOIZES ; 4 : 2<sup>e</sup> fouille de des MÉLOIZES ; 5 : fers de lances ; 6 : objets en fer et cercles de fer ; 7 : verroux, objets de fer, meules, grain ; 8 : 3<sup>e</sup> tranchée de des MÉLOIZES ; 9 : squelette et objets ; 10 : deux pioches (dessin : B. RIALLAND).

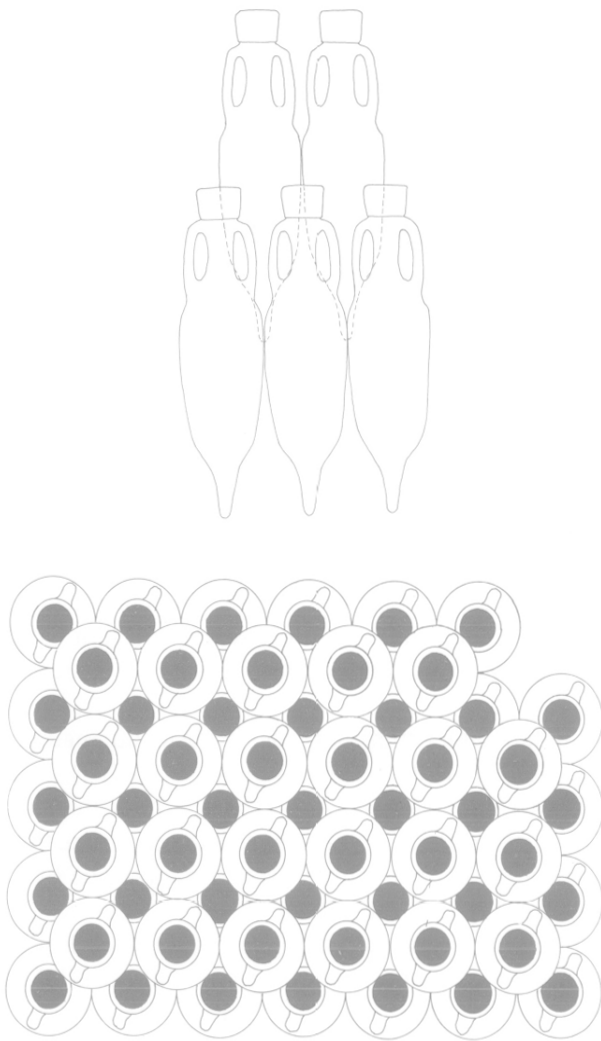


Fig. 2-88 : **Neuvy-Pailloux** : disposition supposée des 57 amphores (dessin : R. RIALLAND).

### 2.6.6.3. Le centre de la tombe

Vers le centre furent découverts quatre “fers de lance”, et, un peu plus au Sud-Ouest, d’autres objets de fer (Pl. IV) et trois cercles de fer.

L’auteur signala en effet des fers de lance oxydés. Leur dessin (Pl. IV, n° 11, 12, 13, 14) nous incite à la prudence ; si le n° 14 est bien une pointe de lance ou d’épieu à douille dans laquelle était encore imprimé le bois de la hampe (p. 6), et le n° 11 une pointe à soie, il semble difficile de se prononcer sur les deux autres objets : une douille et un fragment de lame. Ces objets, ou du moins l’un d’entre eux, sont les seuls qui pourraient s’apparenter à des armes (de chasse ou de guerre ?).

### 2.6.6.4. Le quart Ouest

Au milieu du mur Sud-Ouest (donc encore en place ?), il trouva deux grands verrous en fer, ainsi que des ferrures et des gonds dans le quart Ouest de la tombe (Pl. IV, 4, 5, 8). La porte du caveau était donc bien fermée, mais sans doute pas de l’intérieur comme le suggéra ironiquement A. BLANCHET ! Le système de fermeture devait comporter le moyen d’ouvrir et de fermer cette porte de l’extérieur. Une seule clé (encore fixée à son entrée) fut découverte dans la tombe ; elle était située dans l’angle Ouest, donc éloignée de la porte, et appartenait sans doute à un coffre de bois disparu. Quoi qu’il en soit, une seconde porte protégeait l’entrée du caveau et le repos du défunt des intrusions du monde extérieur.

Seul le battant Sud de la porte intérieure pouvait être ouvert, puisque derrière l’autre battant avaient été placées une meule à bras et une serpe au milieu d’un amas organique noir, identifié comme du grain en décomposition.

“Une grande quantité de pièces en fer d’un travail assez remarquable” fut mise au jour à proximité. Il est vraisemblable que la corrosion du fer n’a permis ni l’identification ni la conservation de ce matériel qui n’est plus représenté dans la publication que par le dessin de quelques petits objets : la clé dans son entrée de serrure, déjà mentionnée, deux cylindres de fer traversés par une clavette, et un objet constitué de trois tiges articulées (Pl. IV, n° 1, 2, 6, 7).

L’imprécision de cette description est fort regrettable, car ces trois derniers objets pourraient provenir de l’équipement d’un char : deux pièces de moyeu avec leur clavette (n° 6, 7), une frette de moyeu (?) (n° 4), et l’objet constitué de trois tiges articulées : il en est de même pour l’anneau passe-guide (Pl. V, n° 12), et l’objet énigmatique (fragment de bandage sur lequel se greffe une sorte de bouton) (Pl. 12, n° 14), découverts dans le quart Est.

La nature des trois cercles de fer (de 1,05 m de diamètre pour 0,8 cm d’épaisseur et 8,5 cm de large) mis au jour dans le même secteur pose un problème d’identification similaire : s’agit-il des bandages de roues d’un char ou de cerclages d’un baquet ou d’un tonneau ?

Quoi qu’il en soit, l’hypothèse de la présence d’un char dans une tombe du milieu du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. ne peut être exclue ; il existe en effet d’autres tombes gallo-romaines ayant livré des éléments de char ou de harnachement, très rares il est vrai (cf. ci-dessous).

### 2.6.6.5. Le quart Nord

Le corps était disposé dans l'angle Nord (ci-dessus, 2.2.5) : une bague en or dont il manquait le chaton était encore en place sur un doigt. En revanche, une fibule en bronze fut retrouvée à côté du corps, associée à des morceaux de plomb, d'usage inconnu ; ces derniers rappellent ceux mis au jour dans la tombe de Fléré-la-Rivière et dont l'usage n'est pas mieux éclairci ! De l'autre côté, furent découverts des petites fioles en terre blanche très fine (Pl. V, 3), et un balsamaire en verre blanc très mince, ainsi qu'une tige en fer recourbée sur laquelle étaient enfilées deux sortes de bobines en os (Pl. IV, 9) (charnière d'un coffret ?).

C'est donc à quelque distance de la tête, vers le centre de la tombe, que les objets identifiés comme des pointes de lance furent découverts.

### 2.6.6.6. Dans le "sas"

Sur le seuil, avaient été déposées deux "pioches". THABAUD de LINETIÈRE (p. 6) a évoqué au sujet de l'un de ces outils, le symbole mal défini de l'*ascia* que l'on retrouvera en grand nombre gravée sur les stèles gallo-romaines. D'après la théorie la plus courante, "le signe de l'*ascia*" aurait eu pour but d'assurer l'inviolabilité du sépulcre, et marquait sa consécration (HATT, 1986, 85). Pour J.-J. HATT, la dédicace sous l'*ascia* est le culte romain qui a connu le plus grand développement en Gaule. Rappelons brièvement que ce rite fut adopté en premier lieu par des légionnaires d'origine orientale cantonnés en Dalmatie pendant la première moitié du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. et qu'il se répandit dans le monde romain, notamment en Gaule, surtout au II<sup>e</sup> siècle après J.-C. (PRIEUR, 1986, 159).

L'herminette serait donc soit l'une des manifestations les plus précoces de ce rite, soit, plus vraisemblablement, un instrument déposé au même titre que les autres outils dans les tombes gauloises.

### 2.6.6.7. Dans le couloir lui-même

Quelques fragments de poterie et de tuiles romaines furent mis au jour.

Si cette tombe présente un certain nombre d'éléments nouveaux, par sa date plus tardive, elle s'apparente bien au phénomène des riches tombes aristocratiques de la fin de l'Age du Fer et du début de l'époque romaine.

La conception du caveau, directement issue de modèles romains, présente de nombreux traits communs avec celle de Fléré-la-Rivière. La réalisation architecturale est bien sûr conditionnée par l'époque (murs maçonnés, recouverts de panneaux peints) et par le statut du personnage enterré, vraisemblablement propriétaire d'une *villa* repérée à proximité (cf. ci-dessous).

C'est pour le moment l'une des tombes aristocratiques à caveau les plus récentes, après celle de Fléré, puis celles d'Arras (ci-dessous), et elle est unique en son genre en Gaule au I<sup>er</sup> siècle, avec ses peintures murales et son mobilier extraordinairement abondant. Il existait très vraisemblablement à Troyes, "Fouilles de la M.J.C.", une tombe du même groupe (début du II<sup>e</sup> s. ?), mais elle est en grande partie inédite ; aucune peinture murale n'est mentionnée (BIENAIMÉ, 1966) (cf. ci-dessous).

Le mobilier déposé dans la tombe conserve les mêmes caractéristiques que les tombes "riches" de la période augustéenne :

- la présence (massive !), d'amphores, qu'elles aient contenu du vin, de l'huile, de la saumure ou tout autre chose (eau, lait, miel ...)
- les vases en bronze, dont certains étaient importés du monde italique, consacrés dans leur grande majorité au service à vin ;
- la vaisselle destinée au banquet funèbre, comportant au moins trois plats en sigillée importés de Gaule du Sud.
- un trépied en fer et un chaudron, représentant le service culinaire, pour lequel nous n'avons pas d'autres précisions, en l'absence de description de la vaisselle ;
- les offrandes alimentaires, sous la forme d'ossements d'animaux, du porc notamment ;
- la représentation symbolique des activités agricoles et domestiques, nourricières en quelque sorte : la serpe, la meule à bras, au milieu de grains répandus sur le sol.

Manquent à cette énumération la (ou les) monnaie(s), qui n'a sans doute pas été vue au moment de la fouille, ainsi que les armes de guerre (épées, poignard...), qui semblent avoir été remplacées par une pointe de lance et une lame.

Le dépôt très probable d'un char est difficile à interpréter en l'absence d'éléments déterminants ; étant donné la date de cet ensemble, il ne s'agit pas d'un char de guerre, mais peut-être d'un char d'apparat, comme à Boé (MARCADAL, 1971, 136-157) ou La

Bussière-Étable, bien que les ornements de bronze et de fer caractéristiques semblent absents.

On peut également s'interroger sur la nature des deux masques (cf. analyse de P. VELAY, ci-dessous) : s'agissait-il de deux masques correspondant à des casques de parade en matériau périssable (cuir et osier) ou en métal, dont les restes n'auraient pas été identifiés au moment de la découverte ? Les contextes de ce type de masque dans la Gaule romaine sont convergents : ils sont découverts dans des tombes masculines du Haut-Empire, en un ou deux exemplaires, comme dans l'une des deux tombes d'Hellingen (Luxembourg), interprétée comme celle d'un officier supérieur de cavalerie (THILL, 1975, 71, 74, et Pl. 19). Cette identification nous amène à jeter un regard nouveau sur la sépulture de Neuvy-Pailloux. Le personnage inhumé dans ce caveau aurait-il eu la même fonction dans l'armée romaine que celui de Hellingen ? (cf. à ce sujet : *Masques...*, 1991).

Si le caractère "guerrier" de cette tombe repose sur des éléments extrêmement ambivalents (pointes de lances et masques), il ne peut être négligé, car il explique peut-être le conservatisme que présente l'ensemble de ce mobilier funéraire dans la Gaule du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. En effet, il paraît logique de penser qu'à un rang social similaire — une aristocratie militaire faisant carrière dans l'armée romaine, et dont la puissance s'appuie sur la propriété de riches domaines — aient correspondu la même composition des offrandes et la même organisation des rites funéraires, que ce soit pendant le I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. ou le Haut-Empire.

La mise en scène du caveau rappelle par exemple beaucoup celle de Fléré : les offrandes ont été disposées avec soin, selon une hiérarchie bien codifiée.

1) Le service du banquet funèbre : particulièrement abondant et riche, il était disposé à proximité du défunt et à sa droite. Il comportait le même type d'objets : vases de luxe pour la boisson, le repas ou les ablutions, la vaisselle de table et de cuisine, les instruments de cuisson, et ici surtout 57 amphores. Ce nombre formidable, même si certaines contenaient de la saumure (?), laisse penser que le vin avait gardé son symbole de l'ivresse divine et un attrait aussi puissant que depuis son apparition dans le monde celtique au Premier Age du Fer.

Cette multiplication des amphores est-elle due à la volonté de montrer la richesse du défunt, pouvant acheter ce produit en grande quantité, ou signifie-t-elle que le défunt contrôlait les importations de vin (et de *garum* ?) en provenance d'Espagne dans la région ? Cette forme d'ostentation rappelle l'icono-

graphie des stèles de commerçants ou marchands, et surtout celle des mausolées trévires : Neumagen et Igel notamment. Les activités de ces négociants étaient mises en scène, de même que le repas funèbre auquel participaient les défunts, représentés banquetant au milieu des leurs.

Ce n'est pas un hasard si d'autres objets de prestige, comme la lanterne importée d'Italie et les deux masques, symbolisant probablement l'appartenance du défunt à l'armée romaine, ont été retrouvés dans la même zone que ce groupe d'objets.

A Boé — où, malgré des conditions de découverte catastrophiques, une certaine organisation du dépôt funéraire a pu être reconstituée — trois lampes en terre cuite et un fragment de casque étaient également associés à ce qui semble constituer le service du banquet funéraire, c'est-à-dire la majorité des vases, notamment de la céramique arétine et campanienne, ainsi que des gobelets à parois fines (un gobelet d'ACO), situés à proximité de nombreuses amphores.

Une lanterne du même type a été retrouvée à Troyes "Fouilles de la M.J.C."

2) Les objets personnels du défunt : si l'apparence de la richesse se manifestait sous la même forme que dans les tombes antérieures, l'armement, qui était systématiquement représenté, est absent à Neuvy-Pailloux. La pointe de lance ou d'épieu et le fragment de lame font plutôt penser aux armes de chasse mentionnées dans le "*Testament du Lingon*" (HATT, 1986, 67). Les masques en bronze ne faisaient visiblement pas partie de son équipement personnel ; ils étaient placés avec le service du banquet funéraire où étaient réunis les objets de prestige symbolisant le rang social du défunt. Les seuls attributs du défunt déposés à proximité immédiate du corps étaient constitués par les petits vases à parfums, qui servaient certainement à la préparation du cadavre au moment de la cérémonie funèbre (PRIEUR, 1986, 28), et deux petits objets de parure : fibule et bague.

Les éléments probables du char ont été découverts en arrière du corps, entre la porte du caveau et la sépulture proprement dite. Aucun détail ne permet d'en savoir davantage sur le type de char, ni sa place dans la tombe ; par exemple, était-il démonté, comme aux Ebihens et à la Mailleraye, ou même détruit violemment, comme à Boé ?

Le défunt était donc entouré des offrandes symbolisant son rang social : d'un côté, le très probable char d'apparat, et de l'autre les objets de luxe en bronze (masques, vaisselle et lanterne) et tout le service du banquet funéraire.

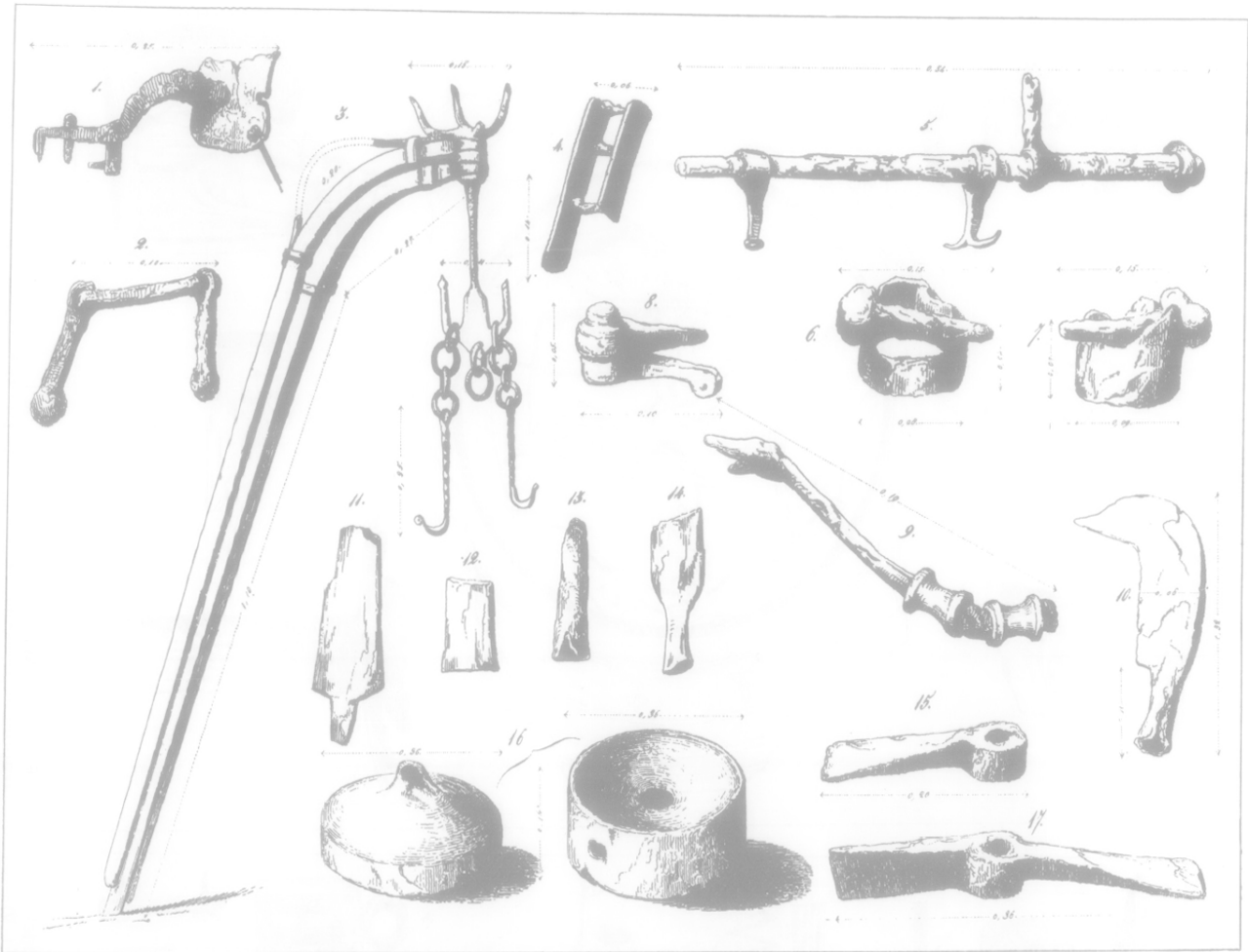


Fig. 2-89 : Neuvy-Pailloux : mobilier de la sépulture, d'après la publication originale (des MÉLOIZES, 1845, Pl. IV).

3) Le reste du mobilier : en général de nature moins ostentatoire, il était placé à l'écart : offrandes alimentaires, meule, outils, tonneau ou baquet, coffrets...

### 2.6.7. Le mobilier (A.F., A.D., J.-P.G., Ph. V.) (Fig. 2-89 à 91)

A l'exception de l'amphore du Musée d'Issoudun, de l'ensemble des objets de bronze du Musée du Louvre et de quelques petits objets récemment identifiés dans les réserves du Musée du Berry, seules subsistent les gravures, au demeurant de bonne qualité, dues à M. De LA VILLEGILLE et publiées par M. Des MÉLOIZES (1845), auxquelles on est obligé de se fier pour les dimensions et l'identification du mobilier.

Pour certains types d'objets (céramique, anses et bagues en bronze, tuiles...), le décompte exact du

mobilier découvert n'est pas donné dans la publication *princeps*.

Ce sont donc certainement plus de 120 objets différents qui composaient le mobilier de cette sépulture : c'est la plus riche de notre groupe.

Inventaire : (N.B. : le signe (+) signifie qu'il y a en fait plusieurs objets (nombre inconnu) sous le même numéro).

- n° 1 à 57 : amphores ;
- n° 58 à 60 : céramique sigillée estampillée ;
- n° 61 : fragment de céramique fine à décor en chevron ;
- n° 62 + : céramiques fines ;
- n° 63 + : céramiques grossières ;
- n° 64 + : lacrymatoires en terre cuite ;
- n° 65 : œnochoé en bronze ;

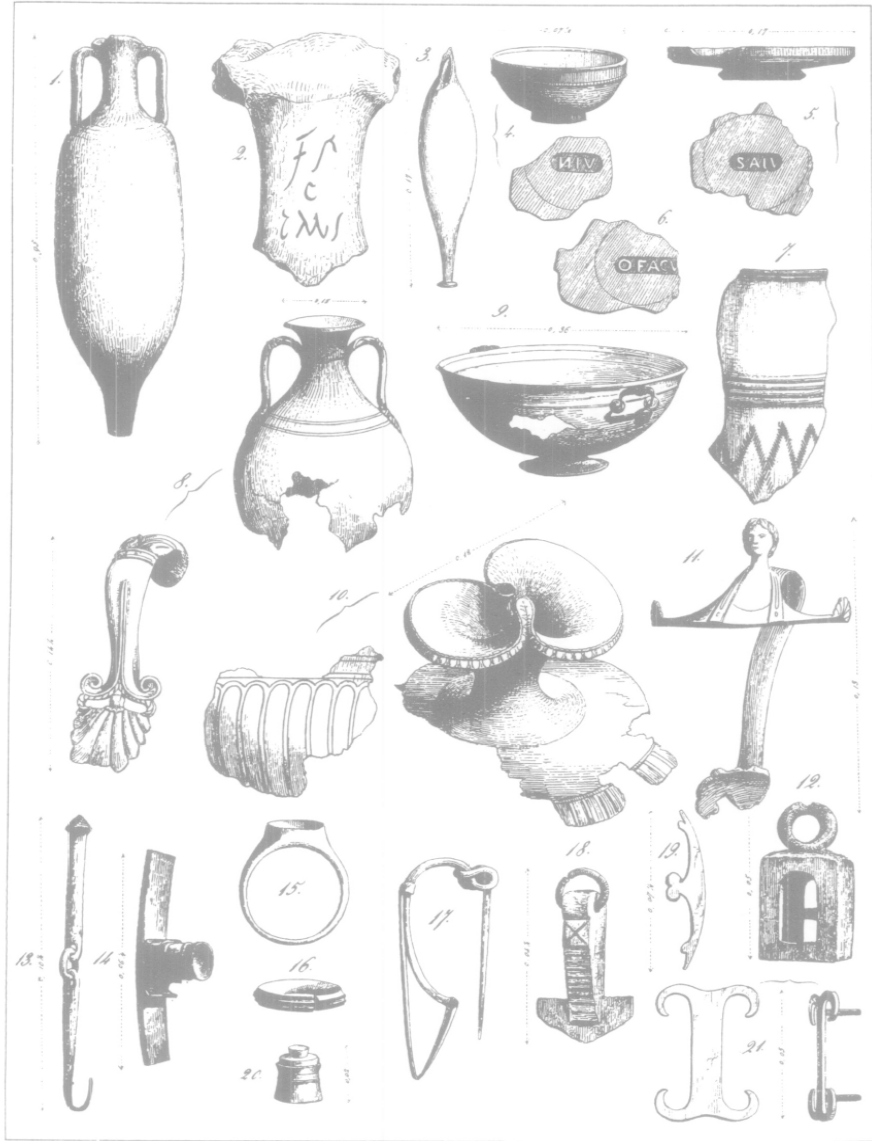


Fig. 2-90 : **Neuvy-Pailloux** : mobilier de la sépulture (suite), d'après la publication originale (des MÉLOIZES, 1846, Pl. V).

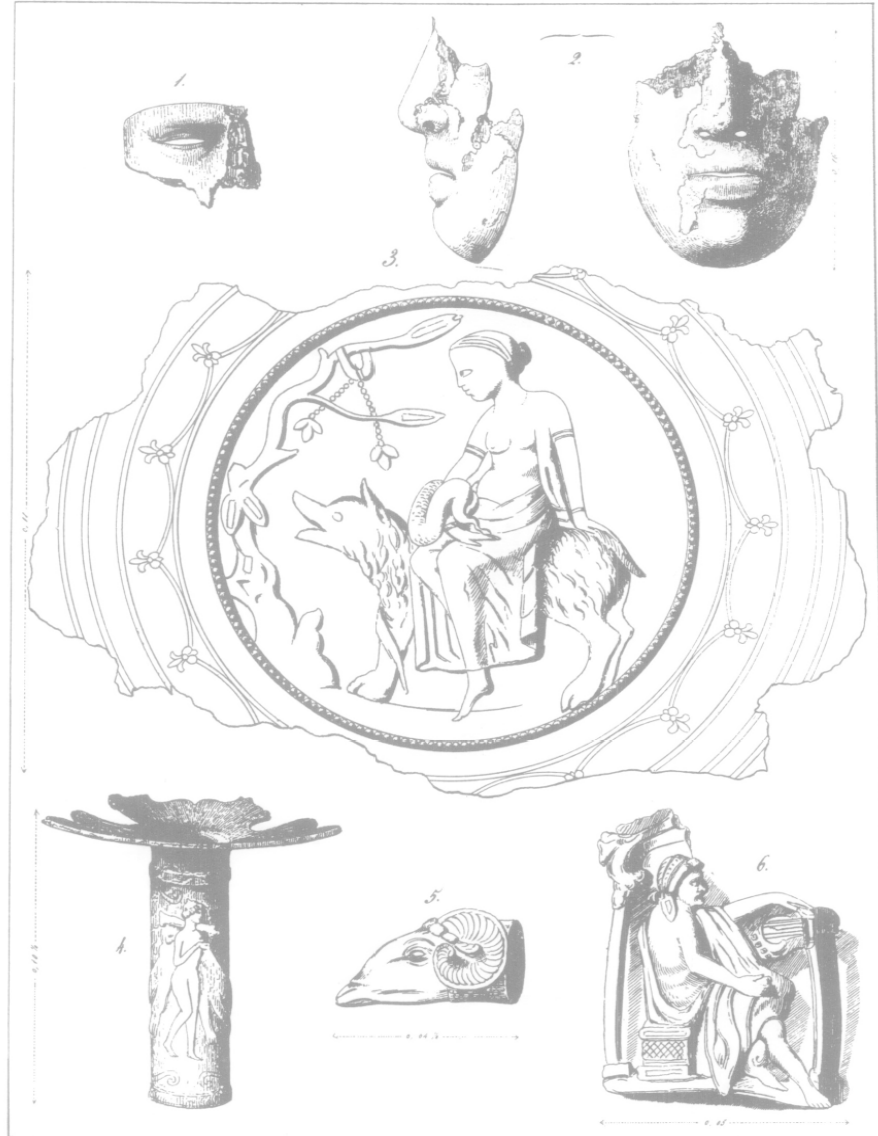


Fig. 2-91 : **Neuvy-Pailloux** : mobilier de la sépulture (suite), d'après la publication originale (des MÉLOIZES, 1845, Pl. VI).



- n° 66 : amphorette en bronze ;
- n° 67 : bassin en bronze ;
- n° 68 : manche de patère en bronze ;
- n° 69 : fond de plat en bronze décoré ;
- n° 70 : support de vase en bronze ;
- n° 71 : plaque décorée en bronze ;
- n° 72 et 73 : masques en bronze ;
- n° 74 : chaudron en bronze à bord en fer ;
- n° 75 + : anses en bronze ;
- n° 76 à 78 : éléments d'une lanterne (?) : crochet, attache, pied (?) ;
- n° 79 à 86 : éléments d'un char (?) : 3 cerclages de roue (?), 2 frettes, 1 passe-guide, 1 armature de roue (?), 1 mors (?) ;
- n° 87 et 88 : appliques en bronze ;
- n° 89 à 92 : fers de lances (?) ;
- n° 93 : serpe en fer ;
- n° 94 et 95 : pioches en fer ;
- n° 96 et 97 : trépied et crémaillère ;
- n° 98 et 99 : éléments d'huisserie (?) en fer ;
- n° 100 et 101 : objets en fer (dont clef?) ;
- n° 102 : fiole en verre ;
- n° 103 + : bagues en bronze ;
- n° 104 : bague en or ;
- n° 105 : fibule en bronze ;
- n° 106 + : fragments de plomb ;
- n° 107 : gond en fer, avec deux "bobines" en os ;
- n° 108 et 109 : couple de meules ;
- n° 110 + : fragments de tuiles ;
- n° 111 : ossements animaux, dont sangliers ;
- n° 112 : grain brûlé.

### 2.6.7.1. La céramique

— a) *Les amphores* (A.F.) (N° d'Inv. : 1 à 57) (Fig. 2-92 et 93)

Cinquante-sept ont été découvertes (H. : 0,95 m), dont une seule entière est figurée (des MÉLOIZES, 1845, 4, et Pl. V, n° 1) ; celle qui est conservée au Musée d'Issoudun (Inv. n° 11-671) est assez comparable à ce dessin. Bien que la lèvre manque, le type d'anse, bifide, permet sans doute d'identifier une amphore de type Pascual 1 (identification confirmée par F. LAUBENHEIMER : sur la datation de ce type, voir ci-dessus, à Fléré). L'indication de la hauteur des amphores dans le texte (p. 4), soit 95 cm, n'apporte rien de plus, car c'est celle de l'amphore du Musée d'Issoudun, dont la lèvre manque. En outre, M. René PÊCHERAT, de Châteauroux, possède une amphore complète, entrée dans sa famille à peu près au moment de la découverte de Neuvy-Pailloux, et dont

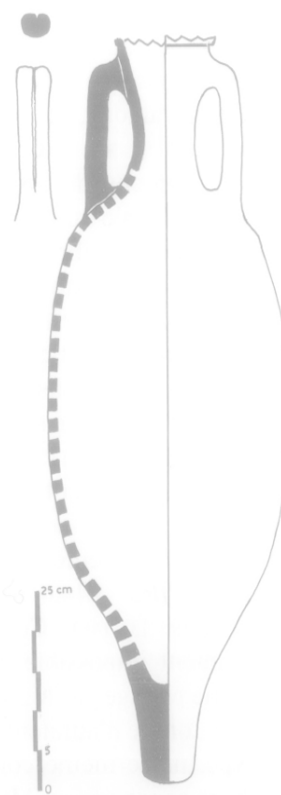


Fig. 2-92 : **Neuvy-Pailloux** : amphore n° 1, conservée au Musée d'Issoudun (dessin : A.F.) (l'épaisseur de la panse ne peut être indiquée, compte tenu de l'étroitesse du col).

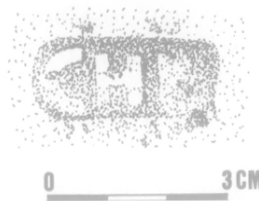
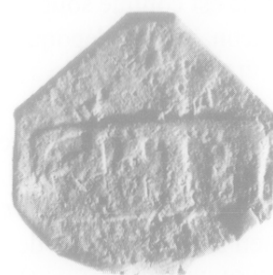


Fig. 2-93 : **Neuvy-Pailloux** : estampille de l'amphore n° 1 : a) photo (R. MALNOURY, Inventaire Centre) ; b) dessin d'après frottis (dessin : B. RIALLAND).

il a soupçonné qu'elle pouvait faire partie de cet ensemble ; mais il s'agit d'une amphore italique de type Dressel I A caractéristique, et donc en principe bien plus ancienne (d'un siècle environ) que l'enfouissement de Neuvy-Pailloux, daté par d'autres éléments du milieu du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (ci-dessous).

Il n'est rien dit du contenu de ces amphores.

Des MÉLOIZES (1845, 4) signale que certaines d'entre elles portent des "marques de fabriques" (estampilles), et l'une d'elles une inscription "au charbon de bois", en lettre cursive (*ibid.*, Pl. V, n° 2) : selon R. LÉQUEMENT, que nous avons consulté et que nous remercions ici, il s'agit plus vraisemblablement d'une inscription peinte à l'encre, sans doute sur un col d'amphore de type Beltran II B (?) (BELTRAN, 1970, 433-444), amphores à saumure déjà présentes sous Claude (cf. par ex. LÉQUEMENT, 1980) ; ce qui semblerait confirmer la première lettre (seule lisible) de l'inscription : F [...], pour "flos" (fleur de *garum*) (cf. LIOU et MARICHAL, 1978, 131-145). Cet objet étant perdu, il est évidemment impossible de confirmer cette hypothèse, que ne partage pas B. LIOU, consulté. Les 57 amphores de la tombe n'auraient pas alors été toutes du même type, ni de même contenu.

En outre, l'amphore conservée au Musée d'Issoudun porte à la base une estampille peu marquée, composée de trois lettres, qui pourraient se lire C H R (lecture confirmée par F. LAUBENHEIMER) (Fig. 2-93).

Cette estampille est connue sous une forme différente en Tarraconaise à l'époque augustéenne (TCHERNIA et ZEVI, 1972, Fig. 5, n° 2 et 3 ; COMAS et SOLA, 1987, Fig. 6 ; LIOU, 1987, Fig. 5).

La pâte semble bien confirmer cette attribution à la Tarraconaise (examen visuel F. LAUBENHEIMER).

Cette estampille, la forme même de l'amphore, qui concorde bien avec la gravure de la publication originale (des MÉLOIZES, 1845, Pl. V, n° 1), et la présence de traces nettes d'oxyde de cuivre près de la base de l'anse, confirment que cette amphore du Musée d'Issoudun est l'une de celles de la tombe de Neuvy-Pailloux : N° d'inventaire au Musée : 11-671. Traces d'engobe blanc ; couleur : — de la surface : C/D. 52 (CAILLEUX), soit "rose/brun rouge clair" ; — de la pâte : B.41 ("rose"). (N.B. : Nous avons consulté, à la Bibliothèque Municipale d'Issoudun, d'une part l'"Inventaire - Catalogue du Musée d'Issoudun", de M. WRÓBLEWSKI (mars 1911 *sqq.*, continué par J. DOUCET à partir de 1920), d'autre part le "Registre destiné à inscrire les délibérations de la Commission du Musée d'Issoudun" (98 feuillets, à partir du 18 février 1869) : ces deux documents ne

comportent aucune trace de l'entrée de cette amphore au Musée).

— b) *Les poteries* (A.F.) (N° d'Inv. : 61 à 64)

M. des MÉLOIZES (1845, 5, Pl. V, n° 4 à 7) signale des poteries fines ; la planche permet d'identifier trois éléments de sigillée, estampillés (ci-dessous), ainsi qu'un fragment (Pl. V, p. 7) de gobelet de type "Beuvray", à décor de chevrons, dont des MÉLOIZES signale la couleur, rouge clair et brun foncé, caractéristique de ces vases (cf. pour les comparaisons et la bibliographie, l'exemplaire de Fléré, ci-dessus : le décor de chevrons striés est le plus tardif).

Il signale en outre des vases en terre "plus grossière" (cf. p. 8), à couverte "d'apparence schisteuse" (micacée) : on pourrait peut-être y reconnaître des vases type "Besançon" (?), dont la surface et la pâte sont souvent micacées (FERDIÈRE, 1972, 77).

Près du corps, l'auteur signale d'autre part (p. 7, et Pl. V, fig. 3) des "lacrymatoires" en terre blanche : petites bouteilles de forme fuselée (H. : 17 cm) : forme Haltern 30 (cf. ETTLINGER et SIMONETT, 1952, forme 237, p. 52 et Pl. 11 ; HATT, 1949, 108 et Pl. VIII, n° 17), connue dans l'Est, sur les sites militaires, et en Italie (par ex. à Ornavasso : GRAUE, 1974, Pl. 77, n° 4), ainsi que dans la sépulture d'Antran (cf. ci-dessous) (PAUTREAU, 1991, 277 et Fig. 3). L'une d'entre elles, manifestement — d'après les cassures — celle figurée par des MÉLOIZES, a été retrouvée dans les réserves du Musée du Berry à Bourges (Fig. 2-94).

Enfin, des fragments de poterie grossière (*op. cit.*, p. 8) ont été découverts dans le couloir d'entrée.

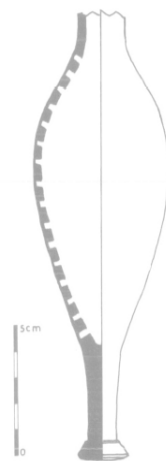


Fig. 2-94 : Neuvy-Pailloux : lacrymatoire en céramique (n° 61) conservé au Musée du Berry à Bourges (épaisseur de la panse supposée) (dessin : A.F.).

— c) *La sigillée* (A.D.) (N° d'Inv. : 58 à 60)

Trois vases ou fragments seulement sont reproduits dans l'article de des MÉLOIZES, qui constitue la seule source d'identification, puisque les vases ont aujourd'hui disparu.

Le premier peut être identifié comme un DRAG.24/25. Celui-ci comportait une estampille difficilement déchiffrable ; peut-être VIN... rétrograde ?

Le second est une assiette que l'on peut identifier comme un DRAG.19. Le fond présentait l'estampille SALV(etus).

Le troisième élément enfin est un fragment de fond sur lequel apparaît l'estampille incomplète OF(ficina)ACU(ti).

Ces deux estampilles sont attribuées à Montans par OSWALD (1931), mais sont maintenant connues à La Graufesenque (VERNHET, 1979). Elles peuvent être datées du milieu du I<sup>er</sup> siècle. Les estampilles SALV(E) et OF ACUTI sont datées de 30-60. Quant à la forme DRAG.19, elle ne semble pas produite au-delà des années 40/50 (\*). La production de ces vases s'inscrit donc dans la période 30/50. Il reste bien évidemment que le dépôt a pu être plus tardif.

### 2.6.7.2. La vaisselle de bronze (Ph. V.\*\*)

— a) *La cruche à embouchure bilobée (œnochoé)* (N° d'Inv. : 65) (Fig. 2-95 à 97).

Département des Antiquités grecques, étrusques et romaines, Musée du Louvre. Sans N° d'inventaire.

H. probable du récipient : environ 20 cm ; diamètre max. : 12,3 cm ; largeur respective des deux lobes d'embouchure : 6,8 et 9,1 cm.

D'après le rapport de des MÉLOIZES (p. 4 et 6 et Pl. V, n° 10 et 11), il ne semble pas que la cruche et l'anse aient été retrouvées exactement au même endroit, ce qui pourrait faire penser à une perturbation du site dès l'époque antique.

Pour ce qui est du récipient lui-même, la pièce a été en partie coulée (technique visible notamment sur le décor du bord). L'anse a été coulée à part ; à

\* Nous remercions A. VERNHET pour ces précisions.

\*\* Cette étude et celles des objets de bronze (ci-dessous : 2.2.6.3. a et b), ont pu aboutir grâce à la complaisance de François BARATTE et Sophie DESCAMPS, Conservateurs au Département des Antiquités grecques, étrusques et romaines du Musée du Louvre, ainsi que de Brigitte TAILLIEZ, documentaliste au même Département.

Les pièces (pot, bassin à deux anses, cruche à embouchure bilobée, masques) ont été restaurées par Annie CORBELETTO, à l'atelier du Musée du Louvre. Les photos sont de M. CHUZEVILLE, les dessins de Caroline FLORIMONT.

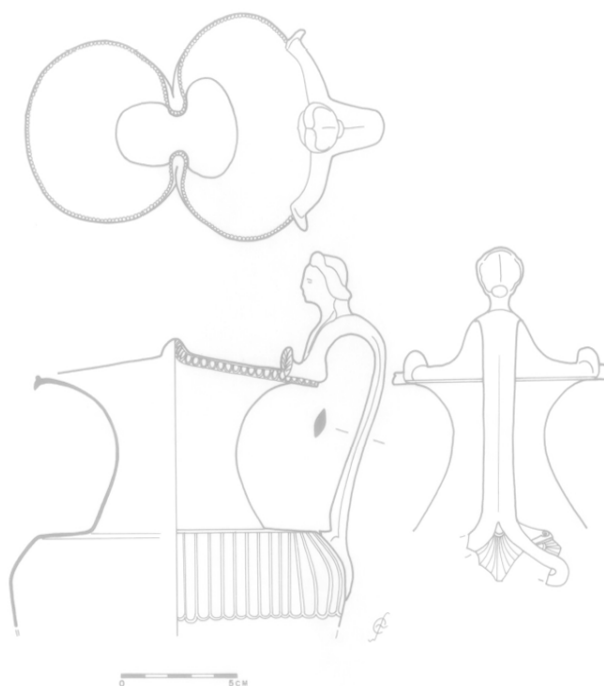


Fig. 2-95 : **Neuvy-Pailloux** : œnochoé n° 65 (dessin : C. FLORIMONT).

l'emplacement de son attache supérieure, le décor de perles et d'oves s'interrompt. Par ailleurs, sur le bord rabattu, le double rang de perles est resserré et déformé au niveau des deux zones pincées des lobes, ce qui tendrait à prouver que ce décor a bien été moulé ; les deux lobes sont de taille différente. Sur la panse, au contraire, le motif ne s'interrompt pas à l'emplacement de l'attache inférieure de l'anse. On observe des traces de martelage sur les parois internes du col. L'état de surface du bronze originel est visible par endroits, sur les parois interne et externe.

Il manque la plus grande partie de la panse, ainsi que le fond. Le col, étroit et de forme triangulaire, est décoré d'une ligne incisée à sa base ; l'épaule est presque horizontale. La panse est elle-même ornée de godrons, dont les bases sont arrondies, comme le montre un fragment complémentaire retrouvé récemment dans les réserves du Département des Antiquités grecques, étrusques et romaines du Musée du Louvre. Si la forme globale de la cruche reste difficile à reconnaître, son profil a été tout récemment précisé grâce à la restitution de l'anse.

Celle-ci fut conservée séparément, mais a été remontée lors de l'actuelle restauration ; elle est de forme recourbée, à tige rubanée lisse. Elle est ornée, à sa partie supérieure, d'un buste féminin ; les deux



Fig. 2-96 : **Neuvy-Pailloux** : cenochœne n° 65 : vue de face, de profil, et de dos (photo : CHUZEVILLE, Musée du Louvre).

branches de l'attache se terminent en tampons à motif de palmette ; elles viennent s'adapter précisément sur le bord du récipient, grâce à une échancrure visible en-dessous. Lors de la restauration, des incrustations de cuivre rouge ont été retrouvées sur la tête féminine. La base de la tige se divise en deux bras, ouverts sur une petite palmette centrale qui est isolée par un ajour ; chaque bras est lui-même scindé en deux parties, dont les pointes, à révolution contrariée, encadrent une autre palmette. En réalité, la récente exposition présentée au Musée des Antiqui-

Illustration non autorisée à la diffusion

tés Nationales (*Masques...*, 1991) a été l'occasion pour Hélène CHEW, conservateur, de trouver le raccord parfait entre l'anse et la plaque décorative (voir ci-dessous Inv. n° 71).

Une forme comparable de cruche avec son anse provient de la tombe de Fontillet, Berry-Bouy (ci-dessous) (et cf. aussi celle de Fléré, ci-dessus). Toutefois, son profil général semble moins trapu que dans notre cas. Certains exemples plus précis ont en revanche été reconnus en Campanie ; voir à Pompéi le numéro d'inventaire 18763 (absence de godrons sur la panse) et, au Musée National de Naples, une petite cruche trilobée (ancien numéro d'inventaire 356) : dans ce dernier cas, les godrons couvrant l'épaule sont interrompus par une frise d'entrelacs aux boucles ponctuées d'ocelles ; le décor de godrons reprend sur la partie inférieure de la panse. Le fond est en disque. Si le récipient campanien a été certainement martelé avec formage et rétreinte, les traces de tournage sont également visibles. Quoiqu'il en soit, l'exemple de Neuvy représente incontestablement un cas particulier, du fait de cette plaque décorative qui vient orner de façon spectaculaire la partie inférieure de l'anse.

Compte tenu du contexte de découverte à Neuvy-Pailloux, il semble difficile, dans l'état actuel des connaissances sur la vaisselle de bronze du Haut-Empire, de proposer une datation plus précise que le courant de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle, en considérant que les environs de 50 ap. J.-C. seraient la période la plus tardive.



Fig. 2-97 : **Neuvy-Pailloux** : œnochoé n° 65 : détail de l'anse : buste de femme, vue de face (photo : CHUZEVILLE, Musée du Louvre).

— b) *Pot* (de type "amphore") (N° d'Inv. : 66)  
(Fig. 2-98 à 100)

Département des Antiquités grecques, étrusques et romaines, Musée du Louvre. Inv. Br 2699 (récipient), Br 2653 (R.68) et Br 2654 (anses).

Diamètre d'ouverture : 15 cm ; épaisseur des parois : 1 mm ; h. des anses : 15 cm ; largeur max. 3 cm.

Sur la planche V illustrant l'article de des MÉLOIZES (cf. p. 4), l'accolade du n° 8 regroupe le dessin d'ensemble de la forme et celui de l'anse : il est probable que ces pièces ont été trouvées déjà séparées, lors de la fouille, comme cela semble être aussi le cas pour la cruche (fig. 10 de la même planche).

Le pot, de forme ovoïde, est à profil continu, le col évasé à large ouverture. Si les anses ont été coulées séparément puis soudées sur le col, le récipient lui-même a été martelé, comme le montrent les traces de passes en anneaux concentriques, visibles sur la paroi interne du haut de la panse.

Le bord arrondi, éversé, est souligné, sur la paroi interne, d'un bourrelet de deux lignes incisées. Un décor, également gravé, de lignes horizontales parallèles, est visible sur le col et le haut de la panse ; de plus, à 5 cm sous le bord, la paroi interne comporte une ligne incisée qui délimite apparemment la zone supérieure de polissage. On remarque d'ailleurs que les surfaces sont par endroits exemptes de corrosions, ce qui laisse apparaître la couleur jaune originale du métal.

Les deux anses verticales sont de section ovale ; leur attache inférieure est en forme de palmette à neuf lobes. La tige massive, à double structure végétale, est composée d'une gaine externe lisse aux extrémités inférieures séparées en volute, recouvrant une autre gaine à feuille d'acanthe stylisée ; les pointes de celle-ci se recourbent vers l'intérieur, isolant ainsi deux ajours. Du cœur de la feuille jaillit un pédoncule renflé, à partir duquel s'épanouit la palmette ; au dos de celle-ci, des traces de soudure sont visibles. La partie supérieure de l'anse est ornée d'un autre motif végétal à lignes symétriques. L'emplacement

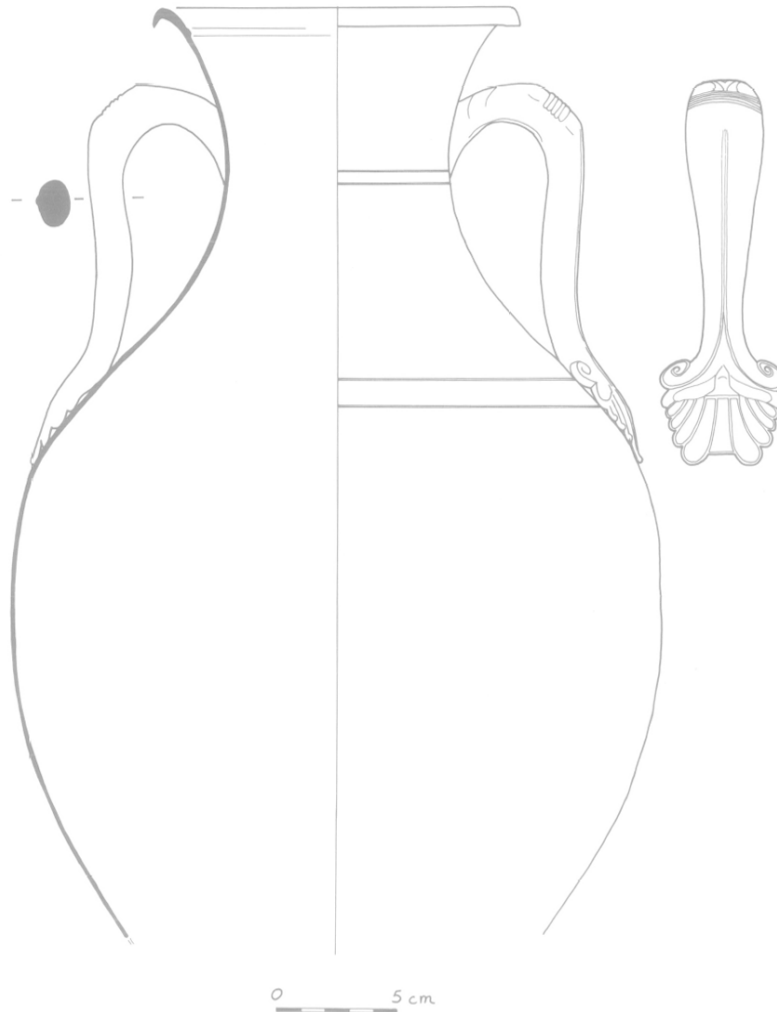


Fig. 2-98 : **Neuvy-Pailloux** : amphorette de bronze n° 66 (dessin : C. FLORIMONT).

de l'attache supérieure des anses peut par ailleurs se discerner au niveau des groupes de lignes incisées sur le col et à la limite de la panse ; leur positionnement a donc pu être réalisé lors de la restauration du récipient. Sur leur courbure, un bandeau transversal, à double bourrelet incisé, isole une zone médiane décorée d'un filet incrusté de cuivre rouge.

L'exemplaire de Neuvy-Pailloux appartient à un type différent de celui à profil ovoïde plus élancé, dont le modèle est présent en Campanie dans le cou-

rant de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle (voir par exemple TASSINARI, 1979, 235, Fig. 151 et surtout Dépôt Archéologique de Pompéi, Inv. 11675) ; ce modèle ne peut sans doute pas être considéré comme provincial.

Notre type est en revanche connu notamment en Bulgarie et en Thrace. Pour ce qui est du décor de palmette des anses, on peut se référer à du matériel de Pompéi (cf. inv. 12168 : l'extrémité des lobes est moins arrondie que sur notre exemplaire ; la forme du récipient lui-même est plus trapue).



Fig. 2-100 : **Neuvy-Pailloux** : amphorette n° 66 : détail des deux anses (photo : CHUZEVILLE, Musée du Louvre).



Fig. 2-99 : **Neuvy-Pailloux** : amphorette n° 66 : vue de face et de profil (photo : CHUZEVILLE, Musée du Louvre).

– c) *Le bassin à deux anses* (N° d'Inv. : 67)  
(Fig. 2-101 et 102)

Département des Antiquités grecques, étrusques et romaines, Musée du Louvre. Inventaire Br. 2595.

H. sans le pied : environ 15 cm ; diamètre d'ouverture : environ 37 cm. Anses : l. max. 12 cm ; h. : 9 cm ; diamètre max. 2,5 cm. Trace de soudure du pied disparu, diamètre : 9,6 cm.

Lors de la découverte et comme le précise des MÉLOIZES, le bassin comportait un pied "semblable à une coupe renversée" et les deux anses étaient en place (cf. des MÉLOIZES, 1845, 4 et Pl. V, n° 9).

Le bassin lui-même, relativement profond, est à parois évasées ; l'ouverture de ce type de récipient est circulaire, quoiqu'elle soit déformée aujourd'hui. La lèvre est évasée, à bord rond. La partie supérieure de la panse est soulignée d'un ressaut. La paroi interne comporte un premier filet sous le bord, puis deux lignes horizontales incisées, à 3 cm de profondeur, délimitant un bandeau convexe qui correspond au ressaut visible sur la paroi externe.

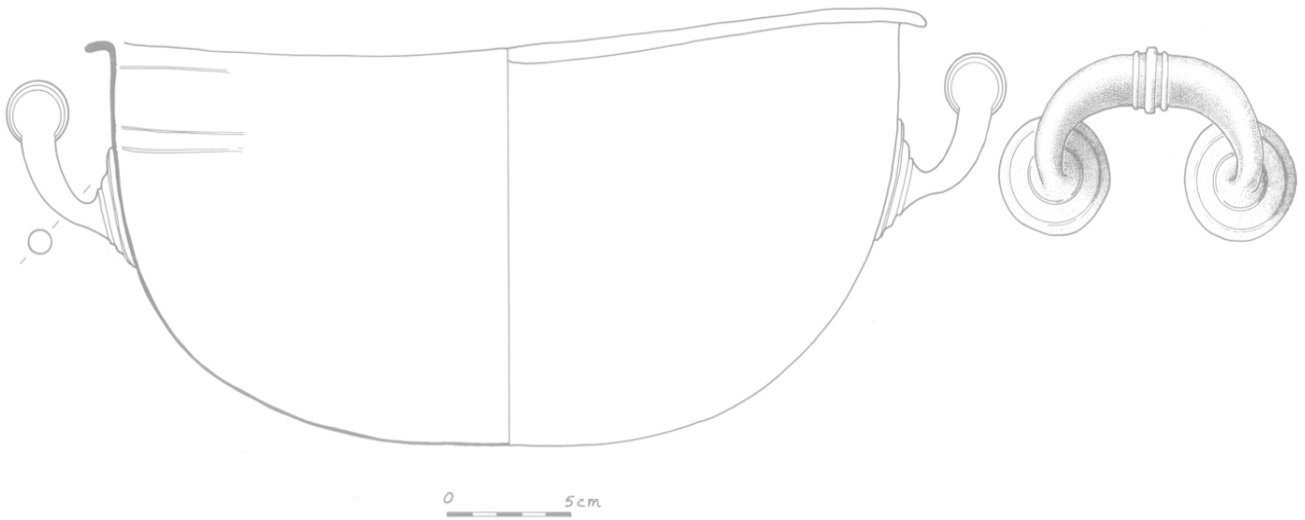


Fig. 2-101 : **Neuvy-Pailloux** : bassin à deux anses n° 67 (dessin : C. FLORIMONT).



Fig. 2-102 : **Neuvy-Pailloux** : bassin n° 67 : vue de face et de profil (photo : CHUZEVILLE, Musée du Louvre).

Si le récipient a été réalisé par martelage, les deux anses horizontales ont été coulées séparément, puis soudées sur le haut de la panse ; elles comportent une tige décorée de trois anneaux médians et une attache circulaire à double ressaut ; ces deux parties ont été fondues à part, puis soudées entre elles.

On peut mettre en parallèle des formes semblables, connues en Campanie au cours du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., vraisemblablement vers le début de ce siècle : voir par exemple, à Pompéi, un bassin avec poignées à attaches circulaires (n° d'inv. 11258), un autre exemplaire du même site (n° d'inv. 4994), et, à *Herculanium*, un bassin (n° d'inv. 1353) avec décor au repoussé, travaillé dans l'épaisseur des parois.

L'exemplaire de Neuvy-Pailloux, dont la forme semble bien être typologiquement contemporaine du pot de type "amphore" (inv. Br 2699), serait daté de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle.

— d) *Le manche de patère* (N° d'Inv. : 68) (Fig. 2-103 et 104)

Département des Antiquités grecques, étrusques et romaines, Musée du Louvre. Inv. Br 3049 (N 336, inv. 320, Longp. 371).

L. maximum : 17,4 cm ; diamètre du manche : 2,8 cm.

Sur la planche VI illustrant l'article de des MÉLOIZES (cf. 1845, 5), le n° 4 ne représente que le manche, sans son extrémité en forme de tête de bélier, dessinée



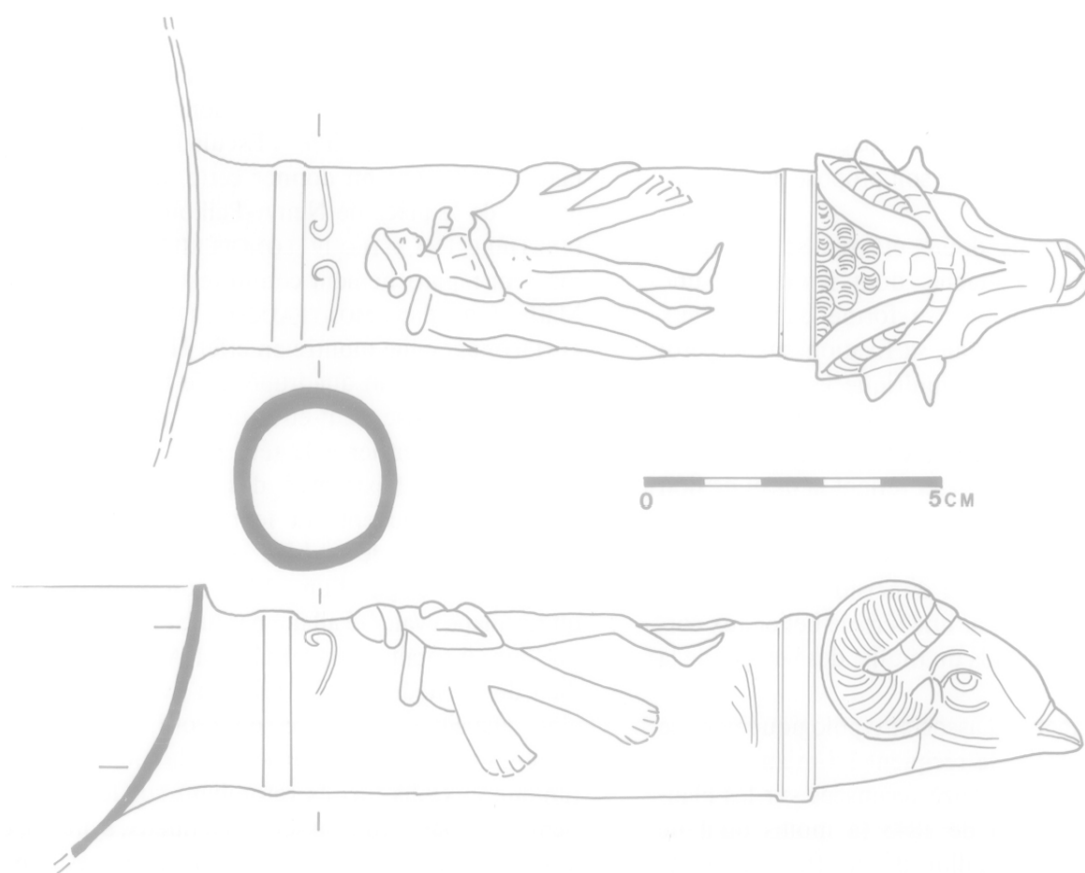


Fig. 2-103 : **Neuvy-Pailloux** : manche de patère n° 68 (dessin : C. FLORIMONT).



Fig. 2-104 : **Neuvy-Pailloux** : manche de patère n° 52, vue du dessus et de profil (photo : CHUZEVILLE, Musée du Louvre).

séparément sous le n° 5 ; il semble que les deux pièces aient été trouvées séparément : la partie cylindrique est décrite p. 5 par des MÉLOIZES, alors que la mention de la tête se trouve à la page suivante, sans qu'aucun rapprochement ne soit proposé par l'inventeur.

Le manche a sans doute été réalisé par fonte creuse sur noyau ; l'attache, dont il manque une extrémité, est échancrée : sa forme concave, aux bords découpés, permettait sa fixation sur la paroi d'une patère. La partie cylindrique est décorée en relief d'un personnage féminin, Omphale, nue et de profil, la jambe droite légèrement pliée ; elle porte la massue sur l'épaule gauche et retient la peau de lion de la main droite. Des lignes en volutes contrariées sont légèrement incisées au-dessus de la tête ; l'attache est également décorée d'incisions. L'extrémité du manche se termine par une tête de bélier aux cornes enroulées ; les détails du mufle, des yeux et de la toison sont indiqués.

S'il est raisonnable d'associer typologiquement ce manche à une patère, le récipient lui-même semble absent des pièces de bronze recensées sur les planches de la publication de 1845 (à moins qu'il ne s'agisse du fond à médaillon décoré (n° 3, dont les bords demeurent trop incomplets pour tenter un rapprochement).

Des exemples de comparaison de l'iconographie d'Omphale semblent absents sur ce type de vaisselle, dans l'état actuel des connaissances. Un manche, à extrémité en forme de tête animale, fait en revanche partie du mobilier des tombes de Fléré et Berry-Bouy (ci-dessus).

— e) *Le fond de récipient à décor en médaillon* (N° d'Inv. : 69) (Fig. 2-105 et 106)

Département des Antiquités grecques, étrusques et romaines, Musée du Louvre. Inv. Br 3469.

Diamètre max. : 17,5 cm ; diamètre du médaillon : 11 cm ; épaisseur max. : 0,4 cm.

(des MÉLOIZES, 1845, 5, et Pl. V, n° 3).

Ce fragment de fond est orné d'un médaillon à représentation mythologique ; le décor, sans doute moulé, a été repris au tour — le coup de pointeau et les cercles concentriques sur la face externe l'attestent —, ciselé et incrusté d'argent.

La composition de la scène n'offre pas de parallèles proches dans le monde gallo-romain : le personnage féminin est assis en amazone sur un animal qui pourrait être un loup ou un chien ; leur échelle res-

pective est d'ailleurs réaliste, puisque l'un des pieds de la divinité touche le sol, l'animal étant de faible hauteur. Il s'agit très probablement d'Hygie (*Hygia*, déesse de la Santé), fille d'Esculape. Même si certains auteurs ont pu donner cette interprétation, à propos de la pièce de Neuvy-Pailloux (THABAUD de LINETIÈRE, 1845, p. 11 et 19 ; LONGPÉRIER, 1879, n° 331), le meilleur rapprochement connu reste la référence de Maffei (voir dans MONTFAUCON, 1722, 289 et Pl. CXC, 4) : l'iconographie montre en effet Hygie avec le serpent, associée à un quadrupède de taille moyenne ; elle semble assise, peut-être sur un rocher, à côté de l'animal : ce dernier a la tête peu caractérisée, les poils longs et l'extrémité des pattes fendue. Ces détails se retrouvent sur le médaillon de Neuvy, quoique la tête de la bête soit plus proche d'un canidé : s'il s'agit d'un chien, on peut rappeler qu'Esculape avait été allaité par une chienne ; si c'est un loup, il serait consacré alors à Apollon, premier dieu de la Médecine. La relation avec la Santé est ainsi plausible. Hygie, ici de profil, aux cheveux ramenés en chignon à l'arrière de la tête, porte une tunique aux plis incisés retombant sur le dos. Elle tient de la main droite le serpent sinueux, symbole de la vigilance et de la santé ; sa main gauche est posée sur l'arrière-train de l'animal.

Vers le bord gauche du médaillon, les branches d'un arbre stylisé se terminent par des feuilles de forme oblongue ; leur centre, ainsi que les yeux de la femme et de l'animal et les bracelets portés aux bras, sont incrustés d'argent. Le sol est également indiqué par un trait incisé sur lequel sont posés le pied gauche d'Hygie et les pattes de l'animal. L'extérieur du médaillon est orné d'un décor festonné, par incision et estampage.

Nous avons consulté, au sujet de cette représentation, Nicole BLANC (*Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae*, C.N.R.S.), qui nous a transmis les renseignements suivants :

“ 1. L'animal ne peut effectivement pas être un capridé, ni semble-t-il un félin, ce qui semble écarter l'hypothèse d'une Ménade ou d'un quelconque familier du thiasse bacchique : la semi-nudité du personnage, le serpent qui, échappé de la ciste, participe habituellement au thiasse et les crotales accrochées à l'arbre allaient pourtant dans ce sens. Il est vrai que la caractéristique des Ménades est d'exercer leur empire sur le monde sauvage (cf. GRIMAL, 1963, 288 : “ on les voit... tenant de jeunes loups dans les bras ”, sans référence). Peut-on supposer que le félin, souvent une panthère, est ici représenté approximativement par un artiste local ? Ou encore que ce dernier a figuré, à la place, le fauve qu'il connaissait le mieux, un loup ?

2. Les éléments visibles sur la figuration sont : l'instrument de musique, du type crotale, accroché à l'arbre, à coup sûr sacré ; le serpent, d'une longueur remarquable. Ces deux attributs appartiennent également à l'environnement d'Isis, qui, si l'on identifie l'animal à un Sirius (“ Dès l'Ancien Empire, les Égyptiens avaient identifié Isis à l'étoile Sirius-Sothis, de la constellation du Grand



Fig. 2-105 : **Neuvy-Pailloux** : fond de plat à décor en médaillon n° 69 (dessin : C. FLORIMONT).



Fig. 2-106 : **Neuvy-Pailloux** : fond de plat n° 69, vue de dessus et de dessous (photo : CHUZEVILLE, Musée du Louvre).

Chien, dont l'apparition dans le ciel coïncidait avec le début de l'inondation du Nil, gage de prospérité agricole du pays, et en principe avec le Nouvel An égyptien. Mais c'est seulement à l'époque romaine qu'apparaît le thème iconographique d'Isis-Sothis chevauchant le chien Sirius, divinité astrale, dispensatrice des richesses agricoles... Le premier document figurant Isis-Sothis sur le chien, pour lequel nous ayons un indice chronologique, est le fronton du temple isiaque du Champ de Mars à Rome, dont la façade figure au revers d'une série de sesterces de Vespasien émis en 71 ap. J.-C. : la déesse est de face, assise en Amazone sur l'animal passant vers la droite : elle brandit un sistre... (LECLANT, 1986, 350 ; cf. aussi : CLERC, 1978, t. I). Mais cette interprétation se heurte à plusieurs obstacles : l'allure peu majestueuse du personnage, dont la pose est plutôt languie, et la rareté des images d'Isis-Sothis ; faire correspondre le dessin de B. de MONTFAUCON (*op. cit.*) à un objet réel aurait peut-être fait avancer la question, mais je n'y ai pas réussi et le rapprochement en l'état n'est pas très éclairant : le dessin ne permet vraiment pas d'identifier l'animal de l'exemplaire Mattei. Se pose également le problème de l'arrivée d'une Isis-Sothis jusque dans cette province. Mais le succès, sinon de la religion, du moins d'un certain "folklore" égyptien en Gaule, paraît attesté ; voir TURCAN (1989, 101) : "De Lyon, les cultes égyptiens ont essaimé à l'Ouest vers le pays des Arvernes, la Loire et l'Allier (où les stations thermales de Vichy et de Nérès furent accueillantes aux déités exotiques) puis par la voie d'Aquitaine vers le Limousin".

3. En dernier lieu, on rappellera que la déesse Hécate aussi est associée au chien et que le serpent est un habitant et un symbole du monde infernal dont cette déesse provient ; mais nous le savons essentiellement par les textes et son iconographie est plutôt mal connue en dehors de quelques types, sans rapport avec cette image. Par ailleurs, je n'ai trouvé aucun type classique d'Hygie se rapprochant de ce personnage ; mais peut-être en existe-t-il des exemples dans l'iconographie religieuse gallo-romaine ?

Il est en fait illusoire de vouloir donner un nom à un personnage qui ne correspond à aucun grand type canonique de la mythologie classique ou de la religion officielle ou privée. Cette œuvre me paraît refléter le syncrétisme religieux à l'œuvre dans l'Empire romain, pour l'analyse duquel nous sommes plutôt démunis, surtout iconographiquement, lorsque l'objet n'entre pas dans une série. Car c'est le seul point sur lequel je sois absolument affirmative : c'est une image rare, sinon un *unicum*, ce qui justifie d'emblée le point d'interrogation, qui me paraît préférable à l'affirmation\*."

Les bords arrachés de la pièce ne nous permettent pas de reconnaître la forme originelle du récipient ; la conservation étonnante du décor central est sans doute due, en revanche, à une certaine épaisseur du bronze à cet endroit. Comme il a été indiqué à propos du manche de patère (Br 3049), on aimerait pouvoir rapprocher le manche du récipient, mais aucun élément ne nous autorise.

— f) *Le pied de récipient (perdu)* (N° d'Inv. : 70).

Lieu de conservation inconnu (des MÉLOIZES, Pl. V, n° 19).

Ce type d'objet est le plus souvent long de 6 à 7 cm (ici : 7 cm) ; sa largeur est faible, comme son épaisseur qui ne peut ici être appréciée sur le dessin. Le

bord externe est en arc de cercle, tandis que la face interne montre un profil découpé au motif de feston symétrique à double renflement central.

La pièce était sans doute soudée sur le pourtour du fond externe des récipients ; trois exemplaires identiques sont au minimum nécessaires pour assurer la stabilité de la vaisselle. D'après S. TASSINARI, il s'agit de pieds de casseroles, des sortes de supports dont les exemples sont nombreux, notamment dans les différentes régions de Gaule (TASSINARI, 1975, 36 et Pl. IX : voir plus particulièrement les numéros 31 et 34).

Les œnochoés de type Kelheim et les patères de type Aylesford (cf. ci-dessus pour Châtillon-sur-Indre) comportent couramment ce type de support.

On en signale en particulier dans la tombe B de Goeblingen-Nospelt (ci-dessous) (METZLER, 1984, Fig. 5, n° 14) et dans plusieurs tombes de la nécropole d'Ornavasso (cf. ci-dessous) (sépultures n° 6, 7 et 106 de S. Bernardo, et n° 33 et 57 de Persona : GRAUE, 1974, Pl. 6, n° 3a ; Pl. 12, n° 1a ; Pl. 13, n° 8 ; Pl. 58, n° 1b ; Pl. 64, n° 2).

### 2.6.7.3. Autres objets de bronze (A.F. et Ph. V.)

— a) *La plaque décorative* (Ph. V.) (N° d'Inv. : 71) (Fig. 2-107 et 108)

Département des Antiquités grecques, étrusques et romaines, Musée du Louvre. Inv. Br 3480 (N 336, Inv. 68, Longp. 74).

H. : 6,2 cm ; l. : 4,8 cm ; épaisseur maximum : 0,7 cm.

(des MÉLOIZES, 1845, 5, et Pl. VI, n° 6).

La pièce a été réalisée par fonte ajourée ; certains éléments du décor ont été ciselés.

La face décorée est convexe. La scène est comme encadrée par deux sortes de colonnettes : le personnage d'Apollon, à demi-nu, est assis, tourné vers la droite ; le drapé de son vêtement couvre le dos, l'épaule gauche, puis retombe sur les genoux ; ses cheveux sont ceints d'un bandeau. Le dieu tient de la main gauche la lyre, dont l'extrémité semble reposer sur l'une des colonnettes ; la main droite, entrouverte, garderait le plectre. Des incrustations de filets d'argent sont visibles à trois endroits : sur le lemnisque de l'épaule droite, sur deux cordes de la lyre et sur le socle du siège, lui-même décoré de croisillons incisés. THABAUD de LINETIÈRE (1845, 12) y avait vu un barde gaulois !

\* Quant à moi (A.F.), je me demande s'il ne pourrait s'agir d'une représentation de la déesse à l'ours Artio : cf. DEYTS, 1992, 48, et Fig.

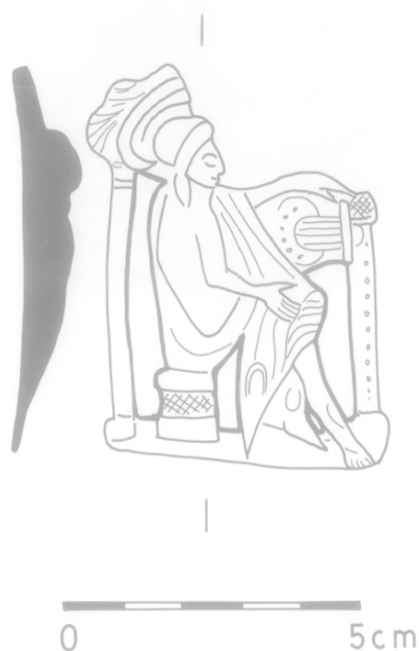


Fig. 2-107 : **Neuvy-Pailloux** : plaque décorative en bronze, n° 71 (dessin : C. FLORIMONT).



Fig. 2-108 : **Neuvy-Pailloux** : plaque décorative n° 71 (photo : CHUZEVILLE, Musée du Louvre).

La partie supérieure du cadre est cassée, à droite, notamment au-dessus du bras gauche du personnage. C'est précisément à cet endroit que vient se raccorder la base de l'anse.

Le revers de la pièce n'est pas décoré ; nettement concave, il comporte un tenon moderne mais garde surtout des traces de soudure. Les observations d'Hélène CHEW ont permis de joindre avec justesse la plaque à l'anse d'œnochoé (ci-dessus, Inv. n° 65). Cette importante information complète le profil du récipient, dont la typologie paraît, de ce fait, inconnue à ce jour.

– *b) Les masques (Ph. V.) (Fig. 2-109)*

• Fragment de masque anthropomorphe (N° d'Inv. : 72) (Fig. 2-110).

Département des Antiquités grecques, étrusques et romaines, Musée du Louvre. Inv. Br 48 (Inv. 675, Longp. 695).

H. : 15 cm ; l. : 11,5 cm ; épaisseur maximum : 0,5 cm.

(des MÉLOIZES, 1845, 6, et Pl. VI, n° 2).

Il s'agit apparemment ici d'une feuille de bronze martelée, sur âme de fer ; les bords de la plaque ont été rabattus, ce qui est visible en particulier sur la moitié inférieure de la pièce. L'état du masque est médiocre, le bronze étant fortement desquamé. Il manque la zone des tempes, le front et les yeux, dont on ne devine plus que la bordure inférieure des paupières.

Le visage est glabre ; le nez est fort, les narines sont ajourées, ainsi que la bouche, entrouverte. Le menton est rond et marqué d'une fossette.

• Fragment de masque anthropomorphe (N° d'Inv. : 73) (Fig. 2-111).

Département des Antiquités grecques, étrusques et romaines, Musée du Louvre. Inv. Br 49 (inv. 676, Longp. 696).

H. : 8,3 cm ; l. : 9,6 cm ; épaisseur maximum : 0,6 cm.

(des MÉLOIZES, 1845, 6, et Pl. VI, n° 1).

L'état encore plus fragmentaire de cette pièce permet néanmoins d'y reconnaître la même technique de fabrication que pour le masque Br 48, car il s'agit bien de deux exemplaires différents qui ne se complètent pas, si ce n'est que l'œil droit et la limite du front sont ici intacts. En effet, à la partie supérieure, la plaque de bronze est rabattue à l'arrière sur plusieurs millimètres. L'état de l'objet est mauvais :



Fig. 2-109 : Neuvy-Pailloux : masques de bronze n° 72 et 73 : vue de face et de dos (photo : CHUZEVILLE, Musée du Louvre).

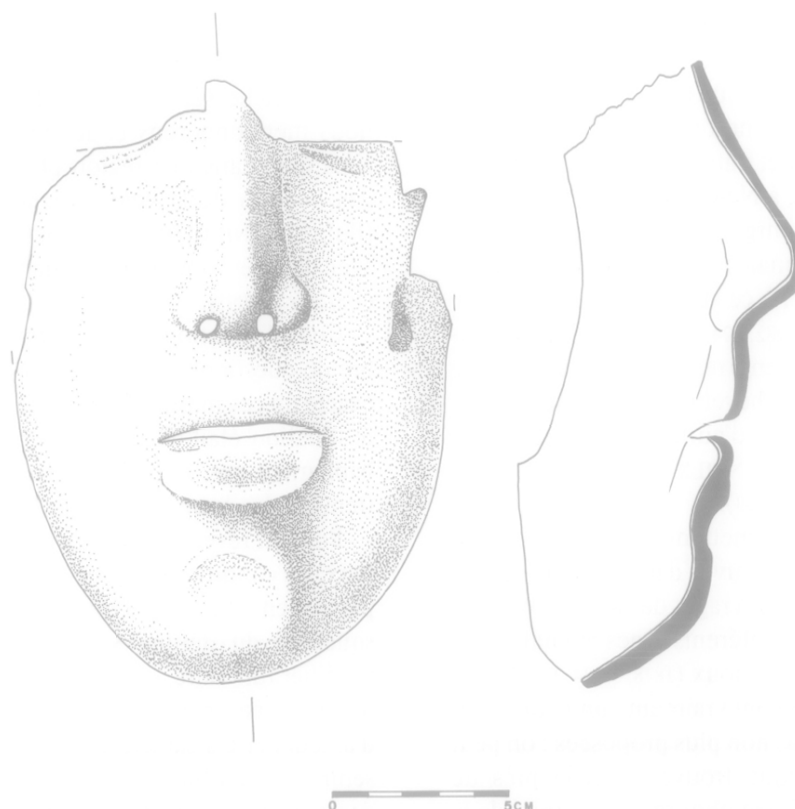


Fig. 2-110 : **Neuvy-Pailloux** : fragment de masque de bronze n° 73 (dessin : C. FLORIMONT).

la desquamation des fragments de bronze et l'oxydation du fer sont importantes ; une première restauration semble avoir été entreprise jadis.

Ne sont conservés que l'œil et l'arcade sourcilière droits, ainsi que la partie supérieure du nez ; l'œil est ajouré, mi-ouvert, et les paupières sont légèrement marquées d'un ressaut.

Malgré l'état incomplet de ces deux masques en forme de visage humain, leur qualité d'exécution et leurs caractéristiques permettent de leur accorder un intérêt particulier. Quoique la mention imprécise de leur découverte par des MÉLOIZES (p. 6) ne nous donne aucun élément sur leur contexte immédiat de fouille, plusieurs réflexions peuvent être présentées.

La superposition des clichés photographiques, tout d'abord, permet de voir qu'il s'agit bien de deux masques différents et que leur forme complète restituée suggère une hauteur totale de 20 cm environ ; cette dimension peut correspondre à celle d'un visage humain depuis la limite des cheveux jusqu'au bas du menton. On peut ainsi raisonnablement proposer l'hypothèse d'un masque épousant la forme réelle de la face.

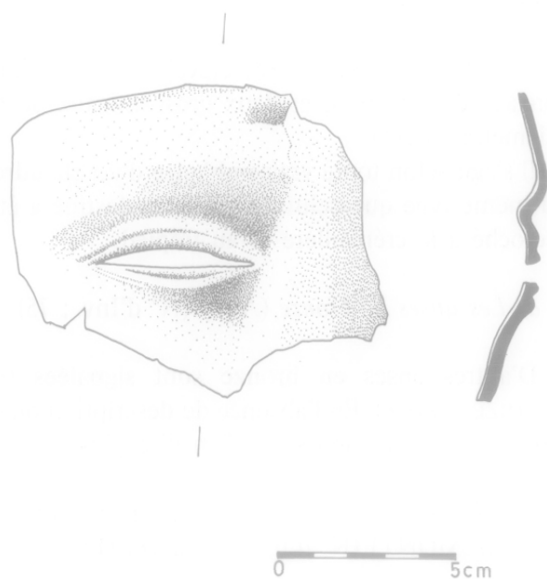


Fig. 2-111 : **Neuvy-Pailloux** : masque de bronze n° 72 (dessin : C. FLORIMONT).

Plusieurs exemples de masques connus, en bronze, mais aussi en fer ou même en argent, existent dans le monde romain, mais rares sont ceux qui peuvent se comparer véritablement aux deux pièces de Neuvy-Pailloux. Le masque dit “de parade” se retrouve notamment à Ribchester, Lancashire (conservé au British Museum et daté du I<sup>er</sup> ou du début du II<sup>e</sup> siècle de notre ère), à Newstead également (original conservé à Edimbourg, galvanoplastie au Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye, inv. 59334): voir, à ce sujet : *Catalogue...*, 1912, n° 19 ; *Archéologie comparée*, 1982, 324-325. Si ces deux exemples de la *Britannia* restent très différents de ceux de Neuvy — présence de la chevelure, du casque sommital et du départ du cou —, d’autres références paraissent aussi éloignées (cf. LANTIER, 1934 a et b, et 1940, ou encore BARATTE, 1981, 30-33).

Deux publications permettent de revoir la question typologique ou de trouver des éléments sur un contexte de fouille : l’ouvrage de BENNDORF, en 1878, reprenait déjà les différents types et citait d’ailleurs les cas de Neuvy-Pailloux (1878, 33-34, Fig. 2). En réalité, peu d’exemples sont vraiment comparables et les datations ne sont pas non plus proposées : on peut citer toutefois le masque trouvé en 1853 près de Zoufftgen (au Sud de Luxembourg, à proximité de la frontière française) ; une analyse avait alors révélé un cuivre très pur (99,7 %). L’objet, associé à des ossements, des cendres et une verrerie, était situé à côté de l’“urne” de pierre. Les comparaisons sont ici assez nettes avec le type de Neuvy : mêmes profils du nez et surtout du menton, yeux et bouche découpés, surface des joues à peu près identique ; mais une amorce de décor frontal, probablement inexistant à Neuvy, se retrouve sur l’exemplaire de Zoufftgen (cf. NAMUR, 1854, 9-17 et Pl. I, n° 3).

Un deuxième cas montre quelques similitudes avec nos masques du Berry (cf. BENNDORF, 1878, 39-40 et Pl. XIII, 1a, 1b), trouvé près d’Utrecht au siècle dernier, conservé à Leiden, rare exemple en fer doré ; l’auteur le considère comme étant grandeur nature. Les yeux et la bouche sont découpés, la délimitation du visage est identique à celle de Neuvy, mais les traces d’attaches sur le bord permettent de supposer la présence d’une autre pièce à l’origine.

Pour ce qui est d’un contexte de fouille, on doit rappeler la découverte de deux tombes, également au Luxembourg, près de Hellingen (Hellange), dont l’une contenait deux masques de bronze, associés à du matériel daté de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. ; d’après l’auteur de la monographie, l’un des masques, appelé ici “masque-visière” (*Visiermaske*),

proche du type “de parade”, serait celui d’un officier supérieur de cavalerie (THILL, 1975, 71, 74, et Pl. 19 ; *Masques...*, 1991, 130-153 ; voir aussi : *Römische...*, 1978).

Notons en outre la présence d’un masque (de fer) dans la riche sépulture de Chassenard (Allier) que nous mentionnerons ci-dessous (cf. *Masques...*, 1991), ainsi que, dans une région plus lointaine, dans l’un des *tumulus* de la *villa* romano-thrace de Chataka (Bulgarie) (NIKOLOV, 1976, 49, et Fig. 108) ; ces éléments, avec d’autres, ont été repris dans la récente synthèse (*Masques...*, 1991).

Ces informations nous font poser un certain nombre de questions : quels étaient le rôle et la fonction exacte de ces masques durant le Haut-Empire ? Leur destination était-elle exclusivement funéraire ? Probablement pas. Les différents types reconnus illustrent-ils des usages distincts ?

Pour en revenir aux deux masques de Neuvy-Pailloux, les conditions imprécises de leur découverte ne permettent pas de savoir s’ils étaient associés au squelette du défunt, simplement déposés comme mobilier funéraire, en relation ou non avec les activités du personnage. Ces masques ne semblent pas d’ailleurs être à caractère militaire, pas plus que l’ensemble du mobilier retrouvé à Neuvy. Il reste à se demander si leur facture, somme toute assez réaliste, ainsi que l’ajour des yeux, des narines, et de la bouche feraient pencher pour une utilisation par des vivants ou, au contraire, pour un décor mortuaire. La présence de deux exemplaires sur le même site ajoute encore à l’interrogation.

— c) *Le grand bassin de bronze* (A.F.) (N° d’Inv. : 74)

(des MÉLOIZES, 1845, 6). Peu élevé, il comportait un cerclage de fer épais, et deux gros anneaux de fer (diamètre 14 cm).

Il s’agit selon toute vraisemblance d’un chaudron du même type que celui de Fléré, et destiné à être accroché à la crémaillère et au trépied.

— d) *Les anses de bronze* (A.F.) (N° d’Inv. : 75)

D’autres anses en bronze sont signalées (des MÉLOIZES, 1845, 6). En l’absence de description ou de figuration, il est impossible d’en dire plus.

— e) *Éléments de lanterne* (A.F., avec la collaboration de C. BÉMONT) (N° d’Inv. : 76 à 78) (Fig. 2-112)

Les objets n° 13 et 20 et peut-être 18 de des MÉLOIZES (1845, Pl. V) semblent appartenir à une





Fig. 2-112 : **Neuvy-Pailloux** : (éléments de lanterne ? n° 76 à 78) ; comparaison, lanterne d'Ain-el-Hout (Algérie), d'après HOFMANN, (*la Quincaillerie...*, Pl. XXXVII, n° 2). Les éléments éventuellement présents à Neuvy-Pailloux sont fléchés.

lanterne (identification : M. FEUGÈRE ; étude : C. BÉMONT ; cf. BÉMONT et BECK, 1989).

Ces trois objets ont été retrouvés dans les réserves du Musée du Berry à Bourges (Fig. 2-113).

– N° 13 - Bronze

Tige articulée, composée de deux segments reliés par un anneau et mesurant en tout 10 cm. Le segment supérieur, épais et cylindrique, est sommé d'un bouton conique, le segment inférieur s'effile vers le bas et se curve en crochet. La forme générale de ce montage et le bouton supérieur rappellent certains éléments de suspension des lanternes : l'axe le long duquel glissent les deux traverses de la poignée (seg. sup.) et le système d'accrochage du couvercle (seg. inf.).

La structure de ce dernier peut varier : il s'agit soit d'une chaîne reliant l'axe au couvercle, soit d'une

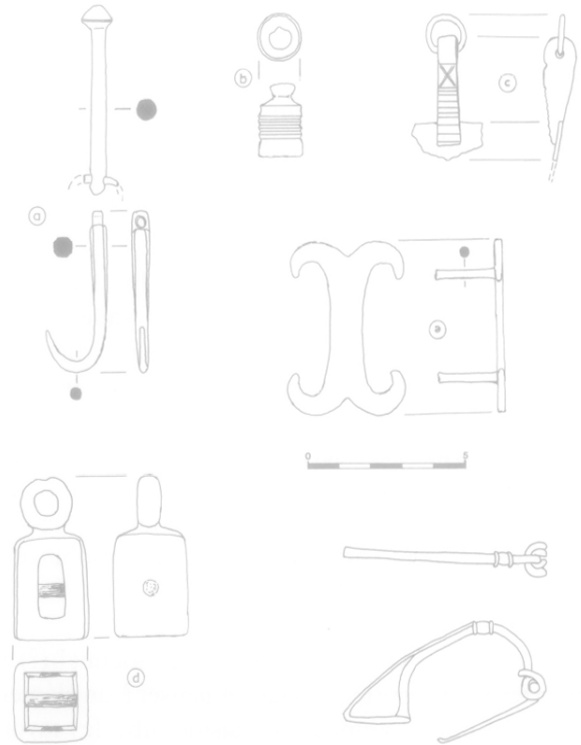


Fig. 2-113 : **Neuvy-Pailloux** : objets de bronze conservés au Musée du Berry : a) à c) : éléments de lanterne (?) (n° 76 à 78) ; d) passe-guide (?) (n° 84) ; e) : applique (n° 87) (l'applique n° 88 est identique) ; f) fibule (n° 105) (dessin : A.F.).

chaîne terminée par un crochet, soit d'un simple crochet, comme ce serait ici le cas. Le plus souvent toutefois, ce dernier se présente comme une épaisse tige courbe terminée par un bouton (cf. ROUQUETTE, 1905 ; LOESCHKE, 1909 a ; BONIS, 1981) (Fig. 2-112).

– N° 20 - Bronze

Petit objet tronconique (H. : 2 cm), plein, cerclé d'anneaux en léger relief. De la partie supérieure – la plus étroite –, apparemment fermée, sort un étroit cylindre. La forme générale rappelle celle des brûleurs de lanternes, mais qui sont alors creux. Il pourrait peut-être s'agir de l'un des pieds de la lanterne (?).

Dans ces conditions, l'objet n° 18 (Pl. V) (H. : 4,5 cm) pourrait faire partie de cette lanterne : élément de raccord entre le système de suspension et la lanterne elle-même ? (cf. BONIS, 1981, Fig. 17 et 18).

– f) *Éléments de char* (?) (A.F.) (N° d'Inv. : 79 à 86)

Quelques objets de la tombe de Neuvy-Pailloux pourraient faire penser à des éléments de charroterie et/ou de harnachement, correspondant à un char.

– Pour mémoire, des objets de fer signalés ci-dessous (2.2.6.5, c et e) :

- trois cerclages de fer (cf. ci-dessous, 2.2.6.5, c) de 1,05 m de diamètre, pouvant correspondre à des cerclages de roues (N° d'Inv. : 79 à 81) ;
- deux frettes comportant une goupille (N° d'Inv. : 82 et 83) : éléments de moyeu ?

– Objet n° 12 (*ibid.*, Pl. V) (N° d'Inv. : 84) : en bronze, creux, ajouré, comportant un anneau (H. : 5 cm) (objet retrouvé dans les réserves du Musée du Berry à Bourges) : il peut être comparé à un objet du *tumulus* de La Tène finale de Neuwied (All.), ajouré de même (mais de section ronde), et comportant aussi un anneau (JOACHIM, 1973, 26, Fig. 27, n° 14) : il pourrait s'agir d'une sorte de passe-guide (?) ; voir aussi un élément comparable, de char, à Böbingen : SPRATER, 1922, Pl. I, n° 9.

– Objet n° 14 (*ibid.*, Pl. V) : sorte de “loquet” (?) en bronze (L. : 6,5 cm) : on pourrait penser à un élément décoratif ou fonctionnel de liaison entre les rayons de la roue et la partie interne du bois de la roue même ; mais aucun élément comparable n'est par exemple connu dans les éléments de charonnerie romaine du Maroc (BOUBE-PICOT, 1980) (N° d'Inv. : 85). Nous proposons une reconstitution de la roue, de petit diamètre, fondée sur cette hypothèse (Fig. 2-114).

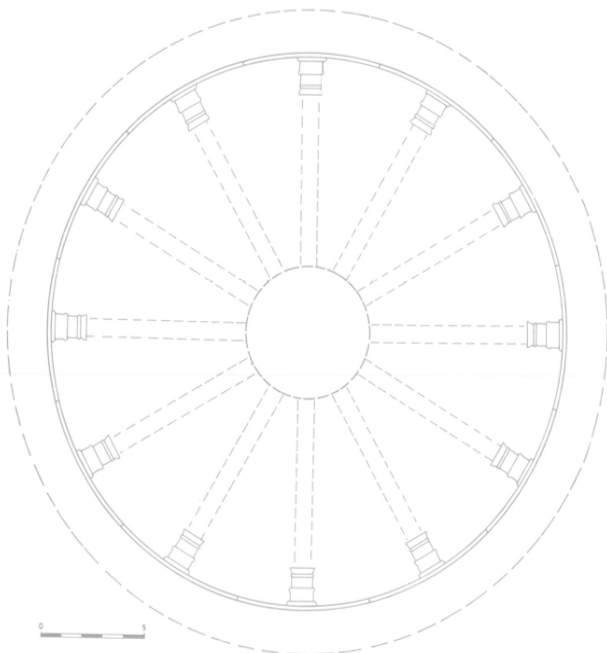


Fig. 2-114: **Neuvy-Pailloux** : éléments de roue de char (?) : proposition de reconstitution, avec emplacement de l'élément de bronze de Neuvy-Pailloux (n° 14) (dessin : B. RIALLAND).

– Enfin l'objet n° 2 (Pl. IV de des MÉLOIZES) pourrait être un élément de mors (?) ; mais les mors attestés alors ne comportent en général que deux tiges articulées entre les anneaux (manquant ici) (cf. par ex. FERDIÈRE, 1988, II, 1384), et non trois comme ici (N° d'Inv. : 86).

Si cette hypothèse devait être retenue, on aurait affaire ici à l'une de ces tombes à char d'époque romaine attestées dans les provinces occidentales de l'Empire (cf. ci-dessous : 3.4.3). Mais ces éléments sont ici bien ténus.

– *g) Appliques* (A.F.) (N° d'Inv. : 87 et 88)

(des MÉLOIZES, 1845, 6, et Pl. V, n° 21).

Cet objet a été retrouvé, en deux exemplaires, dans les réserves du Musée du Berry.

Les deux appliques sont parfaitement identiques et superposables (L. : 5 cm), et les tiges de fixation de même longueur (L. : 1,9 cm ; l'une d'elles est brisée sur un exemplaire). Ces éléments font sans doute partie d'un décor de meuble ou de coffre (ci-dessous).

#### 2.6.7.4. Les armes (?) (J.-P. G.)

– *Les “fers de lance”* (N° d'Inv. : 89 à 92).

(des MÉLOIZES, 1845, 6, et Pl. IV, n° 11 à 14 ; perdues).

Des fers de lances en fer ont été découverts, au dire des inventeurs (des MÉLOIZES, 1845, 6). Seul, d'après la gravure, le n° 14 est avec certitude la partie inférieure de l'armature d'une lance à douille en fer, à l'empennage réduit convexe. Il faut considérer les autres fragments comme non identifiables. Le tout ne peut recevoir une date précise.

#### 2.6.7.5. Objets en fer (A.F.)

– *a) la serpe* (N° d'Inv. : 93) (Fig. 2-115)

Il s'agit (*op. cit.*, p. 7 et Pl. IV, n° 10) d'un outil à douille (L. : 32 cm ; larg. du tranchant : 8 cm), donc vraisemblablement destiné à être pourvu d'un long manche : ébranchoir plutôt que serpe à main, récemment retrouvé au Musée du Berry, à Bourges (N° d'inv. : 950.1.456).

Ce type d'instrument est assez courant : deux serpes comparables font partie du mobilier de la sépulture de Dun-sur-Auron (ci-dessus : voir éléments de comparaison et bibliographie). On remarquera notamment la pointe relevée, comme sur l'un des exemplaires de Dun-sur-Auron.

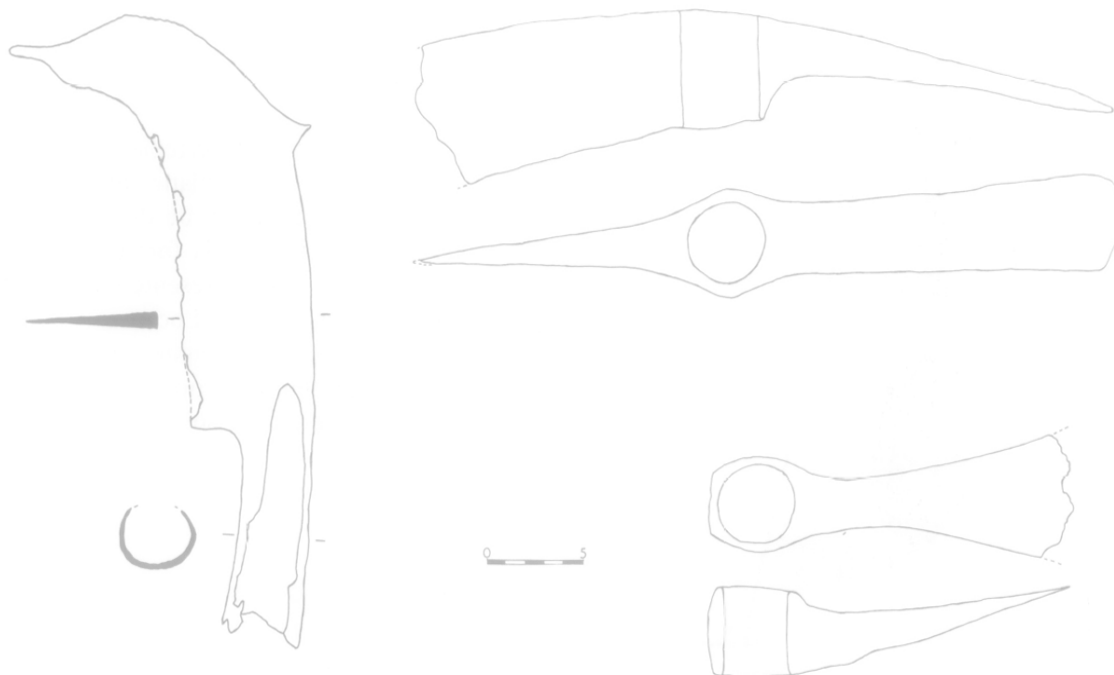


Fig. 2-115 : Neuvy-Pailloux : "serpe" et pioches en fer (n° 93 à 95) (dessin : A.F.).

— b) les pioches (?) (N° d'Inv. : 94 et 95) (Fig. 2-115)

Deux "pioches" ont été découvertes, à l'entrée de la tombe, côté extérieur (*op. cit.*, p. 8, et Pl. IV, n° 15 et 17) ; ces deux objets ont récemment été retrouvés dans les réserves du Musée du Berry, à, Bourges (N° d'inv. 950.1.454 et 455).

L'une est à deux tranchants, l'un longitudinal, l'autre transversal (L. : 36 cm) (HOFMANN, *Quinc.*, 1<sup>ère</sup> part., Pl. XI, n° 20,22 ; Pl. XII, n° 15 ; PIETSCH, 1983, Pl. 3, n° 47) : il pourrait s'agir d'une cognée à fendre le bois.

L'autre est à un seul tranchant, transversal (L. : 20 cm), sorte de houe : exemplaires comparables à Alésia (HOFMANN, *op. cit.*, Pl. XII, n° 11) et par ex. à Chilleurs (Loiret) (FERDIÈRE, 1971, Pl. VII, n° 3).

Les outils — peu nombreux — compris dans le mobilier de la tombe de Neuvy-Pailloux ne permettent donc certainement pas de reconnaître une panoplie propre à une activité ou un artisanat particulier.

— c) un baquet en bois (?) (N° d'Inv. : 79 à 81)

Des MÉLOIZES signale (*op. cit.*, p. 6) trois cercles de fer de 1,05 m de diamètre, formés d'une bande (l. : 8,5 cm ; ép. : 0,8 cm) ; un grand baquet en bois à cerclage de fer (ovale) fait partie du mobilier de la sépulture de Fléré (ci-dessus pour les comparaisons et la bibliographie).

Mais il n'est pas impossible qu'il s'agisse de cerclages de roues (ci-dessus, 2.6.6.3, f).

— d) le trépied et la crémaillère (N° d'Inv. : 96 et 97)

Il s'agit d'un trépied pliant en fer (L. = 1,37 m) auquel est suspendue une crémaillère (des MÉLOIZES, 1845, 4 et Pl. IV, n° 3).

BLANCHET (1921, 91-95, Fig. 1 et 2) a ré-interprété cet objet comme un support d'amphore (?) (Fig. 2-116).

Rappelons que la tombe de Fléré a livré une crémaillère (cf. ci-dessus, pour les comparaisons et la bibliographie). Les trépieds sont plus rares.

Il est remarquable que ce soit dans l'une des sépultures du groupe trévière évoquées ci-dessus que l'on trouve un trépied comparable (*Trier...*, 1984, 306, n° 148 u : Fig.). Ces trépieds de crémaillère semblent apparaître à La Tène D (JACOBI, 1974, Fig. 28) ; la tombe gallo-romaine de Troyes comportait également un trépied (FREZOULS, 1967, Fig. 19).

Cet objet est à associer au chaudron (ci-dessus).

— e) les autres objets en fer (N° d'Inv. : 98 à 101)

(cf. *op. cit.*, p. 6, et Pl. IV, n° 1 à 4, et 6 et 7).

C'est sans doute par erreur que l'auteur signale dans ce lot l'objet n° 3, car il s'agit du trépied à crémaillère qu'il a déjà signalé ailleurs. Les autres objets

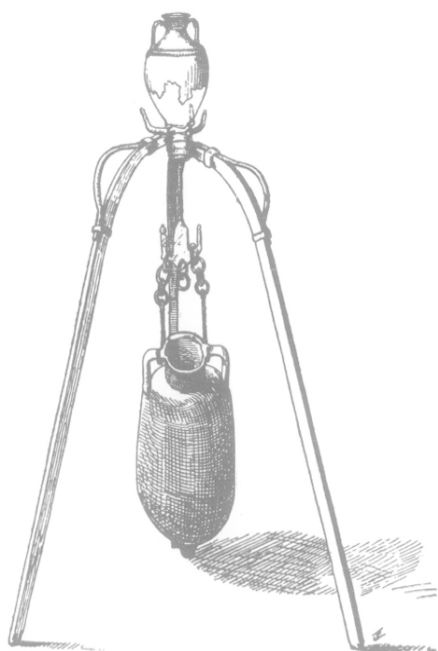


Fig. 2-116 : **Neuvy-Pailloux** : proposition (fantaisiste !) d'assemblage d'objets de la tombe : trépied et crémaillère (n° 96 et 97), amphorette de bronze (n° 66) et amphore (n° 1), d'après BLANCHET (1921, Fig. 2).

sont difficiles à identifier : crampons, éléments d'huissierie (?) ; on reconnaît deux frettes (n° 6 et 7), (diam. 8 et 8 cm, h. : 4 et 7 cm) comportant une goupille (L. : 15 cm) : moyeux de roue ? (cf. ci-dessus, 2.2.6.3., f).

L'auteur signale en outre (p. 7 et 8, Pl. IV, n° 5 et 8) deux autres objets (L. : 54 cm et 10 cm) (élément de crémaillère (?) ; gond (?)), où il voit des verrous ou éléments d'huissierie, car ils sont trouvés devant la porte (côté interne). Le premier de ces objets ne semble pas être une balance "romaine" : tige de fer, comportant un crochet, et un autre élément, dirigé de manière opposée ; on ne peut pas le comparer par exemple à la balance romaine découverte dans la cachette de Maclaunay (Marne) (FAVRET, 1947, Fig.). Il s'agit plus probablement en effet d'un élément de gond, correspondant peut-être à la porte.

Un autre objet (N° d'Inv. : 100), composé de deux plaques parallèles, jointes par des clous ou rivets (*op. cit.*, Pl. IV, n° 4), est sans doute encore un élément d'huissierie.

Quant à l'objet n° 1 (*ibid.*) (N° d'Inv. : 101), il s'agit manifestement d'une clef (tordue) encore fixée à la plaque de la serrure.

(cf. aussi ci-dessous, 2.6.7.6.e).

#### 2.6.7.6. Objets divers (A.F.)

##### – a) le verre (N° d'Inv. : 102)

Une petite bouteille en verre (*op. cit.*, p. 7, non dessinée) est signalée : verre blanc, mince, au col de 2,2 cm de haut sur 1,5 cm de diamètre.

Sans doute s'agit-il de la forme ISINGS n° 6 (1<sup>ère</sup> moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.), présente notamment sur la nécropole augustéenne de Locarno.

Il est intéressant de souligner qu'il s'agit du seul vase en verre présent dans notre groupe de sépultures : il est notable que ce soit dans la tombe la plus tardive.

##### – b) les bagues

- des bagues en bronze sont d'abord signalées, dont une seule est représentée (*ibid.*, 6, et Pl. V, n° 16) (N° d'Inv. : 103) ;
- le squelette portait en outre une bague en or dont le chaton avait disparu (*ibid.*, Pl. V, n° 15) ; il s'agit ici du type Ib de GUIRAUD (1988, 78, Fig.) (N° d'Inv. : 104).

Notons que c'est également une bague en or qui a été découverte dans la sépulture de Fléré, précisément à l'emplacement présumé du squelette (ci-dessus).

##### – c) la fibule (N° d'Inv. : 105)

Trouvée près du corps (*op. cit.*, 7, et Pl. V, n° 17 ; pas de dimension) ; elle est en bronze, d'un type filiforme, à ressort (à corde interne), dont l'arc se rattache au porte-ardillon par une bague : type "pseudo-La Tène II", datable de la période Tibère-Vespasien (surtout Claude) : FEUGÈRE, 1985, 196 (type 3 b 1). Cet objet semble avoir été récemment retrouvé au Musée du Berry à Bourges (N° d'Inv. 950.1.458) (Fig. 2-113, f).

##### – d) le plomb (N° d'Inv. : 106)

Des fragments de plomb (*op. cit.*, p. 7), "auxquels il est impossible d'assigner une forme", ont été découverts près du corps (cf. ci-dessus la même observation à Fléré).

##### – e) objets en os (N° d'Inv. : 107) (Fig. 2-117)

Deux éléments de charnières font partie du mobilier (*op. cit.*, p. 7, et Pl. IV, n° 9), enfilés sur une tige de fer (L. : 19 cm) : il s'agit d'un élément de gond,

d'une porte ou plutôt d'un coffre, trouvé près du corps.



Fig. 2-117 : **Neuvy-Pailloux** : gond de fer et os (n° 107) ; dessin restitué (dessin : M. BARBIER).

M. Marc BARBIER, Conservateur du Musée de Saint-Dizier, nous fait, au sujet de cet objet, part des observations suivantes.

“Compte tenu du manque de netteté du dessin, à défaut d'avoir l'objet en mains et en se fiant au dessinateur :

- la flexion de la tige métallique semblant accidentelle ; j'ai réalisé une restitution à l'échelle 1, en position horizontale (plus logique ! ? ...)
- l'autre extrémité semble avoir été élargie à la forge, aplatie plus ou moins triangulairement. Le métal semble s'être délité (oxydation ?). Cette forme suggère plus une préparation en vue d'un scellement ou d'un blocage dans une mortaise (bois), plutôt qu'une forme résiduelle de soie d'épée ;
- d'après le dessin, la partie métallique, de section circulaire, semble s'évaser à l'approche de la première “bobine”. La tige était-elle conique, ou ce renflement servait-il de butée à cette bobine ? Cela impliquerait alors une diminution à la forge, puis une finition à la lime.

Os : il semblerait, toujours d'après le dessin, que les deux bobines soient issues de diaphyses dont le diamètre intérieur, arc de cercle précis, correspond à la cavité médullaire des métatarses de veau.

Si l'on considère que ces bobines tournaient (?) autour de l'axe en fer :

- je rejoins l'hypothèse “d'axe décollété”, et l'excroissance entre les deux bobines deviendrait alors une bague rapportée afin de maintenir un certain écartement ;
- la deuxième bobine, elle, est certainement maintenue par un rivetage à froid : pièce métallique maintenue à l'étau. Ce rivetage doit être très précis, car le moindre serrage empêcherait la rotation et provoquerait surtout un éclatement longitudinal de l'os.

- d'autre part, pour une bonne rotation, la cavité médullaire, naturellement irrégulière, a dû être soit limée, soit, plus certainement forée, ou – pourquoi pas ? – alésée au tour :

1. soit que les deux segments de diaphyses aient été limés concaves avant le montage définitif ;
2. soit que les deux cylindres d'os aient été montés sur la tige métallique et la gorge réalisée après ce montage ;
3. soit que ces deux bobines aient été réalisées au tour, ce que semblerait indiquer la précision de trait de dessin. Mais cette technique implique d'une part un matériel relativement élaboré, et d'autre part un alésage de la cavité médullaire avant le tournage extérieur (déductions faites d'après mes expérimentations, éléments de charnière et pyxides)”.

De tels gonds (tige de fer avec “bobines” en os) sont présents dans l'une des tombes d'Arras (cf. ci-dessous).

– f) *les meules* (N° d'Inv. : 108 et 109)

Elles ont été découvertes assemblées : parties inférieure et supérieure d'un “moulin à bras” (*meta* et *catillus*) accompagné de restes de grain (diamètre : 36 cm ; H. de chaque élément : 14 cm).

C'est un type courant dès La Tène finale et à l'époque gallo-romaine : la tombe de Fléré a également livré un moulin domestique complet (cf. ci-dessus).

– g) *les tuiles* (N° d'Inv. : 110)

Elles ont été découvertes dans le couloir d'entrée (*op. cit.*, p. 8) ; “recourbées, à la manière des tuiles romaines” : la description pourrait aussi bien correspondre à des *tegulae* qu'à des *imbrices*. Il est possible que ces éléments fassent partie des terres introduites postérieurement, après effondrement du plafond du caveau et de son accès, ou d'éléments de toiture de l'entrée (?).

– h) *ossements animaux* (N° d'Inv. : 110) (perdus)

L'auteur signale (*op. cit.*, p. 6) “des os d'animaux de plusieurs espèces, parmi lesquels un grand nombre de défenses de sanglier”.

– i) *grain (perdu)* (N° d'Inv. : 111)

Selon des MÉLOIZES (*op. cit.*, 7), c'est autour du moulin à bras (ci-dessus) que “gisait une masse de matière noire formée selon toute apparence par la décomposition du grain qu'on y avait déposé”.

**2.6.8. Datation** (A.F., avec la collaboration d'A. B., A. D., Ph. V. et A.V.)

La datation avancée par l'auteur au moment de la découverte (antérieure à la Conquête) ne peut évidemment être aujourd'hui admise.

D'un point de vue strictement stylistique, les enduits peints du caveau sont datables (on l'a vu : ci-dessus : 2.2.4 : A.B.) de vers 30 ap. J.-C. (BARBET, 1983, 149 ; 1992, 242 ; et *supra*) ; mais ils ont sans doute été établis avant la mort du personnage enterré ici.

Mais le reste du mobilier oblige à envisager une date sensiblement plus récente, car les estampilles sur sigillée notamment (cf. ci-dessus : A.D.) nous rapportent au milieu du I<sup>er</sup> s., et plus précisément au règne de Claude (en tout cas pas avant 40 ap. J.-C.) : 40-50 ap. J.-C. ?

Cette datation n'est pas contredite par celle de la vaisselle de bronze.

## 2.6.9. Contexte et environnement archéologique (A.F.)

### 2.6.9.1. Contexte immédiat (Fig. 2-118 à 122 ; Fig. 119 et 121 : voir Pl. couleur)

La sépulture de Neuvy-Pailloux (peut-être à cause de sa datation un peu plus récente) est la seule de notre groupe qu'il soit possible de mettre, de manière à peu près certaine, en relation avec un habitat contemporain.

Dès 1885, on signalait alentour que la charrue heurtait souvent des "fondations de murs antiques" (LA TREMBLAIS *et al.*, 1885, 95).



Fig. 2-118 : Neuvy-Pailloux : environnement immédiat de la sépulture, sur extrait de la carte au 1/25 000. 1 : sépulture ; 2 : ferme indigène ; 3 : enclos ; 4 : villa ; 5 : système de fossés (dessin : D. DUBANT).



Fig. 2-119 : **Neuvy-Pailloux** : villa proche de la sépulture ; vue aérienne (photo : J. HOLMGREN).



Fig. 2-121 : **Neuvy-Pailloux** : enclos de la "ferme indigène" (?) proche de la sépulture ; vue aérienne (photo : D. DUBANT).

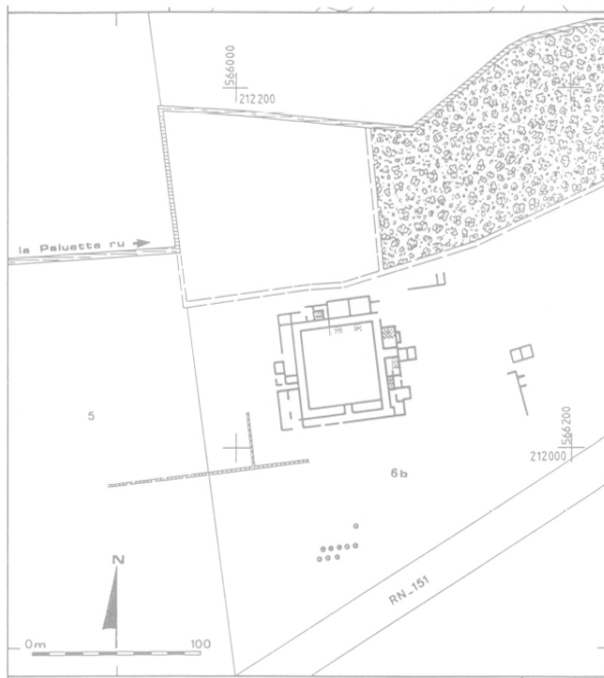


Fig. 2-120 : **Neuwy-Pailloux** : plan restitué de la *villa* découverte par prospection aérienne (dessin : J. HOLMGREN).

Un siècle plus tard, en 1984, une belle *villa*, à cour centrale, fut découverte par photographie aérienne immédiatement à l'E.-N.-E. de la sépulture (HOLMGREN, 1984, site n° 1176 ; cf. DUBANT, 1988), ainsi que des bâtiments annexes et des fossés, révélés notamment par le matériel découvert en surface (rens. D. DUBANT, 27 décembre 1988). La tombe n'est située qu'à 150 m environ de l'extrémité Ouest de cette *villa*, qui a fourni en surface du matériel (céramique) des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles (rens. DUBANT, *id.*).

En outre, une vaste enceinte de fossés a été repérée au Sud-Est de la sépulture, au Sud de la R.N. (HOLMGREN, 1984, et rends., 9 octobre 1986 : site n° 1177 ; cf. DUBANT, 1988) à "la Cornaillerie" (ou "les Terres de la Motte"). Elle n'est pas datée, mais on a recueilli du matériel gallo-romain (I<sup>er</sup> s.) immédiatement au Nord de cet enclos, et en revenant vers la *villa* précédemment citée, de part et d'autre de la route (rens. D. DUBANT, 27 décembre 1988). Cet enclos se situe à 150-200 m de la sépulture.

S'agit-il d'une "ferme indigène" en matériaux légers, ayant précédé la *villa* en dur, plus au Nord, comme le laisse penser le matériel en surface ? Ce serait alors cette première installation qui serait contemporaine de notre sépulture, correspondant à la résidence du propriétaire du domaine enterré ici (?).

On a enfin signalé, dans le secteur des Vallées et Villesaison, des tuiles à rebord, substructions et un "foyer rempli de cendres et de charbons, avec une crémaillère et un pot en fer" (HOLMGREN, 1984, 28 ; BOYER, s.d.) : s'agit-il du souvenir déformé de la découverte de la sépulture ?

Deux sites, dont une importante *villa*, existent donc à proximité immédiate de la sépulture. Compte tenu du matériel découvert en surface – dont les indications chronologiques doivent toutefois être prises avec circonspection –, c'est plutôt le site n° 1177, des "Terres de la Motte" qui paraît contemporain de la tombe (I<sup>er</sup> s.) (et est d'ailleurs un peu plus proche) ; il est en fait possible, vu leur proximité relative, que ces deux sites se soient succédé dans le temps, pour une même exploitation.

#### 2.6.9.2. Environnement archéologique sur la commune de Neuvy-Pailloux (Fig. 2-123)

On ne dispose pas d'inventaire archéologique pour cette commune.

Toutefois, le bilan des récentes recherches en prospection aérienne sur ce secteur, réalisées par M. Jean HOLMGREN, est assez impressionnant, dans cette région de champs ouverts de la Champagne berrichonne.

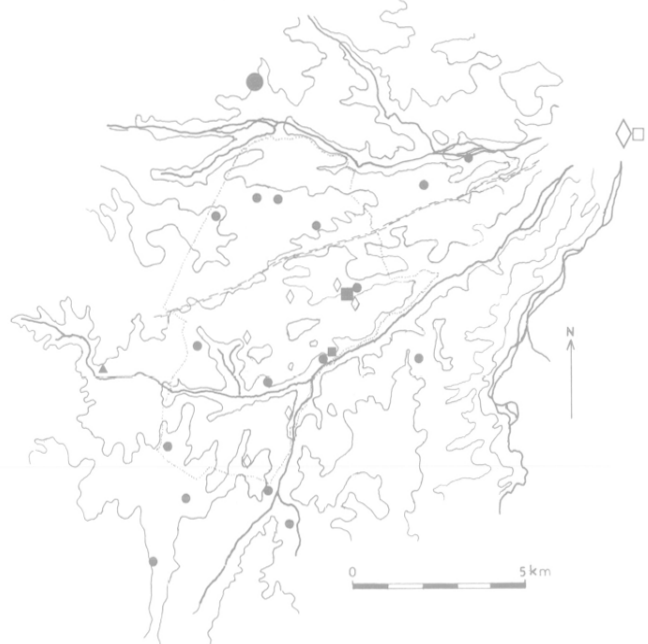


Fig. 2-123 : **Neuwy-Pailloux** : contexte archéologique de la sépulture, sur la commune, avec courbes de niveau : la sépulture (carré noir) ; sites gallo-romains, *villae* (petits cercles noirs) ; *vicus* (?) (grand cercle noir) ; enclos divers (petits losanges blancs) ; *fanum* (triangle noir) ; *oppidum* (?) d'Issoudun (grand losange blanc) et tombe à char (?) d'Issoudun (carré blanc) ; voie romaine (tireté) ; la limite de commune est en pointillés (dessin : A.F.).



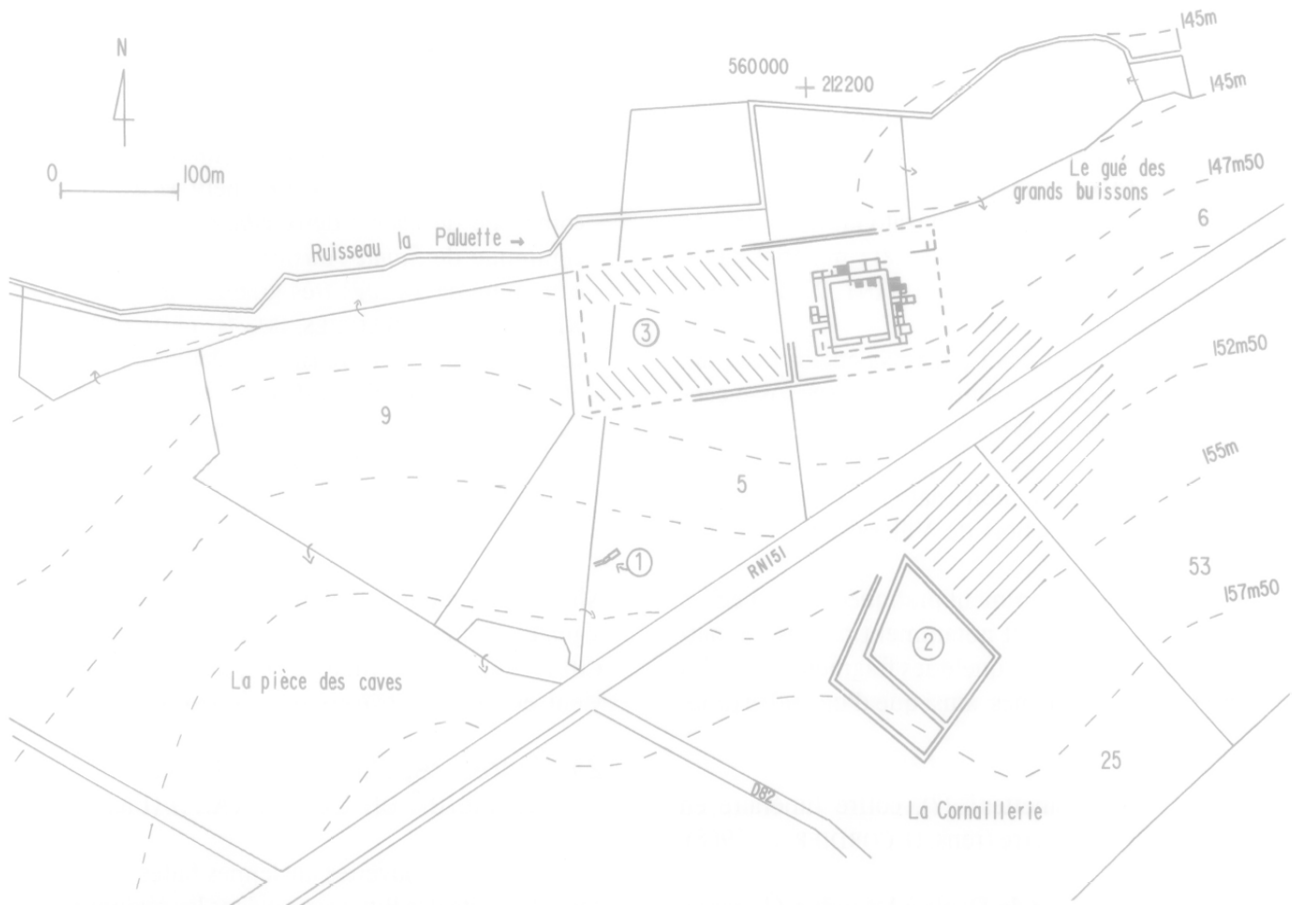


Fig. 2-122 : **Neuwy-Pailloux** : situation relative de la sépulture et des deux *villae*; sur fond cadastral. 1 : sépulture ; 2 : enclos et " ferme indigène " (?) ; 3 : *villa* ; en grisé : épandage de tessons (dessin : D. DUBANT).

— Cinq autres *villae* ont ainsi été repérées sur la commune par prospection aérienne (HOLMGREN, 1984 ; 1985 ; 1987, et rens. HOLMGREN, 9 octobre 1988) :

- site n° 1174, à l'Est de la Rabotterie : petite *villa* (*ibid.*, 1984, 28 ; 1985, 18-20).
- site n° 1175, au N.-O. de Villefavant, à " la Chapelle Saint-Martin " : *villa* importante ; céramique gallo-romaine, dont sigillée en surface (I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s.) (*ibid.*, 1984, 28 ; 1985, 20-23 ; cf. BOYER, 1970).
- site n° 1539, à l'Ouest de la Guichonnerie, en limite de commune : *villa* (éléments d'hypocauste et céramique des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles en surface : rens. DUBANT, 27 décembre 1988) et bâtiment isolé plus à l'Est (HOLMGREN, 1987, 36) ; celui-ci pourrait correspondre à une cave : fragments d'amphores en surface (rens. DUBANT, 27 décembre 1988).
- site n° 1560, près de Gloux : *villa* (HOLMGREN, 1987, 36).
- site n° 1107, au Nord du bois d'Angeray : petite construction carrée ; matériel gallo-romain au sol (I<sup>er</sup> s.) (*ibid.*, 1984, 28 ; 1985, 15-18) : *fanum* ?

D'autres sites gallo-romains ont été repérés au sol ou d'avion par M. Didier DUBANT (rens. du 27 décembre 1988) :

- immédiatement à l'Ouest du site n° 1175 (ci-dessus) : céramique gallo-romaine en surface.
- au Nord de la Courtauderie : enclos, avec matériel gallo-romain en surface.
- immédiatement à l'Ouest du bourg : matériel gallo-romain en surface.
- immédiatement au Sud de la voie ferrée (et sans doute recoupé par elle) : matériel gallo-romain.
- à proximité immédiate de ce dernier, mais au Nord de la voie ferrée, concentration très nette et très restreinte de matériel gallo-romain, pouvant correspondre à un contexte funéraire (sigillée, verre...). Ce site a fait l'objet d'une intervention de sauvetage urgent en 1989 (cf. DUBANT et AUDOUX, 1991, 11-15) : une incinération (fin I<sup>er</sup>-déb. II<sup>e</sup> s.) a été découverte.

— Ces mêmes prospections aériennes ont livré plusieurs sites à enclos et/ou fossés (non datés)

(HOLMGREN, 1984, et *rens. id.*, 9 octobre 1986 : n° de sites ici : numérotation J. HOLMGREN) :

- site n° 830, "les Vallées", à l'Ouest de Villesaison : vaste enclos et petite enceinte carrée (*ibid.*, 27) ; des tuiles à rebord et substructions sont signalées dans le secteur (*ibid.*, 28 ; BOYER, s.d.).
- site n° 864, à l'Est de Chézal-Garnier : grande enceinte quadrangulaire (*ibid.*, 28) ; matériel gallo-romain en surface (*rens. D. DUBANT*, 27 décembre 1988).
- site n° 1131, à l'Est des Epinettes : enclos (*ibid.*, 28).
- site n° 1479 : petite enceinte carrée, avec fosse centrale (HOLMGREN, 1987, 36).

Un autre enclos, non daté, est signalé par D. DUBANT entre les bois de Villesaison.

— Des fouilles récemment pratiquées dans l'église (DUBANT, 1988, 21-28) ont notamment permis de mettre au jour, en remploi, quelques fragments de stèles funéraires gallo-romaines, ainsi que d'un coffre funéraire.

— Près des "Épinettes" (?), coffre funéraire en pierre avec urne en verre (*rens. G. CORDIER*, en 1968).

— La voie romaine de Déols à Issoudun (?) passerait dans la partie Nord de la commune (CHENON, 1922, 68). Ce n'est pas la même que celle de Levroux à Issoudun signalée par GUILLARD (1874, 321-322).



Fig. 2-124 : Autres sépultures associables au "Groupe de Fléré", en Berry : grands carrés noirs : sépultures du groupe ; petits carrés noirs : autres tombes comparables ; petits carrés blancs : découvertes douteuses ; grand carré blanc : Antran (dessin : A.F.).

— Il faut encore signaler un certain nombre de *villae* et sites gallo-romains reconnus sur les communes voisines, à proximité immédiate : (*renseignements J. HOLMGREN*, 9 octobre 1988) :

- commune de *Montierchaume* : *fanum* ;
- commune de *Saint-Valentin* : petit *vicus* ?
- commune de *Diors* : deux *villae* ;
- commune de *Sainte-Fauste* : *villa* ;
- commune de *Thizay* : très grande *villa*, fouillée au XIX<sup>e</sup> s. (*cf. des MÉLOIZES*, 1873/74 ; LEDAY, 1980, 42) ;
- commune de *Saint-Aoustrille* : deux *villae* ;
- et commune de *Sainte-Fauste*, immédiatement à l'angle du territoire de Neuvy-Pailloux : site gallo-romain : matériel en surface (*rens. D. DUBANT*, 27 décembre 1988).

C'est enfin par erreur que le petit bronze du Musée d'Issoudun (statuette anthropomorphe) a été signalé comme provenant de Neuvy-Pailloux (BLANCHET, 1901, 161, Fig. ; HÉRON, 1912, 261, et Fig. 5) : il provient en fait de Levroux (*cf. ci-dessous*).

## 2.7. Autres sépultures du "Groupe de Fléré" en Berry ? (A.F.) (Fig. 2-124)

Quelques découvertes anciennes faites sur le territoire de la cité des Bituriges ou dans les régions immédiatement limitrophes méritent d'être signalées, car il n'est pas impossible qu'elles se rattachent à de riches sépultures gallo-romaines précoces de la série que nous croyons pouvoir définir comme propre au Berry.

### 2.7.1. Levroux (Indre)

Il s'agit des éléments les plus intéressants, découverts anciennement ; ils sont signalés séparément. Leur rapprochement, dans le sens de l'interprétation comme mobilier d'une ou plusieurs sépultures riches, a été fait par A. COLIN et O. BÜCHSENSCHÜTZ (1984, 199).

Ce sont d'abord les éléments d'une sépulture sous *tumulus*, dans les vignes de "Saint-Phalier", à la motte "Thevrault", découverts en 1766 (LEMAIGRE, 1840) :

- des ossements humains,
- des ossements de cheval,
- une armure.

Puis une seconde sépulture, dans les vignes du "Bois Maussant", au pied de la "Colline des Tours" (LEMAIGRE, 1840 ; GUILLARD, 1898, 437-438, note 1) ; bien

que les renseignements donnés par les deux auteurs soient en partie contradictoires, on reconnaît un “grand tombeau en pierres”, contenant :

- des ossements humains,
- une armure, dont un casque, en morceaux,
- une épée (L. : 0,65 m), avec boucle,
- des monnaies romaines,
- une amphore.

D'autres objets locaux sont également rattachables à l'une de ces deux sépultures, ou à une troisième :

- une statuette anthropomorphe (Musée d'Issoudun) (de BONSTETTEN, 1868, 12, Pl. IX, fig. 9-11 ; GUILLARD, 1875 ; BLANCHET, 1901 ; HÉRON, 1912, 261 ; *Celtes...*, 1982, 68-69, n° 13), signalée comme provenant de l'*oppidum* de Levroux (et par erreur à Neuvy-Pailloux par A. BLANCHET et HÉRON de VILLEFOSSE).
- des fragments de plaques en bronze décorées (de BONSTETTEN, 1868, *ibid.* ; MEGAW, 1968 ; DUVAL, 1980/81 ; *Celtes...*, 1982, 51 et 54, n° 82), d'un couvercle de seau, ou plutôt de paragnathides de casque. Il pourrait s'agir du casque signalé dans l'une des tombes ci-dessus.
- une épée de fer du Musée de Châteauroux (n° 2592) (Fig. 2-126) avec son fourreau de bronze (don de Mme de VASSON), provenant d'un “vallon près de Levroux” (L. = 57 cm, larg. : 5,5 cm) : est-ce celle (plus longue, mais la poignée a ici disparu) signalée ci-dessus par GUILLARD ?

Ces objets (épée, statuette, plaques, amphore...) peuvent très bien correspondre à une sépulture de la 2<sup>e</sup> moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (COLIN et BÜSCHSENSCHÜTZ, 1984, 199).

— *L'épée* (J.-P. G.) (au Musée de Châteauroux) (Fig. 2-125)

La lame en fer, d'une longueur actuelle de 56 cm, comportait une soie, disparue, et une extrémité mousse. Le fourreau, en alliage base cuivre, est constitué de deux plaques de tôle, dont l'une est à gouttières. La boulerolle, à l'extrémité en U, massive, est construite dans l'avant du fourreau. Le pontet, ou pièce de suspension, incomplet, conserve, à l'avant, la frette supérieure et une partie de l'élément de liaison du deuxième. Au revers, les trois frettes sont reliées par les plats de la patte de suspension carrée. C'est un exemplaire de la fin de La Tène, dont la suspension et le pontet rappellent les épées de Fléré.

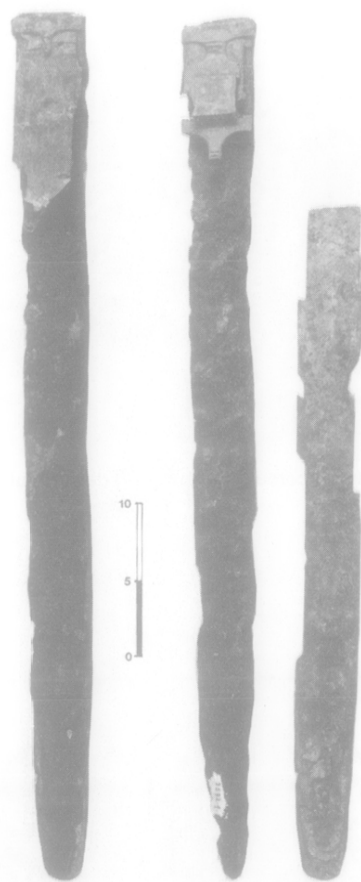


Fig. 2-125 : **Levroux** : épée et fourreau du Musée de Châteauroux : à gauche, épée dans son fourreau ; à droite, autre face de l'épée, sortie de son fourreau (figuré à droite) (photo : O. BUCHSENSCHÜTZ).

## 2.7.2. Palluau (Indre) (Fig. 2-126 à 128)

On a récemment découvert à la “Fosse Ronde”, lors du redressement du cours du ruisseau de la “Cité”, un fragment de poignard en fer (de La Tène III) dans un fourreau en bronze, accompagnant une sépulture à inhumation ((identifiée par quelques ossements) (de KISCH, 1976, 318 ; COULON et CUFFEZ, 1976 ; cf. BULARD, 1980, 43-44 ; *Tombes...*, 1992, 21-22), puis une épaisse planche de bois (2 x 0,70 m), à bords relevés (fragment de coffre ?), une amphore brisée, quelques ossements animaux et une sorte de bourse en peau, avec une chaînette de bronze, adhérent à la planche : il pourrait s'agir des éléments d'une sépulture du “Groupe de Fléré” (inédit, rends. G. COULON ; et M. BEIGNEUX ; cf. COULON et GIRAULT, 1982). L'amphore est du type Dressel 1B, à lèvre en bandeau vertical, légèrement concave (H. actuelle : 1,05 m ; la pointe manque) ; pâte rose, dégraissant visible : amphore vinaigre de provenance italique.

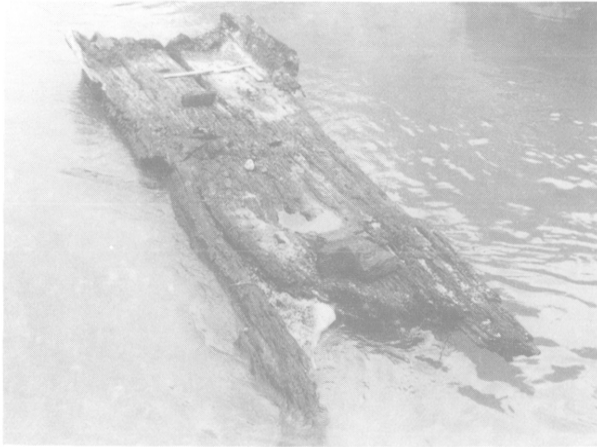


Fig. 2-126 : **Palluau** : cercueil monoxyle (?) de la sépulture (photo : G. COULON).

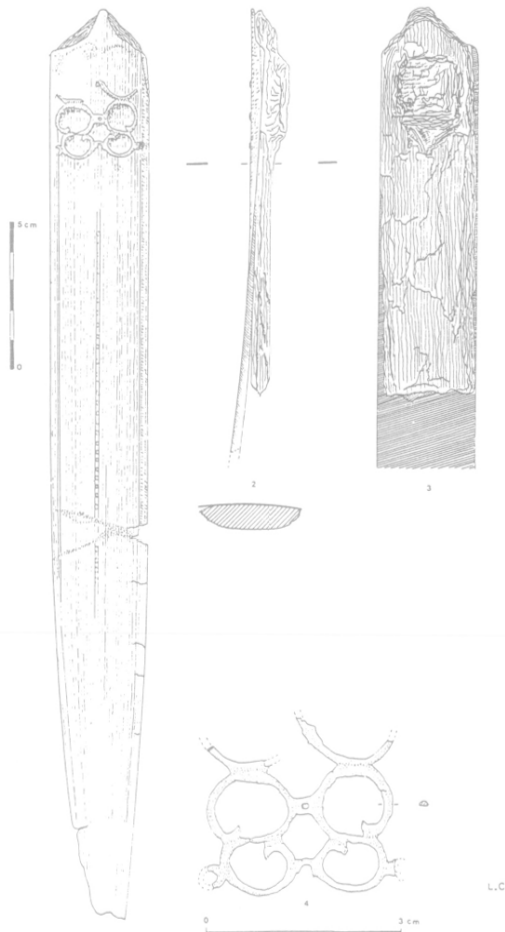


Fig. 2-127 : **Palluau** : épée de la sépulture (d'après COULON et CUFFEZ, 1976, Fig. 2).

Coordonnées Lambert : 524,200 x 215,900.

Position cadastrale : cadastre de 1966, Section AO, parcelle 21.

Depuis, quelques tessons ont encore été découverts dans le nouveau lit du ruisseau, souvent accompagnés de pierres : on note la pointe d'une autre amphore, de pâte différente, et, entre autres, des fragments de vase à engobe blanc.

Le gisement se situe à près d'1,50 m de profondeur au-dessous du sol actuel (rens. Mme M. BEIGNEUX, 18 janvier 1989), et ne s'étend que sur quelques mètres.

— *Le poignard* (J.-P. G.) (Fig. 2-127)

La lame en fer était longue de 31 cm lors de la découverte. La soie a disparu. Le fourreau se compose de deux plaques de tôle dont l'une est à gouttières. L'avvers est une tôle d'un alliage base cuivre décorée d'un ornement rapporté, en même métal, riveté. Ce motif, cantonné de quatre pattes de fixation, comporte à l'origine deux S fermés accolés en largeur et deux en hauteur : il en subsiste deux complets et deux fragmentaires. Un décor gravé d'échelle orne la partie médiane de la tôle. Du revers en fer, il subsiste la partie haute. Le pontet ou patte de suspension est partiellement conservé : il en reste l'extrémité inférieure triangulaire et l'attache de suspension.

A. BULARD (1980) la date de la fin de La Tène et la compare à l'exemplaire de Châtillon-sur-Indre.



Fig. 2-128 : **Palluau** : bourse de peau (?) sur la pièce de bois (photo : G. COULON).

### 2.7.3. Saint-Martin-de-Lamps (Indre)

Nous signalons cet ensemble pour mémoire, car on a parfois proposé à son sujet une interprétation funéraire. Mais il s'agit manifestement d'une cave d'habitat domestique, remblayée.

Elle a été découverte dans les années 1930 par M. J. BEAULIEUX, à 50 m au Nord de sa ferme de "la Marmagne", à proximité (au Sud) de la voie romaine de Tours à Bourges.

Elle est pratiquement inédite (cf. toutefois : BEAULIEUX et GABLIN, 1981, 227 ; COULON, 1987, 55-57, Fig. 11).

Il s'agit d'une cave maçonnée, comportant deux soupiraux sur l'un des grands côtés, et un escalier en angle (Nord) sur le côté opposé ; ses dimensions sont d'environ 3,50 x 2,25 m (hauteur conservée : 1,80 m). On découvre à l'intérieur des *tegulae* et *imbrices*, une défense de sanglier, une sorte de cabochon en bronze, décoré, une fibule à ressort et arc triangulaire, et d'assez nombreux fragments d'enduits peints (blanc, rouge, rouge foncé, vert, jaune) avec décors végétaux, qui proviendraient du décor de la cave elle-même (?), ou plutôt de remblais ou des superstructures.

A proximité immédiate de la cave, quelques fragments de céramique ont été découverts, dont certains datables du II<sup>e</sup> s., et un fer de lance à douille.

### 2.7.4. Saint-Aoustrille (Indre)

En 1875, on découvre une sépulture gallo-romaine "à laquelle on accédait par une galerie", et contenant des ossements, des urnes, des lampes, des amphores "en poterie grossière" (MARTINET, 1882, 66 ; HOLMGREN, 1983, 33).

S'agit-il d'une tombe du "Groupe de Fléré", comme le suggéraient la galerie (Neuvy-Pailloux ; Berry-Bouy ?), la présence d'amphores, l'abondance du mobilier ? Ou bien s'agit-il d'une confusion avec la découverte, proche, de Neuvy-Pailloux (plus tôt) ?

### 2.7.5. Nouans-les-Fontaines (Indre-et-Loire)

La commune se trouve en principe en territoire turon, mais à la frontière des Bituriges.

La découverte d'une épée antique et d'un casque en or (?) a été signalée à "Mazère" par l'abbé BOURDERIOUX (BOUSSARD, 1960, 20).

Aucune autre mention n'est connue de cette découverte : s'agit-il d'une sépulture à arme ?

La présence d'un casque en or en ferait alors sans doute un élément plus ancien que notre groupe, si l'on se réfère aux découvertes de ce type : Agris

(DUVAL et GOMEZ, 1986 ; GOMEZ, 1986), Saint-Jean-Troilimon (SCHAAF, 1974 ; DUVAL 1990b), Amfreville (DUVAL et GOMEZ, 1986 ; DUVAL *et al.*, 1986)...

N.B. : Voir aussi, pour mémoire, les découvertes d'amphores (et "casseroles de cuivre") à Châtillon-sur-Indre : "Toizelay" et gué de la "Chauffière". Et rappelons aussi la découverte "près de Dun" (?) d'une patère en bronze de "type Aylesford" (ci-dessus), peut-être rapportable à une autre sépulture de notre groupe (?)

Il semble donc bien, après examen, que les ensembles de Saint-Martin-de-Lamps et Nouans-les-Fontaines doivent être, jusqu'à nouvel ordre, exclus de notre groupe.

Restent donc des sépultures que l'on peut attribuer au "Groupe de Fléré" à Levroux, Palluau et Saint-Aoustrille, les deux premières formant les découvertes les plus cohérentes, et aux caractères les plus proches du groupe. Il est toutefois nécessaire, enfin, de mentionner que la découverte d'une hypothétique tombe à char gauloise est signalée à Issoudun (cf. ci-dessous).

## 2.8. Définition du "Groupe de Fléré"

Les caractéristiques des six sépultures principales, confrontées à celles que nous avons retenues pour la tombe de Fléré, vont nous permettre de définir ce groupe original de sépultures bituriges.

Nous avons cru devoir retenir, pour Fléré, quinze critères de plus ou moins grande importance : leur validité doit être mise à l'épreuve de cette première série de comparaisons locales.

### 2.8.1. Sépulture de grandes dimensions

(Fig. 2-129)

Dans tous les cas, ce point se confirme : en surface, la plus petite de la série est celle de Primelles, avec 4,35 m<sup>2</sup> ; en volume, c'est celle de Dun-sur-Auron avec à peine 4 m<sup>3</sup>, mais dont la partie supérieure doit manquer ; les fosses sont en général parallélépipédiques (légèrement renflée à Primelles), avec ou sans accès (fossé à Berry-Bouy ? ; rampe à Neuvy-Pailloux) ; une seule est construite (Neuvy-Pailloux) ; les autres, simplement creusées, sont des caveaux vraisemblablement planchéiés et couverts.

Dans tous les cas, ces dimensions dépassent largement celles des sépultures gallo-romaines régionales (1 m<sup>2</sup> au max.) : leur surface est toujours supérieure à 2 m<sup>2</sup>, leur volume à 2 m<sup>3</sup>.

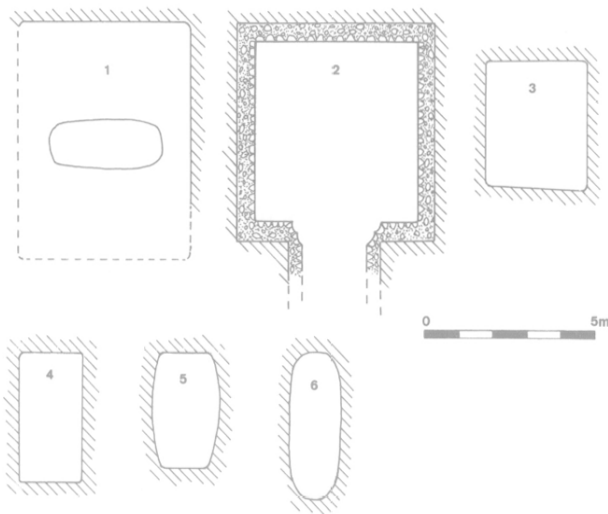


Fig. 2-129 : Dimensions respectives de six des sept sépultures du "Groupe de Fléré" (les dimensions de la tombe de Châtillon-sur-Indre ne sont pas connues) : 1 : Fléré-la-Rivière ; 2 : Neuvy-Pailloux ; 3 : Berry-Bouy ; 4 : Dun-sur-Auron ; 5 : Primelles ; 6 : Ménestreau-en-Villette (dessin : A.F. et B. RIALLAND).

### 2.8.2. Tombes "riches"

Le nombre d'objets est en effet toujours important : en général plus de 50, et souvent même plus de 100, en tout cas à Primelles, Neuvy-Pailloux, et à Dun-sur-Auron, où notamment les vases sont qualifiés de "nombreux" ; le lot de Châtillon-sur-Indre (une quinzaine d'objets) est sans doute incomplet (pas de céramique, hormis les amphores signalées). Ménestreau-en-Villette reste dès lors bien modeste, avec douze objets.

Ce grand nombre d'objets est tout à fait exceptionnel, non seulement régionalement, mais en général dans les sépultures de la fin de l'Age du Fer et du Haut-Empire (cf. par ex. les chiffres pour la Narbonnaise : BEL *et al.*, 1987, 22 *sqq.* ; et pour l'Armorique : GALLIOU, 1981, t. I ; et 1989, 50).

### 2.8.3. Tombes à inhumation (?)

Ici, les informations sont lacunaires, voire divergentes : comme à Fléré, l'inhumation semble bien attestée en tout cas à Neuvy-Pailloux, Berry-Bouy (?) et Ménestreau-en-Villette ; l'incinération — d'ailleurs sans vestiges déterminants — à Primelles et Dun-sur-Auron, et peut-être aussi à Berry-Bouy. On ne possède à ce titre aucune information sur Châtillon-sur-Indre.

L'inhumation serait donc pratiquée dans ce type de sépulture, à une époque où l'incinération est déjà

bien attestée (cf. *Inciner...*, 1987) (voir ci-dessous, la synthèse d'A. VILLARD).

### 2.8.4. La vaisselle de bronze

Cet élément, présent dans quatre des six sépultures — outre Fléré —, est absent à Primelles (tombe féminine, avec un miroir en bronze) et à Ménestreau, la tombe la plus pauvre du groupe.

La présence de vaisselle de bronze n'est évidemment pas courante dans les sépultures gauloises et gallo-romaines, notamment en Berry.

Certains éléments (*simpula*, œnochoés, bassins ...) nous rapportent en outre à la consommation du vin (cf. les amphores), sur laquelle nous reviendrons.

### 2.8.5. Les armes

On note la présence d'une à trois épées dans quatre de ces sépultures, et leur absence à Neuvy-Pailloux et Primelles ; de fers de lances ou de javelots dans trois cas (dont Neuvy-Pailloux), d'un poignard (Châtillon-sur-Indre et Dun-sur-Auron) ou d'un couteau, seul, à Primelles.

Il est possible que certaines de ces armes, comme les javelots, correspondent davantage à des activités de chasses que militaires. Nous reviendrons sur cette question. Leur caractère symbolique n'en reste pas moins. Ce critère est donc présent dans tous les cas, sauf à Primelles, considérée comme une tombe de femme (couteau de table, ici ?).

Les tombes à armes ne sont pas si nombreuses qu'il ne faille s'interroger sur la signification de la présence de tels objets, auxquels nous consacrerons un développement particulier (ci-dessous, Conclusions).

Certaines de ces tombes — Primelles et Dun-sur-Auron notamment — ont livré des couteaux : il n'existe pas de certitude pour les autres sépultures fouillées anciennement ; ces instruments, pour lesquels il n'existe malheureusement aucune représentation, ne peuvent pas être considérés comme des armes, comme il est en effet maintenant clairement établi. Leur fonction, dans le contexte de ces tombes aristocratiques bituriges, semble liée au repas funéraire.

### 2.8.6. Les amphores

Leur nombre varie, dans notre série, de un (Ménestreau, la plus pauvre) à cinquante-sept (Neuvy-Pailloux). Elles seraient absentes seulement

à Dun-sur-Auron, mais n'auraient-elles pas fait partie du lot de "nombreux vases" signalés et non décrits dans la publication, et dont il ne reste rien ?

Il apparaît qu'il s'agit, dans presque tous les cas identifiables, d'amphores vinaires (Dressel 1 ; Pascual 1). Rapprochées de la présence de vaisselle caractéristique de la consommation du vin (ci-dessus : vaisselle de bronze notamment), ces amphores mettent l'accent sur l'importance du vin importé dans ces sépultures : il nous faudra revenir sur cet important aspect. Toutefois, des amphores à huile ou à *garum* (?) sont peut-être présentes à Primelles et Neuvy-Pailloux.

### 2.8.7. Le matériel métallique de foyer

Cet élément n'est peut-être pas le plus pertinent : crémaillère, gril, chaudron, fourchette et louche à Fléré, chaudron, trépied et crémaillère à Neuvy-Pailloux, crémaillère (?) et gril à Dun-sur-Auron..., soit seulement trois sur les sept sépultures (le renseignement nous fait défaut à Châtillon).

Mais nous verrons que cet élément, parfois remplacé par des "chenets" ou "tables" de fer, se retrouve relativement couramment dans certaines des comparaisons plus lointaines que nous avons rassemblées, tant en pays trévire qu'en Grande-Bretagne, et que par ex. en Champagne, à Arras ou à Boé.

### 2.8.8. Les pinces de forgeron

Elles ne sont présentes – outre Fléré – qu'à Berry-Bouy et Dun-sur-Auron.

Doit-on retenir ce critère, que nous avons noté eu égard à l'importance de la métallurgie du fer chez les Bituriges ?

Nous reviendrons également en conclusion sur cette dernière question, de grande importance sociale et économique.

Sans doute faudrait-il moduler ce critère, peut-être trop ponctuel, par celui de la présence – plus généralement – d'outils artisanaux, que l'on retrouve alors aussi à Neuvy-Pailloux, et de nouveau à Dun-sur-Auron.

### 2.8.9. Baquets ou coffres de bois

La présence de cerclages ou pentures de fer est notée dans plusieurs cas : à Neuvy-Pailloux, Berry-Bouy, Dun-sur-Auron (trois à six). Mais il semble s'agir plutôt de coffre(s?), en tout cas à Dun-sur-Auron et Berry-Bouy, alors qu'il s'agit bien de cercles de fer à Neuvy-Pailloux.

C'est donc – plutôt que la présence spécifique de cuveaux – celle de grands réceptacles en bois à armature ou cerclage en fer, qui pourrait être retenue dans la liste de nos critères.

Ils n'en restent pas moins absents à Châtillon (découverte incomplète?), Primelles (nombreux clous toutefois) et Ménestreau (la déshéritée du lot...).

### 2.8.10. Céramiques "de luxe", importée

Outre Fléré, la sigillée est présente à Neuvy-Pailloux et Primelles, les gobelets d'ACO sans doute à Primelles ; les grands gobelets, à palmettes ou chevrons, de type "Beuvray", à Neuvy-Pailloux, Primelles, Berry-Bouy ; la *terra nigra* à Primelles, Berry-Bouy, Ménestreau ; la céramique à engobe blanc à Berry-Bouy et Ménestreau...

Les céramiques de Châtillon (?) et Dun-sur-Auron ne sont pas décrites.

Outre les critères chronologiques ainsi apportés (ci-dessous, caractère 2.8.13), ces éléments de céramique plus ou moins luxueux, en tout cas importée, confirment la "richesse" de ces sépultures (ci-dessus, caractère 2.8.2). Il font partie de la vaisselle de table.

### 2.8.11. Objets de parure

Ils ne sont pas très nombreux ; on note : des bagues à Neuvy-Pailloux (or) et Dun-sur-Auron (bronze), des fibules à Primelles et Neuvy-Pailloux, un collier (grain en pâte de verre), ainsi qu'un miroir, à Primelles, un bracelet en fer à Dun-sur-Auron ; ces bijoux restent donc absents à Châtillon (mobilier incomplet), Berry-Bouy, et Ménestreau (la plus pauvre).

Il n'est pas sûr que la présence de tels objets individuels, de parure, soit un critère bien déterminant : leur présence n'est pas rare, au Haut-Empire, dans des sépultures beaucoup plus modestes. Mais ils sont plutôt rares à La Tène finale, à l'exception des fibules, presque toujours présentes par exemple en Champagne dans les incinérations des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. J.-C.

### 2.8.12. Matériel domestique

Nous avons retenu la meule (deux parties) de Fléré : le même ensemble est présent seulement (avec du grain) à Neuvy-Pailloux ; on note toutefois

également du grain brûlé à Dun-sur-Auron (avec meule ?).

Ceci n'est en tout cas pas courant dans les tombes contemporaines, et doit être rapproché de la présence de matériel de foyer (cf. ci-dessus, 2.8.7).

### 2.8.13. Datation (Fig. 2-130)

La chronologie des phases terminales du Second Age du Fer est floue et controversée : y interfère en effet le phénomène de la Conquête et de la romanisation, dont la date et la durée sont différentes d'une province, d'une région à l'autre (Narbonnaise, Gaule "intérieure", Germanie, Grande-Bretagne...).

On se trouve en outre à l'interface des territoires des spécialistes des Pré- et Protohistoire d'une part, des archéologues "classiques" des mondes romain et gallo-romain de l'autre : les chronologies "culturelles" des protohistoriens se chevauchent donc ici avec celles, absolues, des événements historiques et des règnes des premiers empereurs, jalons chers aux archéologues et historiens de l'époque romaine (période "augustéenne", gallo-romaine précoce...).

Nous avons donc jugé utile de représenter sous forme de tableau les concordances entre ces diverses chronologies, qui inclut par conséquent la dernière période de l'Age du Fer et le début de la période gallo-romaine.

La chronologie la plus connue est celle de DÉCHELETTE (1927), qui sépare cette période de La Tène en trois phases : La Tène I (500-300 av. J.-C.), La Tène II (300-100 av. J.-C.), La Tène III (100-50 av. J.-C.).

D'autres subdivisions, correspondant d'ailleurs souvent à d'autres horizons géographiques et culturels, ont été proposées, notamment par TISCHLER, MONTÉLIUS, POLENZ, VIOLLIER, JACOBSTHAL... (voir par exemple le tableau de concordance in : BRUNAU et LAMBOT, 1987, 6).

Plus proche de nous, une nouvelle chronologie de La Tène a été proposée par HATT et ROUALET (1977), à partir des nécropoles de la Champagne : reprenant les phases de MONTÉLIUS (La Tène Ancienne, Moyenne et Finale), mais non sa chronologie, ils y ajoutent de nombreuses subdivisions.

Enfin, récemment, ces problèmes chronologiques ont fait l'objet d'une confrontation (cf., pour la Gaule interne, DUVAL, 1990 d).

Dans le cas qui nous occupe, l'inconvénient majeur de la plupart de ces chronologies est de faire se terminer ces dernières phases de l'Age du Fer à la Conquête césarienne, autour de 50 av. J.-C. : il est en

effet évident — et nos sépultures en sont encore un témoignage — que la culture indigène, gauloise, ne s'est pas brutalement interrompue pour laisser place à la civilisation romaine, ou gallo-romaine ; la fusion s'est faite sur plusieurs décennies, qui peuvent s'étendre jusqu'au premier tiers du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (Tibère) : époques césarienne et gallo-romaine précoce (cette dernière selon le terme de J.J. HATT : par ex. 1949, 104 et 106-107).

C'est pourquoi nous lui préférons ici la chronologie de REINECKE (1902, 65 sq.), affinée par KRÄMER (surtout : 1962, 304-308...) et par HAFFNER (1974, 68-69), pour les phases terminales, surtout à partir des fouilles de l'*oppidum* de Manching, dont l'occupation semble cesser vers 15 av. J.-C. : La Tène D1 (100 à 50 av. J.-C.) et La Tène D2 (50 à 20-15 av. J.-C.).

Cette chronologie s'accorde avec d'autres recherches récentes menées dans ce domaine, notamment à partir de matériels funéraires (FLOUEST, 1984, 56 ; MIRON, 1986, 138 sq. ; et 1989 — qui propose de faire débuter La Tène D2 vers 70 av. J.-C. —), mais aussi d'habitat (VAGINAY et GUICHARD, 1988, 187 sq.).

Certaines de nos sépultures doivent-elles être rattachées à La Tène D1 ? On s'est posé la question pour Châtillon-sur-Indre et Dun-sur-Auron. Mais l'absence de céramique et d'amphore dans ces ensembles — ou d'ailleurs d'autres éléments précis de datation — ne nous incite-t-elle pas à les vieillir ? La présence, dans la sépulture de Goeblingen-Nospelt B (datée vers 10 av. J.-C., cf. ci-dessous, comparaisons) d'un gobelet d'ACO nous le suggère.

Ces deux sépultures pourraient peut-être être situées autour de 50 av. J.-C., sous toute réserve.

Quelques autres sépultures de notre Groupe peuvent en tout cas, de manière plus assurée, être situées à La Tène D2, même si éventuellement à la toute fin de cette phase : Fléré-la-Rivière et Berry-Bouy (auxquelles il faut d'ailleurs associer Antran) (ci-dessous).

Les sépultures de Ménestreau-en-Villette et de Primelles, si la datation augustéenne nous paraît bien devoir être retenue, semblent toutefois appartenir à un faciès sensiblement plus récent, sans doute du début de notre ère : époque gallo-romaine précoce, dans la deuxième moitié de l'époque augustéenne (Auguste : 27 av.-14 ap. J.-C.) ou époque de Tibère (14-37 ap. J.-C.), soit sans doute entre 1 et 20-25 ap. J.-C.).

Enfin, la sépulture de Neuvy-Pailloux est à l'évidence l'élément le plus récent de notre groupe, dont elle diffère d'ailleurs par plusieurs caractères ; les éléments de datation sont ici assez précis, pour la situer



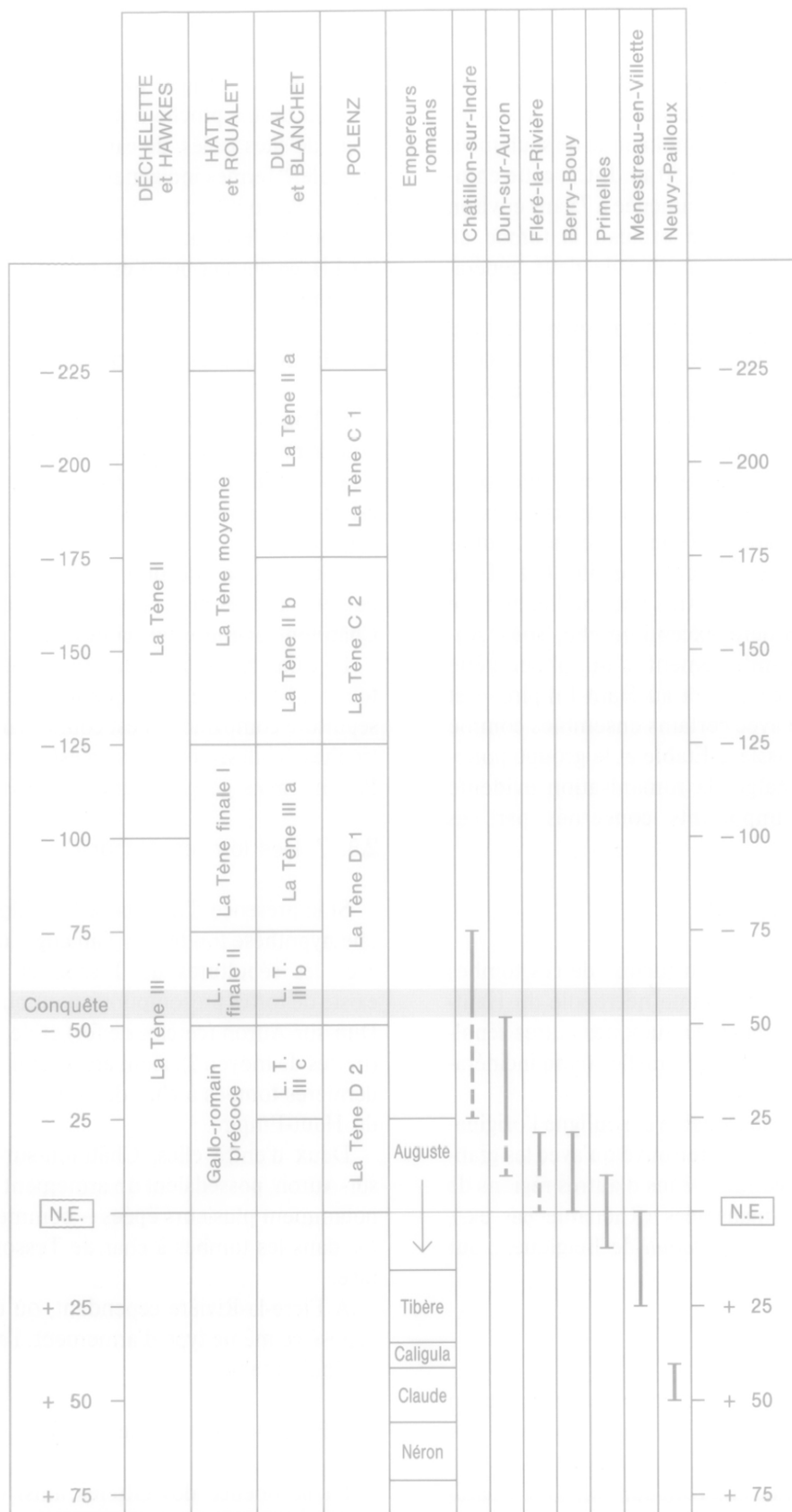


Fig. 2-130 : Chronologie relative des sépultures du "Groupe de Fleré" par rapport à la chronologie de la Tène finale et de l'époque gallo-romaine précoce ; N.E. : Notre Ère ; L.T. : La Tène (ce tableau s'inspire en partie de DUVAL, 1990 d, 334) (dessin : A.F.).

au règne de Claude, sans doute aux alentours de 50 ap. J.-C.

Ces quatre “sous-groupes” – dont les coupures restent dans une large mesure arbitraires – se situent donc sur une fourchette chronologique de seulement un siècle, entre 50 av. J.-C. et 50 ap. J.-C. ; cette chronologie pourrait même être ramenée à 75 ans environ (50 av.-25 ap. J.-C.) si l’on excluait la tombe de Neuvy-Pailloux, soit à peine plus de deux générations.

Il semble donc s’agir d’un phénomène culturel limité dans le temps, au moment de la fusion des éléments indigènes de La Tène finale avec les apports romains, qui marquent la période césarienne et l’époque gallo-romaine précoce.

Mais en fait, des phénomènes comparables peuvent être observés dès les époques antérieures de l’Age du Fer (Hallstatt, La Tène Ancienne : tombes à char...); ils ne perdurent ensuite (La Tène Moyenne) que de manière très ponctuelle, pour se manifester, de manière exceptionnelle, sous Auguste : il s’agit manifestement d’un phénomène bien celtique, qui perdurera au Haut-Empire – et s’amplifiera même avec certains ensembles comme Neuvy-Pailloux, Bussière-Étable et le groupe poitevin (ci-dessous), malgré la romanisation évidente des personnages importants concernés par ces sépultures.

#### 2.8.14. Sépultures isolées

Il apparaît à l’évidence qu’aucune de ces tombes ne fait partie d’une importante nécropole du Haut-Empire. Seule la présence de quelques autres sépultures alentour est signalée à Primelles (cinq incinérations).

Ce caractère est remarquable et souligne l’originalité de ces tombes ; il ne se retrouve qu’avec les grandes tombes rurales connues dans d’autres régions de la Gaule romaine : mausolées (Rhénanie par ex.), piles (Sud-Ouest par ex.), *tumuli* de Belgique..., sur lesquels nous reviendrons.

#### 2.8.15. Tombes rurales

Aucune relation directe avec une agglomération gallo-romaine importante (ville ou *vicus*) ne peut être évoquée, dans les sept cas. Tout au plus peut-on se demander si les tombes de Dun-sur-Auron et Châtillon-sur-Indre ne doivent pas être mises en relation avec la présence éventuelle d’un *oppidum* pré-romain. Mais même l’existence de ces derniers reste

hypothétique, en l’absence de toute autre découverte archéologique.

A l’inverse, chaque fois qu’un contexte d’habitat plus ou moins proche a pu être mis en évidence, il s’agit de sites isolés, de caractère rural et sans doute agricole, “fermes indigènes” ou *villae* (notamment à Neuvy-Pailloux).

Comme le caractère isolé de ces sépultures (cf. 2.8.14), ce dernier point est original, et mérite d’être développé.

#### 2.8.16. Sépultures bituriges

Si l’on prend les limites classiquement admises pour le peuple puis la cité des Bituriges, seule Ménes-treau-en-Villette, trop au Nord, en territoire carnute, est exclue : nous reviendrons sur cette question en conclusion.

Toutefois, la question de la frontière occidentale de cette cité se pose aussi pour Fléré-la-Rivière et Châtillon-sur-Indre (cf. ci-dessous).

Le caractère biturige du groupe se détermine surtout par l’exclusive : pratiquement aucun exemple de sépulture comparable n’est connu dans *civitates* limitrophes (ci-dessous), si ce n’est à Antran, chez les Pictons, mais géographiquement très proche.

#### 2.8.17. Des tombes à char ?

Si la présence d’un char à Châtillon-sur-Indre est une hypothèse fondée sur l’analogie de cet ensemble avec les sépultures de Tesson et d’Hannogne, il existe de fortes présomptions pour que les tombes de Dun-sur-Auron (cercles de fer) et de Neuvy-Pailloux (frettes de moyeu ?), aient appartenu à cette série des dernières tombes à char de la fin de l’Age du Fer et du Haut-Empire.

Deux d’entre elles, Châtillon-sur-Indre et Dun-sur-Auron, possédaient un armement exceptionnel – notamment plusieurs épées – comme c’était aussi le cas dans les tombes à char de Tesson et La Maille-roye.

A Fléré-la-Rivière cependant, où était également déposé ce même type d’armement, l’absence de char est indiscutable.

#### 2.8.18. Conclusions (Fig. 2-131)

La pertinence des critères ainsi définis s’établit alors comme suit :

- 1 = 7/7 cas (si l’on prend la dimension minimale de 4 m<sup>2</sup>, et de 4 m<sup>3</sup>).

● 1 ○ 2 (X) ? 3 ? 4	1	5	13	14	15	6	16	4	10	2	9	11	3	7	8	12	
	Dimensions > 4 m <sup>2</sup> - > 4 m <sup>3</sup>	armes		datation Augustéen → 50 après J.-C.	Sépulture isolée	Sépulture rurale	Amphores	Bituriges	Vaisselle bronze	céram. import. Sigillée / ACO Beuvery/TN/eng. bi.	20 objets	réceptacles		mode sépult.		outils	
		Épées	Autres									Baquet	Coffre	Inhumation	Incinération	Matériel métal. de foyer	Pinces à fer
FLÉRÉ-LA-RIVIÈRE	●	●	●	●	●	●	? ●	●	●	●	●	●	? ●	●	●	●	
NEUVY-PAILLOUX	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
DUN-SUR-AURON	●	●	? ●	●	? ●	○	●	●	○	●	●	○	● ?	●	●	? ●	
CHATILLON-SUR-INDRE	●	●	? ●	●	? ●	●	? ●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	
BERRY-BOUY	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	? ●	●	●		
PRIMELLES	●	●	●	? ●	●	●	●	? (X)	●	●	●	●	● ?				
MÉNESTREAU-EN-VILLETTE	●	●	●	●	●	●			●				? ●				

Fig. 2-131 : Tableau comparatif des sépultures du "Groupe de Fléré" (dessin : A.F. et B. RIALLAND).

- 2 = 5/7 (+ 1 ?) (si l'on met la barre à plus de vingt objets).
- 3 = 4/7 (?) (+ 1 ?) pour l'inhumation ; 3/7 (?) (+ 1 ?) pour l'incinération.
- 4 = 5/7 (+ 1 ?).
- 5 = 6/7 (si l'on prend tous les types d'armes ; 5/7 pour les épées seules).
- 6 = 6/7 (+ 1 ?).
- 7 = 3/7 (+ 1 ?).
- 8 = 3/7 (+ 1 ?) pour les pinces à feu seules ; 4/7 (+ 1 ?) pour l'ensemble.
- 9 = 4/7 (+ 1 ?) (si l'on regroupe coffres et baquets).
- 10 = 5/7 (+ 2 ?) (si l'on regroupe toutes les céramiques importées).
- 11 = 4/7 (+ 1 ?).
- 12 = 3/7 (?) (+ 1 ?).
- 13 = 7/7 (?) (si l'on prend la fourchette chronologique large).
- 14 = 7/7 (?).
- 15 = 7/7 (?).
- 16 = 6/7 (?).
- 17 = 2/7 (?).

Si l'on classe de manière strictement objective ces critères, en fonction de leur représentativité, on

obtient le classement suivant : 1 ; 13 - 14 - 15 ; 5 - 6 ; 16 ; 4 - 10 ; 2 ; 9 - 11 ; 3 ; 7 - 8 ; 12 ; 17.

Ces critères ayant été définis à partir de la sépulture de *Fléré-la-Rivière*, celle-ci les comporte évidemment tous (sauf le n° 17) : il est instructif de voir comment se classent les autres composantes du Groupe, en fonction de ces mêmes critères : curieusement, la plus comparable est *Neuvy-Pailloux*, ce qui nous conforte d'ailleurs dans notre choix d'associer cette sépulture à notre groupe ; on y note l'absence d'épée et de pince à feu, et bien sûr la datation plus tardive.

Vient ensuite *Dun-sur-Auron*, où manque seulement la meule domestique (mais présence de grain), et où l'on est privé d'informations concernant les amphores comme les céramiques importées.

Et, sans doute à égalité, *Châtillon-sur-Indre*, où tous les éléments auraient pu être présents si l'on possédait la totalité du matériel découvert.

Puis *Berry-Bouy*, où manquent le matériel de foyer en fer, les objets de parure, la meule.

Puis *Primelles*, d'où sont absents la vaisselle de bronze (miroir toutefois), le matériel de foyer et la meule, les outils, les grands réceptacles en bois (coffres ou baquets), les armes véritables (tombe féminine ?).

Et enfin *Méneestreau-en-Villette*, la plus pauvre de nos sépultures (absence de vaisselle de bronze, de matériel de foyer et meule, d'outils, de grands réceptacles en bois, d'éléments de parure), et qui serait hors du domaine biturige (cf. ci-dessous).

Notons dès à présent que plusieurs de ces critères ont été relevés comme caractéristiques d'un groupe de riches sépultures de La Tène finale du Nord-Ouest de l'Europe (Grande-Bretagne, Moselle, Rhin, Champagne...) par John COLLIS (1977, 5) : tombes de grandes dimensions ; comprenant de nombreux vases ; dont de la céramique et des amphores importées ; ainsi que de la vaisselle de bronze ; des éléments de vaisselle indigènes ; du mobilier de foyer (chaudrons, chenêts...) ; des éléments de char ou de harnachement ; des éléments de parures et autres objets de luxe...

Il est enfin intéressant de souligner les circonstances de découvertes de ces sept sépultures : à l'exception du caveau de Neuvy-Pailloux, signalé à l'attention de l'inventeur par un affaissement de terrain,

toutes ont été révélées par des travaux de terrassement importants et profonds : défonçage à Berry-Bouy, travaux urbains et de voirie à Dun-sur-Auron, extractions (carrières) à Fléré-la-Rivière, Méneestreau-en-Villette (sable), comme à Châtillon-sur-Indre et Primelles (pierre) : la structure de ce type d'enfouissement interdit en effet pratiquement qu'ils puissent être mis en évidence à l'occasion de prospections à vue (ou aérienne), ou par des travaux agricoles classiques (labours), occasion de tant d'autres découvertes de sites archéologiques (y compris funéraires, comme par exemple les coffres de pierre des incinérations du Sud du Berry. Dans le cas de nos caveaux, il s'agit de circonstances rares de découverte, qui limitent le caractère représentatif de leur répartition, en grande partie liée au hasard des travaux de terrassement ; on peut d'ailleurs se demander pourquoi les vingt dernières années, avec notamment le développement de l'archéologie de sauvetage, n'ont pas vu la découverte en Berry d'au moins une nouvelle tombe de ce groupe.

### **3 - COMPARAISONS (A.F.)**

### 3.1. La sépulture en Berry gallo-romain (Fig. 3-1)

Il serait hors de propos d'entreprendre ici une synthèse sur l'ensemble des sépultures gallo-romaines découvertes en territoire biturige.

D'ailleurs, la question a fait l'objet de quelques recherches récentes, notamment sur le département de l'Indre (Fig. 3-2 et 3) (BÜCHSENSCHÜTZ *et al.*, 1976 ; et surtout : BRISSAUD, 1988 ; cf. aussi la carte "cimetières et sépultures des Bituriges", au Musée du Berry).

Ce sont surtout les nécropoles urbaines ou d'agglomérations secondaires qui ont à ce jour été étudiées : Bourges, *Argentomagus*, Baugy, Saint-Ambroix, Gièvres...).

Mais ce qui nous occupe ici sont les ensembles funéraires en contexte rural. Cette question n'est que très rarement et superficiellement étudiée (cf. par ex. LEDAY, 1980, 119-120).

De fait, à l'exception des nécropoles rurales de Nérét et Thaumiers, il ne s'agit la plupart du temps que de sépultures isolées (cf. toutefois récemment : BRISSAUD, 1987, sur Châlais). Il faudrait y ajouter quelques ensembles récemment fouillés sur le tracé de l'autoroute A. 71, et encore inédits, notamment à Favardines et Saint-Loup-des-Chaumes.



Fig. 3-1 : Autres ensembles funéraires des Bituriges mentionnés dans le texte (La Tène finale ou gallo-romain). **Légende** : 1 : Bourges ; 2 : Saint-Marcel-Argenton-sur-Creuse ; 3 : Saint-Ambroix ; 4 : Gièvres ; 5 : Baugy ; 6 : Nérét ; 7 : Thaumiers ; 8 : Issoudun ; 9 : Bouges-le-Château ; 10 : Châteaumeillant ; a : sépulture du groupe ; b : autres sépultures ; c : autres sites ; d : villes principales (dessin : C. BRIGNON, Atelier de Cartogr. de l'Univ. de Tours).

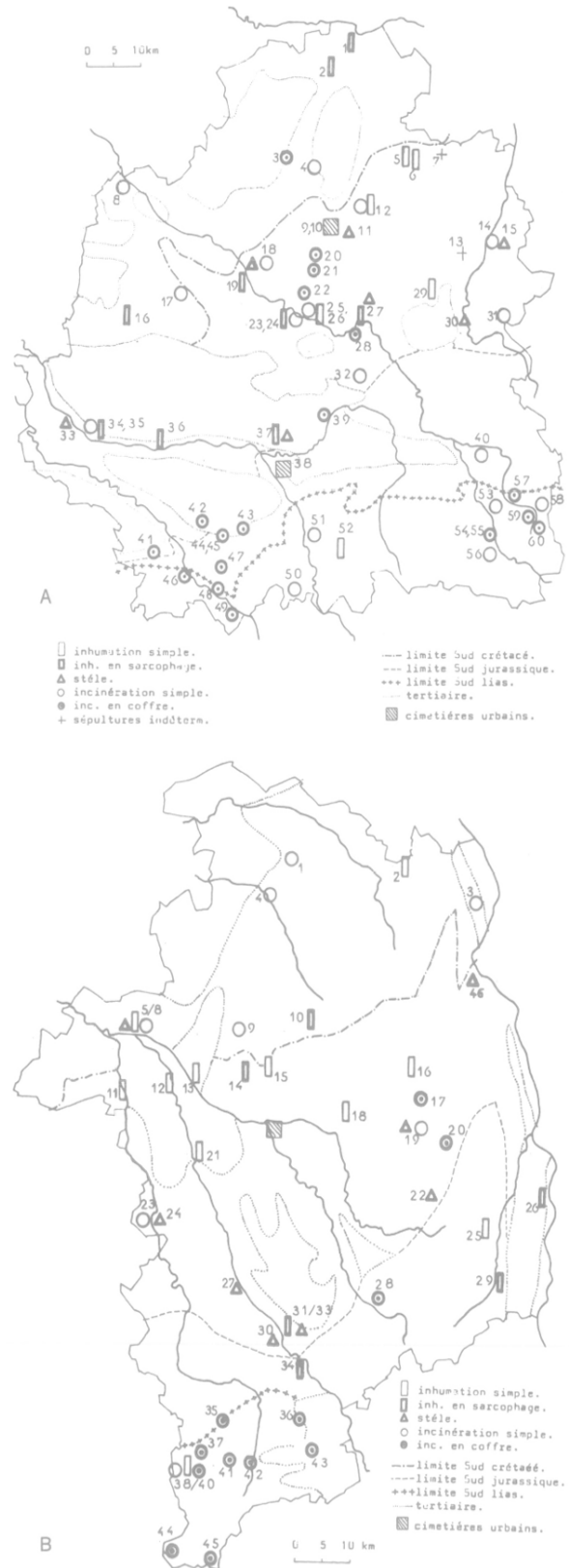


Fig. 3-2 : Les sépultures gallo-romaines du Berry : a) département de l'Indre ; b) département du Cher. Chaque symbole correspond à un type de tombe différent. Les sépultures en coffre sont signalées par un cercle pointé (d'après BÜCHSENSCHÜTZ *et al.*, fig. p. 12 et 14).



Fig. 3-3 : Sépultures gallo-romaines de l'Indre (d'après BRISSAUD, 1988, carte h.t.). **Légende** : 1 : une sépulture par incinération simple ; 2 : plusieurs sépultures par incinération simple ; 3 : une sépulture par incinération sous coffre ; 4 : plusieurs sépultures par incinération sous coffre ; 5 : une inhumation simple ; 6 : plusieurs inhumations simples ; 7 : une inhumation en sarcophage ; 8 : plusieurs inhumations en sarcophage ; 9 : une stèle funéraire ; 10 : plusieurs stèles funéraires ; 11 : monument funéraire ; 12 : nécropoles urbaines ; 13 : nécropole rurale ; 14 : mode de sépulture indéterminé ; 15 : sépulture à localisation exacte indéterminée.

Le cimetière de Nérét comportait un enclos construit, un massif de maçonnerie, interprété alors (CHÉNON, 1881) comme un autel, et six sépultures à incinération, dont le mobilier (*ibid.*, Pl. II et III) semble appartenir — au moins en partie — au I<sup>er</sup> s. de notre ère.

A Thaumiers, on a également reconnu un enclos et un massif maçonnés, contenant apparemment plusieurs incinérations des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles, ainsi manifestement (d'après le mobilier déposé au Musée du Berry) que des sépultures du Bas-Empire (BUHOT, 1883, 96-98, Pl. X et XIV).

Aucun autre ensemble funéraire rural important ne paraît devoir être évoqué pour le Berry. Et aucune sépulture du département de l'Indre autre que Fléré, Neuvy-Pailloux ou Levroux, n'a livré de vaisselle de bronze ou d'armes (BRISSAUD, 1988, I, 68 et 72).

Pourtant, de nombreuses sépultures gallo-romaines ont été repérées chez les Bituriges, en contexte rural, car beaucoup d'entre elles sont des incinérations en coffres de pierre (cistes) (Fig. 3-4). Celles-ci

se rencontrent d'ailleurs surtout dans la moitié Sud du territoire biturige, au contact du Limousin où ces coffres sont particulièrement courants (BRISSAUD, 1988, I, 82, etc... ; MENNESSIER, 1973 ; BÜCHSENSCHÜTZ *et al.*, 1976, cartes p. 12, 14 et 16), pour des raisons en partie géologiques.

Il est curieux de constater que la zone de répartition des coffres funéraires en Berry semble dans une certaine mesure exclure les secteurs où ont été rencontrées des sépultures de notre groupe (toutefois en général de datation plus ancienne). Les coffres funéraires sont notamment courants en Boischaud Sud, alors que les six sépultures du groupe de Fléré (à l'exception de celle, soglote, de Ménéstreau) sont situées en Champagne berrichonne, ou à ses confins.

Doit-on voir dans cette double répartition, qui semble exclusive, un indice de grande propriété foncière sur le plateau calcaire de la Champagne, opposé à un système de petites exploitations dans les régions sablo-argileuses, ou granitiques, et aujourd'hui bocagères, du Boischaud Sud ? Sur un nombre encore peu

élevé d'éléments, une telle hypothèse peut paraître aventureuse, d'autant que leur chronologie respective est différente.



Fig. 3-4 : Sépultures en coffre (incinérations) dans le département de l'Indre (d'après BRISSAUD, 1988, Pl. 13) : carré blanc : une ; carré noir : plusieurs.

Comme en Limousin (MENNESSIER, 1970, 185 *sq.*), ces sépultures en coffres paraissent en effet essentiellement rurales. Certaines de ces petites nécropoles à coffres, manifestement rurales, sont nettement associées à des *villae* (BRISSAUD, 1988, I, 89-91).

En tous les cas, aucune autre sépulture que celles que nous avons rattachées à notre groupe ne présente en Berry d'affinités notables avec celui-ci.

Certes, des "caveaux" funéraires sont signalés à Bourges même, en contexte urbain donc (FAVIÈRE, 1956). Si certains d'entre eux sont sans doute tout simplement des caves, et d'autres des "*memoriae*" ou chapelles funéraires de l'Antiquité tardive, la fonction funéraire (Haut-Empire : "*columbaria*"?) d'au moins l'un d'eux ne semble pas pouvoir être mise en doute : il s'agit d'un caveau découvert route d'Issoudun, sur l'emplacement de l'une des nécropoles de la ville, et comportant non un escalier, comme il est courant dans les caves, mais bien une rampe d'accès, comme dans le cas du tombeau de Neuvy-Pailloux (ci-dessus), et deux niches contenant des

urnes funéraires (BUHOT, 1883, 48-49 et Pl. VI, n° 18) ; on y découvrit une tête de statue en pierre, un buste (de *Risus*?) en terre cuite, et quatre monnaies (Domitien, Antonin et deux Hadrien).

Un autre caveau fut découvert ensuite à proximité : salle à décor peint (cf. encore Neuvy-Pailloux), et niche contenant une urne cinéraire ; inscription sur plaque de cuivre (dédicace à Mercure) et statuette du même dieu.

Mais il ne paraît pas possible de retenir ces deux caveaux (II<sup>e</sup> s. ?) comme des éléments de comparaisons pertinents pour notre groupe.

On mentionnera en outre la découverte d'une hypothétique tombe à char à Issoudun (cf. ci-dessous, tombe à char).

Il est enfin peut-être utile de signaler la sépulture de La Tène finale (?) de Bouges-le-Château (Indre), dont le mobilier n'est malheureusement connu que par un dessin de Jules DUMOUTET (COLIN et BÜCHSENSCHÜTZ, 1984, 199 ; BAILLY, 1978, 349 et Fig. 6) : vase en bois tourné (d'un type connu en céramique *terra nigra*), anneau en bronze et grains de colliers en verre et en terre.

Nous ne pouvons quitter le Berry sans mentionner les fameuses "caves à amphores" de Châteaumeillant (GOURVEST et HUGONOT, 1957 ; HUGONOT et GOURVEST, 1961 ; HUGONOT, 1963 ; PICARD, 1963, 383-390 ; cf. GOURVEST, 1982). Les plus caractéristiques sont celles du "Jardin Gallerand". Mais il s'agit de véritables celliers, d'où toute interprétation funéraire doit être exclue. Ces "caves" ne sont toutefois pas sans ressemblance avec nos sépultures : fosses rectangulaires (2,70 x 2,50 ; 2,50 x 2,10...) assez profondes, livrant de nombreuses amphores (27 ; 37...), rangées debout : ces ensembles sont datés (par la céramique, et les amphores Dressel I A et B), du milieu du I<sup>er</sup> av. J.-C. à l'époque augustéenne, période également contemporaine de celle de nos sépultures. On peut se demander si nos tombes ne sont pas en quelque sorte des représentations de ces caves domestiques, à amphores, où les riches bituriges entreposaient leurs réserves de vin, et dont ils devaient donc disposer dans leurs manoirs.

Ainsi, il apparaît clairement que notre groupe (défini au chapitre 2.8) se détache nettement des autres sépultures connues en Berry. En outre, leur caractère de tombes isolées et rurales, se trouve bien confirmé : aucune des nécropoles urbaines ou d'agglomérations secondaires fouillées à ce jour, où de très nombreuses sépultures ont été reconnues (Bourges "Fin Renard", *Argentomagus*,



Baugy...) n'a révélé de tombes privilégiées comparables.

Il n'est toutefois pas inutile de remarquer que cette région est connue pour la richesse de ses sépultures en *tumulus* dès la Tène ancienne (cf. 3.4.6).

### 3.2. Sépultures privilégiées des *civitates* voisines (Fig. 3-5)

Afin d'assurer l'identification d'un type de sépulture précoce spécifique des Bituriges, avec le

“Groupe de Fléré”, nous avons voulu vérifier l'absence de tombe comparable dans les cités gallo-romaines limitrophes des Bituriges.

Ce sont, au Nord, les Carnutes, à l'Est, les Eduens, au Sud-Est, les Arvernes, au Sud-Ouest, les Lemovices, à l'Ouest les Turons et les Pictons.

#### 3.2.1. Les Carnutes

Il s'agit d'une région relativement bien documentée, grâce aux inventaires de JUSSELIN (F.O.), NOUEL



Fig. 3-5 : Ensembles funéraires (La Tène finale et gallo-romain) des cités limitrophes aux Bituriges (N.B. : les sépultures du Berry ne sont pas figurées). **Légende** : a : sépultures comparables au “Groupe de Fléré” ; b : autres ensembles funéraires ; c : limite au “Groupe de Fléré” (cf. Fig. 3-1) ; 1 : Soings-en-Sologne ; 2 : Orléans ; 3 : Veuves ; 4 : Mesland ; 5 : Loigny-la-Bataille ; 6 : Anet ; 7 : Neuvy-en-Sullias ; 8 : Verdun-sur-le-Doubs ; 9 : Celles ; 10 : Chassenard ; 11 : Saint-Sixte ; 12 : Châteauponsac ; 13 : Saint-Gence ; 14 : Ars ; 15 : Ahun ; 16 : Nalliers ; 17 : Bouillé-Courdault ; 18 : Saint-Médard-des-Prés ; 19 : Bessines ; 20 : Nouans-les-Fontaines ; 21 : Ports ; 22 : Cheillé ; 23 : Cinq-Mars-la-Pile (dessin : C. BRIGNON, Atelier de Cartogr. de l'Univ. de Tours).

(1968), LEYMARIOS (1978), PROVOST (1988 a et b), notamment.

Aucune sépulture riche, de date précoce, qui aurait fourni armes et/ou amphores, ou vaisselle de bronze, n'est connue sur le territoire de cette vaste cité, à l'exception — précisément — de la sépulture de Ménestreau-en-Villette (ci-dessus 2.4), proche des confins bituriges, et que nous rattachons à notre groupe.

Pourtant, plusieurs nécropoles importantes ont fourni du matériel précoce : la plus célèbre est Soings-en-Sologne (cf. récemment : DEBAL, 1970).

— On a signalé à Orléans un *columbarium* (à Saint-Aignan) (VERGNAUD, 1831 ; JOLLOIS, 1836, 174 et Pl. 21, n° 1-4 ; FERDIÈRE, 1970, 155 et 359). La gravure de JOLLOIS montre qu'il doit en fait s'agir d'une simple cave gallo-romaine (escalier, niches), où d'ailleurs aucun indice funéraire n'a été découvert.

Les "caveaux funéraires" de Sainte-Euverte (VERGNAUD, 1831) ne sont pas plus probants.

— Un autre "caveau funéraire" est signalé à Veuves (Loir-et-Cher) (*B.S.A.V.*, 1869, I, 9 ; BLANCHET, 1890, 210 ; FERDIÈRE, 1970, 221 et 359) : souterrain, dans l'entrée duquel ("couloir souterrain") aurait été découverte une statuette en terre cuite de déesse-mère, un vase et deux fragments de sigillée estampillée. Là non plus, l'hypothèse d'une sépulture ne peut être — en l'état — retenue.

— Un autre *columbarium* est signalé à Mesland (Loir-et-Cher), comportant des peintures murales (?), sans autres indications : GUIGNARD, 1888, 62 ; BLANCHET, 1913, 164).

— Enfin, un "caveau funéraire", comportant une mosaïque, est signalé à Loigny-la-Bataille (Eure-et-Loir) : il contenait un cippe et quatre vases funéraires (?), perdus (JUSSELIN, III, 31 sq. ; LEFÈVRE, 1856, 178 ; BOISVILLETTE, 1861 ; BLANCHET, 1909, 55, n° 938).

Mais sans doute faut-il aussi mentionner un ensemble jusqu'à présent passé assez inaperçu, découvert sous le mur du temple de l'agglomération secondaire gallo-romaine d'Areines (Loir-et-Cher) : dépôt d'une vingtaine de vases entiers, de type gaulois (La Tène finale), accompagnés d'une meule complète (*meta* et *catillus*), d'un fer de lance, et d'un autre objet en fer qui pourrait être une fourchette à rôti (fouille incomplète)(PLAT, 1923) : ne pourrait-il s'agir d'un ensemble comparable à notre groupe biturige, de datation précoce ?

Nous mentionnerons ci-dessous l'hypothétique tombe à char de La Tène finale d'Anet (Eure-et-Loir).

Il est encore nécessaire d'évoquer la découverte du "trésor" de Neuvy-en-Sullias, car il a parfois été interprété comme une tombe à char d'époque gallo-romaine.

Cette découverte est très célèbre, et a fait l'objet d'une bibliographie pléthorique, qu'il serait hors de propos de mentionner ici. Contentons-nous de citer la publication originale (MANTELLIER, 1866) et la reprise la plus récente (DEBAL, 1974, 88-97 ; 1983, 121-124).

Il s'agit d'une fosse de 1,40 x 1,40 m, dont les parois étaient constituées de fragments de *tegulae*, et qui contenait un certain nombre de statues et fragments en tôle de bronze (cheval, sangliers), d'autres statuettes en bronze coulé ("danseuses", "équilibriste", "orateur", Esculape, Mars, Bacchus jeune, taureau, cerf), et quelques autres objets divers ou fragments (palme, "trompette"...).

Trésor de temple enfoui au moment des invasions ? Ou bien tombe à char, comparable à des exemples thraces (Europe orientale), et à celle de "Bussière-Etable" (Haute-Vienne) (cf. ci-dessous), selon l'hypothèse de Charles PICARD (1952 a et b ; 1953 ; 1961, 338-339, note ; 1962, 131-132 ; 1963, 408-410, Fig. 36-37) ?

Ces deux hypothèses nous paraissent devoir être rejetées : il pourrait bien s'agir en fait, tout simplement, d'une cachette de bronzier (FERDIÈRE, 1970, 125-134 et 311-313 ; 1973, 68 ; DEBAL, 1974, 89), comme l'indique le fait que seuls des objets de bronze ont été découverts, que certains étaient découpés en morceaux, déposés séparément, et que la datation du lot semble hétérogène : il existe bien d'autres caches d'artisans-bronziers de ce type, même si celle-ci est particulièrement riche.

### 3.2.2. Les Eduens

Il n'existe pas de synthèse sur les sépultures gallo-romaines de cette grande cité.

M. GAILLARD de SEMAINVILLE, Directeur des Antiquités Historiques de Bourgogne, et M. J.-P. GUILLAUMET (C.N.R.S.) nous confirment toutefois l'absence d'éléments de comparaison pertinents pour toute cette vaste région de Bourgogne.

Toutefois, dans le Châlonnais (ARMAND-CALLIAT, 1937, 278), on signale, à Verdun-sur-le-Doubs (en 1775), un "caveau en pierre", de 3,32 x 3,32 et 2,65 m de hauteur, comportant un sol en mosaïque (?), et renfermant plusieurs urnes, ainsi — sans doute — que des amphores.

Et, surtout, doit être rattaché à cette *civitas* un important ensemble du département de l'Allier : Chassenard.

Bien que dans le département de l'Allier, et proche de cette rivière, cette commune n'est, somme toute, pas très éloignée de la limite des Bituriges, qui occupent une partie du Bourbonnais (Nord du département de l'Allier).

En 1874, au domaine de "Vivans", lieu-dit "Charannes", on découvrit une riche sépulture comprenant un important mobilier, contenu dans un grand *dolium* (gris) (CONNY, 1873/74; PÉROT, 1875/76, 12-15; BABELON, 1895, 139; DÉCHELETTE, 1903 a; MONDANEL, 1982, 39; *Masques...*, 1991, 13-107) (toutes les listes ne sont pas tout à fait concordantes : se référer à la dernière étude) :

- masque en fer, avec charnière (larg. : 28 cm),
- fragments de cote de maille,
- fer de flèche,
- glaive,
- trois plaques de ceinturon ; l'une d'entre elles, en bronze repoussé, est décorée d'une tête et d'une corne d'abondance,
- deux coins monétaires,
- deux cercles en fer autour du vase de bronze (diam. : 30 cm),
- une monnaie des Mandubiens (?) (potin),
- deux monnaies de Caligula (deniers en argent),
- un vase en bronze, réparé,
- un torque en bronze doré,
- deux strigiles en bronze,
- un vase en bronze en forme de tête féminine,
- une œnochoé en bronze,
- une patère en bronze,
- un objet en bronze en forme de lyre ( ornement militaire : aigrette de casque ?),
- des fragments de coffret en ivoire,
- 1 silex taillé,
- des clous en bronze et en fer.

Tous ces objets furent vendus à l'époque.

D'autres objets furent encore découverts à l'occasion d'une reprise des fouilles (BABELON, 1895) :

- une tête d'Athys,
- une clef en forme de lion dévorant une biche,
- un ornement en forme d'oiseau,
- un gond de porte, et des fragments de linteaux moulurés, en bronze,
- un ornement de porte (?) en forme de tige fleuronée.

La richesse du mobilier, la présence de vaisselle de bronze, celle d'un masque (comme à Neuvy-Pailloux), rappellent certains caractères de notre groupe. Mais l'absence d'amphores, l'enfouissement dans un *dolium*, la datation (Caligula) marquent aussi des différences à notre groupe, sauf avec Neuvy-Pailloux, dont le mobilier présente de nombreux points communs : il s'agit sans doute d'un personnage de même rang, et les datations coïncident.

### 3.2.3. Les Arvernes

Les sépultures d'Auvergne ont fait l'objet d'une recension récente (MONDANEL, 1982 ; cf. 1988).

Peu d'ensembles présentent des affinités pertinentes avec notre Groupe. On pourrait toutefois citer la riche sépulture de *Jalaniac* (Cantal) (DELORT, 1905), du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

Mais deux découvertes méritent une mention particulière :

— *Celles* (Cantal) :

On ne saurait éviter d'évoquer ce fameux *tumulus* (PAGÈS-ALLARY *et al.*, 1902 ; 1903 ; DELORT, 1903 ; REINACH, 1917, 282-284, Fig. 283 ; PAGÈS-ALLARY, 1920 ; DÉCHELETTE, 1927, 557-558 et 859-895 ; GUILLAUMET, 1983).

Ce tertre, de 24 x 29 m, et 1,80 m de haut, comportait une fosse centrale bordée de blocs de basalte, et couverte d'une sorte de voûte ; elle contenait des cendres, ossements brûlés, céramiques, fusaïoles, quatre objets en ivoire, et surtout un lot très important d'outils en fer : compas à pointe sèche, deux serpes, hache, deux marteaux, deux scies, couperet, trusquin, plane, ébauchoir, deux "quarelettes", deux gouges, emporte-pièce, ciseau à mortaise, deux planes de tourneur, deux poinçons, lime carrée, autres outils brisés (dont trois douilles, ébauchoir, pièce à soie), deux attaches à œil, sept anneaux, rondelle percée, deux agrafes, trois plaques, ainsi que des armes : quatre fragments d'*umbo*, et un fragment d'orle de bouclier, un fourreau de poignard (?), deux lances (une douteuse), couteau (? découvert postérieurement : il s'agit peut-être d'un scramasaxe mérovingien ?).

Dernièrement (GUILLAUMET, 1983, 210-211), cette découverte a été ré-interprétée non comme une sépulture, mais comme un atelier, en l'occurrence de tabletier, d'après les outils reconnus.

La datation à La Tène finale, généralement admise, devrait pouvoir être précisée par le ré-examen de la céramique, qui n'a pas été effectué. DÉCHELETTE datait le grand vase peint de l'époque de César (1904b, I, 140; 1927, 557; cf. PÉRICHON, 1974, 98-100, Fig. 2); il est possible que l'ensemble doive être rapporté à une date plus ancienne (La Tène II ?), et il n'est pas exclu que certains objets aient été frauduleusement introduits dans cette découverte par PAGÈS-ALLARY. En l'absence d'étude de la céramique (en cours, rens. J.-P. GUILLAUMET et M. VAGINAY, oct. 1988), il est difficile de trancher. Toutefois, le reste de la céramique, grossière, ne contredit pas à première vue une datation assez tardive (La Tène finale, voir post-Conquête).

— *Saint-Sixte* (Loire) :

Une autre découverte, pratiquement inédite (RANCHON et PÉRICHON, 1979), semble bien correspondre au mobilier d'une sépulture : il s'agit d'un chaudron (à peu près du type de celui de Fléré) contenant des plats, coupes, casseroles en bronze et bronze argenté et des céramiques, mis au jour en 1884 à Saint-Sixte (Loire) (et non à Feurs, comme l'indique à tort le titre de l'article donné au sommaire de page 4 de couverture de la *R.A.C.*, fasc. 69-70), à proximité d'une *villa* gallo-romaine (objets au Musée de la Diana à Montbrisson, Loire).

### 3.2.4. Les Lemovices

Les sépultures du Limousin ont été suffisamment étudiées, et ce de manière récente — recherches de Ch. MENNESSIER (1970; et cf. 1973) et G. LINTZ (par ex. : 1981) —, pour que l'on n'ait à craindre qu'une sépulture comparable à celles du "Groupe de Fléré" soit passée inaperçue.

Les sépultures en coffre de pierre, isolées ou regroupées en petites nécropoles rurales, sont ici particulièrement abondantes (MENNESSIER, 1970, 83 sq.).

Quelques tombes privilégiées méritent d'être mentionnées :

— *Châteauponsac* "La Bussière-Étable" (Haute-Vienne)

Nous ne pouvons manquer d'évoquer cette découverte, faite en 1946, aussi célèbre que celle de Neuvy-en-Sullias (ci-dessus), et interprétée comme une sépulture à char, d'un chef "barbare" (des

régions pontico-danubiennes) de la première moitié du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (EYGUN, 1947, 161; 1949, 124-126, Fig.; BAUBEROT, 1948; 1949; 1950; SALIN et FRANCE-LANORD, 1949; SALIN, 1951; PICARD, 1952; 1953; PERRIER, 1964, 106; 1975); mais un ré-examen récent du mobilier (LINTZ et VUAILLAT, 1987/88, 173-174) permettrait plutôt d'y voir la tombe d'un riche propriétaire gallo-romain enterré avec ses armes de chasse.

Il s'agit d'un monument rectangulaire maçonné, de 10 x 13 m, présentant un puits, encastré, de 0,75 m de profondeur, pour 1,10/1,20 m de diamètre.

On y découvrit une couche de cendres et d'os (humains ?) incinérés, et un riche mobilier, comprenant :

- des vases en verre, brisés, dont des formes du II<sup>e</sup> s. (en particulier MORIN-JEAN, forme 8).
- des vases en terre cuite, brisés.
- des armes en fer :
  - une épée courte,
  - six fers de lance, dont quatre à crochets,
  - trois "fauchards", à soie,
  - une hache double.
- des outils en fer :
  - une pioche,
  - une "pelle" ou grande spatule,
  - une pince de forgeron.
- des garnitures métalliques appartenant — semble-t-il — à deux chars :
  - huit bandages de roue en fer (diam. : 0,92 pour quatre d'entre eux; 1,10 pour les quatre autres) (roues empilées et non "en situation"),
  - un timon (?) en fer,
  - une tige (palonnier ?) en fer,
  - d'autres éléments en fer,
  - six rondelles de bronze : ornements de moyeux de roue ?
  - des "clavettes" à œillet (passe-guide) en bronze,
  - des plaques-boucles de harnais, en bronze,
  - deux bandeaux moulurés en bronze : ornement de l'avant de la caisse ?
  - un porte-rêne zoomorphe, en bronze,
  - une applique en bronze argenté et niellé à décor de rinceau végétal, et présentant un Bacchus jeune et deux panthères, ainsi sans doute qu'un masque humain,
  - deux colonnettes de section carrée, en bronze argenté et miellé, avec axe en fer, à décor végétal (pampres),
  - des poignées de bronze à tête de griffon,
  - des appliques de bronze zoomorphes : deux têtes de boucs, deux têtes de mules,

- cinq statuettes en bronze, avec tiges de fixation (animaux).

On a signalé la découverte à proximité de cette très riche tombe, à “Bussière-Étable”, d’autres sépultures à incinération, et d’une *villa* gallo-romaine (PERRIER, 1964, 106 et 107 ; 1975).

On observera de nombreuses différences avec les tombes bituriges du “Groupe de Fléré” : datation, type et disposition de la tombe, absence d’amphore, présence d’éléments de bronze, mais non de vaisselle ; on retiendra toutefois la présence du char, des armes, et celle d’une pince de forgeron.

– *Saint-Gence* (Haute-Vienne)

Bien qu’il ne s’agisse pas à proprement parler d’une sépulture, mais d’une “fosse funéraire” contenant sans doute les rejets d’un *ustrinum*, nous signalons cette découverte, récente (PERRIER, 1984), qui concorde, pour la datation (augustéenne) à la majorité des tombes de notre groupe.

Il s’agit en fait d’un fossé de 10 m de long, pour une largeur maximum de 1 m et une profondeur de 1,10 m au plus bas, et rempli de terre noire très cendreuse, contenant des ossements incinérés, dont au moins une phalange humaine.

Le mobilier est extrêmement abondant, mais toujours fragmenté :

- céramique, dont sigillée italique (une quinzaine de vases), gobelet(s ?) d’ACO, amphores (au moins cinq), vases à paroi fine, couvercles, tripodes (dont un micacé doré), assiettes (dont *terra nigra*), plats à engobe rouge, coupes, cruches (dont engobée blanc), grands vases ovoïdes, céramique indigène non tournée, décors de tradition gauloise, décors à la molette, lampes, fusaïoles,
- verrerie : quatre fragments,
- fer, dont clous, anneaux,
- bronze : fibule léontomorphe, autres fragments de fibules, bouterolle (?),
- monnaies : deux gauloises, une sénatoriale (23 ou 16 av. J.-C.), deux *as* de Nîmes,
- pierre : deux pierres à aiguiser, éclats de silex et de jaspe, fragment de quartz.

L’ensemble peut être daté des environs de l’an 10 de notre ère.

Hormis la datation, précoce, et l’abondance du mobilier, rien ne permet d’associer ce dépôt à notre groupe ; il pourrait aussi s’agir d’un ensemble cultuel.

– *Ars “Védignat”* (Creuse)

Sépulture en coffre de granit, à proximité d’une *villa* (CESSAC, *Dict.* ; 1874), comportant une urne cinéraire en argent, des vases en terre cuite, dont des éléments de céramique sigillée, une monnaie (Tibère ou Nerva ?), un bracelet et deux bagues en or, une plaque en argent décorée, datée de la fin du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. ou du début du II<sup>e</sup> ; il s’agit d’un type de sépulture “en ciste” courant en Limousin, mais ici particulièrement riche, et de plus signalée à proximité d’une *villa*.

– *Ahun “Massenon”* (Creuse)

Une “riche” sépulture, en sarcophage (d’enfant ?), mais plus tardive que celles de notre groupe (deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.) a été récemment signalée ici, près d’une *villa*, à “*Massenon*” (AUMASSON et DUSSOT, 1987) ; abondante céramique (dont sigillée), verrerie, mais ni vaisselle de bronze, ni armes.

Ces quatre ensembles lémovices ne sont donc apparemment sans grand rapport avec les sépultures bituriges qui nous occupent. On notera toutefois que la tombe de *Châteauponsac* est située au Nord de la cité, à seulement 25 km environ de la frontière des Bituriges.

Il faut sans doute aussi signaler l’existence, dans cette cité, de quelques tertres funéraires datables de l’époque gallo-romaine, mais en général au mobilier peu riche (ci-dessous).

### 3.2.5. Les Pictons

La *civitas* des Pictons a tout d’abord fourni un petit groupe de sépultures qui peuvent utilement être comparées à notre “Groupe de Fléré”. Ces ensembles sont au nombre de quatre, proches de la frontière avec les Santons.

– *Nalliers* (Vendée) (Fig. 3-6)

(VALETTE *et al.*, 1914 b ; cf. GENDRON, 1974 ; BOST *et al.*, 1987, 47 ; VITAL, 1990 b).

Nous sommes en présence d’une petite nécropole rurale (une dizaine de sépultures ?), où se distingue une sépulture privilégiée : elle était constituée d’une vaste fosse (plus de 7 m<sup>2</sup>) contenant un grand cercueil

de bois à ferrures (inhumation d'une jeune femme), et comportant le mobilier suivant :

- cinquante-deux vases en verre,
- un coffret,
- vingt-huit vases en sigillée ou céramique commune,
- un grand coffre en bois (extérieur au cercueil), à charnière en os,
- objets de toilette,
- quatre monnaies (dont un Vespasien et un Hadrien).

La sépulture est datée de 120-130 ap. J.-C. environ (on note l'absence d'amphore, d'arme et de vaisselle de bronze).

– *Bouillé-Courdault* (Vendée) (Fig. 3-6)

(VALETTE *et al.*, 1914 a ; cf. GENDRON, 1974 ; GAMBIER, 1986 ; BOST *et al.*, 1987, 49 ; PASCAL, 1987 ; 1990 ; VITAL, 1990 a).

Il s'agit d'une autre nécropole rurale (une dizaine de tombes ?), comportant également une sépulture plus remarquable : dans une vaste fosse (plus de 12 m<sup>2</sup>), le corps d'une jeune femme avait été inhumé dans un grand sarcophage de pierre à couvercle. Le mobilier, déposé tout autour, comprenait :

- des vases en verre,
- des vases en terre cuite, dont une amphore et un *dolium*,
- un mortier en albâtre avec son pilon,
- des ossements de porc et d'un autre animal,
- un couteau de fer,
- un coffre à ferrures et charnières en os.

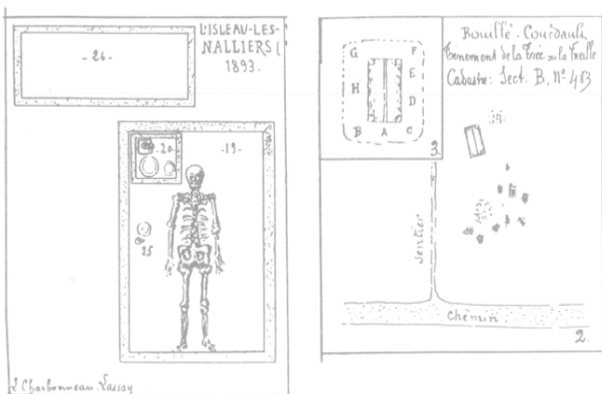


Fig. 3-6 : Plan des tombes de **Nalliers** (a) et **Bouillé-Condault** (b) (Vendée), d'après VALETTE *et al.* (1914 a, Pl. I et 1914 b, Pl. I).

Datation : fin du II<sup>e</sup> au début du III<sup>e</sup> s.

On note la présence d'un couteau, qui ne peut toutefois être considéré comme une arme, et d'une amphore.

– *Saint-Médard-des-Prés* (Vendée) (Fig. 3-7)

Il s'agit ici d'une sépulture apparemment isolée, découverte à proximité d'une *villa* romaine (FILLON, 1849 ; FILLON et de ROCHEBRUNE, 1887, 113-140, Figs. ; cf. GENDRON, 1974 ; BOST *et al.*, 1987, 47-49, 1 Fig. ; BERNARD 1990).

La fosse de la sépulture (en tronc de pyramide inversé) est très vaste : 36 m<sup>2</sup> à l'ouverture ; l'inhumation, en cercueil ferré, repose dans l'angle Nord-Est (squelette d'une jeune femme, de nouveau).

Le mobilier :

- deux dents de sanglier en pendentif,
- environ quatre-vingts vases en verre,
- six amphores pansues (Dressel 20 ?),
- un coffret de fer contenant une boîte à fard et divers accessoires de toilette (interprétés comme des instruments de peintre !),

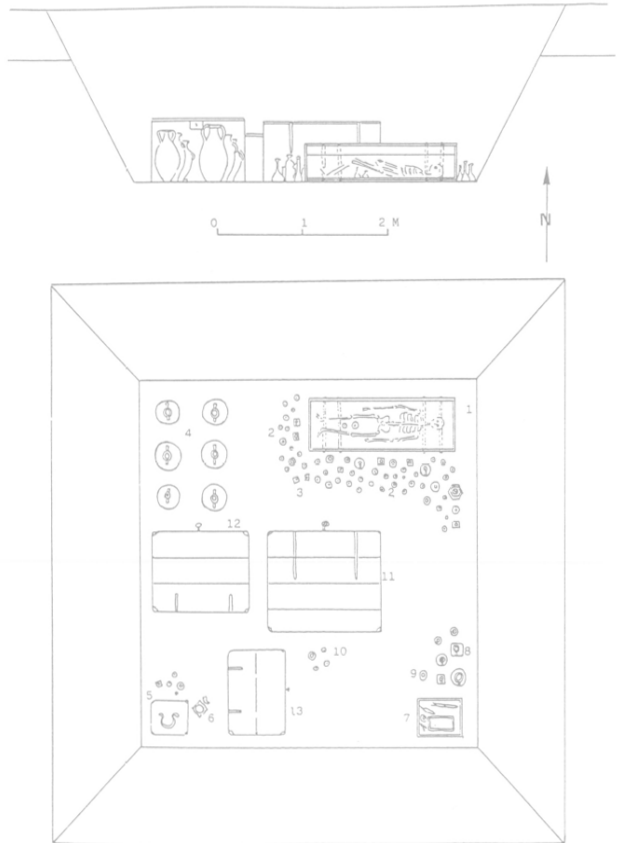


Fig. 3-7 : Plan de la tombe de **Saint-Médard-des-Prés** (Vendée), d'après FILLON et de ROCHEBRUNE (1887, Pl. h.t.), repris par BOST *et al.*, (1987, Fig.).

- coffret de bois à ferrures,
- mortier avec son pilon,
- trois coffres à ferrures, et placages de bronze (contenant des vêtements ?).

La datation est certainement à placer au Haut Empire, en excluant la période précoce (II<sup>e</sup> s. ?).

Notons la présence d'amphores, mais l'absence d'arme ou de vaisselle de bronze.

– *Bessines* (Deux-Sèvres) (Fig. 3-8)

Il s'agit de nouveau d'une sépulture isolée, de découverte plus récente (MITARD, 1973 ; 1977 ; BOST *et al.*, 1987, 46-47).

La fosse (au moins 8 m<sup>2</sup>) contenait un grand sarcophage de pierres et divers objets : tombe d'une jeune femme (encore !).

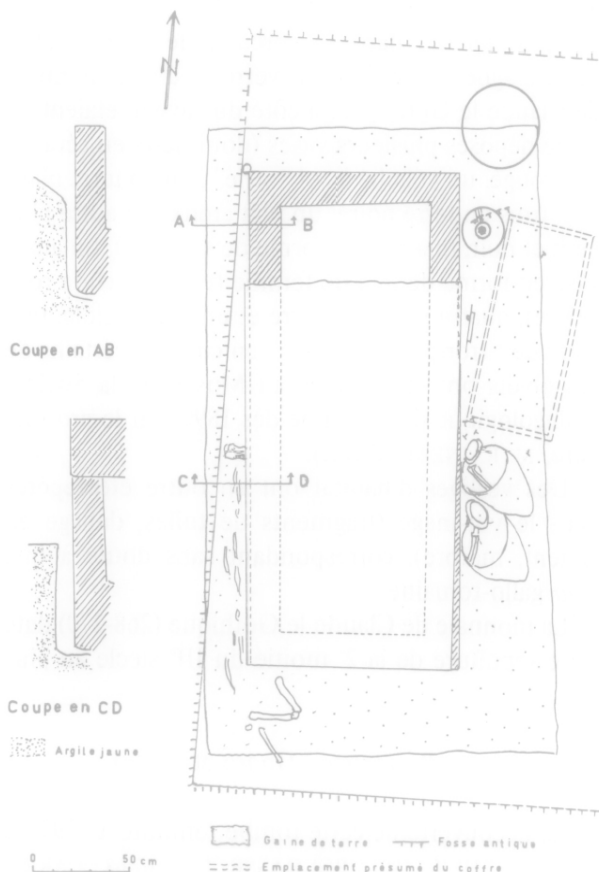


Fig. 3-8 : Plan de la sépulture de **Bessines** (Deux-Sèvres), d'après MITARD (1977, Fig. 1).

Le mobilier :

- dix-sept vases en terre cuite, dont sigillée,
- trente-cinq vases en verre,
- collier à grains en pâte de verre,
- ossements de poulet, et autres (boeuf, porc, mouton, cheval, chien, lièvre),
- coffre avec ferrures et serrure,
- monnaies (de Claude),
- deux amphores (forme Dressel 2/4),
- palette à fard.

Datation : flavienne (70-95 ap. J.-C.).

Le rapprochement entre ces quatre sépultures est évident (cf. MITARD, 1977, 225-226 ; BOST *et al.*, 1987, 46-49).

Leurs caractères communs sont nombreux (abondance et richesse du mobilier, vastes caveaux...), mais les différencient assez sensiblement de notre groupe, notamment par la datation (autour du II<sup>e</sup> s.), et la nature du mobilier. Observons qu'il s'agit toutefois bien de tombes rurales privilégiées, en vastes fosses ; curieusement (si les identifications anthropologiques anciennes sont fiables...), il s'agit de quatre inhumations féminines.

Il n'en reste pas moins que, malgré une chronologie sensiblement plus tardive, ces sépultures constituent un groupe homogène, attribuable manifestement aux Pictons, et dans une assez large mesure comparable au "Groupe de Fléré", biturige, plus ancien.

En outre, la *civitas* des Pictons a récemment livré un autre élément dont la comparaison avec notre groupe paraît particulièrement pertinente.

– *Antran* (Vienne) (Fig. 3-9)

Alors que nous terminions cette étude, M. J.-P. PAUTREAU a en effet mis au jour une nouvelle tombe du "type de Fléré", sur le sanctuaire protohistorique d'*Antran* (Vienne), au cours de la campagne de fouille de l'été 1989. Il nous a autorisé à en indiquer les principales caractéristiques, bien que cette sépulture soit encore pratiquement inédite (cf. toutefois : PAUTREAU *et al.*, 1989 ; *Antran...*, 1990 ; PAUTREAU, 1991) ; cette découverte a été présentée à l'Exposition "Archéologie de la France - 30 ans de découvertes" (Paris, 1989), mais non mentionnée dans le catalogue (*Archéologie...*, 1989).

La tombe était marquée en surface par un petit édifice carré, et sans doute par un tertre de pierre. Le caveau, d'environ 3 x 3 m (sur environ 2 m de haut)

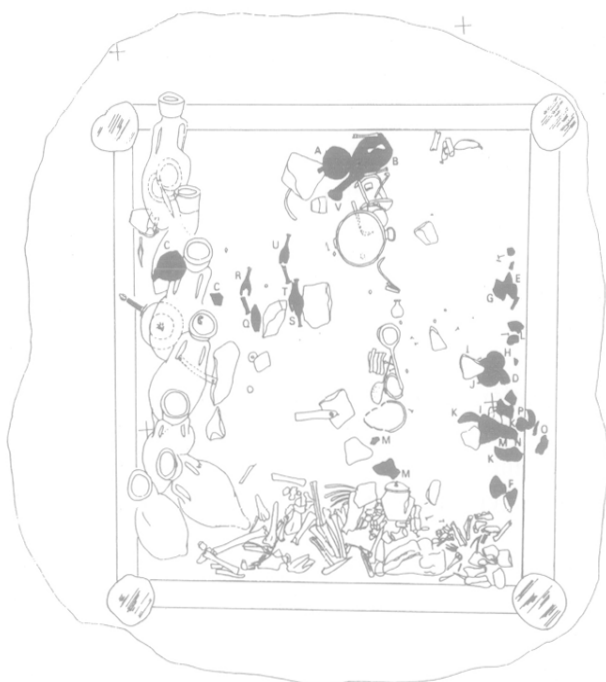


Fig. 3-9 : Plan de la sépulture d'Antran (Vienne), aimablement communiqué par J.-P. PAUTREAU ; en noir : céramique.

était planchéié et comportait des poteaux corniers. L'emplacement d'une inhumation semblait réservé vers le centre de la tombe, bien que les ossements aient disparu. Le mobilier comportait une monnaie (non encore identifiée), deux lances, un bouclier (*umbo*), sept amphores (Pascual 1 ?), un petit seau de bois, des assiettes en sigillée italique et autres céramiques, et de la vaisselle de bronze (dont une œnochoé du type de Fléré, une patère à manche à tête de bélier, un couple puisoir-passoire...), un coffre en bois, ainsi que de la verrerie et des ossements d'animaux. L'ensemble paraît bien attribuable à la période augustéenne (avant l'ère ?).

Le site d'Antran est évidemment hors de la cité des Bituriges, bien que proche (environ 35 km à vol d'oiseau). Il serait aventureux d'imaginer qu'il s'agit ici de la sépulture d'un ressortissant de cette dernière cité. Mais les autres sépultures du Poitou (ci-dessus) sont plus tardives, et aucune autre tombe de ce type n'a été signalée chez les Pictons ; il s'agit en tout cas ici d'un personnage de même rang que ceux de notre groupe biturige.

Il faudrait sans doute évoquer la sépulture de *Tesson* (Charente-Maritime, cf. ci-dessous) ; mais cette dernière est en territoire santonn.

Remarquons en outre que la sépulture d'Antran est la seule de ce type, avec la tombe de guerrier de Tronoën en *Saint-Jean-Trolimon* (DUVAL, 1990b, 24), — groupe biturige, et groupes comparables de Welwyn-Garden, Goeblingen-Nospelt, etc., cf. ci-dessous — qui ait été découverte sur un lieu de culte, d'ailleurs de tradition très ancienne.

### 3.2.6. Les Turons

On dispose, pour cette petite cité, d'un inventaire archéologique assez récent (BOUSSARD, 1960), ainsi qu'une mise à jour (PROVOST, 1988 c).

Nous avons déjà cité la découverte de *Nouans-les-Fontaines* (ci-dessus, 2.7.5), qui pourrait peut-être se rattacher à notre groupe.

Deux autres sépultures riches sont à signaler :

— *Ports "Les Places"* (Indre-et-Loire)

Il s'agit d'une tombe en cercueil de plomb, lui-même enfermé dans un caveau de pierre recouvert d'une dalle (BOSSEBŒUF, 1899/1900, 186 et 189-191 ; BOUSREZ, 1902 ; BOUSSARD, 1960, 27).

Le squelette, dans le cercueil de plomb, était accompagné d'une fiole en verre et d'une monnaie de Claude le Gothique ; à côté du caveau étaient en outre déposés plusieurs vases (dont deux en céramique rouge, un engobé à col "strié", un en terre blanche, trois en terre noire, un plat creux, un autre plus petit et noir, quatre en "forme de sébille"), un autre vase en forme de tête de femme (en terre cuite rougeâtre), quatre vases en verre et une autre fiole, une sorte de "tronçon de torche" en cire (?) (certains de ces objets ont été donnés au Musée de la Société Archéologique de Touraine dès 1899, par le propriétaire, M. RAINEAU-ROBIN).

Des vestiges d'habitat ont en outre été repérés dans le voisinage (fragments de tuiles, dallage en ciment, marbre), correspondant sans doute à une *villa* gallo-romaine.

La monnaie de Claude le Gothique (268-270) date cette sépulture de la 2<sup>e</sup> moitié du III<sup>e</sup> siècle au plus tôt.

— *Cheillé "la Rémonière"* (Indre-et-Loire)

La découverte de cette tombe remonte à 1799 ou 1800 (du THEIL, 1801 ; BOURASSÉ, 1855, 67-68 ; CARRÉ, 1878/84, t. I, 103, col. 2 ; LEWIS, 1888, 227-231 ; *B.S.A.T.*, VIII, 1889, 6-7 ; IX, 1893, 221 ; PALUSTRE, 1889 ; *Album...*, 1890, 3-4



et Pl. II ; BLANCHET, 1913, 1<sup>ère</sup> partie, 150 ; DOROW, 1927 ; AUDARD, 1929 ; 1930 ; AUVRAY, 1942 ; 1943 ; 1944, 44-50, 3 Fig. ; BABELON, 1946 ; MAURICE, 1946, 28 ; LANTIER, 1947, 219 ; BOUSSARD, 1960, 40 ; PROVOST, 1988 c, 57).

Elle est souvent signalée par erreur à Azay-le-Rideau.

Un caveau funéraire maçonné contenait un squelette d'enfant et un riche mobilier :

- un vase en sigillée, décoré,
- une coupe en sigillée,
- un poignard en fer
- un second poignard en fer à manche d'ivoire,
- une pointe de flèche en fer,
- des anneaux en bronze et en fer,
- des "lacrymatoires" en verre,
- une bordure circulaire d'un miroir en bronze,
- une aiguille en métal avec perles d'ambre,
- des restes de fard (pâte colorée rose),
- d'autres perles d'ambre,
- des morceaux de soufre (?),
- une allégorie en ambre : la Vieillesse et la Volupté, dans un char, tiré par la Lubricité (bouc), conduit par l'Amour (cet objet aujourd'hui au Cabinet des Médailles),
- des Amours en ivoire,
- des ornements et pendeloques en ambre,
- un flacon en verre épais rempli d'une masse vitreuse verte,
- des polyèdres (vingt pans) en matière verte (?),
- des pendeloques en or, en forme de gland, à anneaux (dont l'un donné à la Société Archéologique de Touraine en 1942),
- un anneau d'or à pierre verte (jaspe), gravé (Génie) (donné à la Société Archéologique de Touraine en 1942),
- une allégorie en cristal de roche : Diane dans un char tiré par deux boucs (donné à la Société Archéologique de Touraine en 1942),
- une coupe en argent.

Cette tombe aurait été accompagnée (AUVRAY, 1944, 49-50, Fig.) d'une inscription sur marbre : SECUNDA C. NERONIS FECIT SIBI ET CONIVGI ET FILIO SVIS : il s'agirait donc d'une sépulture féminine.

Des fouilles furent entreprises alentour, au XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> s. (MASSE, 1838, 282-283 ; BOURASSÉ, 1855, 67 ; AUDARD, 1929 ; 1930 ; AUVRAY, 1942 ; 1943 ; B.S.A.T., XXVIII, 1943, 263 ; BOUSSARD, 1960, 41-43) : les substructions d'un bâtiment complexe furent mis au jour. Sans doute s'agit-il d'une *villa*.

Le matériel de cette sépulture, s'il paraît devoir être rapporté au Haut-Empire, ne paraît pas toutefois précoce.

Peu de points de comparaison peuvent donc être observés entre ces deux sépultures riches et celles du "Groupe de Fléré", aussi bien pour la datation, que pour la nature du mobilier : ces deux ensembles ne peuvent être retenus comme éléments de comparaison pertinents.

On ne peut manquer enfin d'évoquer la fameuse pile, très vraisemblablement funéraire, connue à *Cinq-Mars-la-Pile* (BOUSSARD, 1960, 48 : bibliographie ; et dernièrement : AUDIN, 1977).

Malheureusement, si ce monument est très certainement attribuable au Haut-Empire, la tombe et l'éventuel mobilier associé n'ont pas été découverts, ou ont été anciennement pillés.

Il s'agit dans tous les cas d'un autre type de sépulture privilégiée, et rurale (cf. ci-dessous, 3.4.7).

### 3.3. Sépultures comparables de régions plus lointaines (Fig. 3-55)

Nous diviserons cette recherche de comparaisons plus lointaines en groupes :

- quelques sépultures isolées dans les différentes provinces de Gaule (Belgique, Lyonnaise, Aquitaine, Narbonnaise),
- un groupe britannique,
- un groupe trévire,
- quelques autres types de sépultures privilégiées.

#### 3.3.1. Quelques découvertes de sépultures privilégiées en Gaule (Haut Empire)

##### 3.3.1.1. Gaule Belgique (et Germanie) (Fig. 3-10)

On dispose d'ouvrages de synthèse (VAN DOORSELAER, 1964 . 1967 ; et cf. VAN OSSEL, 1987 ; 1991) pour cette région, sur laquelle nous reviendrons à propos des tombes à armes d'une part (ci-dessous 3.4.4), des tombes riches du groupe trévire d'autre part (cf. 3.3.3), ainsi que des *tumuli* belges d'époque romaine (cf. 3.4.2) ; voir aussi : COLLIS, 1977 b, 12 et Fig. 5.

Quelques ensembles doivent toutefois être mentionnés, pour leurs points de comparaison avec les sépultures bituriges :

— A. Les tombes découvertes à proximité de la ville antique d'Arras (Pas-de-Calais), à "*Saint Nicolas*"



Fig. 3-10 : Ensembles funéraires de **Gaule Belgique et Germanie** romaine mentionnés dans le texte. **Légende** : a : sépultures de types comparables au "Groupe de Fléré" ; b : autres ensembles mentionnés ; c : Groupe de Goeblingen-Nospelt (cf. Fig. 3-33). 1 : Arras ; 2 : Presles-et-Boves ; 3 : Hannogne ; 4 : Banogne ; 5 : Saint-Germainmont ; 6 : Château-Porcien ; 7 : Thugny-Trugny ; 8 : Saint-Clément-à-Arnes ; 9 : Hauviné ; 10 : Massières ; 11 : Eigenbilzen ; 12 : Weisenau ; 13 : Vic-sur-Seille ; 14 : Tarquimpol ; 15 : Armsheim ; 16 : Hofheim ; 17 : Wallertheim (dessin : C. BRIGNON, Atelier de Cartogr. de l'Univ. de Tours).

(Fig. 3-11) (TERNINCK, 1879, 229-242, Fig. ; QUICHERAT, 1885, 429-432 ; voir JACQUES et JELSKI, 1984, 132) ; il s'agit de cinq fosses, espacées de 10 m, alignées — à l'exception de la première — le long d'une voie romaine, et entourées d'un fossé (petite nécropole familiale ?).

— 1<sup>re</sup> fosse (3,80 x 3,80 x 2 m de prof.) :

A l'écart des quatre autres (vers le Nord-Est) : le mobilier se compose d'une cruche, de deux amphores à fond plat, d'un coffret, d'un vase en bronze et os, de plats, assiettes, coupes, d'un vase contenant des monnaies (grands bronzes), d'un miroir, d'une œnochoé en bronze (avec anse anthropomorphe et masque de silène), d'un seau à garniture de bronze, d'une fibule à ressort. Sans doute s'agit-il d'une tombe féminine.

— 2<sup>e</sup> fosse (dimensions non indiquées) :

Elle a livré cinq amphores (avec huile ?), une "table" en fer (support de foyer) ; une urne cinéraire, deux haches en silex, une paire de forces ; une marmite en bronze à anse de fer, des ossements brûlés, une cuillère en bronze avec passoire à l'autre extrémité ; des ossements d'animaux (porc, volailles...), une "frise" (?) en os.

— 3<sup>e</sup> fosse (carrée, dimensions non indiquées) :

Le mobilier comprenait quatre amphores, une "table" en fer, un squelette de porc, un plat rouge, d'autres plats et assiettes, une urne noire, un plat en terre et un autre en bronze, un coffret garni de cuivre, des ossements brûlés, des éléments de gonds (os, fer), des ossements d'animaux, des forces, un couteau en fer, une marmite en bronze cerclée de fer à anneaux de fer, une "frise" en os, une hachette à clou en bronze, des garnitures de coffre en fer, ainsi que trois moyens bronzes (Auguste, Agrippa et Tibère).

— 4<sup>e</sup> fosse (dimensions non indiquées, semblables à la première, carrée) :

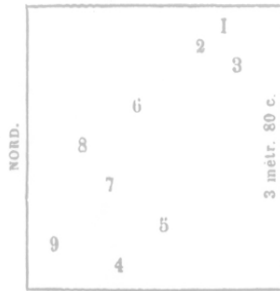
Elle contenait trois amphores, ossements d'animaux (porcs, moutons...) ; vingt-quatre plats, une urne en terre rouge décorée (guillochée ou barbotinée) ; une urne noire, deux gobelets en terre rouge décorés, une cuillère en bronze, deux terrines en terre noire ; un vase en bronze contenant des ossements humains incinérés, deux anneaux en bronze, des éléments de ferrures de coffre, deux plaques en argent décorées, une boucle en bronze, des os ciselés, une pierre à aiguiser, une pointe de flèche, un marteau, deux ciseaux, une gouge, d'autres outils, un compas en fer, des forces, une hache-herminette, chaîne de fer, squelette de chien.

— 5<sup>e</sup> fosse : de mêmes dimensions que la deuxième et la troisième (?), profonde d'un mètre, elle était vide.

Ces sépultures, à incinération, paraissent devoir être datées du Haut-Empire, et, pour au moins l'une d'entre elles (3<sup>e</sup>), de l'époque tibérienne.

On note la présence d'un riche mobilier, d'amphores, de vaisselle de bronze (dont une œnochoé du même type que celles de *Fléré*, *Berry-Bouy* et *Neuvy-Pailloux*), d'éléments de foyer en fer, de quelques armes (? : couteaux), de coffres, qui nous rapprochent de notre groupe, comme les dimensions et la disposition des fosses, bien qu'il s'agisse ici d'un

PLAN DE LA TOMBE N° 1.



LÉGENDE.

- 1 Cruche à col allongé.
- 2 } Amphores à fond plat.
- 3 }
- 4 Coffret et vase en bronze et os.
- 5 Nombreux plats, assiettes, coupes
- 6 Vase contenant des médailles.
- 7 Miroir.
- 8 Cruche en bronze doré.
- 9 Seau garni de cuivre.

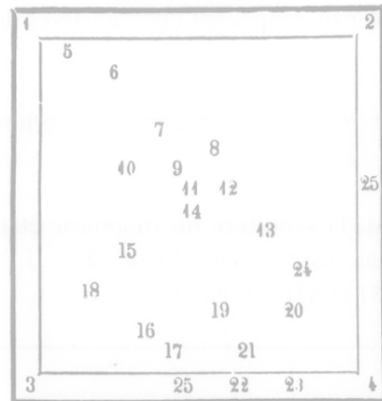
PLAN DE LA FOSSE N° 2.



LÉGENDE.

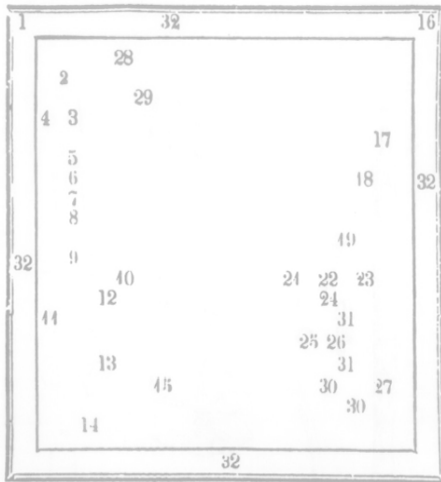
- 1 } Amphores.
- 2 }
- 3 }
- 4 }
- 5 Vase en bronze.
- 6 Table en fer.
- 7 Haches en silex.
- 8 Urne en terre noire.
- 9 Plats et assiettes.
- 10 Ciseaux.
- 11 Coffret.
- 12 Ossements calcinés.
- 13 Amphore couchée.
- 14 Vase rouge.
- 15 Plat et cuillère.
- 16 Frise en os.
- 17 Rigole.

PLAN DE LA TOMBE N° 3.



LÉGENDE.

- 1 } Amphores.
- 2 }
- 3 }
- 4 }
- 5 Plat noir.
- 6 id.
- 7 Plat rouge.
- 8 Table en fer.
- 9 Plats, assiettes, coupes, etc.
- 10 Tasse rouge.
- 11 Urne noire.
- 12 Plat.
- 13 Ossements calcinés.
- 14 Coffret.
- 15 Os de petits animaux
- 16 Marmite en bronze.
- 17 Pointe en fer.
- 18 Ciseaux et couteau.
- 19 Cylindres en os, entrées de gânes, etc.
- 20 Clous et divers objets en fer.
- 21 Tige droite en os.
- 22 Hachette.
- 23 Frise en os.
- 24 Squelette de sanglier.
- 25 Rigole.



- 1 Amphore.
- 2 Plat noir.
- 3 Urne rouge.
- 4 Tête de porc.
- 5 Urne noire.
- 6 Id. id.
- 7 Plat rouge et os.
- 8 9 Gobelets rouges.
- 10 Cuillère.
- 11 12 Plats.
- 13 Terrine noire.
- 14 Id. id.
- 15 Vase en cuivre et os brûlés.
- 16 Ciseau.
- 17 Anneau et Amphore.
- 18 Débris de fer.
- 19 Os ciselés.
- 20 Pierre à repasser.
- 21 Pointe ou flèche.
- 22 Marteau.
- 23 Enclume ou masse de fer.
- 24 Hache ou Herminette.
- 25 Outils divers.
- 26 Plaque et boucle en argent.
- 27 Contre-Plaque.
- 28 Fers, Clampons, Equerres, etc.
- 29 Chaîne, etc.
- 30 Squelette de chien.
- 31 Houlés de fer trouées.
- 32 Boucle.
- 33 Rigole.



Meuble en fer des tombes de Saint-Nicolas.

Fig. 3-11 : Plan des sépultures d'Arras (tombes 1 à 4) (d'après TERNINCK, 1879, Fig. p. 233, 236, 238 et 241) ; en noir : céramique.

groupe de tombes proche d'une ville (cf. à ce sujet : JACQUES et JELSKI, 1984, 132 et Fig. 18) (et d'incinérations, rite toutefois présent dans quelques cas du groupe biturige).

— B. Sépulture de *Presles-et-Boves "Saint Audebert"* (Aisne)

Il s'agit d'un "caveau" (1,80 x 1,30 m) en pierres brutes, comportant une urne qui contenait des ossements incinérés, six vases (dont vases à pied "balustre"), deux amphores (Dressel 1B), deux ornements circulaires en bronze, une fibule, des perles de verre, des ossements d'animaux (MOREAU, 1891 ; cf. DÉCHELETTE, 1927, 545 ; BIRCHALL, 1965, 314 et fig. 29 ; STEAD, 1967, 48-49). Il s'agirait d'une sépulture féminine.

La datation, précoce, la présence des amphores et d'un élément en bronze, rappellent des caractères de notre groupe.

— C. Sépulture de *Hannogne* (Ardennes) et tombe du *Porcien* (Fig. 3-12 et 13)

Fouillée en 1961, la sépulture de *Hannogne* était contenue dans une assez vaste fosse (2 x 1,75 x 0,80 m) (FLOUEST et STEAD, 1977 b).

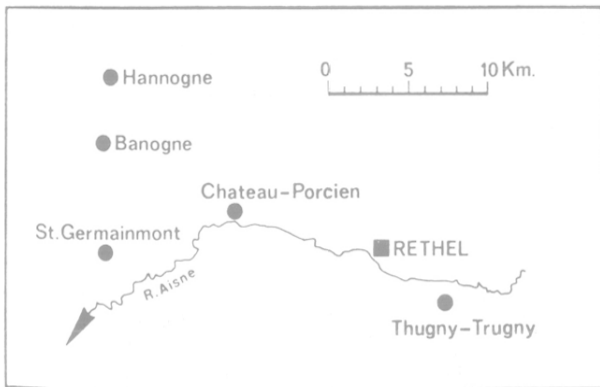


Fig. 3-12 : Carte des sépultures de la Tène finale du Porcien (**Hannogne** et autres), d'après FLOUEST et STEAD (1977 b, Fig. p. 69).

Elle a fourni un bord d'amphore Dressel 1, un abondant matériel céramique, une œnochoé en bronze du type "Kelheim", une patère du type "Aylesford", une épée, et des éléments pouvant appartenir à un char.

Elle est datée par les auteurs de la période de La Tène finale antérieure à la Conquête.

Son mobilier est assez comparable à celui de notre tombe de *Châtillon-sur-Indre*.

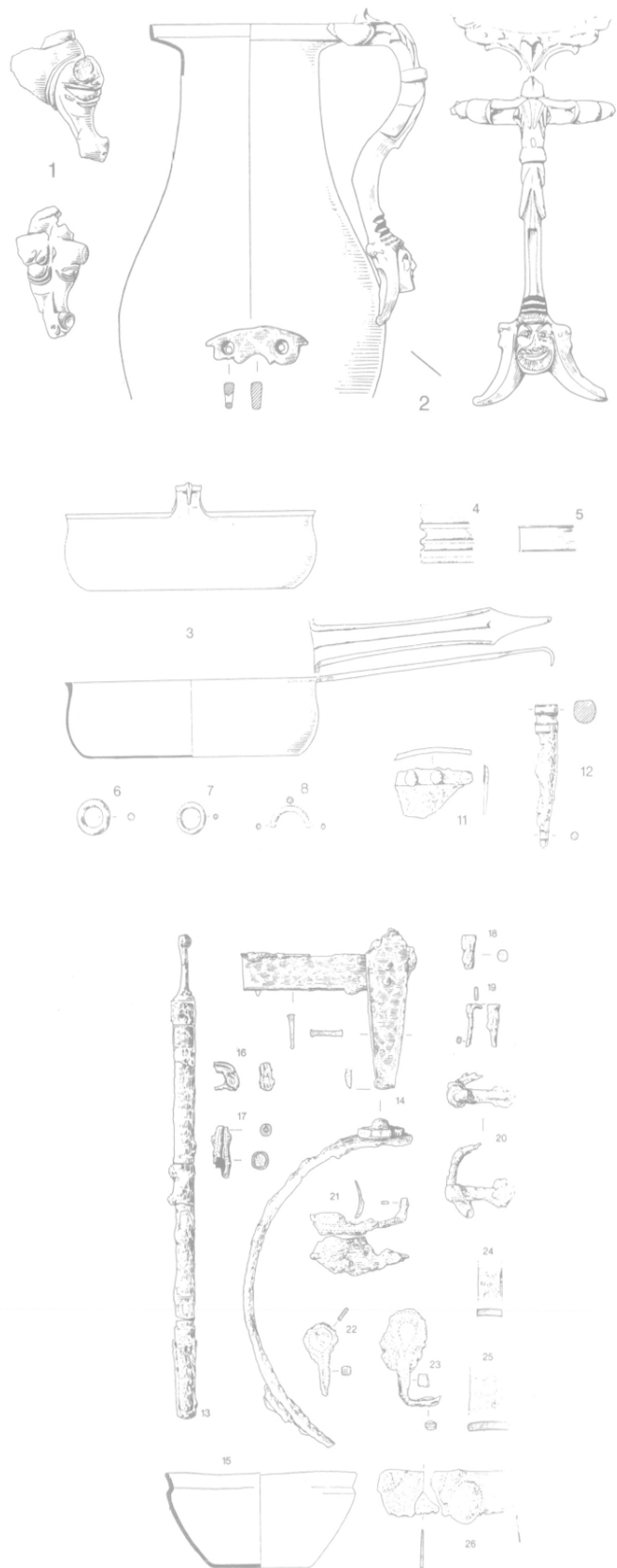


Fig. 3-13 : Partie du mobilier de la sépulture de la Tène finale de **Hannogne** (Ardennes), d'après FLOUEST et STEAD (1977 b, Fig. 3 à 5). Remarquer les similitudes avec le mobilier de Châtillon-sur-Indre.

D'autres découvertes apparentées sont signalées alentour (FLOUEST et STEAD, 1977, 69-71, et Fig. 6) à *Banogne*, *Saint-Germainmont*, *Château-Porcien* et *Thugny-Trugny* (Ardennes), communes où ont été découvertes des tombes comportant des mobiliers plus ou moins comparables : œnochoés, et/ou patères de bronze... (cf. à ce sujet : HASELGROVE, 1984, 9 et BIRCHALL, 1965, Fig. 29 et 44).

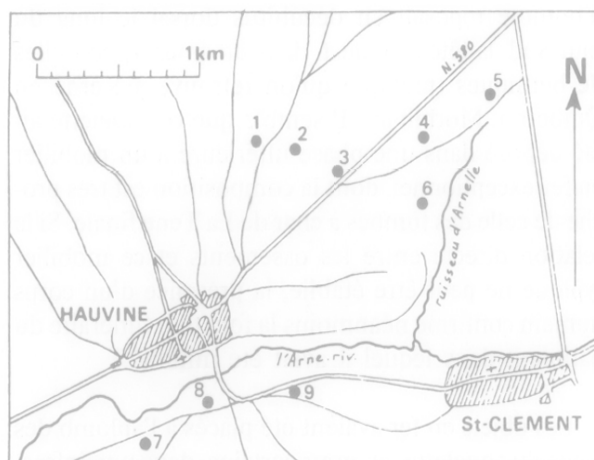
– D. Les sépultures du *Nord de la Champagne* (Fig. 3-14 et 15)

Les sépultures de La Tène finale ou gallo-romaines précoces d'*Hauviné* et *Saint-Clément-à-Arnes* (Ardennes), fouillées par L. SIMONNET, et publiées par P. ROUALET (1977 ; 1978 ; 1979), méritent une mention (cf. BIRSCHALL, 1965).

Mais, bien que certaines d'entre elles comportent un mobilier relativement abondant, elles sont sans commune mesure avec les tombes de notre groupe. On y note en outre l'absence d'amphores (sinon d'amphorettes), d'armes, de vaisselle de bronze. Enfin, il ne s'agit pas, en général, de tombes isolées, mais de petites nécropoles rurales et familiales...

– E. *Musnières* (Nord)

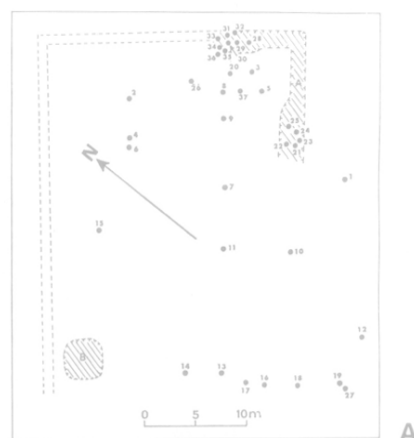
Récemment, un riche mobilier, vraisemblablement funéraire, provenant de cette commune, a été publié (BLIECK, 1986), daté de la fin du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., mais comportant notamment de la vaisselle de bronze plus précoce : patère, passoire.



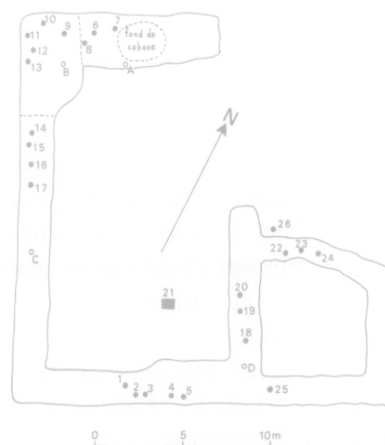
Plan de situation des cimetières à incinération d'Hauviné et de Saint-Clément-à-Arnes.

1. Les Heurteaux. – 2. Feneux. – 3. Le Noyer. – 4. La Poterie. – 5. Le Terme-Badaud. – 6. Arnel. – 7. Le Fond de Saint-Hilaire. – 8. Le Bois-Gilbert. – 9. Le Trou-Mauvais. D'après L. SIMONNET.

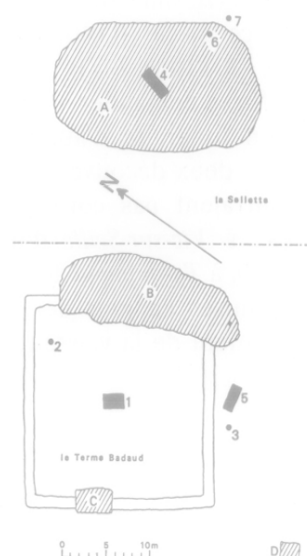
Fig. 3-14 : Carte des cimetières à incinération du Nord de la **Champagne**, d'après ROUALET (1977, Fig. 1).



A



B



C

Fig. 3-15 : Plan des cimetières à incinération du Nord de la **Champagne** : a) Hauviné, "la Poterie" ; b) Hauviné, "Feneux" ; c) Hauviné, "le Terme-Badaud" (d'après ROUALET, 1977, Pl. I (a) ; Pl. I (b) ; 1979, Pl. VIII (c)).

Il pourrait s'agir du matériel d'un *tumulus* gallo-romain du groupe belge (ci-dessous, 3.4.2).

– F. *Picardie*

On signalera aussi quelques découvertes récentes de tombes privilégiées, chez les Ambiens (BAYARD, 1993), liées à des sites ruraux, et qui ont parfois fourni des mobiliers assez riches, dont de la vaisselle de bronze ou des amphores : *Trinques*, *Behen*, *Plouy*.

– G. *Eigenbilzen* (Limbourg belge)

Il s'agit d'une tombe "princièr", qui a livré de la vaisselle de bronze étrusque (IV<sup>e</sup>, av. J.-C.) mais aussi de la céramique romaine du I<sup>er</sup> s. ap. : ces vases de bronze pouvaient sans doute alors correspondre à des "souvenirs" du défunt (CLAASSEN, 1965).

Quant aux autres nombreuses nécropoles du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. connues en Champagne (Marne), elles ne présentent que peu d'affinités avec notre groupe, et le mobilier des tombes n'y est pas en général particulièrement riche (cf. DÉCHELETTE, 1927, 543; FLOUEST et STEAD, 1977).

Pour une période un peu plus récente, on citera par exemple les riches sépultures d'*Hellange* (Grande-Duché de Luxembourg), de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., comportant notamment un masque en bronze (NAMUR, 1854; cf. CHEW, 1988, 57; *Masques...* 1991) et de *Weisenau* (Allemagne), de la première moitié de ce siècle (LINDENSCHMIT, 1908, 137-139, Pl. IV et Fig.; cf. CHEW, *ibid.*).

On pourrait enfin se demander – à la lumière de la ré-interprétation funéraire d'autres ensembles mentionnés ici – si deux découvertes de Lorraine (Moselle) ne pourraient pas correspondre à de riches sépultures : à *Vic-sur-Seille* d'une part (*la Lorraine...*, 1990, 195-197), à *Tarquimpol* de l'autre (LUTZ, 1952), où ont été mises au jour des "cachettes" comportant notamment de la vaisselle de bronze, des outils...

### 3.3.1.2. Le reste de la Lyonnaise (avec la collab. d'A.V. pour l'Armorique) (Fig. 3-16)

Nous avons déjà examiné ci-dessus, les cités des Turons, des Carnutes et des Eduens. On ne dispose malheureusement pas de synthèse pour cette vaste région, qui s'étend de la Suisse au Finistère.

En *Armorique*, quelques sépultures aristocratiques, dont certains caractères sont communs avec ceux du groupe biturige, méritent d'être signalées :

– la tombe de guerrier de Tronoën en *Saint-Jean-Trolimon* (Finistère)

Découverte en 1875 par P. du CHATELLIER, elle était vraisemblablement située à l'intérieur du sanctuaire guerrier ; il s'agissait "d'une sépulture d'homme jeune dans laquelle le corps, orienté Est-Ouest, était accompagné d'une monnaie en or des Coriosolites au niveau de l'épaule, deux monnaies en argent et une en bronze au niveau du bassin, une épée en fer "tordue", deux très grandes lances dont une avec "encoche", un poignard, un soc de charrue, plusieurs vases aux pieds, et encore un squelette de chien" (DUVAL, 1990b, 24).

On pourra rapprocher l'épée tordue, le poignard et le soc de charrue d'objets similaires déposés dans la tombe de *Dun-sur-Auron*. L'environnement et le rituel funéraire sont cependant très différents de ceux qui ont été remarqués dans les sépultures aristocratiques bituriges actuellement connues.

– La tombe à char des Ebihens en *Saint-Jacut-de-la-Mer* (Côtes-d'Armor)

Les récentes campagnes de fouilles sur l'île des Ebihens ont mis au jour, à l'extrémité Sud de l'île, une construction carrée de 5,50 m (N-S) sur 4,20 m (E-O) (LANGOUËT, 1989, 25-39, 127-143) ; un squelette d'homme reposait en décubitus dorsal le long du mur Sud, la tête à l'Ouest, dans un amas de coquilles de berniques (pratique qu'on retrouve à Kerné en Quiberon, Morbihan). Il semble que ce squelette ait été déposé dans une phase ultérieure à un mobilier en fer exceptionnel, dont la composition est très proche de celle des tombes à char de La Tène finale. Si la relation directe entre les ossements et ce mobilier typique ne peut être établie, la présence d'un corps humain confirme néanmoins la fonction funéraire du bâtiment dans lequel il avait été inhumé.

Les objets en fer avaient été placés à l'aplomb des pieds du squelette, et, pour certains, dans une infractuosités de la roche :

- deux bandages de roues de char, d'environ 0,90 m de diamètre, ayant été démontés de leur support et repliés sur eux-mêmes,
- un grand rasoir ou tranchet (?),
- un couteau à dos arqué et un couteau à soie,



Fig. 3-16 : Ensemble funéraire de Gaule Lyonnaise mentionnées dans le texte (à l'exception des cités limitrophes des Bituriges : cf. Fig. 3-5 ; et des tombes à char, etc.) **Légende** : a : sépultures de types comparables au " Groupe de Fléré " ; b : autres ensembles mentionnés ; 1 : Saint-Jean-Trolimon ; 2 : Saint-Jacut-de-la-Mer ; 3 : Quiberon ; 4 : Goulien ; 5 : Landudec ; 6 : Langon ; 7 : Lyon ; 8 : Saint-Maurice-sur-Loire ; 9 : Avenches ; 10 : La Mailleraye-sur-Seine ; 11 : Troyes (dessin : C. BRIGNON, Atelier de Cartogr. de l'Univ. de Tours).

- une demi-force réutilisée en couteau (?),
- une serpe et un autre outil à douille non identifiable,
- des clous à pointes rabattues,
- une fourchette à chaudron.

Un foyer et deux aires d'argile rubéfiée occupaient le centre de la chambre funéraire. Plusieurs vases entiers – notamment des jattes en céramique fine, ainsi qu'une passoire ou une faisselle – et les fragments de quatre bracelets en verre furent découverts dans ce bâtiment. Ils datent l'ensemble vers le milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

Le bâtiment était précédé à l'Ouest d'un égout et d'une allée délimitée par des murets, ainsi que d'une autre petite construction ; deux coffrages constitués de grosses pierres de chant, près desquelles une stèle funéraire a été découverte, étaient les vestiges très probables de sépultures à inhumation dissoutes par la nature acide du terrain granitique.

L'ensemble de ces structures constituerait donc un petit cimetière implanté à l'écart de l'habitat, situé

à moins de 100 m. La tombe à char correspond bien à la sépulture d'un potentat local, inhumé avec les restes symboliques de son char de guerre.

Si elle rappelle par bien des caractères le groupe biturige, elle est loin de présenter la même richesse ; on notera par exemple l'absence d'armes, d'amphores et d'un service à vin en bronze. La datation un peu plus ancienne de cet ensemble explique peut-être aussi en partie cette absence.

#### – La tombe de Kerné en *Quiberon* (Morbihan)

A une cinquantaine de mètres du cimetière de Kerné, Z. LE ROUZIC mit au jour en 1932, sous un foyer entouré d'une couche de bernicles épaisse de 30 cm, une inhumation d'homme adulte près de laquelle se trouvaient deux gobelets et une jatte en céramique ainsi qu'un vase en bronze " en forme de calotte sphérique " de 27,2 cm de diamètre (LE ROUZIC, 1934, 17-34) ; à côté et parmi les fragments de vases, des débris d'ossements d'un petit chien, deux

côtes de cheval et les objets suivants en fer furent découverts :

- une boucle ou un fragment de fourreau d'épée,
- un mors de cheval,
- un petit tube (talon de lance ?),
- un rasoir,
- un couteau,
- des "lames" de 2,2 cm à 2,7 cm de large sur 7,3 à 14 cm de long,
- une tige de 31 cm de long,
- quatre outils : un fragment de hache, un ciseau, une serpe, une plane,
- deux crochets à anneau de 10 cm de long (fragments de crémaillère ?),
- des clous,
- des anneaux,
- un crampon,
- d'autres débris de fer très oxydés.

Bien que chaque type d'objets caractérisant les tombes bituriges soit représenté, sauf les amphores, cet ensemble s'en distingue par un nombre d'offrandes, notamment les vases, plus "modeste".

— Le *tumulus* de Kerlan en *Goulien* (Finistère)

Situé sur un plateau élevé de la presqu'île du Cap Sizun, le *tumulus* (de 2 m de haut et environ 10 m de diamètre au moment de la fouille de P. du CHATELLIER, dans les années 1880) recouvrait une fosse de 2 m de côté et 0,70 m de profondeur. Un "coffre en bois de chêne, de 60 cm de côté et de profondeur, dont les diverses parties étaient réunies par des clous de 10 centimètres et demi de long", était entouré de tous côtés d'une épaisse couche de tessons d'amphores (P. du CHATELLIER, cité dans GALLIOU, 1989, 30, 116). Y avaient été déposés les restes du bûcher et une urne remplie d'ossements incinérés et d'objets en bronze :

- une "belle fibule en bronze, ronde, toute ajourée" (à queue de paon ?),
- plusieurs gouttières auxquelles étaient fixés, à l'aide de rivets, des objets de bois,
- un bracelet creux en bronze,
- un manche de couteau ou de clé représentant un oiseau,
- des fragments de bronze et de fer fondus.

Cette tombe, considérée comme féminine, est probablement contemporaine de celle de Primelles ; elle ne possède cependant pas la même quantité de vases, dont la présence n'est pas mentionnée par P. du

CHATELLIER. En revanche, elle semble avoir possédé des objets en bronze, absents des offrandes déposées à Primelles.

— La tombe de Guilgufin en *Landudec* (Finistère)

En 1878, on y découvrit trois urnes en terre brunâtre remplies de restes incinérés (GALLIOU, 1981a, 530-531 et Fig. 69 ; 1989, 117) :

- des fragments d'un *umbo* de bouclier,
- des éléments de bordure,
- des clous, etc...
- d'autres objets non identifiés.

Cette tombe de guerrier, mal connue, mériterait d'être réétudiée.

P. GALLIOU (1981a, 146-147 ; 1984, 207-225 ; cf. p. 216, 217, 221 ; 1989...) mentionne en outre quelques "riches" inhumations et quelques sépultures à armes gallo-romaines en Armorique.

Peut-être faut-il aussi mentionner le "mausolée" de *Langon* (Ille-et-Vilaine), chapelle (Sainte-Agathe) actuelle installée dans un édifice apparemment gallo-romain, dont l'abside, en cul-de-four, comporte encore une peinture murale représentant Vénus (RAME, 1866 ; MAÎTRE et DOUILLARD, 1920 ; BLANCHET, 1921b ; GRENIER, 1958, 530-533, Fig. 179-180 ; DAUCÉ, 1961 ; GALLIOU, 1981a, 455-458, Fig. 45-46 ; HATT, 1986, 69-70) ; mais il s'agit plus vraisemblablement d'un élément de balnéaire.

Pour le reste de la Lyonnaise, il est utile de signaler la tombe militaire de Lyon (WUILLEUMIER, 1950, 146-148, Fig. 1 ; et cf. *Archéologie...*, 1989, 347), datée de 197 ap. J.-C. ; elle contenait un lot de monnaies (la dernière de Septime Sévère, 194 ap.), une épée à fourreau, une fibule, une patte ouvragée en bronze et deux aiguillettes, un disque et autres objets en bronze, et neuf lettres en bronze (décor de baudrier ?) composant une inscription UTERE FELIX...

On a signalé aussi chez les Ségusiaves, sur l'*oppidum* de "Jœuvres", à *Saint-Maurice-sur-Loire* (Loire) (en contexte donc non rural), des "tombes en caveaux", avec amphores : une quinzaine de ces caveaux auraient été découverts, ainsi que deux chambres creusées comportant des marches, contenant en outre des cendres et des ossements (VALLAT, 1981, 175) : s'agit-il bien de sépultures ?



Une importante découverte récente du territoire helvétè mérite d'être signalée, car elle est particulièrement suggestive pour notre propos ; elle a été faite aux abords de la ville romaine d'*Avenches* (CASTELLA et FLUTSCH, 1990), en bordure d'une voie : un premier état, augustéen, comporte une tombe à incinération, féminine, au mobilier assez abondant (bien qu'en rien comparable à celles du Berry), entourée d'un enclos ; à cet ensemble funéraire succède, au I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., d'une part un *fanum* qui reprend les axes de l'enclos, d'autre part, de l'autre côté de la voie, deux importants mausolées funéraires, associés à une petite nécropole : la transformation d'un lieu de sépulture d'un personnage indigène sans doute insigne en lieu de culte est ici particulièrement frappant.

La *civitas* des Helvétès ne semble pas avoir fourni de très riches sépultures comparables à notre groupe (cf. toutefois à *Vindonissa*, une riche tombe de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. : HOLLIGER, 1987), en tout cas en contexte rural.

Enfin, une sépulture de La Tène finale, à char (?) et comportant des armes (épées, lances), a récemment été découverte à *La Mailleraye-sur-Seine* (Seine-Maritime) (VAROQUEAUX, 1984, 397-399, Fig. 10-13 ; et cf. *Archéologie...*, 1989, 272-273) : nous y reviendrons ci-dessous à propos des tombes à char, dont d'autres exemples tardifs sont attestés au Nord de la Lyonnaise.

L'Ile-de-France n'a en tout cas — semble-t-il — fourni aucun élément comparable à notre groupe (BOURGEOIS, 1984).

Il faut sans doute signaler toutefois un riche mobilier récemment mis au jour à *Troyes* (Aube) (BIEN- AIMÉ, 1964 ; 1966 ; FREZOULS, 1967, 280 et Fig. 19), dans une cave (?) : trépied (de foyer) en fer, articulé, gril en fer, lanterne en fer et bronze, hipposandales, éléments de coffres, céramique, etc., et une monnaie (de Trajan ?) : il n'est pas impossible qu'il s'agisse d'un dépôt de nature funéraire.

### 3.3.1.3. Le reste de l'Aquitaine (Fig. 3-17)

(N.B. : Certaines cités — le Berry et cités limitrophes — ont déjà été examinées ci-dessus, chap. 3.1 et 3.2).

Hormis le groupe poitevin signalé ci-dessus, et les comparaisons qui, par ailleurs, peuvent être établies avec les puits funéraires du Toulousain (sur lesquels

nous reviendrons ci-dessous), (ainsi que ce que nous avons pu citer ci-dessus concernant les Lemovices et les Arvernes), il n'apparaît pas que l'on puisse mentionner pour cette région beaucoup d'autres éléments de comparaison (cf. BOST, MAURIN et PERRIER, 1987 ; BOST et MAURIN, 1991).



Fig. 3-17 : Ensembles funéraires de **Gaule Aquitaine** mentionnés dans le texte (à l'exception des Bituriges, et cités limitrophes : cf. Fig. 3-5 ; et des tombes à char, etc.) **Légende** : a : sépultures de types comparables au "Groupe de Fléris" ; b : autres ensembles mentionnés ; c : limite du groupe des puits funéraires du Toulousain (cf. Fig. 3-41) ; 1 : Tesson ; 2 : Boé ; 3 : Palaminy ; 4 : Saintes (dessin : C. BRIGNON, Atelier de Cartogr. de l'Univ. de Tours).

Mais l'ensemble de *Boé* ("Bordeneuve-de-Bory") (Lot-et-Garonne) est très suggestif ; il s'agit d'une découverte des années 50 (COUPRY, 1961, 382-386 ; COUPRY et JÉREBZOFF, 1962 ; MARCADAL, 1971, t. 1, 135-156 ; t.2, Fig. 40 bis à 50 ; 1985 ; DUVAL et BLANCHET, 1974 ; DUVAL *et al.*, 1986), dont les fouilles ont été reprises en 1990 par R. BOUDET (qui a bien voulu nous transmettre les principaux renseignements de cette fouille, encore en grande partie inédits, et que nous remercions vivement ici) (cf. toutefois BOUDET, 1990 ; 1991 ; 1992) : il s'agit d'une grande fosse carrée (8,50 x 8,50 m), peu profonde (et manifestement très arasée : 0,50 m), dans laquelle ont été notamment découverts : de nombreuses amphores Dr. 1B (au moins quinze), brisées, des armes (casque, épée, bouclier ?), de la vaisselle de terre cuite (dont des importations italiennes), des éléments certains de char, deux chenevets en fer, un sceau en bois (?), des offrandes

alimentaires (porc) ; aucune trace d'inhumation ou d'incinération n'y a été découvert, mais le caractère funéraire de cet ensemble ne fait pas de doute. La datation proposée est 50-40 av. J.-C.

La tombe de *Tesson* doit être également retenue comme particulièrement comparable à notre Groupe : celle-ci comportait des éléments de char, et notamment quinze amphores (Dressel 1A), de la céramique, des offrandes alimentaires (dont sanglier), des armes, dont un poignard à manche anthropoïde du type de Châtillon-sur-Indre (ci-dessus), le tout enfoui dans une grande fosse d'au moins 3 x 2 m, comportant manifestement une rampe d'accès. L'ensemble est daté de La Tène finale (MAURIN, 1978, 37-38 et Fig. 1 ; DUVAL *et al.*, 1986).

En outre, il est sans doute utile de signaler la sépulture "de tradition gauloise" de *Palaminy* (Haute-Garonne) (Fig. 3-18) : grande fosse (à incinération), de 2,90 x 1,40 m, profonde de plus d'1 m, comportant notamment de la vaisselle de bronze, et datée de la fin du II<sup>e</sup> s. ou du début du III<sup>e</sup> s. ; elle est liée à un habitat (MANIÈRE, 1968).

Enfin, deux riches ensembles sont signalés à *Saintes* (capitale des Santons) : l'un a été récemment

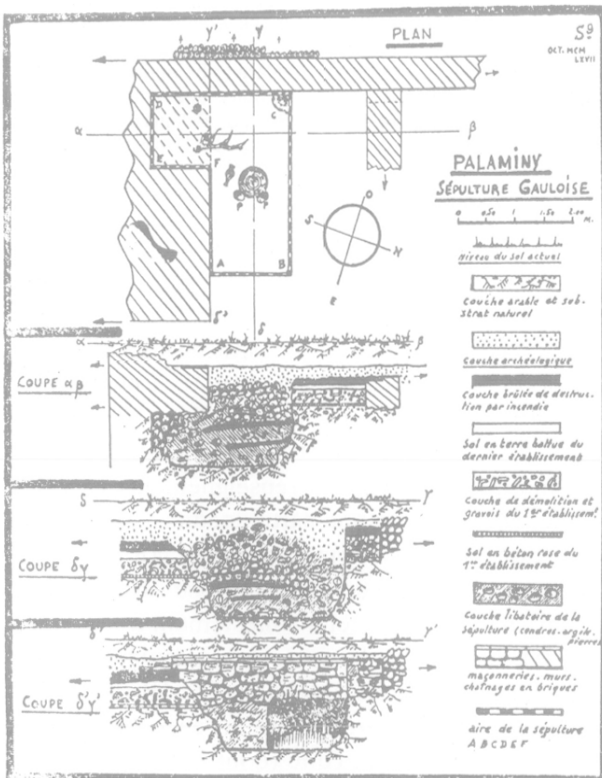


Fig. 3-18 : Plan de la tombe de *Palaminy* (Haute-Garonne), d'après MANIÈRE (1968, Pl. I).

republié ; il semble faire partie d'une des nécropoles de la ville, et n'est donc pas, comme les tombes de notre groupe, en contexte rural ; il est toutefois fort comparable aux quatre sépultures pictones mais en fait très proches de la cité des Santons, signalées ci-dessus. Celle-ci est datée des années 35-40 ap. J.-C. et a livré notamment des amphores, une aryballe en bronze, des éléments de coffres, un siège en fer, des éléments de parure, deux miroirs, et une très abondante et luxueuse vaisselle de céramique et de verre ; il s'agit, comme celles du Poitou, d'une tombe féminine (CHEW, 1988 ; voir GRASILIER, 1873 ; MAURIN, 1978, 121-123).

Quant au second, il a été découvert en 1990 dans un faubourg de la ville antique : fosse d'environ 3 x 3 m (prof. 2 m), contenant des éléments de char et d'objets en bronze (dont un miroir), les fragments de nombreuses amphores (Dressel 2/4 surtout), et des offrandes alimentaires (ossements animaux, graines...). La fosse semble avoir été recouverte d'un terre. L'ensemble du matériel paraît avoir subi l'incinération. Il s'agit d'un ensemble inédit\* (cf. toutefois BUISSON, 1990 ; 1991), qui est daté de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

### 3.3.1.4. Narbonnaise (Fig. 3-19)

On dispose d'un rapport récent (BEL *et al.*, 1987 ; 1991) qui permet de se faire une idée sur les sépultures et nécropoles du Haut-Empire de cette vaste région, notamment en milieu rural.

Il ne semble pas que l'on puisse mentionner beaucoup de sépultures isolées comparables à celles de notre groupe (impression confirmée par Valérie BEL, communic. du 18 sept. 1988) (cf. toutefois, sur le I<sup>er</sup> s. av. J.-C. : BATS, 1990).

Toutefois quelques sépultures riches sont signalées, qui ont notamment fourni de la vaisselle de bronze.

C'est par exemple le cas de la sépulture de *Pignan* (Hérault) (BONNET, 1910), incinération dans un coffre funéraire en pierre, accompagnée d'un abondant mobilier (du Haut-Empire, mais non précoce) : vases en verre (soixante-cinq) et en terre (un), une lampe, trois patères (à manche terminé par un protomé de lion) et une œnochoé en bronze, une boîte à onguent en bronze. L'auteur cite, pour le même département, seulement deux autres tombes riches comparables, à *Montpellier* ("Lavanet") et à *Murviel-les-Montpellier*

\* Je remercie ici M. J.-F. BUISSON, Archéologue municipal à Saintes, pour ces informations.



Fig. 3-19: Ensembles funéraires de **Gaule Narbonnaise** mentionnés dans le texte. **Légende** : a : sépultures de types comparables au "Groupe de Fléré"; c : Groupe de Saint-Laurent-des-Arbres (cf. Fig. 3-20) ; 1 : Pignan ; 2 : Montpellier "Lavanet" ; 3 : Murviel-lès-Montpellier ; 4 : Aramon (dessin : C. BRIGNON, Atelier de Cartogr. de l'Univ. de Tours).

(sur cette dernière – I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. – : cf. BONNET, 1911).

Et l'on pourra encore mentionner la riche tombe d'*Aramon* (Gard), du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (CAYLUS, 1764, 334-337, Pl. CVI : cf. CHEW, 1988, 57).

Mais la région de Nîmes est concernée par une série de sépultures qui présentent des affinités certaines avec notre groupe :

– Le "Groupe de *Saint-Laurent-des-Arbres*" (Fig. 3-20)

Ce groupe concerne la Basse Vallée du Rhône, autour d'Orange, Avignon, Nîmes et Beaucaire (Gard, Vaucluse et Bouches-du-Rhône), et principalement – pour ce qui est des sépultures à armes – le territoire des Volques Arécomices (BARRUOL et SAUZADE, 1969 ; cf. de SAINT-VENANT, 1898).



Fig. 3-20 : Carte des sépultures du "Groupe de **Saint-Laurent-des-Arbres**", d'après BARRUOL et SAUZADE (1969, Pl.) (redessiné : C. BRIGNON, Atelier de Cartogr. de l'Univ. de Tours).

Plus de soixante sépultures semblent devoir y être rattachées, correspondant à une vingtaine de sites différents, datables d'entre la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et l'époque augustéenne (La Tène III), et donc en général un peu plus anciennes que celles du Berry. Il s'agit de fosses parfois assez vastes (quoique moins importantes que celles de notre groupe), parfois en caisson de pierre, parfois recouvertes d'un *tumulus*; ces sépultures, à incinération, sont très souvent isolées, en milieu rural, notamment pour celles qui ont fourni des armes, mais d'autres concernent des nécropoles d'agglomérations importantes, comme Nîmes, Beaucaire ou Saint-Rémy-de-Provence.

Plusieurs d'entre elles ont donc fourni des armes, et notamment des épées, et/ou des éléments de foyer (fourchettes à chaudron), services à boire et vaisselle de bronze (*simpula*, œnochoés...), amphores (plutôt rares). Plus que comme "tombe de chefs", ces sépultures sont interprétées comme celles de "guerriers-paysans" (PY, 1981a et b; cf. FICHES, 1989, 213).

Certains de ces sites ont fait l'objet d'observations plus récentes :

– A *Beaucaire* (Gard), la nécropole a fourni plusieurs sépultures, contenant des amphores (T. 2, 17, 19...) et/ou de la vaisselle de bronze (T. 12, 19...), mais pas d'armes (I<sup>er</sup> s. av. J.-C.) : cf. DEDET *et al.*, 1978, 87, 97, 104-106; GARMY *et al.*, 1981, 73.

– A *Saint-Rémy-de-Provence* (Bouches-du-Rhône), la tombe III (Fig. 3-21) a livré notamment une amphore, un couteau, un *simpulum* (ARCELIN, 1975, 99-104, Fig. 3, 7 et 8) et d'autres sépultures (n<sup>o</sup> V, VI...) présentent des amphores, des couteaux, des *simpula*. La tombe III est particulièrement remarquable quant à la comparaison avec notre groupe : assez vaste caisson de 1,20 x 0,80 x 0,90 m, amphore debout... (cf. Fig. 2 et p. 101). Ces tombes sont datées du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

Ce groupe présente donc des affinités certaines avec nos sépultures bituriges. La présence d'armes, comme assez souvent de vaisselle de bronze (BATS, 1990) en est l'une des caractéristiques.

### 3.3.2. Les sépultures du "Groupe de *Welwyn*" (Grande-Bretagne) (Fig. 3-22 à 31)

Curieusement, c'est en Grande-Bretagne – outre la Rhénanie – que se situe le groupe de sépultures qui apparaît comme le plus comparable au "Groupe de Fléré", bien qu'il existe sans doute un problème de synchronisme.

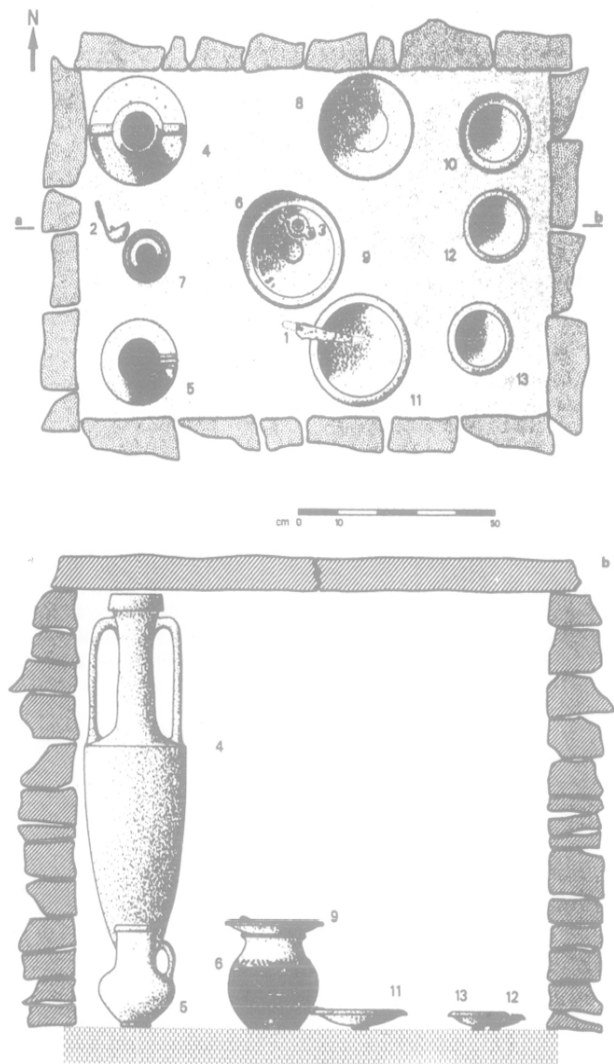


Fig. 3-21 : Sépulture n<sup>o</sup> III de **Saint-Rémy-de-Provence**, d'après ARCELIN (1975, Fig. 3) : plan et coupe.

Ce groupe a été défini par STEAD (1967; cf. aussi STEAD, 1976; COLLIS, 1977 b, 12 et Fig. 5; WHIMSTER, 1977 et 1981; HASELGROVE, 1984, 9), et comprend au moins une quinzaine de sépultures du Sud-Est de l'Angleterre, au Nord de la Tamise : *Hertford Heath* (HOLES et FREND, 1959; HÜSSEN, 1983), *Mount Bures* (SMITH, 1852), *Snailwell* (LETHBRIDGE, 1953), *Stanfordbury* (deux tombes : DRYDEN, 1845), *Welwyn* (deux tombes : SMITH, 1912), et *Welwyn Garden City* (STEAD, 1967), auxquelles il faut ajouter *Maulden Moor* (WHIMSTER, 1981, 355; cf. HÜSSEN, 1983), *Old Warden* (WHIMSTER, 1981, 355), *Baldock* (STEAD et RIGBY, 1986, 51-61), *Dorton* (FARLEY, 1983), *Colchester-Lexden* (dont *tumulus* : WHIMSTER, 1981, 364; FOSTER, 1986; cf. HÜSSEN, 1983), *Haspenden*, *Westmill*, et sans doute *Aston Clinton*, *Barton*, *Lindsell* (sur ces dernières : I. STEAD, et cf. FARLEY, 1983, dont carte Fig. 13),



Fig. 3-22 : Carte des sépultures privilégiées de culture "Nord gauloise", d'après COLLIS (1977, Fig. 5). **Légende** : 1 : probablement pré-césariennes ; 2 : environ 50-20 av. J.-C. ; 3 : environ 20-10 av. J.-C. ; 4 : 10 av. J.-C.-10 ap. J.-C.

ainsi que des éléments de la nécropole de King Harry Lane à *Verulamium* (STEAD et RIGBY, 1989, 80-86)(\*).

Ces sépultures se présentent, sauf exception, sans terre, dans d'assez vastes fosses (par ex. l'une d'environ 3,50 x 2,50 m à Welwyn Garden City, pour environ 1,20 m de profondeur ; à Stanfordbury, environ 6,5 x 4 m : cf. STEAD, 1967, Fig. 28).

Elles ont fourni, dans presque chaque cas :

- des amphores à vin : à Welwyn Garden City, Welwyn A et B, Hertsford Heath et Mount Bures : Dressel 1B, par ex., ou encore à Balbock, Dorton et *Verulamium* ;
- de la vaisselle de bronze : à Welwyn Garden City, Welwyn A et B, Snailwell et Stanfordbury A, Balbock, dont des œnochoés, des patères... (cf. EGGERS, 1966, 67-71) ;

\* Je remercie M. I. STEAD (Brit. Mus.) pour les importants compléments d'information qu'il a bien voulu me fournir à ce sujet.

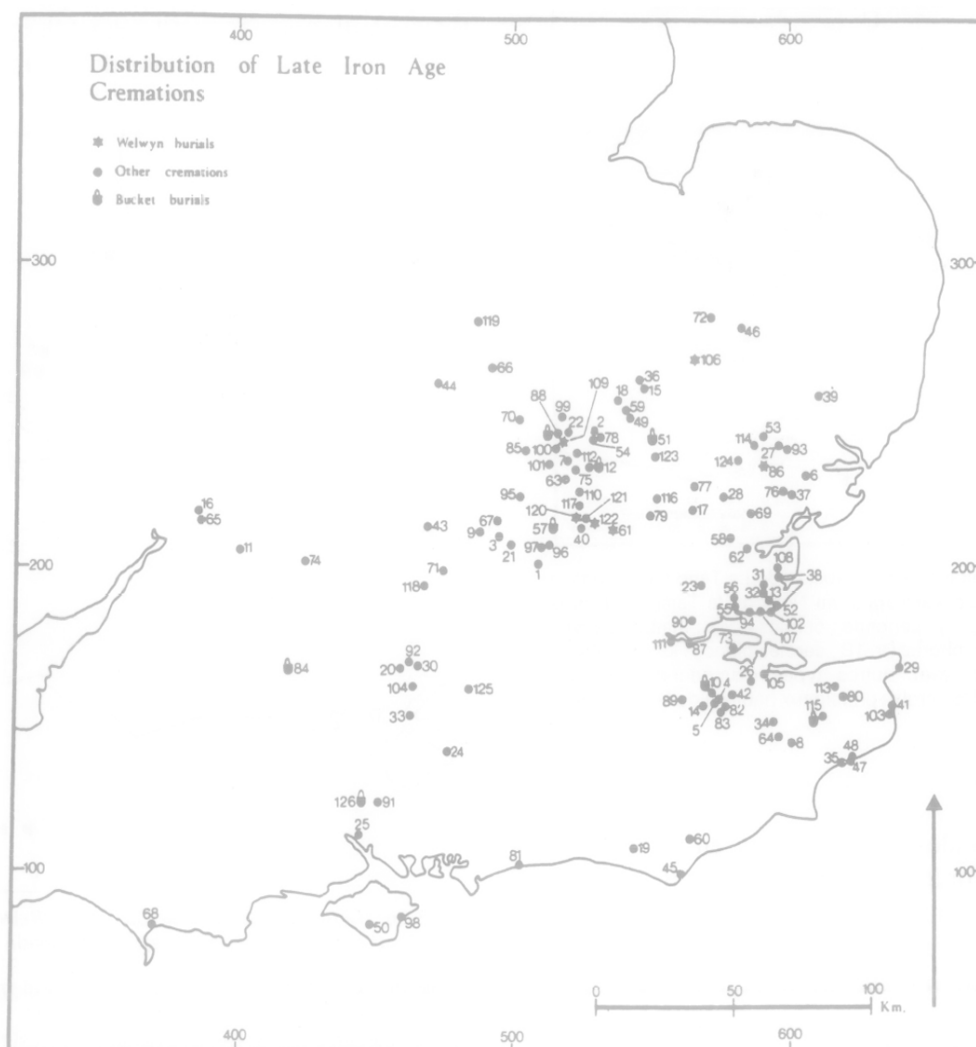


Fig. 3-23 : Carte des incinérations de l'Age du Fer en Grande-Bretagne, d'après FOSTER (1986, Fig. 44).

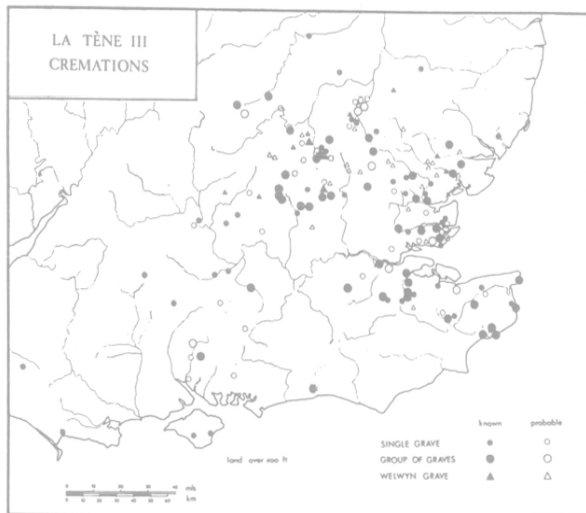


Fig. 3-24 : Carte des incinérations de La Tène III (culture d'Aylesford) dans le Sud-Est de la **Grande-Bretagne**, d'après WHIMSTER (1981, Fig. 52). Traduction de la légende : tombe isolée ; groupe de tombes ; tombe de type "Welwyn"/connues ; probables.

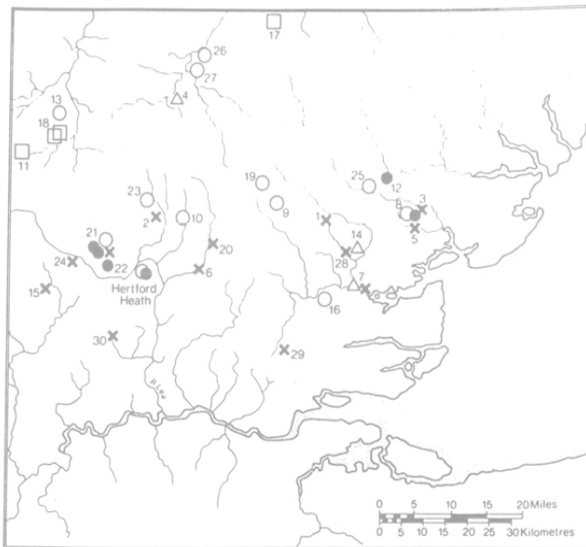


Fig. 3-25 : Quelques tombes et habitats de La Tène finale dans le Sud-Est de la **Grande-Bretagne**, au Nord de la Tamise ; d'après HÜSSEN (1983, Fig. 1) ; **Légende** : cercles noirs : tombes de type de Welwyn, avec amphores Dr. 1B ; cercles blancs : id° probables ; carrés blancs : id° avec autres types d'amphores ; triangles blancs : id° probables ; croix : principaux habitats de la Tène finale.

- des éléments de foyer : chenêts en fer (Mount Bures, Stanfordbury A, Welwyn A et B, Balbock) ou trépieds (Stanfordbury A) (cf. SAUNDERS, 1977),
- de nombreux vases de terre cuite, comportant notamment de la vaisselle importée, mais aussi indigène,
- des éléments de coffre et/ou cercueil (?) (STEAD, 1967, 45).

Il s'agit manifestement surtout de tombes rurales isolées, à l'exception de celles liées par exemple aux agglomérations de Colchester et *Verulamium*.

Tous ces éléments nous rappellent le groupe de Fléré.

On y note en outre, parallèlement, la rareté des éléments de parure personnelle, comme des offrandes alimentaires (ossements animaux...).

En revanche, contrairement à notre groupe, les armes y sont exceptionnelles (*umbo* de bouclier à Snailwell et à Stanfordbury A ; couteau à Hertford Heath).

Il s'agit en outre ici, dans tous les cas, de tombes à incinération, parfois associées, alentour, à d'autres tombes plus pauvres (Welwyn Garden City).

Elles sont toutes datées de La Tène finale (STEAD, 1967, 46-48), mais se répartissent apparemment en deux phases : de 50 à 10 av. J.-C. (phase I) et de 10 av. J.-C. à 50 ap. (phase II) ; ces sépultures sont donc presque toutes antérieures à la Conquête romaine de la Grande-Bretagne (sous Claude). Elles sont généralement associées à la culture d'Aylesford-Swarling (cf. BIRCHALL, 1965).



Fig. 3-26 : Carte des sépultures du type "Welwyn", d'après FARLEY (1983, Fig. 13), avec ajouts. **Légende** : a : tombes certaines ; b : tombes probables ; 1 : Maulden ; 2 : Old Walden ; 3 : Stanfordbury ; 4 : Baldock ; 5 : Barton ; 6 : Snailwell ; 7 : Lindsell ; 8 : Mount Bures ; 9 : Lexden ; 10 : Haspenden ; 11 : Welwyn ; 12 : Welwyn Garden City ; 13 : Hertford Heath ; 14 : Westmill ; 15 : Aston Clinton ; 16 : Dorton (dessin : C. BRIGNON, Atelier de Cartogr. de l'Univ. de Tours).

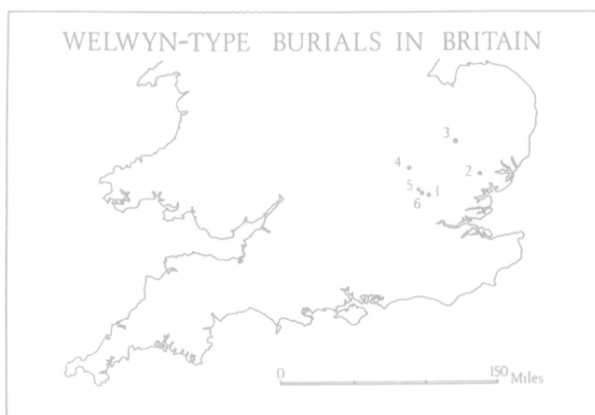


Fig. 3-27 : Carte des tombes du "Groupe de **Welwyn-Garden**", d'après STEAD (1967, Fig. 1). Légende : 1 : Hertsford Heath ; 2 : Mount Bures ; 3 : Snailwell ; 4 : Stanfordbury ; 5 : Welwyn ; 6 : Welwyn Garden City.

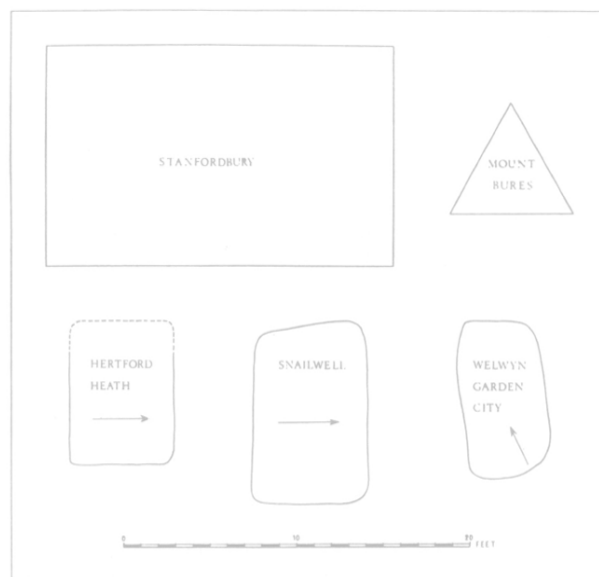


Fig. 3-29 : Dimensions comparées des sépultures du "Groupe de **Welwyn Garden**" (et orientation), d'après STEAD (1967, Fig. 28) ; échelle en pied anglais (1 pied = 30,48 cm).



Fig. 3-28 : Plan de la sépulture de **Welwyn Garden City**, d'après STEAD (1967, Fig. 4).

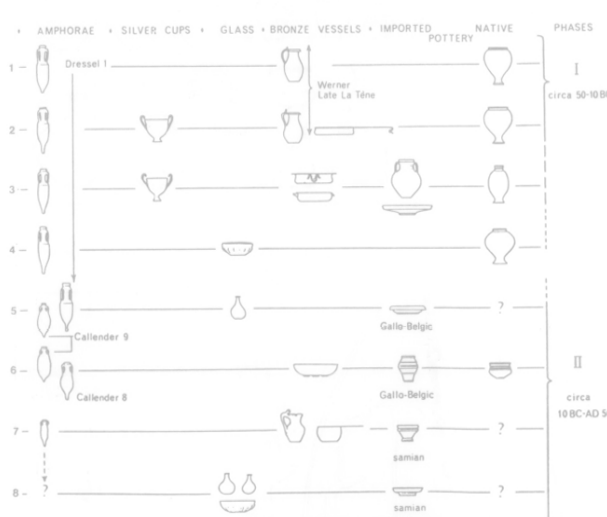
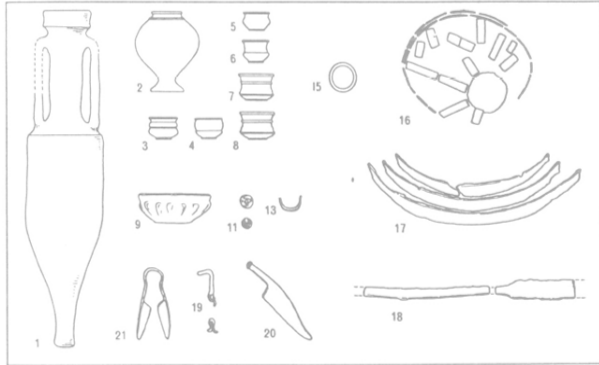
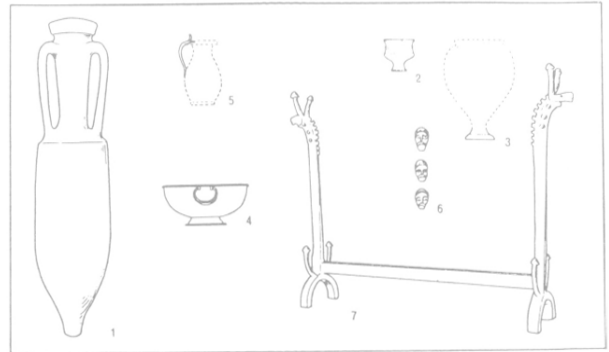


Fig. 3-30 : Comparaison des mobiliers des tombes du "Groupe de **Welwyn Garden**", et chronologie, d'après STEAD (1967, Pl. III) ; de gauche à droite : amphores coupes en argent ; verrerie ; vases en bronze ; céramique importée ; céramique indigène : 1 : Welwyn A ; 2 : Welwyn B ; 3 : Welwyn Garden City ; 4 : Hertford Heath ; 5 : Mount Bures ; 6 : Snailwell ; 7 : Stanfordbury A ; 8 : Stanfordbury B.

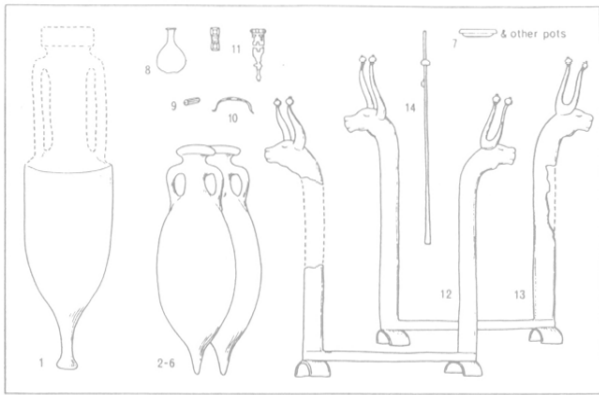
HERTFORD. HEATH



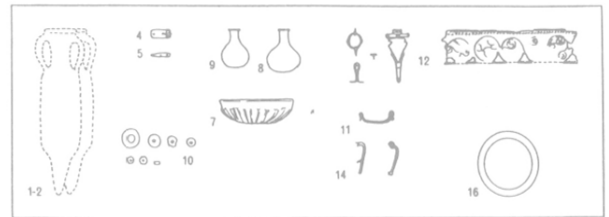
WELWYN A



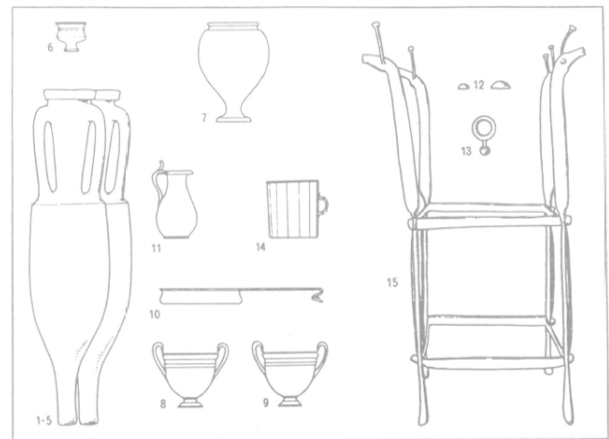
MOUNT BURES



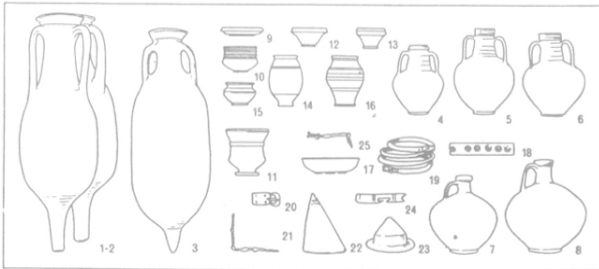
STANFORDBURY B



WELWYN B



SNAILWELL



WELWYN GARDEN CITY

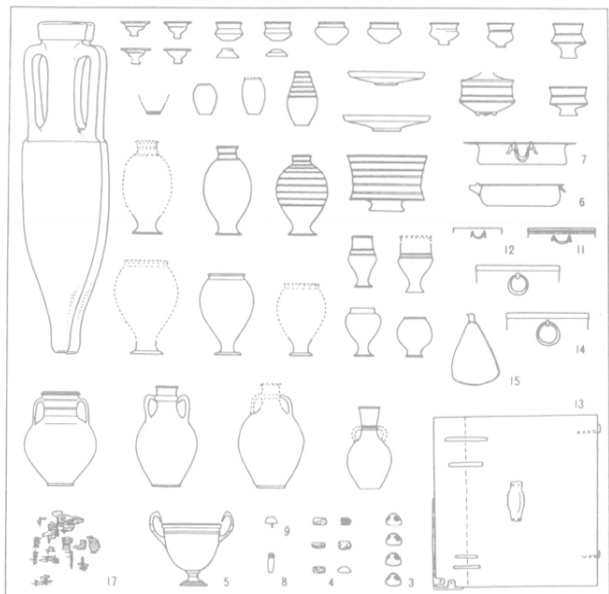


Fig. 3-31 : Mobilier des tombes du " Groupe de Welwyn Garden ", d'après STEAD (1967, Appendice, p. 52 à 59) : 1 : Hertford Heath ; 2 : Mount Bures ; 3 : Snailwell ; 4 : Stanfordsbury A ; 5 : Stanfordsbury B ; 6 : Welwyn A ; 7 : Welwyn B ; 8 : Welwyn Garden City.



Outre le *tumulus* de Lexden, et la tombe Y d'Aylesford, le "Groupe de Welwyn" a été comparé (STEAD, 1967, 48-49 ; cf. aussi BIRCHALL, 1965) avec quelques sépultures continentales contemporaines, que nous avons déjà mentionnées : les tombes d'Arras (Pas-de-Calais), de Presles-et-Boves (Aisne), et avec les tombes allemandes de Hoppstädten (Birkenfeld), dans l'Hunsrück-Eifel, ainsi qu'avec certaines tombes de la nécropole de Montefortino, dans les Marches, en Italie, et avec le groupe de Lubsöv (ci-dessous).

### 3.3.3. Les sépultures du "Groupe de Göblingen-Nospelt" (Luxembourg - Rhénanie) (Fig. 3-32 à 40)

Le second groupe de sépultures privilégiées de l'époque gallo-romaine précoce qui présente des similitudes remarquables avec le "Groupe de Fléré" correspond à des tombes découvertes essentiellement en territoire trévire, dans l'actuel Grand Duché de Luxembourg ou dans le Land de Rhénanie (All.) (voir par ex. COLLIS, 1977 b, 12 et Fig. 5).

Les éléments les plus caractéristiques du groupe sont les cinq tombes de *Göblingen-Nospelt* (Fig. 3-36

à 39) (THILL, 1966 ; 1967 a et b ; MAHR, 1967 ; HAFFNER, 1969, 243 ; 1974 ; METZLER, 1984 ; *Trier...*, 1984, 289-299 ; MIRON, 1986, p. 20 ... cf. WIGHTMAN, 1985, 48). Sur les quatre premières, les tombes A et B sont les plus riches. La cinquième sépulture, plus pauvre, a été découverte plus tard (THILL, 1968, 270 et Fig. 1-2).

- Ces sépultures se trouvent à 700 m d'une importante villa ("Miecher").
- Elles sont constituées de grands caveaux ou fosses : 2 x 2,50 ; 3 x 3 ; 2 x 2..., profondes d'1,20 à plus de 2 m.
- Trois d'entre elles ont fourni des amphores (Dressel 1B, surtout ; et Pascual 1 : tombe B).
- Toutes ont fourni des armes, dont trois des épées.
- Les tombes A et B ont fourni de la vaisselle de bronze, dont une œnochoé, une patère, une passoire (service à vin).
- La céramique y est abondante : importée (dont sigillée arétine et gobelet d'ACO) et indigène.
- La tombe B a fourni deux seaux en bois décoré.

Il s'agit d'incinérations, datables de l'époque augustéenne (20-15 av. J.-C. pour la tombe A, 10 av. J.-C. pour la B), et interprétées comme des sépultures de chefs d'ailes auxiliaires (cf. METZLER, 1984, 99).

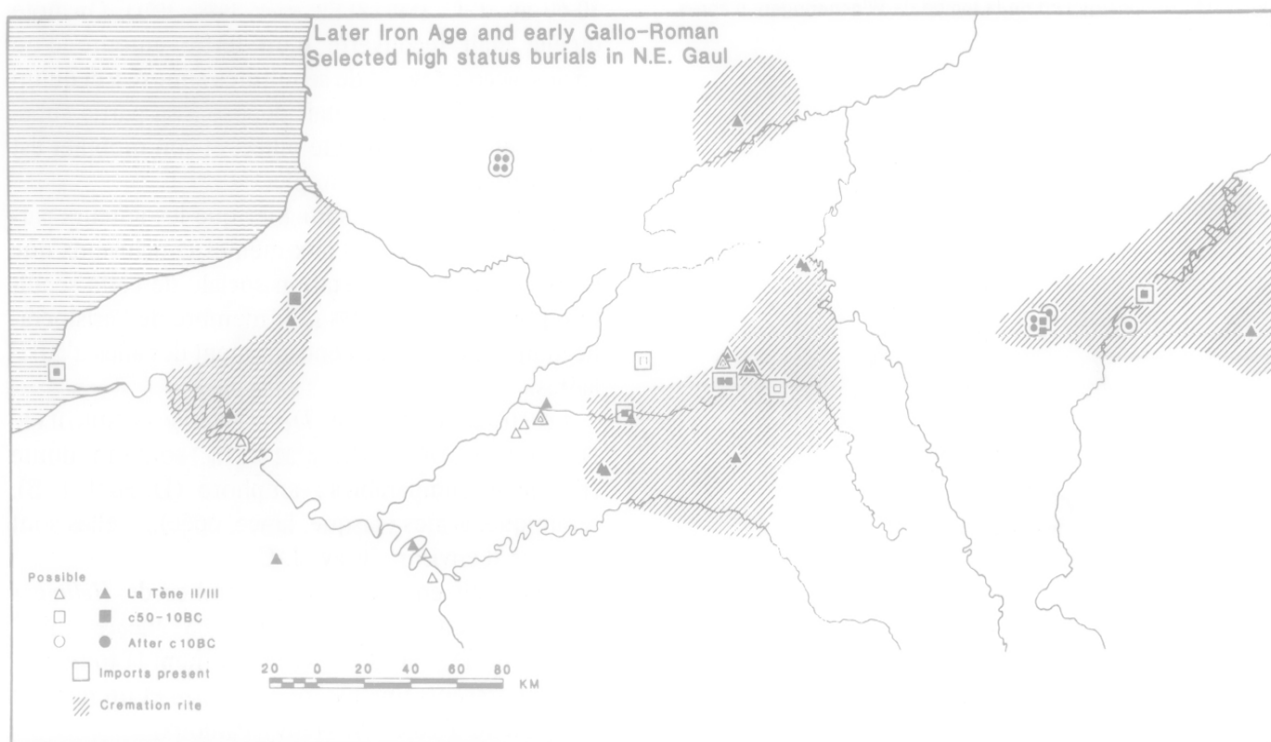


Fig. 3-32 : Carte de quelques sépultures privilégiées du Nord-Est de la Gaule (fin de l'Age du Fer et gallo-romain précoce), d'après HASEL-GROVE (1984, Fig. 1). **Légende** : (en blanc : probable) : La Tène II/III ; vers 50-10 av. J.-C. ; après environ 10 av. J.-C. ; présence d'importations ; rite de l'incinération.



Fig. 3-33 : Groupe de "Goeblingen-Nospelt" (Trèves). **Légende :** a : tombes mentionnées ; b : principales villes ; 1 : Clémency ; 2 : Goeblingen-Nospelt ; 3 : Wincheringen ; 4 : Hellange ; 5 : Trèves-Olewig ; 6 : Hoppstätten (dessin : C. BRIGNON, Atelier de Cartogr. de l'Univ. de Tours).

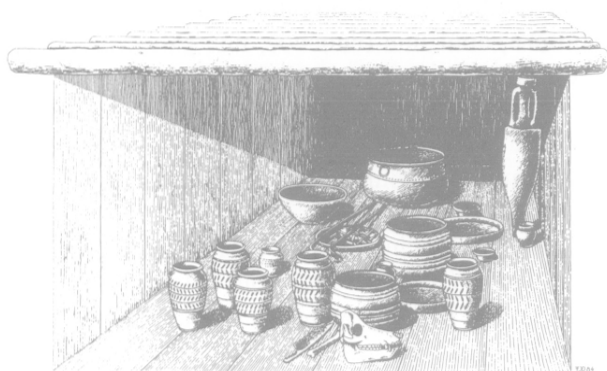


Fig. 3-34 : Reconstruction de la tombe de **Wincheringen**, d'après *Trier...* (1984, n° 148).



Fig. 3-35 : Reconstitution du trépied et du chaudron de la sépulture de **Wincheringen**, d'après *Trier...* (1984, n° 148 u).

Une autre tombe du Groupe a été signalée à *Wincheringen* (Kreis de Trèves-Saarbourg) (Fig. 3-34 et 35) (*Trier...*, 1984, 299-307, Fig. ; KOETHE et KIMMIG, 1937), semble-t-il cette fois isolée. Il s'agit d'une sépulture féminine, dans une grande fosse boisée (2,10 x 1,40 m), qui a livré, outre de nombreux vases (dont certains importés), une amphore (Dressel 1 ?), un trépied à crémaillère avec son chaudron. Elle est datée entre 20 et 1 av. J.-C.

Certaines tombes de la nécropole de *Hoppstätten-Weiersbach* (Kr. Birkenfeld, Rhénanie) (parmi lesquelles se trouvent des tombes à char) peuvent également être rattachées à ce groupe (*Jahresb...*, 1938, 232-238, Fig. 8-11 ; HAFNER, 1969 b ; 1983), et notamment les tombes riches n° 10, 13 et 14, en fosses de grandes dimensions (*Jahresb...*, Fig. 8) : vases nombreux, cerclages d'un grand baquet en bois (tombe 14) ... Ces sépultures correspondent toutefois plutôt à la période de La Tène finale (La Tène D1), bien que les tombes n° 15 à 18 soient datables de l'époque gallo-romaine précoce.

Récemment, une sépulture de ce groupe a été découverte à *Clémency* (Grand Duché de Luxembourg) (Fig. 3-40), à quelques kilomètres au Nord de l'*oppidum* du Titelberg : dans une grande fosse, sans doute aussi boisée à l'origine (4 x 4 m) ; elle comportait au moins sept amphores, une trentaine de vases, de la vaisselle de bronze, un gril... Elle est datée de 80-60 av. J.-C. (METZLER *et al.*, 1988 ; 1991). On note qu'elle était recouverte d'un tertre entouré d'un enclos, accompagnée de sépultures annexes, et qu'un élément de four à fer était déposé à sa partie supérieure ; elle a en outre été pillée, et son mobilier est donc certainement incomplet.

Il est important de souligner que les auteurs parviennent ici à peu près aux mêmes conclusions que nous quant à l'interprétation sociale de cette sépulture privilégiée (cf. p. 158 *sq.*) : membre de l'aristocratie indigène chargé de l'encadrement des ailes d'auxiliaires.

Les trois tombes de *Trèves-Olewig* (SCHINDLER, 1971 ; cf. *Trier...*, 1984, 158-163, n° 32-35, Fig.) sont sans doute également comparables : amphore (Dressel 1 B), céramique, armes (casque, lance, épée)... ; elles sont datables d'environ 50 av. J.-C.

Il faudrait encore citer les tombes de *Hellingen* (Hellange), Luxembourg (THILL, 1975 ; *Masques...*, 1991, 130-153), du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., et notamment la tombe A, où sont présents une patère de bronze et un masque comparable à celui de Neuvy-Pailloux.

Et sans doute faudrait-il rapprocher de ces sépultures certaines tombes à char de La Tène finale, voire gallo-romaines précoces, et notamment celles de

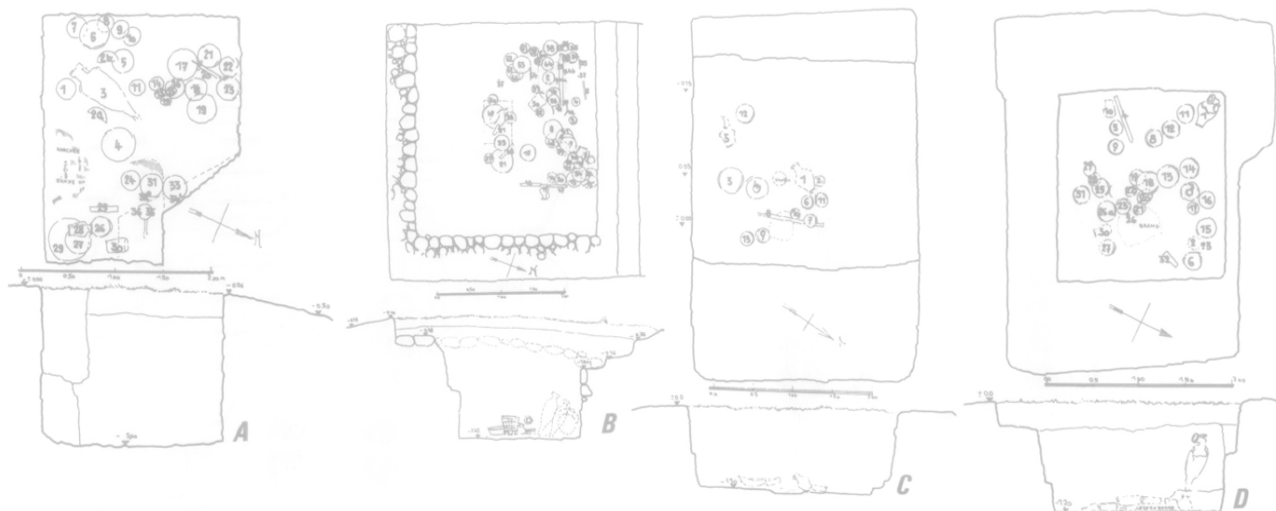


Fig. 3-36 : Plan et coupes des sépultures de **Goeblingen-Nospelt** (A à D), d'après THILL (1966, Pl. III à VI).

Neuwied (JOACHIM, 1973) et de Inde, dans la région de Cologne (LEHNER, 1923) (cf. ci-dessous) ?

De même, des comparaisons s'imposent avec certaines riches sépultures à armes de ces régions trévières (cf. ci-dessous ; et BEHRENS, 1934 ; KOETHE, 1937).

On remarque que ces sépultures, pour comparables qu'elles soient avec celles du "Groupe de Fléré" ou du "Groupe de Welwyn", sont parfois groupées (par exemple Goeblingen).

D'autres sépultures de Rhénanie, mais hors du territoire trévire, peuvent également être mentionnées : une tombe de la nécropole d'*Armsheim* (Kr. Alzey, Hesse Rhénanie) (STÜMPEL, 1961, 194-196, Fig. 5), qui comporte une amphore Dr. 1A ; une tombe de *Hofheim*, avec pièces de harnachement (WERNER, 1953), d'époque augustéenne ; ou encore la tombe 3 de *Wallertheim* (Kr. Alzey) (HACHMANN *et al.*, 1962, Pl. 3-4), avec épée, bouclier...

### 3.4. Quelques autres exemples de sépultures privilégiées

#### 3.4.1. Les puits funéraires du Toulousain (Fig. 3-41 et 42)

La question des puits funéraires ou rituels a fait l'objet de débats animés, et d'une bibliographie plé-

thorique, sur lesquels il serait hors de propos de revenir ici.

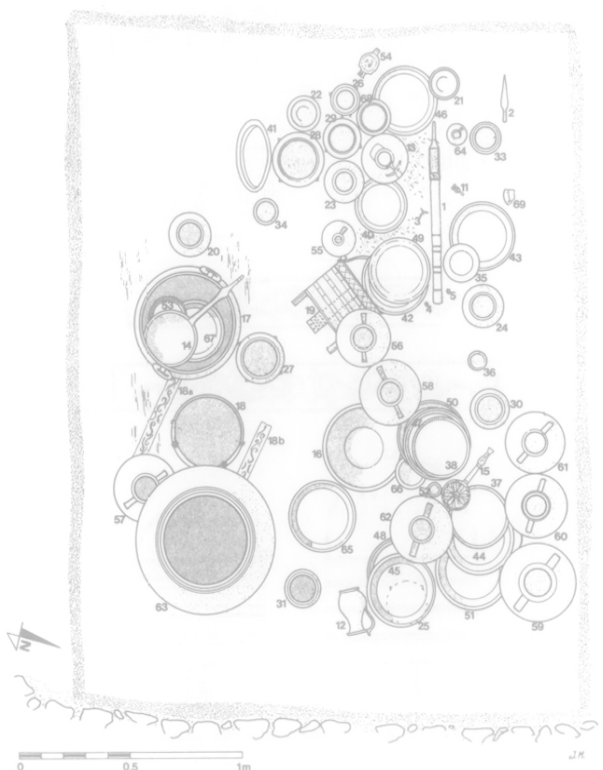


Fig. 3-37 : Disposition du mobilier dans la tombe B de **Goeblingen-Nospelt**, d'après METZLER (1984, Fig. 3).

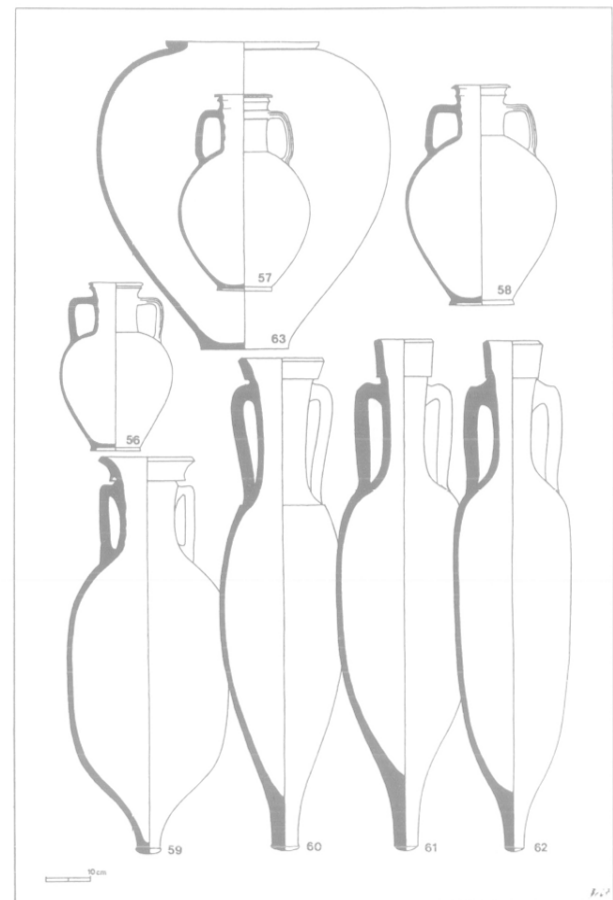
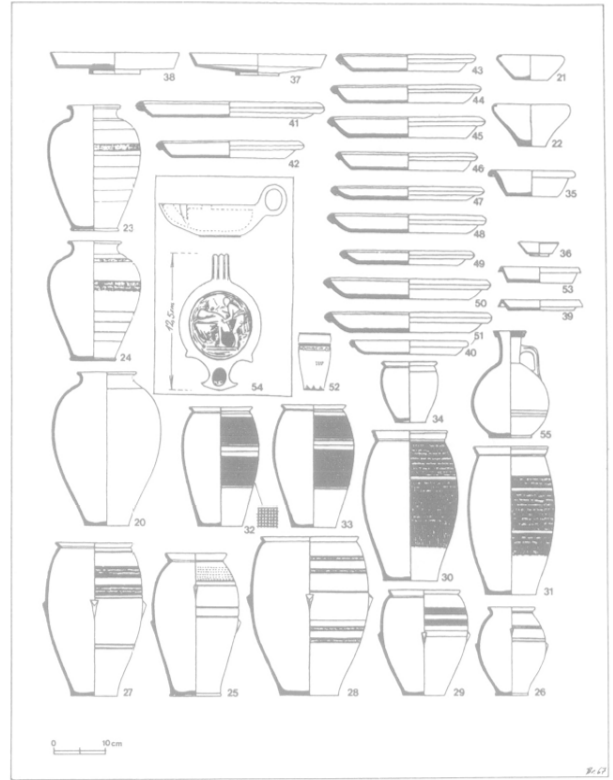
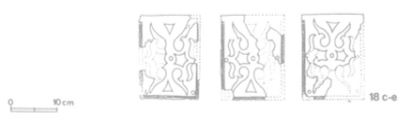
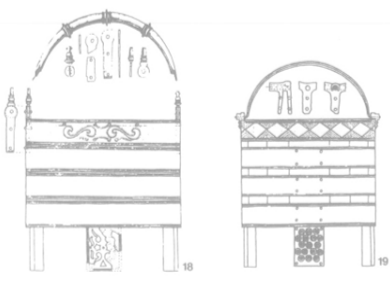
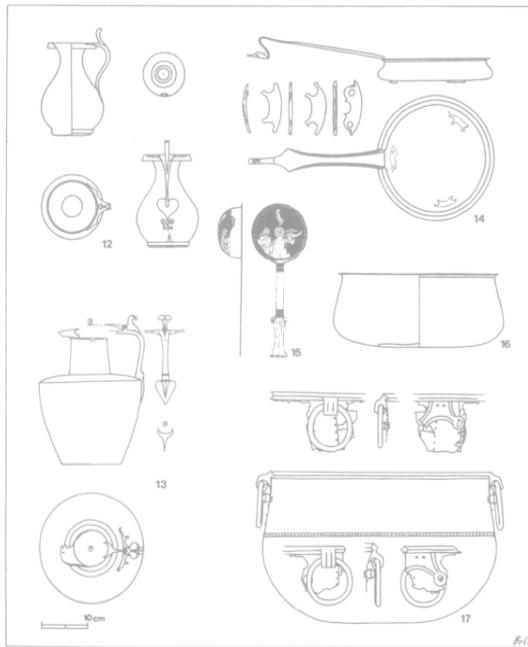
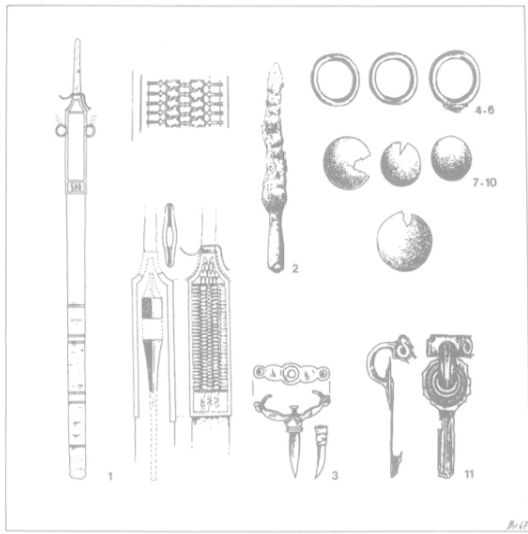


Fig. 3-38 : Mobilier de la tombe B de Goeblingen-Nospelt, d'après METZLER (1984, Fig. 5 à 8).

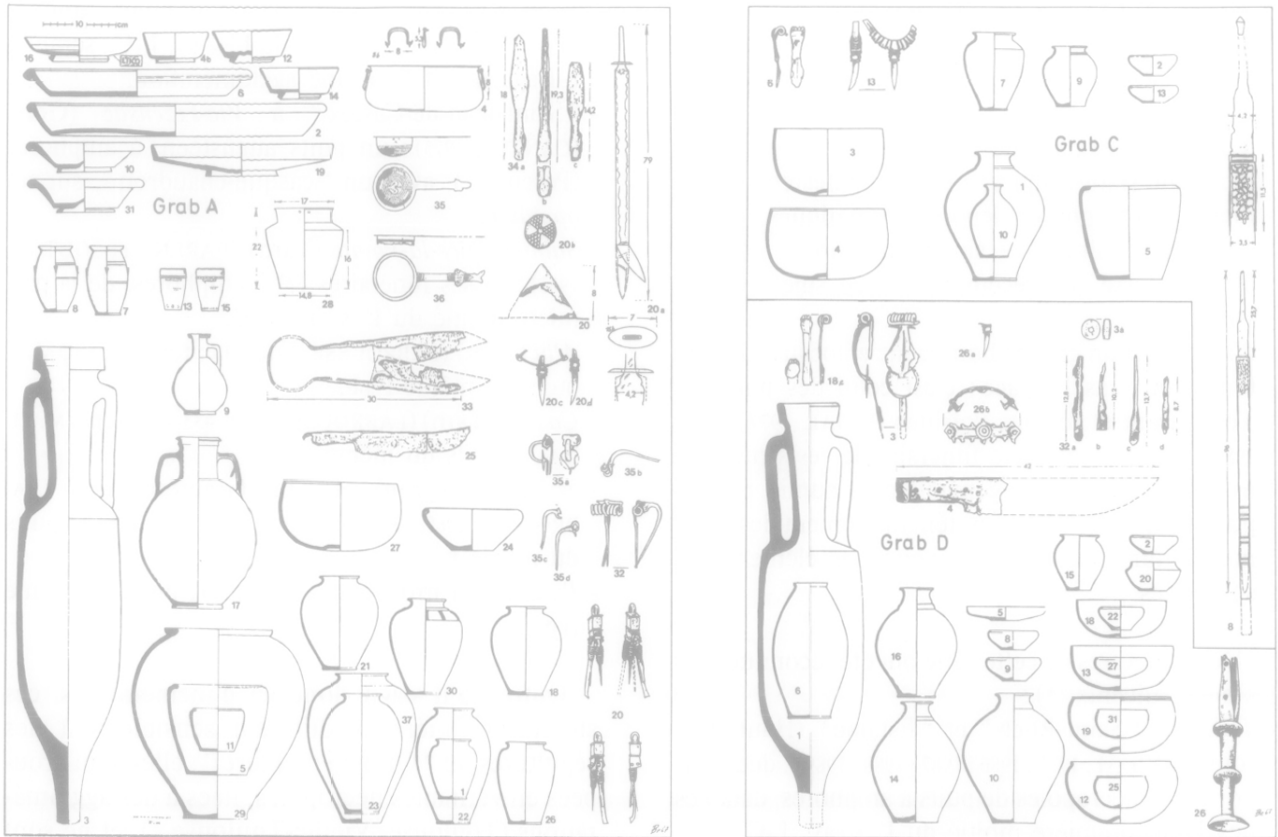


Fig. 3-39 : Mobiliers des tombes A, C et D de **Goeblingen-Nospelt**, d'après METZLER (1984, Fig. 1 et 2).

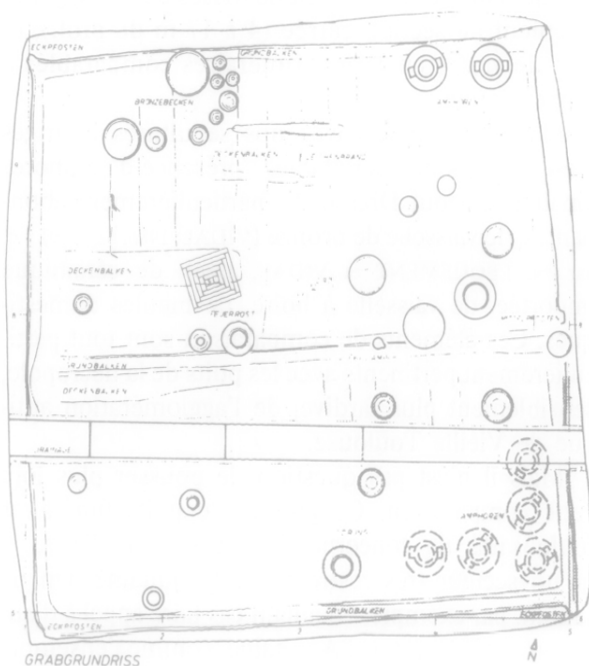


Fig. 3-40: Plan de la sépulture de **Clemency** (Luxembourg), d'après METZLER et al. (1991, Fig. 22).

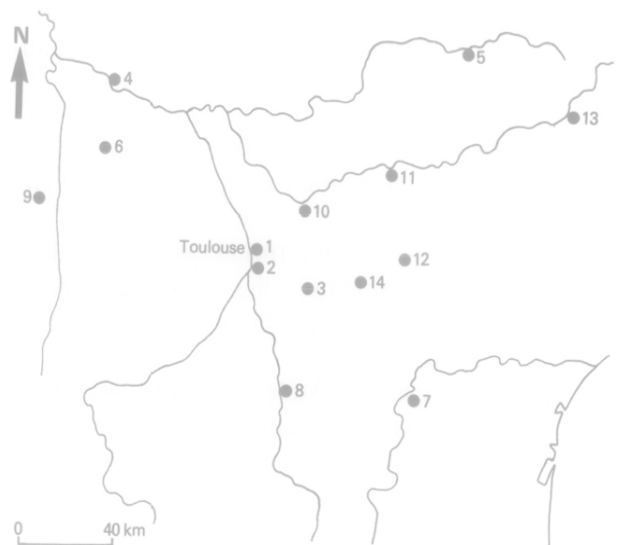


Fig. 3-41: Carte des puits funéraires du **Toulousain** (rens. M. VIDAL). **Légende** : 1 : Toulouse ; 2 : Vieille-Toulouse ; 3 : Baziège ; 4 : Agen ; 5 : Rodez ; 6 : Lectoure ; 7 : Pomas ; 8 : Pamiers ; 9 : Vic-Fézensac ; 10 : Saint-Sulpice-la-Pointe ; 11 : Albi ; 12 : Castres ; 13 : Millau ; 14 : Palleville (dessin : C. BRIGNON, Atelier de Cartogr. de l'Univ. de Tours).

Deux séries se distinguent nettement des nombreuses structures en puits, qui sont de simples dépotoirs secondaires dans des puits d'autre nature (silos, puits à eau, extractions, etc...) :

- d'une part des puits de caractère cultuel (généralement du Haut-Empire) où se manifestent clairement des volontés de dépôts systématiques, dont le caractère "cultuel" — sinon funéraire — ne peut être contesté (cf. récemment à ce sujet : PETIT, 1988) ;
- d'autre part un groupe homogène et localisé dans le temps et dans l'espace : c'est celui des puits du Toulousain et régions voisines (VIDAL, 1977 ; 1986 ; 1989 ; 1991) : le caractère funéraire de ces structures est aujourd'hui assez généralement admis, car ces puits fournissent assez systématiquement des ossements humains incinérés, voire des éléments de squelettes.

Des structures de cette série ont été reconnues sur les sites suivants (\*) :

- *Toulouse* "Saint-Roch" et "Estarac" (Haute-Garonne) (VIDAL, 1977 ; 1986 ; 1987 ; 1988 ; 1989) : deux importantes nécropoles de puits à amphores, datables des II<sup>e</sup> et première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.
- *Vieille-Toulouse* (Haute-Garonne) (FOUET, 1958, 115-157 ; VIDAL, *ibid.*) : importante nécropole de puits funéraires du même type, et de datation convergente.
- *Bazège* (Haute-Garonne) (LABROUSSE, 1974, 466-467) : plusieurs puits.
- *Agen* (Lot-et-Garonne) (THOLIN, 1878 ; DÉCHELETTE, 1903) : un puits du même type (?), plutôt augustéen, lié à cette capitale des Nitiobroges.
- *Rodez* (Aveyron) (ALBENQUE, 1947, 108-131 ; 1948, 191 ; et rens. M. VIDAL) : puits et fosses à amphores, formant l'une des nécropoles gauloises de l'*oppidum* des Rutènes.
- *Lectoure* (Gers) (LARRIEU-DULER, 1973) : une douzaine de puits à amphores, liés à cette agglomération antique, datés de la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.
- *Pomas* "La Lagaste" (Aude) (SOUTOU, 1960 ; RANCOULE, 1980, 111-117) : plusieurs puits et fosses à amphores, dont certains avec des éléments de squelettes, liés à une agglomération antique et datés de la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. ; un puits a fourni une œnochoé de type Kelheim.

- *Pamiers* (Ariège) (MORAN, 1972) : un puits à amphores, de la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., semble-t-il également lié à une agglomération.
- "Saint-Jean-de-Castex" à *Vic-Fézensac* (Gers) (CANTET, 1975) : un puits augustéen, à amphores (Pascual 1), avec un "casque-chaudron", sur un *oppidum*.
- *Saint-Sulpice-la-Pointe* (Tarn) (FARENC et SOUTOU, 1961) : fosses funéraires (?) à amphores, de la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.
- *Albi* (Tarn) (LABROUSSE, 1970, 433 ; rens. M. VIDAL) : puits du même type.
- *Castres* (Tarn) (LABROUSSE, 1970, 433-434 ; rens. M. VIDAL) : puits du même type.
- *Millau* (Aveyron) et "La Graufesenque" (LABROUSSE, 1968, 230, note 870 ; rens. M. VIDAL) : puits du même type.
- *Palleville* (Tarn) (rens. M. VIDAL) : puits du même type.

Outre qu'il s'agit donc ici d'incinérations, ces structures funéraires diffèrent sensiblement des sépultures du "Groupe de Fléré" : elles sont groupées en véritables nécropoles, liées à des agglomérations (Toulouse, Vieille-Toulouse...), et ne sont pas des tombes isolées ; leur date est très sensiblement antérieure à celles du Berry (La Tène moyenne et finale, antérieurement à la Conquête pour l'essentiel — plus de cent —, à l'exception d'un petit nombre de puits, césariens ou augustéens, de Vieille-Toulouse) ; il s'agit de fosses en puits, généralement de section carrée (4 à 17 m de prof.), et non de vastes chambres funéraires comparables à notre groupe.

Mais les affinités avec nos sépultures bituriges n'en sont pas moins notables : présence d'amphores vinaires (surtout Dressel 1), particulièrement abondantes, de vaisselle de bronze (VIDAL, 1986, 62 ; 1991 ; cf. par ex. LEQUÉMENT et VIDAL, 1986), de céramique importée, de vaisselle à boire, de meules domestiques. Ces éléments de comparaison sont tout particulièrement pertinents avec les puits de la nécropole, sensiblement plus tardive, de l'agglomération antique de Vieille Toulouse.

Mais il n'est pas question de pousser plus loin cette comparaison. Ce groupe de puits funéraires toulousains ne concerne d'ailleurs — on l'a vu — qu'un secteur très restreint de l'Aquitaine. On ne saurait, par exemple, en aucun cas faire appel à d'autres groupes de puits d'Aquitaine, comme l'ensemble célèbre du Bernard, en Vendée (BAUDRY et BALLE-REAU, 1873), ou celui récemment publié de Bliesbruck

\* Je remercie ici très chaleureusement Michel VIDAL (S.R.A. Midi-Pyrénées) qui m'a aimablement communiqué une abondante documentation sur ces puits.

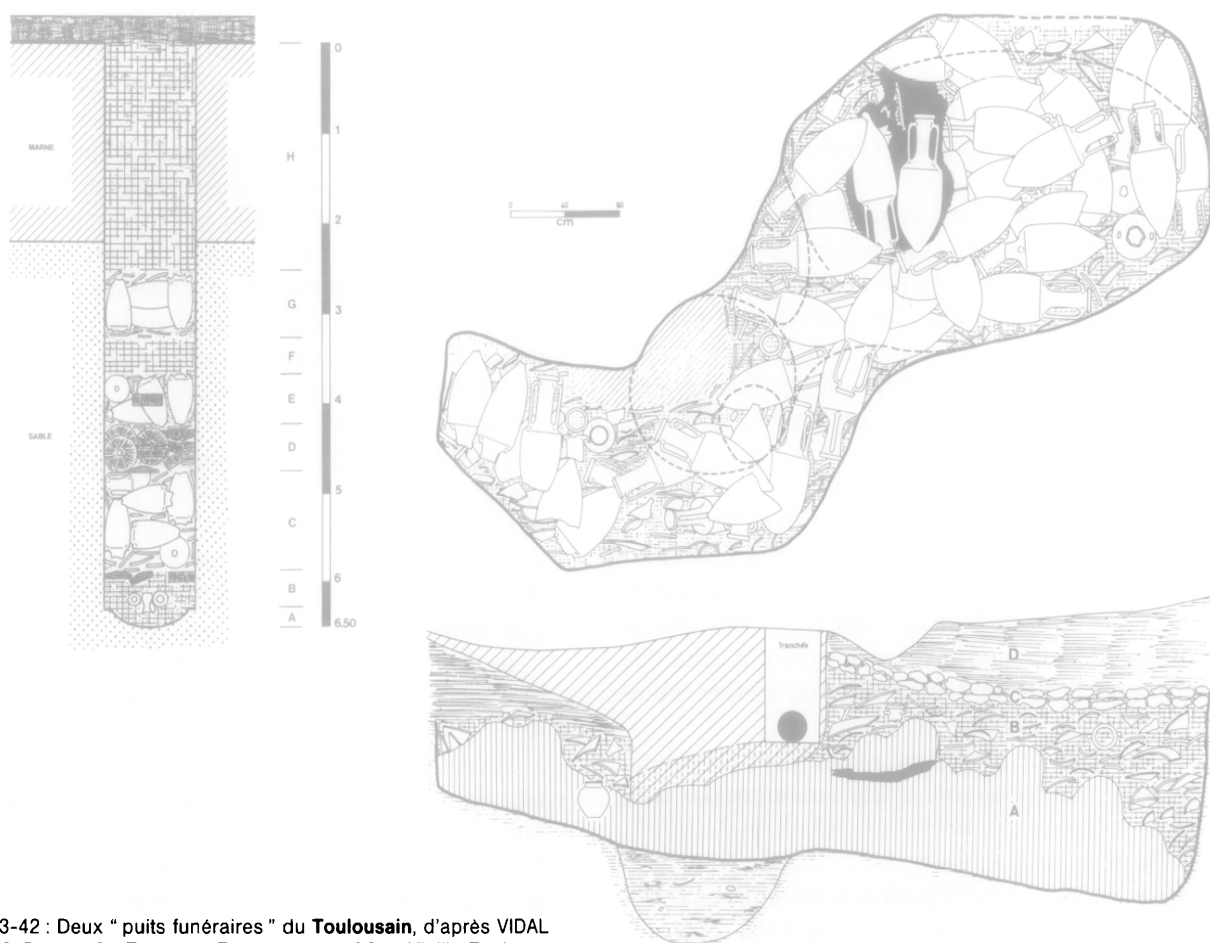


Fig. 3-42 : Deux " puits funéraires " du **Toulousain**, d'après VIDAL (1986, Fig. 1 et 6) : Toulouse-Estarac (puits n° 8) et Vieille-Toulouse (fosse n° XIII).

(PETIT, 1988), qui ne semblent pas funéraires, mais bien simplement culturels ou domestiques, et d'ailleurs plus tardifs (II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. surtout).

### 3.4.2. Les *tumuli* gallo-romains de Belgique et d'ailleurs (Fig. 3-43 à 45)

Un secteur particulier de la Province romaine de Gaule Belgique comporte de riches sépultures rurales que nous ne pouvons manquer d'évoquer : il s'agit des *tumuli* belges ; ce groupe, très important, comporte des centaines de sépultures sous terre, en général datables de périodes postérieures à notre groupe de Fléré, et concernant deux régions essentielles : l'un, en Belgique actuelle, couvrant surtout la Hesbaye et le Condroz, de part et d'autre de la Meuse (*civitates* des Tongres et des Nerviens), l'autre les Ardennes belges, le Luxembourg et la Rhénanie (*civitas* des Trévires) (de PIERPONT, 1900, Carte ; KOETHE, 1935 ; 1939 ; AMAND, 1960 ; 1969 ; 1971 ; 1974 ; 1985/87 ; VAN DEN HURK, 1973 ; 1975 ; 1977 ; 1980 ; 1984 ;

JOACHIM, 1982 ; PLUMIER, 1986 ; voir encore KILIAN et CÜPPERS, 1969 ; TOYNBEE, 1971, 183-186 ; ROOSENS et



Fig. 3-43 : Carte des *tumuli* romains en **Grande-Bretagne** et **Gaule Belgique**, d'après DUNNING et JESSUP (1936, Fig. 2) (cercles blancs : supposés).

LUX, 1973 ; ROOSENS, 1976 ; WILHELMI, 1979 ; MARIEN, 1980, 153 sq. ; WIGHTMAN, 1985, 74, 130-131, 166, 175 ; EBEL, 1989 ; ABEGG, 1989 ; AMAND et NOUWEN, 1989).

Ces tertres, isolés ou parfois par petits groupes, recouvrent très souvent des sépultures comportant un riche mobilier.

Chez les Trévires, ces tertres revêtent souvent un caractère monumental : par exemple celui de Siesbach (Hünserück) (HAFFNER, 1978 ; *La Civ.*..., 1983, 168-174 ; ABEGG, 1989), qui a en outre fourni plus de 200 vases.

Il est à noter que ces tertres sont parfois groupés en véritables petites nécropoles rurales, et parfois associés à d'autres sépultures.

En outre, la plupart d'entre eux sont à proximité d'habitats ruraux, de *villae* (cf. PLUMIER, 1986, 98-99).

Ce qui rapproche cette série de tertres funéraires de notre groupe, outre leur caractère rural, est la richesse certaine de leur mobilier (dont vaisselle de bronze). Mais ils sont très sensiblement plus tardifs (surtout du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.), et les armes en sont la plupart du temps absentes (cf. ci-dessous).

La vaisselle de bronze est notamment présente à Penteville (PLUMIER, 1986, 71 sq.), Tirlémont (DE LOË, 1895 ; MERTENS, 1952), Büchel (Kr. Cochem-Zell, All.) (EIDEN, 1976 ; NUBER, 1984).

On y observe en outre parfois la présence de chars, comme par exemple encore à Tirlémont.



Fig. 3-44 : Carte des *tumuli* de l'Age du Fer et romains dans le Sud-Est de la Grande-Bretagne, d'après FOSTER (1986, Fig. 45) ; traduction de la légende : *tumuli* bien datés, de l'Age du Fer ; bien datés, du I<sup>er</sup> s. (romains) ; du II<sup>e</sup> s. (romains) ; id<sup>e</sup>, des III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> (romains) ; mal datés, de l'Age du Fer ; mal datés, romains ; nécropoles.

En outre, les "chambres funéraires" (parfois caueux construits) de ces tertres sont parfois aussi vastes que nos tombes : 3 m x 3 m à Tirlémont, par exemple (DE LOË, 1895, Fig.) ; 2 x 3 x 1 m à Penteville (PLUMIER, 1986, Fig. 50) ; une autre tombe de Tirlémont (sans doute *tumulus* arasé) présente également une chambre de 2,40 x 2,90 m (MERTENS, 1952).

Le mobilier d'un de ces *tumuli* (?) est semble-t-il signalé à Masnières (Nord) (cf. ci-dessus, 3.3.1.1, E).

De tels tertres funéraires datables de l'époque romaine sont rares, mais connus ailleurs, notamment en Grande-Bretagne (DUNNING et JESSUP, 1936 ; TOYNBEE, 1971, 181-182 ; GRINSELL, 1979 ; pour Lexden : voir FOSTER, 1986), Italie, Norique, Pannonie, Provinces orientales, etc... (cf. AMAND, 1965 ; 1987 ; 1988 ; BÓNIS, 1975 ; KERCHLER, 1967 ; PAHIC, 1972 ; URBAN, 1984 ; KOSCEVIC et MAKJANIK, 1986/87). Ceux d'Afrique du Nord sont surtout pré-romains (cf. par ex. FERCHIOU, 1987).

Ils sont en général attribuables à une période s'étendant du milieu du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. au début du III<sup>e</sup>.

Un petit groupe de *tumuli* gallo-romains (en général, sépultures en coffre) est également attesté en Limousin, où en général les sépultures du Haut-Empire sont en coffre (cf. LINTZ, 1981 b, 48) : par exemple, en Corrèze, à Eyrein "La Jugie" (*ibid.*, p. 85, LUCAS-ANTIGNAC, 1974 ; SAADWEL, 1939), Viam (LINTZ, 1982) et Tarnac (LINTZ, 1979), ainsi que dans la Creuse à Saint-Pierre-de-Fursac (CREDOT *et al.*, 1970).

Il faudrait en outre citer le tertre funéraire de la forêt de Brotonne (Normandie) (LEQUOY, 1975, Pl. XV), lié à une *villa*.

Cette pratique semble en revanche inconnue en Berry gallo-romain (à moins d'admettre — cf. ci-dessus — que certaines des sépultures de notre groupe présentaient à l'origine un tertre au-dessus du caueu), bien que certains *tumuli* berrichons aient livré, comme souvent, quelques éléments gallo-romains, mais toujours en position de dépôt secondaire, par exemple à Lizeray (Indre) (de KISCH, 1976, 318 ; 1978, 273).

Deux théories s'affrontent (cf. VAN DEN HURK, 1984, 22) : ou bien ces tertres dérivent des mausolées impériaux romains (DUNNING et JESSUP, 1936), ou bien il s'agit d'une tradition indigène dérivée des *tumuli* du Hallstatt final et de La Tène ancienne (KOETHE, 1939), cette dernière hypothèse apparaissant comme la plus probable, même si l'influence architecturale romaine apparaît indubitable pour certains de ces tertres.





Fig. 3-45 : Carte des *tumuli* romains en Belgique, d'après AMAND (1969, Fig. 13). **Légende** : 1 : *tumulus* isolé ; 2 : deux ou plusieurs, séparés, sur le territoire d'une même commune ; 3 : groupe de *tumuli*.

### 3.4.3. Les tombes à char (Fig. 3-46 à 48)

La plupart des tombes à char sont datables du Hallstatt final ou de La Tène ancienne (cf. ci-dessous ; JOFFROY, 1958 ; JOFFROY et BRETZ-MAHLER, 1959 ; *Keltski...*, 1984 ; VAN ENDERT, 1986 ; 1987 ; BRUN, 1987 ; *Trésors...*, 1987).

Les sépultures à char (ou plutôt souvent “à éléments de char”, selon l'expression d'A. DUVAL) plus tardives sont encore mal connues et étudiées (cf. DUVAL, 1985 ; 1989, 1990 c, etc.). Leur découverte se multiplie pourtant depuis quelques années, grâce aux fouilles récentes et à un réexamen des collections et publications anciennes. Elles sont présentes dans plusieurs régions de Gaule :

– Dans la *Marne* (Champagne) où, outre des sépultures de La Tène moyenne, cinq sépultures au moins sont datables de La Tène finale (cf. JOFFROY et BRETZ-MAHLER, 1959, 32-33 ; VAN ENDERT, 1986, 275, n. 156).

– Dans le Bassin Parisien (Nord surtout), on peut citer la tombe à char d'*Attichy* (Oise) (La Tène moyenne) (DUVAL et BLANCHET, 1974 ; 1976, 53 ; cf. DUVAL et BÜCHSENSCHÜTZ, 1976, 796-800), celle d'*Inglemare* à *Belbeuf* (Seine-Maritime) (DUVAL, 1975 a et b), celle d'*Anet* (Eure-et-Loir) (?) (DUVAL, 1975 b, 160 ; DUVAL et VERRON, 1985), celle de *Marcilly-sur-Eure* (Eure) (DUVAL et VERRON, 1985 ; DUVAL, 1990) avec un chaudron, datée vers 150 ou 120 av. J.-C., et celle de *Nanterre* (La Tène moyenne ou finale) (HUBERT, 1902 ; DÉCHELETTE *et al.*, 1927, 531 ; DUVAL et BÜCHSENSCHÜTZ, *loc. cit.*), celles de *Léry et Pitres* (Eure) (voir RAPIN, 1990), *Moulineaux* (Seine-Maritime) (cf. CLIQUET *et al.*, 1990), ainsi que la récente découverte de *La Mailleraye-sur-Seine* (VARROQUEAUX, 1984, 399 et Fig. 11-13 ; LEQUOY, 1985 ; 1990 ; LEQUOY et RAPIN, 1990 ; *Archéologie...*, 1989, 272-273), avec deux épées, des lances et *umbones* de bouclier, de la vaisselle de bronze, du mobilier de foyer (chenêts, trépied, crémaillère et chaudron), sans compter des éléments de char (bandages de roue, clavette, mors, ...), outils, céramique et urne cinéraire en verre (découverte datée de 150-80 av. J.-C.).



Fig. 3-46 : Tombes à char (en noir) et tombes (en blanc) de guerriers de la Tène moyenne et finale, d'après JOACHIM (1969, Fig. 7).

– Plus à l'Est, la tombe à char d'*Armentières* (Aisne) (La Tène finale) doit être citée (MOREAU, 1891, t. II, Pl. 24 ; t. III, Pl. 58 et 109 ; HUBERT, 1902 b, 202-206 ; DUVAL et BÜCHSENSCHÜTZ, 1976, 796, Fig. 4, n° 3).

– Au Sud, on rappellera *Boé* (ou Bordeneuve-les-Bory) (Lot-et-Garonne) et *Tesson* (Charente-Maritime), que nous avons citées ci-dessus.

– A l'Ouest, la découverte récente de la tombe à char des *Ebihens* (ci-dessus) laisse supposer l'existence de tombes de ce type en Armorique au I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

– L'existence de sépultures à char de La Tène finale (ou d'ailleurs plus anciennes) n'est attestée en Berry que par la très probable tombe à char de Dun-sur-Auron (ci-dessus), et peut-être, par analogie avec

des ensembles très similaires, la sépulture de Châtillon-sur-Indre (ci-dessus). On en a en outre supposé une à *Issoudun* (Indre) (BUHOT, 1879 ; 1881, p. I-II ; 1888, 186-187 ; ; HUBERT, 1902 a ; BAILLY, 1986) : elle a livré des éléments de char, dont un mors, en bronze et en fer, et des cercles de fer (correspondant peut-être à des bandages de roue ?), à "la Malterie" (dans les fondations) ; elle a été signalée par M. DARDEAU, du Musée d'Issoudun.

En outre, certains éléments découverts à Levroux (Indre) (cf. ci-dessus) font penser, sinon à une tombe à char, du moins à une tombe riche (cf. COLIN et BÜCHSENSCHÜTZ, 1984, 198-199).

Dans des secteurs plus éloignés, le groupe le plus important concerne les *Ardennes* (Belgique et France) (cf. DUVAL *et al.*, 1986, carte Fig. 7). La tombe des Pothées est datée de La Tène moyenne (cf. FROMOLS,

1955 ; JOFFROY et BRETZ-MAHLER, 1959, 32-33) ; Hannogne (Ardennes), de La Tène finale (FLOUEST et STEAD, 1977 ; cf. DUVAL, 1985, 38) ; La Courte (Belgique), de La Tène moyenne (ou finale ?) (MARIËN, 1961, 40-61 ; Fig. 15-28, Pl. 1 ; cf. DUVAL et BLANCHET, 1974 ; DUVAL et BÜCHSENSCHÜTZ, 1976, 796). Citons encore la tombe à char romaine de *Long-Pont* (Brabant, Belgique) (MARIËN, 1979) et celle de *Estinnes* (Belgique) (CAHEN-DELHAYE *et al.*, 1986).

Un autre groupe correspond enfin à la région du *Rhin moyen*, où sont signalées, outre plusieurs tombes à char de La Tène moyenne, au moins quatorze autres de la Tène finale (VAN ENDERT, 1986, 277, n. 158 ; HARBISON, 1969, 44 et 57, et carte ; JOACHIM, 1969, carte Fig. 7 ; HAFFNER, 1969 b) ; tombes de Bad Nauheim, Hoppstädten, Nederolm, Rüsselsheim et Urmitz, notamment. On peut y inclure sans doute au moins l'une des quatre tombes de *Neuwied*, comportant des armes et manifestement des éléments de char (JOACHIM, 1973).

Enfin, de telles sépultures à char de La Tène finale sont connues en *Grande-Bretagne* (STEAD, 1965).

La question de l'existence de tombes à char à l'époque romaine est loin d'être tranchée, en tout cas en Gaule.



Fig. 3-47 : Carte des tombes à char de La Tène finale en **Gaule** et **Germanie**, d'après HAFFNER (1969, Fig. 28).

Certains éléments cités ici ailleurs doivent toutefois être examinés :

– La tombe de *Neuvy-Pailloux* (ci-dessus) a livré des objets se rapportant à la présence probable d'un char.

– Quelques *tumuli* gallo-romains de Belgique (ci-dessus, et voir : VAN DOORSELAER, 1967, 205-208) ont fourni des éléments qui semblent bien appartenir à des chars, notamment à *Tirlemont* (MARIËN, 1961, 156 ; DE LOË, 1895 ; ALFÖLDI, 1939 ; MERTENS, 1952), ensemble datable de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C., et se présentant comme une vaste fosse de 2,40 x 2,90 m, avec – notamment – vaisselle et objets de bronze, d'argent et d'or. Une autre tombe à char est signalée à *Vorselaar* (ALFÖLDI, 1939 ; cf. SALIN, 1951, 108). Et une autre à *Saives* (MARIËN, 1961, 156 ; ALFÖLDI, 1939 ; DE LOË, 1895, 434, 1937, 175-176) : il s'agit d'un *tumulus*, recouvrant également un grand caveau, où ont été découverts, outre des éléments de char, une grande amphore et d'autres objets, datables de la fin du I<sup>er</sup> s. ou du début du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

– Une autre tombe à char est signalée à *Frenz*, près de Cologne (LEHNER, 1923 ; ALFÖLDI, 1939), dans



Fig. 3-48 : Carte des tombes à char de La Tène moyenne et finale en **France**, d'après DUVAL *et al.* (1986, Fig. 7) : 1 : Paris ou environs ; 2-3 : Bouqueval ; 4 : La Garenne (Nanterre) ; 5 : ? L'Haÿ-les-Roses ; 6 : Attichy ; 7 : Armentières ; 8-9 : Tremblay-les-Rocroy (Les Pothées) ; 10 : Hannogne ; 11 : La Courte ; 12 : Forêt de Brotonne ; 13 : Belbeuf (Inglemare) ; 14 : Marcilly-sur-Eure ; 15 : Anet ; 16 : Tesson ; 17 : Boé (Bordeneuve-de-Bory).

un grand coffre de pierre de 2 x 2,50 m ; une autre encore à *Geinsheim-Böbingen* (Palatinat) (SPRATER, 1922 ; ALFÖLDI, 1939).

Certains sont interprétés comme des chars bachi-ques, et rapprochés à ce titre de ceux de Thrace et de Pannonie (ALFÖLDI, 1939 ; PICARD, 1952 a ; 1962 ; 1963 ; cf. SALIN, 1951, 109-110 ; cf. FORRER, 1932 ; EBERT, 1920).

A cette série, sont alors associés deux ensembles dont nous avons déjà parlé plus haut : la cachette de bronze de Neuvy-en-Sullias (Loiret) (qui à notre avis n'est pas une sépulture...) et surtout la tombe du Haut-Empire de *La Bussière-Etable* (Haute-Vienne) (cf. ci-dessus), ainsi peut-être que la tombe (en *tumulus*) du Val de *Triquerville* (Eure) avec passe-guide, datée du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (Musée d'Évreux) (COUTIL, 1925, 143-145).

La présence de chars dans les sépultures ne peut évidemment être dissociée de celle d'armes de combat (ci-dessous).

### 3.4.4. Les tombes à armes au Haut Empire (et à la fin de La Tène) (Fig. 3-49 et 50 et cf. Fig. 3-46)

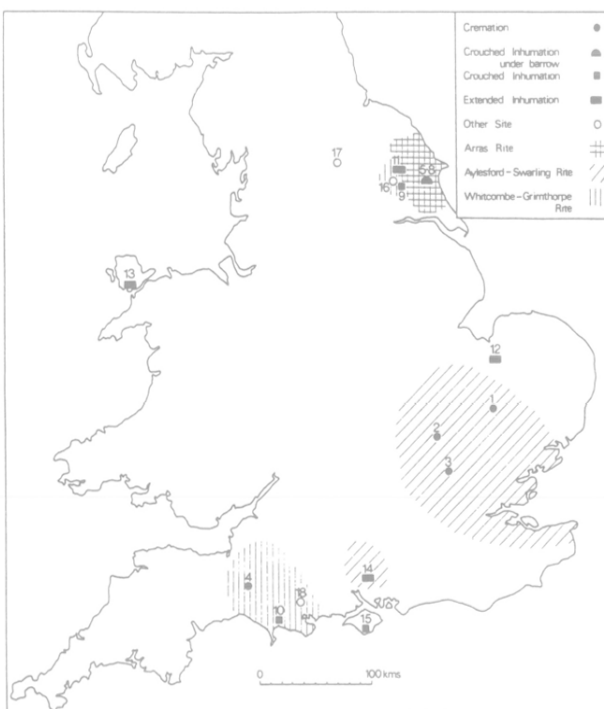


Fig. 3-49 : Carte des tombes de guerriers de l'Age du Fer en Grande-Bretagne, d'après COLLIS (1973, Fig. 1). Traduction de la légende : incinération ; inhumation accroupie sous *tumulus* ; inhumation accroupie ; inhumation couchée ; autres sites ; rite de type "Arras" ; rite de type "Aylesford-Swarling" ; rite de type "Whitcombe-Grinthorpe".

La présence d'armes offensives ou défensives dans les sépultures, caractéristique du "Groupe de Fléré", et que nous avons évoquée à plusieurs reprises pour les tombes citées en comparaison, pose un problème spécifique (cf. COLLIS, 1973 ; DE LAET et VAN DOORSELAER, 1962 ; HÜBENER, 1958 ; 1963/64 ; SCHÖNBERGER, 1953 ; VAN DOORSELAER, 1963/64 ; 1965 ; cf. WESKI, 1982 ; *Masques...*, 1991 ; et voir pour le Nord de la France, DELMAIRE, 207-210).

Bien qu'elles soient présentes au Haut-Empire (I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> s.), en Belgique, Rhénanie (vingt-et-un exemplaires), Pays-Bas, Luxembourg et France du Nord (douze exemplaires) (*op. cit.*), les exemples de l'époque augustéenne ou précoces sont toutefois rares : aucune par exemple en Rhénanie et en Belgique (actuelle) romaine (SCHÖNBERGER, 1953 ; VAN DOORSELAER, 1963/64).

Toutefois, la Gaule Belgique a fourni au moins une vingtaine de tombes à armes datées d'entre la Conquête et 50 ap. J.-C. (VAN DOORSELAER, 1965 ; SCHÖNBERGER, 1953 : 1<sup>er</sup> Groupe ; cf. aussi SCHUMACHER, 1989, cartes 1 et 2).

Selon les hypothèses émises pour cette région, il pourrait s'agir, pour cette période, de tombes d'auxiliaires (BEHRENS, 1934, 52 *sq.*), ou encore d'étrangers installés (VAN DOORSELAER, 1965), ou bien de survivance de traditions indigènes (KOETHE, 1937), de tombes de militaires (DÉCHELETTE, 1927 ; BÓNIS, 1960).

Durant cette période, deux groupes géographiquement nets se distinguent : la Trévirie, et la Belgique riche (VAN DOORSELAER, 1965).

La présence d'armes dans des tombes de militaires est en principe en contradiction avec le fait que ceux-ci ne sont pas propriétaires de leurs armes (VAN DOORSELAER, 1965).

Ce serait donc surtout, au moins pour les tombes des régions fertiles de la Belgique et du Limbourg néerlandais, des armes destinées à la chasse (*ibid.*). Cette activité correspond alors essentiellement à un passe-temps des classes aisées, et la présence de ces armes symboliserait alors la position sociale élevée du défunt, en référence aux traditions indigènes (tombes "princières") : on fera alors mention de l'inscription funéraire dite du "Testament du Lingon" (*C.I.L.*, XIII, 5708 ; cf. texte et traduction in : HATT, 1951, 66-69), où est notamment mentionné tout un attirail de chasse enfoui avec le défunt :

"...[Je veux que tout mon attirail, que je me suis procuré pour chasser et prendre les oiseaux soit brûlé avec moi : épieux, glaives, coutelas, filets, pièges, lacets, flèches, tentes, épouvantails, mes baignoires, mes litières, ma chaise à porteur et tout l'équipement



Fig. 3-50 : Carte des sépultures de guerriers de La Tène finale (A) et du début de l'époque romaine (B), d'après BEHRENS (1934, Fig. 21 et 22).

et l'attirail en rapport avec cette occupation, et mon bateau liburne en osier, sans que rien de tout cela soit soustrait]...".

Quant aux "masques-visages" (cf. ci-dessous, Neuvy-Pailloux), il semble bien s'agir de visières de casques militaires (cf. *Masques...*, 1991).

D'autres cas de tombes à armes sont connus en Gaule, notamment en Armorique (GALLIOU, 1981, 146-147), en Auvergne (MONDANEL, 1988, 52), et en Limousin (MENNESSIER, 1970, 59-64 ; LINTZ et VUAILLAT,

1987/88). Dans ce dernier cas, il s'agit essentiellement de poignards et coutelas, dans des sépultures à incinérations surtout datées du II<sup>e</sup> s., et en général riches : il s'agit très vraisemblablement ici d'armes de chasse, comme sans doute d'ailleurs dans la tombe de La Bussière-Étable déjà mentionnée ci-dessus.

On évoquera également une assez importante série de tombes à armes de La Tène finale en Grande-Bretagne (COLLIS, 1973 ; WHIMSTER, 1981, 345-353), qui, ici, apparaissent bien comme des sépultures de guerriers.

Il faut enfin rappeler l'interprétation faite (ci-dessus, "Groupe de Saint-Laurent-des-Arbres), à propos de la présence d'armes dans un groupe de sépultures de La Tène finale de la région de Nîmes (cf. FICHES, 1989, 213 ; PY, 1981 a et b) : tombes de guerriers-paysans plutôt que de "chefs", membres de l'aristocratie indigène ? Voir aussi par exemple la série de tombes à casques de Normandie (DUVAL, 1990).

Le caractère précoce de notre "Groupe de Fléré", et précisément l'absence d'arme véritable dans la sépulture la plus récente (claudienne) de la série, Neuvy-Pailloux, nous conforte dans l'idée d'une interprétation militaire de la présence de ces armes (épées...) dans ces sépultures bituriges (cf. ci-dessous : Conclusions, 4.1.4.5 et 4.2.5.4).

Il ne semble pas en tout cas qu'il faille établir un rapport entre la présence de ces armes dans des sépultures et celles d'armes sacrifiées dans des sites cultuels de La Tène finale (cf. BRUNAUX, 1986, 126-128), bien que les épées de Dun-sur-Auron aient été découvertes en partie ployées.

En tout cas, le caractère cultuel des armes est attesté chez les Bituriges, comme le montre par exemple la présence d'armes miniatures dans une fosse de la zone cultuelle du site d'Argentomagus-Saint-Marcel (épée, bouclier) (ALLAIN *et al.*, 1987/88, Fig. 9 ; FAUDUET, 1983).

### 3.4.5. Les "caveaux funéraires" (hypogées, *columbaria*)

On a parlé, à propos de certaines caves, d'une fonction éventuellement funéraire.

Cette interprétation, assez courante au XIX<sup>e</sup> s., s'appuyait sur la comparaison avec les "*columbaria*" romains, qui ne semblent pas, en fait, avoir beaucoup d'équivalents nets en Gaule.

Le seul exemple de sépulture hypogée qui puisse être véritablement retenu pour la Gaule est celui de Weiden, près de Cologne (FREMERSDORF, 1957 ; TOYNBEE, 1971, 212-214 et Fig. 21).

Récemment, cette interprétation funéraire de certaines des nombreuses caves gallo-romaines découvertes en Gaule, tant en milieu urbain que rural, a été remise en lumière par quelques publications (VASSELLE, 1963 ; et cf. 1969, 112 ; CORTET, 1971 ; 1973).

Rien en fait ne justifie aujourd'hui une telle interprétation, aucune de ces caves n'ayant réellement livré des éléments spécifiquement funéraires.

Le tombeau de Neuvy-Pailloux est tout à fait différent : rampe d'accès axiale, au lieu d'un escalier d'angle, absence de soupiraux et de niches, présence de peintures (sur ce dernier point, voir ci-dessus la contribution d'A. BARBET) : malgré la tradition archéologique locale, et l'opinion d'A. BLANCHET (1921), il faut bien admettre qu'il s'agit d'une sépulture, qui doit être associée au "Groupe de Fléré", bien qu'il s'agisse de son élément le plus récent.

On a toutefois évoqué ci-dessus les relations typologiques existant entre nos caveaux funéraires bituriges et les celliers domestiques attestés à la même époque.

### 3.4.6. Comparaisons plus lointaines (hors de Gaule)

Il n'est certes pas utile de multiplier les comparaisons, surtout quand elles concernent des aires culturelles, géographiques, chronologiques, très différentes.

Mais quelques ensembles méritent toutefois d'être signalés.

Il s'agit d'abord d'assez nombreuses sépultures riches d'Europe Centrale et du Nord-Est (Germanie libre) (Fig. 3-54), concernant la période de La Tène finale et surtout celles contemporaines du Haut-Empire : ces tombes livrent souvent armes et vaisselles de bronze, et d'assez nombreuses importations. C'est le cas de la tombe de Kelheim (WERNER, 1954), qui a notamment fourni une œnochoé comparable à des exemplaires de notre groupe (cf. étude de S. TASSINARI ci-dessus), mais aussi de nombreux autres ensembles, notamment du groupe dit "de Lubsöw" (WERNER, 1950 ; 1979, cartes ; EGGERS, 1953 ; WHEELER, 1955 : éd. franç., p. 37 sq. ; TODD, 1977 ; voir aussi, par ex. : KOERNER, 1965 ; KUNOW, 1985 ; KOROWSKI et SCIBIOR, 1990).

Un autre rapprochement suggestif peut se faire avec la nécropole de La Tène ancienne à *Montefortino*, dans les Marches (côtes italiennes de l'Adriatique centrale) : cette comparaison est déjà avancée par STEAD (1967, 49) ; il s'agit d'une nécropole de

Gaulois Sénon, comportant plusieurs riches mobiliers, avec armes, vaisselle de bronze, importation... (BRIZIO, 1899 ; DÉCHELETTE, 1927, 594-597).



Fig. 3-54 : Tombes de chefs du groupe de *Lübsow*, d'après WHEELER (1960, Fig. p. 38).

Plus tardivement, les affinités ne sont pas rares (Fig. 3-53) (on l'a d'ailleurs vu pour certains éléments du mobilier de nos sépultures) avec la nécropole de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. connue à *Ornavasso* (Alpes Italiennes) (GRAUE, 1974) : il s'agit là aussi d'une nécropole groupée, et non de sépultures isolées, mais comportant un riche mobilier, des armes, de la vaisselle de bronze, des importations... ; de même d'ailleurs avec la nécropole de *Giubiasco* (CRIVELLI, 1971 ; 1977), où l'on note des armes, de la vaisselle de bronze, parfois des amphores, comme dans d'autres nécropoles précoces du *Tessin* (SIMONNETT, 1941), par exemple Minusio, où sont présents quelques grands caveaux (*ibid.*, n° 4, Fig. 113 ; n° 5, Fig. 118 ; n° 31, Fig. 139-140 ; n° 33, Fig. 147).

On citera encore (cf. BARRUOL et SAUZADE, 1969, 71-72, n. 4), par exemple, trois tombes de La Tène finale d'*Italie du Nord*, l'une à Misano Gera d'Adda,

dans la province de Bergame (DEGRASSI, 1945), avec armes et vaisselle de bronze, les deux autres à Esino Lario, près de Côme (BERTOLONE, 1954), avec armes.

Mais c'est avec les groupes des tombes "princières" et notamment à char, du Hallstatt final ou du début de La Tène (surtout V<sup>e</sup> s. av. J.-C.), que l'on trouvera les éléments de rapprochement les plus étonnants, car il s'agit d'une aire chronologique fort différente (voir : JOFFROY, 1958 ; VAN ENDERT, 1987 ; et dernièrement : BRUN, 1987 ; *Trésors...*, 1987). Dans ces tombes des puissants membres de l'aristocratie celtique, qui contrôlent les grands axes commerciaux, se retrouvent – outre souvent le char – des armes, de luxueuses parures, de la vaisselle de bronze, de nombreuses importations, dont notamment des services à boire (œnochoés, cratères, etc...) ; tout ceci n'est pas sans évoquer le mobilier des tombes de notre groupe. Il est à ce titre intéressant d'observer que le Berry est précisément la région de Gaule centrale où ce type d'importation est le plus abondant dans les sépultures de la fin de la période hallstattienne ou du début de La Tène (WILLAUME, 1985).

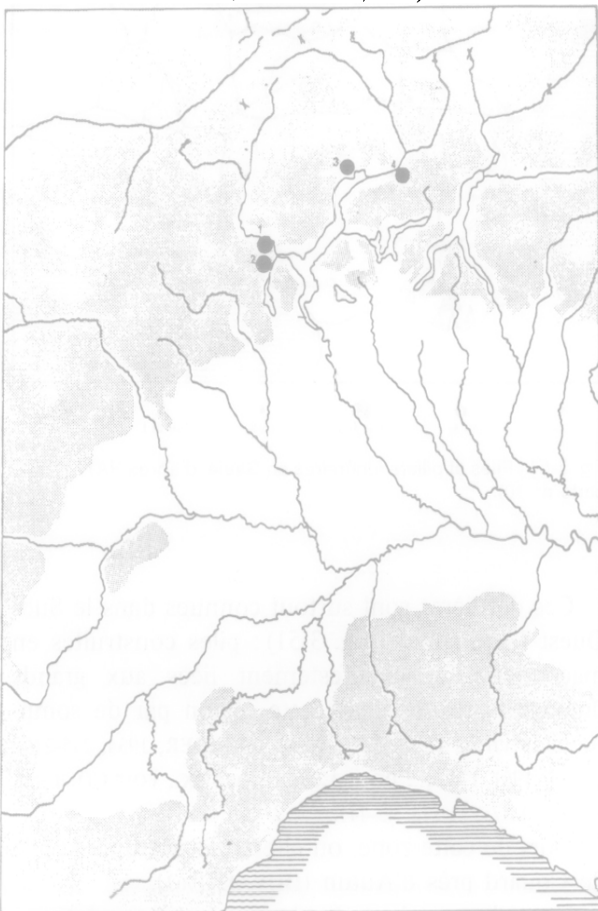


Fig. 3-53 : Nécropoles du Sud des Alpes : 1 : Ornavasso ; 2 : Gravellona Toce ; 3 : Locarno ; 4 : Giubiasco (d'après GRAUE, 1974, carte 1).

Bien qu'il s'agisse dans les deux cas de Celtes, possédant une mythologie et une symbolique communes, il serait aventureux d'établir une continuité, sur plus de quatre siècles, entre ces riches sépultures sous *tumulus* du Berry et notre "Groupe de Fléré" : les éléments chronologiquement intermédiaires (La Tène moyenne, et même La Tène finale "pure") manquent totalement, en tout cas en Berry.

Il s'agit plutôt là d'un nouvel exemple de similitude culturelle (sans qu'il y ait influence réciproque) entre des aires géographiques ou chronologiques très différentes : face à une situation similaire, des groupes humains de niveau social et culturel comparable, réagissent de manière parallèle : dans notre cas, des groupes de riches aristocrates, contrôlent l'économie – et notamment le commerce – d'un secteur géographique donné, se trouvent donc en contact avec les marchands italiens et méditerranéens, et veulent, de manière parfois ostentatoire, montrer leur richesse et leur puissance, au-delà de la mort, par l'accumulation de biens de consommation, parmi lesquels viennent en tête les belles vaisselles de bronze italiennes et les importations de vin, avec les services à boire y afférant. Cette observation n'est pas neuve (cf. STEAD, 1967, 49), mais mérite d'être mise en lumière par ce nouvel exemple du "Groupe de Fléré" : comme en Narbonnaise (Groupe de Saint-Laurent-des-Arbres), en Rhénanie (Groupe de Goeblingen-Nospelt) ou en Grande-Bretagne (Groupe de Welwyn), à la même époque, comme, alors encore, hors de l'Empire, en Germanie libre (Groupe de Lübsow), comme sans doute à Montefortino, plus tôt, puis à Ornavasso, et vraisemblablement encore en Toulousain, enfin en Poitou aux II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles, etc..., les mêmes causes ont produit les mêmes effets, sans qu'il soit nécessaire d'établir des rapprochements culturels audacieux entre ces groupes, à travers le temps et l'espace (Fig. 3-55).

### 3.4.7. Les sépultures et la tombe privilégiée dans le monde rural gallo-romain

(N.B. : on trouvera plus amples informations à ce sujet dans les *Actes de Colloque* (Orléans, février 1992) : *Monde des morts et Monde des vivants en Gaule rurale*, 1993).

Comprendre quelle est en Gaule la place de la sépulture et de la nécropole dans l'habitat rural n'est pas chose aisée.

Il n'existe pratiquement pas d'étude, régionale ou plus synthétique, sur cette question (cf. à ce sujet VAN DOORSELAER, 1967, 24 sq. ; COLLIS, 1977 ; FERDIÈRE, 1988, t. 1, 262-272 ; SCOTT, 1990), et un récent colloque sur "*Incinération et Inhumation*" n'a apporté que quelques indications éparses sur la question (*Incinér....*, 1987 ; voir en particulier les contributions de BEL *et al.*, ; BOST et MAURIN ; PAUNIER ; CÜPPERS ; VAN OSSEL ; GALLIOU ; voir aussi : *Nécrop....*, 1987, et en particulier : MEFFRE et LEYRAUD, 1987).

Toutefois, certaines études régionales abordent la question, par exemple en Armorique (GALLIOU, 1981 a ; 1989, 79), en Ile-de-France (BOURGEOIS, 1984, 298), ou en Auvergne (MONDANEL, 1988, 4-5), ou encore, pour le I<sup>er</sup> s. av. J.-C., dans la cité des Volques Arécomiques (FICHES, 1989).

Il n'existe qu'un nombre très limité de cas où des sépultures isolées ou des nécropoles ont pu être mises de manière évidente en relation avec un habitat rural contemporain (*villa*, ferme...) (voir par ex. l'intéressante étude de MARTIN-KILCHER, 1976).

En fait, pour la période précoce qui nous occupe, seul John COLLIS (1977 b, 5-6 et 12) a réellement attiré l'attention sur l'existence d'un groupe relativement homogène de riches sépultures de La Tène finale ou du début de la période romaine dans un secteur du Nord-Ouest de l'Europe couvrant l'Est de l'Angleterre, d'une part, les régions mosellane et rhénane de l'autre ; la liste qu'il donne (*ibid.*, 5) des caractères propres à ces tombes privilégiées recoupe en grande partie la nôtre (ci-dessus).

Comme nous l'avons vu dans les comparaisons que nous avons citées pour notre groupe, il existe bien sûr tout d'abord des sépultures privilégiées (parfois accompagnées de sépultures secondaires), comme certaines tombes que nous avons mentionnées dans des régions voisines (Poitou par ex.), ou encore les *tumuli* gallo-romains de Belgique, où l'association est parfois évidente avec des *villae* proches (cf. par ex. PLUMIER, 1986, 98-100).

On observe toutefois aussi de petites nécropoles rurales, qui, dans certains cas, semblent correspondre à une exploitation agricole spécifique, mais dans d'autres concerner un groupe plus ou moins important de fermes alentours : c'est à ces derniers cas que correspond par exemple la plupart des petites nécropoles — que nous avons citées — de sépultures en coffre de pierre, notamment courantes en Berry du Sud et en Limousin : dans l'Indre, notamment, plusieurs associations de tombes en coffres

avec des *villae* peuvent être citées (BRISAUD, 1988, I, 89-91).

Mais il existe aussi en milieu rural (Fig. 3-51 et 52) d'autres types de sépultures privilégiées (de propriétaires), beaucoup plus spectaculaires et visibles par leur caractère monumental : ce sont les mausolées, les piliers et les piles funéraires (cf. en général : HATT, 1951, 172-185, et carte n° 10 ; voir aussi : TOYNBEE, 1971, 143 sq....).

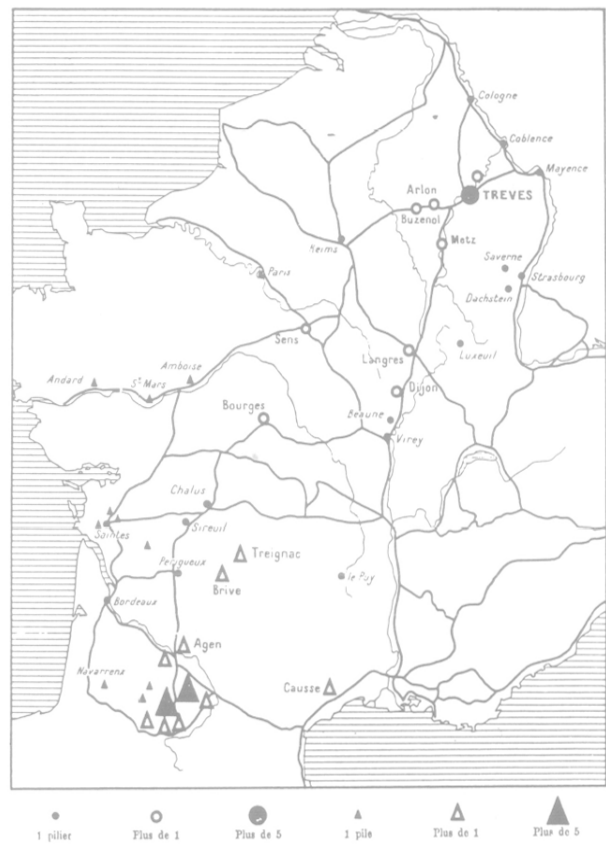


Fig. 3-51 : Piles et piliers funéraires en Gaule, d'après HATT (1951, carte n° 10).

Ces dernières sont surtout connues dans le Sud-Ouest (Aquitaine) (Fig. 3-51) : piles construites en maçonnerie, et manifestement liées aux grands domaines attestés dans cette région par de somptueuses *villae* (LAUZUN, 1898 ; GRENIER, 1934, 215-219 ; HATT, 1951, 174 sq. ; pour Lescar, par ex., voir COUPRY, 1969, 372-375, et Fig. 43-44).

Hors de cette zone, on citera par exemple la pile de Couard près d'Autun (DUVAL, 1963).

Une pile sans doute funéraire est connue à proximité du Berry, en Touraine : la pile de Cinq-Mars à Cinq-Mars-la-Pile (Indre-et-Loire) (cf. ci-dessus).



D'autres de ces monuments funéraires privilégiés sont des piliers édifiés en grand appareil, et sculptés : ils sont surtout connus en Rhénanie romaine (HATT, *op. cit.* ; KÄHLER, 1934 ; DREXEL, 1920 a) ; les plus célèbres sont ceux de *Neumagen* (von MASSOW, 1932) et *Igel* (DRAGENDORFF et KRÜGER, 1924 ; DREXEL, 1920 b ; ZAHN, 1968).

De tels monuments, notamment des mausolées, sont connus dans d'autres régions de Gaule, et notamment en *Narbonnaise* : le plus célèbre à Saint-Rémy-de-Provence, d'autres à Alleins, Arles, Cabrières-d'Aigues, Cucuron, Faverolles, Lanuéjols, Rognes, Saint-Julien-de-Martignes, Villelongue-d'Aude, ... (cf. DEYDIER, 1912 ; GRENIER, 1934, *loc. cit.* ; BENOIT, 1941 ; PICARD, 1943 ; BARRUOL, 1963 ; ROLLAND, 1969 ; BURNAND, 1975, 61-147 ; ROTH-CONGÈS, 1989 ; HALLIER *et al.*, 1990) ; mais aussi par exemple à *Mackwiller* (Bas-Rhin) (HATT, 1967), à *Echternach* (Luxembourg) (METZLER *et al.*, 1981, 305-312, et Fig. 229), à proximité de grandes *villae*, ou à *Prahecq* (Deux-Sèvres) (LIÈGE et MARSAC, 1975 ; NICOLINI, 1977, 380-381, Fig. 21) et *Fontaine-Valmont* (Hainaut, Belgique) (FAIDERFEYTMANS, 1984), *Faverolles* (Haute-Marne) (FÉVRIER, 1983 ; 1985 ; 1987), *Briedel* (Allemagne) (HEIMBERG, 1982), près de *tumuli* romains, et à *Avenches* "en Chaplix" (Suisse) (CASTELLA et FLUTSCH, 1990) ; voir aussi : TOYNBEE, 1971, 164 *sq.*, etc.

Il n'est pas impossible que de tels piliers funéraires sculptés aient existé chez les Bituriges : HATT (*op. cit.*, 173, n. 9) signale au moins un élément provenant d'un monument de ce type au Musée de Bourges ; mais nous sommes là en ville, et non à la campagne.

Mais on observe parfois, dans une même cité, ou dans une même région, la coexistence de deux ou plusieurs de ces modes de sépulture. Par exemple,

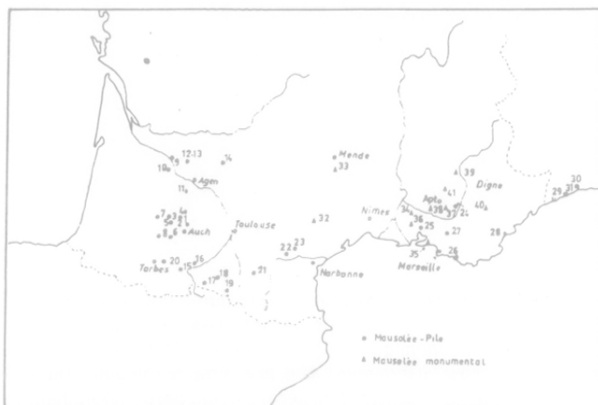


Fig. 3-52 : Monuments funéraires en **Gaule méridionale**, d'après BARRUOL (1963, Fig. 15).

chez les Trévires, on reconnaît à la fois des tombes riches en fosses (Groupe de Goeblingen-Nospelt), des piliers funéraires, et des *tumuli*. Il est vrai que le premier type est généralement antérieur de plus d'un siècle aux deux autres.

Une des associations les plus évidentes d'un ensemble funéraire avec une *villa* est la cas de Newel (Allemagne), où un enclos, contenant une petite nécropole, et jouxtant un sanctuaire, se trouve à moins de 100 m de la *villa* (CUEPPERS et NEYSES, 1971).

En Gaule Septentrionale (Gaule Belgique), il semble que l'on puisse observer, au moins sur une quinzaine de cas (VAN DOORSELAER, 1967, 24 *sq.* ; DE MAEYER, 1937, 243-247 et carte II ; cf. aussi AMAND, 1971 b), l'existence simultanée, pour une seule *villa*, de deux ensembles funéraires : l'un riche, souvent à *tumulus*, concernant sans doute le propriétaire et sa famille ; l'autre plus pauvre, vraisemblablement pour le personnel de l'exploitation.

Il faudrait aussi mentionner les nombreux enclos funéraires, de La Tène finale ou gallo-romaine, du Nord de la Gaule, Grande-Bretagne ou de Rhénanie (HABEREY, 1938/39 ; BRISSON et HATT, 1955 ; 1960 ; BONENFANT, 1961 ; 1966 ; STEAD, 1961 ; DECKER et SCOLLAR, 1962 ; SCOLLAR, 1965 ; WIGHTMAN, 1970 ; 1985, 130-131).

De tels rapprochements habitat-sépulture sont signalés en Berry, mais rares : à Neuvy-Pailloux, comme on l'a vu ; mais aussi par exemple à Ville-dieu-sur-Indre (FERDIÈRE, 1988, t. 1, fig. p. 263 ; HOLMGREN, 1981, 40-50 et Pl. IX ; COULON, 1975), où une petite nécropole, avec coffres de pierre, se trouve à environ 800 m d'une *villa* repérée en photographie aérienne.

Fort peu d'éléments sont donc mis en rapport étroit et indiscutable avec des exploitations agricoles, des domaines. Une recherche reste à faire en la matière.

Mais l'on observe en tout cas de vastes régions agricoles où ne se rencontre aucun de ces types de sépultures privilégiées : on pourrait citer la Beauce, la Picardie, et bien d'autres terroirs.

La présence ou l'absence de riches sépultures, à l'époque gallo-romaine, susceptibles de correspondre à celles de propriétaires d'exploitations agricoles ou de domaines, est sans doute un indice pour aborder, dans le monde rural de la Gaule, la délicate question du statut de la propriété du sol, du mode d'exploitation, direct ou indirect.

### 3.5. Conclusions à propos des comparaisons

Au terme de cette enquête comparative, quels sont les éléments les plus pertinents, en regard de nos sept sépultures du “Groupe de Fléré” ?

Deux groupes émergent, à l'évidence : celui de Welwyn, en Grande-Bretagne, et celui de Goeblingen-Nospelt, en Rhénanie-Luxembourg : globalement, même chronologie, même type de “caveaux” funéraires, mobiliers comparables en de nombreux points, comme la disposition même de ceux-ci...

Revenons en effet aux critères retenus pour la définition du “Groupe de Fléré” (ci-dessus, chap. 2.8), au nombre de seize. L'ensemble des sépultures des deux groupes, britannique et rhéna, a fourni un à plusieurs éléments correspondant à chacun de ces critères, à l'exception toutefois du rite de l'inhumation, et de la présence d'outils de forgerons : score pour le moins honorable. Les relations entre ces groupes avaient déjà été mises en lumière par COLLIS (1977, 5-6).

Quelques ensembles, dans les provinces de Gaule, conservent une pertinence de comparaison encore acceptable à ce titre, comme Arras, Hannogne et

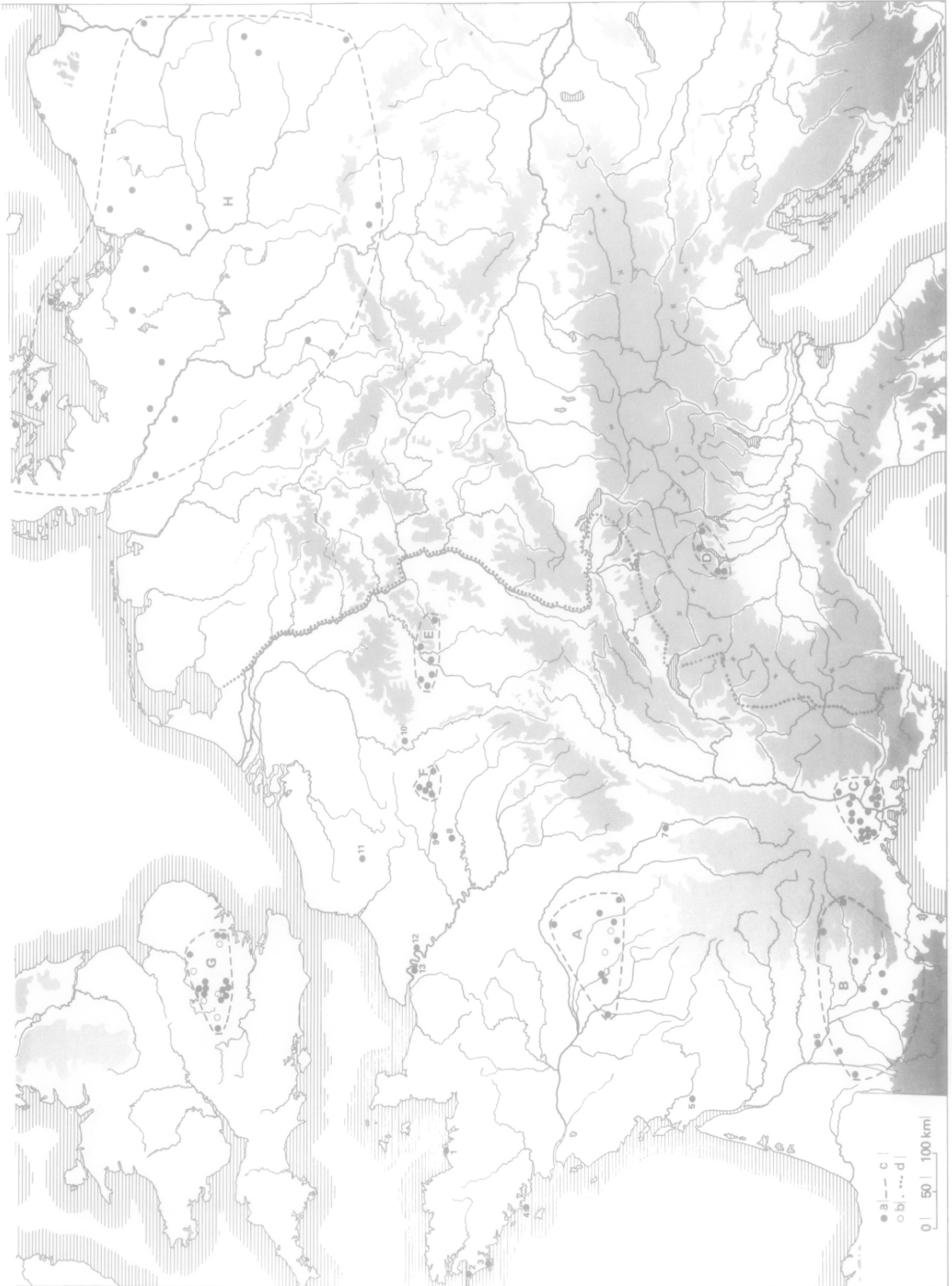
Presles-et-Boves en Gaule Belgique, le “Groupe de Saint-Laurent-des-Arbres”, en Narbonnaise, ou par exemple la tombe de Tesson en Aquitaine.

D'autres sépultures, constituant dans leur secteur des cas uniques, s'en éloignent un peu plus : celles de Chassenard, chez les Arvernes, et Châteauponsac chez les Lemovices, pour des questions de dimensions, de chronologie...

Enfin, des groupes homogènes gardent de solides points de comparaison avec notre groupe, mais s'en éloignent aussi pour d'autres critères, concernant notamment leur datation : tombes riches du Poitou, *tumuli* de Belgique, tombes à char de La Tène finale (notamment Boé), puits funéraires du Toulousain, tombes d'Armorique...

Il apparaît donc notamment que le phénomène lié à ce type de sépulture n'est pas strictement associé à la romanisation proprement dite : on en veut pour preuve des sépultures gauloises sans doute antérieures à la Conquête (Tesson, Hannogne, Châtillon-sur-Indre...) ou encore extérieures à l'Empire romain au moment de leur mise en place : l'essentiel du “Groupe de Welwyn Garden”, antérieur à la conquête romaine de la Grande-Bretagne, ou encore le “Groupe de Lubsöw”, en pleine Germanie libre.

Fig. 3-55 : Carte synthétique des comparaisons invoquées pour le “Groupe de Fléré-la-Rivière”. **Légende** : a : sépultures comparables ; b : autres, présumées ; c : limite des “Groupes” ; d : limite de la Gaule (au Haut-Empire) - Groupes : A : “Groupe de Fléré-la-Rivière” (Bituriges) ; B : puits funéraires du Toulousain ; C : “Groupe de Saint-Laurent-des-Arbres” (Volques Aréconomiens) ; D : nécropoles d'Italie du Nord ; E : “Groupe du Goeblingen-Nospelt” (Trévires) ; F : Groupe champenois ; G : “Groupe de Lubsöw” (Germanie Libre, hors Empire romain) - Autres sépultures : 1 : Saint-Jacut-de-la-Mer (Côtes-d'Armor) ; 2 : Goulien (Finistère) ; 3 : Saint-Jean-Trolimon (Finistère) ; 4 : Quiberon (Morbihan) ; 5 : Tesson (Charente-Maritime) ; 6 : Boé (Lot-et-Garonne) ; 7 : Chassenard (Allier) ; 8 : Armentières (Aisne) ; 9 : Presles-et-Boves (Aisne) ; 10 : Tremblois (Ardennes) ; 11 : Arras (Pas-de-Calais) ; 12 : Belbeuf (Seine-Maritime) ; 13 : La Mailleraye-sur-Seine (Seine-Maritime) (dessin : C. BRIGNON, Atelier de Cartogr. de l'Univ. de Tours).



#### **4. SYNTHÈSE**

## 4.1. Les sépultures du "Groupe de Fléré"

### 4.1.1. La localisation des sépultures (A.F.)

Outre leur contexte archéologique, et leur relation éventuelle avec des habitats, la situation topographique de nos sept tombes présente-t-elle des caractères spécifiques ? Nous n'avons pas retenu ce critère, qui n'apparaît pas très homogène, dans la caractérisation du groupe.

#### — a) Cours d'eau

On peut peut-être observer que la majorité d'entre elles se situe sur le bord de légères éminences, ou sur des pentes, dominant des cours d'eau.

Dans le cas de Fléré, rebord de plateau dominant l'Indre ; pour Châtillon-sur-Indre, versant opposé de la même vallée ; pour Neuvy-Pailloux, rebord de plateau surplombant le ruisseau de Villesaison ou Paluette ; pour Berry-Bouy, versant Ouest de la petite vallée d'un ruisseau affluent de l'Yèvre ; pour Primelles, versant Nord d'un talweg affluent du ruisseau du Pontet ; pour Dun-sur-Auron, bord de plateau dominant l'Auron ; pour Ménestreau, enfin, versant Sud de la vallée du Cosson.

Il y a là une certaine constance, même si la distance à la rivière n'est pas la même partout, et varie de 200 m (?) environ dans le cas de Berry-Bouy, à 1 000 m pour Primelles, en passant par 250 m pour Neuvy, 250 m (?) environ à Châtillon, 375 m à Dun, 550 m à Ménestreau, 675 m à Fléré.

En outre — mais l'observation est banale —, il est vrai que la plupart de nos tombes sont à peu de distance des principales rivières, affluent de la Loire ou du Cher, qui drainent la cité des Bituriges : l'Indre, toute proche, pour Fléré et Châtillon ; l'Yèvre à Berry-Bouy, l'Arnon somme toute peu éloignée à Primelles, l'Auron à Dun, voire le Cosson à Ménestreau ; seule fait ici exception la tombe de Neuvy-Pailloux.

#### — b) Orientation

L'orientation des versants utilisés ne paraît pas systématique : pente vers le Sud-Ouest à Châtillon, Primelles et Dun, vers le Nord-Est à Fléré et Berry-Bouy, vers le Nord à Neuvy-Pailloux et Ménestreau : seuls les versants exposés au Nord semblent, curieusement, un peu privilégiés.

#### — c) Les voies de communication (Fig. 4.1)

Dans certains cas, on observe la proximité relative d'une voie romaine : faut-il y voir l'attraction des axes routiers pour les sépultures, y compris en milieu rural ?

A Fléré et Châtillon, c'est la voie Tours-Déols, par la rive droite de l'Indre (?). Si la sépulture de Fléré en est un peu éloignée (environ 1 km ?), celle de Châtillon en serait très proche. A Neuvy-Pailloux, la voie Déols-Issoudun (?) en est plus éloignée. A Berry-Bouy, la voie de Bourges à Tours par la rive droite de l'Yèvre et du Cher, si l'actuelle N. 76 en suit à peu près le tracé, passe à 1,500 km au Nord de la sépulture ; à Primelles, la Chaussée de César, de Bourges à *Argentomagus*, passe à 3,350 km au Nord de la tombe ; à Dun, la voie Bourges-Bourbon-l'Archambault n'est par contre qu'à 450 m à l'Est du tombeau ; à Ménestreau enfin, la voie Orléans-Bourges, s'il s'agit bien d'elle (DELÉTANG, 1984, t. 1, 152-154 ; t. 3, Fig. 24), ne se trouve qu'à 40 m de la sépulture.

On le voit, cette proximité est très relative, et ne peut réellement être retenue que dans le cas de Châtillon-sur-Indre, sans doute, Dun-sur-Auron, et surtout Ménestreau.

#### — d) *Oppida* (Fig. 4.2)

Peut-on observer, chez les Bituriges, une relation de nos sépultures avec les sites fortifiés de La Tène finale, présents en assez grand nombre sur le territoire de cette cité (BÜCHSENSCHÜTZ, 1968 ; RALSTON et BÜCHSENSCHÜTZ, 1975 ; BÜCHSENSCHÜTZ et RALSTON, 1981) ? Ces *oppida* bituriges dépassaient le nombre de vingt au moment de la Conquête (CÉSAR, *B.G.*, VII, 15, 1-4).

Rien jusqu'à présent ne permet de penser à l'existence d'un véritable *oppidum* à Dun-sur-Auron (bourg, ou éperon de la Touratte), ni à Châtillon-sur-Indre (bourg, proche de cette tombe et de celle de Fléré), comme le suggérerait la toponymie. De même pour Issoudun, somme toute assez proche de la tombe de Neuvy-Pailloux. Certes, Berry-Bouy n'est pas très éloignée de Bourges même, mais aucun *oppidum* n'est connu en revanche dans les environs de Primelles, à moins d'admettre qu'une agglomération indigène de ce type aît précédé le *vicus d'Ernodunum-Saint-Ambroix*, à l'Ouest. Et rien de tel à Ménestreau-en-Villette. Mais il existerait en revanche une étroite concordance à Levroux, s'il y a bien là une tombe du groupe. Et Palluau est tout proche de l'*oppidum* du "Pied de Bourges" à Clion (Indre) (cf. FERDIÈRE et de KISCH, 1984, 308-309).



Fig. 4-1 : Carte des voies romaines des Bituriges (d'après LEDAY, 1980, Pl. LXXVII), et localisation des tombes du "Groupe de Fléré" (carrés noirs) (dessin : C. BRIGNON, Atelier de Cartogr. de l'Univ. de Tours).

Cette relation, si elle existe ici, n'apparaît donc, pour le moins, pas très clairement. Pourtant, il semble possible de reconstituer des territoires de subdivisions de la "cité" à partir de ces sites fortifiés (PION, 1989).

Ces *oppida* jouent sans doute ici le même rôle de redistribution des importations italiennes que par exemple en territoire trévire (METZLER, lettre du 30 janv. 1989), et ne sont donc sans doute pas, à ce titre, étrangers à l'abondance de ces importations (amphores, vaisselle de céramique et de bronze...) dans nos sépultures.

Mais, si une telle relation doit exister, elle ne semble pas revêtir l'ampleur du phénomène observable à une période plus ancienne (première moitié du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C.) dans les "principautés" de la Celtique, entre résidences fortifiées et sépultures princières, comme par exemple à la Heuneburg (BRUN, 1987, 106-111...), ou comme cela a pu être noté pour des groupes de tombes comparables aux nôtres, notamment chez les Trévires (autour de Titelberg) (METZ-

LER, 1984, 99) ou les Volques Arécomiques (FICHES, 1989, 218-221), ainsi qu'autour de Château-Porcien (Ardennes) (voir ci-dessus, chap. 3).

#### 4.1.2. Le caveau

La structure des caveaux est-elle homogène ?

Il est en tout cas probable, en particulier à Berry-Bouy, Primelles et Dun-sur-Auron, et certainement à Fléré et Neuvy-Pailloux, que les caveaux étaient destinés à rester vides de terre, et que seul l'effondrement des plafonds a occasionné leur comblement *a posteriori*.

Ils devaient donc être, au moment de leur constitution, recouverts de tertres plus ou moins élevés, dont des traces nettes ont au moins pu être observées à Neuvy-Pailloux, par exemple.

La présence systématique d'amphores, la forme de ces caveaux (BLANCHET, 1921 a, ne voulait-il pas voir une simple cave dans celui de Neuvy-Pailloux ?)



Fig. 4-2 : Fortifications et *oppida* des Bituriges et régions voisines, d'après BÜCHSENSCHÜTZ et RALSTON (1981, Fig. 1).

font irrésistiblement penser à des caves ou celliers. On l'a vu (ci-dessus), de telles caves, à amphores, sont par exemple bien connues à Châteaumeillant, et ce type de structure est bien attesté en Berry sur les habitats de La Tène finale tels que Levroux (BÜCHSENSCHÜTZ, 1981 ; VILLARD et BÜCHSENSCHÜTZ, 1984 ; et cf. BÜCHSENSCHÜTZ, 1984, 190-193). On peut penser que ces sépultures imitent dans une certaine mesure la richesse des celliers de ces propriétaires fonciers.

#### 4.1.3. Les pratiques funéraires (A.V.)

Les rites funéraires mis en évidence dans les tombes de ces riches personnages présentent un certain nombre de particularités qu'il convient de dégager. Cependant, avant de mettre en lumière ces traits originaux, soulignons que les principales caractéristiques des cimetières celtiques de La Tène finale, de l'Italie du Nord au Sud de l'Angleterre, sont représentées dans ces sépultures jusqu'au milieu du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. (à Neuvy-Pailloux), malgré un certain

nombre de modifications dû à cette date plus tardive. La richesse de celles-ci ne doit pas en effet occulter ces similitudes des rites et de la cérémonie funéraire.

##### 4.1.3.1. Le mort : le traitement du corps : incinération ou inhumation ?

###### – a) *L'inhumation en Gaule à La Tène finale*

Une vue superficielle et déjà ancienne, puisqu'elle n'a pas évolué depuis la parution du *Manuel* de J. DÉCHELETTE (1927, 520), des rites funéraires de La Tène finale présente l'incinération comme le mode d'ensevelissement adopté presque exclusivement en Gaule pré-romaine. Il convient aujourd'hui d'être beaucoup plus nuancé sur cette définition, puisque les témoignages de la pratique de l'inhumation sont de plus en plus nombreux en Gaule, notamment en Armorique (dunes de Kerné à Quiberon par exemple : GIOT *et al.*, 1979, 260-261), en Auvergne (Pont-Charraud : fouille LOISON, inédite ; cf. toutefois :

DELPUECH, 1987, 39), en Champagne autour des Marais de Saint-Gond (VILLARD, à paraître), dans les Alpes (à Lanslevillard : LASFARGUES, 1982, 425-428), et peut-être même en Poitou (à Cubord-Valdivienne : MATARO Y PLADELASALA, 1988, 60-62).

Dans la vallée de la Vienne, donc dans une région limitrophe de la Cité des Bituriges, la nécropole protohistorique de Cubord-Valdivienne a en effet livré deux ensembles de tombes de La Tène finale qui reflètent peut-être la pratique des deux rituels dans un même cimetière.

A l'intérieur du double enclos quadrangulaire 22/23, se trouvaient deux fosses oblongues et un petit bâtiment (MATARO Y PLADELASALA, 1988, 60-67) ; ces structures ne sont sans doute pas contemporaines, puisque le fossé interne recoupe l'une des fosses. Malgré l'absence de mobilier caractéristique et d'ossements humains (le terrain constitué par une terrasse alluviale de la Vienne est particulièrement acide), on est tenté de les identifier comme deux sépultures à inhumation. Le mobilier découvert provient des deux fossés.

Ce type d'aménagement est très proche de celui des nécropoles champenoises de La Tène moyenne et finale situées autour des marais de Saint-Gond : les sépultures à inhumations (dont certaines sont dépourvues de mobilier) et des petites chapelles funéraires sont entourés de fossés quadrangulaires, qui ont eux-mêmes reçu des sépultures à incinérations les plus tardives du cimetière, aux I<sup>er</sup> s. av. et ap. J.-C. (Ecury-le-Repos "l'Homme Mort" : BRISSON et HATT, 1955 ; Normée "La Tempête" : BRISSON et HATT, 1969).

En revanche, l'enclos n° 35 de Cubord, qui n'a pu être fouillé que très partiellement, a livré les éléments d'une incinération déposée au fond du fossé nord (MATARO Y PLADELASALA, 1988, 58-60).

– b) *Les rites funéraires en Berry au I<sup>er</sup> s. av. J.-C.*

L'absence de découvertes de cimetières de La Tène finale en Berry ne nous permet pas de savoir si les deux rites étaient pratiqués, ou si l'un d'entre eux avait été privilégié. Les seules références que nous possédons sont tardives (2<sup>e</sup> moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.) et se réfèrent d'ailleurs à des tombes au mobilier exceptionnel.

Cependant, ces exemples sont peu utilisables du point de vue du rite funéraire, car il s'agit soit de découvertes anciennes comme celles de Levroux, où les données sont extrêmement imprécises, soit d'une

trouvaille fortuite à Palluau, où il semble cependant que la tombe renfermait une inhumation.

L'étude des tombes riches que nous analysons ici n'apporte pas plus de certitude à ce sujet. La présence d'un squelette humain inhumé ou incinéré a rarement été reconnu (sauf à Berry-Bouy et Neuvy-Pailoux), ce qui pourrait faire douter certains de la nature funéraire de ces ensembles. La comparaison avec d'autres sépultures des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. J.-C., présentant un mobilier de même nature, accrédite bien la thèse de tombes de personnages au statut privilégié. Citons pour mémoire :

- la sépulture de La Mailleraye-sur-Seine "La Grande Houssaye", dans la Forêt de Brotonne (Seine-Maritime), de la transition La Tène moyenne-La Tène finale (150-80 av. J.-C.) (LEQUOY, 1989, 272-273).
- les tombes trévires de Clémency, Goebingen-Nospelt, Wincheringen (METZLER, 1989 ; *et al.*, 1988 ; 1991).
- les sépultures de l'Angleterre du Sud, dite du groupe d'Aylesford et de Welwyn Garden (STEAD, 1967), et celles d'Arras (TERNINCK, 1879, 229-243).
- les cimetières des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. du Sud-Est de la Gaule (Beaucaire, Saint-Rémy-de-Provence...) (ARCELIN, 1979, 105-107, Figs.).
- les puits funéraires du Toulousain (VIDAL, 1986).

S'il nous a semblé quelque peu illusoire de tirer des conclusions générales sur le traitement rituel du cadavre, les quelques informations qui ont pu être recueillies, à une époque où cet aspect de l'archéologie n'était pas exploité, méritent d'être mentionnées.

– *Dun-sur-Auron* : le cas de cette tombe (datée du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. sans plus de précisions) paraît l'un des plus clairs. Un grand nombre d'objets et quelques ossements avaient visiblement été incinérés, dans la fosse même, comme le suggère la rubéfaction des parois.

Cependant, si l'incinération semble bien avoir été pratiquée, les quelques os brûlés mis au jour n'ont pas été déterminés : os humains ou d'animaux ?

– *Châtillon-sur-Indre* : aucun détail révélateur du rite ne transparaît dans la publication.

La comparaison avec la tombe de Tesson (Charente-Maritime) – qui a livré un poignard anthropoïde tout à fait similaire à celui de Châtillon – est tentante ; elle n'apporte cependant là aussi que des données trop lacunaires pour permettre d'interpréter



le rituel de façon fiable : des débris d'ossements calcinés mêlés à de l'eau (!), des cendres et de la terre glaise étaient enfermés dans deux des quinze amphores présentes à Tesson (DUVAL *et al.*, 1986, 36) ; ils furent identifiés comme animaux, sauf peut-être l'un d'entre eux ; quant aux autres restes osseux "épars dans l'excavation", les médecins qui les examinèrent "ne surent les déterminer", sauf des restes de porc ou de sanglier (*ibid.*, 37).

– *Fléré-la-Rivière* : le squelette n'a pas été retrouvé ; cette absence est très vraisemblablement due au milieu ambiant humide et acide, une terrasse alluviale au travers de laquelle remonte la nappe phréatique. Seule la forme de la fosse centrale et l'organisation de son contenu nous ont autorisé à proposer l'hypothèse de l'inhumation.

– *Ménestreau-en-Villette* : aucun ossement n'a été retrouvé. La position de l'épée, déposée à l'extrémité de la tombe, peut être un argument pour une incinération dont les vestiges auraient été dissous pour les mêmes raisons qu'à Fléré-la-Rivière – ce qui est courant en Sologne. Dans les tombes à inhumations en effet, les épées sont en règle générale déposées en "position anatomique", le long de la hanche ou du bras du mort. Les tombes champenoises de guerriers du III<sup>e</sup> s. attestent cette pratique, comme par exemple à Fère-Champenoise, "Faubourg de Connantre", enclos IV et VIII (BRISSON, HATT et ROUALET, 1970). Cette règle ne s'applique pas quand l'arme a été ployée, ce qui n'est pas le cas ici.

Cependant, comme à Fléré-la-Rivière, la forme et l'organisation de la tombe, l'absence de toute trace de crémation dans la sépulture et sur les objets, plaident en faveur d'un corps inhumé en décubitus dorsal au milieu de la fosse, que l'acidité du sol aurait fait disparaître.

– *Berry-Bouy* : la tombe a livré les restes d'un squelette humain, que l'auteur n'a pas vus, sauf une phalange à partir de laquelle fut déterminée l'incinération du corps. Cette identification laisse donc planer un certain doute sur le rite pratiqué dans cette tombe.

Le corps semblait avoir subi une crémation partielle "limitée aux parties molles du cadavre". Dans un coffre au centre de la tombe, "gisait les débris d'un squelette humain, non pas en position horizontale ni dans l'ordre anatomique, mais bien disloqués, mélangés et jusqu'à un certain point amoncelés ; ni

les grands os ni les bassins n'étaient intacts et nettement reconnaissables" (de LAUGARDIÈRE, 1875, 42). "Le crâne (...) reposait sur la terre, face en haut et comme regardant vers le nord", où les offrandes liées au banquet étaient disposées. Cette disposition du crâne nous amène à penser que – en supposant que l'hypothèse du rite de l'incinération soit véridique – le corps avait été traité comme s'il s'agissait d'une inhumation, avec une orientation bien déterminée pour la tête.

L'auteur souligne que la présence des armes à côté du coffre – et non pas en position anatomique sur les restes du squelette – corrobore l'idée de crémation. Cet argument, développé ci-dessus pour la tombe de Ménestreau-en-Villette, ne nous semble pas déterminant pour les sépultures tardives de l'Age du Fer ou du début de l'époque romaine.

La présence de cendres et de charbons de bois dans le tiers inférieur des amphores et dans le reste de la tombe peuvent également accréditer l'hypothèse de l'incinération : les restes du bûcher funéraire auraient été déversés dans ces vases et sur le reste des offrandes, après que les ossements humains aient été recueillis et déposés dans le coffre. La comparaison s'impose avec la sépulture de Tesson, où deux amphores présentaient le même remplissage, auquel étaient néanmoins mêlés des ossements incinérés non déterminés (DUVAL *et al.*, 1986, 36).

Une autre explication peut cependant être avancée : le remplissage charbonneux et les vases incomplets de Berry-Bouy pourraient provenir du foyer ayant servi au banquet funéraire, dont les restes auraient été déversés notamment dans les amphores déjà vidées par les convives.

– *Primelles* : des ossements carbonisés ont été retrouvés au milieu des offrandes, comme à Dun-sur-Auron ; mais s'agissait-il d'os humains ou animaux ? Il n'est pas précisé si le seul os humain reconnu comme tel, un fragment d'occipital, était incinéré ou non, bien que cela paraisse vraisemblable.

– *Neuvy-Pailloux* : le corps inhumé a parfaitement été retrouvé dans l'angle nord du caveau ; c'est la seule tombe où un plan et une description sont sans ambiguïté quant au rite pratiqué.

Inhumation	Incinération	Inconnu
Fléré-la-Rivière	Dun-sur-Auron	Châtillon-sur-Indre
Ménestreau ?	Berry-Bouy ?	
Neuvy-Pailloux	Primelles	

#### 4.1.3.2. La place du mort dans la tombe

A Dun-sur-Auron et Primelles, les ossements brûlés n'ont fait l'objet que d'une simple mention.

A Dun, où l'incinération a dû se dérouler sur place, "quelques ossements étaient mélangés au dépôt". Cette description intervenant après celle d'objets situés à "l'extrémité de la tombe", notamment des grains et de la paille brûlés, il est impossible de savoir si la place des ossements correspond à cette "extrémité" ou à l'ensemble du dépôt.

A Primelles, la partie inférieure de la fosse, "au niveau des vases", contenait l'ensemble des restes du bûcher : des cendres, des charbons, des ossements recouvraient toutes les poteries. L'auteur mentionne même : "nous ne saurions dire la position précise des ossements dans l'excavation".

Malgré le flou de ces descriptions, il semble que les ossements n'étaient, en tout cas, pas recueillis dans une urne mais placés parmi les offrandes.

A Berry-Bouy en revanche, le corps avait été placé en position centrale à l'intérieur d'un coffre, dans la même position que l'inhumation de Fléré-la-Rivière, par rapport aux catégories d'offrandes : face au service du banquet, les armes sur la droite, les sacrifices ou offrandes animales sur la gauche.

A Ménéstreau-en-Villette, malgré les dimensions très inférieures de la sépulture, on peut considérer que le corps était également en position centrale, entre deux types d'offrandes placées à chaque extrémité de la fosse.

La position du corps de Neuvy-Pailloux, orienté Sud-Ouest/Nord-Est et placé dans l'angle Nord du tombeau, ne manque pas de surprendre, car il tourne le dos à la plupart des offrandes et à la porte du caveau, point à partir duquel la mise en scène du dépôt funéraire a été élaborée. Les données anthropologiques ont-elles été mal interprétées par l'inventeur du site, ou bien l'orientation du corps suivait-elle des règles précises qui nous échappent maintenant ?

Cet aménagement de l'espace funéraire trouve un parallèle saisissant dans celui des sépultures princières hallstattiennes, notamment la tombe d'Hochdorf (*Trésors...*, 1987), aussi bien par le caractère somptuaire des offrandes et du monument, que par la symbolique des objets déposés autour du défunt.

On peut aussi évoquer – toute proportion gardée puisqu'il s'agit de la tombe d'une jeune fille – le sarcophage de Simpelveld (Leyde) : les parois intérieures sculptées représentent une pièce meublée, sans doute l'image de la chambre de la jeune fille, qui est

représentée allongée sur un lit dans un angle de la pièce, accoudée pour contempler un décor familial (GOUDINEAU, 1980, 304).

#### 4.1.3.3. L'habillement du mort

Aucun détail sur l'habillement du cadavre n'a été remarqué. La parure seule a été recueillie.

##### – a) La parure

Elle frappe par sa sobriété ; en voici la liste, qu'il faut prendre avec précaution, étant donné les conditions de découverte :

- Dun-sur-Auron : un bracelet en fer, des anneaux de bronze (anneaux de ceinture ?), une bague en bronze.
- Fléré : une bague spiralée en or.
- Primelles : deux fibules, quatre perles en pâte de verre.
- Neuvy-Pailloux : une fibule pseudo-La Tène II, et une bague en or dont le chaton a disparu.

L'absence d'éléments à Châtillon-sur-Indre peut être mise sur le compte des circonstances de découverte. Celle-ci, à Berry-Bouy et Ménéstreau-en-Villette, est en revanche surprenante, mais reflète une situation que l'on commence à distinguer, malgré l'indigence des données, dans les nécropoles du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

Dans le monde celtique occidental, la présence de la parure est variable selon la richesse des sépultures, mais les éléments qui la composent sont uniformes : d'une à plusieurs fibules en fer ou en bronze, une bague en bronze ou en argent (rare), un bracelet en fer, en bronze ou en argent (rare), des perles en pâte de verre dans les tombes trévires, en Champagne septentrionale, en Bretagne, ou en Italie du Nord, par exemple.

Il est par conséquent frappant de constater l'absence de parure, si ce n'est une fibule en fer, dans certaines nécropoles, comme celles du Sud-Ouest de la Champagne, celles du Sud-Est de la Gaule.

Dans les tombes qui présentent une richesse de mobilier comparable à ceux que nous étudions ici, la parure semble également très discrète : un bracelet en bronze à Tesson (DUVAL *et al.*, 1986, 40-41), des fibules à La Meilleraye ; une à six fibules en bronze dans les riches tombes de Goebingen-Nospelt et Wincheringen. Les tombes de femmes se distinguent apparemment par quelques perles de colliers en pâte de

verre (Wincheringen, Welwyn Garden City, Hertford Heath, Mont Bures dans le Sud de l'Angleterre). Notons que la tombe de Clémency, la plus ancienne du groupe luxembourgeois, ne possède aucune parure, ni celle d'Antran.

Les auteurs antiques mentionnent cependant le goût de la parure chez les Gaulois, ainsi que leur richesse (STRABON, *Géogr.*, IV, 4, 2-4).

Cette absence pose le problème de la représentativité des objets déposés dans une tombe. Les bijoux du défunt lui étaient-ils obligatoirement dévolus, ou étaient-ils transmis aux héritiers ?

Quelqu'ait été la parure, la richesse du mort et son appartenance à la classe aristocratique se manifestaient par les autres éléments de son aspect extérieur, qui échappent le plus souvent à toute découverte archéologique : le type de costume et la richesse des étoffes, la coiffure et le port de la moustache ou de la barbe, et la propreté ! Là encore, ce souci de paraître est mentionné dans les écrits de STRABON (*Géogr.*, IV, 2-4).

Il transparait dans la présence d'un miroir à Primelles, de deux strigiles à Antran (PAUTREAU *et al.*, 1989, 6-7) et du grand baquet de Fléré que, en l'absence d'autres arguments, nous avons considéré comme une baignoire.

Les textes antiques donc, et ceux de la littérature celtique irlandaise, certes plus tardifs, nous confortent dans cette idée. Nous avons déjà mentionné les baignoires citées dans le Testament du Lingon.

La présence d'objets de toilette n'est d'ailleurs pas un phénomène nouveau dans les tombes celtiques : le rasoir est présent dès le Bronze final et la "trousse de toilette" (pince à épiler, *scalptorium*, curette) dès le Hallstatt ancien. Ils sont bien représentés dans les tombes champenoises, notamment à La Tène ancienne (PIÉCHAUD, 1982). La tombe A de Goeblingen-Nospelt (METZLER, 1984, 89, fig. 2, n° 20) et celle de Welwyn Garden City (STEAD, 1967, 27 et Fig. 15), tout à fait comparables aux riches tombes bituriges contemporaines, ont d'ailleurs livré une trousse de toilette. Le rasoir est présent dans quelques tombes masculines à Wederath (t. 1216 : HAFFNER, 1989, 65, fig. 42). Le texte de DIODORE de Sicile (V, 28, 1-3) souligne bien que la distinction sociale se traduisait par le port de la barbe ou de la moustache, ou au contraire un visage glabre : "Quant à la barbe, certains se la rasent, d'autres la laissent pousser modérément. Les nobles, eux, se rasent de près les joues, mais laissent pousser leurs moustaches, au point que leur bouche en est cachée".

Le miroir fait son apparition dans une tombe princière celtique de la seconde moitié du V<sup>e</sup> s. av. J.-C., sous la forme d'une très belle importation étrusque ou d'une imitation fidèle à Courcelles-en-Montagne, "La Motte Saint-Valentin" (Haute-Marne) (DUVAL, 1987b). Exceptionnel pendant le Second Age du Fer, il apparaît toujours dans un contexte de tombes féminines riches, tels les deux exemplaires de la sépulture de Sinsheim-Dürhen (seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.) (BITTEL *et al.*, 1981, 471-472). Sa présence se développe à partir de l'époque augustéenne dans les tombes féminines les plus riches.

#### – b) La préparation du corps

Les rites de purification peuvent aussi être évoqués pour expliquer la présence de la baignoire (?) de Fléré-la-Rivière. Les textes irlandais nous apprennent que "le mort était lavé dans une rivière, geste rituel car le mot qui le désigne, *fothucad*, servait aussi bien pour le bain curatif que pour la lustration du cadavre" (LE ROUX *et al.*, 1986, 197-198).

C'est sans doute en référence à ce rite de lustration que, dans les légendes relatant le voyage dans le *Sid*, "conception irlandaise de l'Autre Monde ou plutôt d'un "Autre Monde", où les défunts mènent une existence paradisiaque" (*ibid.*, 280-281), le héros est invité à prendre un bain avant de participer au banquet et aux plaisirs éternels du *sid*.

Dans "Le voyage en bateau de Mael Duin" (DILLON et CHADWICK, 1974, 277-279), Mael Duin et ses dix-sept compagnons atteignent une île, le pays des Femmes des Echtrai (un des noms de l'Autre Monde). "Dix-sept filles leur y préparent un bain et l'une d'elles vient leur souhaiter la bienvenue et leur annoncer que la reine les invite dans la citadelle. On leur sert un banquet, et, quand ils ont fini de manger et de boire, chacun des compagnons de Mael Duin prend une femme, pendant que Mael Duin lui-même dort avec la reine. Au matin celle-ci les prie de rester là. L'âge ne les atteindra pas, ils vivront éternellement et ils jouiront des plaisirs qu'ils ont connus là chaque nuit, sans aucune peine".

Dans "L'aventure de Cormac au Pays de la Promesse" (Tir Tainrgiri), Cormac "pénètre dans un pays merveilleux, où il est accueilli par un couple en train de prendre un bain. Il les rejoint. On l'invite à manger..." (LAMBERT, 1981, 56).

Dans "La vision de Mac Conglinne", satire du thème de l'Autre Monde, composée au XII<sup>e</sup> s., toutes les lois de l'hospitalité qui président à l'arrivée du

héros, reflet de celles de la société celtique traditionnelle, sont bafouées : l'accueil du visiteur, le bain, le banquet.

Mac Conglinne “trouva la porte ouverte, malgré le vent et la pluie, et il n’y avait personne pour l’accueillir. La couverture était pleine de poux et de puces. Le bain n’avait pas été vidé depuis la nuit précédente et les pierres chauffantes n’avaient même pas été enlevées. Personne ne venant lui laver les pieds, l’érudit se les lava lui-même dans le bain sale et il se coucha pour dormir...” (DILLON et CHADWICK, 273).

La présence de balsamiques dans la tombe de Neuvy-Pailloux, ayant servi à parfumer le corps et masquer les odeurs éventuelles de décomposition du cadavre, corrobore l’idée d’une préparation du cadavre destiné à être exposée avant la cérémonie de l’ensevelissement proprement dite. Ce type d’objet fait son apparition dans les tombes de Gaule au cours du dernier quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., comme à Antran, sous la forme de quatre petites amphorettes en céramique et d’un petit flacon en verre ; les balsamiques en verre sont déposés dans les sépultures trévires au début du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

Sa présence est évidemment liée à la romanisation, ainsi que celle des strigiles, comme les deux exemplaires d’Antran et les quatre de Wederath n° 2315 (première moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. : HAFFNER, 1989, 108-109). On notera que l’usage de déposer des strigiles dans les tombes, s’il est nouveau en Gaule au I<sup>er</sup> s. av. J.-C., est attesté en Italie à partir du début du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. dans les tombes gauloises, telle la sépulture aristocratique d’un Senon à Montefortino (tombe 2), où il est emprunté au rituel étrusque (*I galli...*, 1978) (cf. aussi ci-dessous : 4.1.4.4).

#### 4.1.3.4. Le mort

L’absence d’étude anthropologique, et en premier lieu les graves lacunes de notre documentation concernant les restes inhumés ou incinérés des défunts, soulèvent de nombreuses interrogations.

##### – a) *Un mort ou des morts ?*

La présence d’un mobilier extrêmement abondant, et surtout celle d’épées en plusieurs exemplaires à Dun-sur-Auron et Fléré-la-Rivière, pose le problème du nombre d’individus ensevelis dans chaque tombe.

Jusqu’à présent, les études des nécropoles de La Tène finale démontrent que les tombes sont individuelles, mis à part quelques cas où un adolescent et

un adulte sont réunis dans le même sépulture (FLOUEST et STEAD, 1974, 60-63), ou bien un homme et une femme (HAFFNER, 1989, 63-65 : t. 1216 par exemple). Il est encore bien souvent très difficile de définir si ces incinérations sont simultanées ou décalées dans le temps. Les tombes de deux jeunes hommes incinérés en même temps, découvertes à *Wederath-Belgium* (t. 805 et 809 : HAFFNER, 1989, 229-238) démontrent bien en revanche que chacun d’entre eux a reçu une sépulture individuelle, même s’ils ont partagé la même offrande – une épée, dont la poignée est dans la tombe 809 et la lame dans la 805. La notion de tombe collective est donc étrangère à cette période, où les seuls regroupements de corps constatés le sont dans un contexte de sanctuaire, tel celui de Ribemont-sur-Ancre.

Cependant, on ne peut s’empêcher de se référer aux textes antiques, notamment ceux de CÉSAR et de POMPONNIUS MELA (cf. LE ROUX et GUYONVACH, 1986, 75), relatant les pratiques funéraires de hauts dignitaires gaulois, selon lesquelles plusieurs personnes étaient brûlées sur le bûcher, soit en sacrifice, soit volontairement, en l’honneur du défunt :

“Les funérailles des Gaulois sont magnifiques et somptueuses eu égard à leur degré de civilisation. Tout ce que, dans leur opinion le mort aimait, est jeté au bûcher, même les animaux, et il y a peu de temps encore, il était d’usage, dans une cérémonie complète, de brûler les esclaves et les clients qui lui avaient été chers en même temps que lui” (CÉSAR, *B.G.*, VI, 19).

“Jadis, ils remettaient à l’autre monde le règlement des affaires et le paiement des dettes. Il y en avait même qui se jetaient sur le bûcher de leurs proches comme s’ils allaient vivre avec eux” (POMPONNIUS MELA, III,2, 18).

L’entree ou plutôt le cadenas découvert dans la tombe de Dun-sur-Auron pourrait être le seul indice du sacrifice d’un individu (esclave ?) sur le bûcher funéraire. Un autre cadenas est signalé à Troyes “MJC” (BIENAIMÉ, 1964). Les données sont bien trop ténues pour extrapoler, et nous observons la plus grande prudence quant à cette hypothèse.

La présence de plusieurs épées dans la même sépulture est actuellement un phénomène sans précédent pendant l’Age du Fer et même les époques postérieures, où l’épée est toujours déposée en un seul exemplaire.

L’organisation des dépôts dans la sépulture centrale de Fléré-la-Rivière ne s’explique que si un seul corps avait été inhumé en décubitus dorsal, avec

deux épées dans leur fourreaux de bronze le long de son côté gauche, et une épée en fer le long de son côté droit, donc en " position anatomique ". Un autre détail confirme la présence d'un corps unique : la bague a été découverte sous l'épée en fer, en son milieu, à l'emplacement idéal pour être à l'un des doigts de la main droite du mort.

La forme sous laquelle apparaissent les armes dans la tombe de Dun-sur-Auron apporte un élément de réflexion intéressant à ce problème : un fragment de fourreau (et de lame de poignard ou d'épée ?) au centre de la tombe, et trois autres épées, déformées mais entières, déposées ensemble à l'extrémité de la tombe, avec les pointes de lances. L'exemplaire découvert au centre pourrait être l'arme personnelle du mort, tandis que les trois autres pourraient être considérées soit comme des offrandes honorifiques, au même titre que les trois vases en bronze, soit comme les armes de " rechange ", appartenant à la panoplie du mort.

L'analyse des restes incinérés de la tombe de La Mailleraye, qui a livré trois épées dans leurs fourreaux et quatre pointes de lance, confirme notre hypothèse : " l'étude anthropologique des os brûlés permet de dire qu'ils appartiennent vraisemblablement à un même adulte, de sexe indéterminé " (LEQUOY, 1989, 272).

Il apparaît en tout cas que l'hypothèse de cénotaphes ne doit pas être retenue ; mais la découverte d'Antran relance le débat.

#### – b) Homme ou femme ?

Aucune étude anthropologique n'ayant été réalisée, le mobilier est le seul recours pour identifier le sexe des personnes ensevelies dans ces tombes.

Les armes et les outils sont traditionnellement attribués aux hommes, tandis que certaines parures, comme les colliers, ainsi que les miroirs, le sont aux femmes.

Le mobilier des tombes du centre de la Gaule ne présentent aucun hiatus avec ces critères considérés comme discriminants :

- Dun-sur-Auron : armes et outils.
- Fléré-la-Rivière : armes et outils.
- Berry-Bouy : armes sans d'outils.
- Ménestreau-en-Villette : arme sans d'outils.
- Primelles : perles de collier, miroir ; absence d'armes et d'outils (et de vaisselle de bronze).
- Neuvy-Pailloux : armes (de chasse ?), outils.

La tombe de Primelles semble donc bien être une tombe de femme ; elle trouve son parallèle dans la tombe de Wincheringen (datée vers 10 av. J.-C.), interprétée également comme celle d'une femme : fibules, miroir, couteau, absence d'arme et d'un service à boire en bronze.

Le seul exemple répertorié d'un miroir dans une tombe à arme (donc considéré comme masculine) est très sujet à caution : le miroir de la tombe n° 5 de la nécropole des Colombes à Beaucaire a été découvert dans les déblais de cette sépulture perturbée (DEDET *et al.*, 1974, 85-100).

Si les critères décrits ci-dessus semblent bien discriminants dans la plupart des nécropoles celtiques de cette période, les autres sont variables selon les peuples. En effet, à Arras, la tombe n° 1 (TERNINCK, 1879, 232-233), avec son miroir, pourrait correspondre à une tombe de femme. Elle contenait en revanche une œnochoé avec une anse ornée d'un buste de femme, d'un type semblable à celle de Fléré-la-Rivière. Si l'absence d'arme n'est pas pertinente, aucune des quatre tombes de ce cimetière n'en comportant, celle des outils et des instruments de cette dichotomie dans le mobilier d'Arras se retrouve dans celui du groupe de Welwyn Garden (STEAD, 1967) :

- Tombes de femme :
  - avec perles de verre, et d'ambre,
  - sans armes,
  - sans vases à boire en bronze,
  - sans instruments de foyer.

- Tombes d'hommes :
  - avec éléments d'armement, en général un *umbo*,
  - avec vases à boire en bronze (œnochoés et une patère),
  - avec instruments de foyer (chenets, un trépied).

Dans cette série de tombes exceptionnelles, bien que très réduite, celles considérées comme féminines ne sont pas absentes. Ceci confirme la position importante que certaines femmes avaient au sein de l'aristocratie gauloise. Les textes irlandais et gallois donnent une image parfois mythique, où ces femmes jouissent de droits peu différents de ceux des hommes, et certains récits comme celui de l'initiation de CuChulain démontre " clairement que les Celtes n'éprouvaient aucune difficulté à concevoir une situation où la science et la pratique militaire n'était pas un monopole masculin " (KRUTA et FORMAN, 1985, 50). Cette situation est confirmée par la présence de

femmes dans le sanctuaire de Ribemont-sur-Ancre, considéré comme un lieu de culte consacré aux valeurs militaires, où elles représentent un tiers des corps découverts pour la fin du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. (BRUNAUX et LAMBOT, 1987, 84). Les récits de la conquête de la Bretagne au I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. font également état des faits d'armes des reines Bouddica et Cartismandua (DILLON et CHADWICK, 1974, 28-30).

#### 4.1.4. Le mobilier (A.F., A.D., J.-P.G., S.T.)

##### 4.1.4.1. Les amphores (A.F.)

La présence d'amphores est, on l'a vu, l'une des caractéristiques des tombes du Groupe de Fléré (seulement absentes à Dun-sur-Auron?). Il est remarquable que ces objets se retrouvent aussi dans plusieurs tombes des Groupes de Welwyn (G.B.) et de Goebingen-Nospelt (ci-dessus), ainsi que, par exemple, dans les "puits funéraires" du Toulousain, où — il est vrai — elles constituent surtout un matériau de comblement.

Il s'agit pratiquement toujours d'amphores à vin, dont l'acquisition et la consommation doivent être considérées à l'époque comme un "signe extérieur de richesse". Elles sont à ce titre à rapprocher de la présence, dans ces mêmes tombes, de "services à vin" (*simpula*, *œnochoés*, etc...) (cf. à ce sujet : DIETLER, 1990).

Il est intéressant de constater que les amphores conservées de notre groupe (à l'exception de la Dressel 1 de Ménestreau) — soit les treize exemplaires de Fléré, les deux de Primelles, et la seule subsistante de Neuvy-Pailloux — sont toutes des amphores vinaires de Léétanie (Espagne, Tarragonaise). Sans doute faudrait-il y ajouter au moins l'une des amphores de Berry-Bouy, malheureusement perdue, mais qui paraît bien devoir être identifiée comme une Pascual 1.

Cet approvisionnement sélectif ne peut être fortuit : l'Espagne apparaît, pour la période gallo-romaine précoce (Auguste et Tibère au moins), comme un centre d'exportation privilégié des vins consommés par les riches ruraux bituriges dont nous avons ici les sépultures. Cette observation resterait à vérifier dans d'autres contextes, en villes ou agglomérations notamment, comme Bourges ou *Argentomagus*. A *Mediolanum*-Châteaumeillant en tout cas, les amphores vinaires italiques (Dressel 1 A et B) sont toutefois en majorité, il est vrai dans le contexte différent d'un *oppidum*...

Mais ces importations relativement importantes, dans les dernières décennies du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et les premières du I<sup>er</sup> ap., de vins et amphores espagnols Pascual 1, sont intéressantes par rapport à la répartition de ces produits tels qu'actuellement connue par les points de découverte de Pascual 1 en Gaule, et ce que cette répartition suggère quant aux voies de commercialisation de ces vins de Léétanie (FITZPATRICK, 1985, 319-320 et Fig. 8 ; cf. ROMAN, 1983, 173-180 et Fig. 39 ; 1985 ; TCHERNIA, 1986, 142 *sq.* ; MIRÓ, 1988).

Il apparaît en effet que l'Ouest de la Gaule a été beaucoup plus systématiquement approvisionné en Pascual 1 que l'Est et y compris l'axe Saône-Rhône. Les axes privilégiés d'exportation de ces produits vers l'Ouest et le Centre de la Lyonnaise, et le Nord de la Province d'Aquitaine (Bituriges notamment) passent donc par l'Aquitaine, dans une beaucoup plus large mesure que par le Rhône : le Berry semble bien en la matière approvisionné par des voies contournant le Massif Central par l'Ouest, et non par l'Est.

Cette impression est confirmée par des études récentes sur les amphores : au début de l'époque gallo-romaine, les amphores Pascual 1 sont très massivement représentées par exemple à Bordeaux (étude en cours de F. LAUBEINHEIMER, *rens.* 19 décembre 1988), ou en Anjou (SIRAUDEAU, 1988, 173).

Toutefois, les amphores Pascual 1 sont assez abondantes dans le couloir rhodanien dès 20 av. J.-C. (DESBAT, 1987, 408 ; DANGRÉAUX et DESBAT, 1987/88, 121 ; DESBAT et MARTIN-KILCHER, 1989, 341).

Quant à l'amphore Dressel 1 B de Ménestreau, il s'agit en revanche très certainement d'une importation italique.

Enfin, des amphores à huile ou à saumure sont plus exceptionnellement présentes.

##### 4.1.4.2. La poterie (A.F.)

###### — La céramique indigène non tournée

Celle-ci est présente dans plusieurs de nos ensembles à Fléré, Berry-Bouy, Primelles, Ménestreau-en-Villette.

Cette céramique est évidemment dans la tradition de La Tène finale. Mais cette dernière est encore mal connue en Berry, malgré des découvertes récentes à *Argentomagus* et Bourges notamment ; l'essentiel du matériel céramique de La Tène finale des importantes fouilles menées à Levroux (Indre) ces dernières années reste encore inédit (cf. toutefois BÜCHSENSCHÜTZ *et al.*, 1988 ; LÉVERY, 1988).

En outre, un seul four de potier correspondant à cette période est connu, à Villedieu-sur-Indre (COULON et ODIOT, 1980) : il n'a pas fourni les formes attestées à Fléré, ou ailleurs.

#### 4.1.4.3. La céramique importée (A.D.)

La présence de céramique importée précocément, et notamment de sigillée italique (ou apparentée), est l'une des caractéristiques des sépultures de ce groupe, et des groupes comparables (cf. par ex. METZLER, 1984 ; COLLIS, 1977, 5).

Toutefois, le matériel présent dans notre groupe de tombes (sigillée "italique" à Fléré et Primelles, de Gaule du Sud à Neuvy-Pailloux, et gobelet d'ACO à Fléré) ne présente pas un caractère d'originalité particulière par rapport aux importations classiques contemporaines sur les habitats.

D'autres céramiques fines sont également manifestement importées : balsamaire de Neuvy-Pailloux, et surtout *terra nigra*, qui doivent en partie provenir des ateliers du Centre de la Gaule, mais aussi, pour une bonne part ici, d'Aquitaine occidentale.

#### 4.1.4.4. La vaisselle de bronze (A.F. et S.T.)

Deux des quatre tombes qui ont fourni de la vaisselle de bronze, celles de Fléré-la-Rivière et de Berry-Bouy, ont un matériel très similaire, à l'exception d'une passoire (puisoir ?) : une paire de récipients assez classiquement associés, la cruche à ouverture bilobée et la patère d'une part et un bassin et une louche d'autre part. L'autre tombe (Châtillon-sur-Indre) a un matériel différent : une cruche et une poêle, avec un plat. La tombe de Neuvy-Pailloux a un matériel tout à fait similaire : cruche à bec trilobé et patère, cruche à deux anses verticales et bassin. Cette dernière association n'existe pas dans les autres contextes, mais elle est connue ailleurs.

Il n'est pas simple de décider du sens à donner à ces associations de récipients. On associe volontiers les cruches au service du vin, et l'on est prêt, la louche et la patère aidant, à voir, sinon un service pour le vin, du moins des parties d'un tel service. Cette hypothèse n'est pas la seule envisageable : patère et cruche évoquent, au moins autant, un autre usage, celui des ablutions rituelles ou coutumières, avant et pendant les repas. Dans ce cas-là, seuls le puisoir et la louche se référeraient à l'image du vin, servant à le puiser et à filtrer quelques dépôts. Les bassins (*pelvis*) sont généralement considérés comme des instruments de toilette utilisés pour rincer les pieds, et la

cruche à deux anses peut servir à verser le liquide. On peut en voir un exemple sur une fresque de Pompéi illustrant le retour d'Ulysse (cf. ci-dessus, 4.1.3.3, b).

L'association œnochoé/patère est courante (cf. NUBER, 1972).

Ceci étant, que – Châtillon mise à part – ce type d'objets évoque un usage de toilette ou le service du repas, il n'est pas interdit de penser que, dans un contexte de civilisation particulière, les mêmes objets aient pu soit garder leur sens originel, soit en prendre un autre, ou même simplement pour certains d'entre eux devenir seulement des objets relativement précieux.

Comme la vaisselle de céramique (ci-dessus), et sans doute plus encore, la présence de – souvent – plusieurs vases de bronze importés caractérise aussi le groupe de Fléré et ceux apparentés (cf. par ex. COLLIS, 1977, 5). La présence du "service à boire" a été observé par exemple comme l'un des caractères du "Groupe de Lubsów" (ci-dessus) (WERNER, 1950).

On a noté ci-dessus, à propos des rites, la signification culturelle et funéraire que peut avoir ici la présence de ces services à boire (à ce sujet : DIETLER, 1990 ; GUILLAUMET, 1991 b).

Nous avons émis l'hypothèse que l'absence de la céramique ou autres objets datables que la vaisselle de bronze à Châtillon-sur-Indre (ci-dessus) pouvait inciter à vieillir cette sépulture plus que nécessaire.

Les objets de luxe de ce type peuvent en effet être conservés plus longtemps dans une famille, et être en quelque sorte enfouis avec le défunt pour des raisons en partie d'ordre sentimental, mais correspondant à un rite, codifié. En effet, la présence d'objets de bronze nettement plus anciens que le reste du dépôt funéraire est notamment bien attestée dans certains *tumuli* belges (MARIËN, 1974) (vaisselle du I<sup>er</sup> s. dans des ensembles fin II<sup>e</sup> et début III<sup>e</sup> s.), et, par exemple dans l'ensemble d'Eigenbilzen (cf. ci-dessus CLAASSEN, 1965) (vaisselle du IV<sup>e</sup> s. av. dans un ensemble du I<sup>er</sup> ap. !).

#### 4.1.4.5. Les armes (J.-P. G.)

Nous avons trois types d'armes dans les tombes du groupe : des épées, des lances, un *umbo*. Ce dernier est associé, à Berry-Bouy, à une épée et une lance, ce qui est la panoplie complète du guerrier. La lance trouvée sans autre association d'objets guerriers à Neuvy doit être considérée, plutôt qu'une arme de guerre, comme un utilitaire, au même titre que le couteau. L'épée en un exemplaire se retrouve dans deux cas : Ménestreau, dont elle est le seul objet

métallique, et Berry-Bouy, dans une panoplie. La découverte de deux ou trois épées dans la même sépulture est étonnante. On se retrouve alors dans le cas d'un dépôt d'objets mobiliers dans une chambre funéraire pour son voyage dans l'au-delà. Ces dépôts nous apprennent qu'un guerrier aisé possède plusieurs épées du même type et pour certains fabriquées de la même main (Fléré, Dun-sur-Auron). (cf. tableau récapitulatif : Fig. 4-3).

Le dépôt d'armes est dans la tradition des sépultures de la période gauloise. L'absence de pièces de bouclier (sauf à Berry-Bouy) n'autorise pas à parler de panoplie. Cette absence est peut-être aussi due au peu de soins avec lesquels les fouilles furent faites. Le fait marquant, car inconnu aux périodes précédentes, est donc le dépôt de plusieurs épées à Dun-sur-Auron et Fléré, dont certaines sont fabriquées par le même artisan.

Il montre le caractère riche et enrichi de l'inhumé, qui possède en trois exemplaires une arme de même usage, qu'il ne peut porter qu'alternativement. La tombe, par le dépôt de toutes ses richesses matérielles personnelles, devient le dernier message du rang de l'individu enterré.

Nous avons évoqué ci-dessus (chap. 3) la question de la présence d'armes dans les sépultures du Haut Empire, et nous y reviendrons ci-dessous.

#### 4.1.4.6. Les outils (A.F.)

Outre les outils propres au travail du fer (pinces à feu, à Fléré, Berry-Bouy et Dun-sur-Auron) et marteau de forgeron (dans cette dernière tombe), sur lesquels nous reviendrons, les outils découverts ne permettent pas d'identifier des activités très spécifiques.

Rien d'aussi caractéristique, manifestement, en tout cas que dans le *tumulus* de Celles (Cantal) par exemple (ci-dessus).

#### 4.1.4.7. Le matériel de foyer (A.F.)

Ces éléments (chenets, trépieds, crémaillères, grils, voire chaudrons, louches, fourchettes ...) ne sont pas présents dans toutes les sépultures de notre groupe, mais seulement à Fléré, Neuvy-Pailloux et Dun-sur-Auron.

En revanche, une bonne partie des tombes du "Groupe de Welwyn" (cinq tombes sur huit), ainsi que du "Groupe de Goeblingen-Nospelt" (à Wincheringen notamment), présente ce type de matériel.

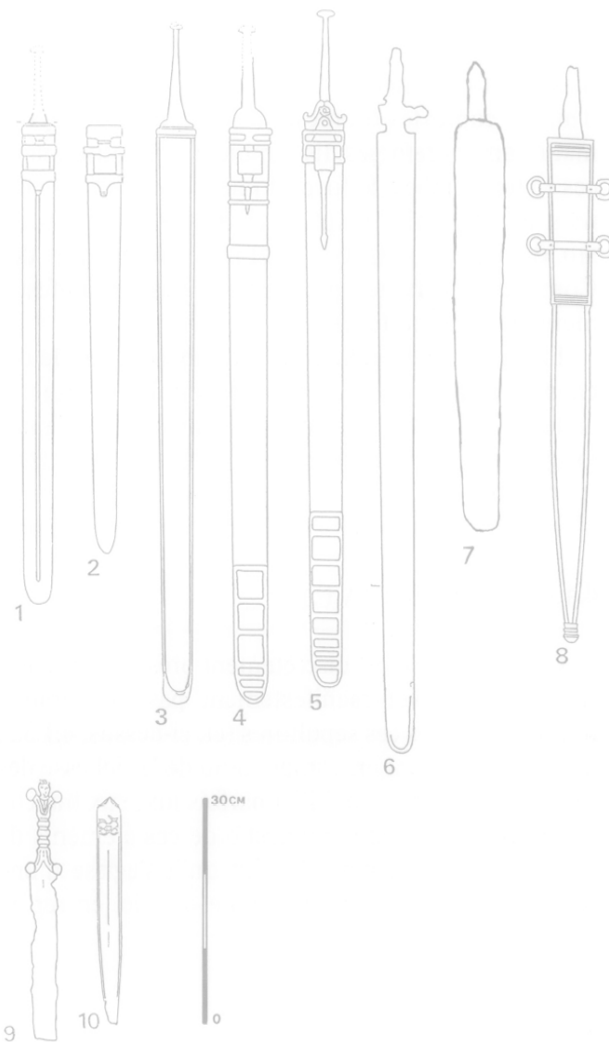


Fig. 4-3 : Comparaison des épées et poignards des sépultures du "Groupe de Fléré", et associées : 1 : Fléré-la-Rivière (les deux) ; 2 : Levroux ; 3, 4 et 5 : Dun-sur-Auron ; 6 : Ménestreau-en-Villette ; 7 : Fléré-la-Rivière ; 8 : Berry-Bouy ; 9 : Châtillon-sur-Indre ; 10 : Palluau-sur-Indre (dessin : J.-P. G.).

Il est parfois présent dans d'autres tombes riches de Belgique (VAN DOORSELAER, 1967, 199-202), et — on l'a vu — par exemple dans les sépultures d'Arras.

A Wincheringen, il s'agit d'une tombe féminine. Mais il serait aventureux de généraliser : dans le "Groupe de Fléré", ce matériel de cuisine est associé, dans deux cas sur trois, à des épées.

On notera, dans la tombe à char de La Tène finale de La Meilleraye (ci-dessus), la présence de deux chenets, d'une crémaillère et d'un trépied, ainsi que d'un chaudron ; ce dernier est également présent dans la tombe à char de Marcilly-sur-Eure (ci-dessus).



En ce qui concerne les chenets de fer, il apparaît en outre que presque tous les exemplaires connus en Grande-Bretagne ont été trouvés en dépôts funéraires ou cultuels (SAUNDERS, 1977). Il s'agit d'objets massifs et certainement coûteux, qui devaient, dans d'autres contextes (domestiques...), être assez systématiquement reforgés. Ils semblent symboliser, dans ces riches tombes, le foyer domestique (sur ces chenets en fer, voir : GALLAY et HUBER, 1972, 313-327; MILAN, 1981, 64; PIGGOTT, 1971 : les exemplaires des Commelles (Marne) proviennent aussi manifestement d'une sépulture).

La signification religieuse (prophylactique) de ces chenets gaulois ou gallo-romains, en fer ou en terre cuite, et de leurs représentations animales, est depuis longtemps reconnue (cf. par ex. DÉCHELETTE, 1898; HATT, 1986, 6).

#### 4.1.4.8. La parure (A.F.)

Celle-ci, si elle est discrètement présente (bagues, fibules), ne revêt manifestement pas une grande importance dans ces sépultures (cf. ci-dessus, 4.1.3.3, a). Ceci peut étonner, compte tenu de la richesse des ces tombes, dont le mobilier parfois luxueux tranche en l'occurrence avec la modestie de ces éléments de parure ou de vêtement. Le fait qu'il s'agisse d'une sépulture masculine ou féminine doit ici entrer en jeu.

#### 4.1.4.9. Le verre (A.F.)

La vaisselle de verre est absente ici, à l'exception de la tombe plus récente de Neuvy-Pailloux.

Il faut sans doute voir dans cette absence une simple signification chronologique, cette vaisselle ne devenant courante en Gaule intérieure que dans la première moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (cf. ISINGS, 1957, 2 et 15-36).

#### 4.1.4.10. Les dépôts alimentaires (ossements animaux) (A.F.)

Dans presque toutes nos sépultures (à l'exception de Châtillon-sur-Indre et Ménestreau), la présence d'ossements animaux a été observée. Il s'agit pour l'essentiel de dépôts alimentaires, où le porc paraît jouer un rôle important ; il est présent à Fléré, Neuvy-Pailloux, Berry-Bouy (avec du cheval et du chien), Primelles (avec du bœuf (?)) et des oiseaux).

En outre, il n'est pas impossible que l'on ait affaire à un animal sacrifié (cheval), accompagnant le second squelette humain, dans le fossé adventice de Berry-Bouy.

La pratique du dépôt de faune dans les sépultures gallo-romaines est encore mal étudiée (cf. par ex. : POULAIN, 1973 ; 1976, 92-96 ; 1982 ; POULAIN, in MITARD, 1977 ; POULAIN-JOSIEN, 1971 ; 1972 ; MONDANEL, 10988, 58-59 et 96 ; OLIVE, 1987 ; voir aussi : MÉNIEL, 1988).

Il est vrai que le porc y est particulièrement bien représenté (par ex. à Saint-Paul-Trois-Châteaux et Avenches : OLIVE, 1987, 98).

## 4.2. Conclusions (A.F.)

### 4.2.1. Le problème des limites de la cité des Bituriges

La *civitas* des Bituriges, à l'époque impériale, s'étend sur les actuels départements de l'Indre et du Cher, surtout, ainsi que sur le Nord-Ouest de celui de l'Allier, et le Sud-Est de celui de Loir-et-Cher.

A l'Est, les limites de la cité sont bien marquées par la Loire et l'Allier. Au Sud, on dispose de plusieurs toponymes "*Equoranda*" (Aigurande, etc...) qui marquent cette frontière (MARTIN, 1905).

Il est probable que le découpage administratif strict des cités de la Gaule revient à l'administration d'Auguste (cf. LONGNON, 1888, Pl. I ; cf. dernièrement sur les Bituriges : LEDAY, 1980, 12-16). On ne sait évidemment quel pouvait être le découpage du territoire des Bituriges durant l'Indépendance.

Si l'on admet — ce qui ne constitue qu'une hypothèse proposée ici — que les tombes de notre groupe sont caractéristiques de la culture biturige de la fin de la période gauloise et de l'époque gallo-romaine précoce, leur répartition et leur situation posent donc deux problèmes :

1) Le plus aigu est celui de Ménestreau-en-Villette (bien que cette tombe diffère assez sensiblement — on l'a vu — des autres membres du groupe) : cette commune se trouve bien dans le diocèse d'Orléans, et donc en principe dans la cité des Carnutes, et même assez loin de la frontière généralement admise entre Carnutes et Bituriges en Sologne (Cher, Sauldre, Bois de Bruadan).

Mais il faut évoquer ici Neung-sur-Beuvron et le texte de CÉSAR (*B.G.*, VII, 11,9 et 12,2) : le général franchit la Loire, pénètre en territoire biturige, puis, seulement alors, entreprend le siège de *Noviodunum*

(*oppidum* des Bituriges, précise-t-il), qui est aujourd'hui à peu près certainement identifié à Neung-sur-Beuvron (Loir-et-Cher), bourg situé à 7 ou 8 km de la limite reconnue du diocèse de Bourges (Bois de Bruadan, au Nord de la Sauldre) (voir sur cette frontière Carnutes-Bituriges, qui est aussi celle de la Lyonnaise et de l'Aquitaine impériale : DELÉTANG, 1975 ; 1984, t. 2, 383-386).

La distance de la sépulture du Ciran (à Ménes-treau, au bord du Cosson), à la frontière supposée des Bituriges sur la Sauldre, ici au Sud-Est, est de près de 25 km à vol d'oiseau : ou bien nous ne sommes pas ici en territoire biturige, et l'attribution culturelle de la tombe du Ciran au groupe biturige de Fléré doit être révisée ; ou bien il faut revoir la définition des frontières entre Carnutes et Bituriges en Sologne, notamment à la lumière du texte de César.

Pourquoi ne pas supposer en effet que la totalité de la région naturelle de la Sologne (à l'exception du Val de Loire proprement dit, et de la Sologne blésoise, naturellement et géologiquement différente), était — au moins sous l'Indépendance et au début de l'Empire — entièrement rattachée à la cité des Bituriges ?

La fixation de la frontière sur la Sauldre, avec l'avancée vers le Nord des Bois de Bruadan, ne pourrait être qu'une modification plus tardive, puisque de toute manière nous ne la connaissons que par les limites des diocèses du Haut Moyen Age.

Il est rare — voire exceptionnel — en effet qu'une région naturelle homogène, comme c'est le cas pour la Sologne "des Étangs", soit découpée à l'époque gallo-romaine entre plusieurs cités, comme ce serait le cas ici si l'on conserve l'hypothèse classique des frontières Carnutes-Bituriges sur la Sauldre : voir par exemple la Beauce, entièrement carnute, ou la Champagne berrichonne, entièrement biturige (cf. dernièrement à ce sujet : HERVÉ, 1992).

2) Une question du même ordre, même si moins aiguë, se pose quant à l'appartenance des tombes de Fléré et Châtillon au territoire biturige (cf. dernièrement à ce sujet : HERVÉ, 1992).

En effet, un texte tardif (fin IV<sup>e</sup>-début V<sup>e</sup> s.) de SULPICE SÈVÈRE (*Dial.*, I (II, 8), § 7) mentionne le *vicus* de *Claudiomagus* comme situé aux confins des Bituriges et des Turons. Ce lieu est identifié avec certitude à l'actuel Clion-sur-Indre, bourg situé à plus de 12 km de la limite moderne des départements de l'Indre-et-Loire et de l'Indre ; c'est pourtant cette

dernière qui est classiquement considérée ici comme la frontière des cités des Turons et des Carnutes (LONGNON, 1888, carte P1, I) : ici, paroisse de Fléré dépendant du diocèse de Bourges, et celle, limitrophe, de Bridoré (Indre-et-Loire), de celui de Tours, au Haut Moyen Age. A noter que cette commune de Clion, limitrophe de Châtillon, comporte une agglomération importante à l'époque gallo-romaine, où a récemment été localisé un imposant sanctuaire (temple, théâtre) (HOLMGREN, 1980).

Il faut en outre observer que la paroisse d'Ecueil-lé, au Nord-Est de Châtillon, aujourd'hui dans le département de l'Indre, est réputée rattachée à l'ancien diocèse de Tours, et non à celui de Bourges (CARRÉ, 1878/84, t. VI, 183 sq. ; cf. MABILLE, 1864, 241-242).

En revanche, GRÉGOIRE de Tours (*Hist.*, X, 31) mentionne un *vicus* de *Briotreidis*, où une église du diocèse de Tours fut fondée par saint BRICE au début du V<sup>e</sup> siècle ; certains auteurs ont proposé de localiser ce site, d'identification incertaine, à Bridoré (Indre-et-Loire), commune précisément limitrophe de Flérela-Rivière (CARRÉ, 1878/84, I, 250 et 425 ; *Brioderus* au VII<sup>e</sup> siècle).

Enfin, rappelons que "Toiselay", commune de Châtillon-sur-Indre, à l'ouest de ce bourg, serait le *Tausiriacum* mentionné par GRÉGOIRE de Tours (*V.P.*, 18, 1), au VI<sup>e</sup> siècle, comme appartenant bien au diocèse de Tours.

Aucune tombe vraiment comparable à notre groupe n'ayant été signalée en territoire purement turon, il est difficile d'admettre que les tombes de Fléré et Châtillon ne se rattachent pas culturellement aux Bituriges, cité où au moins quatre autres sépultures comparables sont attestées, en des lieux où leur appartenance au territoire biturige ne peut être remise en cause (Neuvy-Pailloux, Berry-Bouy, Primelles et Dun-sur-Auron).

Il faudrait alors conserver la localisation de la frontière Turons/Bituriges entre Bridoré et Fléré, ou bien admettre — si l'on prend comme une indication topographique précise le texte de SULPICE SÈVÈRE sur Clion — que la frontière entre les *civitates* des Turons à l'Ouest et des Bituriges à l'Est a subi dans ce secteur quelques modifications tardives, peut-être à l'occasion des réformes du Bas-Empire.

Resterait alors en suspens la découverte toute récente d'une tombe tout à fait comparable à notre groupe à *Antran* (Vienne)...

#### 4.2.2. En Berry à la fin de La Tène et au début de l'époque gallo-romaine

La *civitas* des Bituriges est l'une des plus importantes de la Gaule Centrale, et, sous l'Empire romain, du Nord de l'Aquitaine. On ne dispose malheureusement pas de synthèse récente sur ces périodes pour le Berry (cf. toutefois : MACHEFER, 1957 ; LEDAY, 1980).

La cité des Bituriges, avec d'autres situées entre Loire et Garonne, fut administrativement rattachée à la province d'Aquitaine à l'occasion de l'organisation définitive de la Gaule, en 27 ou 16-13 av. J.-C. (LUCAS et WEISS, 1892, 122) : c'était donc chose faite au moment où furent établies la plupart de nos tombes, à l'exception peut-être de Dun-sur-Auron et Châtillon-sur-Indre, si une date plus ancienne doit être retenue pour ces deux sépultures ; ce l'était en tout cas au moment de la rédaction de l'ouvrage de STRABON (*Géogr.*, IV, 2 ; cf. DUVAL, 1971, 325), entre 9 et 5 av. J.-C. La cité des Bituriges est *civitas libera* au I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (FAVIÈRE, 1980, 54 ; PLINIE l'A., *H.N.*, IV, 109).

La période antérieure et contemporaine de la Conquête de César commence à y être mieux connue, notamment grâce aux fouilles de Levroux (Indre) (dernièrement : BÜCHSENSCHÜTZ *et al.*, 1988), mais aussi à quelques découvertes récentes de Bourges (dernièrement : *le Site*, 1988).

Toutefois, le texte de CÉSAR (*B.G.*, en partic. VII et VIII) reste encore une source précieuse pour la connaissance du Berry au moment de la Conquête.

Mais les découvertes concernant la période de La Tène finale sont encore rares. Elles sont plus nombreuses pour la période gallo-romaine précoce (Auguste-Tibère) ; malheureusement, quant à notre propos, les villes et les agglomérations y sont en général bien mieux connues à ce titre que le monde rural.

La capitale des Bituriges, Bourges-*Avaricum*, est évidemment riche en découvertes concernant ces premières phases de la période gallo-romaine précoce (voir par ex. les fouilles récentes d'O. RUFFIER et J. TROADEC).

Beaucoup de bourgs et d'agglomérations secondaires de la cité ont également fourni des preuves d'une dense occupation dès l'époque gallo-romaine précoce, mais aussi souvent avant. Il est vrai que CÉSAR mentionne, en 52 av. J.-C., un minimum de vingt agglomérations existantes alors (*B.G.*, VII, 15,1).

Outre Levroux, déjà mentionné (*op. cit.*) on citera surtout Châteaumeillant-*Mediolanum* (Cher) (voir GOURVEST et HUGONNIOT, 1957 ; HUGONNIOT et GOUR-

VEST, 1961 ; HUGONNIOT, 1963 ; GOURVEST, 1983 ; MENEZ, 1986 ; ... ci-dessus les "caves à amphores"), et bien sûr *Argentomagus* (Argenton-Saint-Marcel, Indre) (Voir PICARD, 1970, 262 ; 1972, 324-325 ; 1974, 308-309 ; *Trente mille ans...*, 1980, 19-22 et 29-34 ; et par ex. : ALLAIN *et al.*, 1966).

Mais on peut aussi mentionner Gièvres (par ex. : FERDIÈRE, 1971 b ; PICARD, 1974, 314) ; ou — entre autres — Baugy "Alléans" (cf. FERDIÈRE, 1984, 271 ; FONVIELLE, 1981 ; FONVIELLE et LEDAY, 1983 ; FONVIELLE *et al.*, 1983), Neung-sur-Beuvron (Loir-et-Cher) (cf. DELÉTANG, 1988) ou Nérès (Allier) (cf. DESNOYERS, 1978 ; voir MENEZ, 1986).

Le monde rural est, quant à lui — on l'a dit — beaucoup plus mal connu, en l'état actuel des recherches archéologiques, pour ces périodes. Certes, le texte de CÉSAR (*loc. cit.*), nous montre une campagne peuplée et fertile, aux fermes (*aedificia* : *B.G.*, VII, 14, 5, par ex.) nombreuses.

Mais il manque des recherches systématiques sur l'occupation du sol, permettant de mettre en évidence les phases d'occupation de la Tène finale ou gallo-romaine précoce sur les habitats ruraux (la question n'est par ex. pas traitée dans : LEDAY, 1980 ; voir toutefois, par ex., quelques sites ruraux à occupation précoce, — *in* : HOLMGREN et LEDAY, 1980, et 1981).

#### 4.2.3. Appartenance culturelle des sépultures du "Groupe de Fléré"

L'étude de ce groupe de sépultures a permis d'y reconnaître des caractères originaux et spécifiques qui semblent correspondre à des traditions particulières de la culture biturige à la fin de la période de La Tène et au tout début de l'époque romaine.

La *civitas* des Bituriges est alors administrativement rattachée à la Province d'Aquitaine. Cette affectation "administrative" est-elle culturellement justifiée ? Il est vrai que l'archéologie révèle ici une culture matérielle somme toute assez proche de celles de cités voisines rattachées quant à elles à la Lyonnaise : Carnutes ou Eduens par exemple.

Mais nous avons décelé, au cours de cette étude un certain nombre d'affinités avec les régions du Sud-Ouest de la Gaule, appartenant à l'Aquitaine gallo-romaine.

• Le "Groupe de Fléré" n'est pas sans rapport avec celui des "puits funéraires" du Toulousain, tant du point de vue chronologique que de certaines pratiques funéraires, ou de la présence de certains types

de mobilier (vaisselle de bronze, amphores, notamment).

- On pourrait rappeler dans le même sens les sépultures privilégiées de Boé et Tesson.

- Plus tardivement, au cours du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C., se constituera en outre un autre groupe de riches sépultures, en Poitou, dont les points de comparaisons avec notre Groupe biturige, sont assez nombreux et parlants.

- L'approvisionnement matériel de ces secteurs ruraux du Berry, au début de l'époque gallo-romaine, fait appel à des axes commerciaux et/ou des produits concernant le Sud-Ouest de la Gaule et l'Aquitaine : c'est notamment le cas des vins (et des amphores) d'Espagne (Léétanie) dont les voies d'importation vers nos contrées passent manifestement par l'Ouest et non par l'Est du Massif Central. C'est aussi le cas des céramiques *terra nigra* présentes dans nos sépultures, parmi lesquelles nous avons identifié des produits assez typiquement aquitains (Saintonge ?), à Primelles et Fléré notamment.

#### 4.2.4. Les relations culturelles et économiques des Bituriges à la fin de La Tène et au début de l'époque gallo-romaine

Il serait hors de propos de consacrer un trop long développement à ce sujet, qui dépasse largement le cadre de notre étude.

Toutefois, les observations que nous avons faites à partir des objets importés retrouvés dans ces tombes sont confortées par le matériel découvert sur les habitats de la *civitas*.

Les relations avec le couloir rhodanien, et donc la Narbonnaise, l'Italie et le monde méditerranéen sont largement privilégiées. On en veut pour preuve, pour ces périodes, l'abondance des importations venues du Sud-Est : amphores italiques, à Levroux par exemple (avec de la céramique campanienne) (BÜCHSENSCHÜTZ *et al.*, 1988, par ex. Fig. 77,87, p. 138...), sigillées italiques ou lyonnaises à Bourges (ROMANN, 1974) ou à *Argentomagus* (par ex. ALLAIN *et al.*, 1966)... La présence d'un assez abondant monnayage massaliète sur ce dernier site (DUPOUX et ROCHE, 1976) confirme cette impression, ainsi que les monnaies de nombreux peuples orientaux par rapport au Berry (COTHENET, 1968), sur ce site comme à Levroux (FISCHER et BÜCHSENSCHÜTZ, 1987 ; FISCHER, 1981 ; 1984).

Mais les relations avec le Sud-Ouest et le reste de l'Aquitaine ne sont pas absentes non plus, comme on vient de le voir pour les amphores Pascual 1 et les

*terra nigra* saintongeaises. Ces dernières sont abondantes y compris sur des sites assez orientaux de la cité des Bituriges, comme Châteaumeillant et Nérès (MENEZ, 1986).

Ces relations du Berry avec le Sud-Ouest de la Gaule sont également confirmées par la présence ici de monnayages gaulois provenant de peuples situés au Sud-Ouest des Bituriges : Turons, Pictons, Petrocores, etc... (voir à ce sujet : COTHENET, 1965 ; 1968, 208-209 ; ROCHE, 1977, 96 ; FISCHER, 1981 ; 1984, 84). La présence de monnaies bituriges dans ces mêmes régions abonde dans le même sens (FISCHER, 1984, 86-87).

Cette double ouverture — économique et culturelle — de la cité des Bituriges vers les deux flancs — oriental et occidental — du Massif Central est tout à fait logique au regard de la position géographique du Berry, situé au Nord de ce Massif, et ouvert vers le Sud-Est par les vallées de la Loire et de l'Allier, vers le Sud-Ouest par la plus basse vallée de la Loire et ses affluents méridionaux (Vienne notamment).

Les Bituriges occupent ainsi une position-clef dans les relations Est-Ouest à l'intérieur de la Gaule (FERDIÈRE, 1977) : vers l'Est et le Sud-Est, la Méditerranée, de courts portages, par le territoire des Séguisanes et/ou celui des Eduens, permettaient de relier le couloir Rhône-Saône aux vallées de l'Allier et de la Loire. Vers l'Ouest, la vallée du Cher ouvrait la cité vers l'Atlantique, évitant le coude septentrional de la Loire, et les cours de l'Indre, de la Creuse, de la Vienne ouvraient des voies aisées vers le Limousin, le Poitou et le reste de l'Aquitaine. La position même de la ville de Bourges, comme point essentiel de rupture de charge — confirmé par le toponyme même *Avaricum* —, se justifie par ces relations, par les fleuves et leurs vallées : le tronçon navigable de la vallée de l'Yèvre, prolongeant vers l'Est celle du Cher, ouvre les transports fluviaux vers l'Ouest, alors que les voies de Sancerre-Gortona et Sancoins-Sincontium, vers l'Est, remettaient la ville en relation avec le réseau fluvial ouvert vers le Sud-Est et le Rhône.

#### 4.2.5. Interprétation des sépultures du "Groupe de Fléré"

Qui sont donc les personnages dont on connaît maintenant au moins sept sépultures chez les Bituriges, pour une période allant d'environ 50 av. J.-C. à 50 ap. J.-C. ?

#### 4.2.5.1. Des indigènes

Il apparaît bien que leur caractère gaulois ne peut être contesté pour l'essentiel des sépultures de notre groupe : l'étude de J.-P. GUILLAUMET, sur les armes (épées surtout) de Fléré, Châtillon, Dun-sur-Auron et Ménestreau-en-Villette notamment, confirme bien cette impression.

On note aussi la présence, dans plusieurs tombes, de céramique locale non tournée (Fléré, Ménestreau, et sans doute Berry-Bouy), ce qui ne saurait d'ailleurs être retenu comme un argument totalement déterminant.

Seul le mobilier de Berry-Bouy semble poser un problème réel : l'épée y apparaît en effet comme plus romaine que gauloise (cf. étude de J.-P. GUILLAUMET).

Mais rien n'empêche en fait d'imaginer ici un indigène, armé "à la romaine", dans l'optique évoquée ci-dessous de membres de l'aristocratie gauloise enrôlés dans les armées césariennes ou augustéennes, comme chefs des cohortes d'auxiliaires, mais aussi éventuellement comme légionnaires.

#### 4.2.5.2. Des propriétaires fonciers

Le caractère à la fois isolé et rural de ces sépultures, assez à l'écart de toute agglomération antique, est remarquable.

En outre, au moins à Neuvy-Pailloux, la relation avec une *villa* — ou une "ferme indigène" — proche paraît évidente ; il s'agit de la sépulture la plus récente, et ceci n'est pas sans incidence sur les autres contextes : pour les sépultures correspondant à la période augustéenne (six sur 7), on devrait avoir affaire, à proximité immédiate, à des "fermes indigènes", non encore construites en dur, et donc plus difficiles à déceler, par les prospections comme par les découvertes fortuites.

Même en l'absence d'habitat immédiatement proche, largement expliquable par les lacunes de notre documentation, il n'apparaît donc pas contestable que les occupants de ces sépultures privilégiées sont de riches ruraux, importants propriétaires de terres bituriges.

On pourrait peut-être alors s'étonner de la proximité de deux de nos sépultures, éventuellement contemporaines, celle de Fléré et celle de Châtillon (toutefois environ 4 km de distance à vol d'oiseau) ; mais il existe entre elles une importante limite naturelle, la rivière de l'Indre, qui peut tout à fait correspondre à une frontière entre de tels domaines.

Le droit romain concernant la sépulture n'interdit pas ce genre de pratique qui consiste à se faire ensevelir sur ses propres terres : lieu consacré (*locus religiosus*), la sépulture est partie intégrante du domaine (*portio fundi*) (de VISSCHER, 1963, 55 et 60-63 ; cf. aussi HATT, 1986, 70 ; JACOB et MIRBEAU-GAUVIN, 1972, 16 sq.).

Deux textes (\*), dont l'un de l'époque de Tibère, sont particulièrement suggestifs, car ils mentionnent explicitement que les tombeaux peuvent être disposés à la limite des domaines (BLUME *et al.*, 1848, n° 271-272 et n° 349, 22-28 : cf. FICHES et FAVORY, à paraître).

Cette relation topographique entre sépultures et domaines fonciers a nettement été mise en lumière à propos de tombes comparables aux nôtres, chez les Volques Arécomiques (FICHES, 1989, 221-222, etc...).

#### 4.2.5.3. Des membres de l'aristocratie

On se rappelle que CÉSAR (*B.G.*, VI, 13) distingue trois classes chez les Gaulois : outre le peuple (*plebs*), les druides, et les "chevaliers" (*equites*).

Cette "aristocratie" indigène, alors dominante, se fonda peu à peu au cours du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., dans une classe bourgeoise montante, enrichie par le développement du commerce et de l'artisanat, comme par le développement de l'économie rurale et qui investira donc de manière massive dans le foncier à partir du milieu du siècle (cf. dernièrement, sur ce sujet controversé : DRINKWATER, 1978, 832 sq.).

Il n'apparaît pas contestable que, durant l'Indépendance, et les décennies qui ont suivi la Conquête, soit jusque vers 30 ap. J.-C. environ (période gallo-romaine précoce), ces "chevaliers" détiennent l'essentiel de la richesse foncière en Gaule (cf. 4.2.5.2) (cf. GRENIER, 1934, 783). CÉSAR nous décrit d'ailleurs (*B.G.*, VI, 30. 3) la résidence rurale (*aedificium*) de l'un d'entre eux, le Belge AMBRIORIX, installée au milieu d'un bosquet.

Il apparaît donc logique de considérer que ce sont des membres de cette aristocratie d'*equites* dont on retrouve ainsi les sépultures.

Il serait par contre aventureux d'aller plus loin, et d'y voir, comme THABAUD de LINETIÈRE (1845, 18) pour Neuvy-Pailloux, des tombes de "Vergobrets", magistrats indigènes à l'origine. Pourtant, un "Vergobret" est justement attesté par une inscription en territoire biturige : *graffiti* sur vase dans une fosse de l'aire cultuelle d'*Argentomagus*-Saint-Marcel (ALLAIN *et al.*, 1981).

\* Je dois cette indication à G. CHOUQUER et F. FAVORY (qui en a assuré la traduction) : je les en remercie tout particulièrement ici.

#### 4.2.5.4. Des vétérans des troupes auxiliaires de César et Auguste

La relation de cette aristocratie aux choses de la guerre est étroite : ce sont bien ces chevaliers qui conduisent les combats (CÉSAR, *B.G.*, VI, 15 ; etc.), du moins pendant l'Indépendance, et durant la Guerre des Gaules.

Ici, la présence d'armes est l'une des constantes de notre groupe de sépultures : épées à Fléré, Châtillon, Berry-Bouy, Dun, Ménestreau (et Levroux, Palluau) (accompagnées de lances à Fléré, Dun et Berry-Bouy), et encore fers de lances à Neuvy-Pailloux... couteau à Primelles...

Même en excluant cette dernière féminine, pour laquelle l'hypothèse d'armes de chasse ou d'instruments de cuisine peut être retenue, le caractère militaire des épées de cinq des six sépultures masculines du groupe ne peut être contesté.

Comment dès lors expliquer que des membres de l'aristocratie aient ainsi été autorisés à conserver leurs armes — dont ils étaient toutefois bien propriétaires —, et à se faire enterrer avec elles, plusieurs décennies (30 à 60 ans) après la Conquête ?

Notre hypothèse est la suivante : sans doute faut-il voir dans ces hauts personnages, gaulois de culture, des cadres militaires intégrés auparavant dans les armées de César puis d'Auguste.

L'intégration des Gaulois dans l'armée par César est chose bien attestée, notamment durant la Guerre Civile (49-45 av. J.-C.) (APPIEN, *G.C.*, II, 49, 201-202 ; CICÉRON, *Epist.*, 366, 14 et 386, 4 ; *ad Atticum*, IX, 13 ; CÉSAR, *B.C.*, I, 29, 39 et 51 ; III, 27 et 59...) ; CÉSAR (*B.C.*, I, 39) précise bien que ces Gaulois sont choisis parmi "l'élite des hommes".

La Légion "Alouette" (*Alauda*), constituée par César, est même exclusivement composée de Gaulois (SUÉTONE, *Vies...* : *Iul.*, 24 ; PLINÉ l'Ancien, *H.N.*, XI, 121) : ceux-ci furent armés à la romaine.

Mais ce recrutement concerne surtout les troupes auxiliaires, qui gardent leurs armes et leur équipement, leur organisation indigène dans l'armée (HATT, 1959, 78-79).

CÉSAR s'emploie à s'attacher, une fois démobilisés, ces cadres militaires indigènes, issus de l'aristocratie locale, en leur accordant le droit de cité (SUÉTONE, *op. cit.*), en les faisant accéder au Sénat romain (CÉSAR, *B.C.*, III, 59 ; à propos d'Allobroges), aux plus hautes magistratures dans leur patrie (*ibid.*), et en leur distribuant enfin des terres gauloises prises à l'ennemi, et des richesses (*ibid.*).

Il est tout à fait plausible, chronologiquement, que des "chevaliers" bituriges, ayant servi dans les armées de César dans les années 40 av. J.-C. soient décédés dans les dernières années de ce siècle, voire les premières du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., sous le règne d'Auguste, et se soient fait enterrer sur leurs terres. Seule la sépulture de Neuvy-Pailloux (d'ailleurs sans épée ?) est, dans cette hypothèse, trop tardive (environ 50 ap. J.-C.).

Auguste poursuit d'ailleurs en partie cette politique césarienne, en intégrant cette aristocratie indigène dans l'encadrement des armées, et en s'attachant ces hommes par des honneurs et des privilèges *a posteriori* : ainsi, les légions pour l'armée d'Afrique fut-elle essentiellement levée en Gaule, notamment en Lyonnaise et en Aquitaine (cf. HOMO, 1933, 84). Il en va de même d'une part importante des corps auxiliaires (*ibid.*, 85).

La citoyenneté romaine (rattachement à la *gens Iulia*) semble alors avoir été assez largement accordée à des Gaulois, par César puis les empereurs Julio-Claudien (DRINKWATER, 1978) : ces hommes et leurs descendants semblent avoir gardé le pouvoir en Gaule jusque sous Néron, dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. ; on notera d'ailleurs que le mausolée de *Glanum* appartient à l'un de ces *Iulii* (ROLLAND, 1969, 67), et que, vers 100 ap., l'épouse du riche marchand et sénateur picton M. Sédatius Sévérianus est encore une *Iulia* (PICARD, 1981).

Le cas du donateur de l'arc de Saintes, en 19 ap. J.-C., est particulièrement frappant (*C.I.L.*, XIII, n° 1036 ; cf. DRINKWATER, 1978, 819 ; GRIMAL, 1947 ; MAURIN, 1978, 182) : C. Iulius Rufus, fils de C. Iulius Otuanenus (vers 11 av. J.-C.), petit-fils de C. Iulius Gedemon (vers 41 av. J.-C.) (déjà citoyen romain) et arrière petit-fils d'Epotsorovidus (avant la Conquête).

Deux autres Santons sont C. Iulius Victor, et son fils C. Iulius Victor (II), qui fait une dédicace en 49 ap. J.-C. (*C.I.L.*, XIII, n° 1037 et 1042/45 ; DRINKWATER, 1978, 819 ; MAURIN, 1978, 183) : son père et son grand-père ont encore des noms indigènes.

Connaît-on des *Iulii* bituriges ? Un Iulius Pequiaris (malheureusement non citoyen romain) a sa stèle funéraire à Bourges (JACQUES, 1973, 303, n° 7), où l'on connaît aussi Iul(ius) Messor, Iulia, Iulia Paullina et Iulia Verecunda (*C.I.L.*, XIII, n° 1235, 1236, 1237 et 1238) ; surtout, c'est un L. Iulius Equester, *duumvir*, qui est le généreux donateur des thermes de Nérès (*C.I.L.*, XIII, n° 1376/78 ; cf. FAVIÈRE, 1980, 54-55) : encore l'évergétisme de ces hauts personnages !

Si les exemples de tels chevaliers gaulois, promus par César, ne sont pas bituriges, ils ne sont pas tous lointains : c'est par exemple, dès la Guerre des Gaules, le cas du Picton Julius Duratius, attesté par CÉSAR lui-même (Duratios : *B.G.*, VIII, 26 et 27), et qui frappe monnaie en Poitou (DVRAT IVLOS : COLBERT de BEAULIEU, 1962a). C'est aussi le cas du Séquane (?) Julius Togirix (COLBERT de BEAULIEU, 1962b ; DAYET, 1962).

De tels chefs sont en effet connus par la numismatique, manifestement autorisés après la Conquête de César à frapper monnaie dans le cadre de circonscriptions correspondant à des subdivisions de la cité (*pagi* ?) : c'est notamment le cas du Picton Atectorix (COTHENET, 1965 ; 1974, 104) dont le monnayage est connu : on est en droit de penser que c'est ce chef gaulois qui conduisit l'*Ala atectorigiana*, aile d'auxiliaire attestée par deux inscriptions (Saintes, et Tomes, en Mésie) (cf. à ce sujet : CHEESMAN, 1914, 173 sq. ; MAURIN, 1978, 209 sq. ; BIRLEY, 1978 ; *C.I.L.*, III, n° 12452, et XIII, n° 1041) ; l'inscription de Saintes concerne d'ailleurs un C. Iulius Macer qui a servi dans cette aile.

D'ailleurs, l'épigraphie confirme le recrutement gaulois de nombreux corps d'auxiliaires (cf. FUSTEL, 1901, 295), notamment en Aquitaine, et en particulier chez les Bituriges (*Cubi* ?) : DESSAU, III, 1, n° 1992, 1995, 1998, 2602, 4929, 7173 (Bituriges : n° 1992 et 1998 : *Cohors I Biturigum*, et *Cohors I Aquitanorum Biturigum*) ; *C.I.L.*, XIII, n° 6495 (*ala I et cohors XV... Aquitanorum et Biturigum*), n° 6812 (*cohors II Biturigum*), n° 6821 (*ala I Biturigum... I Aquitanorum veterana*), n° 7436 (*cohors I Biturigum*) ; un membre de l'*Ala II Thracum*, à Césarée de Maurétanie, est un Biturige (*C.I.L.*, VIII, n° 21024), ainsi qu'un de l'*Ala Longiniana* à Bonn (*C.I.L.*, XIII, n° 8094), et un de l'*Ala Claudia nova* à Salonis en Dalmatie (*C.I.L.*, III, n° 2065). Une autre inscription d'un légionnaire de Bourges (*Avaricum*) a été plus récemment signalée à Thebessa (Tunisie) (GASCOU, 1969 ; HEURGON, 1970, 154 ; cf. COTHENET, 1971) : il est intéressant de noter qu'il s'agit encore d'un *Iulius*, citoyen romain. Deux stèles, l'une de vétéran (légionnaire), l'autre d'un fils de légionnaire, sont signalées à Bourges même (FAVIÈRE, 1965 ; 1980, 55 ; *C.I.L.*, XIII, n° 1196 : XXX<sup>e</sup> légion, surtout composée de Trévires), et une autre à Nérès (*C.I.L.*, XIII, n° 1383 : XIV<sup>e</sup> légion "*Aerorum*" ; cf. FAVIÈRE, 1980, 55). En outre, de nombreuses inscriptions sur tuile attesteraient la présence de la VIII<sup>e</sup> légion à Nérès (*C.I.L.*, XII, n° 12168, 1 à 9 ; cf. FAVIÈRE, 1980, 55), mais l'origine de ces découvertes est, en fait, très douteuse (voir REDDÉ, 1987, 350-352).

Le recrutement d'auxiliaires indigènes est très courant dès le règne d'Auguste, et durant tout le Haut Empire(\*) (CHEESMAN, 1914 : cf. p. 58 et -60 sur les ailes et cohortes de Bituriges et d'Aquitains ; BIRLEY, 1978 : cf. p. 267 sur un Biturige de l'*Ala Longiniana* ; HOLDER, 1980 : cf. p. 222 sur l'*Ala I Aquitanorum Biturigum* ; SADDINGTON, 1980 : cf. p. 50 sur la *Cohors Aquitanorum IV* ; SADDINGTON, 1982 : cf. notamment p. 61, 69, 73, 75, 127, 151, 174 et 255 sur les *cohortes Aquitanorum et Biturigum* ; TASSAUX, 1982 : cf. t. I, p. 40-41 ; t. II, p. 126, 344-345, 384, 463 ; t. III, p. 30, 142, sur les Aquitains et Bituriges).

La présence de ces troupes auxiliaires aquitaines sont évidemment importantes en particulier sur le Rhin (cf. aussi RITTERLING, 1897), où des contacts ont pu s'établir et expliquer peut-être en partie les affinités de nos sépultures avec celles des Trévires (?).

La présence de ces auxiliaires sur les sites militaires rhénans s'observe notamment par la présence de leur monnayage indigène (FÜRGER-GUNTI, 1981).

Des officiers gaulois sont également présents dans l'encadrement des légions romaines, on l'a vu, et en particulier au I<sup>er</sup> s. (FABIA, 1912).

La politique de CÉSAR surtout, puis d'Auguste, en faveur de l'aristocratie gauloise, l'intégration courante alors de ces cadres indigènes dans l'armée et notamment les ailes d'auxiliaires, l'attestation de militaires bituriges au Haut-Empire, par l'épigraphie, sont autant d'éléments convergents qui nous incitent à voir dans ces sépultures celles d'anciens officiers de César ou d'Auguste, ensuite retournés sur leur terre ou bien dotés d'une propriété foncière par l'empereur, ayant acquis en outre richesse et honneurs (citoyenneté ? charges locales ?) (le commandement des ailes d'auxiliaires était confié à des " préfets ", de statut équestre, dans la hiérarchie sociale romaine).

La même hypothèse (chefs d'ailes auxiliaires) a d'ailleurs été émise à propos des tombes de Goeblingen-Nospelt (METZLER, 1984, 99) et, curieusement, dès 1844, à propos de notre tombe de Neuvy-Pailloux (chef de cohorte romaine) (anonyme, 1941/45).

#### 4.2.5.5. Des " maîtres de forges " ?

Il est certainement aventureux d'user ici d'un terme particulier à une économie beaucoup plus récente. Il n'en reste pas moins un faisceau d'indices convergents.

\* Je remercie ici M. REDDÉ (Université de Nantes) et F. TASSAUX (Université de Pau) pour les renseignements qu'ils m'ont aimablement communiqués à ce sujet.

A Fléré, Berry-Bouy et Dun-sur-Auron, le mobilier de nos sépultures comporte des “ pincés à feu ” de forgeron, auxquelles s’ajoute, à Dun, un marteau de forgeron.

Il est peu probable, compte tenu de la richesse de ces tombes, que cet objet ait été manié par le défunt lui-même : il s’agit plutôt vraisemblablement d’un dépôt symbolisant sa relation avec la métallurgie du fer.

Les Bituriges sont en effet le peuple sans doute le plus renommé en Gaule — dès l’Indépendance — pour son fer. Les textes antiques sont relativement nombreux : CÉSAR, *B.G.*, VII, 22 ; STRABON, *Géogr.*, IV, 2, 2 ; PLINE l’Ancien, *H.N.*, XXXIV, 48, 162-163 ; RUTILIUS NAMATIUS, *De R.*, v. 353-354 ; *Notitia...*, Occid., IX, 31.

Si l’on manque actuellement de synthèse sur le sujet, une thèse (Paris I) récente (DIEUDONNÉ-GLAD, 1991) permet de faire le point, et nous dispense de trop longs développements à ce sujet.

Tout au plus peut-on citer quelques références récentes, suggestives : ALLAIN, 1978 ; *Celtes...*, 1982, 57 ; FERDIÈRE et de KISCH, 1984, 271 (Allogny), 282 (Farges), 285-286 (Nozières), 314-315 (Mouhet), 316 (Pellevoisin) ; LANDES et BORDELOUP, 1985 ; BARBÉ *et al.*, 1987 ; BOUTHIER *et al.*, 1987..., ainsi que, pour les confins Touraine-Berry (concernant notamment Fléré même) : CORDIER, 1974 ; COUDERC, 1984 ; COUDERC et AUDIN, 1987 ; sur les forges modernes de l’Indre, voir aussi : DALPHONSE, 1803, 304-339).

Malheureusement, les inscriptions bituriges (*C.I.L.*, XIII, 1-1, n° 1189 à 1388 ; 3, n° 11082 à 111363) sont muettes à ce sujet, et ne nous apportent donc aucun élément qui nous permettrait de mieux comprendre l’organisation de cette importante production en Berry. On peut toutefois évoquer la stèle de Saint-Ambroix (ESPÉRANDIEU, 1925, n° 6992) — tout près de Primelles... —, qui semble bien être celle d’un forgeron, où le personnage principal tient un marteau ; et celle de Bourges, sans doute d’un forgeron aussi, présentant une enclume et un marteau (*ibid.*, 1908, n° 1452).

Mais la carte des gisements exploitables de minerai de fer pour le Berry (Fig. 4-4) est en ce sens instructive : le principal minerai anciennement exploité ici est le “ fer en grain ” (pisolithe) (de GROSSOUVRE, 1886). On note sa présence autour de *Châtillon-sur-Indre* (*ibid.*, p. 343) (ce qui concerne également *Fléré*, secteur où la présence d’une active métallurgie du fer dans l’Antiquité ne peut être mise en doute, on l’a vu) ; dans le secteur de *Dun-sur-Auron* (*ibid.*, 379-380 *et al.* ; et cf. FRÉMONT, 1862, 462-464 ; BUTET, 1826, 193-195) ; dans la vallée de l’Yèvre, et notamment à Saint-Éloy-de-Gy (de GROSSOUVRE, 1886, 397-398 *et al.* ; CORROY,

1925, Pl. X) : à proximité immédiate de *Berry-Bouy* donc, où du minerai est également mentionné par FRÉMONT (1862, 289) et, par la carte géologique (DEBRAND-PASSARD, 1971, cf. notice, p. 14-15), à proximité immédiate de la sépulture ; à *Primelles* (de GROSSOUVRE, 1886, 400 et LABLANCHE, 1978, notice, p. 13) ; à *Neuvy-Pailloux* enfin, où on peut noter la présence d’exploitation de fer à proximité immédiate de la commune, sur celle limitrophe de Sainte-Fauste (DEBRAND-PASSARD, 1975, 18) et celle de Saint-Éloy-de-Gy (CORROY, 1925, Pl. X) : seule manque à cette énumération la commune de Ménéstreau-en-Villette.

La présence des pincés (ou marteau), et la proximité de gisement de fer nous invitent à penser qu’il existe une relation assez étroite entre les hauts personnages dont nous avons ici les sépultures, et le contrôle de la production du fer biturige.

Ces pincés sont donc présentes sur trois de nos tombes : Fléré-la-Rivière, dans l’Indre, et, dans le Cher, Berry-Bouy et Dun-sur-Auron.

A Fléré, la présence d’une métallurgie active du fer est attestée dans les environs immédiats, des confins de la cité des Bituriges et de celle des Turons.

Gérard CORDIER (1974) a notamment mis en évidence la relation existant ici entre cette métallurgie et la présence d’enceintes quadrangulaires (cf. aussi BOURDERIOUX et CORDIER, 1950) : cette idée a été reprise par J.-M. COUDERC (1984, 737-738). Ailleurs, une telle relation a également pu être observée, par ex. dans les régions de la Basse Loire (MAÎTRE, 1919).

En outre, un four à réduction a été découvert à Nouans-les-Fontaines (Indre-et-Loire), au Nord de Fléré.

Et rappelons les découvertes de pincés de forgerons de Betz-le-Château (Indre-et-Loire) et Belâbre (Indre) (cf. ci-dessus, citées en comparaison pour la pince de Fléré).

Nous pensons donc que les hauts personnages dont on a ici les sépultures contrôlaient, au début de l’époque gallo-romaine, — au moins pour certains d’entre eux — la production du fer biturige, par concession de l’empereur, le sol provincial (et ses richesses minières) appartenant alors *de jure* à l’Etat romain.

Cette charge peut très bien leur avoir été confiée en remerciement de services rendus dans l’armée (cf. ci-dessus).

Des observations faites en Grande-Bretagne dans le Weald (CLEERE, 1975 ; 1983 ; CLEERE et GROSSLEY, 1985), et maintenant en Gaule (Morvan : MANGIN, 1986 ; Montagne Noire : cf. SABLAYROLLES, 1985)



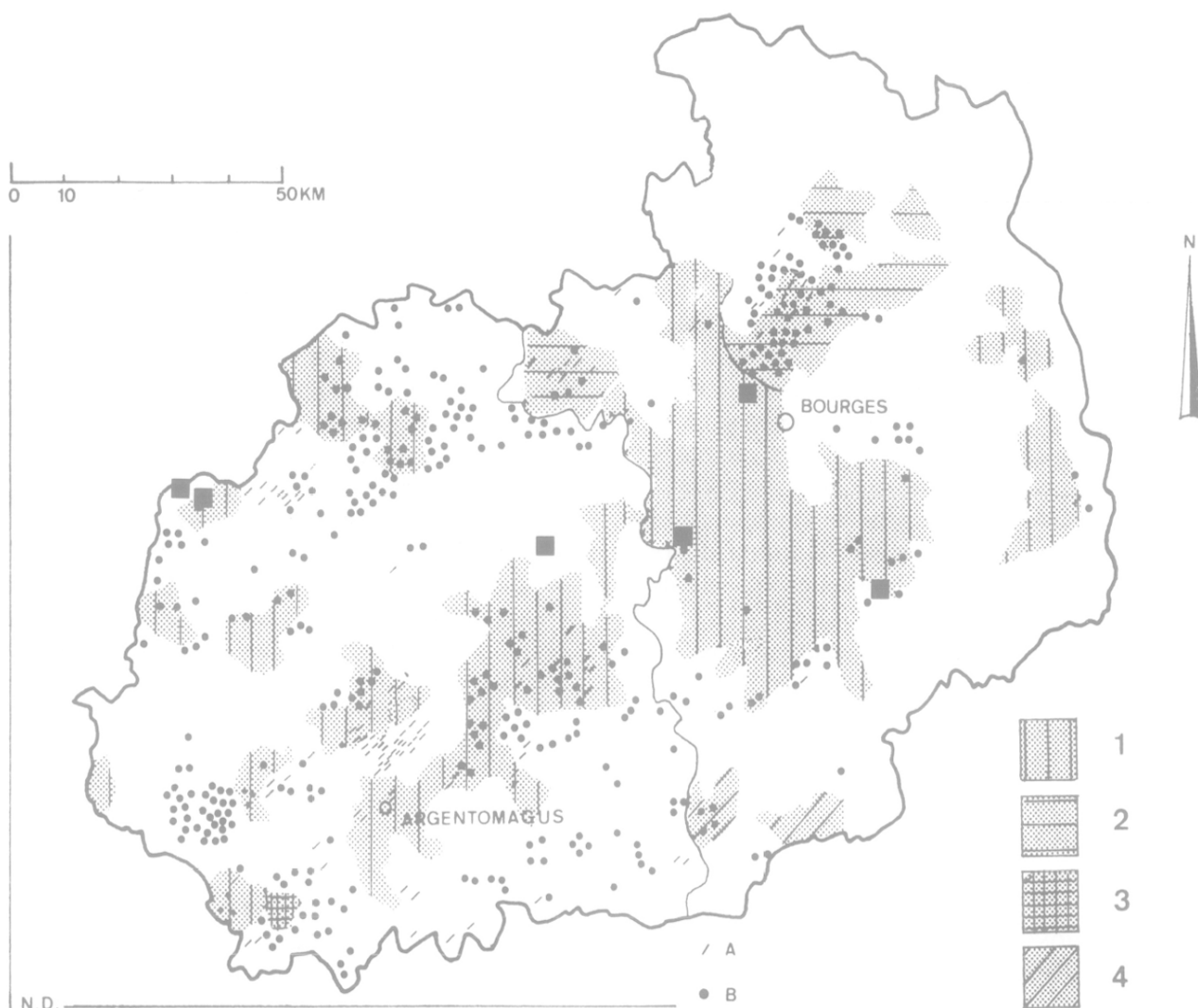


Fig. 4-4 : Gisements de fer et ferriers du Berry (départements du Cher et de l'Indre seuls), d'après N. DIEUDONNÉ et L. LAÛT (in : DUMASY, 1992, (Fig. 13), et localisation (carrés noirs) des sépultures berrichonnes du "Groupe de Fléré". **Légende** : grisés : diverses formations géologiques contenant des minerais de fer ; A et B : ferriers prospectés ou repérés.

montrent en effet qu'à côté de secteurs où les exploitations rurales sont étroitement imbriquées aux ateliers de travail du fer, existent d'autres régions de grande activité sidérurgique pratiquement vierges de vestiges de *villae* : ces derniers secteurs doivent correspondre à des domaines impériaux dont l'activité sidérurgique est régie en administration directe par des *procuratores* qui contrôlent les concessions données à des *conductores*, et, dans une moindre mesure, des exploitations directes.

Rien ne nous interdit de penser que nos riches défunts sont des rangs de ces *conductores*, qui peuvent avoir acquis ces concessions pour service rendu (cf. ci-dessus). Ceci n'est donc pas incompatible avec leur caractère de vétérans de l'armée. Dans ce cas, il ne s'agirait, en revanche, non plus de propriétaires

fonciers, mais de régisseurs agissant pour le compte du domaine impérial.

De toute manière, l'importance du fer en Berry, et l'abondance de minerai dans cette région, suffisent à elles seules pour justifier la relation qu'une bonne part des propriétaires terriens devait entretenir avec cette activité métallurgique.

Une étude récente (KOKOWSKI, 1981) a tenté de faire le point sur les sépultures "de forgerons" entre le IV<sup>e</sup> av. J.-C. et le VI<sup>e</sup> ap., en Europe du Nord-Est surtout (seule la sépulture de Celles – Cantal – est citée pour la France, sans insistance).

L'identification est faite à partir de la présence de pinces, marteaux ou enclumes, voire d'outils secondaires. Le Groupe II concerne le I<sup>er</sup> s. av. J.-C. : il se localise en Europe Centrale, et les sépultures

comportent des ensembles d'outils ; le Groupe III (I<sup>er</sup> av.-IV<sup>e</sup> ap. J.-C.) concerne surtout le Sud et le Centre de la Pologne.

Les armes sont parfois présentes (épées...), surtout dans ce Groupe III.

Sans qu'il faille en exagérer le pouvoir social, ces "forgerons" font partie d'une classe manifestement relativement privilégiée.

Leur tradition se perpétuant de père en fils, c'est à l'extinction de la lignée que les outils spécifiques peuvent être enfouis avec le défunt, car il s'agit là de pièces précieuses et onéreuses. Toutefois, le fer, au I<sup>er</sup> s. av. J.-C., peut faire l'objet d'un certain "gaspillage", signe de la puissance et du pouvoir d'une certaine classe : on retrouve en effet ce type de manifes-

tation dans les milliers de clous de *murus gallicus*, dont le rôle n'est en aucun cas indispensable à leur architecture.

Notons enfin que la sépulture de Clémency (Luxembourg) (cf. ci-dessus) a livré, posé sur son plafond, un élément de four à fer (tuyère) (METZLER *et al.*, 1991).

L'étude de la sépulture de Fléré et de six autres tombes comparables du Berry, par leur caractère privilégié, à la fin de l'Indépendance et au début de l'époque gallo-romaine, nous ont donc permis d'apporter des éclairages nouveaux et originaux sur les conditions sociales et économiques de cette cité à cette période de transition.

## **BIBLIOGRAPHIE**

## Abréviations :

- *A.S.R.S.B.L.A.O.* :  
*Annales de la Société Royale de Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans* (Orléans).
- *B.A.C.T.H.* :  
*Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques* (Paris).
- *B.A.H.R.* :  
*Bulletin Analytique d'Histoire Romaine* (Strasbourg, 1965 sq.).
- *B.C.H.A.D.B.* :  
*Bulletin du Comité d'Histoire et d'Archéologie du Diocèse de Bourges* (Bourges).
- B.G.H.A.B.* :  
*Bulletin du Groupe d'Histoire et d'Archéologie de Buzançais* (Buzançais).
- *B.J.* :  
*Bönnner Jahrbucher* (Bonn).
- *B.M.* :  
*Bulletin Monumental* (Paris).
- *B.M.S.A.C.* :  
*Bulletin Mensuel de la Société des Antiquaires du Centre* (Bourges).
- *B.M.S.H.L.S.C.* :  
*Bulletin Mensuel de la Société Historique, Littéraire et Scientifique du Cher* (Bourges).
- *B.R.G.K.* :  
*Bericht der Römisch-Germanischen Kommission* (Berlin).
- *B.S.A.H.L.* :  
*Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin* (Limoges).
- *B.S.A.H.O.* :  
*Bulletin de la Société Historique et Archéologique de l'Orléanais* (Orléans).
- *B.S.A.T.* :  
*Bulletin de la Société Archéologique de Touraine* (Tours).
- *B.S.A.V.* :  
*Bulletin de la Société Archéologique du Vendômois* (Vendôme).
- *B.S.N.A.F.* :  
*Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France* (Paris).
- *B.S.P.F.* :  
*Bulletin de la Société Préhistorique Française* (Paris).
- *C.A.H.B.* :  
*Cahiers d'Archéologie et d'Histoire du Berry* (Bourges).
- *C.R.A.I.B.L.* :  
*Comptes-Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (Paris).
- *M.E.F.R.A.* :  
*Mélanges des Écoles Françaises de Rome et d'Athènes*.
- *M.S.A.C.* :  
*Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre* (Bourges).
- *M.S.A.H.O.* :  
*Mémoires de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais* (Orléans).
- *M.S.A.T.* :  
*Mémoires de la Société Archéologique de Touraine* (Tours).
- *M.S.H.C.* :  
*Mémoires de la Société Historique du Cher* (Bourges).
- *M.S.N.A.F.* :  
*Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France* (Paris).
- *P.P.S.* :  
*Proceedings of the Prehistoric Society* (Londres).
- *P.V.S.A.C.* :  
*Procès-Verbaux de la Société des Antiquaires du Centre* (Bourges) : manuscrit (Archives départ. du Cher, cote 2.F. 283 sq.).
- *P.V.S.A.E.L.* :  
*Procès-Verbaux de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir* (Chartres).
- *P.V.S.H.L.A.S.C.* :  
*Procès-Verbaux de la Société Historique, Littéraire, Artistique et Scientifique du Cher* (Bourges), Ms., Archives Départ. du Cher (cote : 1 F 2 et 3).
- *R.A.* :  
*Revue Archéologique* (Paris).
- *R.A.C.* :  
*Revue Archéologique du Centre de la France* (Vichy ; Roanne ; Tours).
- *R.A.E.* :  
*Revue Archéologique de l'Est* (Dijon).
- *R.A.L.* :  
*Revue Archéologique du Loiret* (Neuville-au-Bois).
- *R.A.N.* :  
*Revue Archéologique de Narbonnaise* (Aix-en-Provence).
- *R.É.A.* :  
*Revue des Études Anciennes* (Bordeaux).

- ABEGG A., 1989 :  
Die römische Grabhügel von Siebach, Kreis Birkenfeld, *Trierer Zeitschr.*, 52, 171-278, 21 Figs.
- ALBENQUE A., 1947 :  
*Inventaire de l'archéologie gallo-romaine du département de l'Aveyron*, Rodez.
- ALBENQUE A., 1948 :  
*Les Rutènes - Études d'histoire, d'archéologie et de toponymie gallo-romaines*, P. Carrère, Rodez, 339 p., Figs.
- ALBERT R., 1973 :  
Un ensemble céramique clos avec vase Drag. 11 à Argentomagus (Indre), *R.A.C.*, XII, 1-2, 95-114, 1 Fig., VI Pls.
- ALFÖLDI A., 1939 :  
Chars funéraires bachiques dans les provinces occidentales de l'Empire romain, *l'Antiq. Class.*, VIII, 347-359, Pls. XXIII-XXXII.
- ALLAG C., BARBET A., GALLIOU F. et KROUGLY L., 1987 :  
*Peintures romaines. Musée de Vaison-la-Romaine, Guide-catalogue*, Aix-en-Provence.
- ALLAG C., BARDOUX B. et CHOSSENOT D., 1988 :  
La mort d'Adonis : une peinture murale gallo-romaine à Boulton-sur-Suippe (Marne), *Bull. Soc. Arch. Champenoise*, 81, 2, 93-110, Figs.
- ALLAIN J., 1978 :  
Échanges et frontières : problèmes posés par les fouilles d'Argentomagus, *R.A.C.*, XVII, 3-4, 155-159, 2 Figs.
- ALLAIN J., COTHENET Me A., POULAIN-JOSIEN Th. et VAUTHEY M., 1966 :  
Un dépotoir augustéen à Argentomagus (Saint-Marcel, Indre), *R.A.C.*, V, 1 (fasc. 17) et 3 (fasc. 19), 3-39 et 195-219, Figs., Pls.
- ALLAIN J., FAUDUET I. et DUPOUX J.T., 1987/88 :  
Puits et fosses de la Fontaine des Mersans à Argentomagus : dépotoirs ou dépôts votifs ?, *Gallia*, 45, 105-114, 10 Figs.
- ALLAIN J., FLEURIOT L. et CHAIX L., 1981 :  
Le Vergobret des Bituriges à Argentomagus. Essai d'interprétation d'une fosse cultuelle, *R.A.E.*, XXXII, 3-4 (fasc. 125-126) (= *Études offertes à J.J. Hatt*, I), 11-32, Figs.
- AMAND M., 1960 :  
Roman barrows in Belgium, *Analecta Arch., Festschrift Fr. Fremersdorf*, Cologne, 69-81, 3 Figs., 3 Pls h.t.
- AMAND M., 1965 :  
Les tumulus d'époque romaine dans le Norique et en Pannonie, *Latomus*, XXIV, 614-628.
- AMAND M., 1969 :  
*Nos tumulus, splendeurs impériales*, *Archaeol. Belgii Speculum*, 2, éd. Serv. Nat. des Fouilles, Bruxelles, 36 p., 27 Figs.
- AMAND M., 1971a :  
Étude sur nos tumulus, *les Études Class.*, 39, 484-492.
- AMAND M., 1971b :  
Traditions funéraires des Nerviens : les modes de sépultures de l'aristocratie d'époque romaine aux sources de la Dendre occidentale, *l'Antiq. Class.*, XXXIX, 163-169.
- AMAND M., 1974 :  
Études sur nos tumulus - II, *les Études Class.*, 42, 58-68.
- AMAND M., 1985/87 :  
Quelques considérations sur nos grands tumulus, *Vie Archéol.*, 18, 89-100 ; 19, 69-99 ; 21, 65-92 ; 24, 29-44.
- AMAND M., 1987 :  
La réapparition de la sépulture sous tumulus dans l'Empire romain, *l'Antiq. Class.*, 56, 162-182, 5 Figs.
- AMAND M., 1988 :  
La réapparition de la sépulture sous tumulus dans l'Empire romain (II), *l'Antiq. Class.*, LVII, 176-203, 2 Figs.
- AMAND M. et NOUWEN R., 1989 :  
*Gallo-Romeinse tumuli in de civitates Tungrorum*, Publ. v. h. Gallo-Rom. Mus. Tongeren, 40, Hasselt (Catal. Expo., Heerlen, P.-B.), 53 p., Figs.
- ANDERSON M.L., 1987 :  
*Pompeian Frescoes in the Metropolitan Museum of Art*, the Metrop. Mus. of Art.
- anonyme, 1844/45 :  
Découvertes et nouvelles, *R.A.*, 2, 476.
- anonyme, 1883 :  
*Bull. Soc. Hist. et Arch. Langres*, II, n° 22/23, 194-195.
- ANTIGNAC J.-L., 1974 :  
Les sépultures gallo-romaines de "La Jugie", 19-Eyrien, *Lemouzi*, 49 (janv.), 79-83, Figs.
- Antran..., 1990 :  
Antran, la Croix Verte, *Assoc. des Arch. de Poitou-Charentes, Dir. des Antiq., Bulletin de Liaison et d'Info.*, 19, 51-52, Fig. 34-37 (+ III. de couverture).
- APPIEN :  
*Guerres civiles*, éd. L. MENDELSSONN et P. VIÉRECK, 2 vol., Teubner, 1879-1905.
- ARCELIN P. et Ch., 1975 :  
Les sépultures pré-romaines de Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône), *R.A.N.*, VIII, 67-135, 23 Figs.
- ARCELIN P., 1979 :  
Religions, croyances et rites funéraires, *les Dossiers de l'Arch.*, 35, (juin), (*Au temps des Gaulois en Gaule méridionale*), 99-107, Figs.
- *Archéologie comparée*, ouvrage collectif, Conserv. du Mus. des Ant. Nat. ; *Catalogue sommaire illustré du Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye*, 1, Réunion. Mus. Nat., Paris, 1982, 514 p.
- *Archéologie de la France - 30 ans de découvertes* (Catal. Expo., Grand Palais, Paris, 27 sept.-31 déc. 1989), Min. Cult., éd. Réunion Mus. Nat., 1989, 495 p., Figs.
- ARMAND-CALLIAT L., 1937 :  
*Le Châlonnais gallo-romain, Répertoire des découvertes archéologiques faites dans l'Arrondissement de Chalon*, Soc. d'Hist. et Arch., Chalon-sur-Saône, 296 p., Figs., XXXII Pls.
- Association pour la Sauvegarde du Site Archéologique d'Argentomagus, *compte rendu de la campagne d'Été 1971* (VIII<sup>e</sup> campagne), Argenton, 1971, 8p., Figs.
- AUDARD Chanoine, 1929 :  
Communication, séance du 17 mars 1929, *B.S.A.T.*, XXIV, 126-127.
- AUDARD Chanoine, 1930 :  
Communications, séances des 29 janvier, 26 février et 26 mars 1930, *B.S.A.T.*, XXIV, 223, 229, 232-233.
- AUDIN P., 1977 :  
La pile de Cinq-Mars et les piles gallo-romaines, *Ann. Bret. et Pays Ouest*, 84, 3, 351-367, Figs.

- AUMASSON C. et DUSSOT D., 1987 :  
Une riche sépulture gallo-romaine à Massenon (commune d'Ahun, Creuse), *Trav. d'Arch. Limousine*, 8, (1988), 123-128, 11 Figs.
- AUVRAY baron H., 1942 :  
Communication, séance du 24 juin 1942, *B.S.A.T.*, XXVIII, 223.
- AUVRAY baron H., 1943 :  
Dons, séance du 25 mars 1943, *B.S.A.T.*, XXVIII, 263.
- AUVRAY baron H., 1944 :  
Azay-le-Rideau gallo-romain, *B.S.A.T.*, XXIX (1945), 43-53, 3 Figs. (Pl. h.t.).
- BABELON E., 1895 :  
Communication, séance du 10 avril 1895, *B.S.N.A.F.*, 139-140.
- BABELON J., 1946 :  
La voiture aux chèvres, à propos d'un objet d'ambre de la collection Froehner au Cabinet des Médailles, in : *Mél. dédiés à la mém. de F. Grat*, Paris, t. I, 89-98.
- BADIN M.-C., 1982 :  
La tombe de Fléré-la-Rivière, in : *Celtes et Gallo-romains en Berry*, Catal. Expo. (Châteauroux 17 juin-31 août), Châteauroux, 36-38, 1 Pl.
- BAILLY P., 1978 :  
Découvertes archéologiques inédites d'après les dessins de Jules Dumontet, membre de la Commission Historique du Cher créée en 1849, *Actes 100<sup>e</sup> Congr. Nat. Soc. Sav.* (Paris, 1975), *Section d'Arch.*, 343-354, 7 Figs.
- BAILLY P., 1986 :  
Notes de lecture, in : *Chronique de la Société, C.A.H.B.*, 84, (mars), 8.
- BARATTE F., 1981 :  
*Le trésor d'argenterie gallo-romain de Notre-Dame-d'Allençon (Maine-et-Loire)*, XL<sup>e</sup> Suppl. à *Gallia*, 88 p., 6 Figs., XXXIX Pls.
- BARATTE F., BONNAMOUR L., GUILLAUMET J.-P. et TASSINARI S., 1984 :  
*Vases antiques de métal au Musée de Chalon-sur-Saône*, 5<sup>e</sup> Suppl. *R.A.E.*, Dijon, 135 p., LXXVI Pls.
- BARATTE F. et BECK F. (ss. la dir. de -), 1988 :  
*Orfèvrerie gallo-romaine - Le trésor de Rethel* (Coll. Amis MAN, "Millénaires", n° 1), Paris, Picard, 172 p.
- BARBÉ Y., DUNIKOWSKI K., FERDIÈRE A., LACOSTE E. et RIALLAND Y., 1987 :  
Quelques éléments de la connaissance de la métallurgie du fer en Berry au travers des données archéologiques de l'autoroute A.71, in : *Les Mines et la métallurgie en Gaule et dans les provinces voisines*, *Actes Coll.* (Éc. Nat. Sup. Mines, Paris, 26-27 avril 1986), *Caesaro-dunum*, XXII, éd. Errance, Paris, 226-233, 5 Figs.
- BARBET A., 1975 :  
Peintures murales de Mercin-et-Vaux (Aisne), étude comparée (2<sup>e</sup> partie), *Gallia*, 33, 95-115, Figs.
- BARBET A., 1982 :  
La diffusion du III<sup>e</sup> style pompéien en Gaule (1<sup>ère</sup> partie), *Gallia*, 40, 50-82, Figs.
- BARBET A., 1983 :  
La diffusion du III<sup>e</sup> style pompéien en Gaule (2<sup>e</sup> partie), *Gallia*, 41, 1, 111-165, 33 Figs.
- BARBET A., coord., 1985 :  
La peinture murale à Bordeaux, in : *Peinture murale en Gaule, Actes des séminaires AFPMA, 1982-1983* (1<sup>er</sup>-2 mai 1982, Lisieux ; 21-22 mai 1983, Bordeaux), *BAR Int. S.* 240, 89-112.
- BARBET A., 1987 :  
La diffusion des I<sup>er</sup>, II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> styles pompéiens en Gaule, in : *Pictores per Provincias, Avenicum V*, *Cahiers d'Archéologie Romande*, 43, Avenches, 7-27.
- BARBET A., 1991 :  
Le tombeau de Neuvy-Pailloux (Indre) - Un cas exceptionnel ?, in : *Incinérations et inhumations dans l'Occident romain aux trois premiers siècles de notre ère, Actes Colloque Internat. (IV<sup>e</sup> Congr. Arch. Gaule Mérid.)* (Toulouse/Montréjeau, 7-10 oct. 1987), Toulouse, 241-246, 3 Figs.
- BARBET A., 1992 :  
Le tombeau de Neuvy-Pailloux (Indre), un cas exceptionnel ? dans *Incinérations et inhumations dans l'Occident romain aux trois premiers siècles de notre ère*, Actes du Colloque International de Toulouse-Montréjeau, IV<sup>e</sup> congrès archéologique de Gaule méridionale, 7-10 octobre 1987, Toulouse, 1992, 241-246.
- BARBET A., à paraître :  
Peintures murales en relation avec la fonction des pièces en Gaule, Actes du V<sup>e</sup> Colloque International de Peinture Murale Antique d'Amsterdam.
- BARRANDON J.-N., BÉNUSIGLIO J., BRENOT C., HIERNARD J., AUBIN G., NONY D., 1991 :  
*L'or gaulois*, Cahier E. Babelon n° 4, éd. C.N.R.S.
- BARRUOL G., 1963 :  
Le monument funéraire de Villelongue d'Aude, *Cah. Ligures de Préh. et Arch.*, XII, 83-102, Figs.
- BARRUOL G. et SAUZADE G., 1969 :  
Une tombe de guerrier à Saint-Laurent-des-Arbres (Gard). Contribution à l'étude des sépultures du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. dans la basse vallée du Rhône, *Rev. d'Ét. Ligures*, XXXV, 1-3, 15-89, 43 + 4 Figs.
- BASTET F.-L., DE VOS M. et DE VOS A., trad., 1979 :  
Proposta per una classificazione del terzo stile pompeiano, *Archeologische Studiën van het Nederlands Instituut te Rome*, IV, 's-Gravenhage.
- BATS M., 1990 :  
Tombes et nécropoles de Narbonnaise aux II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles av. J.-C. : problèmes de datation et de chronologie, in : *Gaule interne et Gaule méditerranéenne aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. J.-C. : confrontations chronologiques*, *Actes Table Ronde* (Valbonne, 11-13 nov. 1986), édité par A. DUVAL, J.-P. MOREL et Y. ROMAN, éd. CNRS, Paris, 269-290.
- BAUBÉROT R., 1948 :  
Communication, *B.S.A.H.L.*, LXXXII, 2 : 89, 95, 102.
- BAUBÉROT R., 1949 :  
Ensemble de découvertes faites dans le Nord de la Haute-Vienne (Châteauponsac et ses environs), *C.R.A.I.B.L.*, 157-159.
- BAUBÉROT R., 1950 :  
Communication, *B.S.A.H.L.*, LXXXIII, 2, 130-146, Figs.
- BAUDRY abbé F. et BALLEREAU L., 1873 :  
*Puits funéraires gallo-romains du Bernard (Vendée)*, L. Gasté, La Roche-sur-Yon, 360 p., Figs.
- BAYARD D., 1993 :  
Sépultures et villae en Picardie au Haut-Empire : quelques données récentes, in : *Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale, Actes Colloque* (Orléans 7-9 fév. 1992), Suppl. *R.A.C.*
- BEAULIEUX J. et GABLIN P., 1981 :  
Deux fermes de la Champagne berrichonne au cours des siècles, in : *Les structures d'habitat à l'Age du Fer en Europe tempérée - L'évolution de l'habitat en Berry*, *Actes Coll.* Châteauroux/Bougues-le-Château/Levroux (27-29 octobre 1978), éd. MSH, Paris, 225-228, 2 Figs.

- BECKER Ch., CONSTANTIN Cl., DESBAT A., JACQUIN L. et LASCoux J.-P., 1986 :  
Le dépôt d'amphores augustéennes de la rue de la Favorite à Lyon, *Figlina*, 7, 65-89, 18 Figs.
- BEHRENS G., 1934 :  
Neue funde von der Westgrenze der Wangiones, *Mainzer Zeitschr.*, 29, 44-55, 23 Figs.
- BEL V., BÉRAUD K., GÉBARA Ch. et TRANOY L., 1987 :  
Les nécropoles à incinération et à inhumation en Gaule méridionale, du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> s. après J.-C., in : *Pré-Actes du 4<sup>e</sup> Congr. Arch. Gaule Mérid. "Incinérations et inhumations dans l'Occident romain aux trois premiers siècles de notre ère"*, (Toulouse/Montréjeau, 7-10 oct.), 1-35, Figs.
- BEL V., TRANOY L., BÉRAUD I. et GÉBARA Ch., 1991 :  
Les nécropoles à incinération et à inhumation en Gaule méridionale, in : *Incinérations et inhumations dans l'Occident romain aux trois premiers siècles de notre ère, Actes Colloque Internat. (IV<sup>e</sup> Congr. Archéol. Gaule Mérid.)* (Toulouse-Montréjeau, 7-10 oct. 1987), Toulouse, 9-40, 8 Fig.
- BELTRÁN LLORIS M., 1970 :  
*Las ánforas romanas en España*, Saragosse.
- BÉMONT C. et BECK F., 1989 :  
La lanterne en bronze de Calvus, *B.S.N.A.F.*, 153-161, 4 Fig.
- de BENGUY-PUYVALLÉE M., 1931/1933 :  
Rapport sur les travaux de la Société pendant les années 1931, 1932 et 1933, *M.S.A.C.*, XLV, p. XXIII-LVI.
- BENNDORF O., 1878 :  
*Antike Gesichtshelme und Sepulchralmasken*, Akad. d. Wissensch., Vienne, 77 p., 12 Figs., XVII Pls.
- BENOIT F., 1941 :  
Un monument pré-chrétien du Bas-Empire, le mausolée de Lanuéjols, *B.M.*, 119-132, Figs.
- BERNARD E., 1990 :  
Prestigieuses inhumations - Saint-Médard-des-Prés, in : *150 années de découvertes archéologiques en Vendée. La mort et le sacré*, Catal. Expo., éd. L'Albaron, Thonon-les-Bains, 142-145, Figs.
- BERNON A., 1982 :  
Trois objets anciens découverts à Bourges-Lazenay, *C.A.H.B.*, 69, 63-72, Figs.
- BERNON A., 1987 :  
Les ateliers de taille de meule à bras de Saint-Christophe-le-Chaudry et Ardenais, *C.A.H.B.*, 91, 8-14, Figs.
- BERNON A. et TROTIGNON P., 1979 :  
Contribution à l'étude de l'aqueduc gallo-romain de Traslay, *C.A.H.B.*, 59, 25-65, 5 Pls.
- BERTOLONE M., 1954 :  
Tombe galliche à Esino Lario, in : *Origines, Raccolta di scrit. in h. M.G. Baserga*, Côme, 17-22, Figs.
- BESSAC J.-C., 1986 :  
*L'outillage traditionnel du tailleur de pierre, de l'Antiquité à nos jours*, *R.A.N.*, Suppl. 14, éd. C.N.R.S., Paris, 319 p., 61 Figs.
- BIENAIMÉ J., 1964 :  
*Rapport de fouilles - M.J.C. - Avenue du 1<sup>er</sup> Mai à Troyes*, inédit (Archives du Serv. Rég. de l'Archéol. de Champagne-Ardenne).
- BIENAIMÉ J., 1966 :  
Sur l'emplacement d'habitations gallo-romaines se dresse la M.J.C...., "Pas à Pas" (*Revue Mensuelle Fédér. M.J.C.*), 164, (mai), 25-26, Figs.
- BIRCHALL A., 1965 :  
The Aylesford-Swarling Culture: the problem of the Belgae reconsidered, *P.P.S.*, XXXI, 241-367, 44 Figs.
- BIRLEY E., 1978 :  
Alae named after their commanders, *Ancient Soc.*, 9, 257-273.
- BLANCHET A., 1890 :  
Étude sur les figurines en terre cuite de la Gaule romaine, *M.S.N.A.F.*, 51, 65-224, II Pls.
- BLANCHET A., 1901 :  
Communication, séance du 24 Avril 1901, *B.S.N.A.F.*, 161-164, 2 Figs.
- BLANCHET A., 1909 :  
*Inventaire des mosaïques de la Gaule*, Paris.
- BLANCHET A., 1913 :  
*Étude sur la décoration des édifices de la Gaule romaine*, Leroux, Paris, 240 p., 18 Figs., X Pls. h.t.
- BLANCHET A., 1921a :  
Le prétendu tombeau antique de Neuvy-Pailloux, *R.A.*, XIV, 81-97, 2 Figs.
- BLANCHET A., 1921b :  
L'édifice antique de Langon, *B.M.*, 153-155.
- BLIECK G., 1986 :  
Un riche ensemble —mobilier(s) funéraire(s)— gallo-romain provenant de Masnières (Nord, France), *Helinium*, XXVI, 216-225, 4 Figs.
- BLUME K., LACHMANN K. et RUDORFF A., 1848 :  
*Die schriften der römischen Feldmesser*, I, Berlin, rééd. G. Olms, Hildesheim, 1967.
- BOISVILLETTE abbé, 1861 :  
Rapport sur les découvertes faites à Orgères et dans les environs, *P.V.S.A.E.L.*, I, 191-192.
- BONENFANT P.P., 1961 :  
Sépultures trévières à Tontelange, *Ann. Inst. Arch. Luxemb.* (Arlon), 37-60, 8 Figs., 2 Pls. photo (= *Arch. Belg.*, n° 57).
- BONENFANT P.P., 1966 :  
A propos de deux usages funéraires des premiers siècles, avant et après Jésus Christ : fossés quadrangulaires et mélanges de cendres humaines et animales, *l'Antiq. Class.*, 35, 506-528, 11 Figs.
- BÓNIS E.B., 1960 :  
Römerzeitliche gräber im Halimba, *Folia Archaeologica* (Budapest), 12, 91-110.
- BÓNIS E.B., 1975 :  
Die Datierungsfrage der norisch-pannonischen Hügelgräber, *Archaeologiai Értesítő*, 102, 249.
- BÓNIS E., 1981 :  
Das kaiserzeitliche "Wagengrab" 1 von Kaloz, *Folia Archaeologica*, 32, 95-144, 24 Figs.
- BONNAMOUR L., 1969 :  
Découvertes gallo-romaines dans la Saône en aval de Chalon, à Thorey (Saône-et-Loire), *R.A.*, II, 287-300, Figs.
- BONNAMOUR L., 1983 :  
Les découvertes des Ages du Fer dans le lit de la Saône, in : *La Vallée de la Saône aux Ages du Fer (VII<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles avant notre ère)*, (Catal. Expo., Rully, 12-29 mai 1983), Chalon-sur-Saône, 63-78, Figs.

- BONNET E., 1910 :  
*Sur une sépulture gallo-romaine découverte à Pignan (Hérault)*, Montpellier, 16 p., 1 Fig., 2 Pls. h.t.
- BONNET E., 1911 :  
*Note sur le mobilier d'une sépulture découverte à Murviel-lès-Montpellier*, Montpellier, 8 p., 3 pls. h.t.
- de BONSTETTEN baron, 1868 :  
*Recueil d'Antiquités suisses*, 2<sup>e</sup> Suppl., 3<sup>e</sup> vol.
- BOSSEBŒUF L., 1899/1900 :  
Communication, séance du 31 mai 1899, *B.S.A.T.*, XII, 186 et 189-191.
- BOST J.-P. et MAURIN L., 1991 :  
Incinération et inhumation entre Loire et Pyrénées, in : *Incinérations et inhumations dans l'Occident romain aux trois premiers siècles de notre ère*, Actes Colloque Internat. (IV<sup>e</sup> Congr. Archéol. Gaule Mérid.) (Toulouse-Montréjeau, 7-10 oct. 1987), Toulouse, 41-66, 3 Fig.
- BOST J.-P., MAURIN L. et PERRIER J., 1987 :  
L'inhumation entre la Loire et les Pyrénées sous le Haut Empire romain, in : *Pré-Actes du 4<sup>e</sup> Congr. Arch. Gaule Mérid.* "Incinérations et inhumations dans l'Occident romain aux trois premiers siècles de notre ère" (Toulouse/Montréjeau, 7-10 Oct.), 36-63, Figs.
- BOUBE Ch., 1991 :  
Les cruches, in : *La vaisselle tardo-républicaine en bronze*, Actes Table Ronde CNRS (Lattes, 26-28 avril 1990), publ. par M. FEUGÈRE et Cl. ROLLEY, Univ. de Bourgogne, C.R.T.G.R., n° 13, 23-24, Figs.
- BOUBE-PICOT Ch., 1980 :  
*Les bronzes antiques du Maroc - III - Les chars et l'attelage*, Ét. et Trav. d'Arch. Maroc., VIII, Rabat, 446 p., Figs.
- BOUDET R., 1970 :  
Recherches sur les noms de lieux en -acus du département du Cher, *C.A.H.B.*, 21, (juin), 2-83.
- BOUDET R., 1990 :  
*Nouvelles recherches sur la tombe à char de la fin de l'Âge du Fer de Bordeneuve-de-Bory à Boé (Lot-et-Garonne) - année 1990* (Rapport de fouille à la C.A.H. d'Aquitaine, inédit), 18 p., 32 Fig. et annexes h.t.
- BOUDET R., 1991 :  
La tombe à char gauloise de Bordeneuve-de-Bory à Boé (Lot-et-Garonne), *Bull. A.F.É.A.F.*, 9 : 61-63.
- BOUDET R. et JÉREZBOFF A., 1992 :  
La "tombe à char" de Boé (Lot-et-Garonne), in : *Les celtes, la Garonne et les Pays aquitains - L'Âge du Fer du Sud-Ouest de la France (du VIII<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.)*, ss la dir. de R. BOUDET, Catal. Expo. (Musée des B.-Arts, Agen, 29 mai-13 sept. 1992), Agen, 95-97, 2 Fig.
- BOURASSÉ abbé, 1855 :  
Excursion archéologique à Azay-le-Rideau, Chinon, Champigny, l'Île-Bouchard, *M.S.A.T.*, V, 62-75.
- BOURDERIOUX M. et CORDIER G., 1950 :  
Découvertes d'enceintes à Loché-sur-Indrois, Nouans-les-Fontaines et Villedômain, *B.S.A.T.*, XXX, 90-91.
- BOURGEOIS L., 1984 :  
Espaces et rites de la mort, in : *Gallo-romains en Ile-de-France*, Catal. Expo., Assoc. Conserv. Mus. Ile-de-France, 289-312, Figs.
- BOUSREZ L., 1902 :  
(Sur une sépulture gallo-romaine découverte... aux Ports), *B.A.C.T.H.*, p.L.
- BOUSSARD J., 1960 :  
*Carte Archéologique de la Gaule romaine - Département d'Indre-et-Loire*, (fasc. XIII), C.N.R.S., Paris, 140 p., Figs., VII Pls. h.t.
- BOUTHIER A., DUPERON J. et VELDE B., 1987 :  
La métallurgie du fer à l'époque gallo-romaine dans le nord-ouest de la Nièvre et le nord du Berry, in : *Les Mines et la métallurgie en Gaule et dans les provinces voisines*, Actes Coll. (Éc. Nat. Sup. Mines, Paris, 26-27 Avril 1986), *Caesarodunum*, XXII, éd. Errance, Paris, 252-270, 14 Figs.
- BOYER E., s.d. :  
Neuvy-Pailloux des origines à 1715, quotidien "la Nouvelle République" (date inconnue).
- BOYER E., 1970 :  
Neuvy-Pailloux, *Bull. Cercle Cult. Issoudunois*, 1, Section arch., 14-21.
- BOYER E., 1976 :  
Note sur la cité de Neuvy-Pailloux (Indre) des origines à 1715, *Bull. Hist. et Arch. Issoudun*, 1, (Nov.), 39-51.
- BRISSAUD L., 1987 :  
La nécropole gallo-romaine de Laleuf, commune de Chalais, canton de Belâbre (Indre), *Assoc. Sauv. Patrim. hist. et arch. Rég. Eguzon et Sud Départ.*, *Bull.* n° 3, 11-38, 8 photos, 7 Pls.
- BRISSAUD L., 1988 :  
*Les sépultures gallo-romaines de l'Indre*, Mém. Maîtrise Archéologie, Univ. Paris I, 5 vols. - I. = synthèse, 117 p., 29 Figs ; Vol. II. : fichier, A à I, 225 p., Figs. ; vol. III. : fichier, L à V, 278 p., Figs + annexes ; vol. IV. : Planches, A à F, 168 p. ; vol. V. : Planches, L à V, 203 p. + annexes.
- BRISSON A. et HATT J.-J., 1955 :  
Cimetière gaulois et gallo-romains à enclos en Champagne - I - Le cimetière de l'Homme Mort à Ecury-le-Repos (Marne), *R.A.E.*, VI, 4, 313-333, Figs.
- BRISSON A. et HATT J.-J., 1960 :  
Cimetière gaulois et gallo-romains à enclos en Champagne - II - Le cimetière de la Fin d'Ecury à Fère-Champenoise (Marne), *R.A.E.*, XI, 7-23, 10 Figs., 1 Pl.
- BRISSON A., HATT J.-J., ROUALET P., 1970 :  
Cimetière gaulois de Fère-Champenoise "Faubourg de Connantre", *Mém. Soc. Agr., Com., Sc. et Arts Dép. Marne*, 85, 7-26, 12 Pls.
- BRIZIO E., 1899 :  
Il sepolcreto gallico di Montefortino presso Arcevia, *Monumenti Antichi*, IX, III, (1901), 617-808, Figs.
- BRUN P., 1987 :  
*Princes et princesses de la Celtique*, Coll. Hespérides, éd. Errance, Paris, 217 p., Figs.
- BRUNAUX J.-L., 1986 :  
*Les Gaulois : sanctuaires et rites*, coll. Hespérides, éd. Errance, Paris, 154 p., Figs.
- BRUNAUX J.-L. et LAMBOT B., 1987 :  
*Guerre et armement chez les Gaulois*, coll. Hespérides, éd. Errance, Paris, 220 p., Figs.
- BRUNAUX J.-L. et RAPIN A., 1988 :  
*Gournay II - Boucliers et lances, dépôts et trophées*, suppl. *Rev. Arch. Picardie*, éd. Errance, Paris, 240 p., Figs., Pls.
- BÜCHSENSCHÜTZ O., 1968 :  
*Les "oppida" de la "civitas" des Bituriges. Fortifications en terre du Berry*, Mém. Maîtrise, Univ. Paris, 136 p., Pls. ; dactylographié, inédit.



- BÜCHSENSCHÜTZ A. et O., 1971 :  
Étude préliminaire à la fouille de la Colline des Tours à Levroux (Indre), *R.A.C.*, X, 3-4, 208-225, 10 Figs.
- BÜCHSENSCHÜTZ O., 1981 :  
Le problème des structures semi-enterrées. Méthodes d'approche, in : *Les structures d'habitat à l'Age du Fer en Europe tempérée - L'évolution de l'habitat en Berry*, Actes Coll. (Châteauroux/Bouges-le-Château/Levroux, 27-29 octobre 1978), M.S.H., Paris, 37-44, 6 Figs.
- BÜCHSENSCHÜTZ O., 1984 :  
*Structures d'habitat et fortifications de l'Age du Fer en France Septentrionale*, Mém. S.P.F., 18, 248 p., Figs.
- BÜCHSENSCHÜTZ O. et alii, 1988 :  
*L'évolution du canton de Levroux d'après les prospections et les sondages archéologiques*, 1<sup>er</sup> Suppl. *R.A.C.* (= *Levroux 1*), ADEL, Levroux, 182 p., 113 Figs.
- BÜCHSENSCHÜTZ O., COULON G. et JOUANNET Ch., 1976 :  
Sépultures gallo-romaines en Berry, *Rev. Acad. Centre*, 2-24, Figs.
- BÜCHSENSCHÜTZ O. et RALSTON I.B.M., 1981 :  
Les fortifications de l'Age du Fer dans le centre de la France, *R.A.*, 1, 45-66, 12 Figs.
- BUHOT DE KERSERS A., 1867 :  
Les enceintes en terre dans le département du Cher, *M.S.A.C.*, 1 (1868), 13-57, VIII Pls. h.t.
- BUHOT de KERSERS A., 1879 :  
Note sur trois épées de bronze et un mors de bride gaulois trouvés en Berry, *M.S.A.C.*, VIII, 1-9, 2 Pls. h.t.
- BUHOT de KERSERS A., 1881 :  
Rapport sur les travaux de la Société des Antiquaires du Centre, (1<sup>ère</sup> partie), *M.S.A.C.*, IX, p. I-VI, 2 Pls. h.t.
- BUHOT de KERSERS A., 1883 :  
*Histoire et statistiques monumentales du département du Cher*, Bourges, t. III.
- BUHOT de KERSERS A., 1888 :  
Note sur une épée de fer et un rasoir en bronze trouvés à Lumery (Cher) en 1887, *Matér. pr. l'Hist. prim. et natur. de l'Homme*, XXII, V, 184-187.
- BUHOT de KERSERS A., 1889 :  
*Histoire et statistiques monumentales du département du Cher*, Bourges, t. IV.
- BUHOT de KERSERS A., 1891 :  
*Histoire et statistiques monumentales du département du Cher*, Bourges, t. V.
- BUISSON J.-F., 1990 :  
Découverte d'un char antique à Saintes, *Bull. Soc. Arch. et Hist. Charente-Maritime*, 17, 14-16.
- BUISSON J.-F., 1991 :  
Saintes, 139-141 rue de la Boule - Sauvetage urgent - Site gallo-romain, *Assoc. des Archéol. de Poitou-Charentes - Circonscription des Antiquités - Bull. de liaison et d'information*, 20, 38-39, Fig. 19.
- BULARD A., 1979 :  
Une épée de la Tène III à fourreau de bronze draguée en basse Marne, *B.S.P.F.*, 76, 1, 29-31, 1 Fig.
- BULARD A., 1980 :  
Sur deux poignards de la fin de l'époque de la Tène, *Études Celtiques*, XVII, 33-49, 6 Figs.
- BURNAND Y., 1975 :  
*Domitii Aquenses, une famille de chevaliers romains de la région d'Aix-en-Provence - Mausolée et domaine*, *R.A.N.*, Suppl. 5, éd. de Boccard, Paris, X + 306 p., 38 Figs., XII Pls. h.t.
- BUTET M.P.A., 1826 :  
*Statistiques du département du Cher*, Bourges, 445 p.
- CAHEN-DELHAYE A., VAN PAMEL P. et CAHEN D., 1986 :  
Sauvetage d'une sépulture à char de La Tène III à Estinnes, *Arch. Belgica*, 2, 1, 41-45, 5 Figs.
- CAILLEUX A. et TAYLOR G. :  
*Code expolaire*, éd. Boubée, Paris.
- CANTET M., 1975 :  
Puits funéraire numéro 1 de Saint-Jean-de-Castex, *Revue du Comminges*, LXXXVIII, 5-42, 13 Pls.
- CARANDINI A., 1977 :  
Alcune forme bronzee conservate a Pompei e nel Museo Nazionale di Napoli, in : *L'instrumentum domesticum di Ercolano e Pompei nella prima eta imperiale* (Atti Incontr. Stud. sull' Instr. Dom., Naples, 30 mai-3 juin 1973), Quaderni di Cult. Mater., 1, l'Erma, Rome, 163-168, Pls. LXXVI-LXXXVII h.t.
- CARRÉ de BUSSEROLLE, 1878/84 :  
*Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine*, Tours, 6 vols. (rééd. Mayenne, 3 vols., 1966).
- *Carte Archéologique, 1975 :*  
*Carte Archéologique du canton de Dun-sur-Auron, Cher (18-12)*, Publ. Mus. Ville Bourges et éq. "Proj. Carte Arch. France", Imp. Mun., Bourges, multicopié.
- CARTIER SAINT-RENÉ L., 1879 :  
*Seigneuries du Berry : Histoire du duché-pairie de Charost et de la seigneurie de Mareuil*, Imp. Centr. Ch. de Fer, Paris, 711 p., Figs.
- CASTELLA D. et FLUTSCH L., 1990 :  
Sanctuaires et monuments funéraires à Avenches - en Chaplix VD, *Arch. Suisse*, 13, 1, 2-30, 19 Figs.
- CASTOLDI M. et FEUGÈRE M., 1991 :  
Les simpulums, in : *La vaisselle tardo-républicaine en bronze*, Actes Table Ronde CNRS (Lattes, 26-28 avril 1990), publ. par M. FEUGÈRE et Cl. ROLLEY, Univ. de Bourgogne, C.R.T.G.R., n° 13, 61-88, Figs.
- *Catalogue of Romano-British Sculpture*, Brit. Mus., Londres, 1912.
- de CAUMONT A., 1867 :  
Nouvelles archéologiques et publications diverses, *B.M.*, 3, 623-627.
- de CAUMONT A., 1870 :  
*Abécédairé ou rudiment d'archéologie - Ère gallo-romaine* (2<sup>e</sup> éd.), Le Blanc-Hardel, Caen, 656 p., Figs.
- de CAYLUS Comte, 1764 :  
*Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises*, t. VI.
- *Celtes et Gallo-Romains en Berry*, Catal. Expo. (Châteauroux, 17 juin-31 août 1982), Châteauroux, 1982, 100 p., Figs.
- CÉSAR, B.C. :  
*Bellum civile*, éd. A. KLOTZ, Teubner, Leipzig, 1959.
- CÉSAR, B.C. :  
*Bellum civile*, éd. P. FABRE, 2 vols., C.U.F. (G. Budé), les Belles-Lettres, 1936.

- CÉSAR, B.G. :  
*Guerre des Gaules*, texte et trad. L.A. CONSTANS, 2 vol., Coll. Univ. de Fr. (G. Budé), les Belles-Lettres, Paris, 1962 (rééd. 1981).
- de CESSAC P., 1874 :  
Sépulture d'un jeune enfant gallo-romain à Védignac, commune d'Ars, département de la Creuse, *R.A.*, XXVIII, 345-352, Pl. XXVII.
- de CESSAC P. :  
*Dictionnaire...*, (Manuscrit), 49-52.
- CHABOUILLET A., 1875 :  
Compte-rendu de lectures faites à la section d'archéologie (séance du 31 mars 1875), *Rev. Soc. Sav.*, 6<sup>e</sup> sér., I (1<sup>er</sup> semestre), 350-395.
- CHAPOTAT G., 1970 :  
*Vienne gauloise - Le matériel de La Tène III trouvé sur la colline de Sainte-Blandine*, Publ. Centre Ét. Rom. et Gallo-rom. Fac. Lettres et Sc. Hum. Lyon., fasc. II, éd. de Boccard, Lyon ; texte, t. 1 : 186 p., 34 Figs. ; Planches, t. 2 : LVI Pls.
- CHARBONNIER O., s.d. :  
*Préhistoire, protohistoire, gallo-romain, camps, sépultures (isolées), fontaines, lieux-dits, etc...*, de l'Indre, par commune, Ms., Bibl. Mun. Châteauroux.
- CHARBONNIER O., 1955 :  
Une tombe gauloise à Châtillon-sur-Indre, *Centre Éclair* (3 janvier), 3 p., 1 Fig.
- CHAUVIGNÉ J.P., 1970 :  
*Guide-Répertoire d'Archéologie antique : époques celtique, romaine, mérovingienne - Départements du Cher et de l'Indre*, Grpe d'Arch. Ant. du T.C.F., N° 24, Paris.
- CHEESMAN G.L., 1914 :  
*The auxilia of the Roman imperial army*, Clarendon Press, Oxford ; rééd. L'Erma, coll. *Studia Hist.*, 59, Rome, 1968, 192 p., 1 Fig.
- CHENON E., 1881 :  
Notes archéologiques sur les environs de Châteaumeillant (2<sup>e</sup> série), *M.S.A.C.*, IX, 11-22, III Pls.
- CHENON E., 1909 :  
Notes archéologiques et historiques sur le Bas-Berry (8<sup>e</sup> série), *M.S.A.C.*, XXXII, (1910), 15-32, II Pls.
- CHENON E., 1922 :  
*Les voies romaines du Berry*, Sirey, Paris, 193 p., 1 Pl. h.t.
- CHENU Col., 1937 :  
Communication, *B.M.S.H.L.S.C.*, n° 291 (mai).
- CHENU Col., 1950 :  
Communication, *B.M.S.H.L.S.C.*, n° 380 (mai).
- CHEW H., 1988 :  
La tombe gallo-romaine de Saintes - Nouvel examen du matériel, *Antiq. Nat.*, 20, 35-61, 9 Pls.
- CICÉRON :  
*Epistulae*, éd. L.A. CONSTANS et J. BAYET, C.U.F. (G. Budé), les Belles-Lettres, Paris, 1934 sq.
- C.I.L. :  
*Corpus Inscriptionum Latinarum*.
- CLAASSEN A., 1965 :  
De vondsten van Eigenbilzen, *Limburg*, XLIV, n° 5-6, 98-125, 9 Figs.
- CLARKE R.R., 1955 :  
An iron anthropoid sword from Shouldham Norfolk, with related continental and British weapons, *P.P.S.*, XXI, 198-227, 6 Figs., 2 cartes, Pls. XXIV-XXXVII.
- CLERC G., 1978 :  
Isis - Sothis dans le monde romain, in : *Hommage à M.J. Vermaseren*, E.P.R.O., 68, t. 1.
- CLEERE H., 1975 :  
The Roman iron industry of the Weald and its connections with the *Classis Britannica*, *Archaeol. Journ.*, 131, 191-199, Figs.
- CLEERE H., 1983 :  
The organisation of the iron industry in the Western Roman Provinces in Early Empire, with special reference to Britain, *Offa*, 40, 103-113, Figs.
- CLEERE H. et GROSSLEY D., 1985 :  
*The iron industry of Weald*, Leicester.
- CLIQUET et alii, 1990 :  
Les tombes à char de l'aristocratie gauloise, in : *Les Celtes en Normandie*, Catal. Expo., Musée d'Évreux (21 avril-24 juin 1990), Évreux, 43-56, Figs.
- COCHET abbé, 1857 :  
*Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes, faisant suite à "Normandie souterraine"*, Delevoye, Dieppe ; rééd. G. Monfort, Brionne, 1975, 452 p., Figs.
- COLBERT de BEAULIEU J.-B., 1962a :  
Les monnaies gauloises au nom des chefs, in : *Hommages à A. Grenier*, M. RENARD édit., coll. *Latomus*, LVIII, Bruxelles, 431 sq.
- COLBERT de BEAULIEU J.-B., 1962b :  
Les monnaies gauloises au nom de Togirix, *R.A.E.*, 13, 98-118.
- COLIN A. et BÜCHSENSCHÜTZ O., 1984 :  
Cercles et sépultures protohistoriques dans le canton de Levroux, *R.A.C.*, 23, 2, 197-208, 12 Figs.
- COLLIS J., 1973 :  
Burials with weapons in Iron Age Britain, *Germania*, 51, 1, 121-133, 5 Figs.
- COLLIS J., 1977a :  
Owslebury (Hants) and the problem of burial on rural settlements, in : R. REECE édit., *Burial in the Roman World*, C.B.A. Res. Rep., 22, 26-34, 13 Figs.
- COLLIS J., 1977b :  
Pre-Roman burial rites in north-western Europe, in : R. REECE édit., *Burial in the Roman World*, C.B.A. Res. Rep. 22, 1-12, 10 Figs.
- COLLIS J., 1983 :  
La stratigraphie du chantier Sud d'Aulnat, in : *Le Deuxième Age du Fer en Auvergne et en Forez, et ses relations avec les régions voisines (Actes Coll. 2<sup>e</sup> Age du Fer, Aulnat, 1980)*, Univ. Sheffield, Centre Ét. Forez., Saint-Étienne, 48-56, 3 Figs.
- COMAS i SOLA M. :  
Importació i exportació de vi a Baetulo - L'estudi de les amfores, in : *J Col. d'Arq. Rom.*, "El vi a l'Antiguitat - Economia, producció i comerç al Mediterrani occidental", Mus. Badalona, Monogr. Badal., n° 9.
- COMSTOCK M. et VERMEULE C., 1971 :  
*Greek, Etruscan and Roman Bronzes*, Boston.
- CONNY H., 1873/74 :  
Communication, séance du 8 novembre 1874, *Bull. Soc. Emul. Allier*, XIII, 497-498.
- CORDIER G., 1965 :  
Contribution à l'étude préhistorique de la vallée de l'Indre - Note 17 - Nouvelles observations sur les terrasses de l'Indre à Fléré-la-Rivière (Indre), *R.A.C.*, IV, 3-4 (fasc. 15-16), 301-326, 14 Figs.

- CORDIER G., 1974 :  
Prospections archéologiques et métallurgie en Touraine, *M.S.A.T.*, VIII (= *Recueil d'Études archéol.*), 17-31, 16 Figs.
- CORROY G., 1925 :  
*Le néocomien de la bordure orientale du Bassin Parisien*, Nancy, 334 p., Figs., XI Pls. h.t.
- CORTET O., 1971 :  
*Sous-sols-caves dans l'habitat gallo-romain. Côte-d'Or (excepté Alésia), Haute-Marne, Haute-Saône, Doubs, Jura, Saône-et-Loire, Nièvre, Yonne*, Mém. Maîtrise d'Hist. (Arch.), Univ. de Dijon, 297 p., Figs., inédit.
- CORTET O., 1973 :  
Les constructions souterraines, principalement en Bourgogne, in : Journées Archéol. de la Région Parisienne (1972), *Bull. Arch. Vexin Franç.*, 7/8 (1971/72), 159-163, 1 carte.
- COSNIER H., 1926 :  
La ville de Châtillon-sur-Indre, *L'illustration*, Suppl. n° 27 (mars), 16.
- COTHENET Me A., 1965 :  
Sur un bronze gaulois, du type Atectori, provenant de Saint-Marcel (Indre), *C.A.H.B.*, 1, 24-25.
- COTHENET Me A., 1968 :  
Les monnaies gauloises d'Argentomagus, *R.A.C.*, VII, 2, 204-211.
- COTHENET Me A., 1971 :  
Communication, séance du 17 décembre 1970, *C.A.H.B.*, 24-25 (mars-juin), 10.
- COTHENET Me A., 1974 :  
Les monnaies bituriges tardives. Leur insertion dans le temps et les conditions politiques d'après la conquête, *Actes 95<sup>e</sup> Congr. Nat. Soc. Sav.* (Reims, 1970), B.N., Paris, 101-108.
- COUDERC J.-M., 1984 :  
Les enceintes en terre de Touraine - III, *B.S.A.T.*, XL, 735-787, 11 figs., 22 photos.
- COUDERC J.-M. et AUDIN P., 1987 :  
Bilan de la métallurgie antique en Touraine, *Actes Coll. "Les mines et la métallurgie en Gaule et dans les provinces voisines"* (E.N.S., Paris, 26-27 avril 1986), *Caesarodunum*, éd. Errance, Paris, 237-251, 2 photos, 2 figs.
- COUISSIN P., 1926 :  
Les glaives anthropoïdes à antennes. Deux nouveaux exemplaires, *R.A.*, II, 32-63, 48 Figs.
- COULON G., 1975 :  
Vestiges de sépultures gallo-romaines au Boulonnais à Villedieu (Indre), *B.G.H.A.B.*, 7, 14-21, Figs.
- COULON G., 1982 :  
Présentation de deux caves gallo-romaines de Villedieu-sur-Indre (Indre), *C.A.H.B.*, 69, (juin), 5-13, 2 Figs.
- COULON G., 1986 a :  
L'implantation gallo-romaine dans la vallée de l'Indre : bilan de 17 années de recherches, *B.G.H.A.B.* (= *l'Indre et son Passé*), 18, 33-38, 1 carte.
- COULON G., 1986 b :  
Argentomagus - découverte d'un autel domestique gallo-romain, *Archeologia*, 218, (nov.), 6-8, Figs.
- COULON G., 1987 :  
L'implantation gallo-romaine en Bas-Berry. Présentation de quelques découvertes récentes et de sites méconnus, *Rev. Acad. Centre*, 39-58, 12 Figs.
- COULON G. et CUFFEZ L., 1976 :  
Une sépulture de La Tène I à Palluau-sur-Indre (Indre), *B.S.P.F.*, 73 (n° 8), 251-255, 4 Figs.
- COULON G. et GIRAULT J.-L., 1982 :  
Chronique archéologique de l'Indre, 1981-1982, *Rev. Acad. Centre*, t. 108, 42-45.
- COULON G. et ODIOT Th., 1980 :  
Un atelier de potier de La Tène finale à Villedieu-sur-Indre (Indre), *R.A.C.*, XIX, (fasc. 73-76), 81-94, 11 Figs.
- COUPRY J., 1961 :  
Informations archéologiques - Circonscription d'Aquitaine, *Gallia*, XIX, 2, 369-398, Figs.
- COUPRY J., 1969 :  
Informations archéologiques. Circonscription d'Aquitaine, *Gallia*, XXVII, 2, 343-380, 50 Figs.
- COUPRY J. et JÉREZBOFF S., 1962 :  
Une découverte à Boé (Lot-et-Garonne), *Actes XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> Congr. Et. Rég. Fédér. Hist. du S.-O. et Fédér. Soc. Acad. et Sav. Lang.-Pyr. - Gascogne, Villeneuve-sur-Lot et L'Agenais*, 35-38.
- COUTIL L., 1925 :  
*Département de l'Eure - Archéologie gauloise, gallo-romaine, franque et carolingienne, V - Arrondissement de Pont-Audemer*, Paris/Rouen/Beaugency.
- COUTIL L., 1929 :  
Communication, *B.S.P.F.*, XXVI, 176-177.
- CRÉDOT R., DOMINIQUE M. et LABROUSSE R., 1970 :  
La sépulture gallo-romaine de Chabannes, commune de Saint-Pierre-de-Fursac (Creuse), *Mém. Soc. Sc. Nat. et Arch. Creuse*, 37, 2, 387-393, Figs.
- CRIVELLI A., 1971 :  
La revisione della necropoli di Giubiasco, in : *Oblatio : Raccolta di Studi di Antichità ed Arte in onore di A. Calderini*, Côme, 287-309.
- CRIVELLI A., 1977 :  
La necropoli di Giubiasco, *Rivista Arch. dell'Antic. Prov. e Dioc. di Como*, 159, 5-98, 29 Figs., 13 Pls.
- CUEPPERS H. et NEYSES A., 1971 :  
Der römerzeitliche gutshof mit gräberzirk und tempel bei Newel (Kreis Trier-Land), *Trierer Zeitschr.*, XXXIV, 143-225, Figs.
- CUMONT F., 1966 :  
*Recherches sur le symbolisme funéraire des Romains*, (1<sup>ère</sup> éd. : Paris, 1942) ; rééd. Libr. Orientaliste P. Geutner, Paris, 543 p., 105 Figs., 47 Pls.
- DALPHONSE 1803 :  
*Mémoire statistique du département de l'Indre*, Paris, Imp. Rép., (an XII).
- DANGRÉAUX B. et DESBAT A., 1987/88 :  
Les amphores du dépotoir flavien du Bas-de-Loyasse à Lyon, *Gallia*, 45, 115-153, 25 Figs.
- DAUBIGNEY A. et GUILLAUMET J.-P., 1985 :  
L'entrave de Glanon (Côte-d'Or). Les Eduens et l'esclavage, in : *Les Ages du Fer dans la Vallée de la Saône (VII<sup>e</sup> - I<sup>er</sup> siècles avant notre ère) - Paléoméallurgie du bronze à l'Age du Fer*, *Actes VII<sup>e</sup> Coll. A.F.É.A.F.* (Rully, 12-15 mai 1983), L. BONNAMOUR, A. DUVAL et J.-P. GUILLAUMET éd., *R.A.E.*, 6<sup>e</sup> Suppl., éd. C.N.R.S., Paris, 171-177, 2 figs.

- DAUCÉ, 1961 :  
Historique des recherches sur le monument funéraire de Langon (Ille-et-Vilaine), *Ann. de Bret.*, LXVIII, 1, 115-146.
- DAYET M., 1962 :  
Qui était Togirix?, *R.A.E.*, 13, 82-98.
- DEBAL J., 1970 :  
Le "cimetière romain" de Soings-en-Sologne (Loir-et-Cher), *R.A.C.*, IX, 1, 20-31, 10 Figs.
- DEBAL J., 1974 :  
*Les Gaulois en Orléanais - Des invasions celtiques à l'occupation romaine*, *B.S.A.H.O.*, N° h.s., 127 p., 40 figs.
- DEBAL J., 1983 :  
(avec la partic. de dom J.-M. BERLAND). 1<sup>re</sup> partie : La ville, des origines au X<sup>e</sup> siècle, in : ss. la dir. de J. DEBAL, *Histoire d'Orléans et de son terroir*, T. I (*Des origines à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle*), Horvath, Roanne, 89-250, Figs.
- DEBRAND-PASSARD S., 1975 :  
*Carte géologique détaillée de la France*, au 1/50 000, et notice : feuille d'Issoudun (XXII - 25), B.R.G.M.
- DÉCHELETTE J., 1898 :  
Le bélier consacré aux divinités domestiques sur les chenets gaulois, *R.A.*, XXIII, 63-81 et 254 -262, 31 Figs.
- DÉCHELETTE J., 1903a :  
La sépulture de Chassenard et les coins monétaires de Paray-le-Monial, *R.A.*, I, 235-258, 13 Figs.
- DÉCHELETTE J., 1903b :  
Mélanges : à propos de l'oppidum des Nitiobroges, *B.M.*, 562-570, Pl. XIV.
- DÉCHELETTE J., 1904a :  
*Les Fouilles du mont Beuvray de 1897 à 1901*, Picard, Paris, 188 p., Pls., Figs.
- DÉCHELETTE J., 1904b :  
*Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, Paris, 2 vols., 308 + 379 p., Figs., Pls.
- DÉCHELETTE J., 1904c :  
La nécropole gallo-romaine de Roanne, *Bull. Diana*, XV, 1-40, 26 Figs.
- DÉCHELETTE J., 1913 :  
*La Collection Millon - Antiquités préhistoriques et gallo-romaines*, Geutner, Paris, 282 p., 58 Figs., 46 Pls. h.t.
- DÉCHELETTE J., 1927a :  
*Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, t. IV, *Second Age du Fer aux époques de La Tène*, Picard, Paris.
- DÉCHELETTE J., 1927b :  
*Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, t. III, *Premier Age du Fer ou époque de Hallstatt*, Picard, Paris, 416 p., 384 Figs., VIII Pls. et 1 carte h.t.
- DECKER K.V. et SCOLLAR I., 1962 :  
Iron Age square enclosures in Rhineland, *Antiquity*, 36, 175-178, 1 fig.
- DEDET B., MICHELOZZI A., et PY M., 1974 :  
La nécropole des Colombes à Beaucaire (Gard) (II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C.), *R.A.N.*, VII, 59-118, 52 Figs.
- DEDET B., MICHELOZZI A., RAYNAUD C. et TENDILLE C., 1978 :  
*Ugernum - Protohistoire de Beaucaire*, Caveirac, 158 p., 87 Figs.
- DEFENTE D., 1987 :  
Peintures murales romaines de Soissons, in : *Pictores per Provincias, Aventicum V*, Cahiers d'Archéologie Romande, 43, Avenches, 167-180.
- DEFENTE D., 1990 :  
Représentations figurées de quelques sites en Picardie, dans la peinture murale dans les provinces de l'Empire, Actes du XI<sup>e</sup> Séminaire de l'A.F.P.M.A. Reims (30 avril-1<sup>er</sup> mai 1988), *Revue Archéologique de Picardie*, 1-2 : 41-73.
- DEGRASSI N., 1945 :  
Una tomba del I secolo a. C. a Misano Gera d'Adda (Bergamo), *Rev. d'Ét. Ligures*, XI, 47-56, Figs.
- DE LAET S.J. et VAN DOORSELAER A., 1962 :  
Gräber der römischen Kaiserzeit mit waffenbeigaben aus Belgien, den Niederlanden und dem Grosherzogtum Luxemburg, *Saalb. Jahrb.*, XX, 54-61, 3 Figs.
- DELÉTANG H., 1975 :  
Hypothèses sur la frontière de la Lyonnaise en Sologne et ses rapports avec les voies d'eau, in : Actes du Coll. "Du Leman à l'Océan - Les eaux en Gaule - Rivages, sources, fleuves et vallées", *Caesarodunum*, 10, 159-170, 5 Figs. h.t.
- DELÉTANG H., 1984 :  
*Voirie antique et occupation du sol en Sologne - Le chemin gallo-romain d'Orléans à Bourges*, Thèse Doctorat Univ. (Histoire), Univ. de Tours, 3 Vols., 344 + 440 + 209 p., 163 Figs. ; dactylographié, inédite.
- DELÉTANG H., 1988 :  
Le théâtre gallo-romain de Neung-sur-Beuvron (Loir-et-Cher) et son environnement, *R.A.C.*, 27, 2, 143-201, 57 Figs.
- DELMAIRE R., 1976 :  
*Étude archéologique de la partie orientale de la Civitas Morinorum*, *Comm. Antiq. P.-de-C.*, 400 p., 50 Figs.
- DE LOË baron A., 1895 :  
Exploration du tumulus de Tirlemont, *Ann. Soc. Arch. Bruxelles*, IX, 419-453, Pls. XVIII - XXVII.
- DE LOË baron A., 1937 :  
*La Belgique ancienne - Musées Royaux d'Art et d'Hist. à Bruxelles*, *Catalogue descriptif et raisonné*, III, *La période romaine*, Vromant, Bruxelles.
- DELORT J.-B., 1903 :  
Sépulture gauloise des bois de Celles près Neussargues (Cantal), dans laquelle on retrouve les traces de la civilisation des nécropoles de Tirynthe, Hallstatt, Este et La Tène, *Assoc. Franç. pour l'Avanc. des Sc.*, 32<sup>e</sup> session, Angers, 876-888.
- DELORT, 1905 :  
Notes archéologiques sur de récentes découvertes autour de Chastel-Marlhac, *Bull. Soc. Lettres, Sc. et Arts Haute Auvergne*, 7, 12 p., 2 Pls. h.t.
- DELPUECH A., 1987 :  
*Archéologie et autoroute A.71 - Deux millions d'années en Auvergne*, D.A. Auvergne/S.A.P.R.R., 64 p., Figs.
- DE MAEYER R., 1937 :  
*De Romeinse Villa's in België*, *Rec. Trav. Gand, Anvers/La Haye* (résumé en français : p. 303-311).
- DENIZOT G., 1954 :  
*Carte géologique détaillée*, au 1/80 000, et notice ; feuille de Valençay, 2<sup>e</sup> éd.

- DEPPERT-LIPPITZ B., 1985 :  
*Goldsmuck der Römerzeit im Römisch - Germanischen Zentralmuseum, Röm.-Germ. Zentralm., Forsch. f. Vor - u. Frühgesch., Habelt, Bonn.*
- DESBAT A., 1985 :  
L'atelier de gobelet d'Aco de Saint-Romain-en-Gal (Rhône). Note préliminaire, *Actes Congr. S.F.É.C.A.G.* (Reims, 16-19 mai 1985), 10-14, 3 Figs.
- DESBAT A., 1987 :  
Les importations d'amphores vinaïres à Lyon et Vienne au début de l'Empire (Rapport préliminaire), in : *El vi a l'Antiguitat-Economia, productio i comerç al Mediterrani occidental, Actes I. Coll. d'Arq. Rom.*, Monogr. Badalon. 9, Badalona, 407-416, 11 Figs.
- DESBAT A., GÉNIN M., LAROCHE C. et THIRION Ph., 1989 :  
La chronologie des premières trames urbaines à Lyon, in : ss. la dir. de Ch. GOUDINEAU, av. la collab. de B. MANDY, *Aux origines de Lyon*, D.A.R.A. n° 2, (Série Lyonnaise n° 1), Lyon, 95-118, Figs. 57-76.
- DESBAT A. et MARTIN-KILCHER St., 1989 :  
Les amphores sur l'axe Rhône-Rhin à l'époque d'Auguste, in : *Anfore romane e storia economica : un decennio di ricerche* (Atti Coll. Siena - 22-24 Mag. 1886), Coll. Ec. Fr. Rome, n° 114, 339-365, 11 Figs., 7 Pls.
- DESNOYERS abbé, 1894 :  
La préhistorique dans l'Orléanais, *Congrès Arch. de France*, LIX<sup>e</sup> Session (Orléans, 1892), 166-176.
- DESNOYERS M., 1978 :  
*Néris antique - Nouvelles recherches sur l'histoire de Néris*, Montluçon.
- DESSAIN G., (1738) :  
*Description d'un monument découvert dans la ville de Reims en 1738.*
- DESSAU M., 1892-1916 :  
*Inscriptiones latinae selectae*, Berlin.
- DEYDIER M., 1912 :  
Un monument romain à Cabrières-d'Aygués (Vaucluse), *B.A.C.T.H.*, 87-93.
- DEYTS S., 1992 :  
*Images des dieux de la Gaule*, éd. Errance, Paris, 160 p., Figs.
- DIETLER M., 1990 :  
Driven by drink : the role of drinking in the political economy and the case of Early Iron Age France, *Journ. of Anthropol. Archaeol.*, 9, n° 4, (déc.), 352-406.
- DIEUDONNÉ-GLAD, 1991 :  
*La métallurgie du fer chez les Bituriges à l'époque gallo-romaine*, Thèse Doctorat, Univ. Paris I, dactylogr., inédit (C.R. : in *R.A.C.*, 30, 1991, 239).
- DILLON M. et CHADWICK N., 1974 :  
*Les Royaumes celtiques*, Fayard, Paris, 449 p.
- DINDINEAU G., 1969 :  
Sur les "mardelles" de Dun-sur-Auron, *C.A.H.B.*, 19, (déc.), 22-27, 1 fig.
- DIODORE de Sicile :  
*Bibliothèque historique*, éd. J. BERKER, F. VOGEL, et C. Th. FISCHER, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> éd., 5 vols., Teubner, Leipzig, 1888-1906 (rééd. 1964).
- DOROW W., 1927 :  
Römisches Grab in Azébrulé, an der Loire, in : *Sammlung deutscher und römischer alterthümer, Opferstätte und Grabhugel der Germanen und Römer am Rhein*, t. II, (1821), 67-71, Pls. XVII - XVIII.
- DRACK W., 1950 :  
*Die römische Wandmalerei der Schweiz*, Bâle.
- DRAGENDORFF H. et KRÜGGER E., 1924 :  
*Das grabmal von Igél*, Trèves.
- DREXEL F., 1920a :  
Die belgisch-germanischen Pfeiler-grabmäler, *Mitteil. d. Deutsch. Arch. Inst.*, Röm. Abteilung 25, 27 sq.
- DREXEL F., 1920b :  
Die bilder der Igeler säule, *Mitteil. d. Deutsch. Arch. Inst.*, Röm. Abteilung 25, 83 sq.
- DRILHON F. et DUVAL A., 1985 :  
Les méthodes d'étude des poignards anthropoïdes de La Tène, in : ss. la dir. de L. BONNAMOUR, A. DUVAL et J.-P. GUILLAUMET, *Les Ages du Fer dans la Vallée de la Saône (VII<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle avant notre ère)* (Actes Coll. A.F.É.A.F., Rully, 12-15 mai 1983), *R.A.E.*, Suppl. 6, 299-308, 18 Figs.
- DRINKWATER J.F., 1978 :  
The rise and fall of the Gallic Julii : aspects of the development of the aristocracy of the Three Gauls under the Early Empire, *Latomus*, XXXVII, 4, 817-850.
- DRIOUX Chne G., 1921 :  
Le poignard anthropoïde de Chaumont, *Bull. Soc. Hist. et Arch. Langres*, VIII, n° 110, 205-212, Figs.
- DRYDEN Sir H., 1845 :  
*Roman and Roman-British remains at and near Shefford, Co. Beds.*, Pubs. Cambs. Ant. Soc., I (1840/46), n° 8.
- DUBANT D., 1988 :  
*Les fouilles de l'église de Neuvy-Pailloux 1986-87*, Catal. Expo., Neuvy-Pailloux, 63 p., Figs. (multicopié).
- DUBANT D., 1988/89 :  
Le tombeau du Haut-Empire de Neuvy-Pailloux (milieu du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.), surnommé localement le tombeau gaulois, *Neuvy-Pailloux et ses environs hier et auj.*, (*Bull. Mun.*), 6 (juillet 1988) ; 7 (octobre 1988) et 8 (janvier 1989), 14 p., Figs.
- DUBANT D. et AUDOUX D., 1991 :  
Catalogue des formes céramiques nécessaire à l'étude des sites découverts en prospection au sol, au nord de Châteauroux (Indre), *B.G.H.A.B.*, 23, 5-15, Figs.
- DUMASY F., 1992 :  
Agglomérations et cité : l'exemple des Bituriges Cubi, in : *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule - Histoire et archéologie, Actes 2<sup>e</sup> Coll. Aquitania* (Bordeaux, 13-15 sept. 1990), 6<sup>e</sup> Suppl. *Aquitania*, Bordeaux, 439-460, 13 Fig.
- DUMUYS L., 1887/90 :  
Note sur la découverte d'une sépulture antique au Cyran, commune de Ménestreau (Loiret), *B.S.A.H.O.*, IX, 467-483, 2 Pls.
- DUNNING B.C. et JESSUP R.F., 1936 :  
Roman barrows, *Antiquity*, X, 37-53, 2 Figs., VI Pls. h.t.
- DUPOUX Dr J. et ROCHE J.-L., 1976 :  
Les monnaies massaliètes d'Argentomagus, *R.A.C.*, XV, 1-2, 107-111, 2 Figs.
- DUVAL A., 1975a :  
Quelques aspects nouveaux de la sépulture d'Inglemare (commune de Belbeuf), *Rev. des Soc. Sav. Hie Norm.*, 77, 35-46, Figs.

- DUVAL A., 1975b :  
Une tombe à char de La Tène III : Inglemare (commune de Belbeuf, Seine-Maritime), *Archaeologica Atlantica* (Hambourg), I, 2, 147-163, 10 Figs.
- DUVAL A., 1980/81 :  
A propos des "plaques" de bronze de Levroux (Indre), *Antiq. Nationales*, 12/13, 59-62, 5 Figs.
- DUVAL A., 1983/84 :  
Mobilier de tombe masculine, Châtillon-sur-Indre (Indre), in : *L'Art Celtique en Gaule*, Catal. Expo. (Marseille/Paris/Bordeaux/Dijon), Coll. des Musées de Province, 183-184 (n° 233), 4 Figs.
- DUVAL A., 1985 :  
Les tombes à char de l'aristocratie gauloise, *les Dossiers Hist. et Arch.*, 98, (Octobre), 36-41, Figs.
- DUVAL A., 1986 :  
in : *Au temps des Celtes - V<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.*, Catalogue Expo. (Abbaye de Daoulas, 13 juin-14 sept. 1986), Assoc. Abb. Daoulas/Musée départ. breton de Quimper, Quimper, (n° 67.01 à 67.06).
- DUVAL A., 1987a :  
Hypothèses à propos de grandes séries de "potins", in : *Mél. offerts au Dr. J.-B. Colbert de Beaulieu*, éd. Le Léopard d'Or, 345-347, 1 fig.
- DUVAL A., 1987b :  
Le tumulus de "La Motte Saint Valentin" à Courcelles-en-Montagne, in : *Trésors des princes celtes*, 247-250.
- DUVAL A., 1989 :  
Les tombes princières de l'Age du Fer, in : ss. la dir. de J.-P. MOHEN, *Le temps de la Préhistoire*, t. 2, Soc. Préh. Fr., éd. Archeologia, 246-251, Figs.
- DUVAL A., 1990a :  
Les tombes de guerriers, in : *Les Celtes en Normandie*, Catal. Expo., Musée d'Évreux (21 avril-24 juin 1990), Evreux, 41-42, 2 Figs.
- DUVAL A., 1990b :  
Quelques aspects du mobilier métallique en fer anciennement recueilli à Tronoën en Saint-Jean-Trolimon (Finistère), in : *Les Gaulois d'Armorique. La fin de l'Age du Fer en Europe tempérée*, Actes XII<sup>e</sup> Coll. A.F.É.A.F. (Quimper, mai 1988), A. DUVAL, J.P. LE BIHAN et Y. MENEZ éd., *Rev. Arch. Ouest*, Suppl. n° 3, 23-45, Figs.
- DUVAL A., 1990c :  
Les sépultures de Gaule tempérée, in : *Gaule interne et Gaule méditerranéenne aux I<sup>er</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. J.-C. : confrontations chronologiques*, Actes Table Ronde (Valbonne, 11-13 nov. 1986), éd. par A. DUVAL, J.-P. MOREL et Y. ROMAN, éd. CNRS, Paris, 255-268, 9 Fig.
- DUVAL A., 1990d :  
La chronologie des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. J.-C. en Gaule interne ; les systèmes chronologiques : la fin de La Tène moyenne et La Tène finale, in : *Gaule interne et Gaule méditerranéenne aux I<sup>er</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. J.-C. : confrontations chronologiques*, Actes Table Ronde (Valbonne, 11-13 nov. 1986), éd. par A. DUVAL, J.-P. MOREL et Y. ROMAN, éd. C.N.R.S., Paris, 21-24 et 331-334.
- DUVAL A. et BLANCHET J.-C., 1974 :  
La tombe à char d'Attichy (Oise), *B.S.P.F.*, 71, (*Ét. et Trav.*), 1, 401-408, 7 Figs.
- DUVAL A. et BLANCHET J.-C. (avec la collaboration de J.-L. MASSY), 1976 :  
Le Deuxième Age du Fer, ou époque de la Tène, en Picardie, *Rev. Arch. Oise*, 7 = N° spéc. "Les premiers agriculteurs et les Ages des Métaux en Picardie", 48-58, Figs. 43-52.
- DUVAL A. et BÜCHSENSCHÜTZ O., 1976 :  
Les civilisations de l'Age du Fer dans le Bassin Parisien et la France du Nord, in : *la Préhistoire française*, t. II, C.N.R.S., Paris, 789-801, Figs.
- DUVAL A. et GOMEZ de SOTO J., 1986 :  
Quelques considérations sur les casques celtiques d'Amfreville (Eure) et Agris (Charente), in : *Actes VIII<sup>e</sup> Coll. Age du Fer, Aquitania*, Suppl. 1, 239-243, 3 Figs.
- DUVAL A., GOMEZ DE SOTO J. et PERRICHET-THOMAS Ch., 1986 :  
La tombe à char de Tesson (Charente-Maritime), *Aquitania*, Suppl. 1 = *Actes VIII<sup>e</sup> Coll. Age Fer Fr. non Méditerr.* (Angoulême, 18-20 mai 1984), ss. la dir. d'A. DUVAL et J. GOMEZ DE SOTO, 35-45, 7 Figs.
- DUVAL A., LEHÓCZKY L. et SCHAAFF U., 1986 :  
Zum keltischen helm von Amfreville, *Archäol. Korresp.*, 16, 1, 83-84, 3 Pls. h.t..
- DUVAL A. et VERRON G., 1985 :  
Les tombes à char d'Anet (Eure-et-Loir) et Marcilly-sur-Eure (Eure), communic. *Congrès A.F.É.A.F.*, (Châteaudun) ; inédite.
- DUVAL A. et VERRON G., 1990 :  
La tombe à char de Marcilly-sur-Eure (Eure), La Croix du Breuil, communc. *XIV<sup>e</sup> Coll. A.F.É.A.F.* (Évreux, 24-27 mai), *Pré tirage*, 2 p. (non paginé).
- DUVAL P.-M., 1971 :  
*La Gaule jusqu'au milieu du V<sup>e</sup> siècle*, Les Sources de l'Histoire de France, des origines à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, Picard, Paris, 2 t., 865 p.
- DUVAL P.-M., 1977 :  
*Les Celtes*, Coll. l'Univers des Formes, N.R.F., Gallimard, 325 p., 447 Figs., Pls. h.t.
- EBEL W., 1989 :  
*Die römischen grabhügel des ersten jahrhunderts im Treveresgebiet*, Marburger Stud. z. Frühgesch., 12, Hitzeroth, Margurg, 198 p., 4 Figs., 72 Pls.
- EBERT M., 1920 :  
Die Bootfahrt ins Jenseits, *Prähist. Zeitschr.*, XI-XII, 179-196, 6 Figs.
- EGGERS H.J., 1951 :  
*Römischer import in freien Germanien*, Atlas der Urgeschichte, Bd. I, Hambourg, 2 Vols., 212 p., 16 Pls., 65 cartes.
- EGGERS H.J., 1953 :  
Lübsow, ein Germanischer fürstensitz der älteren Kaizerzeit, *Prähist. Zeitschr.*, XXXIV-XXXV (1949-1950), teil 2, 58-111, 11 Figs., 8 Pls., II Tableaux.
- EGGERS H.J., 1966 :  
Römische bronzegefäße in Britannien, *Jahrb. d. Röm.- Germ. Zentralmus. Mainz*, XIII, 67-164, Figs.
- EIDEN H., 1976 :  
Der frührömische Grabhügel mit Nachbestattungen von Büchel, in : *Zehn Jahre Ausgrabungen an Mittelrhein und Mosel*, Catal. Expo. (22 juill.-17 oct. 1976), Koblenz, 30-35.
- ESPÉRANDIEU E., 1906/07 :  
Troisième bulletin de fouilles - Les puits, *Pro Alesia*, I, n° 3-4 (sept.-oct. 1906), 50-54, Pls. XI-XII h.t.
- ESPÉRANDIEU E., 1908 :  
*Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, t. II (Aquitaine), Imp. Nat., Paris, 478 p. (n° 836 à 1732).
- ESPÉRANDIEU E., 1915 :  
*Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, t. VI (Belgique), 2<sup>e</sup> partie, 468 p. (n° 4499 à 5269).

- ESPÉRANDIEU E., 1925 :  
*Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, t. IX (Gaule Germanique. et Suppl.), Imp. Nat., Paris, 437 p. (n° 6561 à 7280).
- ETTLINGER E., 1949 :  
*Die keramik der Augster Thermen (Insula XVII) - Ausgrabungen 1937-38*, Monogr. z. Ur- u. Frühgeschichte d. Schweiz, Schw. Gesselsch. f. Arch., Bd. VI, v. Birkhäuser, Bâle, 112 p., Figs., 47 Pls. h.t.
- ETTLINGER E., 1983 :  
*Die italische sigillata von Novaesium*, Novaesium IX, Berlin, 274 p.
- ETTLINGER E. et SIMONETT Ch., 1952 :  
*Römische Keramik aus dem Schutthügel von Vindonissa*, Veröf. Gesellsch. Pro Vindonissa, bd. III, v. Birkhäuser, Bâle, 128 p., 31 Figs., 34 Pls.
- EYGUN F., 1947 :  
Informations archéologiques, VII<sup>e</sup> Circonscription, *Gallia*, V, 2, 454-461, Figs.
- EYGUN F., 1949 :  
Informations archéologiques, VII<sup>e</sup> Circonscription, *Gallia*, VII, 1, 123-127, Figs.
- FABIA Ph., 1912 :  
Officiers gaulois dans les légions romaines au I<sup>er</sup> siècle de notre ère (Tacite, *Hist.*, IV, 61 et 74), *R.É.A.*, 14, 285-291.
- FAIDER-FEYTMANS G., 1984 :  
Le pilier funéraire du site des Castellains à Fontaine-Valmont (Hainault), *Rev. Nord*, LXVI, n° 260. (*Mél. offerts à E. Will*), 147-153, 5 Figs.
- FARENC G. et SOUTOU A., 1961 :  
Documents inédits d'Edmond Cabié sur les fosses funéraires à amphores italiques de Saint-Sulpice-la-Pointe (Tarn), *Celticum* I, (*Actes I<sup>er</sup> Coll. Intern. Et. gaul., celt. et protoh.*, Châteaumeillant, 5-9 juillet 1960), Rennes, 114-131, Figs.
- FARLEY M., 1983 :  
A mirror burial at Dorton, Buckinghamshire, *P.P.S.*, 49, 269-302, 14 Figs., Pl. 29-36.
- FAUDET I., 1983 :  
Miniature ex voto from Argentomagus (Indre), *Britannia*, XIV, 97-102, Figs.
- FAVIÈRE J., 1949 :  
Communication, *B.M.S.A.C.*, 128 (mai).
- FAVIÈRE J., 1953 :  
Communication, séance du 3 fév. 1953, *B.M.S.A.C.*, n° 165 (fév.), 2.
- FAVIÈRE J., 1956 :  
Tombs et rites funéraires des Bituriges à l'époque gallo-romaine, in : *Journées d'Ét. de la XIX<sup>e</sup> Circ.* (Sancerre/Bourges, 11-12 sept. 1955), Résumés des communications, Bourges, 11-16.
- FAVIÈRE J., 1965 :  
Découverte d'une stèle funéraire de vétéran à Bourges, *C.A.H.B.*, I, 23-24.
- FAVIÈRE J., 1980 :  
Des origines aux grandes invasions, in : ss. la dir. de G. DEVAILLY, *Histoire du Berry*, Privat, Toulouse. 29-66.
- FAVRET Chanoine. P., 1947 :  
Cachette de ferronnerie à Maclaunay (canton de Montmirail, Marne), *C.R.A.I.B.L.*, 120-128, 1 Fig. (et : note additionnelle, par R. LANTIER, p. 128-132).
- FERCHIOU N., 1987 :  
Le paysage funéraire pré-romain dans deux régions céréalières de Tunisie antique (Fahs-Bou Arada et Tebourba-Mateur) : les tombeaux monumentaux, *Antiq. Afric.*, 23, 13-70, Figs.
- FERDIÈRE A., 1970 :  
*Introduction à l'étude des cultes des Carnutes*, Mém. Maîtrise d'Histoire, Univ. Paris IV, 2 Vols., 439 p., dactylographié, inédit (1 ex. microfilmé aux Archives Départ. du Loiret).
- FERDIÈRE A., 1971a :  
Notes de céramologie de la Région Centre - III<sup>e</sup> série, *R.A.C.*, X, 3-4 (fasc. 39-40), 250-274, Figs.
- FERDIÈRE A., 1971b :  
Fouilles de Gièvres (Loir-et-Cher). Sauvetage au lotissement des "Perreux" - Campagne 1968, *C.A.H.B.*, 24-25, 35-51, 10 Figs.
- FERDIÈRE A. et M., 1972 :  
Introduction à l'étude d'un type céramique : les urnes à bord mouluré gallo-romaines précoces, *R.A.E.*, XXIII, 1-2, 77-88, 4 Figs.
- FERDIÈRE A., 1974 :  
Les sanctuaires des Carnutes, in : *Actes du Coll. "Pour une géographie sacrée de l'Occident romain"* (Paris, 1972), *Caesarodunum*, 8, 64-69, 1 carte h.t.
- FERDIÈRE A., 1975 :  
Notes de céramologie de la Région Centre - VII - Les ateliers de potiers gallo-romains de la Région Centre, *R.A.C.*, XIV, 1-2 (fasc. 53-54), 85-111, 5 Figs.
- FERDIÈRE A., 1977 :  
La vallée du Cher comme voie de relation Est-Ouest à l'intérieur de la Gaule, *Actes 9<sup>th</sup> Congr. Nat. Soc. Sav.* (Nantes, 1972), *Section Arch.*, B.N., Paris, 165-179, 6 Figs.
- FERDIÈRE A., 1985 :  
Informations archéologiques - Circonscription du Centre, *Gallia*, 43, 2, 297-356, 56 Figs.
- FERDIÈRE A., 1988 :  
*Les campagnes de la Gaule romaine*, 2 Vols., coll. Hespérides, éd. Errance, Paris, 301 + 284 p., Figs.
- FERDIÈRE A., 1991 :  
Le Centre de la Gaule : un groupe de riches tombes précoces en Berry, in : "*Incinérations et inhumations dans l'Occident romain aux trois premiers siècles de notre ère*", *Actes Colloque Internat.*, (IV<sup>th</sup> Congr. Arch. Gaule Mérid., Toulouse/Montréjeau, 7-10 octobre 1987), 237-240, 2 Fig.
- FERDIÈRE A. et de KISCH Y., 1984 :  
Informations archéologiques - Circonscription du Centre, *Gallia*, 42, 2, 271-325, 48 Figs.
- FERDIÈRE A. et RIALLAND Y. (sous la dir. de -), à paraître :  
*Archéologie des grands tracés dans le département du Cher - I : La prospection archéologique systématique sur le tracé de l'autoroute A. 71 (section Bourges - Sud du Cher)*, Suppl. à la *R.A.C.*
- FERRAND de SALIGNY, 1869 :  
Notes sur les antiquités romaines du Berry, rédigées en 1806, *M.S.A.C.*, III (1870), 37-45.
- FEUGÈRE M., 1984/85 :  
Le seau en bois de la nécropole gauloise et gallo-romaine de Roanne, *Cah. Arch. Loire*, 4-5, 71-78, 8 Figs.
- FEUGÈRE M., 1985 :  
Les fibules en Gaule méridionale, de la Conquête à la fin du V<sup>e</sup> s. ap. J.-C., *R.A.N.*, Suppl. 12, C.N.R.S., Paris, 509 p., Figs., 174 Pls.

- FEUGÈRE M. et DE MARINIS R., 1991 :  
Les poêlons, in: *La vaisselle tardo-républicaine en bronze, Actes Table Ronde CNRS* (Lattes, 26-28 avril 1990), publ. par M. FEUGÈRE et Cl. ROLLEY, Univ. de Bourgogne, C.R.T.G.R., n° 13, 97-112, Figs.
- FÉVRIER S., 1983 :  
L'édifice gallo-romain de Faverolles : Fouilles 1981 et 1982, *Bull. Soc. Sc. Nat. et Arch. Hte Marne*, XXII-3, fasc. 42 (3<sup>e</sup> trim.), 40-50, Figs.
- FÉVRIER S., 1985 :  
La mausolée gallo-romain de Faverolles : Fouilles 1983 et 1984, *Bull. Soc. Sc. Nat. et Arch. Hte Marne*, XXII-10, fasc. 49 (2<sup>e</sup> trim.), 177-196, Figs.
- FÉVRIER S., 1987 :  
Le mausolée gallo-romain de Faverolles : Fouilles 1985 et 1986, *Bull. Soc. Sc. Nat. et Arch. Hte Marne*, XXIII, fasc. 18, 349-366, 15 Figs., 4 photos.
- FICHES J.-L., 1977 :  
Formes rares en sigillée ornée de la Gaule du Sud trouvées en Languedoc-Roussillon, *Figlina*, 2, 127-143, 10 Figs.
- FICHES J.-L., 1989 :  
Tombes et monuments lapidaires dans l'espace rural arécomique (III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles avant notre ère), *Mélanges Pierre Lévêque*, Ann. Litt. Univ. Besançon, C.R.H.A., diff. les Belles-Lettres, t. II, 207-235, 6 Figs.
- FICHES J.-L. et FAVORY F., à paraître :  
*Les campagnes de la Gaule méditerranéenne dans l'Antiquité et au Moyen Age*, D.A.F.
- FILLON B., 1849 :  
*Description de la villa et du tombeau d'une femme artiste gallo-romaine découverte à Saint-Médard-des-Prés (Vendée)*, Fontenay, Figs., Pls..
- FILLON B. et de ROCHEBRUNE O., 1887 :  
*Poitou et Vendée - Études historiques et artistiques*, Vol. 1, Niort, Figs. ; rééd. J. Laffitte, Marseille, 1981.
- FINGERLIN G., 1972 :  
Dangstetten, ein augusteisches Legionslager am Hockrhein - Vorbericht über die Grabungen 1967-1969, *B.R.G.K.*, 51-52, (1970/71), Berlin, 197-232.
- FINGERLIN G., 1986 :  
*Dangstetten I - Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Wurtemberg*, 22, Stuttgart.
- FISHER B., 1981 :  
Les monnaies gauloises de Levroux (Indre), in: *Les structures d'habitat à l'Age du Fer en Europe tempérée - L'évolution de l'habitat en Berry*, ss. la dir. d'O. BÜCHSENSCHÜTZ (*Actes Coll.*, Château-roux/ Bouges-le-Château/Levroux, 27-29 octobre 1978), éd. M.S.H., Paris, 191-200, 6 Figs.
- FISCHER B., 1984 :  
Nouvelles monnaies gauloises de Levroux (Indre), *R.A.C.*, 23, 1, 81-89, 5 Figs.
- FISCHER B. et BÜCHSENSCHÜTZ O., 1987 :  
Monnaies celtiques découvertes en fouilles à Levroux (Indre), *Dossiers de Protoh.*, 1, 137-150, Figs.
- FITZPATRICK A., 1985 :  
The distribution of Dressel 1 amphorae in North-West Europe, *Oxford Journ. of Arch.*, 4, 3, 305-321, 8 Figs.
- FLOUEST J.-L., 1984 :  
L'évolution des formes de la céramique dans les cimetières de Menil-Annelles et Ville-sur-Retourne de La Tène II au gallo-romain précoce, in: A. CAHEN-DELHAYE *et al.*, édité., *Les Celtes en Belgique et dans le Nord de la France. Les fortifications de l'Age du Fer (Actes 6<sup>e</sup> Coll. A.F.É.A.F., Bavai-Mons)*, *Revue du Nord*, N° spéc. h.s., 51-56, Figs.
- FLOUEST J.-L. et STEAD I.-M., 1974 :  
Des tombes de La Tène II et III à Ménil-Annelle et Ville-sur-Retourne (Ardennes), *Bull. Soc. Arch. Champenoise*, 67<sup>e</sup> année, 4, (oct.-déc.), 59-67, 6 Figs.
- FLOUEST J.-L. et STEAD I.-M., 1977a :  
Recherches sur des cimetières de La Tène en Champagne (1971-6) : premier bilan, *Gallia*, 35, 59-74, Figs., Pls.
- FLOUEST J.-L. et STEAD I.-M., 1977b :  
Une tombe de La Tène III à Hannogne (Ardennes), *Mém. Soc. Agric., Comm., Sc. et Arts du départ. de la Marne*, XCII, 55-72, 6 Figs., II Pls. h.t.
- FLOUEST J.-L. et STEAD I.-M., 1981 :  
*Iron Age Cemeteries in Champagne*, Brit. Mus. Occas. Paper, n° 6, 49 p., 31 Figs., 5 Pls.
- FONVIELLE M.-E., 1981 :  
L'époque gallo-romaine : le site gallo-romain, in: *Baugy, des Gaulois à nos jours*, Assoc. Prom., Ét. et Rech. Arch. Canton de Baugy, 14-52, Figs.
- FONVIELLE M.-E., HOLMGREN J. et LEDAY A., 1983 :  
Le complexe culturel d'Alléans (commune de Baugy, Cher), *R.A.C.*, 22 (juin), 121-130, 4 Figs.
- FONVIELLE M.-E. et LEDAY A., 1983 :  
La nécropole gallo-romaine d'Alléans à Baugy (Cher), *C.A.H.B.*, 73, 21-32, IV Figs.
- FORRER R., 1932 :  
Les chars cultuels préhistoriques et leur survivance aux époques historiques, *Préhistoire*, I, 1, 19-123, 36 Figs., Pls. IV-V.
- FOSTER J., 1986 :  
*The Lexden tumulus : a re-appraisal of an Iron Age burial from Colchester, Essex*, B.A.R., Brit. Ser. n° 156, Oxford, 215 p., 44 Figs., 23 Pls.
- FOUET G., 1958 :  
Puits funéraires d'Aquitaine : Vieille-Toulouse, Montmaurin, *Gallia*, XVI, 1, 115-196, 45 Figs.
- FRÉMONT A., 1862 :  
*Département du Cher : Ouvrage topographique, historique, statistique et archéologique*, 2 Vols., Bourges, 533 p. + 584 p. ; rééd. Laffitte, Marseille, 1981.
- FRÉON P.-L., 1968a :  
Découverte d'une importante sépulture gauloise à Fléré-la-Rivière (Indre), *B.S.A.T.*, XXXV, (communic. séance du 29 février 1968), 220, 1 Pl. h.t.
- FRÉON P.-L., 1968b :  
Découverte d'une sépulture gauloise à Fléré-la-Rivière (Indre) - suite, *B.S.A.T.*, XXXV, (communic. séance du 28 mars 1968), 225.
- FRÉON P.-L., 1968c :  
Découverte à Fléré-la-Rivière, *B.S.A.T.*, XXXV, 238.
- FREZOULS E., 1967 :  
Informations archéologiques - Circonscription de Champagne-Ardennes, *Gallia*, XXV, 2, 271-296, Figs.



- FROMOLS Dr J., 1955 :  
Recensement de tumulus et fouilles archéologiques dans la forêt des Pothées (Ardennes), *Mém. Soc. Agric. Marne*, XXIX, 5-32, Figs., III Pls. h.t.
- FÜRGER-GUNTI A., 1979 :  
*Die Ausgrabungen im Basler Münster - I - Die spätkeltische und augusteische Zeit (1. Jahrhundert v. Chr.)*, Basler Beiträge z. Ur- und Frühgeschichte, Bd. 6.
- FÜRGER-GUNTI A., 1981 :  
Frühe auxilien aus Rhein-Keltische münzen in römischen militärischen, *Arch. Korresp.*, 11, 3.
- FUSTEL de COULANGES, 1901 :  
*Histoire des institutions politiques de la France - La Gaule romaine*, (rev. par C. JULLIAN), Hachette, Paris, 332 p.
- GALLAY G. et HUBER B., 1972 :  
Nouveaux objets de l'Âge du Bronze et du Fer provenant de la Saône, *R.A.E.*, XXIII, 3-4, 295-329, 5 Figs., 13 Pls.
- GALLIOU P., 1981a :  
*Sépultures et coutumes funéraires en Armorique romaine - Les tombes romaines d'Armorique - Essai de sociologie et d'économie de la mort*, Thèse Doctorat 3<sup>e</sup> Cycle, Univ. Paris IV, 2 Vols., 797 p., 118 Figs. ; multicoपीée.
- GALLIOU P., 1981b :  
A group of early Central Gaulish beakers, in : A.C. et A.S. ANDERSON, *Roman pottery research in Britain and North-West Europe, Papers presented to G. Webster*, BAR, Intern. Ser. 123, Oxford, 265-276, 4 Figs.
- GALLIOU P., 1984 :  
*L'Armorique romaine*, Les Bibliophiles Bretons, Braspars, 310 p., 76 Figs.
- GALLIOU P., 1987 :  
Les amphores Pascual 1 et le commerce atlantique au I<sup>er</sup> siècle de notre ère, in : *Mél. offerts au Dr. J.-B. Colbert de Beaulieu*, Le Léopard d'Or, 379-388, 6 Figs.
- GALLIOU P., 1989 :  
*Les tombes romaines d'Armorique - Essai de sociologie et d'économie de la mort*, D.A.F. n° 17, éd. M.S.H., Paris, 204 p., 53 Figs., XXV Pls.
- GAMBIER J., 1986 :  
Les sépultures gallo-romaines de Bouillé-Courdault, *Rev. Bas-Poitou*, 70-75, Figs.
- GARMY P., MICHÉLOZZI A. et PY M., 1981 :  
Une nouvelle sépulture protohistorique à Beaucaire (Gard) - La tombe du Mas de Jallon, *R.A.N.*, XIV, 71-87, 9 Figs.
- GASCOU J., 1969 :  
Inscription de Thebessa, *Mélanges d'Arch. et Hist. Ec. Fr. Rome*, LXXXI, 2, 537-599, 24 Figs.
- GAUCHERY P., 1897/98 :  
De l'emploi des cercueils de pierre dans la construction des églises à l'époque romane, *M.S.A.C.*, XXII, 81-86, Figs.
- GENDRON Ch., 1974 :  
Richesses méconnues des musées vendéens : les verres gallo-romains, *Archéologia*, n° 68, (mars), 36-43, Figs.
- GENTY P.-Y. et FICHES J.-L., 1978 :  
L'atelier de potier gallo-romain d'Aspiran (Hérault). Synthèse des travaux de 1971 à 1978, *Figlina*, 3, 71-92, Figs.
- GIGOUT M., 1969 :  
*Carte géologique détaillée de la France*, au 1/50 000 ; feuille de La Ferté-Saint-Aubin (XXII-20), et notice, B.R.G.M.
- GIOT P.-R., BRIARD J. et PAPE L., 1979 :  
*Protohistoire de la Bretagne*, éd. Ouest-France, 437 p., Figs.
- GIRAULT J.-L., 1985 :  
Une pointe de lance gauloise découverte anciennement à la Bataillerie, commune de Fléré-la-Rivière (Indre), *B.G.H.A.B.*, (= *l'Indre et son passé*), 17, 5-8, 1 Fig.
- GOMEZ de SOTO J., 1986 :  
Le casque du IV<sup>e</sup> s. avant notre ère de la grotte des Perrats à Agris, *Archäol. Korresp.*, 16, 2, 179-183, Pls. V - VI h.t.
- GOUDINEAU Ch., 1968 :  
*La céramique arétine lisse, Fouilles de l'E.F.R. à Bolsena (Poggio Mosconi)*, 1962-1967, t. IV, E.F.R., *Mél. d'Arch. et d'Hist.*, Suppl. 6, de Boccard, Paris, 396 p., Figs., X Pls. h.t.
- GOUDINEAU C., 1980 :  
Les villes de la paix romaine, in : DUBY G. (ss. la dir. de -), *Histoire de la France urbaine*, Le Seuil, Paris, 601 p.
- GOURVEST J., 1969 :  
Étude de céramologie - II, *Ogam*, XXI, 1-6 (fasc. 121-126), 211-225, 6 Figs.
- GOURVEST J., 1971 :  
Nécropole de Mehun, Villedieu-sur-Indre (Indre), *R.A.C.*, X, 1-2 (fasc. 37-38), 92-101, 7 Figs.
- GOURVEST J., 1982 :  
La cave à amphore de Châteaumeillant, in : *Celtes et gallo-romains en Berry* (Catal. Expo.), Châteauroux, 86-88, 1 Fig.
- GOURVEST J. et HUGONNIOT E., 1957 :  
Un emporium gaulois à Châteaumeillant (Cher), *Ogam*, IX, 343-346.
- de GOY P., 1886 :  
Sépultures antiques du Berry, *M.S.A.C.*, XIV, 7-20, 2 Pls.
- de GOY P., 1887 :  
Sépultures antiques du Berry, *Matér. pour l'Hist. primitive et natur. de l'Homme*, XXI, 493-502.
- de GOY P., 1898 :  
Les Ages du Bronze et du Fer en Berry, *Congrès Arch. de France*, LXV<sup>e</sup> session (Bourges), 141-153.
- GRASILIER abbé P. Th., 1873 :  
Mémoire sur un tombeau gallo-romain découvert à Saintes en novembre 1971, *R.A.*, 25, 217-227, Pls. VII-VIII.
- GRAUE J., 1974 :  
*Die gräberfelder von Ornavasso - Ein studien zur chronologie der späten Latène - und frühen Kaiserzeit*, Hamburger Beitr. z. Archäol., Beiheft 1, v.H. Bushe, Hambourg, 272 p., 56 Figs., 80 Pls.
- GRÉGOIRE de Tours, H.F. :  
*Histoire des Francs*, éd. B. KRUSCH et W. LEVISON, Mon. Germ. Histor., 2<sup>e</sup> éd., Berlin, 1937/51.
- GRÉGOIRE de Tours, H.F. :  
*Histoire des Francs*, trad. R. LATOUCHE, 2 t., Paris, les Belles-Lettres, 1963/65, 325 + 354 p.
- GRÉGOIRE de Tours, V.P. :  
*Vita Patrum*, éd. W. ARNDT, *Monumenta Germaniae historica, Scriptores rerum merovingicarum*, I, Hannover, 1884.
- GRÉGOIRE de Tours, V.P. :  
*Vita Patrum*, in : *Patrologiae cursus completus*, t. 71, Paris, 1849.
- GRENIER A., 1934 :  
*Manuel d'archéologie gallo-romaine*, 2<sup>e</sup> partie - *L'Archéologie du sol*, 2 tomes, Picard, Paris, 1 097 p., 368 Figs., V Pls. h.t. ; rééd. 1985.

- GRENIER A., 1958 :  
*Manuel d'archéologie gallo-romaine*, 3<sup>e</sup> partie - *L'Architecture - I - L'urbanisme, les monuments*, Picard, Paris, 560 p., 187 Figs.
- GRIMAL P., 1947 :  
Deux inscriptions de Saintes, *R.É.A.*, 49, 130-138.
- GRIMAL P., 1963 :  
*Dictionnaire de la Mythologie grecque et romaine*, P.U.F., Paris (3<sup>e</sup> éd.), 578 p., 32 Pls. h.t.
- GRINSELL L.V., 1979 :  
*Barrows in England and Wales*, Aylesford, Princes Risborough, Shire Public., 64 p., Figs.
- de GROSSOUVRE A., 1886 :  
Étude sur les gisements de minerai de fer du Centre de la France, *Annales des Mines*, 8<sup>e</sup> sér., X, 311-418, 2 Pls. h.t.
- de GROSSOUVRE A., 1914/16 :  
Tumulus des environs de la Périsse, près de Dun-sur-Auron, *M.S.A.C.*, XXXVII, 137-162, 5 Pls.
- de GROSSOUVRE A., 1969 :  
*Carte géologique détaillée de la France*, au 1/80 000, *feuille d'Issoudun*, 2<sup>e</sup> éd.
- GUASCH P., 1962 :  
Centros de producción y difusión geográfica de un tipo de anfora, in : *Crónica del VII Congreso Nacional de Arqueología* (Barcelona, 1960), Saragosse, 334-345, Figs.
- GUASCH P., 1977 :  
Los anforas de Layetania, in : *Méthodes classiques et méthodes formelles dans l'étude des amphores*, Coll. Ec. Fr. de Rome, n° 32, Rome, 47-96, 23 Figs.
- GUIGNARD L., 1888 :  
Conférence sur les peintures et les puits funéraires des Vernous, Chouzy (Loir-et-Cher), *B.S.A.V.*, XXVII, 48-56.
- GUILLARD A., 1874 :  
Des voies romaines situées sur l'arrondissement d'Issoudun (Indre), *Congr. Arch. de France*, 40<sup>e</sup> Session (Châteauroux, 1873), Paris, 304-340, 1 carte h.t.
- GUILLARD A., 1875 :  
Essai historique sur l'origine de Levroux, *Revue du Bas-Berry*, 336-337.
- GUILLARD A., 1898 :  
Déols, bataille livrée en 469. Réponse aux critiques de M. l'Abbé Huguenot, *Bull. Musée Mun. de Châteauroux*, 13 (31 mars), 437-438, note 1.
- GUILLAUMET J.-P., 1977 :  
Les passoires de la fin de La Tène en Gaule et dans le monde celtique, *Gallia*, 35, 2, 240-248, 11 Figs. (catalogue : 48 N°).
- GUILLAUMET J.-P., 1983 :  
Le matériel du tumulus de Celles (Cantal), in : *Le 2<sup>e</sup> Age du Fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines*, (Actes Coll. 2<sup>e</sup> Age du Fer, Aulnat, 1980), Univ. de Sheffield, Centre d'Ét. Forez., Saint-Étienne, 189-211, 187 Figs.
- GUILLAUMET J.-P., 1991a :  
Les passoires, in : *La vaisselle tardo-républicaine en bronze*, Actes Tables Ronde CNRS (Lattes, 26-28 avril 1990), publ. par M. FEUGÈRE et Cl. ROLLEY, Univ. de Bourgogne, C.R.T.G.R., n° 13, 89-95, Figs.
- GUILLAUMET J.-P., 1991b :  
La Gaule Chevelue. Similitudes et différences dans la vaisselle métallique des tombes et habitats de l'Europe tempérée, in : *La vaisselle tardo-républicaine en bronze*, Actes Table Ronde CNRS (Lattes, 26-28 avril 1990), publ. par M. FEUGÈRE et Cl. ROLLEY, Univ. de Bourgogne, C.R.T.G.R., n° 13, 193-197, 4 Fig.
- GUIRAUD H., 1988 :  
*Intailles et camées de l'époque romaine en Gaule (Territoire français)*, 48<sup>e</sup> Suppl. à *Gallia*, éd. C.N.R.S., Paris, 227 p., 20 Figs., LXVIII Pls.
- HABEREY W., 1938/39 :  
Mulheim (Landkreis Koblenz), *Bonn. Jahrb.*, 143/144, 423-431, Figs. 43-49, Pl. 77.
- HACHMANN R., KOSSACK G. et KUHN H., 1962 :  
*Volker wischen Germanen und Kelten*, K. Wachholtz v., Neumünster, 144 p., 11 Pls., 16 cartes.
- HAFFNER A., 1969a :  
Gustav Mahr, *Die jüngere Latenekultur der Trierer Landes* (C.R. : Besprechungen und Anzeigen), *Germania*, 47, 233-243, 3 Figs.
- HAFFNER A., 1969b :  
Das Treverer Gräberfeld mit wagenbestattungen von Hoppstädten - Weiersbach, Kr. Birkenfeld, *Trierer Zeitschr.*, 32, 71-127, 29 Figs.
- HAFFNER A., 1974 :  
Zum ende der Latenezeit im Mittelrheingebiet unter besonderer berücksichtigung des Trierer Landes, *Archäol. Korresp.*, 4, 59-72, 5 Figs.
- HAFFNER A., 1978 :  
Die Ausgrabungen eines römischen Grabhügels bei Seisbach im Kreis Birkenfeld, *Kurtrierisches Jahrb.*, 18, 197 sq.
- HAFFNER A., 1983 :  
Les tombes à char celtiques du Rhin moyen, in : *Les Celtes dans le Nord du Bassin Parisien*, Actes 5<sup>e</sup> Coll. A.F.É.A.F. (Senlis, 30-31 mai 1981), *Rev. Arch. Picardie*, 1, 238-253, 26 Figs.
- HAFFNER A. (ss. la dir. de-), 1989 :  
*Gräber, Spiegel des Lebens- zum totenbrauchtum der Kelten und Römer am Beispiel des Treverer gräberfeldes Wederath-Belginum*, Rhein-Landesm. Trier, 447 p.
- HALLIER G., GUÉRY R., LAVAGNE H. et GASCOU J., 1990 :  
Le mausolée de Cucuron (Vaucluse), *Gallia*, 47, 145-202, 53 Fig.
- HARBISON P., 1969 :  
The chariot of celtic funerary tradition, *Marburger Beiträge z. Arch. d. Kelten* (*Festschr. f. W. Dehn*, ss. la dir. d'O. H. FREY), Bonn, 34-58, 2 Figs.
- HARCUM C.G., 1921 :  
Roman cooking utensils in the Royal Ontario Museum of Archaeology, *A.J.A.*, 25, 37-54, Figs.
- HARTMANN M. et LUDIN O., 1978 :  
Zur Grundung von Vindonissa, *Gesselsch. Pro Vindonissa, Jahresbericht*, 1977, Brugg, 5-21.
- HASELGRÖVE C., 1984 :  
"Romanisation" before the Conquest : Gaulish precedents and British consequences, in : T.F.C. BLAGG et A.C. KING édit., *Military and civilian in Roman Britain : Cultural relationships in a frontier Provincia*, B.A.R., Brit. Ser. n° 136, Oxford, 5-63, 5 Figs.
- HATT J.-J., 1944 :  
Étude d'un lot de poterie gallo-romaine découvert à Clermont, à l'emplacement des nouvelles Facultés, *Bull. Hist. et Scient. Auvergne*, LXIV ; t.-à-p. : 14 p., XI Figs.

- HATT J.-J., 1949 :  
Aperçu sur l'évolution de la céramique commune gallo-romaine, principalement dans le Nord-Est de la Gaule, *R.É.A.*, LI, 100-128, Pls. VII-XIV.
- HATT J.-J., 1951 :  
*La tombe gallo-romaine - Recherches sur les inscriptions et les monuments funéraires gallo-romains des trois premiers siècles de notre ère*, P.U.F., Paris ; rééd. Picard, Paris, 1986, 419 p., Figs.
- HATT J.-J., 1959 :  
*Histoire de la Gaule romaine (120 av. J.-C.-451 ap. J.-C.) - Colonisation ou colonialisme ?*, Bibl. Hist., Payot, Paris, 405 p., 9 cartes, 8 Pls. h.t.
- HATT J.-J., 1967 :  
Mausolée et four crématoire gallo-romain à Mackwiller (Bas-Rhin), *Gallia*, XXV, 1, 75-85, 11 Figs.
- HATT J.-J., 1986 :  
*La tombe gallo-romaine - Recherches sur les inscriptions et les monuments funéraires gallo-romains des trois premiers siècles de notre ère*, Picard, Paris, 419 p., Figs. (rééd. de : P.U.F., Paris, 1951).
- HATT J.-J., et ROUALET P., 1976 :  
*La chronologie de La Tène en Champagne*, Épernay, 28 p., XVII Pls. (multicopié).
- HATT J.-J. et ROUALET P., 1977 :  
La chronologie de La Tène en Champagne, *R.A.E.*, XXVIII, 1-2, 7-36, Pls.
- HECKENBENNER D. et PÉRICHON D., 1987 :  
Peintures murales de la rue Marchant à Metz, in : *Pictores per Provincias, Aventicum V*, Cahiers d'Archéologie Romande, 43, Avenches, 181-185.
- HEIMBERG U., 1982 :  
Reste eines römische grab-monumentes bei Briedel, *Trierer Zeitschr.*, 45, 197-213, 22 Figs.
- HÉRON de VILLESFOSSE A., 1912 :  
Le dieu gaulois accroupi de Bouray, *M.S.N.A.F.*, 244-275, Figs.
- HERVÉ C., 1992 :  
*Les limites orientales de la civitas Turonorum*, Mém. de DEA, Univ. de Tours, 3 vol., dactylogr., inédit, 174 + 201 p., 44 cartes.
- HESNARD A., 1980 :  
Un dépôt augustéen d'amphores à la Longarina, Ostie, in : *Roman Seaborn Commerce, Mém. Amer. Acad. Rome*, XXXVI, 141-156, VII Pls.
- HEURGON J., 1970 :  
(hommages), *C.R.A.I.B.L.*, 154-155.
- HODSON F.-R., 1968 :  
*The La Tène cemetery at Münsingen-Rain*, Acta Bernensia V, v. Stämpfli, Bern.
- HOFMANN B., :  
*La Quincaillerie antique*, Notices Techn. du Grpe d'Arch. Ant. du T.C.F., n° 14 à 16 ; 32 + 36 + 46 p. ; XLVI Pls. (s.d.).
- HOLDER P.-A., 1980 :  
*The Auxilia from Augustus to Trajan*, B.A.R., Intern. Ser. n° 70, Oxford, 352 p., 11 Pls.
- HOLLIGER C. et Cl., 1987 :  
Das reiche frauengrab von 1888. Eine episode der forschungsgeschichte Vindonissas, *Gesselsch. Pro Vindonissa, Jahresh.*, 5-26, Figs.
- HOLMES J. et FRENCH W.H.C., 1959 :  
A Belgic Chieftain's grave on Hertford Heath, *East Herts. Arch. Soc. Trans.*, XIV, pt. I, 1-19, Figs.
- HOLMGREN J., 1980 :  
Un sanctuaire gallo-romain avec théâtre à Clion (Indre), *B.G.H.A.B.*, 12, 13-15, Fig.
- HOLMGREN J., 1981 :  
Quelques habitats ruraux de l'Ouest du département de l'Indre, *B.G.H.A.B.*, 13, 33-77, Figs.
- HOLMGREN J., 1983a :  
Quelques établissements gallo-romains de l'Est du département de l'Indre, *B.G.H.A.B.*, 15 (= *l'Indre et son Passé*), 21-7<sup>o</sup> 19 Pls., photos.
- HOLMGREN J., 1983b :  
Un sanctuaire gallo-romain avec théâtre à Thaumiers, *C.A.H.B.*, 73, 13-20, Figs.
- HOLMGREN J., 1984 :  
Le site gallo-romain du Gué des Grands Buissons, commune de Neuvy-Pailloux (Indre), *B.G.H.A.B.*, (= *l'Indre et son Passé*), 16, 25-32, 1 photo, 1 Pl.
- HOLMGREN J., 1985 :  
Quelques sites gallo-romains de la commune de Neuvy-Pailloux (Indre), *B.G.H.A.B.*, 17, 15-24, 3 Pls.
- HOLMGREN J., 1987 :  
Prospection aérienne en Bas-Berry, campagne 1987, *B.G.H.A.B.*, (= *l'Indre et son Passé*), 19, 35-43, 10 Figs.
- HOLMGREN J. et LEDAY A., 1980 :  
Prospections aériennes en Berry -I- La région de Bourges, *C.A.H.B.*, 60, 5-20, IV Pls., 4 photos.
- HOLMGREN J. et LEDAY A., 1981 :  
Prospections aériennes en Berry -II- La région de Levet, *C.A.H.B.*, 66, 29-44, 4 Pls.
- HOMO L., 1933 :  
*Histoire romaine*, t. III : *le Haut-Empire*, Hist. Gén., ss. la dir. de G. GLOTZ, P.U.F., Paris, 666 p., 12 cartes.
- HUBERT E., 1889 :  
*Dictionnaire historique, géographique et statistique de l'Indre*, Bibl. Sauv. Art Franç. ; rééd. Picard, Paris, 1985, 210 p., IV Pls.
- HUBERT H., 1902a :  
La sépulture à char de Nanterre, *Congr. Intern. d'Anthropologie et d'Arch. Préh.*, (Paris, 1900), Masson, Paris, 410-417, 11 Figs (= *L'Anthropologie*, 1902, 66 sq.).
- HUBERT H., 1902b :  
La collection Moreau au Musée de Saint-Germain-en-Laye, *R.A.*, XLI, (juill.-déc.), 167-206, 36 Figs.
- HUEBENER W., 1958 :  
Zwei weitere römerzeitliche gräber mit waffenbeigaben, *Saalb. Jahrb.*, 17, 65.
- HUEBENER W., 1963/64 :  
Zu den Provinzialrömische Waffengrabern, *Saalb. Jahrb.*, 20-25, 5 Figs.
- HUESSEN C.M., 1983 :  
*A rich late-La Tène burial at Hertford Heath*, Brit. Mus. Occas. Paper, n° 44, 80 p., 30 Figs., X Pls.
- HUGONOT E., 1963 :  
Un nouveau dépôt d'amphores à Châteaumeillant (Cher), *Celticum VI, Suppl. Ogam. 86 (Actes 3<sup>e</sup> Coll. Intern. Et. gaul., celt. et protoh., Châteaumeillant-Bourges, 27-30 juillet 1962)*, 171-180, 3 Pls.

- HUGONIOT E. et GOURVEST J., 1961 :  
L'oppidum de Mediolanum, Châteaumeillant (Cher), campagne de fouilles 1956-1960, *Celticum* I, Suppl. *Ogam*, 73-75 (*Actes 1<sup>re</sup> Coll. Intern. Et. gaul., celt. et protoh.*, Châteaumeillant, 5-9 juillet 1960), 193-204, 11 Figs.
- *I Galli...*, 1978 :  
*I Galli e l'Italia*, Catal. a cura P. SANTORO, Soppr. Arch. di Roma, éd. Di Luca, Rome, 278 p.
- *Incinérations...*, 1987 :  
*Incinérations et inhumations dans l'Occident romain aux trois premiers siècles de notre ère*, 4<sup>e</sup> Congr. Arch. Gaule Mérid. (Toulouse/Montréjeau, 7-10 octobre 1987), *Pré-Actes*, Toulouse, 179 p., Figs. (multicopié).
- ISINGS C., 1957 :  
*Roman glass from dated sites*, Archaeol. Traiectina, éd. Acad. Rheno-Traiect. Inst. Arch., II, J.-B. Wolters, Groningen/Djakarta, 185 p., Figs.
- JACOB J.-P. et MIRBEAU-GAUVIN J.-R., 1972 :  
*Essai sur la part du mort*, Mém. de D.E.S. d'Hist. du Droit, Univ. de Dijon, 179 p., Figs. (inédit).
- JACOBI G., 1974 :  
*Die Ausgrabungen in Manching*, ss. la dir. de W. KRAMER, Bd. 6 : *Weizung und Gerät aus dem oppidum von Manching*, R.G.K. d. D.A.I. Frankfurt-am-Main, F. Steiner, Wiesbaden, 668 p., 106 Pls., 4 plans.
- JACOBI H., 1936 :  
*Fürher durch das Kastell und seine Sammlungen* (Saalburg).
- JACQUES A. et JELSKI G., 1984 :  
Arras antique : bilan et perspectives, in : *Les villes de la Gaule Belgique au Haut-Empire*, (*Actes Coll. St.-Riquier*, 22-24 oct. 1982), *Rev. Arch. Picardie*, 3-4, 113-137, 18 Figs.
- JACQUES F., 1973 :  
Inscriptions latines de Bourges, *Gallia*, 31, 2, 297-312, Figs.
- JOACHIM H.E., 1969 :  
Unbekannte Wagengräber der Mittel- bis Spätlatènezeit aus dem Rheinland, in : *Marburger Beiträge zur Archäologie der Kelten*, *Festschrift f. W. Dehn*, ss. la dir. de O.H. FREY, v. R. Habelt, Bonn (*Fundber. d. Hessen*, beih. 1), 84-111, 7 Figs., Pls. 11-12 h.t.
- JOACHIM H.E., 1973 :  
Ein reich ausgestattetes wagengrab der Spätlatènezeit aus Neuwied, Stadtteil Heimbach-Weis, *B.J.*, 173, 1-44, 29 Figs.
- JOACHIM H.E., 1982 :  
Eisenzeitliche und römische Hügelgräber bei Briedel, Kreis Cochem-Zell, *Trierer Zeitschr.*, 45, 65-185, 7 Figs., 62 Pls.
- JOFFROY R., 1958 :  
*Les sépultures à char du Premier Age du Fer en France*, Paris.
- JOFFROY R. et BRETZ-MAHLER D., 1959 :  
Les tombes à char de La Tène dans l'Est de la France, *Gallia*, XVII, 1, 5-36, 21 Figs., 1 tableau h.t.
- JOLLOIS M., 1836 :  
*Mémoire sur les antiquités du département du Loiret*, Orléans, 177 p., 27 Pls.
- JULLIAN C., 1915 :  
La question de la crémaillère, *R.É.A.*, XVII, 3 (juillet-septembre), 63-67, 5 Figs.
- JUSSELIN M. :  
*Forma Orbis Romani - Carte archéologique de la Gaule - Département d'Eure-et-Loir*, Ms., Archives départ. d'E.-et-L. (cote J. 831), inédit.
- KAEHLER H., 1934 :  
*Die Rheinischen Pfeilergrabmäler*, *B.J.*, 139, 145 sq.
- KAENEL G., 1985 :  
Boire et manger à la fin de La Tène en Suisse occidentale, *Archéol. Suisse*, 8, 150-159, 9 Figs.
- KALAS E., 1912 :  
Les aspects du Vieux Reims, *Bull. Soc. Arch. Champenoise*, fasc. 1-3, 82-84.
- *Keltski Voz*, 1984 :  
*Keltski Voz*, Publ. Mus. Bešice, Knjiga 6, ss. la dir. de M. GUŠTIN et L. PAULI, 151 p., Figs.
- KERCHLER H., 1967 :  
*Die römerzeitlichen Brandbestattungen unter Hügeln in Niederösterreich (norisch-pannonische Hügelgräber)*, Beiträge z. Kenntnis d. Nor.-Pan. Hügelgr., II, Vienne, Arch. Autriaca, beih. 8.
- KILIAN L. et CUEPPERS H., 1969 :  
Der römerszeitliche Gräbhügel "Tönnchen" bei Horath, *Trierer Zeitschr.*, 32, 173-209, 18 Figs.
- de KISCH Y., 1976 :  
Informations archéologiques - Circonscription du Centre, *Gallia*, 34, 2, 311-329, 22 Figs.
- de KISCH Y., 1978 :  
Informations archéologiques - Circonscription du Centre, *Gallia*, 36, 2, 261-293, 23 Figs.
- KOERNER G., 1965 :  
Die vervollständigung des Fürstengrabe Marwedel II, *Die Kunde* (Hidslsheim), XVI, 99-106, Figs.
- KOETHE H., 1935 :  
Kaiserzeitliche Grabhügel mit Ringmauer im Trierer Land, *Germania*, 29, 1, 20-24, 1 Fig.
- KOETHE H., 1937 :  
Karten zur frühgeschichtlichen besiedlung des Regierungsbezirks Trier, *Germania*, 100-108, 9 Figs.
- KOETHE H., 1939 :  
Römerzeitliche Grabhügel des Trierer Landes und seiner Nachbargebiete, *Trierer Zeitschr.*, 14, 113-153, 13 Figs.
- KOETHE H. et KIMMIG W., 1937 :  
Treverergrab aus Wincheringen - Ein beitrag zur Trevererfrage, *Trierer Zeitschr.*, 12, 44-64, 11 Figs.
- KOKOWSKI A., 1981 :  
Pochówki kowali w Europie od IV w p.n.e. do VI w n.e., *Archeol. Polski*, 26, 191-218, 13 Figs., 1 tableau h.t. (résumé en all. : p. 216-218).
- KOROWSKI A. et SCIBIOR J., 1990 :  
*Tombe princière de Sandomierz-Krakowka - Période romaine précoce*, U.I.S.P.P., Invent. Archaeol., Corpus des ensembles archéol., Pologne, fasc. LXIII, PL. 385, Varsovie/Lodz, 12 Pls.
- KOSCEVIC R. et MAKJANIK R., 1986/87 :  
Anticki tumuli kod Velike Gorice i nova opazanja o panonskoj radionici glazirane keramike, *Prilozi*, 3/4, 25-70.
- KRAEMER W., 1962 :  
Manching II - Zu den ausgrabungen in den jahren 1957 bis 1961, *Germania*, 40, 293-317, 5 Figs.

- KRAUSZ S., 1985 :  
*Les ossements animaux du village des Arènes à Levroux (Indre). Le terrain Lacotte - contribution à l'étude de la faune à La Tène finale*, Mém. Maîtrise, Univ. Paris I ; dactylographié, inédit.
- KRAUSZ S., SOYER Cl. et BÜCHSENSCHÜTZ, 1989 :  
Une statue de pierre anthropomorphe à Levroux (Indre), *R.A.C.*, 28, 1, 77-90, 11 Figs.
- KRUTA V. et FORMAN W., 1985 :  
*Les Celtes en Occident*, Paris, 128 p.
- KUNOW J., 1985 :  
Römisches Importgeschirr in der Germania libera bis zu der Markomannenkriegen : Metall- und Glasgefäße, *Auft. u. Niederg. d. Röm. Welt*, II, 12/3, 229-279, 14 Figs., X Pls.
- LABLANCHE G., 1978 :  
*Carte géologique détaillée de la France*, au 1/50 000 ; feuille de Châteauneuf-sur-Cher, B.R.G.M.
- LABROUSSE M., 1968 :  
*Toulouse antique - Des origines à l'établissement des Wisigoths*, B.E.F.A.R., n° 212, de Boccard, Paris.
- LABROUSSE M., 1970 :  
Informations archéologiques - Circonscription de Midi-Pyrénées, *Gallia*, XXVIII, 2, 397-437, Figs.
- LABROUSSE M., 1974 :  
Informations archéologiques - Circonscription de Midi-Pyrénées, *Gallia*, 32, 2, 453-500, 44 Figs.
- LABROUSSE M., 1976 :  
Informations archéologiques - Circonscription de Midi-Pyrénées, *Gallia*, 34, 2, 463-502, Figs.
- de LA CHAUSSÉE A., 1870/72 :  
Fouilles exécutées au tumulus de la Perisse près Dun-le-Roy [...] en 1857, *M.S.A.C.*, IV, 41-52, 1 Pl.
- de LA CHAUSSÉE A., 1873 :  
Exploration d'une sépulture à Dun-le-Roi, *M.S.A.C.*, IV (1870-1872), 53-81, II Pls.
- LAMBERT P.-Y., 1981 :  
*Les littératures celtiques*, P.U.F., Paris, 127 p.
- LANDES Ch. et BORDELOUP J.-M., 1985 :  
Recherches récentes sur la métallurgie antique de la forêt d'Allogny (Cher), *Bull. Groupe Rech. Arch. et Hist. Sologne*, 7, 2-3, 41-52, 16 Figs.
- LANGOUET L. (ss. la dir. de -), 1989 :  
*Un village coriosolite sur l'île des Ebihens (Saint-Jacut-sur-Mer)*, Doss. Centre Rég. Arch. Alet, St.-Malo, 173 p., Figs.
- LANTIER R., 1934a :  
(sur une tête de bronze antique, provenant de Garancières-en-Beauce, Eure-et-Loir), *B.S.N.A.F.*, 1934, 1, 186-189, 1 Pl. h.t.
- LANTIER R., 1934b :  
Le dieu celtique de Bouray, *Mon. Piot*, 34, 35-58, 20 Figs., Pl. III h.t.
- LANTIER R., 1940 :  
Masques celtiques en métal, *Mon. Piot*, 37, 104-119, 8 Figs., Pl. IX h.t.
- LANTIER R., 1947 :  
Recherches archéologiques en Gaule en 1944-1945, *Gallia*, V, 1, 197-227.
- LARRIEU-DULER M., 1973 :  
Les puits funéraires de Lectoure (Gers), *Mém. Soc. Arch. Midi France*, XXXVIII, 9-67, 28 Figs.
- LASFARGUES L., 1982 :  
Informations archéologiques - Circonscription de Rhône-Alpes, *Gallia*, 40, 2, 389-428, 31 Figs.
- LASFARGUES J. et VERTET H., 1967 :  
Les frises supérieures des gobelets lyonnais du type ACO, in : Groupe d'Etude de la Céramique Antique en Gaule, Réunion de Dijon, Février 1967, *R.A.C.*, VI, 3, 272-275, 1 Fig.
- LASFARGUES J. et VERTET H., 1976 :  
Les estampilles sur sigillée lisse de l'atelier de la Muette, *Figlina*, 1, 38-88, Figs.
- de LA TREMBLAIS, de LA VILLEGILLE et de VORYS J., 1882 :  
*Esquisses pittoresques du département de l'Indre*, Aupetit, Châteaurox (2° éd. ; 1<sup>ère</sup> éd. : 1854), 428 p., Figs.
- LAUBENHEIMER F., 1985 :  
*La production des amphores en Gaule Narbonnaise*, Ann. Litt. Univ. Besançon, n° 337, Sér. Centre Hist. Anc., n° 66, les Belles-Lettres, Paris, 390 p., 202 Figs.
- LAUBENHEIMER F. et WIDEMANN F., 1977 :  
L'atelier de Corneilhan (Hérault). Typologie et analyse, *Rev. d'Archéométrie*, 59-82, Figs.
- de LAUGARDIÈRE Ch., 1869 :  
Sépultures gauloises des Fertisses, commune de Sainte-Solange (Cher), *M.S.A.C.*, III, 7-24, Figs.
- de LAUGARDIÈRE Ch., 1875 :  
Sépulture gallo-romaine de Fontillet, commune de Berry-Bouy (Cher) (Mémoire lu le 2 avril 1875, à la réunion des Délégués des Sociétés savantes des Départements), *M.S.A.C.*, V (1873/74), 37-64, IV Pls.
- LAUZUN Ph., 1898 :  
Inventaire général des piles gallo-romaines du Sud-Ouest de la France, *Bull. Mon.*, 5-68.
- LAVILLE L., 1963 :  
Découverte d'une carrière gallo-romaine spécialisée dans la fabrication de meules à grain domestique à Saint-Christophe-le-Chaudry (Cher), *R.A.C.*, II, 2, 146-151, 6 Figs.
- LAVIZZARI-PEDRAZZINI M.P., 1983 :  
Due bicchieri " tipo Aco " dalla necropoli di Giubiasco, *Helv. Arch.*, 14, 54-63, Figs.
- LECLANT J., 1986 :  
Isis dans le monde gréco-romain, in : *Iconographie classique et identités régionales*, *Bull. Corresp. Hell.*, Suppl. XIV, Paris.
- LEDAY A., 1976 :  
Trois " vici " du Cher, in : *Le vicus gallo-romain*, Actes Coll. (E.N.S., Paris, 14-15 juin 1975), *Caesarodunum*, 11, 237-255, 5 Pls.
- LEDAY A., 1980 :  
*La campagne à l'époque romaine dans le Centre de la Gaule - Villas, vici et sanctuaires dans la cité des Bituriges* (Thèse 3° cycle), B.A.R., Intern. Ser. n° 73, 2 Vols. (av. trad. angl.), 435 p., LXXXVIII Pls.
- LEFÈVRE E., 1856 :  
*Dictionnaire géographique du département d'Eure-et-Loir*, Chartres.
- LEGENDRE R.M. et PIÉCHAUD S., 1985 :  
Une sépulture à outils du début de La Tène à la Chaussée-sur-Marne (Marne), *Préh. et Protoh. en Champagne-Ardenne*, 9, 57-66, 7 Figs.

- LEHNER H., 1923 :  
Ein gallo-römischer wagen aus Frenz an der Inde im Kreis Düren, *B.J.*, 128, 28-62, 7 Figs., Pls. II-V.
- LEMAIRE A., 1840 [cnviron] :  
*Sur l'oppidum gaulois*, Ms. Fonds Lemaigre, Archives départementales de l'Indre.
- LEQUÉMENT R., 1980 :  
Deux inscriptions peintes sur amphore de Bétique à Alésia, *R.A.E.*, XXXI, 3-4, 256-259, 3 Figs.
- LEQUÉMENT R. et VIDAL M., 1986 :  
Chronologie corrigée des œnochoés du type de Kelheim trouvées dans les puits funéraires 8 et 9 de Toulouse, Estarac (Haute-Garonne), in : *Mél. off. à M.M. Labrousse, Pallas*, h.s., 235-257, 10 Figs.
- LEQUOY M.-C., 1975 :  
*La forêt de Brotonne à l'époque gallo-romaine - Inventaire archéologique*, Mém. Maîtrise, Univ. Rouen ; Grpe Arch. Val de Seine, 144 + III p., XXXIV Pls.
- LEQUOY M.-C., 1985 :  
La découverte de la forêt de Brotonne, *Les Dossiers Hist. et Arch.*, 98 (octobre), 64-69, Figs.
- LEQUOY M.-C., 1989 :  
La Mailleraye-sur-Seine, Forêt de Brotonne, La Grande Houssaye (Seine-Maritime), in : *Archéologie de la France, 30 ans de découvertes*, R.M.N., Paris, 272-273, Figs.
- LEQUOY M.-C., 1990 :  
Forêt de Brotonne : La Mailleraye-sur-Seine (Seine-Maritime). La Grande Houssaye, in : *De la Gaule à la Normandie - 2 000 ans d'histoire - 30 ans d'archéologie*, Catal. Expo., Musée Antiq., Rouen, 115-116 (et Pl. p. 107 + couverture).
- LEQUOY M.-C. et RAPIN A., 1990 :  
Le dépôt funéraire de La Mailleraye (Seine-Maritime), communic. *XIV<sup>e</sup> Coll. A.F.É.A.F.* (Évreux, 24-27 mai), Prétirage, Évreux, 1 p. (non paginé), 1 Fig.
- LERAT L., 1986 :  
*La Gaule romaine*, Coll. Hespérides, éd. Errance, Paris (rééd. de : A. Colin, Paris, 1977), 228 p.
- LE ROUX F. et GUYONVARCH C.-J., 1986 :  
*Les Druides*, éd. Ouest-France, 448 p.
- LE ROUZIC Z., 1934 :  
Carnac, fouilles de trois sépultures de l'Age du Fer faites dans la région, *Bull. Soc. Polym. Morbihan*, 17-34.
- LETHBRIDGE T.C., 1953 :  
Burial of an Iron Age warrior at Snailwell, *Proc. Cambs. Ant. Soc.*, XLVII, 25-37, Figs.
- LÉVERY M., 1988 :  
*Les formes céramiques de La Tène finale du village des Arènes - Levroux (Indre) (terrain Rogier)*, Mém. Maîtrise, Univ. Paris I, 153 p., Figs., 26 tableaux (Pls.) + Annexes ; dactylographié, inédit.
- LÉVESQUE de POUILLY L.-J., 1749 :  
*Description d'un monument découvert dans la ville de Reims en 1738*, in 16°, 15 p., Pl.
- LEWIS B., 1888 :  
Roman antiquities in Touraine and the central Pyrenees, *Archaeol. Journ.*, XLV, 221-237 et 321-358, Figs.
- LEYMARIOS Cl., 1978 :  
*Inventaire topo-bibliographique archéologique du Loir-et-Cher*, Thèse III<sup>e</sup> Cycle, Univ. de Tours, 3 Vols. ; dactylographié, inédit.
- LIÉGE J.-C. et MARSAC M., 1975 :  
Le mausolée gallo-romain de Saziré - Sauvetage 1975, *Bull. Soc. Hist. et Scient. Deux-Sèvres*, 335-364, Figs.
- LINDENSCHMIT L., 1908 :  
Neuerwerbungen des Mainzer Altertumsvereins, *Mainzer Zeitschr.*, III, 137-139, 1 Fig., Pl. III - VI h.t.
- LINTZ G., 1979 :  
Fouilles de terres de pierre à Tarnac (Corrèze), *R.A.C.*, XVIII, 3-4, 101-108, 5 Figs., 3 photos.
- LINTZ G., 1981a :  
La tombe gallo-romaine, *Archéologia*, n° 157 (*Dossier : Histoire et Archéologie en Limousin*), 35-39, Figs.
- LINTZ G., 1981b :  
*Carte archéologique de la Gaule romaine ; Carte et texte du département de la Corrèze* (fasc. XVI), Acad. des Inscr. et B.-L./C.N.R.S., Paris, 150 p., 10 Figs., VI Pls. et 1 carte h.t.
- LINTZ G., 1982 :  
Fouille de sauvetage d'un tumulus à Viam (Corrèze), *Bull. Soc. Litt., Sc. et Arts Corrèze*, LXXXV, 14-22, Figs.
- LINTZ G., 1989 :  
*L'utilisation de la micro-informatique en archéologie - Un exemple : la céramique commune gallo-romaine en Limousin*, Thèse Doctorat, Paris I, V Vols., 420 p. + catalogue ; 146 Figs. ; multcopiée, inédite.
- LINTZ G. et VUAILLAT D., 1987/88 :  
Les poignards et les coutelas dans les sépultures gallo-romaines du Limousin, *Gallia*, 45, 165-188, 7 Figs.
- LIOU B., 1987 :  
L'exportation du vin de Tarraconnaise d'après les épaves, in : *I Col. d'Arq. Rom.*, "El vi a l'Antiguitat - Economia, producció i comerç al Mediterani occidental", Mus. Badalona, Monogr. Badal. n° 9, 271 sq., Figs.
- LIOU B. et MARICHAL R., 1978 :  
Les inscriptions peintes sur amphores de l'Anse Saint-Gervais à Fos-sur-Mer, *Archéonautica*, 2, 109-181, 31 Figs.
- de LISLE de DRENEUC P., 1917 :  
Armes et objets gaulois découverts près de Châtillon-sur-Indre - Époque de La Tène III, *R.A.*, V<sup>e</sup> série, t. VI, II (juillet-décembre), 321-327, Pl. VI.
- LLOYD-MORGAN G., 1981 :  
*The mirrors*, Descr. of the Coll. in the Rijksmus. G.M. Kam at Nijmegen, IX, Nimègue.
- LOESCHKE S., 1909a :  
Antike Lanternen and Lichthäuschen, *B.J.*, 118, 370-430, Figs.
- LOESCHKE S., 1909b :  
*Keramik funde in Haltern*, Mitteil. d. Altertumskommission f. Westfalen, V.
- LOESCHKE S., 1942 :  
Die römische und die belgische Keramik, in : C. ALBRECHT, *Das Römerlager in Oberaden*, Heft 2, Dortmund.
- LOMBARD R., 1980 :  
Notes d'archéologie corrézienne, *R.A.C.*, XIX (fasc. 73-76), 35-39, 5 figs.
- LONGNON A., 1888 :  
*Atlas historique de la France, depuis César jusqu'à nos jours*, Cartes, in F°.

- de LONGPÉRIER A., 1879 :  
*Notice des bronzes antiques exposés dans les galeries du Musée National du Louvre*, 1<sup>ère</sup> partie (réimp.), Imp. Mus. Nat., Paris, 224 p.
- *la Lorraine...*, 1990 :  
*La Lorraine antique - Villes et villages - 30 ans d'archéologie*, Catal. Expo., Metz, 1990, 226 p., Figs.
- LUCAS L. et WEISS A., 1892 :  
*Organisation de l'Empire romain*, in : Th. MOMMSEN et J. MARQUARDT, *Manuel des Antiquités romaines*, t. 9, E. Thorin, Paris.
- LUCAS-SHADOWEL N., 1936 :  
Un tumulus gallo-romain de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle de notre ère découvert près de La Jugie, commune d'Eyrein (Corrèze), *Bull. Soc. Scient., Hist. et Arch. Corrèze*, 58, 115-125, III Figs.
- LUTZ M., 1952 :  
Un outillage de paysan à Tarquimpol (Moselle), *R.A.E.*, III, 56-60, 1 Fig.
- MABILLE E., 1863 :  
Notice sur les divisions territoriales de l'ancienne province de Touraine, *Bibl. École des Chartes*, 24, 388-428.
- MABILLE E., 1864 :  
Notice sur les divisions territoriales de l'ancienne province de Touraine, *Bibl. École des Chartes*, 25, 232-258.
- MACHEFER Ph., 1957 :  
*Les Bituriges*, Dipl. d'Ét. Supér. Annexe, Univ. de Paris-Sorbonne ; dactylographié, inédit.
- MAHR G., 1967 :  
*Die jüngere Latènekultur des Trierer Landes - Eine stilkundliche und chronologische untersuchungen auf grund der keramik aus des bestattungswesen*, Berliner Beitr. z. Vor- u. Frühgesch., her. v. O.F. GANDERT, A. von MÜLLER u. W. NAGEL, Bd. 12, v. B. Hessling, Berlin, 227 p., 3 Figs., 3 Pls., 8 cartes.
- MAÎTRE L., 1919 :  
Géographie industrielle de la Basse-Loire. Les forges et les ateliers fortifiés, *R.A.*, IX, 1, 234-273, 3 Figs.
- MAÎTRE L. et DOUILLARD J., 1920 :  
Langon et son temple de Vénus, *B.M.*, 24-25.
- MAIURI A., 1932 :  
*La casa del Menandro*.
- MANDY B. et alii, 1989 :  
Les fossés du plateau de la Sarra, in : *Aux origines de Lyon*, ss. la dir. de Ch. GOUDINEAU, av. la collab. de B. MANDY, D.A.R.A. n° 2, (Série lyonnaise n° 1), Lyon, 37-94, Figs.
- MANGIN M., 1986 :  
L'organisation de la zone sidérurgique du Morvan septentrional : apports et limites de la documentation archéologique, *B.S.N.A.F.*, (1988), 135-141.
- MANIÈRE G., 1968 :  
Une sépulture de tradition gauloise à Palaminy, canton de Cazères, *Pallas*, XV, IV, 37-49, Figs., II Pls.
- MANTELLIER M., 1866 :  
Mémoire sur les Bronzes antiques de Neuvy-en-Sullias, *M.S.A.H.O.*, IX, 171-233 ; et Atlas, XV Pls. F°.
- MARCADAL Y., 1971 :  
*L'Age du Fer en Agenais*, Thèse 3<sup>e</sup> Cycle, Univ. de Bordeaux III, 2 Vols., 195 p., 53 Figs. ; dactylographiée, inédite.
- MARCADAL Y., 1985 :  
La seule tombe à char d'Aquitaine, *les Dossiers Hist. et Arch.*, 98 (octobre), 76-80, Figs.
- MARIE-GONZAGUE Sœur, 1968 :  
Les fouilles archéologiques de Fléré-la-Rivière, *Rev. Acad. Centre*, XCIV, 48-52, 1 Fig.
- MARIE-GONZAGUE Sœur et LÉON M., 1968a :  
*Compte-rendu de fouille archéologique* [à Fléré-la-Rivière], Centre d'Ét. Agric. de St.-Cyran-du-Jambot, Rapport multicopié, 22 p., Figs. (1 ex. au Serv. Rég. de l'Archéol. du Centre).
- MARIE-GONZAGUE Sœur et LÉON M., 1968b :  
*Compte-rendu de fouille archéologique* [à Fléré-la-Rivière], Centre d'Ét. Agric. de St.-Cyran-du-Jambot, 2<sup>e</sup> partie, Rapport multicopié, 15 p., Figs. (1 ex. au Serv. Rég. Archéol. du Centre).
- MARIËN M.-E., 1961 :  
*La période de La Tène en Belgique - le Groupe de la Haine*, Mus. Roy. Art et Hist., Monogr. d'Arch. Nat., Bruxelles, 212 p., 77 Figs., 2 Pl.
- MARIËN M.-E., 1970 :  
*Le Trou de l'Ambre à Eprave*.
- MARIËN M.-E., 1974 :  
Objets de bronze comme "antiquités" dans les tumuli belgo-romains, *Bull. Mus. Roy. d'Art et Hist.*, 6<sup>e</sup> série, 46, 9-19, 9 Figs.
- MARIËN M.-E., 1979 :  
Römisches grab mit wagentulen und pferdegeschirr von Long Pont, Gem. Thorembais-Saint-Trond (Prov. Brabant, Belgique), *Arch. Korresp.*, 9, 1, 91-95, 2 Figs., Pl. 4.
- MARIËN M.-E., 1980 :  
*Belgica Antica*, Anvers.
- MARTIN G., 1905 :  
*Histoire d'une frontière : Aigurande, depuis l'époque gauloise jusqu'à nos jours*, Guéret, 182 p.
- MARTIN-KILCHER St., 1976 :  
*Das römische Gräberfeld von Courroux im Berner Jura*, Basler Beitr. z. Ur- u. Frühgesch., 2, Bâle, 231 p., 54 Figs., 68 Pls.
- MARTINET L., 1878 :  
= MARTINET, 1882.
- MARTINET L., 1882 :  
*Le Berry préhistorique*, *M.S.H.C.*, 1-142, 1 carte h.t.
- *Masques...*, 1991 :  
*Masques de fer. Un officier romain du temps de Caligula*, Catal. Expo, Mus. Antiq. Nat. (6 nov. 1991-4 fév. 1992), R.M.N., Paris, 175 p., Figs.
- MASSÉ, 1838 :  
Rapport sur les monuments du département d'Indre-et-Loire appartenant à l'ère celtique et à l'ère gallo-romaine, *B.M.*, 278-384.
- von MASSOW W., 1932 :  
*Die grabmäler von Neumagen*, Berlin/Leipzig.
- MASSY J.-L. et MOLIÈRE J., 1979 :  
Céramiques sigillées arétines précoces à Amiens, *Cah. Arch. de Picardie*, 16, 109-129, Figs.
- MASUREL H., 1979 :  
*Contribution à l'étude de la serrurerie gallo-romaine*, Mém. Ec. Louvre, 321 p., LXXVIII Pls. ; multicopié, inédit.
- MATARO Y PLADELASALA M., 1988 :  
*Civaux-Valdivienne I ; les nécropoles protohistoriques et structures néolithiques*, Mém. Soc. Rech. Arch., Art., Hist. et Scient. du Pays Chauvinois, III, 91 p., 61 Figs.

- MATER D., 1892/93 :  
Description d'objets antiques en bronze récemment acquis par le Musée de Bourges, *M.S.A.C.*, XIX, 31-50, III Pls.
- MATER D., 1895/96 :  
Musée de Bourges - Description des bronzes figurés antiques, *M.S.A.C.*, XXI, 1-19, VII Pls.
- MATER D., 1900 :  
Les voies romaines dans le département du Cher, *Congr. Arch. de Fr.*, 65<sup>e</sup> Session (Bourges, 1898), Paris/Caen, 165-222, 1 carte h.t.
- MAURICE J., 1946 :  
*Azay-le-Rideau et sa région à travers l'histoire.*
- MAURIN L., 1978 :  
*Saintes antique, des origines à la fin du VI<sup>e</sup> siècle après J.-C.*, Soc. Arch. et Hist. Char-Mar., Musée Arch. Saintes, 528 p., Figs.
- MAYET F., 1976 :  
*Les céramiques à parois fines dans la Péninsule Ibérique*, Bordeaux.
- MEFFRE J.-Cl. et LEYRAUD J.-Cl., 1987 :  
Contribution à l'étude de l'espace funéraire en milieu rural, in : *Nécropoles à incinération du Haut-Empire* (Table Ronde, Lyon, 30-31 mai 1986), R.A.P.R.R.A., Lyon, 19-23.
- MEGAW J.V.S., 1968 :  
Les fragments de feuilles de bronze décorées de Levroux, *Gallia*, XXVI, 1, 33-41, 7 Figs.
- des MÉLOIZES, 1845 :  
Rapport... sur la découverte du tombeau de Neuvy-Pailloux, in : THABAUD de LINETIÈRE, *Essai sur l'origine du tombeau gaulois ou gallo-romain de Neuvy-Pailloux*, Mém. Hist. du départ. de l'Indre, Migné, Châteauroux, 2-10, VI Pls.
- des MÉLOIZES, 1973/74 :  
Villa romaine découverte à Thizay (Indre), *M.S.A.C.*, V, 65-81, Pls.
- MENEZ Y., 1985 :  
*Les céramiques fumigées de l'Ouest de la Gaule*, Cah. Quimper Antique, n° 2, Quimper, 125 p., 41 Figs., 44 Pls.
- MENEZ Y., 1986 :  
*Les céramiques fumigées du Bourbonnais - Étude des collections de Châteaumeillant et Nérès-les-Bains*, Mém. D.E.A., Paris IV, 129 p., 48 Pls. ; dactylographié.
- MENEZ Y., 1989 :  
Les céramiques fumigées ("Terra Nigra") du Bourbonnais - Étude des collections de Nérès-les-Bains et Châteaumeillant, *R.A.C.*, 28, 2, 117-178, 1 Fig., Pls.
- MÉNIEL P., 1988 :  
Les animaux dans les pratiques religieuses des Gaulois, *communic. 2<sup>e</sup> Coll. Intern. "L'Homme et l'Animal"* (Compiègne, 11-13 nov. 1988), *Anthropozoologica*, N° Spéc. : *L'Animal dans les pratiques religieuses : les manifestations matérielles*, 1989.
- MENNESSIER Ch., 1970 :  
*Les tombes gallo-romaines du Limousin*, Mém. Maîtrise, Univ. Paris IV, 74 p. + fiches, Figs. ; dactylographié, inédit (1 ex. au Serv. Reg. de l'Archéol. du Centre).
- MENNESSIER Ch., 1973 :  
Tombes gallo-romaines du Limousin : traitement graphique de l'information, in : *Recherches d'Archéologie celtique et gallo-romaine*, Centre de Rech. et de Philol., IV<sup>e</sup> section É.P.H.É., III, Hautes Ét. du Monde Gréco-Romain, 5, Droz, Paris/Genève, 83-95, V tableaux, 2 cartes.
- MERTENS J., 1952 :  
Une riche tombe gallo-romaine découverte à Tirlemont (Belgique), *l'Antiq. Class.*, XXI, 39-73 (= *Archaeol. Belg.*, n° 7).
- METZLER J., 1984 :  
Treverische Reitergräber von Goeblingen-Nospelt, in : *Trier, Augustusstadt des Treverer*, Catal. Expo., Rhein. Landesmus.Trier, v. Zabern, Mayence, 87-99, Figs.
- METZLER J., 1989 :  
La riche tombe d'un prince gaulois, *Archeologia*, n° 249, (sept.), 18-25, Figs.
- METZLER J., WARINGO R. et BIS R., 1988 :  
Ein treverisches Adelsgrab bei Clemency - Vorbericht zu den Ausgrabungen von 1987, *Hemecht*, 40, 93-99, 6 Figs.
- METZLER J., WARINGO R., BIS R. et METZLER-ZENS N., 1991 :  
*Clemency et les tombes aristocratiques en Gaule Belgique*, Doss. d'Archéol. du Musée Nat. d'Hist. et d'Art., I, Luxembourg, 182 p., 119 Fig.
- METZLER J., ZIMMER J. et BAKKER L., 1981 :  
*Ausgrabungen in Echternach*, Publ. Min. Aff. Cult. et ville d'Echternach, Luxembourg, 2 Vols., 394 p., 263 Figs., 10 Pls. h.t.
- MILAN Ch., 1981 :  
Les chenets zoomorphes de la Gaule pré-romaine, *Études Celt.*, XVIII, 49-64, 4 Figs.
- MIRÓ J., 1988 :  
*La producción de ánforas romanas en Catalunya. Un estudio sobre el comercio del vino de la Tarraconense (Siglos I a C. - I.d.C)*, BAR Internat. Ser. n° 473, Oxford.
- MIRON A., 1986 :  
Das gräberfeld von Horath : untersuchungen zur Mittel- und Spätlatènezeit im Saar-Mosel-Raum, *Trierer Zeitschr.*, 49, 7-198, 12 Figs., 18 Pls. et 2 déliants h.t.
- MIRON A., 1989 :  
Zur chronologische gliederung der Stufe Latène D2 - Das frauengrab 1242, in : ss. la dir. d'A. HAFNER, *Gräber. Spiegel des lebens - Zum totembrauchtum der Kelten und Römer am beispiel des Treverer. gräberfeldes Wederath-Belginum* (Catal. Expo.), Rhein-Landesmus. Trier, v. Ph. von Zabern, Mayence, 1989, 215-228, Figs.
- MITARD P.-H., 1960 :  
La villa gallo-romaine de Guiry-Gadancourt (Seine-et-Oise) - II, *Gallia*, XVIII, 1, 163-185, 32 Figs.
- MITARD P.-H., 1973 :  
Découverte et sauvetage d'une riche sépulture gallo-romaine, *Bull. Soc. Hist. et Scient. Deux-Sèvres*, VI, n° 2-3, 189-202, 2 Figs.
- MITARD P.-H., 1977 :  
Une riche sépulture gallo-romaine découverte près de Niort (Deux-Sèvres), *Gallia*, 35, 1, 201-236, 13 Figs., V Pls.
- MONDANEL Ch., 1982 :  
*Nécropoles et sépultures gallo-romaines en Auvergne*, Thèse 3<sup>e</sup> Cycle, Univ. Clermont-Ferrand, 3 Vols. ; dactylographiée.
- MONDANEL Ch. et D., 1988 :  
*Sépultures et nécropoles gallo-romaines en Auvergne*, [éd. Rev. Arch. Sites, s.d.], h.s., n° 34, 129 p.
- de MONTFAUCON Dom B., 1722 :  
*l'Antiquité expliquée et représentée en figures*, t. I, 2<sup>e</sup> partie, Paris.



- MORAN D., 1972 :  
Le puits funéraire de Pamiers et son importance dans l'histoire et l'archéologie de la région, *Soc. Ariégeoise Sc., Lett. et Arts, Bull. annuel*, 23-70, Figs.
- MOREAU F., 1891 :  
*Les fouilles de 1890 à Saint-Audebert et aux Grévières de Ciry-Salsogne, Album Caranda* (suite), (14<sup>e</sup> livre), Saint-Quentin, 2 + 1 p., 1 Fig. ; 4 Pls. (Pl. 113 et 113 bis).
- MOREAU P., 1895 :  
*Histoire de Dun-le-Roi*, t. I.
- NAMUR A., 1854 :  
Une sépulture druidique du commencement de l'ère gallo-romaine découverte entre Hellange et Souftgen en 1853, *Publ. Soc. pr. la Rech. et la Conserv. Mon. Hist. G.D. Luxembourg*, IX, (1853), 1-22, Pl. I-II h.t.
- NAPOLÉON III, 1866 :  
*Histoire de Jules César*, t. II, *Guerre des Gaules*, 515 p., Pls.
- NASH D., 1978 :  
*Settlement and coinage in central Gaul, C.200-50 BC.*, II tomes, B.A.R., Suppl. Ser. 39, 297 p., 34 Pls.
- *Nécropoles...*, 1987 :  
*Nécropoles à incinérations du Haut-Empire* (Table Ronde, Lyon, 30-31 mai 1986), R.A.P.R.R.A., Lyon, 142 p., Figs.
- NICOLINI G., 1977 :  
Informations archéologiques - Circonscription du Poitou-Charentes, *Gallia*, 35, 2, 369-388, 33 Figs.
- NICOLLE J., 1963 :  
Crémaillère gallo-romaine du Musée d'Auxerre, *R.A.E.*, XIV, 1-3, 124, 1 Fig.
- NIKOLOV D., 1976 :  
*The Thraco-Roman villa rustica near Chatalka, Stara Zagora, Bulgarie*, BAR, Suppl. Ser. 17, Oxford, 169 p., 118 Figs.
- *Notitia...*, 1876 :  
*Notitia dignitatum accedunt, Notitia urbis Constantinopolitanae et Laterculi provinciarum*, éd. O. SEECK, Berolini.
- NOUEL abbé A., 1968 :  
*Les origines gallo-romaines du Sud du Bassin Parisien (Beauce, Sologne, Val de Loire, Gâtinais)*, Gien, 66 p., 23 Figs., 1 carte h.t.
- NUBER H.U., 1972 :  
Kanne und Greffschale. Ihr gebrauch im täglichen leben und die beigabe in gräbern der römischen Kaizerzeit, *B.R.G.K.*, 53, 1-232, 24 Figs., 31 Pls. et 1 carte h.t.
- NUBER H.U., 1984 :  
Bronzen aus einen römische Grabhügel des 1. jahrhunderts n. Chr., in : *Toreutik und figürliche bronzen römischer zeit, Akten d. 6. Tag. über Antike Bronzen* (Berlin, 13-17 mai 1980), Berlin, 197-199, 4 Figs.
- OLIVE Cl., 1987 :  
Premières observations sur les offrandes animales des nécropoles de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme) et d'Avenches (Suisse), in : *Nécropoles à incinérations du Haut-Empire*, Table Ronde (Lyon, 30-31 mai 1986), R.A.P.R.R.A., Lyon, 97-99.
- OSWALD F., 1931 :  
*Index of potters' stamps on Terra sigillata "samian ware"*, Margidunum (rééd. Gregg Press, Londres, 1964), 428 p.
- OXÉ A. et COMFORT H., 1988 :  
*Corpus Vasorum Arretinorum - A Catalogue of the signatures, shapes and chronology of Italian sigillata*, R. Habelt, Bonn, 616 p., Figs., XII Pls. h.t.
- PAGÈS-ALLARY J., 1920 :  
Derniers souvenirs du tumulus de Celles, *B.S.P.F.*, XVII, 122-127, 4 Figs.
- PAGÈS-ALLARY J., DÉCHELETTE J. et LAUBY A., 1903 :  
Le tumulus arverne de Celles près de Neussargues (Cantal), *l'Anthropologie*, XIV, 859-895, 39 Figs.
- PAGÈS-ALLARY J., DELORT J.-B. et LAUBY A., 1902 :  
Notes sur les premières fouilles du tumulus de Celles près de Neussargues (Cantal), *Assoc. Franç. pr. l'Avanc. des Sc.*, 31<sup>e</sup> session, Montauban, 249-250.
- PAHIČ S., 1972 :  
*Neues Verzeichnis der norisch-pannonischen Hügelgräber*, Ljubljana (Dissertatione VII, 2).
- PALUSTRE L., 1889 :  
Communication, séance du 31 juillet 1889, *B.S.A.T.*, VIII, 137.
- PARENTEAU F., 1878 :  
*Inventaire archéologique, précédé d'une introduction à l'étude des bijoux*, V. Forest et E. Grimaud, Nantes, 140 p., 62 Pls.
- PASCAL J., 1987 :  
La céramique de la nécropole gallo-romaine de Bouillé-Courdault (Vendée), *Rev. Arch. Ouest*, 4, 91-110, Figs.
- PASCAL J., 1990 :  
Bouillée-Courdault : la céramique de la nécropole gallo-romaine, in : *150 années de découvertes archéologiques en Vendée - La mort et le sacré*, Catal. Expo., éd. l'Albaron, Thonon-les-Bains, 148-150, 1 Fig.
- PATRON abbé, 1870 :  
*Recherches historiques sur l'Orléanais*, t. I, Orléans.
- PAUTREAU J.-P., 1991 :  
"Sépulture" aristocratique augustéenne à Antran (Vienne) - Note préliminaire, *Arch. Korresp.*, 21, 271-282, 4 Fig., Pls.
- PAUTREAU J.-P. et alii, 1989 :  
Découverte d'une sépulture aristocratique gallo-romaine en Poitou, *Archéologia*, 250, 6-7, 3 Figs.
- PÉRICHON R., 1974 :  
*La céramique peinte celtique et gallo-romaine en Forez et dans le Massif Central*, Centre Ét. Forez, Thèse et Mém., 6, éd. Horvath, Roanne, 146 p., 2 Fig., 20 Pls.
- PÉRICHON R., 1977 :  
(avec la collab. de Ch. RANCHON et B. SANIAL), *Céramiques domestiques gauloises et gallo-romaines du Nord du Massif Central*, Centre Ét. Forez, Archéol. n° 6, St-Étienne, 280 p., 24 Figs., 59 Pls.
- PÉROT F., 1873/76 :  
Communication, séance du 16 Avril 1875, *Bull. de la Soc. d'Émul. de l'Allier*, XIV (1877), 12-15.
- PERRIER J., 1964 :  
*Carte archéologique de la Gaule romaine - Haute-Vienne* (fasc. XIV), C.N.R.S., Paris.
- PERRIER J., 1975 :  
Le gallo-romain dans le canton de Châteauponsac, *Bull. Soc. Arch. et Hist. Limousin*, CII, 211.
- PERRIER J., 1984 :  
(avec la collab. de J. MARQUAIRE), Fosse funéraire augustéenne à Saint-Gence (Haute-Vienne), *Bull. Soc. Arch. et Hist. Limousin*, CXI, 17-51, 31 Figs.

- PERRIN F., 1990 :  
*Un dépôt d'objets gaulois à Larina - Hières-sur-Amby - Isère*, D.A.R.A., N° 4, Lyon, 175 p., 144 Figs.
- PETIT J.-P., 1988 :  
*Puits et fosses rituels en Gaule, d'après l'exemple de Bliesbruck (Moselle)*, Grpe Et. pr. Dév. et Aménag. Site Arch. Bliesbruck, Bliesbruck, 500 p., 248 Pls. h.t., 115 photos.
- PHILIPPON A., 1969 :  
Précision numismatique, *B.S.A.T.*, XXXV, (communic. séance du 27 février 1969), 346-347.
- PICARD Ch., 1943 :  
Les bas-reliefs funéraires de Saint-Julien-de-Martigues, *C.R.A.I.B.L.*, 439-459.
- PICARD Ch., 1952a :  
Communication, *C.R.A.I.B.L.*, (juillet-octobre), 415-416.
- PICARD Ch., 1952b :  
Les bronzes de Neuvy-en-Sullias, *B.S.A.H.O.*, (bull. de liaison provisoire, multicopié), n° 19, 3-4.
- PICARD Ch., 1953 :  
Chars bachiques funéraires d'Occident, *R.A.*, XLI, 96-98, 1 Fig.
- PICARD Ch., 1961 :  
Informations archéologiques - Circonscription de Paris Sud, *Gallia*, XIX, 2, 311-344, Figs.
- PICARD Ch., 1962 :  
Ivan Venedikov, *Traküleskata kolesnitsa* [chars thraces], Sofia, 1960 (CR), *R.A.*, 1, 130-133.
- PICARD Ch., 1963 :  
Informations archéologiques - Circonscription de Paris Sud, *Gallia*, XXI, 2, 377-422, 49 Figs.
- PICARD G. Ch., 1970 :  
Informations archéologiques - Circonscription du Centre, *Gallia*, XXVIII, 2, 253-267, 13 Figs.
- PICARD G. Ch., 1972 :  
Informations archéologiques - Circonscription du Centre, *Gallia*, 30, 2, 313-332, 25 Figs.
- PICARD G. Ch., 1974 :  
Informations archéologiques - Circonscription du Centre, *Gallia*, 32, 2, 299-317, 14 Figs.
- PICARD G. Ch., 1981 :  
Ostie et la Gaule de l'Ouest, *M.E.F.R.A.*, 93, 2, 883-915, 9 Figs.
- PIÉCHAUD S., 1982 :  
*Les couteaux, les outils et les instruments de toilette dans les sépultures de La Tène en Champagne*, Mémoire de Maîtrise, Univ. Paris I, 2 vol.
- de PIERPONT E., 1900 :  
Les tumulus du Bois de Buis - les Grands Leez, *Annales Soc. Arch. Namur*, 24, 1, 45-56, 2 Figs., 1 Pl. et 1 carte h.t.
- PIETSCH M., 1983 :  
Die römischen Eisenwerkzeuge von Saalburg, Feldberg und Zugmantel, *Saalb. Jahrb.*, 39, 5-132, 28 Figs., 27 Pls. h.t.
- PIGGOTT St., 1971 :  
Firedogs in Iron Age Britain and beyond, in : *The European Community in Later Prehistory*, Stud. in hon. C.F.C. Hawkes, Londres, 245-270.
- PION P., 1989 :  
Les fortifications de l'Age du Fer sur les confins du Berry, de l'Auvergne et de la Bourgogne - État des données et hypothèses de travail, communic. XIII<sup>e</sup> Coll. Intern. Assoc. Fr. Ét. Age du Fer (Guéret, 4-7 mai 1989) ; rés. des communic. (Pré-tirages), Guéret, 18.
- PLAT abbé G., 1923 :  
Le temple gallo-romain d'Areines, *B.S.A.V.*, LXI, 10-15, 1 Fig., 1 Pl. h.t.
- PLATEAU-COMTE D., 1985 :  
Peintures murales romaines précoces des Bolards à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or), in : *Peinture murale en Gaule, Actes des séminaires AFPMA 1982-1983* (Lisieux, 1<sup>er</sup>-2 mai 1982 ; Bordeaux, 21-22 mai 1983), B.A.R., Int. S. 240, 65-78.
- PLINE l'Ancien, *H.N.* :  
*Histoire Naturelle*, L. XI, éd. A. ERNOUT et Dr R. PÉPIN, C.U.F. (G. Budé), les Belles-Lettres, Paris, 1947.
- PLINE l'Ancien, *H.N.* :  
*Histoire Naturelle*, Livre XVI, texte établi, trad. et commenté par J. ANDRÉ, Coll. Univ. de Fr. (Assoc. G. Budé), les Belles-Lettres, Paris, 1962, 198 p.
- PLINE l'Ancien, *H.N.* :  
*Histoire Naturelle*, L. XXXIV, texte et trad. H. LE BONNIEC, Coll. Univ. de Fr. (G. Budé), les Belles-Lettres, Paris, 1983.
- PLUMIER J., 1986 :  
*Tumuli belgo-romains de la Hesbaye occidentale : Séron, Hanret, Bois-de-Buis, Penteville*, Mus. Arch. Namur, 2, Publ. Soc. Arch. Namur, 128 p., Figs.
- POMPONIUS MELA :  
*De Chorographia*, éd. K. FRICK, Teubner, Leipzig, 1880.
- PONCIN L. et GUY M., 1970 :  
Marques de potiers arétins trouvées à Narbonne, *Actes 93<sup>e</sup> Congr. Nat. Soc. Sav.* (Tours, 1968), B.N., Paris, 85-119, XIII Pls.
- PONROY H., 1902 :  
Notes sur divers objets en bronze découverts en Berry, *M.S.A.C.*, XXVI (1903), 9, Pl.
- PONROY H., 1937 :  
Communication, *B.M.S.A.C.*, n° 5 (mai).
- POTUT Col. Ch. et AUCHER-SIRE M.-R., 1979 :  
Favissa ou dépotoir du sanctuaire gallo-romain des Tours-Mirandes (Vienne), *R.A.C.*, XVIII, 1-2 (fasc. 69-70), 13-19, 6 Pls.
- POULAIN-JOSIEN Th., 1971 :  
Annexe II - Vieille-Toulouse - Fosse funéraire n° 12 - Étude des vestiges osseux, *Pallas*, XVIII, 101-107.
- POULAIN-JOSIEN Th., 1972 :  
Annexe 2 - Vestiges osseux, in : Nécropole toulousaine de Saint-Roch : le puits funéraire n° 10, *Pallas*, XIX, 159-165.
- POULAIN Th., 1973 :  
La faune, in : Nécropole toulousaine de Saint-Roch : puits funéraire n° 27, *R.A.N.*, VI, 87-90.
- POULAIN Th., 1976 :  
*L'étude des ossements animaux et son apport à l'archéologie*, Univ. Dijon, C.R.T.G.R., n° 6, 131 p., Figs., V Pls.
- POULAIN Th., 1982 :  
Annexe I - La faune, in : P. CADENAT, *Nouvelles recherches dans la nécropole gallo-romaine d'Usubium, commune du Mas-d'Agenais*, Soc. Acad. Agen, 211-247.

- PRIEUR J., 1986 :  
*La mort dans l'Antiquité romaine*, éd. Ouest-France-Université, 222 p.
- PROVOST M., 1988a :  
*Le Loiret - 45*, Carte Arch. de la Gaule, Acad. des Inscr. et B.-L., Paris, 249 p., 47 Figs.
- PROVOST M., 1988b :  
*Le Loir-et-Cher - 41*, Carte Arch. de la Gaule, Acad. des Inscr. et B.-L., Paris, 159 p., 33 Figs.
- PROVOST M., 1988c :  
*L'Indre-et-Loire - 37*, Carte Arch. de la Gaule, Acad. des Inscr. et B.-L., Paris, 141 p., 49 Figs.
- PY M., 1981a :  
*Recherches sur Nîmes pré-romain. Habitats et sépultures*, 41<sup>e</sup> Suppl. à *Gallia*, C.N.R.S., Paris.
- PY M., 1981b :  
Les rites funéraires pré-romains de Nîmes et de sa région, *Hist. et Arch. Les Dossiers*, 55, (juill.-août), 13-21, Figs.
- QUERRIEN A., PETTE D., DEBANNE X., DORION J. et BÜCHSENSCHÜTZ O., 1979 :  
*Carte archéologique du Cher - Pour une banque de données des sites archéologiques de la France*, Ann. Litt. Univ. Besançon, n° 240 (Centre Rech. Hist. Anc., Vol. 35), les Belles-Lettres, Paris, 524 p., 155 cartes.
- QUICHERAT J., 1885 :  
Rapport au Comité des Travaux Historiques sur des communications manuscrites : vase à figures trouvé à Montiers-sur-Saulx (Meuse), et attribution de noms de lieux, par M. MOREL ; découverte d'antiquités gallo-romaines à Arras, par M. TERNINCK (*Rev. Soc. Sav.*, 1879), in : *Mél. d'Arch. et d'Hist., Antiq. celtiques, romaines et gallo-romaines*, t. I, 425-432, 1 Fig.
- RAFTERY B., 1984 :  
*La Tène in Ireland*, Marburg.
- RALSTON I. et BÜCHSENSCHÜTZ O., 1975 :  
Late pre-Roman Iron Age forts in Berry, *Antiquity*, XLIX, 8-18, 1 Fig., Pl. I-III.
- RAMÉ A., 1866 :  
Note sur un monument gallo-romain de Langon, *R.A.*, 1, 253-254.
- RANCHON Ch. et PÉRICHON R., 1979 :  
Une restauration du Musée du Fer de Nancy, *R.A.C.*, XVIII, 1-2, 25-27, II Pls.
- RANCOULE G., 1980 :  
*La Lagaste - Agglomération gauloise du Bassin de l'Aude*, Atacina 10, Labor. Préh. et Palethn., Carcassonne.
- RAPIN A., 1990 :  
La tombe à char de Pitres (Eure), communic. *XIV<sup>e</sup> Coll. A.F.É.A.F.* (Évreux, 24-27 mai), Prétirage, 2 p. (non paginé).
- REDDÉ M., 1987 :  
Les ouvrages militaires romains en Gaule sous le Haut-Empire. Vers un bilan des recherches récentes, *Jahrb. d. Röm.-Germ. Zentralmus. Mainz*, 34, 2, 343-368, Figs., Pls. 65-69.
- REES S.E., 1979 :  
*Agricultural implements in Prehistoric and Roman Britain*, 2 Vols., B.A.R., Brit. Ser. 69, 772 p., 256 Figs.
- REINACH S., 1916 :  
*Catalogue illustré du Musée des Antiquités Nationales au Château de Saint-Germain-en-Laye*, Tome I, Mus. Nat., Paris (rééd. : 1926), 296 p., 286 Figs.
- REINACH S., 1926 :  
*Catalogue illustré du Musée des Antiquités Nationales au Château de Saint-Germain-en-Laye*, t. I (2<sup>e</sup> éd.), Mus. Nat., Paris, 296 p., 286 Figs.
- REINECKE P., 1902 :  
Zur kenntnis der La Tène - Denkmäler der zone nordwärts der Alpen, *Festschr. z. Feier des 50 jhr. Bestehens der Röm.-Germ. Zentral- Museums Mainz*, 53 sq.
- REINERT F., 1992 :  
Les débuts de la céramique gallo-belge en Pays Trévire : l'exemple des sépultures dites " aristocratiques ", in : *Actes Congrès SFECAG* (Tournai, 28-31 mai 1992), éd. Rev. Arch. Sites, Marseille, 71-82, 13 Figs.
- *Répertoire...*, 2872 :  
*Répertoire archéologique et historique du Diocèse de Bourges*, 1<sup>er</sup> fasc., Bourges.
- de RIDDER A., 1913a :  
*Bronzes antiques du Louvre*, t. I, *Les figurines*, Leroux, Paris, 269 p., 124 Pls.
- de RIDDER A., 1913b :  
*Catalogue des Bronzes antiques du Louvre*.
- RITTERLING E., 1897 :  
*Miscellanea : Die Cohortes Aquitanorum des Obergermanischen Heeres*, *Korresp. d. Westd. Zeitschr. f. Gesch. u. Kunst*, XVI, 1, col. 236-241.
- RITTERLING E., 1912 :  
*Das frühromische Lager bei Hofheim i. T.*, *Annalen d. Vereins f. Nassauische Altertumskunde*, Bd. 40.
- ROBERT P.-H., 1847 :  
*Le monument de Neuvy-Pailloux*, Châteauroux, Migné, 12 p. + ? [ex. incomplet aux Archives Départ. de l'Indre, cote D. 790], 4 Pls.
- de ROBILLARD de BEAUREPAIRE E., 1867a :  
Rapports sur les travaux de la Société des Antiquaires du Centre pendant l'année 1867, *M.S.A.C.*, I (séance du 4 décembre 1867), I-XV, 2 Pls.
- de ROBILLARD de BEAUREPAIRE E., 1867b :  
Les fouilles de la Touratte près de Dun-le-Roi, *M.S.A.C.*, I, 59-82, 6 Pls.
- de ROBILLARD de BEAUREPAIRE E., 1868a :  
Le puits funéraire de Primelles (Cher), *M.S.A.C.*, II, 29-42, 2 Pls.
- de ROBILLARD de BEAUREPAIRE E., 1868b :  
Le puits funéraire de Primelles (Cher), *B.M.*, 34, 302-316, 2 Pls.
- ROCHE J.-L., 1977 :  
Argentomagus (Saint-Marcel, Indre). Les monnaies découvertes en 1977, *C.A.H.B.*, 50-51 (septembre-décembre), 95-101.
- ROLLAND H., 1969 :  
*Le mausolée de Glanum (Saint-Rémy-de-Provence)*, XXI<sup>e</sup> Suppl. à *Gallia*, éd. C.N.R.S., Paris, 97 p., 23 Figs., 76 Pls.
- ROMAN Y., 1983 :  
*De Narbonne à Bordeaux - Un axe économique du I<sup>er</sup> s. avant J.-C.*, Presse Univ. Lyon, 333 p., 56 Figs.
- ROMAN Y., 1985 :  
Les amphores romaines et l'histoire économique de la Gaule, II<sup>e</sup> s. av. J.-C. - I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., in : *Les Ages du Fer dans la vallée de la Saône (VII<sup>e</sup> - I<sup>er</sup> siècles avant notre ère). Paléoméallurgie du bronze à l'Age du Fer*, *Actes VII<sup>e</sup> Coll. A.F.É.A.F.*, (Rully, 12-15 mai 1983), L. BONNAMOUR, A. DUVAL et J.-P. GUILLAUMET édit., *R.A.E.*, 6<sup>e</sup> Suppl., C.N.R.S., Paris, 189-199, 4 Figs.

- ROMANN E., 1974 :  
*Les céramiques estampillées (sigillée et imitation) du Musée du Berry à Bourges*, Mém. Maîtrise, Univ. Paris IV-Sorbonne ; dactylographié, inédit.
- *Römische...*, 1978 :  
*Römische Paraderüstungen* (éd. J. GARBSCH), Germanisches Nationalmuseum Nürnberg, Prähist. Staatss., Munich.
- ROOSENS H., 1976 :  
Bestattungsritual und grabinhalt einiger tumuli im Limburg Haspengouw, *Helinium*, 16, 139-155, 5 Figs., VI Pl. (= *Archaeol. Belg.*, 191).
- ROOSENS H. et LUX G.V., 1973 :  
Grafveld met gallo-romeinse tumulus te Berlingen, *Archaeol. Belgica*, 147, Bruxelles, 61 p., 33 Fig., 1 Pl. h.t.
- ROSTOWZEFF M.-I., 1938 :  
*Doura Europos and its Art*, New Haven.
- ROTH-CONGÈS A., 1989 :  
Les grands mausolées - Le mausolée de Faverolles, in : ss. la dir. de Ch. GOUDINEAU et J. GUILAINE, *De Lascaux au Grand Louvre*, éd. Errance, Paris, 410-412, 7 Figs.
- ROTH-RUBI K., 1974 :  
Zur typologie römischer Griffspiegel, *Bull. Mus. Roy. Art et Hist.*, (III<sup>e</sup> Journ. Intern. Et. Br. Rom., Bruxelles/Mariemont, 27-29 mai 1974), 6<sup>e</sup> série, 46, 31-41, 20 Figs.
- ROUALET P., 1974 :  
Un habitat gallo-romain de l'époque de Tibère à Aulnay-aux-Planches (Marne), *Mém. Soc. Agric., Comm., Sc. et Arts départ. Marne*, LXXXIX, 7-18, 4 Figs., VII Pls. h.t.
- ROUALET P., 1977 :  
Cimetières à incinération d'Hauviné et de Saint-Clément-à-Arnes (Ardennes), Première partie, *Mém. Soc. Agric., Comm., Sc. et Arts départ. Marne*, XCII, 37-53, 2 Figs., XVII Pls. h.t.
- ROUALET P., 1978 :  
Cimetières à incinération d'Hauviné et Saint-Clément-à-Arnes (Ardennes), Deuxième partie, *Mém. Soc. Agric., Comm., Sc. et Arts départ. Marne*, XCIII, 23-34, 1 Fig., XIII Pls. h.t.
- ROUALET P., 1979 :  
Cimetières à incinération d'Hauviné et Saint-Clément-à-Arnes (Ardennes), Troisième partie, *Mém. Soc. Agric., Comm., Sc. et Arts départ. Marne*, XCIV, 17-30, XVI Pls. h.t.
- ROUÉDÉ, 1873 :  
Note sur les dernières découvertes numismatiques faites dans le département de l'Indre, *Congr. Arch. France*, (Châteauroux), 405-406.
- ROUQUETTE Médecin Major, 1905 :  
Recherches sur les lanternes romaines, *B.S.N.A.F.*, 45, 187-205, Figs.
- RUTILIUS NAMATIUS :  
*De Reditu suo*, texte et trad. J. VESSEREAU et F. PRECHAC, Coll. Univ. de Fr. (G. Budé), les Belles-Lettres, Paris, 1933.
- SABLAYROLLES A., 1985 :  
L'administration des mines de fer en Gaule romaine, *Coll. (Madrid, 1985) "Mineria y Metallurgica en la Antiguas civilizaciones mediterraneas y Europeas"* (Actes à paraître).
- SADDINGTON D.B., 1980 :  
Prefects and lesser officers in the Auxilia at the beginning of the Roman Empire, *Proc. Afric. Class. Assoc.*, XV, 20-58.
- SADDINGTON D.B., 1982 :  
*The development of the Roman auxiliary forces from Caesar to Vespasian (49 B.C. - A.D. 79)*, Harare.
- de SAINT-HIPPOLYTE M., 1841 :  
Recherches sur quelques points historiques relatifs au siège de Bourges par César, *le Spectateur Militaire*, (décembre), 8.
- de SAINT-VENANT J., 1898 :  
Les derniers Arécomiques - Traces de civilisation celtique dans la région du Bas-Rhône, spécialement dans le Gard, *B.A.C.T.H.*, (1897), 481-531, 14 Figs., Pl. X-XI h.t.
- SALIN E., 1951 :  
Le mobilier funéraire de la Bussière-Étable, près Châteauponsac (Haute-Vienne), *Mon. Piot*, 45, 89-115, 25 Figs., 4 Pls.
- SALIN E. et FRANCE-LANORD A., 1949 :  
Le mobilier funéraire de la Bussière-Étable près de Châteauponsac (Haute-Vienne), *C.R.A.I.B.L.*, 159-165, 2 Figs.
- SANTROT M.-H. et J., 1979 :  
*Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, C.N.R.S., Paris, 266 p., Pls. h.t. (515 nos).
- SAUNDERS C., 1977 :  
The iron firedog from Welwyn, Hertfordshire, reconsidered, *Hertfordshire Archaeol.*, 5, 13-21, 2 Figs., 1 Pl.
- SCHAAF U., 1974 :  
Keltische eisenhelm aus vorromischer zeit, *Jahrb. d. Röm.-Germ. Zentralmus. Mainz*, 149-204, 40 Figs., 50 Pls.
- SCHAAF U., 1986 :  
Alizay und Mesnil-sous-Jumièges : zur drei bemerkenswerten spätlatène-Waffen aus der Haute-Normandie, in : *Actes VIII<sup>e</sup> Coll. sur l'Age du Fer non méditerranéen* (Angoulême, 18-20 mai 1984), ss. la dir. d'A. DUVAL et J. GOMEZ de SOTO, *Aquitania*, Suppl. 1, 293-298, 9 Figs.
- SCHINDLER R., 1971 :  
Eine kriegergrab mit bronzehelm der Spätlatènezeit aus Trier-Olewig : zum problem der vorrömische Trier, *Trierer Zeitschr.*, 34, 42-82, Figs., Pls.
- SCHINDLER M. et SCHEFFENEGGER S., 1977 :  
*Die glatte rote Terra Sigillata vom Magdalensberg*, Schruiffen 62, Klagenfurt.
- SCHLOTT Ch., 1985 :  
Eine seltener eberzahnbesatz den Spätlatènezeit und weitere funde aus dem Heidetränk-Oppidum im Taunus, *Germania*, 63, 1, 139-149, 5 Figs.
- SCHLUMBERGER G., 1892 :  
Communication, séance du 17 Février 1892, *B.S.N.A.F.*, 88-92.
- von SCHNURBEIN S., 1982 :  
*Die unverzierte Terra Sigillata aus Haltern*, Bodenaltertumer Westfalens 19, Munster.
- SCHOENBERGER H., 1953 :  
Provinzialrömische gräber mit waffenbeigaben, *Saalb. Jahrb.*, XII, 53-56.
- SCHUMACHER F.-J., 1989 :  
Das frühromische grab 978 mit beil und axt- Waffen oder werkzeuge ? in : ss. la dir. d'A. HAFFNER, *Gräber, Spiegel des Lebens - Zum totembrauchtum der Kelten und Römer am beispiel des Treverer-Gräberfeldes Wederath-Belginum* (Catal. Expo.) Rhein-Landesm. Trier, v. Ph. von Zabern, Mayence, 247-254, Figs.

- SCHWARZ K., 1962 :  
Zum stand der Ausgrabungen in der Spätkeltischen Viereckschanzen von Holzhausen, *Jahresb. d. Bayer. Bodendenkmalpflege*, 22 sq.
- SCOLLAR I., 1965 :  
*Archéologie aus der luft : arbeitsergebnisse der Flugjahre 1960 und 1961 in Rheinland, Rheinland v., Dusseldorf*, 55 p., 6 Figs., 71 Pls. photos.
- SCOTT E., 1990 :  
A critical review of the interpretation of infant burials in Britain, with a particular reference to villas, *Journ. of Theoretical Arch.*, 1, 30-46.
- SÉNÉCHAL R., 1975 :  
*Céramique commune d'Alsia - Les cruches*, Univ. Dijon, Fac. Sc. Hum., Centre Rech. Techn. Gréco-Rom., n° 5, 112 p., 116 Figs.
- SEVESTRE Ph., 1976 :  
Informations archéologiques : 1975 ... Ménéstreau-en-Villette, *R.A.L.*, 2, 83.
- SIMONETT Ch., 1941 :  
*Tessiner gräberfelder*, Monogr. z. Ur-und Frushgesch. d. Schweiz, III, Bâle, 217 p., 191 Figs., 17 Pls.
- SIRAUDEAU J., 1988 :  
*Amphores romaines des sites angevins et leur contexte archéologique*, Corpus des Amphores découvertes dans l'Ouest de la France, Vol. 2., Angers, 238 p., 34 Figs.
- *le Site...*, 1988 :  
*le Site de Bourges - son territoire aux Ages des Métaux - 2500 à 50 av. J.-C.*, (Catal. Expo., Bourges, 1988), A.D.A.R.C., Bourges, 68 p., Figs.
- SMITH C.R., 1852 :  
*Collectanea Antiqua*, t. II.
- SMITH R.A., 1912 :  
On late-Celtic antiquities discovered at Welwyn, Herts., *Archaeol.*, LXIII (1911-1912), 1-30, Figs.
- SOUTOU A., 1960 :  
Le puits funéraire de La Lagaste et le tracé pré-romain de la Voie d'Aquitaine, *Ogam*, XII, 1, (fév.-mars), 1-15, 12 Figs., III Pls.
- SPRATER F., 1922 :  
Die römische Bronzefunde von Geinsheim-Böbingen, *Pfälzisches Museums*, 39 : *Pfälzische Heimatkunde*, 18, n° 5-6, 125-130, 2 Pls.
- STEAD I.M., 1961 :  
A distinctive form of La Tène barrow in Eastern Yorkshire and on the continent, *Antiq. Journ.*, 41, 44-62, 8 Figs.
- STEAD I.M., 1965 :  
*The La Tène culture of Eastern Yorkshire*, Yorksh. Philol. Soc., York, 135 p., 35 Figs., 1 carte h.t.
- STEAD I.M., 1967 :  
A La Tène III burial at Welwyn Garden City, *Archaeologia*, 101, 1-62, 28 Figs., tableaux, 2 Pls. h.t.
- STEAD I.M., 1976 :  
The earliest burials of the Aylesford culture, in : G. de SIEVEKING et al. édit., *Problems in economic and social archaeology*, 401-416, Figs.
- STEAD I.M. et RIGBY V., 1986 :  
*Baldock : the excavation of a Roman and pre-Roman settlement. 1968-72*, Britannia Monogr., 7, 435 p., Figs.
- STEAD I.M. et RIGBY V., 1989 :  
*Verulamium : the King Harry Lane site*, English Heritage, Arch. Report n° 12, Figs.
- STRABON :  
*Géographie*, texte et trad. F. LASSERRE, t. II, Coll. Univ. de Fr. (G. Budé), les Belles-Lettres, Paris, 1966.
- STRABON :  
*Géographie*, t. II (livres III et IV), texte établi et traduit par F. LASSERRE, Coll. C.U.F. (G. Budé), les Belles-Lettres, Paris, 1966.
- STÜMPEL B., 1961 :  
Spätlatènezeitliche Brandgräber aus Ulversheim, Ldkr. Mainz, und Armsheim, Kr. Alzey, *Germania*, 39, 189-196, 5 Figs.
- SUÉTONE :  
*Vies des douze Césars*, éd. H. AILLOUD, 3 Vols., C.U.F. (G. Budé), les Belles-Lettres, Paris, 1931-1932.
- SULPICE SÉVÈRE :  
*Dialogi*, éd. HALM, *Sulpicii Severi opera...*, *Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum*, vol. I, 1866.
- TASSAUX D., 1982 :  
*Les Gaulois dans l'armée romaine sous le Haut-Empire*, Thèse 3° Cycle, Univ. de Bordeaux, III Vols. ; inédite.
- TASSINARI S., 1975 :  
*La vaisselle de bronze romaine et provinciale au Musée des Antiquités Nationales*, XXIX° Suppl. à *Gallia*, Paris.
- TASSINARI S., 1979 :  
Il vasellame di bronzo, *Pompei 79*, Naples, 229-240, Figs.
- TASSINARI S., (1990) :  
*La vaisselle de bronze de Pompéi*, L'Herma, Rome (à paraître).
- TCHERNIA A., 1971 :  
Les amphores vinaires de Tarraconnaise et leur exportation au début de l'Empire, *Archives Español de Arq.*, 44, 38-85, Figs.
- TCHERNIA A. et ZÉVI F., 1972 :  
Amphores vinaires de Campanie et Tarraconnaise à Ostie, in : *Recherches sur les amphores romaines*, collab., Coll. E.F.R. n° 10, Rome, 35-67, 5 Figs.
- TERNINCK A., 1879 :  
*L'Artois souterrain*, Vol. 2.
- THABAUD de LINETIÈRE, 1845 :  
*Essai sur l'origine du tombeau gaulois ou gallo-romain de Neuvy-Pailloux*, Mon. Hist. du départ. de l'Indre, Migné, Châteauroux, 18 p. (précédé du rapport de M. des MÉLOIZES sur la découverte de ce monument = cf. des MÉLOIZES, 1845).
- du THEIL, 1801 :  
Note, insérée dans la notice lue par VILLAR, séance publique du 15 Vendémiaire an X, *trav. Classe de Littér. et B.-Arts des Soc. Sav. et Littér. de la Rép. Franç.*, t. II, n° 7 (Nivôse, an X), *Mémoires*, Fuchs, Paris, 65-66.
- THILL G., 1966 :  
Ausgrabungen bei Goeblingen-Nospelt, *Hemecht*, 18, 483-491, Pls. III-VII.
- THILL G., 1967a :  
Die metallgegenstände aus vier spätlatènezeitlichen brandgräbern bei Goeblingen-Nospelt, *Hemecht*, 19, 87-98, X Pls.
- THILL G., 1967b :  
Die keramik aus vier spätlatènezeitlich brandgräbern bei Goeblingen-Nospelt, *Hemecht*, 19, 199-213, XII Pls.

- THILL G., 1968 :  
Travaux et réalisations du Musée - Rapport du Conservateur - 1967 - Acquisitions nouvelles, *Public. Section Hist. Institut. G.D. Luxembourg*, 84, 269-288, 11 Figs.
- THILL G., 1975 :  
Frühkaiserzeitliche gräbigegeben von Hellingen (G.H. Luxembourg), *Archäol. Korresp.*, 5, 69-79, 5 Figs.
- THOLIN G., 1878 :  
Un puits funéraire près d'Agen (Lot-et-Garonne), *Matér. pr. l'Hist. Prim. et Nat. de l'Homme*, 2<sup>e</sup> série, IX, 190-191.
- TODD M., 1977 :  
Germanic burials in the Roman Iron Age, in : R. REECE, *Burial in the Roman World*, C.B.A. Res. Rep. n° 22, 39-43, 3 Figs.
- *Tombes...*, 1992 :  
*Tombes aristocratiques en pays biturige*, Catal. Expo., Musée Argentomagus-Saint-Marcel (15 juin-15 oct. 1992), Saint-Marcel, 48 p., Figs.
- TOUBEAU, 1917/18 :  
Rapport du Secrétaire-adjoint sur les travaux de la Société des Antiquaires du Centre pendant les années 1917-19, *M.S.A.C.*, XXXVIII, XXVI-LIII.
- TOYNBEE J.M.C., 1971 :  
*Death and burial in the Roman world*, Thames and Hudson, Londres, 336 p., 30 Figs., 92 Pls. h.t.
- TRAUTMANN F., 1980 :  
L'occupation humaine antique en Sologne. Les origines de Méne-treau-en-Villette, *R.A.L.*, 6, 23-28, Figs.
- *Trente...*, 1980 :  
*Trente mille ans d'Histoire - Argentomagus-Saint-Marcel (Indre)*, Argenton-sur-Creuse, 71 p., Figs.
- *Trésors...*, 1987 :  
*Trésors des princes celtes*, Catal. Expo. (Grand Palais, 20 octobre 1987-15 février 1988), éd. Réunion Mus. Nat., Paris, 266 p., 364 Figs.
- *Trier...*, 1984 :  
*Trier, Augustusstadt der Treverer - Stadt und Land in vor-und früh-römischer Zeit* (Catal. Expo.), Rhein. Landesm. Trier, v. Ph. von Zabern, Mainz, 323 p., Figs.
- TURCAN R., 1989 :  
*Les cultes orientaux dans le monde romain*, Les Belles-Lettres, Paris.
- URBAN O.H., 1984 :  
*Das gräberfeld von Kapfenstein (Steiermark) und die römischen Hügelgräber in Osterreich*, 304 p., 178 Figs., 66 Pls.
- VAGINAY M. et GUICHARD V., 1988 :  
*L'habitat gaulois de Feurs (Loire) - Fouilles récentes (1978-1981)*, D.A.F., n° 14, éd. M.S.H., Paris, 200 p., 152 Figs.
- VALETTE R. et CHARBONNEAU-LASSAY L., 1914a :  
Les sépultures gallo-romaines de Bouillé-Courdault (Vendée), *Rev. Bas-Poitou*, 1-22, 3 pls. ; et 112-115.
- VALETTE R. et CHARBONNEAU-LASSAY L., 1914b :  
Sépulture de jeune femme gallo-romaine à l'Isleau-les-Vases-Nalliers (Vendée), *Rev. Bas-Poitou*, 116-123, II Pls.
- VALLAT J.-P., 1981 :  
La cité des Ségusianes à l'époque romaine (1<sup>er</sup> s. av. J.-C. - IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C.), in : ss. la dir. de WALKER, *Récentes recherches en archéologie gallo-romaine et paléochrétienne sur Lyon et sa région*, B.A.R., Intern. Ser. n° 108, 168-278, Figs.
- VALLOIS G., 1877 :  
Une villa romaine à Mazières, *M.S.A.C.*, VII, 235-241, 1 pl.
- VALLOIS G., 1878 :  
Le camp de la Haute-Brune et la voie romaine de Bourges à Orléans, *M.S.A.C.*, VI, 29-89.
- VALLOIS G., 1892/93 :  
Les voies romaines d'Avaricum, *M.S.A.C.*, XIX (1893), 51-85.
- VAN DEN HURK L.J.A.M., 1973 :  
The tumuli from the Roman Period of Esch, Province of North Brabant, I, *Ber.R.O.B.*, 23, 189-236, 74 Figs.
- VAN DEN HURK L.J.A.M., 1975 :  
The tumuli from the Roman Period of Esch, Province of North Brabant, II, *Ber.R.O.B.*, 25, 69-92, 34 Figs.
- VAN DEN HURK L.J.A.M., 1977 :  
The tumuli from the Roman Period of Esch, Province of North Brabant, III, *Ber.R.O.B.*, 27, 91-138, 53 Figs., VII Pls.
- VAN DEN HURK L.J.A.M., 1980 :  
The tumuli from the Roman Period of Esch, Province of North Brabant, IV, *Ber.R.O.B.*, 30, 367-392, 15 Figs., 5 Pls.
- VAN DEN HURK L.J.A.M., 1984 :  
The tumuli from the Roman Period of Esch, Province of North Brabant, V, *Ber.R.O.B.*, 34, 7-38, 8 Figs.
- VAN DOORSELAER A., 1963/64 :  
Provinzialrömische Gräber mit Waffenbeigaben aus dem Rheinland und Nordfrankreich, *Saalb. Jahrb.*, XXI, 26-31, 2 cartes.
- VAN DOORSELAER A., 1964 :  
*Répertoire des nécropoles d'époque romaine en Gaule septentrionale*, 2 Vols. (I - Belgique ; II - Deutschland, France, G.D. de Luxembourg, Nederland), C.N.R.A.B., Bruxelles, 310 + 393 p., cartes h.t.
- VAN DOORSELAER A., 1965 :  
Le problème des mobiliers funéraires avec armes en Gaule septentrionale à l'époque du Haut Empire romain, *Helinium*, V, 118-135.
- VAN DOORSELAER A., 1967 :  
*Les nécropoles d'époque romaine en Gaule septentrionale*, Dissert. Arch. Gand., X, De Tempel, Bruges, 329 p., cartes.
- VAN ENDERT D., 1986 :  
Zur stellung der Wagengräber der Arras-Kultur, *B.R.G.K.*, 67, 205-288, 31 Figs.
- VAN ENDERT D., 1987 :  
*Die wagenbestattungen der späten Hallstattzeit und der Latènezeit im gebiet westlich des Rheins*, B.A.R., Intern. Ser. n° 355, 200 p., 140 Figs.
- VAN OSSEL P., 1984 :  
Le matériel archéologique de la villa gallo-romaine de Loën à Lixhe, *Bull. Inst. Arch. Liégeois*, XCVI, 22-58, 17 Figs.
- VAN OSSEL P., 1987 :  
Incinération et inhumation dans le Nord de la Gaule Belgique durant le Haut Empire, in : *Pré-Actes 4<sup>e</sup> Congr. Arch. Gaule Mérid.* "Incinérations et inhumations dans l'Occident romain aux trois premiers siècles de notre ère", (Toulouse/Montréjeau, 7-10 octobre), 110-118, Figs.
- VAN OSSEL P., 1991 :  
Incinération et inhumation dans le Nord de la Gaule Belgique durant le Haut-Empire, in : *Incinérations et inhumations dans l'Occident romain aux trois premiers siècles de notre ère, Actes Coll. Internat. (IV<sup>e</sup> Congr. Arch. Gaule Mérid.)* (Toulouse-Montréjeau, 7-10 oct. 1987), Toulouse, 209-217, 5 Fig.

- VAROQUEAUX Cl., 1984 :  
Informations archéologiques - Circonscription de Haute-Normandie, *Gallia*, 41, 389-403, 20 Figs.
- VASSELLE F., 1963 :  
Caves et "caveaux funéraires" gallo-romains de la Région d'Amiens, *Latomus*, XXII, 4, 816-838, 18 Figs.
- VASSELLE F., 1969 :  
Découverte d'une cave gallo-romaine à Amiens (Somme), *Ogam*, XXI, 1-6 (fasc. 121-126), 105-117, 8 Figs.
- VAUTHEY M. et P., 1969 :  
Revue des Sociétés Savantes, *R.A.C.*, VIII, 2, 163-167.
- VÉGAS M., 1970 :  
Aco becher, *R.C.R.F.*, *Acta* XI/XII, 107-124, Figs.
- VERGNAUD-ROMAGNÈSI C.F., 1831 :  
Notice historique sur le cimetière romain et primitif d'Orléans (Cenabum-Aurelianum), in : *Archéologie du département du Loiret*, t. I (notice n° 2), 19 p., 1 Pl. h.t. (= Notice historique sur la découverte du cimetière primitif de la ville d'Orléans, *A.S.R.S.B.L.A.O.*, XI, 1830, 267-283, 1 plan h.t.)
- VERNHET A., 1979 :  
*La Graufesenque, atelier céramique gallo-romain*, Toulouse.
- VERTET H. et LASFARGUES A. et J., 1968 :  
Observations sur les gobelets d'Aco de l'atelier de la Muette (Lyon), *R.A.C.*, VII, 1, 35-44, IV Pls.
- VERTET H. et LASFARGUES A. et J., 1972 :  
Remarques sur les filiales des ateliers de la vallée du Pô à Lyon et dans la vallée de l'Allier, in : *I problemi della ceramica romana di Ravenna*, Bolognc, 273-282, Figs.
- VIDAL M., 1976 :  
Le seau de bois orné de Vieille-Toulouse (Haute-Garonne) : étude comparative des seaux de La Tène III, *Gallia*, 34, 167-200, 23 Figs.
- VIDAL M., 1977 :  
*Rites funéraires gaulois et gallo-romains dans la région toulousaine au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.*, Thèse, Univ. Toulouse ; dactylographiée, inédite.
- VIDAL M., 1986 :  
Note préliminaire sur les puits et fosses funéraires du Toulousain aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. J.-C., *Aquitania*, 4, 55-65, 11 Figs.
- VIDAL M., 1987 :  
Les nécropoles : l'emporium de Vieille-Toulouse et les puits funéraires du Toulousain ; La nécropole Saint-Roch à Toulouse (Haute-Garonne) ; Le coteau d'Estarac à Toulouse, in : *de l'Age du Fer aux temps barbares - Dix ans de recherches archéologiques en Midi-Pyrénées*, Catal. Expo. (Musée Saint-Raymond, Toulouse, oct. 1987-janv. 1988), Toulouse, 33-52, Figs.
- VIDAL M., 1988 :  
La romanisation de la région toulousaine, in : *Palladia Tolosa - Toulouse romaine*, Catal. Expo. (Musée Saint-Raymond, nov. 1988-mars 1989), Toulouse, 2-10, Figs.
- VIDAL M., 1989 :  
Les puits funéraires du Toulousain aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. J.-C., in : *Actes 9<sup>e</sup> Coll. A.F.É.A.F.* (Châteaudun, 16-19 mai 1985), coll. Archéologie aujourd'hui, éd. Errance, Paris, 137-144, 10 Figs.
- VIDAL M., 1991 :  
La vaisselle tardo-républicaine en Gaule du Sud-Ouest - Chronologie et fonction, d'après les contextes clos, in : *La vaisselle tardo-républicaine en bronze*, *Actes Table Ronde CNRS* (Lattes, 26-28 avril 1990), publ. par M. FEUGÈRE et Cl. ROLLEY, Univ. de Bourgogne, C.R.T.G.R., n° 13, 169-191, 42 Fig.
- VILLARD A., à paraître :  
Les rites funéraires en Champagne à la fin de l'Age du Fer, in : ss. la dir. de J.-P. MILLOTTE. *Les Celtes dans le Nord-Est de la France*.
- VILLARD A. et BÜCHSENSCHÜTZ O., 1984 :  
Analyse des structures, in : *Recherches sur la naissance de l'urbanisation au I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. dans le Centre de la France d'après les nouvelles données archéologiques*, Rapport D.G.R.S.T., A.D.E.L., Levroux, multicopié, 23-27, 3 Pls.
- de VISSCHER F., 1963 :  
*Le droit des tombeaux romains*, Giuffrè, Milan, 339 p., XI Pls.
- VITAL Ch., 1990a :  
Bouillé-Courdault : présentation générale du site, in : *150 années de découvertes archéologiques en Vendée - La mort et le sacré*, Catal. Expo., éd. l'Albaron, Thonon-les-Bains, 146-148, Figs.
- VITAL Ch., 1990b :  
L'Îlot-des-Vases-Nalliers, in : *150 années de découvertes archéologiques en Vendée - La mort et le sacré*, Catal. Expo., éd. l'Albaron, Thonon-les-Bains, 151-154, Figs.
- VIVIER R., COLLON G., et ROUGÉ J.-M., 1935 :  
*l'Art en Touraine*, Arrault, Tours, 64 p., Figs.
- WAGNER Dr R., (s.d.) :  
*Fundstätten und Funde*, t. I.
- WERNER J., 1950 :  
Römische trinkgefäße in Germanischen gräbern der Kaizerzeit, in : *Ur- und Frühgeschichte als historische wissenschaft*, *Festschrift v. E. Wähle*, Heidelberg, C. Winter Universitätsv., 168-176, 1 Fig.
- WERNER J., 1953 :  
Keltisches Pferdegeschirr der Spätlatènezeit, *Saalb. Jahrb.*, 12, 42-52, 9 Figs.
- WERNER J., 1954 :  
Die Bronzekanne von Kelheim, *Bayer. Vorgeschichtsblätter*, 20, 43-73, Figs.
- WERNER J., 1978 :  
Zur bronzekanne von Kelheim, *Bayer. Vorgeschichtsblätter*, 43, 1-18.
- WERNER J., 1979 :  
Die Bronzekanne von Kelheim, in : L. PAULI dir., *Spätes Keltentum zwischen Rom und Germanien*, Munich, 68-108, Figs. (rééd. de : *Bayerrische Vorgesch.*, 20, 1954, 43-73, 8 Figs., 2 cartes, 4 Pls.).
- WESKI T., 1982 :  
*Waffen in germanischen Gräbern der alteren römische Kaiserzeit*, B.A.R., Intern. ser. 147.
- WHEELER Sir M., 1955 :  
*Rome beyond the imperial frontiers*, Pelican ed., Londres ; éd. franç. : *Les influences romaines au-delà des frontières impériales*, trad. M. THOMAS, Plon, Paris, 1960, 232 p., Figs.
- WHIMSTER R., 1977 :  
Iron Age burial in Southern Britain, *P.P.S.*, 43, 317-327, 2 Figs.
- WHIMSTER R., 1981 :  
*Burial practices in Iron Age Britain : a discussion and gazeteer of the evidence - C. 700 BC - AD 43*, B.A.R., n° 90, Oxford, 2 Vols., 457 p., Figs., Pls.
- WIELOWIEJSKI J., 1986 :  
Die spätkeltischen und römischen Bronzegefäße in Polen, *B.R.G.K.*, 66, 123-320, 6 Figs., 24 Pls. h.t.

- WIGHTMAN E.M., 1970 :  
Rhineland "Grabgärten" and their context, *B.J.*, 170, 211-232,  
7 Figs.
- WIGHTMAN E.M., 1985 :  
*Gallia Belgica*, Batsford, Londres, 386 p., 44 Figs., 40 photos.
- WILHELMI K., 1979 :  
Ein römisches tumulus-grab mit tuffstein -sockel aus der mittleren  
kaizezeit in Ochtendung, Kreis Mayen-Koblenz, *Archäol. Korresp.*,  
9, 3, 323-334, 6 Figs., Pls. 50-53.
- WILLAUME M., 1985 :  
*Le Berry à l'Age du Fer - Ha C - La Tène II - précédé du catalogue des  
collections de l'âge du Fer du Musée de Bourges*, B.A.R., Intern. Ser.  
247, Oxford, 293 p., 20 Figs., 43 Pls.
- WINIA S.L., 1973 :  
Aco bekers uit Nijmegen, *Archeologie en Historie opgedragen aan  
Brunsting bij Zijn zeventigste verjaardag*, Bussum, 391-398, Figs.
- ZANN E., 1968 :  
*Die Igeler säule bei Trier*, Rhein-Kunststätten, 6/7, 38 p., Figs.
- ZIELING N., 1989 :  
*Studien zu germanischen Schilden der Spätlatène - und der römischen  
Kaiserzeit im freien Germanien*, B.A.R., Intern. Ser. 505, III vols.,  
Oxford, 1065 p., Figs., Pls.